

EXPLICATION

DES PSAUMES

PAR LE CARDINAL BELLARMIN,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI HISTORIQUE SUR LE CARDINAL BELLARMIN,

PAR M. L'ABBÉ E. DARAS.

TOME PREMIER.



PARIS,

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR,

RUE CASSETTE, 23.

1855.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LE CARDINAL BELLARMIN.



I

Le vénérable Robert-François-Romule Bellarmin, auteur de cette Explication des Psaumes, qui fut membre de la compagnie de Jésus, cardinal et archevêque de Capoue, naquit à *Montepulciano* le 4 octobre 1542.

Montepulciano est une charmante petite ville de la Toscane, située sur les bords de la vallée de la *Chiana*. Du haut de sa colline surmontée d'un vieux château, l'œil embrasse des terres fertiles conquises sur les eaux, ombragées de mûriers portant suspendues à leurs branches les guirlandes d'une vigne célèbre en Italie par ses vins; et tout autour de la vallée, des montagnes où s'élèvent les plus vieilles villes de la confédération étrusque, Cortone protégée par le tombeau de l'illustre pénitente sainte Marguerite, Arezzo la patrie de Pétrarque, Chiusi l'ancienne Clusium où régnait Porsenna. Outre le grand cardinal Bellarmin, *Montepulciano* a donné à l'Eglise triomphante la bienheureuse Agnès qui fut béatifiée sous Clément VIII, et à l'Eglise militante un pape à qui le temps seul manqua pour accomplir de vastes et glorieux desseins, Marcel II. Les lettres lui doivent un poète remarquable, Ange Politien, dont les vers latins rappellent parfois la grâce heureuse de Virgile.

La famille de Bellarmin tenait le premier rang à *Montepulciano*. Vincent Bellarmin, père du Cardinal, fut jusqu'à sa mort magistrat de la ville. Un de ses frères, François Bellarmin, avait épousé une nièce de Jules III. La mère du Cardinal, Cinthie Cervini, était sœur de Marcel II. C'était une femme d'une grande piété, fort dévouée à la compagnie de Jésus, et qui avait fait le voyage de Lorette pour se mettre sous la direction des Pères. Cette femme héroïque, digne de son frère, un des plus grands papes qui aient été promis à l'Eglise, vit en quelques jours sa maison, élevée au faite des honneurs de la terre, rentrer tout d'un coup dans l'obscurité. Quand le cardinal Marcel Cervini fut élu

le 11 avril 1555, et prit le nom de Marcel II, elle put espérer pour ses enfants des dignités princières. Les neveux des papes s'alliaient, en ce temps, avec les rois. Paul III avait donné les duchés de Parme et de Plaisance à sa famille alliée à Charles-Quint. Paul IV, qui succéda à Marcel II, éleva ses neveux au rang des plus hautes maisons d'Italie. Les Borromée, les Aldobrandini, les Borghèse, les Barberini, les Ludovisi, les Pamphili, les Chigi, sont des neveux de Pie IV, de Clément VIII, de Paul V, d'Urbain VIII, etc. Toute la noblesse romaine a grandi à l'ombre de la tiare. Ce sont des rejetons de ce vieux tronc de la papauté ; et, pour le dire en passant, quand ils abandonnent, comme quelques-uns l'ont fait de nos jours, la défense de la sainte Eglise romaine, ce sont des fils ingrats qui délaissent leur bienfaitrice et leur mère.

La sœur de Marcel II pouvait donc espérer pour ses enfants les plus hautes dignités de l'Eglise et du monde. Son frère, il est vrai, était un homme sévère, d'une vertu trop éprouvée pour aliéner le patrimoine de l'Eglise en faveur des siens, comme l'avait fait Paul III. Il avait même interdit à sa famille le séjour de Rome, mais il n'eût pu se défendre de l'élever à une hauteur digne du rang qu'il occupait lui-même lorsqu'il mourut, le vingt-deuxième jour de son pontificat, au milieu de ses projets de réforme, laissant au monde étonné des premiers jets de ce génie vigoureux, le regret de le perdre après avoir entrevu l'avenir heureux qu'il préparait à l'Eglise.

Le jeune Robert Bellarmin était alors dans sa treizième année ; nul doute que si son oncle eût vécu il ne fût entré de bonne heure dans le sacré Collège, où il eût tenu, par son talent et ses vertus, la place que devait occuper, quelques années plus tard, saint Charles Borromée, neveu de Pie IV. Dieu, qui le destinait à être un des plus savants apologistes de la doctrine de l'Eglise, voulut ainsi le remettre dans le silence de l'obscurité, pour y amasser les trésors de science qui devaient amener un si beau triomphe dans la lutte du catholicisme contre les hérésies protestantes.

L'enfant semblait avoir le secret de son illustre destinée. Se trouvant, tout petit, à l'église avec sa mère, il lui montra des prélats et des docteurs peints à la voûte en disant : « Voilà ce que je serai. » Et comme sa mère le voulut faire taire, il répéta avec un accent qui la surprit : « Oui, ma mère, voilà ce que je serai. » A l'âge de trois ans, il donnait sa main à baiser à l'une de ses sœurs comme aurait fait un évêque. Sainte Marceline racontait le même trait de son illustre frère saint Ambroise. Il y a des instincts secrets qui ne trompent guère à un âge où l'ambition

ne nous aveugle pas encore. Il y a peu de grands hommes qui n'aient pressenti ce qu'ils seraient.

La piété que sa mère lui inspira lui fit bientôt oublier ces pressentiments d'une grandeur à laquelle Dieu devait l'appeler par une voie tout extraordinaire, celle du renoncement. Il conçut de bonne heure le désir d'entrer dans la compagnie de Jésus, où l'on faisait profession de n'accepter aucune dignité ecclésiastique. Il avait eu pour maître un vénérable membre de cette compagnie; toute l'Italie, d'ailleurs, était pleine de la gloire de saint Ignace et dans l'admiration de la vertu de ses premiers disciples. Les saints se rencontraient en foule dans les rangs de cette illustre société qui devait arrêter les progrès du protestantisme, et reculer jusqu'au Japon les bornes de la chrétienté. C'était le temps des François-Xavier, des François de Borgia, et saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kostka, saint François-Régis, s'apprêtaient à marcher sur leurs traces. Qui aspirait à la sainteté se mettait à leur école. Bellarmin voulut être un saint, et il demanda d'entrer dans la compagnie. Ses parents s'y opposèrent d'abord. Ils le destinaient bien à l'état ecclésiastique : sa vocation, d'ailleurs, était manifeste. Quand il allait à la métairie de son père, il réunissait les enfants de son âge, grimpait aux branches d'un chêne, et, de cette tribune aérienne, leur faisait un sermon. Ses récréations les plus douces étaient d'élever des autels et d'imiter, avec une gravité enfantine, les cérémonies saintes de l'Eglise. Il devait donc être prêtre; mais, dans leur amour un peu charnel, ses parents désiraient le voir arriver aux dignités ecclésiastiques où le souvenir de son oncle l'appelait naturellement. Entrer dans la compagnie de Jésus c'était renoncer à tout.

Bellarmin avait un cousin, Richard Cervini, neveu comme lui de Marcel II. Ce jeune homme, qui étudiait à Padoue, eut le même désir que lui. Tous deux écrivirent au général de la société qui était alors Laynez, un des premiers compagnons de saint Ignace. Laynez les eut acceptés volontiers pour le grand nom de leur oncle; mais les deux familles lui demandèrent de reculer leur réception d'une année, afin d'éprouver plus sûrement leur vocation, et il y consentit. Ils passèrent cette année sous la conduite d'Alexandre Cervini, père de Richard, dans une villa que Marcel II avait créée des ruines d'un couvent de camaldules, lorsqu'il n'était encore que simple prélat. Tous deux se perfectionnèrent dans les lettres latines. Bellarmin y traduisit la belle harangue de Cicéron *Pro Milone*. Son goût pour les lettres annonçait une intelligence d'élite. Il aimait la poésie. Son premier essai avait été

un petit poème latin sur la Virginité, en l'honneur de la très-sainte Vierge. Quand le cardinal Robert de Nobili, qui était de *Montepulciano*, mourut à Rome peu de temps après sa promotion, Bellarmin avait célébré cette gloire de son pays en des vers qui ravirent d'admiration les amateurs des lettres antiques. Il avait écrit aussi un poème sur les obstacles que sa famille mettait à son entrée en religion, mais il le brûla. Il conserva toujours ce goût pour la poésie latine. On a de lui une ode magnifique : *Spiritus celsi dominator axis*, etc., et l'hymne *Pater superni luminis*, qu'il fit en se promenant à Frascati, dans les jardins de la villa Aldobrandini, avec le pape Clément VIII et le cardinal Sylvius.

Dans leurs heures de récréation les deux cousins parcouraient la campagne et faisaient le catéchisme dans les villages. L'année se passa ainsi entre l'étude des lettres, les exercices de piété et les premiers essais de l'apostolat. Le terme expiré, Bellarmin vint à *Montepulciano* faire ses adieux à sa famille et recevoir la bénédiction de son père. Allez, mon fils, lui dit ce bon père en fondant en larmes, allez où Dieu vous appelle; je lui sacrifie de bon cœur en votre personne toutes les espérances de ma famille.

Le père de Richard connaissait à Rome le fameux Guillaume Sirlet, alors protonotaire apostolique, et qui fut depuis cardinal. Guillaume Sirlet devait en partie son élévation à Marcel II, et était resté l'ami de sa famille. Il reçut avec joie les deux jeunes gens, les garda un jour chez lui, et les présenta lui-même au général de la compagnie de Jésus. Il avait deviné le génie et la sainteté de Bellarmin, et il écrivit à son père, le lendemain même de leur entrée au noviciat, que c'eût été un crime de refuser à Dieu une âme si sainte, et que ce jeune homme serait l'honneur de sa maison.

II.

Le 20 septembre 1560, Bellarmin, qui allait accomplir sa dix-huitième année, fut reçu au noviciat de Saint-André du Quirinal. Il y fit une retraite de dix jours, pleine de ces joies extrêmes que les grands sacrifices savent seuls exciter. Un mois après, on donna ce neveu d'un pape pour aide au frère cuisinier. Bellarmin remplit avec une soumission admirable ce ministère si humble. C'est là le génie de la compagnie de Jésus, d'assouplir les caractères par le passage des fonctions les plus basses aux plus relevées. N'avons-nous pas vu de nos jours un illustre

orateur balayer les escaliers de son couvent presque au sortir de la chaire de Notre-Dame? Après deux mois d'épreuve, Bellarmin quitta le noviciat pour aller étudier la théologie au Collège romain. Son maître, le père Pierre Parra, admira cet esprit clair, net, à qui rien n'échappait. La compagnie résolut d'utiliser cette intelligence rare, et, tout malade qu'il était, on l'envoya enseigner les lettres humaines à Florence. On espéra d'ailleurs que l'air de la Toscane rendrait quelque vie à sa poitrine qui semblait attaquée de phthisie.

La compagnie était pauvre : Bellarmin partit presque sans argent. En route l'argent manqua tout-à-fait, et il eût fallu mendier jusqu'à Florence, si un gentilhomme espagnol, qui devina les défaillances de sa bourse, charmé de son esprit, ne l'eût défrayé du reste de son voyage.

A Florence, Bellarmin trouva dans le recteur du collège le père Alphonse Sgarilli, qui avait élevé sa jeunesse et dirigé sa vocation. Ce bon père fut effrayé de le voir dans un si déplorable état de santé. Au bout de quelques mois, en effet, les forces de Bellarmin étaient abattues : il semblait impossible qu'il pût encore professer. Dans cette extrémité, le saint jeune homme s'alla jeter au pied de l'autel : « Mon Dieu, dit-il avec larmes, voilà ma vie, prenez-la, elle est à vous; mais si vous voulez que je vive, rendez-moi la santé afin que je puisse travailler à votre gloire. »

Il sentit que Dieu l'avait exaucé. « Désormais, disait-il à ses amis qui s'inquiétaient de sa faiblesse, désormais je me porterai bien. » La santé lui revint en effet. Il alla de nouveau se jeter aux pieds de Notre-Seigneur : « Mon Dieu, lui dit-il, vous m'avez rendu la vie, je vous la consacre. Jusqu'à la mort je veux l'employer pour vous. » Et lorsqu'il était sur le point de rendre le dernier soupir, près de soixante ans plus tard, dans sa quatre-vingtième année, il disait aux novices de Saint-André, parmi lesquels il voulut mourir : « Je ne me rappelle pas avoir passé un seul jour sans travailler. »

Il professait donc les belles-lettres à Florence. Dans l'intervalle des classes, il s'occupait de poésie latine, et lisait ses vers aux savants de cette ville dont les Médicis avaient fait l'Athènes de l'Italie. Il prêchait aussi. La première fois qu'il monta en chaire, une dame le voyant si jeune, pria Dieu fort dévotement pendant le sermon qu'il ne manquât pas de mémoire. Il l'avait heureusement fort riche et très-sûre; et son éloquence si jeune, si entraînant, ravissait Florence. A Mondovi, où il professa plus tard, il fut aussi fort goûté. Un jour de Noël qu'il avait prêché avec une force extraordinaire, le clergé et le peuple se réunirent

en foule autour de lui, comme il descendait de chaire, et ne le vœurent point quitter qu'il n'eût promis d'y remonter le lendemain. Jusque-là Bellarmin avait écrit et appris ses sermons. Fatigué déjà comme il était, écrire et apprendre en si peu de temps un sermon lui semblait impossible. Au lieu d'écrire il pria, médita, pria encore. L'heure venue, il monte en chaire, Dieu l'anime, il parle, non plus avec son esprit mais avec son cœur, de la foi et de la charité du premier martyr. Tout son auditoire fondait en larmes, et le recteur du collège, qui était venu l'entendre, écrivit à son provincial que *jamais homme n'avait ainsi parlé.*

Ces succès ne lui donnaient point de vanité. Rentré au collège, le grand orateur redevenait simple et bon, toujours prêt à rendre service, se chargeant volontiers des fonctions les plus basses. Il éveillait les pères, lisait au réfectoire, remplaçait le frère portier, servait de compagnon à ceux qui voulaient sortir. Un jour le père recteur le prit avec lui et l'emmena chez le prieur des Dominicains. On était au plus fort de l'été. Le prieur offrit des rafraîchissements à ses hôtes. Le recteur ayant refusé, le prieur prit la tasse, et la portant aux lèvres de Bellarmin qu'il ne connaissait pas : Croyez-moi, mon petit frère, lui dit-il en riant, videz-la sans façon, et laissez la cérémonie au père recteur.

— Je n'en ai pas plus besoin que lui, répondit modestement le petit frère ; Votre Révérence me permettra bien de suivre son exemple.

Le lendemain, le prieur fut obligé de se rendre au collège des Jésuites ; il voulait prier le fameux prédicateur, qui faisait tant de bruit à Mondovi, d'annoncer une indulgence qui venait d'être accordée à leur ordre. Le frère portier était absent, et c'est Bellarmin qui ouvrit la porte. Ah ! vous voilà, mon petit frère, dit le prieur, conduisez-moi donc chez le père prédicateur.

— Le père est un peu embarrassé en ce moment, dit le petit frère en souriant, mais si Votre Révérence veut m'apprendre le sujet de sa visite, je l'en instruirai fidèlement.

— Non pas, non pas, dit le prieur, j'ai bien confiance en vous, mon petit frère ; mais je veux lui parler à lui-même. Est-il sorti ?

— Non, mon père.

— Alors menez-moi chez lui. — Il fallut s'exécuter, et Bellarmin avoua que c'était lui, plus honteux de l'embarras et des excuses du prieur que de cette singulière méprise qui ne l'avait qu'amusé.

Il quitta Mondovi pour aller à Padoue achever ses études théologiques. De Padoue il fit quelques voyages : il alla à Venise où il prêcha, le jeudi

gras, contre les dissipations de ces jours de folie avec une force telle que les sénateurs, ces graves personnages qui marchaient de pair avec les princes, émus d'un saint respect, se mêlèrent au peuple qui venait lui baiser la main après le sermon. Il fit aussi un pèlerinage aux trois célèbres sanctuaires de l'Apennin, l'*Alvernia*, *Camaldoli*, *Vallombreuse*. Il était très-dévoit à saint François d'Assise, qui reçut les sacrés stigmates sur la montagne de l'Alvernia. Il était né le jour de sa fête et portait son nom. Il voulut visiter la montagne sainte, le calvaire franciscain, les trois églises, les traces que tant de saints ont laissées sur cette terre bénie. De l'Alvernia il se rendit, par des sentiers qui ne nous sont point inconnus, dans la gorge où se cachent, au milieu d'une forêt de sapins, le couvent, et un peu plus haut l'ermitage de Saint-Romuald. Charmé du silence et de la paix de cette solitude, de l'éloignement que cette sauvage retraite inspire pour le monde, de l'élan que ces hautes montagnes communiquent à l'âme, il y resta plusieurs jours, et ravit les pères Camaldules par quelques sermons qu'il leur fit.

Vallombreuse est une solitude plus riante, sur un flanc de l'Apennin, entourée de forêts de hêtres et de chênes, au milieu de magnifiques pelouses, en face de Florence et de la mer qu'on aperçoit par-dessus une multitude de montagnes accroupies comme des troupeaux à vos pieds. Bellarmin y vint vénérer les reliques de saint Jean Gualbert devenu tout-à-coup le père d'un grand peuple en récompense d'un héroïque pardon. Il s'était fait accompagner d'un prêtre, et partout sur son passage, il prêchait dans les villages aux paysans ravis de son éloquence et touchés de sa vertu. Ce pèlerinage devint ainsi une mission.

Il fut aussi mandé à Gênes pour y honorer une assemblée nombreuse qui se tenait dans la métropole, par des thèses publiques sur tous les sujets de l'enseignement littéraire, philosophique et théologique de ce temps. Il les soutint avec une netteté, une précision, une modération qui étonnèrent la docte assistance. Celui qui présidait cet acte solennel s'étant trouvé sur un point d'un avis opposé au sien, le provincial se rangea du côté de Bellarmin. Sans s'enorgueillir de cette victoire, Bellarmin monta en chaire, et prêcha sur l'importance unique du salut avec une conviction qui montrait bien le peu de cas qu'il faisait des triomphes de la terre.

Il était allé à Gênes seul et il en revint seul. Pendant ce retour, sa vertu eut à soutenir de dangereuses attaques dont la grâce de Dieu le tira victorieux, mais qui lui firent prendre la résolution de donner plus

tard, s'il en avait le pouvoir, à chaque jésuite en voyage, un compagnon qui fût son ange gardien.

Cependant le bruit de ses grands succès était arrivé à Rome. Saint François de Borgia avait succédé à Laynez dans le généralat de la compagnie. Il cherchait en ce moment un homme de talent qu'il pût envoyer en Flandre raffermir la religion attaquée à main ouverte par le protestantisme, et plus sourdement, mais non moins dangereusement, par les erreurs de Bayus. Il désigna Bellarmin, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre. En vain le recteur de Padoue, qui l'aimait, l'en voulut-il dissuader : le général insista, et Bellarmin, heureux d'exposer sa vie pour son Dieu, partit avec joie à la fin de l'hiver, lorsque les Alpes étaient encore couvertes de neiges, s'exposant en outre à tomber dans les mains des protestants qui tenaient la campagne.

III.

La Flandre, aujourd'hui si catholique, subissait alors la dangereuse épreuve du protestantisme. Ses peuples, toujours amis des nouveautés, enclins aux révolutions depuis plus de deux siècles, ne supportaient qu'avec peine la domination de Philippe II. Ils croyaient leurs libertés, pour lesquelles tant de sang avait été versé depuis leurs premières révoltes dans le quatorzième siècle, menacées par le gouvernement espagnol. La noblesse flamande, pleine d'ambition, eût voulu être chargée seule de l'administration du pays. Le prince d'Orange, dévoré du désir de régner, entretenait avec soin les mécontentements de la Flandre contre l'Espagne. A la faveur de ces divisions, le protestantisme s'était introduit dans le pays, et avait gagné beaucoup d'esprits turbulents. On se jetait dans l'hérésie pour n'être plus de la religion d'un maître qu'on haïssait. Un grand homme, le cardinal de Granvelle, avait essayé de comprimer tous ces troubles dès le commencement, et il y aurait réussi ; mais Philippe II, ordinairement si ferme dans ses desseins, avait voulu tenter quelques moyens de conciliation ; il avait faibli devant la révolte, et la révolte s'était enhardie. La guerre avait éclaté. Soutenu par l'armée du prince d'Orange, le protestantisme faisait tous les jours quelque conquête. Quand les rebelles s'emparaient d'une ville, ils pillaient les églises, détruisaient les couvents, proscrivaient le catholicisme. Voilà l'état de la Flandre lorsque Bellarmin y arriva.

Il fit son voyage avec un homme célèbre, Guillaume Alain, qui s'en allait à Rheims prendre possession d'un canonicat qu'il avait obtenu.

Guillaume Alain, qui fut depuis cardinal, devint à Rheims le protecteur de tous les catholiques anglais, ses compatriotes, qui fuyaient la persécution. Ce fut une heureuse rencontre pour Bellarmin. Les jésuites de Louvain le reçurent avec joie, et le chargèrent, dès son arrivée, de prêcher en latin dans la principale église de la ville. La foule accourut à ses sermons. En peu de temps il eut la réputation du plus éloquent orateur de la Flandre. Ses supérieurs désirèrent alors le voir ordonner prêtre. On était en 1569, et Bellarmin n'avait que vingt-sept ans. Il n'avait pas encore fait profession dans son ordre. D'après la règle de saint Pie V, il ne pouvait être ordonné qu'il n'eût fait ses vœux. Deux années lui manquaient encore. On écrivit à Rome pour obtenir une dispense. Le général, désireux d'avancer la profession d'un homme d'un si rare mérite, permit qu'il prononçât seulement les trois premiers vœux le jour de son ordination, et que le quatrième fût retardé de deux années. Par ce moyen **terme**, Bellarmin put être ordonné. Il alla à Liège où il reçut les premiers degrés du sacerdoce, et il fut ordonné prêtre à Gand, par Mgr. Cornélius Jansénius, au printemps de l'an 1570.

Quand Bellarmin remonta en chaire, ce fut un homme tout nouveau. Jusque-là il avait été éloquent, il devint un saint. Quand il parlait, la foi et la piété illuminaient son visage : plusieurs fois ses auditeurs crurent voir une lumière céleste environner son front. On accourait des villes voisines, de la Hollande, de l'Angleterre même pour l'entendre. L'église Saint-Michel, où il prêchait, ne pouvait contenir la foule : dès le matin, toutes les places étaient envahies. Un jour que Bellarmin se rendait à Saint-Michel, il fut rencontré par un bourgeois de Louvain qui ne le reconnut pas. Bellarmin était petit, mais en chaire il grandissait, sa figure s'animait, ses yeux jetaient des éclairs ; redescendu, c'était un tout autre homme, simple et bon, mais sans éclat.

— Mon père, dit le bourgeois, vous allez à Saint-Michel, entendre le fameux Bellarmin : le connaissez-vous particulièrement, car vous me semblez de la même compagnie ?

— Je le connais un peu, dit Bellarmin, mais pas autant que je le voudrais.

— De quel pays est-il ?

— Il est de *Montepulciano*.

— C'est un homme d'une merveilleuse éloquence ; et quel âge a-t-il ?

— Il a, je crois, vingt-huit ans.

— Quelle éloquence dans une si grande jeunesse ! mais, mon père, vous allez bien doucement ; permettez que je vous quitte ; il faut me hâter, si je veux avoir ma place au sermon.

— Allez, monsieur, reprit Bellarmin en souriant, je vous en sais bon gré; pour moi, je suis bien assuré d'y trouver la mienne.

Un grand nombre de protestants, touchés de sa prédication et de sa sainteté plus encore que de son génie, se convertirent. Il eut le bonheur d'en ramener beaucoup, surtout dans l'octave du Saint-Sacrement où il prêchait sur l'Eucharistie. On attachait un tel prix à ses sermons que l'on en publia à Cologne une édition très-incorrecte, recueillie par ses auditeurs pendant qu'il prêchait. Les chanoines réguliers de Saint-Norbert, que leurs fonctions empêchaient souvent d'aller à Saint-Michel, lui demandèrent le manuscrit où il écrivait les pensées principales de chaque sermon, et le faisaient lire au réfectoire pour se consoler de n'avoir pu l'entendre.

Bellarmin resta sept ans en Flandre. La première année fut consacrée à l'étude de la théologie et à la prédication. On lui donna ensuite une chaire à l'Université de Louvain. Le chancelier de l'Université était alors Michel de Bay, si connu sous le nom de Bayus. Michel de Bay avait assisté avec Cornelius Jansenius, premier évêque de Gand, au Concile de Trente. C'était un savant homme, mais il avait eu le malheur de s'enticher de quelques idées erronées que saint Pie V venait de condamner en 1567, comme hérétiques. La bulle n'avait pas été publiée sur-le-champ à Louvain, et Michel de Bay s'obstinait à soutenir son malheureux système, par lequel il corrompait les doctrines de l'Université de Louvain. Il était difficile de s'attaquer directement au chancelier de l'Université, qui avait pour lui les professeurs et toute la jeunesse. Bellarmin combattit l'erreur, mais sans l'appliquer à personne. Il posait une thèse qui allait droit contre le système de Bayus, la prouvait par l'Écriture et par les Pères, montrait que c'était là le vrai sens de saint Augustin, sur lequel Bayus prétendait s'appuyer, et faisait triompher la vérité sans froisser l'amour-propre. Il était si modéré dans son argumentation, évitait avec tant de soin toute allusion personnelle, que Bayus n'osa jamais se plaindre de voir ruiner son système sous ses yeux et devant ses plus chers disciples. Il assistait, muet et impuissant, au renversement de ses doctrines, et lui-même sentait peut-être s'ébranler dans son cœur la fermeté de ses convictions, car deux années après le départ de Bellarmin, lorsque François Tolet, théologien et prédicateur de Grégoire XIII, alors membre de la compagnie de Jésus et depuis cardinal, vint publier à Louvain une nouvelle bulle du Pape contre son système, il la reçut avec soumission, et fit en présence de l'Université une rétractation solennelle de ses erreurs.

Bellarmin avait préparé ce triomphe de la vérité ; rien ne lui avait coûté pour mettre en lumière les raisons victorieuses de la vraie doctrine. Il s'était livré, pendant ces sept années, à un travail qui semble presque impossible. Pour mieux saisir le sens de la sainte Ecriture, il avait d'abord appris l'hébreu. Un savant jésuite, le père Arlémius, lui en avait enseigné les premiers éléments, et bientôt Bellarmin avait si bien deviné le génie de cette langue, qu'il avait pu composer une grammaire à l'aide de laquelle il mettait en huit jours ses élèves en état de traduire la Bible. Il voulut ensuite étudier les Pères, et non-seulement les saints docteurs, mais tous ceux qui ont écrit sur la religion, tant avant qu'après Jésus-Christ. L'immense étendue des opinions humaines et des doctrines divines fut ainsi parcourue par un seul homme dans l'espace de six années. Il lisait lentement, annotait avec soin, et sa vaste mémoire retenait tout ce qu'elle saisissait une fois. Les philosophes de l'antiquité, la collection des saints Pères, les historiens, la jurisprudence sacrée, rien ne lui échappa. Il s'était fait une chronologie que les savants ont admirée, pour relier dans son esprit tout l'ensemble des faits historiques. Un monument nous est resté de ces gigantesques travaux, c'est un livre *des écrivains ecclésiastiques*, où il porte son jugement sur plus de quatre cents auteurs. Dieu le préparait ainsi à accomplir un des plus beaux ouvrages de ce siècle, son fameux livre des Controverses, qui fit au protestantisme plus de mal que Charles-Quint ne lui en avait fait.

Malgré sa modestie, la renommée du professeur de Louvain s'était rapidement répandue dans l'Europe savante. On offrit à Bellarmin une des principales chaires de l'Université de Paris. Saint Charles Borromée le demanda pour prédicateur de son église. Le Cardinal *Commendone* disait au jeune cardinal *Bandini* qui voulait achever ses études en France : « Allez jusqu'à Louvain, vous y entendrez le meilleur maître de l'Europe. » Et *Commendone*, qui portait ce jugement de Bellarmin, était lui-même un des plus grands hommes de ce temps.

Le général de la Compagnie le rappela alors à Rome pour aider à une des plus belles créations de Grégoire XIII. D'ailleurs l'œuvre de Bellarmin en Flandre était à peu près accomplie. Il avait vaincu l'erreur de Michel de Bay, raffermi par son éloquence et sa vertu le catholicisme ébranlé dans beaucoup d'esprits ; il avait ramené un grand nombre de protestants dans le sein de l'Eglise ; la lutte du bien contre le mal durait encore en Flandre, mais le bien devait triompher dans ce pays resté depuis si fidèle. C'est la gloire de Bellarmin d'avoir aidé à conserver à la papauté un des plus beaux fleurons de sa couronne.

De si héroïques travaux avaient affaibli sa santé naturellement peu robuste. Quand il reçut l'ordre de quitter la Flandre, il était épuisé par ses veilles studieuses. Louvain le vit partir avec regret : elle perdait son professeur le plus célèbre. Ses frères et ses amis l'accompagnèrent aux portes de la ville et lui dirent adieu en pleurant. Il partit seul, à cheval, vêtu d'un habit de cavalier, pour échapper aux protestants qui se fussent fait une joie de pendre un jésuite à quelque branche d'un chêne. Plusieurs fois il faillit être reconnu et arrêté ; Dieu le tira visiblement de tant de dangers. Au bout de quelques jours, il rencontra de jeunes gentilshommes protestants qui allaient en Italie. Charmés de sa grâce, de son esprit, ces jeunes gens voulurent faire le chemin avec lui. **Ils lui dirent leurs noms et lui demandèrent le sien.**

— Messieurs, dit Bellarmin, je m'appelle Romulus.

C'était en effet un de ses noms de baptême.

— Eh bien ! dirent ces jeunes gens gaîment, puisque vous portez un nom royal, vous serez notre prince.

Pendant tout le voyage, en effet, ils le traitèrent de majesté, et Bellarmin se prêtait à leur gaîté avec une grâce qui les enchantait. Quand il voulait dire son bréviaire : « Messieurs, leur disait-il en riant, c'est au prince à marcher en avant et à éclairer ses troupes ; allez au petit pas, je vais à la découverte. » — Il piquait des deux et disparaissait ; puis, quand il avait pris un peu d'avance, il s'arrêtait et disait son office. Ils traversèrent l'Allemagne, la Suisse et arrivèrent à Gènes sans qu'ils se fussent doutés de la profession de leur aimable compagnon de voyage. A Gènes, Bellarmin leur dit adieu. — « J'ai ici, leur dit-il en les quittant, un ami chez lequel je ne puis refuser d'aller loger. » — Cet ami, c'était le père *François Degli Adorni*, provincial des Jésuites, et confesseur de saint Charles Borromée. — Les jeunes gens lui exprimèrent leur regret de perdre une si bonne compagnie, et le désir de le revoir un jour. Le lendemain, comme ils visitaient les monuments de la ville, ils entrèrent dans l'église des Jésuites au moment où un prêtre disait la messe ; le prêtre s'étant retourné, ils jetèrent un cri de surprise : c'était le spirituel prince dont la conversation charmante avait si souvent pour eux abrégé les longueurs du chemin.

IV.

La température si chaude du Midi, les douces influences du pays natal raffermirent promptement la santé de Bellarmin. De Gènes on lui

permet d'aller à *Montepulciano*, mais avec défense de passer par Milan où l'on craignait que saint Charles Borromée ne le retînt. La joie de son vieux père fut extrême, quand il revit ce cher fils éloigné depuis tant d'années. Bellarmin ferma les yeux d'une de ses parentes, fit entrer deux de ses sœurs en religion, consola sa famille par ses exhortations, ses exemples de piété, et partit pour Rome où l'appelait la volonté de Grégoire XIII.

Le pape Grégoire XIII, successeur de saint Pie V, continuait l'œuvre glorieuse de la restauration du catholicisme dans le nord de l'Europe. Les premiers papes de ce seizième siècle qui ressemble si fort au nôtre, avaient eu la douleur de perdre au milieu des révolutions religieuses la moitié de la chrétienté. Les règnes de Léon X, Clément VII, Paul III, avaient été pleins de désastres; l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède, le Danemarck s'étaient presque en même temps séparés de l'Eglise. Adrien V, malgré son austère vertu et l'appui de Charles-Quint, n'avait pu soutenir tant de ruines, et était mort écrasé sous ce pesant fardeau. La Pologne, la France et l'Italie elle-même, minées par le protestantisme, hésitaient entre l'erreur et la vérité. L'Espagne aussi se sentait entraînée sur le bord de cet abîme, où il fallut la main de fer de Philippe II pour l'empêcher de tomber. Telle avait été la première moitié du seizième siècle. La seconde moitié essaya de réparer toutes les ruines, et la vérité reconquit une partie du terrain qu'elle avait perdu. Dieu donna à son Eglise de glorieux papes comme Paul IV, qui avait été l'ami de saint Gaëtan de Thiene et qui arracha l'Italie au protestantisme, saint Pie V, qui gagna la bataille de Lépante par ses prières, Grégoire XIII qui ramena la Pologne, ranima le catholicisme en Allemagne, et faillit reconquérir la Suède et la Russie.

Ce grand Pape avait compris qu'il fallait s'adresser surtout aux générations nouvelles, et partout il fondait des collèges pour y élever de jeunes et courageux défenseurs de la vérité. Il venait de réaliser un des plus chers désirs de saint Ignace, et d'ouvrir le Collège germanique à la jeunesse de l'Allemagne. Afin de lui donner les moyens de combattre avec plus de succès le protestantisme, il créa au Collège romain une chaire de controverses où l'on réfuterait les erreurs de tous les siècles. Cette chaire demandait un homme d'une érudition immense : le général ne trouva que Bellarmin qui pût la remplir, et le proposa au Pape. Grégoire XIII l'accepta.

Dès les premières leçons, la jeunesse romaine s'enthousiasma du savant professeur. On copiait ses controverses et elles circulaient ma-

nuscrites dans le reste de l'Italie. Les étrangers qui étudiaient à Rome les envoyèrent en France et en Allemagne, et bientôt elles se répandirent dans toute l'Europe. De tous les pays catholiques on écrivait au général pour le prier de les publier. Bellarmin s'y refusa d'abord, mais ses supérieurs imposèrent silence à sa modestie par des ordres formels. Le premier volume parut en 1581 et fut dédié à Sixte-Quint, successeur de Grégoire XIII; le second deux ans après, et le dernier neuf ans plus tard, sous le règne de Clément VIII qui en accepta la dédicace. Nous dirons bientôt les causes qui en avaient fait différer la publication.

L'apparition de ce magnifique ouvrage, de cette réfutation si claire, si savante des erreurs de tous les siècles, et par conséquent du protestantisme qui les résumait toutes, fut un coup de foudre pour l'hérésie. En le lisant, Bèze ne put s'empêcher de s'écrier : *Nous sommes perdus; ce seul livre renverse toute la réforme.* En Allemagne, en France, en Angleterre, en Ecosse, dans le nord de l'Europe, les ministres protestants se crurent frappés à mort. De tous côtés on essaya des réfutations impuissantes : en Angleterre, on fonda un collège dans le seul but de répondre à Bellarmin, et on lui donna le nom glorieux de Collège Anti-Bellarminien. A Oxford et à Cambridge on créa une chaire des controverses. Elisabeth, furieuse de voir sa réformation menacée par un seul homme, n'en voulut permettre la lecture qu'aux docteurs de l'anglicanisme, et défendit de le conserver *sous peine de mort.* On le lisait cependant, mais en cachette et avec les plus grandes précautions : ce qui fit dire à un libraire anglais, que le livre de ce Jésuite lui avait valu plus d'argent que tous ceux des ministres et des prédicateurs anglicans.

Les effets que produisit ce livre furent admirables : un nonce qui revenait de Cologne rapporta que des pasteurs allemands s'étaient convertis avec tout leur troupeau. Le pieux duc Guillaume de Bavière, heureux de voir tant de conversions, écrivait à Bellarmin : « Je vous porte envie pour les nombreuses conquêtes que vous faites à la gloire de l'Eglise en ces contrées. Ah ! si vous saviez combien vous avez engendré d'enfants spirituels à Jésus-Christ ! » Ce prince commença même la traduction des controverses pour les faire pénétrer jusque dans le peuple. Le cardinal du Perron les fit aussi traduire en français, et tout savant homme qu'il était, lui qui avait tant contribué au triomphe du catholicisme en France et à la conversion de Henri IV, il se plaisait à consulter Bellarmin dans les questions difficiles en disant : « Allons au maître, *Eamus ad magistrum.* »

Ne sachant comment réfuter un écrit, où les opinions du protes-

tantisme étaient exposées dans tout leur jour avec une clarté, une force que les docteurs de la réforme étaient obligés de reconnaître, n'ayant rien à répondre aux raisons victorieuses par lesquelles Bellarmin les avait mis en poussière, les ministres protestants, furieux des pertes qu'ils éprouvaient, eurent recours à la calomnie. Ils répandirent le bruit que Bellarmin, après s'être converti au protestantisme, avait été emprisonné et tué dans sa prison par ordre du Pape. Cette singulière nouvelle courut la moitié de l'Europe, et on en fit des réjouissances publiques en Angleterre et en Ecosse. Dans le nord de l'Allemagne, on inventa une autre fin de Bellarmin, non moins tragique. Bellarmin devenu vieux, écrasé par le remords des crimes qu'il avait commis, s'était enfui à Lorette pour décharger sa conscience dans le sein d'un pénitencier de cette ville. Cet homme, effrayé des assassinats, des abominations de tout genre qui lui étaient révélés, aurait refusé d'entendre sa confession, et Bellarmin serait mort dans le désespoir et l'impénitence finale, laissant après lui le récit de sa vie monstrueuse qu'il avait écrite pour se confesser. C'est ce récit qui était tombé dans les mains des ministres protestants, et que l'on répandait pieusement en Allemagne, en Hollande, en Pologne sous ce titre attrayant : *La fidèle et véritable histoire de la mort désespérée de Robert Bellarmin, Jésuite.*

Il y avait en ce temps, aux portes de Dantzic, un couvent nommé l'abbaye d'Olive. Un jour, quelques sénateurs de la ville vinrent visiter le prieur.

— Mon révérend père, lui dirent-ils, nous vous apportons une triste nouvelle : le fameux Bellarmin est mort, et bien tristement.

— Cela n'est pas possible, dit le prieur.

— Voyez plutôt, dirent les sénateurs qui étaient protestants et se réjouissaient de lui apprendre cette agréable histoire.

Et ils lui remirent le petit livre de la mort désespérée de Robert Bellarmin.

— Voilà qui est bien singulier, dit le prieur : Bellarmin n'est pas un vieillard, c'est un tout jeune homme ; il n'avait que trente-quatre ans quand il fut nommé professeur de controverses, et il n'y a pas bien longtemps de cela.

En ce moment-là même un juif de la ville entra chez le prieur. Ce juif précisément arrivait de Rome.

— Voilà, dit le prieur, un homme qui pourra nous donner des nouvelles de Bellarmin. Vous avez dû entendre parler de ce Jésuite qui fait tant de bruit, dit-il au juif ; est-il vivant, est-il mort ? Que dit-on de lui à Rome ?

— Il n'y a pas encore trois mois que j'étais à Rome, répondit le juif ;

j'y ai vu souvent celui dont vous me parlez ; il se porte à merveille, et si tous les catholiques vivaient comme lui, il n'y aurait plus de juifs au monde.

Un protestant qui revenait d'Italie avait déjà fait la même réponse dans une circonstance presque semblable. On raconta ces deux histoires à Bellarmin qui dit en riant : « Voilà deux témoignages pour ma canonisation : celui d'un hérétique et celui d'un juif ; il ne me manque plus que celui d'un ture pour être saint. »

Pendant qu'il remplissait le monde du bruit de son nom et consolait l'Eglise par un si éclatant triomphe de la vérité, le savant professeur cachait sa gloire sous les vertus du plus humble religieux. Il obéissait à un mot de ses supérieurs comme à un ordre de Dieu. Amateur de la pauvreté, il ne possédait qu'un reliquaire, et il le donna pour n'avoir plus rien à lui. Avec ses frères il était bon et simple comme un enfant. Aux récréations, il se plaisait à les amuser par des récits intéressants, il aimait la musique et leur chantait des airs religieux qu'il faisait. Il visitait tous les malades, les consolait par de tendres paroles, enviait le bonheur qu'ils auraient d'être bientôt avec Dieu. On le chargea de diriger les jeunes religieux de la compagnie : il s'attacha à eux comme un père à ses enfants ; il les révérait comme des anges. Parmi ces jeunes gens se trouvait saint Louis de Gonzague. Bellarmin l'aimait par-dessus tous les autres. C'est lui qui reçut sa confession générale, et quand il fut mort, il déclara que ce saint jeune homme n'avait jamais souillé l'innocence de son baptême. Plus tard, quand il fut cardinal, dans la congrégation où on discuta sa béatification, il montra si bien la pureté de sa vie, et son amour de la pénitence, que le décret fut emporté tout d'une voix. Dans son testament, il exprima le désir d'être enterré aux pieds de ce jeune saint. Dans sa plus extrême vieillesse, le souvenir de ses vertus lui arrachait encore des larmes.

Mais bientôt Bellarmin fut enlevé à ses douces études, à cette vie cachée qu'il aimait tant. Sixte-Quint, qui se connaissait en homme, voulut l'employer dans les fonctions publiques. Il allait envoyer un légat en France, le cardinal Cajetan, pour diriger la Ligue et soutenir le catholicisme dans ce royaume si profondément divisé : Bellarmin fut choisi pour accompagner le cardinal en qualité de théologien de la légation.

V.

Henri III venait de mourir, laissant le trône à un prince protestant. D'après le droit naturel et les anciennes constitutions du royaume, le

sceptre de saint Louis ne pouvait tomber entre des mains hérétiques. Comment un roi égaré eût-il pu montrer à ses peuples le chemin de la vérité, et qui eût osé lui faire prêter à son sacre le serment de défendre la religion catholique? La Ligue a valu à la France l'abjuration de Henri IV. Sans la résistance qu'elle lui opposa, jamais ce grand homme, tout occupé de sa gloire et de ses plaisirs, n'eût voulu approfondir les questions de religion. La papauté, qui approuva et soutint la Ligue, défendait donc en cela les vrais intérêts de la France et du catholicisme. Aucune passion personnelle ne s'y mêla. Du jour où l'on put espérer le retour du roi, Sixte-Quint se montra disposé à la paix. Malgré les intrigues de l'Espagne, Clément VIII accomplit bientôt cette grande réconciliation. Si nous sommes restés le plus grand peuple catholique, nous devons cette gloire au courage de nos pères et à l'appui de la papauté.

Le légat partit de Rome sur la fin de l'année 1589. Dans toutes les villes catholiques où il passa, on lui rendit des honneurs extraordinaires. **Bellarmin y eut une large part.** Chacun voulait voir l'illustre auteur des *Controverses*. Jusqu'à Dijon, le voyage s'accomplit sans trop de périls. Arrivé dans cette ville, le légat apprit que les protestants tenaient la campagne aux environs. Ne sachant s'il devait attendre une escorte ou poursuivre sa route, on raconte qu'il consulta Dieu de cette façon. Il mit dans le calice, après la sainte Messe, deux billets sur l'un desquels était écrit : *Il faut partir*, et sur l'autre : *Il ne faut pas partir*; puis il invoqua le Seigneur, et tira l'un des billets. Il prit celui qui lui défendait de partir et resta. Le lendemain on apprit que le comte de Tavannes lui avait tendu une embuscade où il serait infailliblement tombé. Le comte avait promis à Henri IV de lui amener le légat. La légation attendit donc à Dijon une escorte que le duc de Lorraine lui envoya, et avec laquelle elle arriva à Paris le 20 janvier 1590.

L'entrée du légat se fit avec une grande pompe. Toute la bourgeoisie vint à sa rencontre; on le conduisit sous un dais magnifique jusqu'à son hôtel. Mais bientôt Henri IV vint assiéger la ville, et la famine décima Paris. La charité du légat fut admirable. Il distribua au peuple, par les mains de Bellarmin, tout l'argent qu'il possédait; il vendit ses meubles et sa vaisselle pour acheter et donner du pain.

Le cardinal Cajétan était plein de zèle pour la Ligue : Bellarmin voyait plus loin. Ce génie pénétrant devina sans peine que les troubles ne pouvaient avoir d'autre fin que le retour de Henri IV à la religion catholique, et il refusa d'entrer dans aucune des intrigues espagnoles pour l'élection d'un nouveau roi. Il assistait à toutes les réunions des chefs de la Ligue,

mais comme théologien seulement. Il donnait son avis sur les points de doctrine, et se taisait sur tout le reste. Quand on voulut élire un roi, il se tint dans un silence plein de fermeté. Le président Séguier, père du chancelier Séguier, admira beaucoup cette sage retenue, et en parlait souvent, dans la suite, à la cour de France. Sixte-Quint, en effet, comprit aussi qu'il ne fallait pas détrôner mais essayer de toucher Henri IV. Il blâma Cajétan de s'être avancé si loin. Le cardinal tomba dans sa disgrâce. Heureusement pour lui, Sixte-Quint mourut lorsqu'on s'y attendait le moins. Quand le cardinal reçut la dépêche qui lui annonçait cette mort imprévue, il dit à Bellarmin avant de l'ouvrir : Que nous apporte ce courrier? — Il vous apporte la mort du pape, répondit le saint religieux. Le cardinal ouvrit les dépêches : le pape, en effet, était mort.

Ils quittèrent donc Paris et revinrent à Rome. En passant à Metz, Bellarmin fut attaqué de la dyssenterie, et les soins du légat purent à peine le sauver. A Rome, on s'occupait alors d'une édition de la Vulgate que le concile de Trente avait ordonnée, et que Sixte-Quint venait de préparer. Sur le point de la publier, le pape reconnut de grossières fautes d'impression, et fit recommencer le travail. Son successeur, Grégoire XIV adjoignit Bellarmin à la congrégation de cardinaux qui en était chargée. Ce pesant fardeau retomba donc sur Bellarmin qui, du reste, par sa connaissance de l'hébreu, était plus que personne en état de juger de ces matières. Déjà, sous Sixte-Quint, il avait fait la préface de l'édition que celui-ci préparait. Son travail ne put être achevé que sous Clément VIII, et c'est à Bellarmin que nous devons l'édition de la Bible dont nous nous servons aujourd'hui.

Le général Acquaviva, un des plus grands hommes de la compagnie, nomma Bellarmin recteur du Collège romain. Bellarmin avait alors cinquante ans. Il se fit aimer de tous ses religieux par sa douceur, sa piété, le soin qu'il prenait d'eux. Toutes les semaines il les réunissait, et s'il avait quelque reproche à adresser, ses larmes le leur apprenaient seules. Après ses trois années de rectorat, il fut envoyé à Naples comme provincial. Il parcourut sa province, s'occupant de tout avec un soin minutieux. Partout on fut charmé de son aménité, de sa politesse exquise. Les autorités civiles lui rendaient, à son grand regret, tous les honneurs dus à la plus illustre renommée du siècle. Dans une petite ville de la Calabre, la jeune noblesse monta à cheval et vint au-devant de lui. Bellarmin les remercia gracieusement, et les pria de le laisser entrer en ville sans aucune pompe. Mais il fut entouré et mené malgré lui à l'hôtel qu'on lui avait destiné. Là les magistrats de la ville l'attendaient

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement. Plus de détails à la dernière page.

au milieu de la bourgeoisie et d'un peuple immense. Il fut accueilli au bruit de la mousqueterie et des acclamations de la foule. Emu de cette réception presque royale, Bellarmin demanda, les larmes aux yeux, qu'on le laissât prendre un logement plus modeste : il lui fallut subir jusqu'au bout le triomphe qui lui avait été préparé ; mais il se hâta de quitter une ville où son humilité avait été mise à une si rude épreuve. Dieu le dédommagea bientôt. Un jour qu'il sortait de Tarente, il alla demander l'hospitalité dans un village où personne ne voulut le recevoir. A peine put-il trouver une cabane abandonnée pour y passer la nuit. Ce fut une bonne journée pour Bellarmin qui se réjouit de se rapprocher ainsi de Jésus-Christ dont le premier palais fut une étable.

Cependant le jour était venu où Dieu avait résolu de faire asseoir son humble serviteur parmi les princes de l'Eglise. Le cardinal François Toledo, ce jésuite qui reçut la rétractation de Bayus, et qui aida plus tard à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège, était mort théologien de Clément VIII. Le pape, désireux de remplacer une si grande lumière, de retrouver un si bon conseil, jeta les yeux sur Bellarmin, et le nomma son théologien. Il voulait le loger au Vatican, mais Bellarmin lui demanda en grâce de le laisser dans son couvent où on lui donna une humble et étroite cellule. C'était une dernière épreuve où la compagnie, toujours si sévère, mit encore une fois ce grand mérite. Tout le monde s'en étonna : Bellarmin ne s'en aperçut même pas. Le pape lui ayant demandé s'il était bien logé : « Parfaitement bien, très-saint Père, répondit Bellarmin. »

Au reste la bonté du pape pour lui était sans bornes. Quand il fit le voyage de Ferrare, que ses armes venaient de reconquérir à l'Eglise, il voulut que Bellarmin l'accompagnât. Il lui assigna vingt-cinq écus par semaine pour sa dépense, et s'informait souvent s'il était bien traité. Tous les jours il l'entretenait des affaires de l'Eglise. Il l'avait fait consultant du Saint-Office, il lui donna le titre d'examineur des évêques : tout le monde prévoyait qu'il le ferait bientôt cardinal. Innocent IX en avait eu déjà le désir, que la mort seule l'empêcha d'exécuter.

Clément VIII resta huit mois à Ferrare, où il embellit la ville et fit rebâtir la citadelle. Pendant ce long séjour, le cardinal Baronius, le disciple bien-aimé de saint Philippe de Néri, l'illustre auteur des Annales de l'Eglise, aussi versé dans la science historique que Bellarmin l'était dans la théologie, fit avec lui le voyage de Padoue. Ils allèrent ensemble en pèlerinage au tombeau de saint Antoine, un des plus grands thaumaturges du treizième siècle, lui aussi éloquent disciple d'un plus

grand maître, saint François d'Assise. Pendant le trajet, ces deux saint amis s'entretenaient de leurs études de prédilection, l'Écriture sainte, la théologie, l'histoire, puis, revenant tout-à-coup vers Dieu, ils se disaient quelquefois : Croyons-nous que cette pourpre nous mènera au ciel ? *Crediam-noi che queste porpore ci conduranno al cielo?*

A son retour à Rome, les desseins de Clément VIII sur Bellarmin devinrent évidents pour tous. Un jour qu'il allait à Frascati, il voulut que Bellarmin se tint constamment à la portière de son carrosse, la tête couverte, afin de s'entretenir plus familièrement avec lui. De si grandes marques de faveur ouvrirent les yeux de Bellarmin qui comprit enfin qu'on le ferait cardinal. Une si haute dignité remplit son âme de frayeur. Il alla trouver son général, et le supplia de détourner le pape de cette pensée : lui-même prit la résolution de se jeter aux genoux de Clément VIII lorsque, le 3 mars 1599, le pape fit tout-à-coup une promotion de treize cardinaux, au nombre desquels était Bellarmin, de qui il fit cet éloge : « J'ai choisi celui-ci, parce que l'Église de Dieu n'a pas son pareil en doctrine, et parce qu'il est neveu d'un grand et saint pape à qui je dois cette reconnaissance. »

Bellarmin reçut cette nouvelle comme un coup de foudre. Le marquis Sannesio, qui la lui annonça de la part du saint Père, le laissa baigné de larmes. Quand on le manda auprès de Sa Sainteté, il se jeta à genoux pour la supplier de ne le point forcer d'abandonner sa chère compagnie de Jésus. Le pape lui imposa silence sous peine d'excommunication. Jamais un si grand honneur ne produisit une plus profonde et plus réelle douleur. Il fallut que ses amis le consolassent de la pourpre comme d'un grand malheur qui lui arrivait. Toute la cour romaine, au reste, se réjouit de cette promotion si bien justifiée par un grand mérite. Le cardinal Baronius, qui y avait beaucoup contribué, disait que la pourpre lui pesait moins depuis que son cher et illustre ami la partageait avec lui. La gloire du nouveau cardinal rejaillit jusque sur la papauté qui avait si bien su l'honorer. Les protestants eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer le choix de Clément VIII. Quant aux savants, il semblait que l'élévation de Bellarmin leur fût personnelle. Ce n'est point une grâce, lui écrivait le fameux Juste-Lipse, c'est une justice qu'on vous a faite. Dans toutes les villes d'Italie que Bellarmin avait habitées, on fit, pour son élévation, des réjouissances publiques. Les jésuites s'en affligèrent et s'en enorgueillirent tout à la fois. « Nous le perdons, écrivait Aquaviva à tous les-pères, mais c'est trop de gloire à nous de le perdre pour Dieu de qui nous l'avons reçu et à qui nous le rendons. »

VI.

Le nouveau cardinal choisit le palais le plus rapproché qu'il put trouver de son ancien couvent. De là il entendait la cloche qui appelait les Pères, et suivait de son mieux encore les règles de la compagnie. Il se levait de bonne heure, faisait son oraison, allumait sa lampe en hiver, et travaillait jusqu'à l'heure de la Messe. Il disait lui-même la prière avec ses domestiques, les instruisait, leur faisait réciter le rosaire, les litanies, cherchait par tous les moyens à les sanctifier. Il vivait simplement. Sa table était la moins bien servie de sa maison; il jeûnait trois fois par semaine, et tout l'Avent et le Carême. Le luxe de son mobilier consistait en quatre chaises de velours, dont il se défit comme trop magnifiques, et en une tenture de serge qu'il donna, pendant un hiver où le froid était rigoureux, à des pauvres presque nus qu'il rencontra. « Venez, mes amis, leur dit-il. » Et comme ses domestiques le surprirent enlevant lui-même la tenture de ses appartements, et lui en firent des reproches : « Eh quoi, dit Bellarmin, mes murailles étaient mieux vêtues que ces pauvres gens? Elles n'ont pas froid, elles! »

Tous les ans, au mois de septembre, il faisait une retraite d'un mois au noviciat de Saint-André au Quirinal, où lui-même avait été novice. C'est là qu'il écrivit cinq admirables petits traités spirituels, fruit de ses méditations et de ses lectures. Le premier est intitulé : *Echelle de l'âme vers Dieu par la contemplation des choses créées*, et est dédié au cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII. Le second : *De l'éternelle félicité des saints*, est dédié au cardinal Farnèse, grand ami de la Compagnie. Le troisième est dédié à la compagnie elle-même, et intitulé : *Du gémissement de la colombe, ou Du don des larmes*. Le quatrième est une *Explication des sept paroles de Notre-Seigneur en croix*. Bellarmin le dédia aux Célestins dont il était protecteur. Le dernier enseigne le *Grand art de bien mourir*, et fut offert au cardinal Sforza, allié à Grégoire XIII. Tels étaient les loisirs de ce grand homme. Il se reposait des affaires en pensant à Dieu, éternel repos des saints.

Clément VIII avait en lui une pleine confiance et le consultait sur tout. Il eut un jour la pensée de remplacer, dans les écoles, l'étude d'Aristote par celle de Platon. Bellarmin l'en détourna. « Platon, lui dit-il, a été le philosophe des premiers Pères de l'Eglise, mais il l'a été aussi des premiers hérétiques, et c'est chez lui que les gnostiques ont puisé une partie de leurs doctrines. Origène avait trop aimé Platon : il y

avait pris les idées qui l'égarèrent. Aristote, au contraire, quand il a été une fois dégagé des rêveries des Arabes et de quelques-uns de ses commentateurs, a paru aux plus grands esprits de l'Eglise, Alexandre de Halès, Albert-le-Grand, saint Thomas d'Aquin, sans danger pour la vérité, et Nicolas V en voulut faire à ses frais une traduction qui pût être entre les mains de tous les maîtres de la jeunesse. Clément VIII sut bon gré à Bellarmin de cette franchise. Il renonça à son projet, et disait souvent qu'il avait voulu auprès de lui un homme qui ne craignît point de lui dire la vérité.

Une autre fois il lui demanda une règle de conduite pour la haute position qu'il occupait. Bellarmin lui traça en quelques lignes les principaux devoirs de la papauté : ne point laisser les églises veuves de leurs pontifes, choisir les plus dignes, les obliger à résider, empêcher qu'ils ne cumulent les bénéfices ou qu'ils ne passent trop facilement d'une église à une autre. Clément VIII, en grand pape qu'il était, ne dédaigna pas de reconnaître qu'il s'était trompé quelquefois sur ces points difficiles, et de se justifier là où il croyait avoir agi pour le bien.

Une grande question théologique agitait en ce temps les ordres religieux, et principalement les jésuites et les dominicains. Le molinisme divisait tous les esprits. La cour de Rome était partagée. Clément VIII, cependant, et une partie du sacré Collège, penchaient pour les dominicains. Bellarmin soutint avec courage ce qu'il croyait la vérité. Il mit les adversaires du molinisme au défi, et personne n'osa répondre à ce redoutable athlète. Le pape, fatigué de ces discussions, dit un jour à Bellarmin qu'il voulait en finir et terminer la question. Le cardinal l'engagea de l'examiner encore. « Non, dit le pape, j'y suis résolu. — Vous y êtes résolu, dit Bellarmin, et cependant pardonnez-moi si j'ose vous dire que vous n'en ferez rien. — Et qui m'en empêcherait, dit le pape surpris? — Personne, répondit le cardinal; pourtant vous ne le ferez pas. »

Cette réponse fit du bruit. Ceux qui connaissaient la modération de Bellarmin s'en étonnèrent. Le cardinal del Monte, doyen du sacré Collège, lui en parla. « Le pape le peut et le veut, qui l'en empêchera, lui dit-il un jour? — Dieu, répondit Bellarmin; Dieu qui le tirera plutôt de cette vie que de permettre qu'il réalise cette pensée funeste. »

Trois ans après, le pape mourut lorsqu'on s'y attendait le moins. Tout le monde se rappela alors la parole de Bellarmin. Sa fermeté avait atteint son but. Le pape voulut relire encore le livre de Molina et l'annota de sa main, mais il ne décida rien. Sa mort prévint une décision

prématurée. On croit cependant qu'il avait, avant de mourir, abandonné son premier dessein. Peu de temps après sa conversation avec Clément VIII, Bellarmin fut nommé à l'archevêché de Capoue. Ses ennemis y virent une disgrâce : ses amis attribuèrent cette nomination aux instances de Baronius qui connaissait la pauvreté de Bellarmin et le savait hors d'état de soutenir son rang à Rome. Le pape voulut sacrer lui-même le nouvel archevêque. Il le fit le dimanche du Bon-Pasteur, et lui donna presque aussitôt le pallium. Il y avait trois ans que Bellarmin était cardinal. Il quitta Rome avec joie et n'y voulut rester que trois jours après sa consécration. Il passa ces derniers jours au Collège romain pour s'y retremper, comme il le disait, dans l'esprit apostolique, et partit pour Capoue un vendredi de l'an 1602.

VII.

Bellarmin ne fut que trois ans archevêque de Capoue, et en ces trois années, il renouvela la face de son diocèse. Dieu lui avait sans doute révélé le peu de temps qu'il y devait rester, car quand il partit de Rome, il dit à ceux de ses amis qui pleuraient son départ, ou plutôt son exil : « Consolerez-vous ; avant trois ans Dieu me rappellera ici. » Dès les premiers jours de son arrivée à Capoue, il fit dresser le catalogue des archevêques, et après le nom de son prédécesseur qui avait gouverné le diocèse pendant trente années, il fit mettre ces paroles : « Suit Robert Bellarmin qui occupa trois ans le siège de Capoue. »

Aussi ne voulut-il point perdre un seul jour de ces trois précieuses années. Il arriva à Capoue peu avant la fête de l'Ascension. Le jour de la fête, il monta en chaire, et commença d'expliquer les épîtres de la Messe. Il prêcha ainsi constamment tous les dimanches. La première année il expliqua donc les Epîtres, la seconde année les Evangiles, la troisième le Sermon sur la montagne. La foule ne se lassa pas de l'entendre une seule fois. On accourait de Naples à ses prédications, comme autrefois on venait d'Angleterre et de Hollande pour l'entendre à Louvain.

Il y avait, à la cathédrale, quarante chanoines, dont six seulement étaient prêtres. Bellarmin commença par eux la réforme qu'il méditait. Il leur fit si bien comprendre la dignité du sacerdoce, qu'il eut bientôt le bonheur de porter le nombre des chanoines-prêtres jusqu'à vingt, d'en ordonner dix diacres et les dix autres sous-diacres. Il leur donnait l'exemple en tout. Le premier au chœur, il y arrivait dès le milieu de

la nuit, psalmodiait Matines avec eux, chantait la Messe lui-même les jours de fête, et montait ensuite en chaire. L'archevêque de Capoue était en même temps chanoine de sa cathédrale et avait part, à ce titre, aux distributions qui allaient environ à trente ducats. Bellarmin mettait cet argent à part pour ses aumônes particulières. « Il est à moi, disait-il, c'est moi qui l'ai gagné. Et aussitôt qu'il l'avait reçu, il se plaisait à le distribuer lui-même à quelques personnes pauvres qu'il affectionnait. Il fit restaurer et embellir sa cathédrale, rebâtir presque entièrement le palais de l'archevêché.

Il s'occupa ensuite de Capoue. L'amour du jeu y était porté à ce point qu'on y tenait des tables de jeu jusque sur les places publiques et dans les rues. C'était une source de désordres et de ruine pour les familles. Comme les magistrats percevaient un droit sur les maisons de jeu, Bellarmin ne savait trop comment abolir cet usage sans révolter toute la ville contre lui. Il s'adressa au vice-roi, et obtint un édit qui interdisait tout jeu public. Les mœurs gagnèrent à cette sage sévérité. La parole éloquente, les saints exemples de son archevêque firent le reste, et achevèrent la réforme de cette ville jusqu'alors si corrompue.

Bellarmin fit ensuite la visite de son diocèse. Il alla dans toutes les campagnes, et y retournait chaque année. Dès qu'il arrivait dans un village, il réunissait la population et montait en chaire. Si la foule était trop grande, il parlait du haut de quelque colline, ou sur la place publique. Après le sermon, il disait la Messe, distribuait la sainte Eucharistie et administrait le sacrement de Confirmation. Il faisait lui-même le catéchisme, apprenant ainsi aux pasteurs le grand art d'instruire l'enfance en l'intéressant. Il visitait les malades du village, les secourait, les consolait. Aussi était-il adoré de tous ces pauvres gens. Ses prêtres avaient pour lui un amour qui égalait leur vénération. Bellarmin les traitait comme un père. Savait-il que l'un d'eux dût venir à Capoue, il le priait de descendre à l'archevêché où il donnait à tous l'hospitalité la plus généreuse. Il lui arrivait quelquefois d'aller chercher lui-même les ecclésiastiques qui se trouvaient de rencontre dans la ville pour les inviter à sa table. Tous les ans il réunissait ses prêtres en synode, pour dresser de sages règlements et leur donner des conseils. Il leur prêchait d'exemple, faisant devant eux le catéchisme dans la cathédrale aux enfants de Capoue. Une cure était-elle vacante, il assemblait ceux qu'il croyait le plus capables de la remplir, et la donnait au concours. Il avait eu soin d'assurer une retraite aux prêtres âgés ou

infirmes, et pour recruter les rangs du sacerdoce, il faisait élever à ses frais un grand nombre d'enfants de familles pauvres, en qui il remarquait des dispositions religieuses.

De si précieux exemples eurent une heureuse influence sur les diocèses voisins. Les évêques de la province de Capoue se réunirent en concile provincial, et eurent la joie de voir tous les décrets qu'ils portèrent approuvés à Rome.

Ce pays avait, au reste, bien besoin d'une régénération semblable. Le jeudi-saint Bellarmin lavait les pieds à douze pauvres qu'il faisait ensuite habiller à neuf. Il trouva une fois parmi eux un homme de cent ans. Le cardinal se plut à l'entretenir et voulut lui faire réciter le symbole des Apôtres. — Monseigneur, je ne le sais pas, dit le vieillard. — Vous l'avez sans doute oublié, mon ami; à votre âge la mémoire n'est plus sûre. — Non, Monseigneur, repartit ce pauvre homme, je ne l'ai jamais su, on ne me l'a jamais appris. — Bellarmin ne put retenir ses larmes en pensant que pendant tout un siècle il ne s'était pas trouvé un pasteur qui se fût occupé de cette pauvre âme.

Il soulageait les misères corporelles avec non moins de charité que les spirituelles. Il avait chez lui la liste de tous les pauvres de la ville. Quand il rentrait, il les trouvait ordinairement rangés en haie dans la cour de son palais et jusque dans ses escaliers. Son bonheur était de leur faire l'aumône lui-même. Un jour un pauvre faillit le renverser en s'approchant brusquement de lui. Un domestique voulut le jeter à la porte : « Gardez-vous bien de le toucher, cria le cardinal avec animation; ne savez-vous pas que les pauvres sont la prunelle de mes yeux? » Il écrivait à son frère, Thomas Bellarmin : « Je suis le père des pauvres; » et il accomplissait à la lettre les devoirs de cette admirable paternité. Il avait sur sa table une bourse pleine d'argent qu'il faisait remplir aussitôt qu'elle était vide : « Donnez toujours, disait-il à son intendant, c'est le moyen d'avoir toujours de quoi donner. » Un pauvre lui vola trente ducats : touché de remords, il avoua son crime et lui en fit faire des excuses : « Que ne me les demandait-il, répondit Bellarmin, je les lui aurais donnés de bon cœur. » Il fit cadeau de trente écus à un déserteur qui espérait faire sa paix au régiment avec cette somme. L'intendant de Bellarmin lui fit observer que probablement il serait trompé : « Ce n'est point à lui que je les donne, reprit le cardinal, c'est à Jésus-Christ qui ne me trompera point. » Il faisait venir quelquefois les notaires de Capoue pour savoir les noms des prisonniers qui étaient retenus pour dettes, et la somme à laquelle ces dettes se montaient. Quand il avait reçu tous

ces renseignements, si ses ressources le lui permettaient, il allait lui-même à la prison et rendait ces pauvres gens à leur famille. Il visitait souvent les hôpitaux, consolant, soignant les malades. Un jour un curé le vint prévenir qu'il y avait sur sa paroisse un malheureux qui se refusait à recevoir les derniers sacrements. Bellarmin y alla. Il trouva un homme qui se mourait dans le désespoir, laissant trois filles, jeunes, belles, dévouées à la misère et bientôt, peut-être, à la honte. « Mon ami, dit le cardinal, vous pouvez mourir en paix, c'est moi qui serai leur père. » Il les dota, les maria, et le pauvre père, réconcilié avec la Providence, mourut plein de joie. Il prenait souvent dans sa garde-robe pour habiller les pauvres. Quand il lui en venait un qui était presque nu : « Cherchez bien, disait-il à ses domestiques, et vous trouverez parmi mes habits quelque chose qui lui aille : donnez-le lui. »

Dieu ne vit pas sans reconnaissance l'amour de son serviteur pour ses membres souffrants ; il le combla en récompense de dons admirables. Il y avait dans le diocèse quelques personnes possédées du démon : Bellarmin les guérit toutes. Plusieurs malades qui se recommandèrent à ses prières furent guéris également. On raconte de sa puissance sur la nature plusieurs traits charmants qui peignent bien la bonté et la simplicité de ce grand homme. Un jour qu'il se promenait sur les bords du Vulturne, il rencontra des pêcheurs qui lui parurent désolés. Depuis le matin qu'ils jetaient leurs filets, ces pauvres gens n'avaient rien pris. — Ne les retirez pas encore, mes enfants, leur dit l'archevêque ; prenez courage. — Alors, avec une confiance toute divine, il appelle de sa voix et de sa main les poissons du fleuve ; les pêcheurs retirent leurs filets : ils étaient remplis.

Il y avait dans un village des environs de Capoue, un brave homme nommé Salvator, qui tous les ans apportait à Bellarmin un panier de figes délicieuses. Une année, à peu près à l'époque où ce bonhomme venait, le cardinal le rencontra dans la cour de son palais. — Eh bien ! mon ami, dit l'archevêque, vous m'apportez sans doute des figes ? — Ah ! monseigneur, dit cet homme, je ne vous en apporterai plus jamais. Le feu a détruit la plupart des arbres de mon jardin, et entre autre mon pauvre figuier. — Et cet homme se mit à pleurer. Bellarmin, touché de sa peine, lui dit : — Allez le voir, mon ami, vous y trouverez quelque chose. — Hélas ! monseigneur, c'est bien impossible : c'est aujourd'hui un tronc desséché, calciné par le feu. — Allez-y toujours, reprit le cardinal. — Cet homme retourna aussitôt chez lui, et quelle ne fut pas sa surprise en retrouvant son figuier verdoyant, portant comme à l'ordinaire des fruits

magnifiques. Il en cueillit aussitôt un panier et le porta plein de joie au saint archevêque à qui il attribuait ce miracle.

Le bruit de tant de vertus arriva bientôt aux oreilles de Clément VIII, et ranima l'ancienne affection qu'il avait eue pour Bellarmin. Il lui écrivit avec une grande bonté; mais Bellarmin ne devait plus le revoir en ce monde, et le saint cardinal ne l'ignorait pas. Il arriva en ce temps à Capoue des dames de la plus haute noblesse, qui allaient à Naples pour une alliance de famille; Bellarmin, qui les connaissait, les envoya saluer à l'hôtel où elles étaient descendues. L'officier de sa maison qu'il avait chargé de ce soin, croyant entrer dans les intentions de son maître, leur exprima tout le regret qu'il avait de ce qu'elles eussent choisi un autre logis que l'archevêché. — Eh bien ! au retour, dirent ces dames, nous irons lui demander l'hospitalité. — L'officier, tout joyeux, rapporta cette promesse au saint archevêque. — Vous m'avez mis dans un grand embarras, lui répondit Bellarmin; vous auriez dû vous rappeler que je me suis fait une loi de ne loger aucune femme dans ma maison. — Il réfléchit un instant, et ajouta : — Mais quand doivent-elles repasser à Capoue ? — Dans six semaines environ, monseigneur, répondit l'officier. — Oh ! alors, me voilà tranquille, reprit Bellarmin en souriant; car dans six semaines je ne serai plus à Capoue.

Quelques jours après, en effet, on apprit la mort de Clément VIII, et Bellarmin fut appelé au Conclave. Il monta en chaire pour faire ses adieux à son peuple. « Je vais à Rome, leur dit-il, et je sais que je ne vous reverrai plus. » A ces mots, des sanglots éclatèrent par toute l'immense cathédrale, et Bellarmin lui-même ne put se défendre de mêler ses larmes à celles de ce peuple qu'il avait tant aimé.

Le lendemain, tout Capoue voulut assister au départ de son archevêque, et lui dire un dernier adieu. Les pauvres remplissaient la cour de son palais, et pleuraient comme on pleure un père. La noblesse, la bourgeoisie, le peuple, confondus ensemble, se jetèrent à genoux pour recevoir encore une fois sa bénédiction. Quand la voiture s'ébranla pour quitter l'archevêché, la douleur ne connut plus de bornes, et il fallut employer une sorte de violence pour lui ouvrir un passage à travers les rangs pressés de la foule. Alors ne pouvant l'arrêter, tous voulurent le suivre, ils l'accompagnèrent au-dehors de la ville aussi loin qu'ils purent aller, et leurs yeux le cherchaient encore, lorsque déjà il avait disparu.

VIII.

Le Conclave s'ouvrit aussitôt; Bellarmin y eut plusieurs voix, mais son saint ami, le cardinal Baronius, faillit emporter tous les suffrages, et cette élection eût comblé les plus chers vœux de Bellarmin. Baronius eut à un scrutin jusqu'à trente-deux voix; il n'y avait plus de doute que le reste du Sacré-Collège ne s'y fût réuni, lorsqu'il reçut l'exclusion de l'Espagne. Léon XI fut alors élu : mais ce pape étant mort presque aussitôt, Bellarmin fut obligé de rentrer au Conclave.

Cette fois, tous les suffrages se portèrent sur lui; c'était, avec Baronius, l'homme le plus éminent du Sacré-Collège; il avait en Europe une réputation immense, et son élection eût rehaussé encore la gloire de la papauté. Henri IV la désirait passionnément. Il savait la conduite modérée que Bellarmin avait tenue à Paris pendant les troubles de la Ligue. Ses amis regardaient son triomphe comme assuré. Pour lui, il ne s'en occupait même pas. Il priait Dieu dans sa cellule de détourner de lui une dignité si redoutable. Et comme ses amis lui reprochaient son indifférence, il leur répondit doucement : « Si pour être pape il fallait lever un fétu de paille, je ne le lèverais pas. »

Un jour que son élection paraissait inévitable, il fit vœu de n'appeler à Rome aucun membre de sa famille, et de n'en élever aucun aux dignités de l'Eglise.

Dieu exauça ses prières, il ne fut point élu. Plus tard on lui montra une relation du Conclave, où l'on disait que son air trop simple avait détourné quelques cardinaux : il prit le papier en souriant, et écrivit au bas : Heureuse simplicité qui m'a délivré d'un si grand fardeau !

Le nouveau pape, Paul V, le retint à Rome pour s'éclairer de ses conseils. En vain Bellarmin, qui recevait de Capoue les lettres les plus touchantes, voulut-il revoir son cher troupeau. Le pape ne le lui permit pas, de peur qu'il ne revînt jamais. Il lui offrit de choisir un coadjuteur et de conserver les revenus de l'archevêché qui allaient à dix mille ducats; mais Bellarmin refusa de garder la dot de son épouse après s'en être séparé. Il donna sa démission, ne se réserva aucune pension; et comme le pape lui avait laissé le choix de son successeur, malgré les instances de sa famille qui lui proposait un de ses neveux entré déjà dans l'Eglise, il choisit un étranger qu'il crut plus digne, voulant à la fois et remplir son devoir et donner à son peuple un dernier témoignage d'affection.

Deux grandes affaires occupèrent surtout Bellarmin pendant son séjour

à Rome, le différend avec Venise et sa discussion avec le roi Jacques I^{er}.

Depuis longtemps Venise nourrissait des préjugés contre l'Eglise. Son aristocratie, riche et nombreuse, maîtresse du gouvernement, supportait avec peine l'indépendance du clergé. C'était une ombre de liberté qu'elle voulait étouffer dans un Etat où toute autre liberté avait disparu.

Venise enviait la situation des pays protestants, où les deux pouvoirs politique et religieux sont concentrés dans la main du gouvernement.

Elle avait encouragé toutes les tentatives de réforme qui s'étaient produites en Italie depuis un demi-siècle. Quand la réforme eut été étouffée par les mesures énergiques de quelques grands papes, elle était restée sourdement hostile à la papauté. Elle jouait en Italie le rôle que remplit la Hollande pendant les deux derniers siècles. Ses presses imprimaient tous les écrits où la religion était attaquée. Elle avait vu avec peine la réunion de Ferrare au domaine du saint Siége opérée par Clément VIII, et sans l'intervention de Henri IV, la guerre eût éclaté plus tôt. N'osant point manifester trop clairement son penchant pour le protestantisme, elle se vit réduite à limiter les libertés de l'Eglise afin de la miner peu à peu. Elle s'attaqua d'abord aux immunités. Elle fit arrêter deux ecclésiastiques dont le jugement ne lui appartenait en aucune façon ; puis, poussant la guerre avec vigueur, elle défendit de construire aucune nouvelle église sans sa permission, non-seulement à Venise où cette défense pouvait être excusée par le peu d'espace dont la ville dispose, mais dans ses Etats de terre ferme ; elle interdit, en outre, toute donation aux établissements pieux sans son approbation, et ne voulut pas même que l'Eglise pût acquérir de nouveaux immeubles sans sa permission.

On voit que ces principes, qui forment le fond du gallicanisme, c'est-à-dire de la domination de l'Etat sur l'Eglise, ne datent pas d'hier. Nous les avons acceptés comme un progrès, et nous leur avons donné notre nom ; mais, il faut le dire pour l'honneur de la France, ce n'est point elle qui les a inventés. Venise elle-même les avait puisés dans les lois d'un des plus habiles et des plus redoutables ennemis de l'Eglise, Frédéric II. La législation de cet ingrat empereur, qui devait tout à la papauté, est toute remplie de restrictions semblables. L'erreur n'est pas très-féconde en moyens d'attaque : elle se répète toujours.

Paul V défendit courageusement le clergé de Venise. Il lança sur la ville une bulle d'excommunication. Mais le clergé s'abandonna lui-même, et les jésuites seuls observèrent l'interdit. En quoi nous voyons combien est admirable l'institution de la papauté. Sans cette tête auguste,

qui sait parler lorsque tout se fait, le clergé vénitien acceptait dans sa faiblesse sa mise en dehors des règles communes de l'Eglise.

Tout en ne voulant point s'y soumettre, le gouvernement vénitien essaya d'amoindrir la grandeur du coup qui le frappait. Il chargea un religieux de l'ordre des servites, Fra Paolo Sarpi, théologien de la République, de justifier les empiétements de l'Etat sur l'Eglise. Ce malheureux religieux, tristement célèbre par son histoire du concile de Trente et par ses liaisons intimes avec les protestants de France, consentit à prêter sa plume pour déchirer sa mère. Bellarmin lui répondit. Il le fit avec un tact, une justesse, une modération dans les termes, une vigueur dans les raisonnements, une charité si touchante qu'il battit ses adversaires sans qu'ils osassent se plaindre.

Henri IV saisit avec empressement cette occasion d'être utile à l'Eglise, et de montrer la sincérité de son retour. Il envoya à Venise le cardinal de Joyeuse qui pacifia tout. Il obtint du sénat une soumission dont on adoucit les formes. L'interdit fut levé. Les jésuites seuls demeurèrent victimes de leur fidélité, et ne purent rentrer à Venise qu'un demi-siècle plus tard. Ils s'en consolèrent aisément, comme des soldats qui savent mourir avec joie pour le triomphe de leur pays.

Le roi Jacques I^{er} avait été l'ami de Bellarmin; il lui avait écrit les lettres les plus bienveillantes. L'Eglise fondait de grandes espérances sur le fils de l'infortunée Marie Stuart : elle espérait qu'il protégerait en Angleterre et en Ecosse la religion dans laquelle sa mère avait voulu mourir; mais Jacques I^{er} n'était ni un homme de cœur, ni un homme de génie, ce n'était qu'un savant. Ceux qui l'avaient élevé n'en avaient point fait un prince, ils en avaient fait un théologien. Il exigea de tous ses sujets catholiques ce funeste serment du *teste*, aboli seulement de nos jours, et qui a fait pendant plus de deux siècles, de tous ceux qui tenaient à la religion de leurs pères, les ilotes de la Grande-Bretagne.

Il y avait alors un archiprêtre, nommé Blacwell, qui était considéré comme le chef de tous les catholiques anglais. Ce vieillard, intimidé par la persécution, séduit par quelques adoucissements apportés en sa faveur à la formule du *teste*, prêta le serment. C'était une sorte d'apostasie, et les résultats en furent déplorables. Bellarmin, qui était en relation avec cet infortuné vieillard, lui écrivit aussitôt pour lui découvrir le piège où il était tombé, et lui montrer l'étendue de sa faute. La lettre eut un grand retentissement en Angleterre, où le nom de Bellarmin était si connu. Elle devint la règle des catholiques anglais.

Irrité de voir ses mesures déconcertées par le cardinal, le roi voulut

lui répondre lui-même. Il écrivit en latin un ouvrage de théologie, où il ne mit pas son nom, mais où tout le faisait deviner. Bellarmin entreprit la réfutation de cet ouvrage, et il y réussit sans peine. L'homme qui avait mis en poussière les objections des hérétiques de tous les siècles, n'eut pas de peine à confondre la misérable polémique de Jacques I^{er}. Plus la victoire fut complète, plus le roi se sentit outragé. Il avoua alors hautement l'ouvrage qu'il avait publié, et se plaignit à tous les princes de l'Europe de l'injure que l'on faisait en sa personne à toutes les têtes couronnées. Bellarmin répondit à son tour, en publiant son Apologie. Il n'y avait eu dans son premier écrit rien d'outrageant pour la majesté royale. Il n'avait cru battre qu'un théologien, et il l'avait battu. Sa dignité d'ailleurs allait, en ce temps, de pair avec celle des rois, et Jacques I^{er} pouvait n'avoir pas même l'honneur d'être réfuté par un prince de l'Eglise, le neveu et l'allié de plusieurs papes, le plus savant homme de son siècle.

En même temps qu'il s'occupait de ces deux grandes affaires au profit de l'Eglise, il en menait à bonne fin deux petites qui n'étaient pas cependant sans difficultés.

L'évêque de Lucques était depuis longtemps séparé de son troupeau. Il s'appelait *Guidiccione*, et était neveu d'un cardinal de ce nom, son prédécesseur sur le siège de Lucques. Il avait eu avec le sénat de cette République des différends qui le forcèrent de quitter son siège. En vain avait-on employé les plus habiles négociateurs pour le réconcilier avec son peuple; l'animosité était trop grande pour qu'un rapprochement pût avoir lieu. Mais là où avait échoué la plus fine diplomatie, la bonté et la sainteté de Bellarmin réussirent presque sans peine. Il fit comprendre aux envoyés du sénat la faute qu'ils avaient commise en chassant celui qui, après tout, était leur père, et à l'évêque la nécessité de pardonner. *Guidiccione* rentra à Lucques à la grande joie de tout son peuple, et toutes les discordes furent oubliées.

Montepulciano, sa patrie, eut un instant Bellarmin pour évêque. L'Evêque de Montepulciano avait été choisi par le pape pour exercer la nonciature en France dans une circonstance importante. Il pria Bellarmin de se charger de son troupeau pendant son absence. Bellarmin y consentit à la condition qu'il n'aurait point la charge des âmes, mais simplement le soin officieux du diocèse. Le pape agréa cette condition, et en ajouta une autre qui était que Bellarmin ne quitterait jamais Rome pendant cet épiscopat intérimaire. Le cardinal administra donc son nouveau diocèse du fond de son palais, et il sut y mettre une régu-

larité, un ordre qui le firent bénir de tous ses compatriotes. Il donna à la cathédrale, par l'adjonction de nouveaux bénéfécés, une splendeur dont elle avait besoin pour l'exercice du culte. Enfin il ne laissa à ses administrés d'autre regret que celui de n'avoir point revu l'illustre compatriote à qui ils devaient tant de bienfaits.

Telles furent les occupations de Bellarmin pendant ses dernières années. Son temps se partageait entre les congrégations dont il était membre et ses affaires extérieures. Jusqu'à la veille de sa mort il fut d'une assiduité aux congrégations que les cardinaux ne se lassaient point d'admirer dans un homme d'un si grand âge. Jamais il ne s'y prévalut de ses connaissances si vastes et si profondes pour imposer ses opinions ; il disait quelquefois : *Non judico Dominos meos*, je ne juge pas mes maîtres. Il y était cependant écouté comme l'oracle de l'Eglise, et longtemps après sa mort il suffisait de rappeler ses sentiments sur un objet pour obtenir l'assentiment des congrégations.

Il eut avant de mourir le bonheur d'y faire décider deux affaires auxquelles il s'intéressait particulièrement. La première fut la béatification d'une sainte religieuse de Montepulciano de l'ordre de saint Dominique. Bellarmin avait la plus grande confiance dans la protection de la bienheureuse Agnès, et il eut la joie de voir son culte établi par lui dans sa patrie.

La seconde fut l'approbation des Dames de la Visitation. La congrégation faisait quelques difficultés d'approuver leur règle, parce qu'elle ne portait que des vœux simples, et qu'elles ne devaient point d'abord être cloîtrées. Saint François de Sales, leur fondateur, en écrivit au cardinal Bellarmin. Depuis longtemps ces deux grands et saints personnages se connaissaient et s'aimaient en Dieu. Saint François de Sales n'appelait pas Bellarmin autrement que le grand cardinal. Il disait de lui que c'était un homme qui savait tout, excepté le mal, et il s'étonnait des montagnes de livres qu'il avait dû parcourir pour composer ses savants écrits. De son côté Bellarmin faisait une si grande estime de l'évêque de Genève qu'il manifestait hautement son désir de le voir prendre place dans les rangs du sacré Collège. Une affaire proposée par saint François de Sales, appuyée par Bellarmin, ne pouvait manquer de réussir : les Dames de la Visitation furent approuvées.

C'était un des derniers services que Bellarmin devait rendre à l'Eglise. Sentant que son heure approchait, il voulut se recueillir avant de paraître devant Dieu. Le 16 août 1621, il se retira de la cour pour s'enfermer au noviciat de Saint-André. C'est là qu'il avait commencé sa carrière,

qu'il était allé se retremper chaque année, c'est là qu'il voulut mourir. Il avait dans le royaume de Naples un saint et vieil ami nommé Bernardin Réalin. Il l'avait connu dans le temps qu'il était provincial de ce royaume. Il le fit prévenir de sa mort prochaine, et ce saint vieillard, qui avait quatre-vingt-six ans, s'en réjouit avec lui, espérant bientôt lui être réuni dans le sein de Dieu.

IX.

Bellarmin avait toujours eu une grande dévotion en saint François d'Assise. Il était né le 4 octobre, jour de sa fête, et il portait son nom. Dans sa jeunesse, il avait fait le pèlerinage de l'Alvernia, ce calvaire où saint François reçut les sacrés stigmates. Depuis il était allé prier au grand tombeau d'Assise. Il avait travaillé à l'office de la fête des Stigmates, et désirait fort mourir ce jour-là pour être présenté par son saint patron dans le ciel. Il le disait souvent à ses amis : « Je mourrai le jour de la fête des Stigmates. »

Il y mourut en effet. Il tomba malade dans les premiers jours de septembre. Aussitôt que cette nouvelle se répandit dans Rome, tout le sacré Collège accourut à Saint-André. On avait pour lui une telle vénération que tous ceux qui le visitaient, même les cardinaux, lui demandaient à genoux sa bénédiction. Le pape, ce n'était plus Paul V, mais Grégoire XV, le vint voir aussi. A la vue du souverain Pontife, Bellarmin s'écria : Qui suis-je, très-saint Père, pour que Votre Sainteté m'honore de sa visite ?

— Je voudrais vous la faire, dit le pape, en une meilleure occasion ; votre mal m'afflige, mais votre patience et votre résignation me consolent. Je prie le Seigneur de vous rendre une vie qui m'est si chère.

— Elle n'a été que trop longue, reprit Bellarmin ; me voici sur la fin de ma soixante-dix-neuvième année ; je ne désire plus de vivre, mais seulement de faire la volonté de Dieu jusqu'au dernier soupir de ma vie. C'est à Votre Sainteté, si nécessaire à l'Eglise, que conviennent mes années et encore de plus longues.

— Ce sont vos mérites et non pas vos années que je souhaite, répartit le pape en lui tendant les bras pour l'embrasser ; il le fit deux ou trois fois, et, demeurant quelque temps serrés ensemble, ils pleurèrent l'un sur l'autre, et firent des vœux mutuels pour se revoir dans l'éternité.

Après quoi, ajoute l'historien du cardinal, le pape se retira le cœur

serré, et il se trouva, s'étant retiré, accompagné de fort peu de personnes; car presque toute sa suite était restée aux pieds du saint cardinal.

Dès que la nouvelle de la mort prochaine de Bellarmin se répandit dans Rome, ce fut un deuil général. Le peuple, qui faisait l'expérience de sa bonté depuis vingt années, l'aimait comme un père et le vénérât comme un saint. On s'abordait dans les rues en se demandant des nouvelles du cardinal; on entourait son médecin; partout sur son passage on l'interrogeait avec tristesse. La foule se pressait aux abords de Saint-André. Toute la noblesse de Rome y accourut. Les ambassadeurs vinrent s'agenouiller au pied du lit de Bellarmin, et lui demander sa bénédiction pour leurs maîtres.

Quand on lui annonça qu'il n'y avait plus d'espoir, il dit seulement : « O la bonne nouvelle, nous irons dans la maison du Seigneur, *in domum Domini ibimus.* » Son testament était fait depuis le 13 janvier de cette année où il savait qu'il devait mourir. Il laissa au *Gesu* le peu de biens qu'il avait. La compagnie étant sa mère, il voulut qu'elle héritât de son enfant. Il donna à sa famille quelques souvenirs d'affection, et distribua entre plusieurs églises les chasubles qu'il avait. Craignant que sa succession ne s'élevât pas de beaucoup au-delà des cinq cents écus que les héritiers d'un cardinal doivent payer quand on leur remet l'anneau d'or qui lui avait été donné avec la pourpre, à sa promotion, il fit demander au pape l'abandon de ce droit, et le pape, sachant combien il était pauvre, le lui accorda volontiers.

Le 10 septembre, il protesta solennellement qu'il mourait dans la foi de la sainte Eglise catholique; il fit écrire cette protestation comme un dernier témoignage de la sincérité de ses convictions, et la fit signer par les personnes qui étaient présentes.

Il avait une fièvre double-tierce d'une violence extraordinaire pour un homme de cet âge; les médecins essayèrent de diminuer la force du mal en lui mettant des sangsues aux oreilles. On reçut avec soin le sang qui coulait dans des linges, que les assistants se partagèrent avec vénération comme de précieuses reliques.

Le 14, il se trouva si affaibli que les médecins crurent qu'il allait mourir. Bellarmin s'en aperçut à la tristesse peinte sur tous les visages, il les rassura comme un homme assuré que son heure n'était pas encore venue. En effet, quoique la vie semblât épuisée en lui, il vécut encore, par une sorte de prodige, jusqu'au 17 qui était le jour de la fête des sacrés Stigmates de saint François d'Assise.

Il avait reçu le saint Viatique dès les premiers temps de sa maladie , et malgré les efforts de ses amis , il s'était levé , et s'était jeté à genoux pour recevoir son bon maître. Il avait fait demander au pape l'indulgence plénière , et quand on la lui donna , découvrant sa tête vénérable , il avait essayé de s'incliner pendant qu'il récitait le *Confiteor*.

Tous ces devoirs étant accomplis , le vendredi matin il commença de crier à Dieu miséricorde en récitant le *Miserere*. Tous les novices et plus de cent pères de la compagnie accourus pour être témoins de la mort de ce grand et saint cardinal , s'agenouillèrent au pied de son lit et joignirent leurs prières aux siennes. Alors prenant son crucifix , il le baisa tendrement , et , après avoir prononcé une dernière fois les noms de Jésus et de Marie , il expira.

Son corps fut mis dans un carosse et porté au *Gesu*. On l'exposa dans l'oratoire de la congrégation de l'Assomption , de laquelle il avait fait partie. Une foule immense se rendit à ses obsèques. Dans toute l'église on n'entendait que ces paroles : Ah ! le saint cardinal ! Le pape envoya ses gardes pour maintenir un peu d'ordre dans une si grande multitude. Chacun se pressait afin de contempler encore une fois le visage du serviteur de Dieu. Tous voulaient faire toucher à son corps un chapelet ou quelque médaille. Pour éviter un plus grand tumulte , les gardes furent obligés de prendre au bout de leurs hallebardes les masses de chapelets qu'on leur tendait , et de les faire toucher au corps du cardinal. On pense qu'ils en reçurent ainsi plus de vingt mille.

Selon l'usage de ce temps , Bellarmin était exposé dans son cercueil , revêtu de ses habits pontificaux. Après l'office , la foule fit irruption , et , malgré les gardes , s'empara de la mitre et du chapeau qui furent aussitôt divisés en des milliers de morceaux et conservés comme des reliques. Sans l'emploi de la force armée , on l'eut entièrement dépouillé , tant la conviction de sa sainteté était profonde dans le peuple.

Quand la foule fut retirée , les princesses romaines et un grand nombre de membres de la noblesse vinrent vénérer à leur tour le saint cardinal. On reporta ensuite le corps à la sacristie , où il fut mis dans un cercueil ordinaire et déposé dans le caveau commun des pères de la compagnie , ainsi qu'il l'avait expressément demandé. Plus tard le corps de Bellarmin fut placé dans le tombeau qui avait servi à saint Ignace , à droite du grand autel. Dix jours après on lui fit un service solennel où son oraison funèbre fut prononcée. Le cardinal Farnèse , qui l'avait aimé et qui portait à la compagnie une grande affection , lui fit élever

par le célèbre Bernini un mausolée magnifique sur lequel il fit graver cette inscription :

ROBERTO
 CARD. BELLARMINO
 POLITIANO
 E SOCIETATE
 JESU
 MARCELLI II.
 P. M. SORORIS
 FILIO
 ODOARD.
 CARD. FARNESIUS
 SUI ERGA VIRUM
 QUEM PATRIS LOCO
 SEMPER COLUIT
 AMORIS NUNQUAM
 MORITURI
 MONUMENTUM
 POSUIT.
 OBDORMIVIT
 IN DOMINO
 ANNO SALU. MDCXXI.
 ÆTATIS LXXIX.

X.

Le cardinal Bellarmin était d'une taille au-dessous de la moyenne, mais bien prise, et il se tenait avec une certaine majesté. Sa tête était forte; son front large et spacieux annonçait tout son génie. Il avait le nez long et aquilin, des yeux vifs et brillants; toute sa physionomie était empreinte d'un grand esprit. Sa bouche, bien proportionnée et souriante, lui donnait un air gracieux; il avait le teint vermeil; ses cheveux, autrefois noirs et blanchis par le temps, donnaient à sa figure un aspect vénérable.

Le cardinal de Vérone le peignait en deux mots : C'est, disait-il, le plus petit et le plus grand homme qu'il y ait dans le monde, *Il maggior piccolo che sia al mondo.*

Jamais, depuis nos saints docteurs, tant de science ne s'était trouvée unie à tant de vertus. Ses contemporains le regardaient comme un Père

de l'Eglise. Le sacré Collège était si persuadé de sa sainteté, qu'il eût suffi d'un miracle pour qu'il l'eût canonisé tout d'une voix; c'est au moins ce que les cardinaux disaient en ce temps-là dans Rome. Il en avait fait plusieurs pendant sa vie, mais j'ignore s'il s'en fit d'autres sur son tombeau. Il y eut un décret qui permettait d'instruire le procès de la canonisation, et par-là il fut déclaré vénérable, ainsi que son saint ami le cardinal Baronius. C'est un titre de gloire plus précieux que d'avoir été le plus savant homme de son siècle.

Plusieurs fois il avait guéri des malades en faisant sur eux le signe de la croix. Il avait donné des preuves des révélations prophétiques dont Dieu le favorisait, en bien des circonstances. Deux officiers de sa maison étaient malades : on vint lui annoncer que l'un était près de sa fin, et que l'autre allait mieux. « Vous vous trompez, dit-il, le premier guérira, mais le second mourra; » et il en arriva ainsi. A la mort de Paul V, il dit au conclave : « Nous faisons un pape en hiver, bientôt vous en ferez un en été; mais je n'y serai plus. » Il apparut aussi à un vicaire-général de Bari, qu'il avait connu lorsqu'il était chanoine de Capoue, et lui reprocha de ne pas prendre un soin convenable des reliques de saint Nicolas.

Il était rempli d'une tendre dévotion envers la très-sainte Vierge, et se montrait zélé défenseur du privilège de l'IMMACULÉE CONCEPTION.

Un jour qu'il se promenait seul, un livre à la main, dans les corridors de Saint-André, il vit un père arrêté depuis longtemps à l'extrémité du corridor. Soupçonnant enfin qu'il avait à lui parler, le cardinal vint à lui.

— Que désirez-vous, mon père, lui dit-il?

— Je désirais parler à Votre Seigneurie Illustrissime.

On ne donnait pas encore aux cardinaux le titre d'Eminence.

— Et pourquoi ne le faisiez-vous pas, dit le cardinal en souriant?

— J'attendais, dit le père, que Votre Seigneurie Illustrissime eût terminé son bréviaire.

— Eh quoi, mon père, dit Bellarmin surpris, comment avez-vous pu penser que je priais Dieu en me promenant et la tête couverte?

Il méditait l'Ecriture sainte à genoux. Dans le temps qu'il était archevêque, il se levait toutes les nuits pour assister aux Matines du chapitre de la cathédrale; en attendant l'heure, il lisait un psaume et le méditait, puis il écrivait le résultat de sa méditation, ou plutôt ce que le Saint-Esprit lui avait inspiré dans la prière. C'est ainsi qu'il composa le commentaire que nous donnons aujourd'hui. Il ne le publia que quelques

années après son départ de Capoue, sous le pontificat de Paul V, à qui il le dédia.

Jamais vie ne fut mieux remplie que la sienne ; il n'en perdit pas un seul jour. C'est par cette prodigieuse assiduité au travail qu'il parvint à produire les nombreux et savants ouvrages qui nous restent de lui. Quelques-uns d'eux eurent des fortunes bien diverses. Son livre, *De potestate summi Pontificis*, fut mis à l'index par Sixte-Quint, et condamné par le parlement de Paris. Sixte-Quint ne le trouvait pas assez favorable à la papauté ; le parlement l'accusait au contraire d'en exagérer trop les pouvoirs. Il fut tiré de l'index aussitôt après la mort de Sixte-Quint, sur la demande de tout le sacré Collège, et il est regardé encore aujourd'hui comme l'expression la plus exacte des doctrines romaines.

Nous avons raconté combien le livre des *Controverses* eut de retentissement en Europe. Tous les étrangers qui venaient à Rome voulaient voir l'auteur de ce fameux ouvrage. Un bourgeois de la Rochelle, qui avait eu l'occasion d'entretenir Bellarmin, fit constater par un notaire l'honneur qu'il avait eu de causer avec ce grand homme, et il remporta de Rome avec joie cette pièce singulière comme le plus précieux souvenir de son voyage.

Tant de gloire n'altéra jamais la simplicité ni la bonté de Bellarmin. Il présidait un jour une thèse publique : voyant que la discussion s'animait trop, il voulut imposer silence à un docteur qui s'égarait. Cet homme irrité s'emporta jusqu'à lui dire : Que je ne puisse jamais vous voir pape !

Le cardinal-vicaire, qui était présent, fit signe qu'on s'emparât de l'insolent, et qu'on le menât en prison.

— Laissez, dit en riant Bellarmin ; si je suis pape, ne sera-t-il pas assez puni, puisqu'il faudra qu'il devienne aveugle pour ne me point voir ?

Cette bonté ne dégénérait cependant point en faiblesse. Le duc de Lemos l'ayant menacé de l'exclusion d'Espagne : « Monsieur, dit Bellarmin en se levant avec la majesté d'un roi, je suis neveu de Marcel II, que de plus grandes menaces de l'empereur n'ont pas effrayé, et les vôtres ne m'effraieront pas non plus. »

Il avait un esprit plein de grâce et de finesse.

Il fut un jour choqué de voir dans un palais des peintures d'une nudité peu séante. — Monseigneur, dit-il au maître du palais, j'ai rencontré dans votre galerie de pauvres gens qui auront bien froid cet hiver : il serait digne de votre charité de leur donner quelques vêtements.

Le cardinal ne put s'empêcher de sourire à ce reproche si gracieux. — Soyez assuré, lui dit-il, que je les ferai couvrir en effet; je veux qu'ils vous aient cette obligation.

Il demanda son peintre le jour même, et satisfit Bellarmin.

Il avait un désintéressement admirable : jamais il ne demanda rien pour sa famille ni pour lui-même. — Quel homme êtes-vous, lui disait Paul V? Les autres me demandent sans cesse et ne sont jamais contents; je ne vous donne rien et vous l'êtes toujours.

— Je suis né pauvre gentilhomme, répondit Bellarmin; j'ai vécu longtemps pauvre religieux; je veux vivre et mourir pauvre cardinal.

Tout pauvre cardinal qu'il était, il donnait avec une inépuisable générosité. Quand il n'avait plus d'argent, il donnait ses meubles. Un jour qu'il avait vendu un de ses carrosses, ne sachant plus où trouver de l'argent pour ses chers pauvres, il donna son matelas. Le pauvre sortait du palais avec le seul matelas sur lequel couchât le cardinal, lorsqu'un officier de sa maison s'en aperçut et le racheta de ses deniers.

Une femme mourut de faim non loin de son palais. Le cardinal le sut et en eut le cœur déchiré. — Ignorez-vous donc sa misère, dit-il au domestique qui lui racontait cette triste nouvelle?

— Il y a longtemps, Monseigneur, que je la voyais souffrir.

— Et vous ne m'avez rien dit, reprit le cardinal indigné!

— Monseigneur, je savais que vous n'aviez plus d'argent.

— Ah! ne me restait-il pas cet anneau, dit le cardinal en pleurant.

Il préférait ses pauvres à tout, même à sa santé et à sa vie. Il tomba malade, et les médecins lui ordonnèrent d'aller respirer l'air frais et pur de Frascati.

Il fit venir son intendant. — Mon ami, lui dit-il, combien dépensez-vous à Frascati?

— A peu près le double qu'à Rome, à cause du déplacement.

— O mes chers pauvres, s'écria Bellarmin, il faudrait vous laisser jeûner! Nous resterons à Rome.

Un soir, dans une rue de Rome, ses chevaux furent effrayés d'un coup de fusil tiré presque à la portière de son carrosse. Un cri déchirant se fait entendre. Le cocher arrête. Le cardinal descend et trouve un homme baigné dans son sang, soutenu par une jeune fille éplorée.

— Monseigneur, dit cet homme, c'est ma pauvre fille qu'on m'enlevait, et le ravisseur m'a tué.

Le cardinal le fit porter chez un gentilhomme de ses amis, et dit à la femme de ce gentilhomme :

— Madame, je vous présente une pauvre fille qui bientôt n'aura plus de père : voulez-vous être sa mère !

Il paya sa pension et la dota richement.

Tant de bonté , de charité , de désintéressement , l'avait rendu l'idole du peuple de Rome. Si le pape et le Sacré-Collège avaient confiance dans ses lumières , le peuple avait confiance en sa vertu. Je n'en citerai plus que ce trait singulier :

Un notaire du Saint-Office fut condamné à mort pour une faute que ce malheureux regardait comme légère. Dans son désespoir, il s'en prenait à Dieu de ce qu'il appelait l'injustice des hommes , et ne voulait point se réconcilier. Les aumôniers de la prison firent auprès de lui toutes les instances possibles , mais inutilement. Enfin l'heure du supplice arriva , et avec elle le bourreau.

— Traînez-moi , criait ce malheureux , mais je n'irai pas de plein gré. C'est une infamie de tuer un homme pour si peu.

— Mais , mon ami , disait l'aumônier , songez donc que vos juges sont des hommes honorables , et qu'ils n'ont fait qu'appliquer la loi. Le cardinal Bellarmin...

— Le cardinal Bellarmin n'eût pas commis cette injustice , interrompit le criminel ; c'est un homme de cœur , lui , et s'il me disait que j'ai mérité la mort , je le croirais et me confesserais sur-le-champ ; mais il ne me le dirait pas.

— Voulez-vous que nous l'envoyions chercher ?

— Je le veux bien , dit le criminel , qui vit un délai dans cette démarche.

Le cardinal vint. Le notaire lui expliqua lui-même sa condamnation.

— N'est-il pas vrai , monseigneur , qu'une si petite faute ne méritait pas la mort ?

— Mon ami , dit le cardinal , je fais partie de la congrégation du Saint-Office , et j'ai suivi toute votre affaire. Le crime est plus grave que vous ne pensez : J'ai conclu à la mort.

— Ah ! monseigneur , dit le malheureux , je n'avais jamais compris la gravité de mon crime ; mais si vous le jugez digne de mort , je suis résigné.

Il se confessa et mourut plein de regrets.

Telle a été la vie du cardinal Bellarmin. Le Sacré-Collège écrivit de lui cet éloge dans le registre mortuaire des cardinaux :

« Le dix-septième jour de septembre de l'an 1621 , le révérendissime seigneur Robert Bellarmin , prêtre-cardinal , né à Montepulciano , et qui

a été profès de la vénérable compagnie de Jésus, est passé aujourd'hui de la région des morts en la terre des vivants. C'était un personnage très-illustre, un éminentissime théologien, un très-zélé défenseur de la foi catholique, le marteau des hérétiques : également pieux, sage, humble et souverainement aumônier. Tout le Sacré-Collège des cardinaux et toute la Cour de Rome ont pleuré la perte d'un si grand homme. »

Heureux siècle, éprouvé par de grands revers, mais que Dieu avait consolé en lui donnant des hommes admirables comme saint Ignace, saint Gaëtan, saint Philippe de Néri, saint François Xavier, saint Camille de Lellis, saint François de Borgia, saint Louis de Gonzague, saint Charles Borromée, saint Pie V, saint François de Sales, qui furent les amis ou les contemporains du vénérable Baronius et du vénérable Bellarmin. Notre siècle supporte aussi de grandes épreuves : que Dieu daigne donner encore à son Eglise de pareils hommes pour en triompher !

L'ABBÉ E. DARAS.



AU BIENHEUREUX PÈRE

ET SEIGNEUR

PAUL V, SOUVERAIN PONTIFE,

ROBERT BELLARMIN,

CARDINAL DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE.



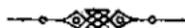
Lorsque, par l'ordre du pape Clément VIII, de sainte mémoire, je fus appelé de l'état religieux au cardinalat, je pris la résolution de ne point abandonner l'étude des lettres divines, à cause de l'accroissement de mes occupations publiques. Je cherchai dans le corps des saintes Ecritures ce qui méritait le mieux d'être médité et expliqué, et je choisis le Livre des Psaumes, que les ecclésiastiques lisent tous les jours, mais dont l'intelligence est si difficile. Beaucoup d'admirables travaux ont été publiés sur ce sujet : je n'en ai pas été effrayé ; car l'obscurité des Psaumes est si grande, qu'aucune explication n'est à dédaigner. J'y ai donc consacré les heures que mes fonctions publiques me laissent libres ; c'est surtout dans le silence de la nuit que j'aimais à méditer les hymnes de David, et je ne l'ai pas fait sans utilité ni sans joie. Pendant les trois années que je fus archevêque de Capoue, et plus tard, pendant mon séjour à Rome, j'ai souvent abandonné ce travail durant des mois entiers pour écrire quelques opuscules ; j'ai enfin terminé cette année avec l'aide de Dieu.

Mon but n'a pas été de discuter les explications des autres, surtout des modernes, ou de les développer, et bien moins encore de les insérer dans mon commentaire : j'ai voulu être bref et clair, défendre de mon mieux l'édition de la Vulgate, nourrir la dévotion et servir à l'âme un aliment tout spirituel. Il est arrivé de là que quoique tous les Psaumes aient été, si je ne me trompe, expliqués clairement, les uns, surtout

parmi les premiers, ont été traités avec brièveté, les autres avec plus de développement, mais sans longueurs ; car je n'ai pas toujours eu, dans le cours de mon travail, la même ferveur, ni la même vivacité d'esprit, ce qui a dû influer sur un ouvrage où la méditation a eu plus de part que l'érudition.

Quoi qu'il en soit, Bienheureux Père, j'ai cru devoir offrir cet ouvrage à votre sainteté, afin que vous, mon père et mon maître, sachiez l'emploi de mon temps, non-seulement dans mes occupations publiques, mais jusque dans le secret de ma vie privée, et que vous puissiez, vous, le juge suprême de l'Eglise, où vous représentez Jésus-Christ, corriger avec bonté les fautes qui se seraient glissées dans cet ouvrage, le dernier, je crois, qui sortira de ma plume.

Je prie Dieu qu'il donne à Votre Sainteté une longue et heureuse vie sur la terre, et une plus heureuse dans le ciel pour l'éternité.



INTRODUCTION.

Avant d'entrer dans l'explication des Psaumes, nous croyons devoir faire quelques remarques préliminaires sur l'excellence des Psaumes; sur ces mots *Psaume* et *Psautier*; sur la division et l'ordre des Psaumes; enfin sur leur auteur.

I. *L'excellence des Psaumes ressort facilement de leur sujet, de leur forme et de leur style.* Ce livre est comme l'abrégé de tout l'ancien Testament. Tout ce que Moïse a raconté dans son histoire, ou ordonné dans sa loi, tout ce que les autres prophètes nous ont laissé de prédictions de l'avenir ou d'exhortations à la vertu, David nous le rappelle en peu de mots. Dans les Psaumes 8, 77, 103, 104, 134 et quelques autres, il rapporte d'une manière admirable la création du monde, la vie des patriarches, la captivité d'Égypte, ses plaies, le séjour du peuple dans le désert, son entrée dans la terre promise etc. Au Psaume 118, il exalte la loi divine et enflamme tous les cœurs à l'observer. Les Psaumes 2, 15, 21, 44, 68, 71, etc. prédisent si clairement

le règne du Christ, sa naissance, sa prédication, ses miracles, sa passion, sa résurrection et son ascension, la propagation de l'Eglise, qu'on prendrait plutôt David pour un évangéliste que pour un prophète. Enfin le Psaume premier et les suivants sont d'éloquents exhortations à la vertu, toutes pleines d'entraînement en même temps que de menace et d'épouvante pour les pécheurs. Et tout cela n'est point dit dans un style ordinaire, mais dans une poésie variée, remplie d'images sublimes, présentées avec tant de feu qu'elles entraînent tous les cœurs à aimer et à louer Dieu. Je ne crois pas qu'on puisse rien chanter ou entendre chanter de plus doux et de plus salubre à l'âme. Aussi saint Basile disait-il avec raison que les Psaumes de David tiraient des larmes d'un cœur de pierre, et saint Jean Chrysostome ajoutait, dans son explication du Psaume 137, que ceux qui les chantent dignement semblent faire partie des chœurs des anges et lutter avec eux pour les louanges de Dieu.

II. *J'arrive aux mots Psaume et Psautier.* Le Psautier signifie chez nous le livre des Psaumes : saint Augustin le prend en ce sens dans une de ses lettres (140, *ad Audacem*), où il dit : Je n'ai pas le Psautier qui a été traduit de l'hébreu par saint Jérôme. Saint Jérôme, en parlant de l'ordre et du titre des Psaumes dans sa lettre à Sophronius, disait aussi : C'est l'opinion de quelques-uns que le Psautier est divisé en cinq livres. Mais dans l'Écriture sainte, le Psautier, *Psalterium*, est un instrument de musique à dix cordes que l'on appelle en hébreu *Nebel*. Saint Basile (Expl. du Ps. 1.) et

saint Augustin (Expl. du Ps. 32.) nous apprennent que le *Psalterium* différait de la harpe et de la lyre en ce qu'il rend ses sons de la partie supérieure, tandis que celles-ci tirent les leurs de la partie inférieure de l'instrument. Saint Hilaire ajoute qu'il était droit, sans aucune déclivité (Prolog. des Ps.). Les livres saints en parlent fréquemment. Il est dit au Psaume 32 : *In Psalterio decem chordarum psallam tibi.*

Psaume, en hébreu *mizmor*, signifie chant ou son. Ce mot vient du verbe *zamar* qui veut dire à la fois chanter, harpe, ou jouer du *Psalterium*, tout-à-fait comme le verbe ψάλλω des grecs. Ce verbe *psallere* s'emploie quelquefois pour exprimer l'action de jouer d'un instrument, comme dans ce passage des Rois (1. Reg. 16) : *Quærant hominem scientem psallere cithara, ut quando arripuerit te spiritus Domini malus, psallat manu sua et levius feras* ; quelquefois il n'a d'autre signification que celle de chanter : *Bene psallite ei in vociferatione* (Psal. 22). L'Apôtre disait aussi : *Psallam spiritu, psallam et mente* (1 Corinth. 14), c'est-à-dire je chanterai avec l'esprit de ma bouche, le souffle de ma voix et avec l'esprit de mon cœur, c'est-à-dire avec les désirs et les affections de mon âme, pour la gloire de Dieu. Saint Hilaire et saint Jean Chrysostôme, dans le prologue des Psaumes, ont établi cette différence entre les mots *Psaume*, *Cantique*, *Psaume du Cantique* et *Cantique du Psaume* : *Psaume* exprimerait simplement le son d'un instrument sans accompagnement de la voix humaine ; *Cantique* la voix de l'homme qui chante seul ; *Psaume du Cantique* signifierait que le son de l'instrument doit suivre le *Cantique*, et *Cantique du Psaume*, la voix humaine se faisant entendre

après l'instrument. Remarquons que les Psaumes de David ne désignent pas un chant ou un son quelconque pour de vaines fables, de lascives amours, ou la fausse gloire des princes; mais seulement ceux qui ont la prière, la vertu ou les louanges de Dieu pour objet. C'est pourquoi le livre des Psaumes s'appelle en hébreu : *Sepher Thehillim*, le livre des hymnes ou des louanges divines. Aussi à la fin du Psaume 71, qui est le dernier qu'ait composé David, nous lisons : *Defecerunt Thephillot David*, ici cessèrent les prières de David. En effet les psaumes ne contiennent que des prières ou des louanges de Dieu, quelquefois l'une et l'autre : il y en a cependant qui ne sont, du premier au dernier verset, que des exhortations à la vertu, tels que les Psaumes 1 et 2.

III. *De la division et de l'ordre du Psautier.* Les Hébreux, au rapport de saint Jérôme, partageaient le Psautier en cinq livres. Là où, à la fin d'un Psaume, se trouvent les mots *Amen, amen*, ces mots leur paraissaient indiquer la fin d'un livre; ainsi après les Psaumes 40, 71, 88 et 185, auxquels ils ajoutaient un cinquième livre, du Psaume 106 au Psaume 150. Cependant cette tradition hébraïque n'est pas conforme à l'Écriture sainte, et elle a été réfutée par saint Jérôme dans sa lettre à Sophronius, et par saint Hilaire dans son prologue des Psaumes. Le titre du Psautier, tant dans l'hébreu que dans les Septante, n'a pas d'autre signification que celle-ci : Livre des hymnes. Notre Seigneur dit lui-même (Luc. 20) : *Dixit David in libro Psalmorum, Dixit Dominus Domino meo*. Saint Pierre se sert de la même

expression aux Actes des Apôtres : *Scriptum est enim in libro Psalmorum, Fiat commemoratio eorum deserta, etc.* Il n'est parlé que d'un seul livre des Psaumes et jamais de plusieurs.

L'ordre des Psaumes ne suit pas du tout l'ordre des temps où ils ont été écrits : ainsi le Psaume 3 a été composé lorsque David fuyait Absalon, tandis que le Psaume 50 est d'une époque bien antérieure, celle où le prophète Nathan reprit David de son homicide et de son adultère. Le Psaume 141 remonte encore plus haut, à la fuite de David devant Saül et à sa retraite dans une caverne, mais le Psaume 143 est le plus ancien, car il a été écrit après la victoire de David sur Goliath. Le Psaume 71, au contraire, est probablement le dernier qu'ait composé David, car Salomon commençait à régner lorsqu'il fut écrit, et on y ajouta ces paroles : Ici finirent les louanges de David, fils de Jessé, *Defecerunt laudes David filii Jesse* ; il devrait donc être placé à la fin des Psaumes, et cependant on l'a mis au milieu sans aucun égard à l'ordre des temps. D'où vient donc la disposition actuelle des Psaumes ? Il n'est pas facile de le deviner. Quelques-uns croient ou soupçonnent, et non sans une apparence de raison, que les cinquante premiers Psaumes se terminant avec le Psaume *Miserere mei Deus*, s'adressent aux pénitents, c'est-à-dire aux commençants ; que les cinquante autres, qui vont jusqu'après le psaume *Misericordiam et judicium cantabo tibi Domine*, regardent les justes dans le chemin de la perfection ; et que les cinquante derniers, finissant avec le Psaume *Laudate Dominum in sanctis ejus*, ont pour objet les hommes consommés déjà dans la

perfection. Saint Athanase paraît croire que c'est Esdras qui a placé ainsi les Psaumes ; saint Hilaire au contraire attribue cet ordre aux Septante.

IV. *De l'auteur des Psaumes.* Les Pères sont partagés sur ce point. Saint Athanase, saint Hilaire et saint Jérôme pensent que les Psaumes sont des différents auteurs sous le nom desquels ils sont inscrits, c'est-à-dire de David, Moïse, Salomon, Asaph, Idithun, etc. Tandis que saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Euthyme, Cassiodore et saint Augustin ne reconnaissent que David pour leur auteur. Pour nous il y a trois choses certaines : 1° Que l'Esprit-Saint est le premier auteur des Psaumes ; les Apôtres saint Pierre et saint Paul ne laissent là-dessus aucun doute (Act. 1, et Hebr. 3), et David l'avoue lui-même : *Spiritus Domini locutus est per me, et sermo ejus per linguam meam* (2. Reg. 23) ; *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis* (Ps. 44). Quel que soit donc celui qui a tenu la plume, David ou Moïse, c'est l'Esprit-Saint qui l'a dicté : or, qu'avons-nous besoin de rechercher le nom du secrétaire, quand nous connaissons le véritable auteur ?

2° Voici encore une chose certaine, c'est que la plupart des Psaumes sont de David, puisque nous lisons, à la fin du Psaume 71, ces mots que nous avons cités déjà : *Defecerunt laudes David filii Jesse*. Il est dit aussi au second livre des Rois (c. 29) : *David egregius psalter Israel* ; et encore : *Cantores ordinatos fuisse, ut canerent psalmos, quos fecit David* (2 Paralip. c. 5.).

3° Je crois de plus que tous les Psaumes sans titre sont

de David , aussi bien que ceux qui portent son nom dans leur titre , comme *Ipsius David* , ou *Ipsi David* ; car le Psaume 2 n'a pas de titre , et cependant dans les Actes (c. 4) les Apôtres l'attribuent à David ; saint Paul fait de même pour le Psaume 94 , également sans titre en hébreu (Hebr. 4.). Dans le texte grec , tous les Psaumes sans nom d'auteur en hébreu portent celui de David , et il est probable qu'ils le portaient au moment où les Septante firent leur traduction. Du reste la règle que les Hébreux voudraient établir , d'après laquelle un Psaume sans titre serait du même auteur que le précédent , est évidemment fautive , car alors les deux premiers Psaumes seraient sans auteur , puisque ni l'un ni l'autre ne portent de nom ; le Psaume 89 porte celui de Moïse , les dix suivants seraient donc encore de lui ; or , au Psaume 98 , il est question de Samuel qui naquit longtemps après la mort de Moïse. Nous en reparlerons plus au long dans l'explication du Psaume 89.

Et non-seulement ceux qui ont pour titre , *Ipsius David* , sont du Roi-Prophète ; mais ceux même qui portent , *Ipsi David*. C'est ce que prouve saint Augustin par le Psaume 109. Ce Psaume est dédié à David , Τῷ Δαυιδ , *Ipsi David* , et cependant Notre-Seigneur l'attribue à David , puisqu'il dit dans saint Matthieu (chap. 24) : *Quomodo David vocat eum Dominum , dicens : Dixit Dominus Domino meo ?*

Voici ce qui me paraît certain sur l'auteur des Psaumes. Quant à ceux qui portent le titre de Moïse , de Salomon , d'Asaph , d'Idithun , d'Ethan , ou des fils de Coré , l'opinion de saint Athanase , saint Hilaire et saint Jérôme , qui les attribuent à ces différents auteurs , n'est pas dénuée de fondement ;

mais je crois plus probable celle de saint Chrysostôme, saint Augustin, Théodoret et des autres qui les ont suivis, et qui attribuent comme eux tous les Psaumes à David. D'abord c'est la plus commune, et c'est la plus commune depuis plus de mille ans, ainsi que l'attestent saint Augustin (*Cité de Dieu*, l. 17, c. 14), et Théodoret dans la préface des Psaumes. Il est en outre constant que Asaph, Idithun, Ethan et les fils de Coré, étaient des chanteurs bien plus que des prophètes, et que leurs noms n'étaient placés en tête des Psaumes, que parce qu'ils étaient chargés de les chanter; et en effet on trouve souvent dans le même titre le nom de David et celui d'Idithun ou d'un autre, comme on le voit aux Psaumes 38, 61, 64, 136, 137 et 138. Nous avons enfin un dernier témoignage, qui est celui de Notre-Seigneur, dans saint Luc (c. 20) : *Dixit David in libro Psalmorum* : Ne paraît-il pas que Notre-Seigneur attribuait tout le livre des Psaumes à David ?

EXPLICATION

DES PSAUMES.

PSAUME PREMIER.

Argument du Psaume.

Le premier Psaume n'a point de titre en hébreu. Quelques-uns l'ont attribué à Esdras qui mit les Psaumes en ordre ; mais saint Ambroise , saint Hilaire , saint Basile , saint Augustin et beaucoup d'autres le croient l'œuvre de David. Saint Jérôme , qui reconnaît plusieurs auteurs des Psaumes , l'attribue cependant aussi à David (*Epist. ad Paulinum de Studio Scripturarum*). Dans le texte grec on trouve ce titre ajouté, soit par les Septante , soit par d'autres : CANTIQUE DE DAVID, PROPHÈTE ET ROI.

Il est juste que ce Psaume soit placé le premier, puisqu'il traite de la béatitude. Le bonheur est la base et le principe de toute doctrine morale. Le but du Psaume est de montrer qu'il n'y a de bonheur, soit en espérance, soit en réalité, que pour les hommes justes. Il faut donc s'appliquer à la justice si l'on veut parvenir au bonheur.

1. *Beatus vir, qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentiae non sedit.*

1. *Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller à suivre le conseil des impies ; qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs ; et qui ne s'est point assis dans la chaire contagieuse des libertins.*

Dans ce premier et dans le second verset le Prophète enseigne que le bonheur, autant qu'on peut le posséder en ce monde, ne consiste que dans la justice. L'Apôtre l'avait dit : *Le royaume de Dieu n'est ni la viande ni le vin, mais la justice et la paix, et la joie dans l'Esprit saint (Rom. 14.)*. Seuls, les hommes vraiment justes sont les amis de Dieu, ses fils, partant les héritiers de son

royaume. Heureux par l'espérance, attendant une félicité parfaite, ils jouissent déjà d'une joie solide, et d'une paix qui surpasse tout. Le premier verset nous montre ce juste s'abstenant du mal, le second faisant le bien; l'un le désigne par négation, l'autre par affirmation.

Il faut noter ici et se souvenir que la coutume de David et des prophètes est de répéter, d'expliquer la première partie du verset par la seconde. Moïse dit dans son Cantique : *Voici mon Dieu, et je le glorifierai; c'est le Dieu de mon père, et je l'exalterai* (Exod. 15.) : *Que ma doctrine se répande comme la pluie; que ma parole tombe comme la rosée* (Deut. 32.) : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, toujours je chanterai ses louanges* (Psal. 33.). Ces répétitions se rencontrent fréquemment; c'est une beauté propre aux prophètes.

La première partie du verset déclare donc que celui-là est heureux qui ne transgresse point la loi de Dieu : mais David l'exprime poétiquement et sous l'image d'un chemin. *Bienheureux*, dit-il, *l'homme qui n'est point allé au conseil des impies*; c'est-à-dire, Bienheureux l'homme juste. Et qui est ce juste? celui qui, dans le chemin de la vie, n'a pas suivi les conseils, les lois, les opinions des impies contraires à la voie, à la loi de Dieu. Le reste du verset le confirme encore. Car quand il dit : *Et ne s'est pas arrêté dans le chemin des pécheurs*, il veut dire, *n'y a pas marché*.

Ici s'arrêter dans le chemin, ce n'est pas se reposer, ne pas marcher, mais ne pas rétrograder dans la voie commencée. C'est pourquoi ne point aller dans l'assemblée des impies, ne pas s'arrêter dans la voie des pécheurs, signifie une même chose; c'est-à-dire que celui-là est juste qui s'éloigne du chemin, ou de la loi et de l'assemblée des pécheurs. Et comme l'on viole la loi de Dieu, non-seulement en vivant mal, mais aussi par un mauvais enseignement, suivant cette parole de saint Matthieu : *Celui que transgresse le plus petit de ces commandements, et qui enseigne ainsi les hommes, sera le dernier dans le royaume des cieux*. Le Prophète ajoute : *et ne s'est pas assis dans la chaire d'impiété*, c'est-à-dire, celui-là est juste et par conséquent bien-

heureux, qui n'a violé la loi de Dieu ni par ses œuvres, ni par sa doctrine. S'asseoir dans la chaire d'impiété, c'est consentir à être impie, à vivre avec les impies, et à mépriser avec eux la vérité : comme s'il ne servait de rien de vivre dans la joie du Seigneur, mais qu'il fût plus utile de satisfaire ses sens et tous les désirs de la chair. Malachie nous fait entendre cette voix qui sort des chaires d'impiété : *Fou est le serviteur de Dieu, et quel prix retirerons-nous de l'accomplissement de ses préceptes ?*

Dans l'hébreu, au lieu de *beatus* on lit *asché*, qui exprime la multitude, et quelques modernes traduisent les béatitudes de l'homme, etc. Mais ce mot est probablement indéclinable et signifie tantôt bienheureux, tantôt béatitude. Les Septante ont traduit *μακάριος ἀνὴρ*, c'est-à-dire *beatus vir*. Dans l'hébreu, pour la chaire d'impiété, il y a la chaire *lezim*, c'est-à-dire des railleurs ; mais le sens est le même. Car il n'y a pas de plus grande impiété que de railler Dieu et ses serviteurs. Saint Basile remarque encore que ce *beatus vir* n'exclut pas les femmes de la béatitude, puisque l'homme est le chef de la femme, et que dans le chef sont compris les membres.

<p>2. Sed in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte.</p>	<p>2. Mais dont la volonté est attachee à la loi du Seigneur, et qui médite jour et nuit cette loi.</p>
---	---

Ce second verset décrit le juste par affirmation. Il y a également deux parties, dont l'une est presque la répétition de l'autre. Bienheureux le juste dont la volonté s'attache à la loi du Seigneur : la justice en cette vie n'exige pas que nous ne péchions en rien, puisque saint Jacques dit : *In multis offendimus omnes* (Jac. 3.) ; mais il suffit que nous ayons un fort désir d'accomplir la loi de Dieu, afin que si nous venons à tomber, ce soit en dehors de notre volonté, et malgré l'affection que nous avons pour Dieu, ce qui rend le péché véniel et non mortel. Le Psalmiste dit ailleurs : *Que la loi de Dieu soit dans son cœur* ; la volonté ou le cœur du juste est dans la loi de Dieu, et la loi de Dieu est dans la volonté, dans le cœur du juste. La loi se repose dans le cœur, et le cœur dans la loi, comme dans l'objet de son affection, de ses pensées, de ses désirs. Ce qui suit le confirme : *Et in lege*

ejus meditabitur die ac nocte, c'est-à-dire qu'unir la loi à la volonté, c'est exercer son esprit à y réfléchir, à l'aimer, à la prendre pour règle de ses actions. Ici, *jour et nuit* ne veut pas dire que l'homme juste ne puisse se distraire jamais de la contemplation de la loi divine ; mais qu'il doive y revenir souvent dans ses pensées, dans ses paroles, dans ses actions, de peur de violer la justice. Le mot latin *meditabitur*, le grec $\mu\epsilon\lambda\sigma\tau\eta\sigma\epsilon\iota$, et l'hébreu *jeghe*, peuvent s'entendre de l'exercice ou de la pensée, ou de la voix, ou des œuvres. Le Psalmiste dit : *Ma langue méditera ta justice*. La bouche du juste méditera la justice. Le poète dit aussi : *Meditabor arundine musam*. Et les exercices des soldats étaient appelés des méditations militaires. *Et in lege Domini meditabitur die ac nocte* veut donc dire qui dans ses pensées, dans ses actions, dans ses paroles, accomplira la loi du Seigneur.

3. Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo.

4. Et folium ejus non defluet, et omnia quaecumque faciet prosperabuntur.

3. Et il sera comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit dans son temps.

4. Et sa feuille ne tombera point ; et toutes les choses qu'il fera auront un heureux succès.

Le Prophète a dit ce qu'était le juste : il va montrer maintenant son bonheur, par l'espérance en cette vie, par la réalité en l'autre. Il prend l'image d'un arbre planté sur le bord des eaux, dans la meilleure condition par conséquent. Il y a des arbres qui ne produisent que des feuilles et pour peu de temps ; d'autres pour toujours, mais leurs fruits sont trop précoces ou trop tardifs ; d'autres enfin conservent bien leurs feuilles, et donnent leurs fruits en leur temps, mais tous ces fruits n'arrivent pas à maturité. Il n'y a donc d'arbres véritablement parfaits que ceux qui conservent leurs feuilles et qui poussent tous leurs fruits à maturité. Tels sont les pins, les palmiers, les oliviers, auxquels l'Écriture compare ordinairement les hommes justes. C'est ce que fait ici le Prophète. Ces justes plantés et enracinés, comme dit l'Apôtre, dans la charité, sont par le cœur voisins de cette fontaine vive où ils puisent toujours l'eau de la grâce : ils font à propos leurs

bonnes œuvres, tout leur tourne à bien, et ils croissent toujours en honneur et en gloire. Méprisés quelquefois par les gens du monde, ils sont honorés par les sages, et ce qui est plus, par les anges et par Dieu lui-même. Et cela non-seulement en cette vie, mais ils produisent leurs fruits en leur temps, puisqu'ils gagnent cette vie éternelle, qu'ils doivent recevoir après leur mort. Tandis que les impies qui cherchent le bonheur avant le temps, c'est-à-dire en cette vie, le perdent pour ce monde et pour l'autre. Ils conservent toujours leurs feuilles, puisque, suivant la parole de saint Pierre, ils recevront une *couronne incorruptible de gloire* (1. Petr. 3.), et que *le juste aura une mémoire éternelle* (Psal. III.).

Enfin, toutes leurs actions prospéreront, puisque jusqu'à un verre d'eau froide tout recevra sa récompense. Je sais que dans les Bibles modernes le texte hébraïque n'a fait qu'un seul verset des deux, et que la première partie du verset se termine à ces mots : *Et folium ejus non defluet*. Cette séparation a fait entendre quelques-uns le *Et omnia quaecumque faciet prosperabuntur* de l'homme juste seulement et non de l'arbre parfait. Mais nous suivons le texte hébraïque qui est dans les œuvres de saint Jérôme, conforme en cela aux versions grecque et latine. La comparaison prise de l'arbre est ainsi plus complète et plus belle. Remarquons que le mot *prosperabuntur*, en hébreu *jezliach*, signifie faire prospérer. Ce qui montre la vertu active de l'arbre, concourant à la maturité des fruits, et ce qui s'applique par comparaison à la vertu active du libre arbitre concourant avec la grâce de Dieu au mérite des œuvres, ce qui combat la doctrine de Luther.

5. Non sic impii, non sic, sed
tanquam pulvis quem projicit ven-
tus a facie terræ.

5. Il n'en est pas ainsi des im-
pies; il n'en est pas ainsi; mais ils
sont comme la poussière que le
vent disperse de dessus la face de
la terre.

Par cette comparaison du malheur des impies, le Prophète confirme le bonheur des justes; et afin que l'on ne croie pas que ces biens sont communs à tous, tandis qu'ils viennent de la providence de Dieu, il ajoute : *Non sic impii*, les impies n'auront pas le même sort. Avec quelle force le Prophète décrit leur

malheur et l'oppose au bonheur des justes. Les justes croissent et fructifient dans l'abondance des eaux divines de la grâce; ils ne perdent ni leur verdure ni le fruit de leurs travaux. L'impie est comme une terre aride et stérile, comme une poussière légère qui ne laisse point de trace sous le souffle du vent; il perd sa gloire, ses plaisirs, ses œuvres; lui-même périt pour toujours. La répétition du *non sic* ne se trouve pas dans l'hébreu, non plus que *a facie terra*: c'est une beauté et une explication ajoutées par les Septante. Le mot hébreu qui signifie poudre n'est pas *haphar*, mais *mots*, c'est-à-dire *glumam*, espèce de poussière formée de paille hachée que le moindre vent soulève et emporte au loin.

6. Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in concilio justorum.	6. C'est pourquoi les impies ne ressusciteront point dans le jugement <i>des justes</i> , ni les pécheurs dans l'assemblée des <i>mêmes</i> justes.
--	---

Dans l'édition de Sixte-Quint et de Clément VIII, on lit : *Non resurgent*, tandis que dans les autres versions il y a : *Non resurgunt*. Car de l'hébreu, du grec, du chaldaïque et des meilleurs manuscrits, il ressort qu'il faut lire : *Non resurgent*. C'est d'après l'hébreu que l'on a écrit : *In concilio justorum*; car dans le grec et les manuscrits latins on trouve constamment *In consilio*.

La ressemblance des mots a pu faire que dans les manuscrits latins on ait mis un *s* au lieu d'un *e*; dans l'hébreu, *hada* a pu se glisser aussi au lieu de *haza*, c'est-à-dire *concilium* pour *consilium*. Les Septante, qui ont traduit dans le premier et dans le sixième verset par *עוֹלָם*, paraissent avoir lu partout le même mot hébreu. L'une et l'autre version paraît donc probable, l'une à cause de l'autorité de la Vulgate qui s'accorde avec l'hébreu, l'autre à cause de l'autorité des Septante dont le mot *עוֹלָם* est traduit partout dans la Vulgate par *consilium* et non *concilium*.

Le Prophète montre donc la différence du juste et de l'impie au dernier jugement. Il arrive souvent alors que tout est confondu : aussi dit-il que les impies ne ressusciteront point pour le jugement des justes. Car le mot *justorum* appartient aux deux parties du verset, de même que *non resurgent* se rapporte à *in judicio* et à *in concilio*. Et c'est presque la même chose de dire :

Non resurgent impii in judicio justorum, les impies ne ressusciteront point pour le jugement des justes, et les pécheurs ne ressusciteront point dans l'assemblée des justes. Il n'y a donc pas lieu de chercher pourquoi le Prophète dit que les impies ne ressusciteront pas pour le jugement. David suit la même pensée : il avait dit que les justes n'allaient point, ne s'asseyaient point dans l'assemblée des impies, il dit maintenant qu'au jour du jugement les impies ne ressusciteront point dans le jugement et dans l'assemblée des justes. Le jugement des justes sera donc bien différent de celui des impies. Ce qui explique encore : *Neque peccatores in concilio justorum*, c'est-à-dire que les impies ne ressusciteront pas dans la compagnie des justes, mais qu'ils seront jugés pour les enfers dans l'assemblée des damnés. Si nous lisons au contraire : *In consilio justorum*, le conseil peut être pris pour le lieu du conseil, ce qui revient au même. Dans l'hébreu, au lieu de *non resurgent*, on peut traduire *ne se tiendront pas* : ce qui veut dire que quand les Saints s'assiéront avec notre Seigneur pour juger le monde, les pécheurs ne pourront se tenir et tomberont, mais les justes se tiendront avec une grande force devant ceux qui les ont persécutés.

7. Quoniam novit Dominus viam justorum, et iter impiorum peribit.	7. Car le Seigneur connaît la voie de ceux qui sont justes ; et la voie des pécheurs périra.
---	--

Voici la raison pour laquelle les impies ne recevront pas au jour du jugement la gloire des justes : la voie des justes est bénie de Dieu, elle est droite et mène à la Cité éternelle ; la voie des impies est maudite de Dieu, et ceux qui la suivent marchent en vain, parce qu'ils n'arriveront jamais. *Novit* signifie ici une connaissance d'approbation : Dieu connaît la voie des justes, donc ceux qui la suivent sont assurés du vrai bonheur. Mais le chemin des impies périra parce que ceux qui y marchent n'arriveront jamais à leur but. Le chemin ne doit pas se prendre ici dans un sens matériel, mais pour l'action de marcher ; il signifie le cours de toute la vie, les études, les travaux, les luttes qui ne serviront de rien aux impies. On peut appliquer ce Psaume à tous les Saints, mais surtout à notre Seigneur qui, plus que les

hommes et les Anges , accomplit parfaitement la loi de Dieu , et poussa l'obéissance jusqu'à la mort. Il fut comme cet arbre planté sur le bord des eaux , ayant son âme hypostatiquement unie à la source vive qui est le Verbe de Dieu , source de toute sagesse dans les Cieux. Il fut couronné de gloire et d'honneur , et , comme lui , produisit à maturité des fruits admirables qui sont ses élus appelés , justifiés , glorifiés par lui.

PSAUME II.

Argument du Psaume.

Ce Psaume n'a point de titre , mais les Apôtres l'attribuent à David (*Act. 4.*). Comme dans certains manuscrits des Actes des Apôtres (c. 13.) il est cité sous le nom du Psaume premier , quelques-uns ont pensé qu'il en faisait effectivement partie. Mais dans les meilleurs et dans le plus grand nombre des manuscrits , il est indiqué comme le Psaume second , ainsi que dans le grec : $\tau\omega$ δευτέρῳ.

Ce Psaume est une magnifique prophétie du règne de notre Seigneur. Les Apôtres en ont donné une explication si claire (*Act. 4.* et c. 13. et *ad Hebr. 1* et 5.), qu'il est impossible de l'appliquer à David.

1. Quare fremuerunt gentes , et
populi meditati sunt inania ?

1. Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit , et les peuples ont-ils formé de vains desseins ?

David voit en esprit la venue du Messie , ses persécutions , et son règne cependant prospère : il s'adresse donc aux persécuteurs ; il proclame qu'en vain les princes et les peuples juifs et païens ont frémi d'indignation contre le Messie , et ont voulu empêcher son règne. Dans l'hébreu , le premier verbe est au prétérit , le second au futur. Mais comme il s'agit du même objet , les Septante ont mis partout le prétérit , et saint Jérôme le futur. Et de fait , ce qui en soi était à venir , les Prophètes le voyaient déjà comme accompli. Cependant la version des Septante et de la Vulgate est pré-

féral, car nous lisons dans les Actes des Apôtres, *fremuerunt et meditati sunt*, et la logique exige que la signification du premier verbe soit aussi celle du second. Par *gentium*, il faut entendre les Gentils. Les Apôtres l'ont ainsi compris, et le mot hébreu *goijm* est pris dans l'Écriture pour païen. Les Actes nous montrent que par le mot *peuple*, il faut entendre les Hébreux. Les mots *fremuerunt et meditati sunt* conviennent parfaitement à l'un et à l'autre : les nations frémissent comme des animaux privés de raison, et le peuple juif médite des choses vaines comme s'il prenait déjà conseil pour perdre Jésus.

<p>2. Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum, et adversus Christum ejus.</p>	<p>2. Les rois de la terre se sont opposés, et les princes se sont rassemblés, contre le Seigneur, et contre son Christ et son Oint.</p>
--	--

Voici maintenant quels sont ces nations et ce peuple, et contre qui ils se sont indignés. L'agitation n'a pas commencé dans le peuple, mais par les chefs, les rois et les princes. Le premier c'était Hérode, et comme étranger, il est compté entre les Gentils; puis viennent les princes et le peuple juif. Hérode s'étant troublé, toute la ville de Jérusalem se troubla avec lui. Pendant la Passion l'autre Hérode et Ponce-Pilate, avec les princes et le peuple juif, s'élèvent contre le Christ. Après la résurrection, ce sont toujours les rois et les empereurs qui commencent la persécution, et les peuples les suivent. Quoique la fureur fût tournée contre le Christ plus que contre Dieu, et qu'elle se cachât sous l'ombre de la gloire divine, en réalité ceux qui attaquaient le Christ s'attaquaient à Dieu. Le Christ montrait par ses œuvres divines qu'il était vrai Fils de Dieu, et qui hait le Fils, hait le Père. *Astiterunt*, signifie en hébreu se dresser comme un mur pour s'opposer à la venue du Messie, et *convenerunt in unum*, veut dire se consulter, se réunir pour prendre conseil : ce que nous lisons dans l'Évangile d'Hérode et des princes des Juifs. Cette prophétie est si claire, que non-seulement les Apôtres l'ont entendue à la lettre de notre Seigneur, mais même les anciens rabbins, comme R. Salomon dans le commentaire de ce Psaume, l'ont appliquée au Messie qu'ils attendent encore.

3. Dirumpamus vincula eorum et projiciamus à nobis jugum ipsorum.	3. Rompons, <i>disent-ils</i> , leurs liens, et rejetons loin de nous leur joug.
---	--

Pourquoi les rois et les princes, avec les nations et les peuples, se sont-ils conjurés contre le Christ? Parce qu'ils ne voulaient point de sa loi opposée au désir de la chair et à la prudence humaine. Voici donc ce que disent ces rois et ces princes impies : Brisons ses liens; ne nous soumettons pas à ses lois. Pour *jugum ipsorum*, saint Jérôme traduit *leurs filets*; l'hébreu *hanoth* signifie *cordes*, et le Prophète paraît avoir encore voulu se répéter. Les Septante et saint Jérôme ont donc suivi seulement le sens. C'est la même métaphore qui sous le nom de liens, de cordes, de filets, de joug, explique la loi de Dieu : car, au jugement des impies, cette loi est le joug le plus dur, c'est un *filet mortel*; tandis qu'aux yeux des Saints, elle est plus douce que le miel, plus précieuse que l'or.

4. Qui habitat in cœlis, irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.	4. Celui qui demeure dans les cieux se rira d'eux; et le Seigneur s'en moquera.
---	---

C'est en vain que les princes et les peuples attaquent la religion du Christ, elle est de Dieu, et personne ne peut résister à Dieu. Aussi le Prophète dit-il : *Celui qui habite dans les cieux*, qui est au-dessus de tout et qui voit tout, dissipera en un rien leurs desseins et leurs efforts. *Dieu se moquera et se raillera d'eux*, lorsque au jugement divin, par des miracles et des prodiges, par la patience des martyrs, par la conversion des peuples, ils seront confondus et livrés à la risée publique. Et en effet les prêtres, juifs et païens, sont aujourd'hui méprisés de tous : ils n'ont ni temple, ni sacrifice, et les rois qui persécutaient l'Église ont tous péri misérablement.

5. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos.	5. Il leur parlera alors dans sa colère, et les remplira de trouble dans sa fureur.
---	---

Et comment Dieu raillera-t-il les persécuteurs de son Christ? en leur parlant non par de simples paroles, mais par de terribles

coups : Hérode est frappé par un ange ; Maximin est dévoré des vers. Ce n'est point colère ni fureur en Dieu, car il juge toujours avec calme , mais il semble s'irriter, quand il punit sévèrement, et surtout quand cette punition ne sert point au salut éternel. On dit qu'un homme est en fureur quand il frappe, non pour guérir comme les médecins, mais pour frapper. Aussi David dit, *Domine ne in furore tuo arguas me , neque in ira tua corripias me.* Il désire être repris paternellement et sans fureur, pour son bien , non pour sa perte.

6. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus , prædicans præceptum ejus.	6. Mais pour moi , j'ai été établi roi par lui sur Sion , sa sainte mon- tagne , afin que j'annonce ses pré- ceptes.
---	---

Expliquons les mots avant le sens : dans l'hébreu il y a, *j'ai ordonné mon roi sur ma montagne de Sion* : et quoiqu'il importe peu que Dieu le Père dise qu'il a ordonné le Christ roi, ou que le Fils dise qu'il a été ordonné par le Père : il est probable que les Septante ont lu autrement que nous. Nous avons maintenant *nasacti , j'ai ordonné* ; peut-être ont-ils lu en changeant quelques points *nissacti , j'ai été ordonné*. Ce mot se rencontre dans les Proverbes où nous lisons : *Ab æterno ordinata sum , j'ai été ordonnée dès l'éternité*. Là où nous lisons *Malchi , Regem meum*, ils ont lu *Malcho , Rex ejus* ; et où nous lisons *Chodsci , mon Saint*, ils lisent *Chodscio , son Saint*.

Comme il est probable que les Septante ont eu un texte très-correct, notre Vulgate paraît plus exacte que le texte hébraïque actuel.

Venons maintenant au sens. Le Prophète avait parlé des complots des ennemis du Christ ; il l'introduit lui-même , répondant à cette menace : *Nous briserons ses liens*, par ces paroles : *J'ai été ordonné roi par Dieu* et non par les hommes, c'est pourquoi je ne crains pas leurs menaces. *J'ai été ordonné roi sur la sainte montagne de Sion*, c'est-à-dire, sur l'Eglise, qui est la ville placée sur la montagne, dont le type fut Jérusalem. La partie principale de Jérusalem, la plus sainte et la plus aimée de Dieu, était en effet Sion, suivant cette parole du Psaume 86. *Le Seigneur*

aime les portes de Sion par-dessus tous les tabernacles de Jacob. Cette consécration royale est constatée par un décret de Dieu que je dois proclamer. Car ces mots de la Vulgate : *Prædicans præceptum ejus*, et ceux du texte hébreu : *Enarrabo decretum ejus*, s'entendent du décret par lequel Dieu résolut que le royaume de son Christ s'étendrait dans tout l'univers. Le mot hébreu *choc*, signifie précepte, décret, statut. On lit dans le Psaume 104 : *Et statuit illud Jacob in præceptum, et Israel in testamentum æternum, dicens, tibi dabo terram Chanaan.* Ici *præceptum* est exprimé en hébreu par *choc*, et signifie le décret par lequel Dieu donna aux fils d'Israël la terre de promesse.

7. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te. 7. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils : je vous ai engendré aujourd'hui.

Voici la base du décret divin. Au Christ est due toute puissance au ciel et sur la terre, comme vrai Fils de Dieu par nature. Il y a trois explications de ce passage, toutes littérales. La première l'entend, de la génération éternelle ; elle est tirée de l'Épître aux Hébreux : *Tanto melior Angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit. Cui enim dixit aliquando Angelorum, filius meus es tu, ego hodiè genui te ?* L'Apôtre ne peut pas parler d'une génération créée, comme la Nativité ou la Résurrection ; car les Anges sont aussi fils de Dieu par génération créée, comme on voit au premier, deuxième et troisième chapitre de Job, et l'Apôtre veut prouver que le Christ est Fils, tandis que les Anges ne sont que ministres. Les paroles du Psaume doivent donc s'entendre à la lettre de la génération éternelle. C'est le sentiment de saint Augustin, et le mot *hodiè* s'y prête bien, puisque l'éternité est toujours présente, sans commencement ni fin, ainsi que le mot hébreu *jalad*, qui signifie *enfanter*. Car Dieu a enfanté lui-même son Fils unique, suivant le Psaume 109 : *Ex utero ante luciferum genui te.*

Ce verset s'entend encore de la Résurrection de notre Seigneur, et c'est le même Apôtre qui l'explique ainsi : *Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad Patres nostros repromissio facta est, quoniam hanc Deus adimplevit filiis vestris, resuscitans Jesum,*

sicut et in Psalmo secundo scriptum est, Filius meus es tu, ego hodiè genui te. Ces paroles s'appliquent bien à la Résurrection de notre Seigneur, la Résurrection étant une sorte de régénération, comme on lit dans saint Matthieu, 19 : *In regeneratione, cum sederit Filius hominis.* La Résurrection est en outre l'œuvre de Dieu seul, et le Christ est appelé le premier né des morts ; enfin, c'est une glorieuse manifestation du Christ, et une exaltation de son nom au dessus de tout autre nom : *Propter quod et Deus exaltavit illum (Philip. 2).* Et notre Seigneur lui-même avait dit : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre.* Tel est le commentaire de saint Hilaire et de saint Jean Chrysostome.

La troisième explication applique ce verset à la naissance de notre Seigneur selon la chair. Elle est de saint Cyprien (lib. 2, *contra Judæos*, c. 8.), et il l'a prise de l'Introït de la messe du jour de Noël, où l'Eglise applique ces paroles du Psaume au mystère de la Nativité ; car cette génération fut aussi l'œuvre particulière de Dieu. L'ange Gabriel avait dit : *Ce qui naîtra de toi sera saint et appelé le Fils de Dieu.* Et les saints Pères ont entendu, non-seulement de la génération divine, mais aussi de la génération humaine de Jésus-Christ, ces paroles d'Isaïe, *Qui racontera sa génération ?* Suivant donc les Théologiens qui admettent plusieurs sens littéraux dans le même passage, nous pensons que l'on peut entendre ainsi ce verset : aujourd'hui, c'est-à-dire, au jour de l'éternité, je t'ai engendré Dieu ; aujourd'hui, c'est-à-dire, au jour de ta naissance selon la chair, je t'ai engendré, je t'ai fait Dieu et homme sans le secours de l'homme, sans corruption de ta mère, sans la tache du péché ; aujourd'hui, c'est-à-dire, au jour de ta résurrection, je t'ai engendré, car, par ma puissance divine, je t'ai rendu une vie immortelle et glorieuse.

8. Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

8. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre.

Le sens est clair, Dieu le Père semble dire, puisque tu es mon Fils, par nature, incarné et ressuscité par ma puissance, tu as droit de me demander l'empire sur toutes les nations, comme

ton héritage, et la possession de toute la terre, jusqu'à ses dernières limites. Il faut observer cependant qu'héritage est pris dans l'Écriture pour une possession propre, même non laissée par nos pères; ainsi le peuple de Dieu est tantôt appelé l'héritage de Dieu, et Dieu l'héritage de son peuple. Comme un héritage était ordinairement divisé par le sort, et qu'on en mesurait les parts avec des cordes, les mots héritage, part, sort, cordes, possession, sont synonymes. Souvent deux de ces mots sont joints ensemble : *Dominus pars hæreditatis mee* (*Psal.* 15.); c'est-à-dire, le Seigneur est la part qui m'est échue en héritage. *Jacob funiculus hæreditatis ejus* (*Deut.* 32.); c'est-à-dire, le peuple d'Israël est l'héritage que le Seigneur s'est choisi, qu'il a mesuré à la corde et séparé des autres héritages. Toutes les nations sont donc l'héritage du Christ, puisqu'il est Seigneur de toute la terre. *Et possessionem tuam terminos terræ.* Cela doit s'entendre surtout du royaume spirituel de Jésus-Christ, c'est-à-dire de l'Église répandue par tout l'univers; c'est la remarque de saint Augustin. Le sens sera donc : Le Christ a été constitué roi sur Sion, sur le peuple de Dieu, mais ce royaume, comme celui de David et de Salomon, ne s'arrête pas aux confins de la Judée ou de la Palestine, il s'étendra à toutes les nations, à tous les royaumes, suivant la prophétie de Daniel (cap. 2.). On ne peut nier que cela ne s'entende aussi du pouvoir de Jésus-Christ sur toutes les nations même infidèles, car tout pouvoir lui a été donné dans le ciel et sur la terre (*Matth.*, 28.), et il a été établi juge des vivants et des morts (*Act.* 10.).

<p>9. Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos.</p>	<p>9. Vous les gouvernerez avec une verge de fer, et les briserez comme le vaisseau du potier.</p>
--	--

Tel est le pouvoir souverain de Jésus-Christ sur l'Église et sur tous les hommes, qu'il peut récompenser les bons, punir les méchants aussi facilement qu'un potier brise des vases de boue avec une verge de fer. Cette verge de fer nous montre le juge sévère et inflexible, à qui rien ne peut résister, et les hommes sont à l'égard de notre Seigneur comme des vases de boue devant un potier. Le mot *confringes* ne signifie pas l'acte mais la puissance.

Le Christ ne brisera pas toutes les nations, mais il les tiendra sous sa main, et pourra les briser à son gré, ou briser leur infidélité par sa miséricorde en changeant leurs vases d'ignominie en des vases d'honneur, ou enfin briser leurs crimes par d'éternels supplices. Car *confringes ut vasa figuli* doit signifier la même chose que *reges in virga ferrea*. Or le dernier ne concerne pas seulement la punition des méchants, mais le gouvernement juste et puissant de toute l'Eglise. Il est remarquable que les Septante avaient traduit par *πατέρας*, *pâtras*, et que dans l'Apocalypse saint Jean se sert du même mot grec (cap. 2 et 19.). Michée parlant du Christ qui sortira de Bethléem pour être chef du peuple de Dieu, dit : *Reges eos in fortitudine*, et se sert du même mot hébreu *vaha*.

10. Et nunc reges intelligite, erudimini, qui judicatis terram.

10. Et vous, maintenant, ô rois, ouvrez votre cœur à l'intelligence : recevez les instructions de la vérité, vous qui jugez la terre.

Le Prophète exhorte maintenant les rois, de qui les peuples dépendent, à ne point résister inutilement au Christ, vrai et suprême Roi des rois. Et comme un mauvais jugement produit de mauvais sentiments, il veut qu'ils corrigent leurs jugements pour comprendre et recevoir la vérité. (Les rois étant les juges suprêmes des peuples, *Reges intelligite et erudimini qui judicatis terram*, s'adresse aux mêmes personnes). Il les exhorte ensuite à corriger leurs mauvais sentiments, à changer leur haine en amour et en crainte, et c'est pourquoi il ajoute :

11. Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore.

11. Servez le Seigneur dans la crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.

Il mêle l'amour à la crainte; il semble dire, craignez avec amour; aimez avec crainte. *Servite* est le propre des serviteurs craintifs, surtout suivant le mot hébreu *hiudu*; *in timore* indique le respect, la piété filiale. Car le mot *ijra* se trouve dans Isaïe (41.), où il dit du Christ : *L'esprit de piété reposera sur lui*; et dans l'Ecriture il est toujours pris pour piété, pour crainte filiale. Ainsi *servite Domino in timore*, d'après la force des mots hébreux, veut dire, servez le Seigneur, mais comme ses enfants. *Et exul-*

tate ei cum tremore a le même sens, mais dans un ordre différent. L'amour est placé ici avant la crainte; aimez-le comme des fils; mais aussi avec la crainte des serviteurs timides.

12. Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus, et pereatis de via justa.

12. Embrassez étroitement la pureté de la discipline; de peur qu'enfin le Seigneur ne se mette en colère, et que vous ne périissiez hors de la voie de la justice.

Les uns lisent dans l'hébreu, *Osculamini Filium*, d'autres *Adorate Filium*, d'autres simplement *Adorate*. On pourrait traduire aussi *Complectimini puritatem*, et le sens des Septante s'y rapporte facilement, puisque suivre la discipline c'est embrasser la pureté, celle de doctrine surtout. Embrasser ou adorer le Fils de Dieu, c'est suivre aussi sa discipline. Mais comme les Septante ont eu le meilleur texte, et qu'il y a uniformité chez les Grecs sur ce passage; comme surtout le Paraphraste chaldéen a rendu aussi par *Accipite doctrinam*, je pense qu'il y a eu corruption dans l'hébreu par suite du temps, ou que le mot *bar* signifie fils, pureté et discipline, surtout avec l'addition de quelques lettres. Ainsi, chez les Grecs, de *παις*, enfant, on a fait *παιδεία*, discipline; de *bar* on a pu faire également quelque mot signifiant aussi discipline, puisqu'elle est due surtout aux parents par leurs fils.

Le sens de ce passage est donc que les rois, non-seulement corrigent leurs jugements et leurs affections, qu'ils s'instruisent et qu'ils servent, mais qu'ils le fassent avec ferveur, afin de conserver cet enseignement d'où dépend l'affection; car le mot hébreu *nassicû* et le grec *δρακαβαι* signifient recevoir, embrasser avec transport, retenir fermement. Et le Prophète en donne aussitôt la raison: *Nequando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. Dominus in justa* ne se trouvant pas dans l'hébreu, c'est une explication ajoutée par les Septante. *Dominus* était sous-entendu d'après le verset *Servite Domino* etc. Le sens est donc: *Prenez la discipline, de peur que celui qu'il faut servir avec crainte ne s'irrite contre les impies et les rebelles, et que vous ne périissiez, c'est-à-dire que vous ne soyez chassés du chemin de la justice. C'est le plus grand châtement des princes, que Dieu les livre à*

leur sens réprouvé (*Rom. 1.*). Il permet alors qu'ils soient trompés par de mauvais conseillers et qu'ils fassent beaucoup de maux, qui sont cause de leur ruine en cette vie et en l'autre; ainsi qu'il arriva à Pharaon, Roboam, Achab et d'autres dont les fautes les plus graves furent la punition de leurs autres péchés (*S. Aug. lib. 4, in Julianum*). Car il ne s'agit pas ici d'un éloignement momentané de la voie droite, mais d'une perte complète et d'un abandon total de la justice.

13. Cum exarserit in brevi ira ejus, beati omnes qui confidunt in eo.

13. Lorsque dans peu de temps sa colère se sera embrasée, heureux tous ceux qui mettent en lui leur confiance.

Voici la conclusion de tout le Psaume : le Prophète montre combien il est utile d'aimer et de servir le Seigneur. Au jour du jugement, qui n'est pas loin peut-être, ses serviteurs et ses amis pourront seuls avoir confiance. *Cum exarserit in brevi ira ejus*, signifie la venue prochaine de ce jour terrible : car mille ans sont comme le jour d'hier, et ce qui finit n'est jamais long. Ce sera le jour de la vengeance et de la justice seules, *exarserit ira ejus*; mais *beati qui confidunt*, non pas que la confiance suffise, mais parce qu'elle naît d'une amitié vraie.

PSAUME III.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David, cum fugeret a facie Absalom filii sui.

Psaume de David, lorsqu'il fuyait devant Absalon son fils.

Ce titre se trouve dans l'hébreu, le grec et le latin : on ne peut donc douter que ce Psaume ne doive s'entendre à la lettre de David lui-même, et qu'il ne soit une prière de délivrance contre la poursuite d'Absalon. Mais David était la figure du Christ, et les Prophètes l'ont appelé de son nom (*Jérém. c. 30. Ezéch. c. 34. Osée, c. 3.*). On peut et doit donc

entendre aussi ce Psaume de Notre-Seigneur. C'est le principal sens qu'avait en vue l'Esprit-Saint. Observons que le nom de David n'est pas ici au génitif, mais au datif : il y a en hébreu l'article *le* qui s'applique à l'un et à l'autre cas ; mais les Septante ont traduit $\tau\omega$, qui est l'article du datif, et avec raison pour montrer que l'auteur du Psaume n'est pas David, mais Dieu surtout. Le sens est donc : Psaume inspiré par Dieu à David.

- | | |
|--|--|
| <p>1. Domine quid multiplicati sunt qui tribulant me? multi insurgunt adversum me.</p> | <p>4. Seigneur, pourquoi le nombre de ceux qui me persécutent s'est-il si fort augmenté? Une multitude d'ennemis s'élèvent contre moi?</p> |
|--|--|

David, s'adressant à Dieu dans sa prière, s'étonne et se plaint de la multitude de ses ennemis; tout Israël suivait Absalon (3. *Rois*, 15.). Le même abandon arriva à Notre-Seigneur au temps de sa passion; son fils, qui était son peuple, révolté contre lui, disait : Nous n'avons d'autre roi que César; il s'enfuit aussi infirme et mourant, mais il revient bientôt par sa résurrection. Absalon signifie *paix du père*; le fils était ennemi, mais le père fut toujours en paix, puisque David pleura la mort de son fils. Notre-Seigneur aussi pria pour ses persécuteurs. Dans la persécution d'Absalon, Achitophel, ami et conseiller de David, le livra, puis se pendit (2. *Rois*, 17.). Dans la passion, Judas, l'ami de Notre-Seigneur, le trahit aussi et se pendit ensuite.

- | | |
|--|---|
| <p>2. Multi dicunt animæ meæ : non est salus ipsi in Deo ejus.</p> | <p>2. Plusieurs disent à mon âme : Elle n'a point de salut à espérer de son Dieu.</p> |
|--|---|

Les démons essayaient de détourner David de se confier en Dieu. Cela peut se rapporter aussi aux discours de ceux qui croyaient David abandonné de Dieu, en qui il mettait sa confiance : c'est la pensée ordinaire des hommes faibles. La femme de Job lui disait : Resterez-vous encore dans votre simplicité (Job, 2.). La femme de Tobie disait aussi : Votre espérance est bien vaine; à quoi vous servent maintenant vos aumônes (Tob. 2.)? Enfin on disait de Notre-Seigneur : Il s'est fié à Dieu, qu'il le délivre s'il veut (Matth. 27.).

<p>3. Tu autem Domine susceptor meus es, gloria mea et exaltans caput meum.</p>	<p>3. Mais vous, Seigneur, vous êtes mon protecteur et ma gloire; et vous élevez ma tête.</p>
---	---

Voici la réponse du juste dans le malheur; de David et avant tout du Christ: Beaucoup me disent que ma confiance en Dieu est vaine, mais ils se trompent tous, car tu n'abandonnes pas, Seigneur, ceux qui espèrent en toi; tu es mon protecteur contre les traits de mes ennemis (en hébreu il y a mon bouclier); tu ne me défends pas seulement; tu me glorifies, tu es ma gloire, c'est-à-dire la cause de ma gloire; tu élèves ma tête, en me rendant la joie; je marchais la tête courbée par le chagrin; maintenant je lève la tête plein de joie. C'est une figure familière aux Hébreux. Jérémie dit: *Elevavit Evilmerodach rex caput Joachim et eduxit eum de carcere*; et le Seigneur dans l'Évangile: *Levez vos têtes, car votre rédemption est proche* (Luc, 21.). Ceci est vérifié non-seulement par l'exemple du Christ et de David, mais de Joseph, de Job, de Tobie, de Daniel, etc.

<p>4. Voce mea ad Dominum clamavi, et exaudivit me de monte sancto suo.</p>	<p>4. J'ai crié et fait retentir ma voix aux oreilles du Seigneur: et il m'a exaucé du haut de sa sainte montagne.</p>
---	--

Dans l'hébreu nous lisons: *Clamabo et exaudiet*; dans le grec et le latin: *Clamavi et exaudivit*. Le premier signifie qu'avec cette confiance dont il vient de parler, David, dans son malheur, criera vers Dieu, et que Dieu, selon sa coutume, l'exaucera; dans la seconde version, il prouve par son exemple que Dieu est sa gloire et son bouclier. J'ai souvent crié vers Dieu, dit-il, et il m'a toujours exaucé. Il dit par emphase: J'ai crié avec ma voix; il n'a pas prié à voix basse, mais il a crié de sa propre voix, non-seulement en esprit, mais de sa bouche charnelle. La montagne sainte est le mont de Sion, où reposait l'arche du Seigneur, en qui il résidait d'une manière particulière, et d'où il donnait des réponses. C'est aussi le Ciel qui est appelé par Salomon la ferme demeure de Dieu (3. Rois, 8.). L'Apôtre l'appelle aussi le *Mont de Sion*, la Jérusalem céleste (*Héb. 12.*).

5. Ego dormivi, et soporatus sum, et exurrexi, quia Dominus suscepit me.	}	5. Je me suis endormi, et j'ai été assoupi; et <i>ensuite</i> je me suis levé, parce que le Seigneur m'a pris en sa protection.
--	---	--

Observons d'abord que le verbe *dormivi*, tant en hébreu qu'en grec, signifie *être couché*, et comme ceux qui dorment sont obligés de se coucher, il signifie aussi dormir. Mais *soporatus sum*, en hébreu et en grec, signifie seulement dormir. Voici donc le sens : j'ai dormi, c'est-à-dire je me suis couché pour dormir; et, en effet, je me suis assoupi, puis, m'étant réveillé, je me suis levé.

Notons encore que, en hébreu et en grec, *suscepit* est au futur : *Quia Dominus suscipiet me*, ou selon le mot hébreu *ijsmaghni*, *sustentabit me*. Mais dans la langue sainte on met souvent le futur pour le passé quand on veut marquer qu'il y a continuation. *Sic faciebat Job cunctis diebus : faciebat*, en hébreu, est au futur. Saint Jérôme et la Vulgate ont donc traduit avec raison *suscepit* ou *sustentavit*, et ils auraient pu mettre *suscipiebat* ou *sustentabat*.

Venons au sens : David, dans la poursuite de son fils, dit : J'ai dormi, ou je me suis couché pour dormir, c'est-à-dire, je n'ai pas résisté, j'ai fui, je me suis couché tout accablé, et je me suis endormi. J'étais comme un mort, et Absalon s'est emparé du royaume, comme après la mort du roi; mais je me suis levé, c'est-à-dire j'ai repris courage, j'ai résisté, parce que Dieu m'a soutenu. Tout ceci convient à Notre-Seigneur : lui aussi peut dire j'ai dormi, c'est-à-dire je me suis couché sur la croix pour y mourir, comme on se met dans un lit pour y dormir. Personne, disait-il, ne m'ôte la vie, c'est moi qui la dépose; et je me suis endormi du sommeil de la mort volontairement; car, ayant incliné la tête, il rendit l'esprit. Il appelle sa mort un sommeil, parce qu'il lui était aussi facile de ressusciter que de sortir du sommeil. *Et exurrexi quia Dominus suscepit*, ou *sustentavit me*; j'ai ressuscité bientôt, sans aucun secours, par ma seule puissance infinie. Ainsi se confirme ce qu'il avait dit : *Voce mea ad Dominum clamavi, et exaudivit me de monte sancto suo*.

6. Non timebo millia populi circumdantis me ; exurge Domine, salvum me fac Deus meus.

6. Je ne craindrai point ces milliers de peuples qui m'entourent : Levez-vous, Seigneur, sauvez-moi, mon Dieu.

Pour David, cela est très-clair, il se levait, il a repris courage, il veut résister à ses ennemis ; il ne craint pas ce peuple innombrable ; il a confiance en Dieu, non en ses propres forces ni aux armes de ses amis ; c'est pourquoi il prie Dieu de se lever pour le sauver de ses ennemis. On dit par métaphore que Dieu se lève quand il commence à aider ; on dit qu'il dort quand il n'aide pas. Levez-vous, dit-il ailleurs ; pourquoi dormez-vous, Seigneur ? *Exurrexi* et *exurge* sont un heureux rapprochement ; c'est comme s'il disait : C'est toi qui as réveillé mon courage ; lève-toi à ton tour et combats pour moi. Cela convient aussi à Notre-Seigneur, non pour lui personnellement, mais pour son corps qui est l'Eglise, et qui, après sa résurrection, environné d'abord d'ennemis innombrables, appuyé sur Dieu, les vainquit tous.

7. Quoniam tu percussisti omnes adversantes mihi sine causa, dentes peccatorum contrivisti.

7. Parce que vous avez frappé tous ceux qui se déclarent contre moi sans raison, vous avez brisé les dents des pécheurs.

On lit dans l'hébreu : *Quoniam tu percussisti omnes inimicos in maxilla, dentes impiorum contrivisti.*

Il est probable que les Septante ont lu *lechi*, qui signifie *mâchoire*, au lieu de *lechinnam*, qui signifie *en vain*. C'est au fond le même sens. David demande à Dieu pour lui, et le Christ pour son Eglise, de combattre ses ennemis, de les frapper comme il a toujours fait les ennemis des justes. Si nous lisons *sine causa*, le sens sera que Dieu punit toujours ceux qui persécutent les justes sans cause, qu'il brise leurs dents en les empêchant de mordre ; ils ne peuvent plus nuire, mais aboyer seulement. Les justes ont beau être pressés par les impies, tout leur tourne à bien, tandis que ceux-ci sont enfin punis.

Si nous lisons *in maxilla*, le sens sera que Dieu ne punit pas seulement les impies, mais qu'il les confond et leur fait honte. Frapper la mâchoire est un acte de mépris, et cela s'accorde

bien avec le brisement des dents qui force les ennemis des justes, soit hommes, soit démons, à se contenter d'aboyer comme des chiens, sans pouvoir mordre.

8. Domini est salus; et super populum tuum benedictio tua.

8. Le salut vient du Seigneur; et c'est vous, mon Dieu, qui bénissez votre peuple.

Le Psaume se termine par une invocation à la louange de Dieu : il semble dire, nous pouvons conclure que le salut vient de Dieu, et qu'il aime à ce qu'on le lui rapporte. Dans l'hébreu il y a : *Domino salus*, c'est-à-dire il est agréable à Dieu qu'on lui rapporte le salut, et ce salut est, ô Seigneur, ta bénédiction sur ton peuple; car bénir Dieu, c'est bien faire.

DU MOT SELA.

On trouve dans ce Psaume, après le second, le quatrième et le dernier verset, le mot hébreu *selà*; on le trouve aussi dans quelques autres Psaumes et dans plusieurs passages du prophète Habacuc. Saint Jérôme, dans sa lettre à Marcella, rapporte à ce sujet trois opinions : la première qui est, je crois, celle des Rabbins, donne à ce mot la signification de changement de rythme, ou élévation de la voix; la seconde, celle des Septante, de Théodotion et de Symmaque, traduit par *diapsalma*, mot également obscur. La troisième, d'Aquila et de la cinquième et sixième édition, veut que *selà* signifie *toujours*. Saint Jérôme a suivi cette dernière opinion dans sa traduction de l'hébreu.

La première opinion ne me paraît pas probable; car si ce mot signifiait changement de rythme, élévation de la voix, on le trouverait dans tous les Psaumes, surtout dans les plus longs. Or, dans ce Psaume qui est très-court, on le trouve trois fois, deux fois dans le Psaume 4 et dans le Psaume 46, qui sont aussi très-courts, et pas une seule fois dans les plus longs. On ne le placerait pas à la fin des Psaumes, mais seulement au milieu; car le Psaume étant fini, quel changement ou élévation peut-il y avoir? Et nous le trouvons à la fin des Psaumes 3, 9, 24 et 46.

L'autorité des Septante rend probable la seconde opinion.

Saint Augustin, dans son commentaire du Psaume 4, dit que *diapsalma* signifie pause dans le chant. Mais comment expliquer que cette pause soit marquée dans les Psaumes les plus courts ?

La troisième opinion me paraît cependant la plus probable, et, en suivant saint Jérôme, on peut mettre partout *semper* là où se trouve *selà*. Dans ce Psaume, au second et au quatrième versets, *selà* peut très-bien se traduire par *semper* : *Multi dicunt animæ meæ, non est salus in Deo ejus semper*. C'est-à-dire, quoique Dieu ait quelquefois préservé David, il ne le préservera pas toujours, il ne le sauvera pas maintenant. David répond : *Voce mea ad Dominum clamavi, et exaudivit me de monte sancto suo semper*, c'est-à-dire, vous dites que Dieu ne me sauvera pas toujours, et moi je vous dis qu'il m'exaucera toujours; j'espère qu'il me protégera toujours. Et comme à la fin des Psaumes on a coutume de mettre *amen*, ou *in æternum*, ou *alleluia*, on peut y mettre très-bien *semper*, qui marque le désir de voir se ratifier ce que l'on a dit. Ainsi ici, *ta bénédiction sur le peuple toujours*, c'est-à-dire *qu'elle soit toujours*; c'est comme si l'on disait *amen* ou *éternellement*.

PSAUME IV.

Titre et argument du Psaume.

<i>In finem in carminibus, Psalmus David.</i>	<i>Psaume de David, pour la fin, sur les Cantiques.</i>
---	---

Tel est le titre du Psaume quatrième. La version hébraïque et la version grecque diffèrent entre elles. Saint Jérôme a traduit l'hébreu par *victori*; dans le grec il y a *in finem*. Tous ceux qui ont traduit l'hébreu mot à mot suivent saint Jérôme, et l'on ne peut traduire autrement le mot *lannazeach*. Cette différence vient de l'addition des points et de la lettre *m*, qui s'est glissée peut-être sous la plume des copistes. Les Septante ont lu *lannazach*, qui signifie *in finem*. Comme on voit au premier verset du Psaume 12 : *Usquequo Domine oblivisceris me in finem?*

L'autorité des Septante est grande, et la raison semble de leur côté. Dans l'hébreu, ce Psaume paraît dédié au vainqueur en hymnes, c'est-à-dire au meilleur chanteur, à celui qui présidait le chant des hymnes, ce qui n'est point assez grave pour être conservé éternellement dans les Livres saints. Le titre des Septante signifie que ce Psaume devait être chanté jusqu'à la fin *in finem*, c'est-à-dire perpétuellement, très-fréquemment, comme un des meilleurs Psaumes. Dans un sens mystique, ce Psaume se rapporterait à Jésus-Christ, qui est la fin de la loi et des prophètes. *In hymnis* se rendrait par le bruit des instruments de musique. *Nagan*, en effet, signifie *instrument*, d'où *neghinâ*, *pulsation*; mais il signifie aussi louange, chant et hymne. Le sens sera donc, Psaume de David à chanter perpétuellement entre les hymnes, et regardant Jésus-Christ même. Ceci s'applique au Psaume suivant, inscrit sous le même titre.

1. Cum invocarem exaudivit me
Deus justitiæ meæ; in tribulatione
dilatasti mihi.

1. Dieu qui est le principe de ma
justice m'a exaucé dans le temps
que je l'invoquais : lorsque j'étais
resserré dans l'affliction, vous m'a-
vez, mon Dieu, dilaté le cœur.

David chante ce Psaume dans la personne de l'Eglise ou de l'âme fidèle, qui par son exemple avertit les pécheurs d'avoir confiance en Dieu et de se convertir au bien. Il s'offre donc en exemple : lorsque j'invoquai Dieu dans la tribulation, j'ai été exaucé. Par le Dieu de ma justice, il entend le Dieu d'où vient toute justice, et qui l'a fait juste par sa grâce. Et comment a-t-il été exaucé? *In tribulatione dilatasti mihi*. Dieu exauce quelquefois en éloignant le mal; d'autres fois en donnant la patience, ce qui est un bien plus grand; mais la joie dans la tribulation est le dernier des dons de Dieu, et c'est de celui-là que parle le Psaume. Le malheur resserre, la joie dilate; mais celui qui se glorifie dans la tribulation change sa tristesse en joie, et le malheur, au lieu de le resserrer, lui dilate le cœur. David montre d'où vient cette dilatation en employant la seconde personne au lieu de la troisième, c'est Dieu qui descend dans le cœur affligé. J'ai invoqué Dieu dans le malheur et il m'a exaucé; et je le sais, parce que vous avez, Seigneur, fait sentir votre douce présence à

mon cœur; vous avez changé mes angoisses en une mer de joie. Je surabonde de joie, disait saint Paul, dans toute notre tribulation. *Dilatasti mihi*, pour *dilatasti me*, est une tournure hébraïque.

2. Miserere mei, et exaudi orationem meam.	} 2. Ayez pitié de moi, et exaucez ma prière.
--	---

Il demande la continuation de la grâce : Seigneur, ayez toujours pitié de nous, exaucez-nous toujours : notre vie est sujette à tant de périls et nous avons tant besoin de votre miséricorde.

3. Filii hominum usquequò gravi corde? ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium?	} 3. Jusques à quand, ô enfans des hommes, aurez-vous le cœur appesanti? Pourquoi aimez-vous la vanité et cherchez-vous le mensonge?
---	--

L'hébreu diffère beaucoup du grec, d'où notre Vulgate a été traduite; dans l'hébreu, il y a mot à mot : *Filii viri usquequo gloriosi mei ad ignominiam diligentes vanitatem, quæritis mendacium?* On voit facilement d'où vient cette différence; en ôtant les points, dont on ne se servait pas avant Notre-Seigneur, et en changeant une lettre, le texte ne diffère plus du grec. On lit maintenant *chenodi lictimma, gloria mea ad ignominiam*. Les Septante ont lu *chevude leu lammâ, graves corde usquequo*. Comme les Septante ont eu probablement un texte plus pur que le nôtre; il faut préférer la version de la Vulgate qui les a suivis. La différence de sens est au reste peu importante. *Fils des hommes, usquequo graves corde*, c'est-à-dire, jusqu'à quand aurez-vous un cœur de pierre, attaché seulement à la terre? Car les cœurs, suivant la parole de Notre-Seigneur, sont appesantis par la débauche, par l'ivresse et les soins de ce monde. Les cœurs durs n'ont point de pensée élevée; ils n'aiment que les choses terrestres et passagères; et comme nous ne recherchons que ce que nous aimons, le Prophète ajoute : Pourquoi aimez-vous la vanité et recherchez-vous le mensonge? Les biens terrestres sont appelés vains et faux parce que, malgré leurs apparences, ils ne sont ni stables, ni solides : ils nous trompent donc.

Dans l'hébreu il y a ensuite *selâ*, c'est-à-dire *toujours*; et en

effet partout et toujours, en tout temps, et à tout âge, les hommes ont recherché les biens trompeurs de ce monde. Les leçons hébraïque, grecque et de la Vulgate s'aident mutuellement, car les hommes qui, par la corruption de la nature, sont durs de cœur, par leur créateur dont l'image est formée en eux, sont glorieux et illustres. C'est une honte pour eux d'aimer et de désirer des biens faux et passagers, au lieu des biens solides et vrais plus conformes à leur origine. C'est un grand reproche surtout dans la bouche de l'Esprit de vérité.

4. Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum. Dominus exaudiet me cum clamavero ad eum.

4. Sachez donc que c'est le Seigneur qui a rempli son saint d'une gloire admirable. Le Seigneur m'exaucera quand j'aurai crié vers lui.

Et pourquoi devons-nous fuir les biens passagers? parce que le Saint de Dieu, le Fils de Dieu, le seul juste, est descendu du ciel. Le démon lui-même disait : Je sais qui tu es ; tu es le Saint de Dieu. Ce Saint a passé faisant le bien, souffrant le mal, méprisant les choses passagères, prêchant les éternelles ; et par cette voie nouvelle, il a atteint la félicité suprême, assis dans le ciel où il règne éternellement. C'est notre guide, il nous a préparé les voies ; marchons sur ses traces, et nous arriverons aussi à l'éternelle félicité. Sachez donc que le Seigneur a glorifié son Saint pour avoir méprisé les biens passagers, le ressuscitant des enfers, et le plaçant à sa droite. Ce n'est pas seulement notre chef, c'est notre avocat, notre médiateur. Aussi David ajoute : Le Seigneur m'exaucera quand je crierai vers lui. J'en ai la pleine confiance ; mon médiateur est assis à sa droite et prie pour moi.

5. Irascimini et nolite peccare : quæ dicitis in cordibus vestris, in cubiculis vestris compungimini.

5. Mettez-vous en colère, mais gardez-vous de pécher. Soyez touchés de componction dans *le repos de vos lits*, sur les choses que vous méditez *contre moi* au fond de vos cœurs.

Après avoir repris sévèrement les pécheurs, l'Esprit saint leur

apprend à s'armer d'une sainte colère pour résister aux mauvais désirs et ne plus pécher. S'ils retombent, qu'aussitôt ils gémissent de leurs faiblesses, et que non contents d'éviter le mal, ils fassent un sacrifice de justice en faisant le bien. *Irascimini et nolite peccare*, c'est-à-dire, quand viendront ces mouvements mauvais qui sont la racine du péché, mettez-vous en colère contre votre nature corrompue, et résistez fortement. Dieu, selon saint Basile, nous a donné la colère pour être un secours de la vertu.

Le mot hébreu *rigzu* signifie trembler, et en effet, nous devons trembler quand apparaît la tête du serpent, c'est-à-dire, la tentation. *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini*. Dans l'hébreu il y a : *Dicite in cordibus vestris super cubilia vestra, et tacete* ; dans le grec : *Quæ dicitis in cordibus super cubilia vestra, compungimini* ; d'où nous concluons qu'il faut traduire ainsi : Repentez-vous en silence, de ce que vos cœurs ont pensé sur votre couche. La nuit, lorsque vous étiez seuls dans vos lits, libres de tout soin, vous avez repassé vos fautes et vous les avez avouées à votre cœur. Silencieux par respect, repentez-vous-en maintenant, en la présence de Dieu. On sait que David repassait ses fautes avant son sommeil dans le secret et le silence de la nuit. Toutes les nuits, disait-il, j'arrosrai ma couche de mes larmes. Ce qu'il faisait, il nous invite à le faire.

<p>6. Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino: multi dicunt: Quis ostendit nobis bona.</p>	<p>6. Offrez à Dieu un sacrifice de justice, et espérez au Seigneur. Plusieurs disent : Qui nous fera voir les biens que l'on nous promet ?</p>
---	---

Il indique maintenant la seconde partie de la justice qui est de faire le bien, il appelle les bonnes œuvres, un sacrifice de justice, parce qu'elles plaisent à Dieu, et qu'elles l'honorent. Qu'ils voient, dit le Seigneur, vos bonnes œuvres, et qu'elles glorifient votre Père qui est dans les cieux (*Matth. 6.*). J'ai reçu, dit l'Apôtre, parlant de l'aumône, ce que vous avez envoyé en odeur de suavité (*Ephes. 5.*). Je vous prie, continue-t-il, en parlant des jeûnes et des autres bonnes œuvres temporelles, de faire de vos

corps une hostie agréable, et espérez dans le Seigneur, c'est-à-dire, ne vous laissez pas aller à la présomption qui gâte tout, comme ce Pharisien qui remerciait le Seigneur de n'être point comme les autres hommes, et se vantait de jeûner deux fois la semaine; mais confions-nous en Dieu, qui nous conduira au port en nous faisant éviter le mal et faire le bien. La présomption est un poison qui corrompt le mérite des bonnes œuvres; l'humilité défiante de ses forces, et confiante en Dieu, est un sel qui les conserve.

Multi dicunt : Quis ostendit nobis bona? Dans l'hébreu cette fin du verset 6. est le commencement du 7; mais cela importe peu. Le Prophète se fait l'objection des hommes charnels : beaucoup, quand nous prêchons le mépris du monde, disent : Qui nous montrera les vrais biens, si ce n'est pas ce que nous voyons? Qui est revenu des enfers, qui est allé au ciel? On peut aussi entendre par *bona* la justice et la vertu. On dit aux méchants de faire un sacrifice de justice, et ils répondent, qu'est-ce que la justice? qui nous en montrera le chemin?

<p>7. Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine : dedisti latitiam in corde meo.</p>	<p>7. La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur. Vous avez fait naître la joie dans mon cœur.</p>
--	--

Ce chemin de la justice nous a été montré par Dieu; nous avons en nous un maître qui nous enseigne le bien : c'est cette lumière de la raison naturelle, que Dieu a signée, imprimée ineffaçablement sur nous, c'est-à-dire dans la partie supérieure de l'homme. Le corps est la partie inférieure, l'âme la supérieure, et dans l'âme même, il y a une partie inférieure par où nous vivons et sentons, une supérieure par où nous raisonnons et comprenons. Dans cette partie suprême est la lumière, qui nous distingue des bêtes, lumière qui dérive du visage de Dieu, puisque c'est par elle que nous lui ressemblons. Elle nous montre le chemin de la justice, car la loi naturelle que rien ne peut effacer de nos cœurs nous enseigne à ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait, par conséquent à ne point voler, etc. Nous pouvons aussi comprendre, avec l'aide de

la grâce, que notre bien est de ressembler à Dieu; la perfection d'une copie étant de ressembler à son modèle. Cette pensée excite en nous la joie, l'espérance et l'amour de Dieu. Quoi de plus doux que de penser que nous sommes l'image vivante d'une bonté infinie, et que nous sommes chers à notre modèle tout-puissant : mais tous ne sentent pas cela, et David ne dit pas : vous avez mis cette joie dans leurs cœurs, mais dans mon cœur. Il importe peu qu'il y ait dans l'hébreu : *signa* au lieu de *signatum est*, c'est un changement de point : notre version nous paraît meilleure, puisqu'elle est celle des Septante.

8. A fructu frumenti, vini et olei sui, multiplicati sunt.

8. Ils se sont accrus et enrichis par l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile.

Pour montrer que Dieu est l'auteur de tous les biens, le Prophète ajoute qu'il multiplie les moissons et les fruits. Saint Paul a dit aussi : *Non sine testimonio reliquit semetipsum dans pluvias, et tempora fructifera, replens cibo et lætitia corda nostra* (Act. 14.). *A fructu frumenti, vini et olei sui, multiplicati sunt*, c'est-à-dire, les siens se sont enrichis par l'abondance des trois principaux fruits de la terre. Le mot grec *επιχρίσασθαι* signifie aussi s'accroître, et dans l'hébreu, il y a *frumentum et vinum eorum multiplicata sunt*. Peu importe que l'hébreu ne parle pas de l'huile, c'est une omission, ou peut-être une addition des Septante. L'Écriture joint au reste ordinairement ces trois sortes de fruit.

9. In pace in idipsum dormiam, et requiescam.

9. Mais pour moi je dormirai en paix, et je jouirai d'un parfait repos.

David termine en disant, quoiqu'il soit de ceux que j'ai exhortés à l'amitié de Dieu, moi je me confie, je repose en lui, *ego in pace*, avec tranquillité d'âme, *in idipsum* pareillement, *dormiam et requiescam*, je me coucherai et je dormirai ; car c'est là ce que signifie le grec et l'hébreu. Cela peut s'entendre aussi du repos du ciel, où la paix nous viendra de l'union avec Dieu, et nous donnera le véritable repos. *In idipsum* en hébreu *jachdau*, se trouve

souvent dans les Psaumes; saint Jérôme le traduit par *pariter*; les Septante par *ἐν τῷ αὐτῷ*, *in idipsum*, c'est le même sens, cela marque union. Saint Augustin entend par ce mot, Dieu qui est toujours le même, suivant le Psaume 101 : *Tu autem idem ipse es*; c'est une interprétation pieuse et ingénieuse, mais mystique et non littérale.

10. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

10. Parce que vous m'avez, Seigneur, affermi d'une manière toute singulière dans l'espérance.

Il explique pourquoi il a déposé en Dieu toute inquiétude, pourquoi il dormira et se reposera en paix dans le siècle à venir. Dieu qui est fidèle dans ses promesses l'a constitué, c'est-à-dire, fait habiter dans l'espérance seule. C'est le sens de l'hébreu et du grec. L'ami de Dieu demeure dans l'espérance divine comme dans une demeure sûre; il fait ce qu'il peut pour cette vie et pour l'autre; il ne se fie pas à lui, ni aux créatures, mais à Dieu seul, qui ne le trompera pas : il dort donc en paix et y dormira pour l'éternité.

PSAUME V.

Titre et argument du Psaume.

In finem pro ea, quæ hæreditatem consequitur, Psalmus David. | *Pour la fin, pour celle qui obtient l'héritage, Psaume de David.*

Il y a différentes explications à cause du mot hébreu *Nechilot*, que les Rabbins traduisent par instruments de musique; mais les catholiques doivent rejeter ce sens. Saint Jérôme, très-habile en hébreu, traduit *pro hæreditibus*, et les Septante, plus habiles encore, puisque c'était leur langue naturelle, ont traduit : *Pro ea quæ hæreditatem consequitur*. L'hébreu est susceptible de toutes ces interprétations : *nachal* signifie hériter; *nachalot*, les héritages; *noshelet*, celle qui hérite. A la longue, le texte hébreu, par le changement d'une ou deux lettres, aura produit ces différences. Dans le doute, il vaut mieux suivre les

Septante , dont se rapproche saint Jérôme , que les Rabbins modernes.

Ce Psaume a donc été composé dans la personne de l'Eglise , qui gagne tous les jours l'héritage du salut dans ses membres , et qui , à la fin du monde , l'obtiendra tout entier. L'Eglise , dans sa meilleure partie , est semblable à une colombe toujours gémissante et innocente ; c'est pourquoi , dans ce Psaume , comme la colombe , tantôt elle prie , tantôt elle déteste le péché. Nous devons l'imiter pour appartenir à la colombe ; unissons-nous à Dieu notre héritage ; élevons-nous vers Dieu par la prière ; rapprochons-nous de lui par l'innocence.

<p>1. Verba mea auribus percipe , Domine , intellige clamorem meum.</p> <p>2. Intende voci orationis mee : rex Deus et Deus meus.</p>	<p>1. Seigneur , prêtez l'oreille à mes paroles ; entendez mes cris.</p> <p>2. Soyez attentif à la voix de ma prière , vous qui êtes mon roi et mon Dieu.</p>
---	---

On peut ne pas entendre quelqu'un de trois façons , soit parce qu'on n'a pas entendu le son des paroles , soit parce que l'on n'a pas compris leur signification , soit parce que l'on était distrait. Dieu entend , comprend toujours et n'est jamais distrait ; mais on dit quelquefois qu'il n'entend pas , qu'il ne comprend pas , ou qu'il n'est pas attentif , parce qu'il méprise celui qui prie , et qu'il veut ou ne point entendre , ou ne pas comprendre , ou être distrait. Le Prophète , avant de prier Dieu , lui demande donc d'entendre , de comprendre et d'être attentif. Dieu ne veut pas nous entendre , quand nous sommes si distraits que nous ne nous entendons pas nous-mêmes , ou que notre froide prière ne peut monter jusqu'au ciel. Dieu ne veut point nous comprendre , quand nous ne savons pas ce que nous demandons , ou que nous demandons , même avec ferveur , des choses dangereuses. Dieu ne veut point être attentif , quand nous prions sans humilité et sans confiance , ou quand c'est un pécheur qui ne pense pas même à faire pénitence. Le Prophète , admirablement instruit par l'Esprit saint , demande donc à Dieu la grâce de bien prier de façon à être entendu , compris , et à frapper l'attention de Dieu.

Il ajoute , *Rex meus* , pour obtenir plus facilement. Il sait qu'un

bon roi écoute toujours son peuple ; *Et Deus meus* ; il proteste qu'il est sa créature et entièrement dans sa main.

3. Quoniam ad te orabo, Domine, mane exaudies vocem meam.	3. Comme c'est vous que je prierai, Seigneur, vous exaucerez ma voix dès le matin.
---	--

Voici pourquoi il demande à être écouté par Dieu, c'est, dit-il, que je te prierai. Car mon principal désir est la prière : dès le matin, avant toute autre action, tu entendras ma voix, c'est à toi que je parlerai d'abord. Tu ouvriras mes lèvres, et ma bouche annoncera tes louanges.

4. Mane astabo tibi et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.	4. Je me présenterai dès le matin devant vous ; et je connaîtrai que vous n'êtes pas un Dieu qui approuve l'iniquité.
---	---

Dès le matin je me tiendrai devant toi, je me ferai remarquer par toi, et je contemplerai (c'est le mot hébreu), dans le silence du matin, avant le trouble des affaires humaines, je contemplerai ta haine pour le péché, ton amour pour la justice, car tu es justice et lumière, et pour toi je suivrai la justice et je prendrai en haine l'iniquité.

5. Neque habitabit juxta te malignus, neque permanebunt injusti ante oculos tuos.	5. L'homme qui est malin ne demeurera point devant vous, et les injustes ne subsisteront point devant vos yeux.
---	---

Dieu hait les pécheurs autant que l'iniquité : le méchant n'habitera pas auprès de lui ; il ne l'approchera pas par droit d'amitié. Les injustes ne demeureront pas devant tes yeux. Tu ne les regarderas pas longtemps d'un œil de clémence. Dieu est encore clément pour les méchants ; il leur accorde beaucoup de biens temporels : mais cela ne durera pas ; bientôt il les rejettera dans l'éternelle mort.

6. Odisti omnes qui operantur iniquitatem ; perdes omnes qui loquuntur mendacium.	6. Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité ; vous perdrez toutes les personnes qui profèrent le mensonge.
---	--

7. Virum sanguinum et dolosum
abominabitur Dominus.

7. Le Seigneur aura en abomi-
nation l'homme sanguinaire et
trompeur ;

Dieu hait l'iniquité, il ne veut pas de l'amitié des impies, il les hait, il veut les perdre, il les perdra. Parce qu'ils pèchent en œuvres, en paroles, en pensées ou désirs, le Psaume parle d'abord de ceux qui opèrent l'iniquité, puis de ceux qui parlent le mensonge, ce que l'on entend des mensonges dangereux, enfin de l'homme sanguinaire, cruel, trompeur, méditant et ourdisant des ruses.

8. Ego autem in multitudine mi-
sericordiæ tuæ introibo in domum
tuam, adorabo ad templum sanctum
tuum in timore tuo.

8. Mais pour moi, me confiant
dans l'abondance de votre miséri-
corde, j'entrerai dans votre mai-
son, et, rempli de votre crainte,
je vous adorerais dans votre saint
temple.

Le Prophète avait dit qu'il contemplerait le matin combien Dieu hait le péché et les pécheurs; comme fruit de sa contemplation, il ajoute : *Ego autem in multitudine misericordiæ tuæ*, confiant en ta grande miséricorde, pour éviter le péché, j'entrerai dans ta maison qui est une maison de prière, j'adorerai dans ton saint temple, prosterné devant ton tabernacle, et tout tremblant, j'implorerai ton secours.

9. Domine deduc me in justitia
tua; propter inimicos meos, dirige
in conspectu tuo viam meam.

9. Conduisez-moi, Seigneur,
dans *la voie de* votre justice : ren-
dez droite ma voie devant vos yeux,
à cause de mes ennemis.

Que Dieu le conduise dans sa justice, c'est-à-dire dans les sentiers de la justice, en lui faisant remplir tous ses commandements : qu'il dirige sa voie en sa présence, c'est-à-dire qu'il le fasse marcher par la voie droite, ayant toujours Dieu devant les yeux. Il le demande à cause de ses ennemis, ou, selon l'hébreu, à cause de ceux qui lui tendent des embûches; car nous avons besoin que Dieu nous dirige, nous protège, nous prévienne et nous suive, à cause de la multitude d'ennemis, démons ou hommes tentateurs, qui nous tendent des embûches pour nous entraîner

au mal. Il appelle ennemi tout ce qui nous arrête sur le chemin du salut, quand ce serait un ami. *Inimici hominis domestici ejus* (*Matth. cap. 10.*).

Il importe peu qu'il y ait dans l'hébreu, *dirige in conspectu tuo viam tuam*, ce qu'on trouve aussi dans l'édition des Septante, selon saint Jérôme (*Epist. ad Suniam et Fretellam*), et dans le grec et le latin : *Dirige in conspectu tuo viam meam*. Le sens est le même, soit qu'on dise avec les Hébreux, *Dirige ta voie en ma présence*, c'est-à-dire, fais-moi trouver ta voie droite ; ou avec les Grecs et les Latins, *Dirige ma voie en ta présence*, fais-moi marcher en ta présence par la voie droite. C'est la même demande de marcher toujours dans la voie des commandements de Dieu.

10. Quoniam non est in ore eorum veritas; cor eorum vanum est. 10. Car la vérité n'est point dans leur bouche : leur cœur est rempli de vanité.

11. Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant; 11. Leur gosier est comme un sépulcre ouvert : ils se sont servis de leurs langues pour tromper.

Voici pourquoi il demande du secours contre ses ennemis. Ils ne cherchent qu'à tromper, et il est difficile d'éviter leurs embûches; la vérité n'est point dans leur bouche, ils nous conseillent d'éviter un petit mal pour tomber dans un plus grand; ils nous flattent; ils nous offrent un faible bien pour nous faire perdre le bien suprême; leur cœur est vain au dedans et corrompu au dehors; ils ne connaissent, ils n'aiment, ils ne parlent que de vanité. La même pensée est répétée différemment dans le verset suivant : leur cœur est vain, a-t-il dit, et il ajoute, leur gorge est un sépulcre ouvert. Il avait dit, il n'y a point de vérité dans leur bouche, et il ajoute, leur langue forgeait des tromperies; leur gorge est un sépulcre ouvert, c'est-à-dire leur bouche et leur langue, qui sont les instruments de la parole, sont comme la bouche d'un sépulcre dont l'intérieur est l'âme, le cœur, où se cachent les désirs, les pensées honteuses, corrompu comme des cadavres et d'où s'exhale une odeur de mort. Il ajoute encore, leur langue forgeait des tromperies, non pas seulement des mensonges, mais

des ruses pour persuader le mal sous l'apparence du bien. Dans l'hébreu il y a : ils flattent avec leur langue ; ce qui revient au même.

12. *Judica illos Deus, decidant a cogitationibus suis ; secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos, quoniam irritaverunt te Domine.*

12. Jugez-les, *mon Dieu*. Faites-les déchoir de leurs pensées ; repoussez-les à cause de la multitude de leurs impiétés, parce qu'ils vous ont irrité, Seigneur.

C'est une prophétie plus qu'une imprécation ; non-seulement le Psaume repousse les ennemis des justes de l'héritage dont il est parlé dans le titre, mais il les condamne à des peines éternelles. *Judica illos*, c'est-à-dire, tu les jugeras, ou plutôt selon l'hébreu, tu les condamneras : Qu'ils déchoient de leurs pensées, qu'ils soient frustrés de l'espérance de ruiner les élus. *Secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos*, que pour leurs fautes ils soient chassés de l'héritage dans les ténèbres éternelles ; *quoniam irritaverunt te Domine*, parce qu'en croyant nuire aux hommes, c'est toi, Seigneur, qu'ils ont offensé : *Non te abjecerunt, sed me* (1. Reg. 8.). *Non es mentitus hominibus, sed Deo* (Act. 5.).

13. *Et lætabuntur omnes qui sperant in te, in æternum exultabunt ; et habitabis in eis.*

13. Mais que tous ceux qui mettent en vous leur espérance se réjouissent : ils seront éternellement remplis de joie, et vous habiterez dans eux.

14. *Et gloriabuntur in te omnes, qui diligunt nomen tuum, quoniam tu benedices justo.*

14. Et tous ceux qui aiment votre *saint* nom se glorifieront en vous parce que vous répandrez votre bénédiction sur le juste.

15. *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.*

15. Seigneur, vous nous avez couvert de votre amour comme d'un bouclier.

Il prédit l'heureux héritage des élus que promettait le titre. Il invite les justes à la joie, dans l'espoir des biens futurs. *Lætentur omnes qui sperant in te*, vous avez été fidèles dans le combat, réjouissez-vous donc, vous qui n'avez pas mis votre espoir dans les vanités, mais dans le vrai Dieu ; et un jour, dans l'éter-

nité, ils exulteront dans le Dieu qui habitera en eux, c'est-à-dire, selon l'hébreu, qui les couvrira comme une tente. Ils seront en Dieu et Dieu en eux, Dieu sera tout en tous. Cette exultation, cette louange presque extérieure naîtra d'une joie intérieure, et d'une gloire immense. Car tous ceux qui aiment ton nom, tous les vrais justes se glorifieront en toi, ô Seigneur ! L'amour nous rend amis et fils de Dieu. Ils seront glorifiés parce que tu béniras le juste et que tu lui donneras la couronne de gloire qu'il a méritée. La bienveillance de Dieu, qui nous a choisis avant la création du monde, est la source de tout bien : d'elle viennent la vocation, la justification, les mérites, la gloire. Il conclut donc : *Domine ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos*. J'avoue, Seigneur, que tout vient de toi, et que ta bienveillance nous couvre et nous protège comme un bouclier; il est dit au Psaume 102 : *Qui coronat te in misericordia et in miserationibus*. Le pronom hébreu est ambigu; on peut traduire avec saint Jérôme, *coronasti eum*, c'est-à-dire, tu as couronné le juste que tu as béni; ou bien *coronasti nos*, comme les Septante.

PSAUME VI.

Titre et argument du Psaume.

<i>In finem in carminibus, pro octava, Psalmus David.</i>	<i>Pour la fin, sur les Cantiques, Psaume de David.</i>
---	---

Pro octava, ou selon l'hébreu *hhal haschminith, super octavam*, paraît être un genre de harpe ayant huit cordes; dans le premier livre des Paralipomènes (cap. 45.), où sont décrits les principaux instruments pour le chant des Psaumes, on trouve la harpe à huit cordes. On peut admettre aussi *per octavam*, qui signifie le jour du dernier jugement, qui sera le huitième, puisqu'il suivra les six jours laborieux de cette vie, et le septième du repos des âmes. Ce Psaume est le premier des sept Psaumes pénitentiels. Il n'est pas vraisemblable que David, ainsi que le veulent les Rabbins, ait composé ce Psaume pour recouvrer sa

santé perdue depuis son adultère et son homicide ; car l'Écriture , au second livre des Rois , nous parle de la punition de David qui ne fut point une maladie corporelle. Et d'ailleurs l'Église n'aurait pas , dès les premiers temps , placé ce Psaume parmi les pénitentiels , s'il n'eût pas eu trait directement à la pénitence. Le sujet de ce Psaume est donc la prière d'un pécheur qui craint les jugements de Dieu et qui demande son pardon.

1. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.

1. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère.

C'est la demande d'un cœur pénitent et contrit, qui hait le péché avant tout. Dieu accuse le pécheur dans sa colère, quand il ne le châtie pas par amour pour le sauver, mais pour le perdre et satisfaire sa justice. Ce qu'il fait en ce monde, quand il nous frappe d'aveuglement, d'endurcissement, et en l'autre quand il nous jette en enfer. C'est pourquoi frappé d'horreur, craignant l'abîme des jugements de Dieu, il demande des peines qui ne le séparent pas, mais qui le rapprochent de Dieu. Le mal dont il a horreur, c'est d'être livré à ses désirs, à ses passions, à l'endurcissement, et enfin à l'éternelle séparation d'avec Dieu. La colère et la fureur, le reproche et le blâme sont des répétitions familières aux prophètes pour donner de la force à leurs discours.

2. Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum : sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

2. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis faible : Seigneur, guérissez-moi, parce que mes os sont tout troublés.

Pour émouvoir Dieu, David lui rappelle sa faiblesse : Ne regardez pas, Seigneur, mes offenses, mes misères, mes maladies. Soyez mon médecin, et non mon juge, brûlez, coupez, pour guérir, et non pour perdre. Les péchés de faiblesse sont les misères, et moins nous connaissons cette faiblesse, plus nous sommes misérables. David dit donc : *Miserere mei quoniam infirmus sum*, regardez avec pitié ces maladies de l'âme qui font ma faiblesse, guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont troublés. Avoir pitié, pour Dieu, c'est guérir. Être faible et avoir les os troublés,

signifie la même chose : les os sont la force du corps ; quand ils sont troublés la force est brisée. Dans le grec et l'hébreu, il y a *Tremuerunt* ou *tremefacta sunt ossa mea*.

3. Et anima mea turbata est valde ; sed tu , Domine , usquequo ?	3. Et mon âme est toute troublée ; mais vous , Seigneur , jusques à quand <i>me laisserez-vous en cet état</i> ?
--	--

Il ajoute ensuite la connaissance de ses péchés : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco* ; je suis malheureux, je connais ma misère, et mon âme en se voyant si misérable, troublée, brisée, s'écrie : Et vous, Seigneur, jusques à quand ? jusques à quand n'aurez-vous pas pitié ? Ne me guérirez-vous pas ? Cet *usquequo* est d'une grande énergie : c'est le cri d'une âme éplorée.

4. Convertere , Domine , et eripe animam meam : salvum me fac propter misericordiam tuam.	4. Tournez-vous vers moi , Seigneur , et délivrez mon âme ; sauvez-moi en considération de votre miséricorde.
---	---

Il invoque encore la miséricorde de Dieu. Tournez-vous vers moi, dit-il, car le regard de Dieu est la source de tout bien. *Converte faciem tuam, et salvi erimus; avertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus* (Psal. 29.). Le Seigneur regarde Pierre, et il pleure amèrement. Saint Jacques appelle Dieu le Père des lumières, parce que comme le soleil éclaire, échauffe et vivifie les corps, ainsi Dieu, par un regard de sa miséricorde, éclaire, échauffe et vivifie les âmes. *Et eripe animam meam*, tirez mon âme du filet des pécheurs, arrachez-la des mains de ses ennemis. *Salvum me fac*, délivrez-moi du péril prochain de l'enfer ; car sauver c'est délivrer d'une mort prochaine.

Remarquons l'ordre : Dieu se tourne vers nous et nous regarde par sa grâce ; puis nous nous tournons vers lui, et notre âme est arrachée du péché. Alors nous sommes sauvés du danger prochain de la damnation. C'est en un mot l'acte de la justification, accompli sans aucun mérite précédent, (car que mérite l'impie, sinon des peines) ; mais par la miséricorde de Dieu il ajoute donc, *propter misericordiam tuam*, je te demande un si grand

don, non pas que j'en sois digne, mais parce que tu es miséricordieux.

5. Quoniam non est in morte qui memor sit tui : in inferno autem quis confitebitur tibi ?	} 5. Car il n'y a personne qui se souvienne de vous dans la mort. Et qui est celui qui vous louera dans l'enfer ?
---	---

Il appelle à son aide l'intérêt de la gloire de Dieu. Si tu me juges dans ta fureur, je serai damné, et ta mémoire périra en moi, car les damnés oublient Dieu, et nul dans l'enfer ne chante les bienfaits de Dieu. Il y en a qui entendent ce passage de la mort corporelle et qui expliquent l'enfer par le sépulcre. Les morts dans leur sépulcre ne louent point Dieu et l'oublient, puisqu'ils sont insensibles. Ils citent ces paroles d'Ezéchias dans Isaïe (cap. 38.) : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te, et en effet Ezéchias demande à Dieu d'être délivré de la mort ; mais cela doit s'entendre de la mort éternelle, et de l'enfer des damnés. Si Ezéchias craignait la mort corporelle, il craignait aussi la mort éternelle, et il chante à Dieu un cantique d'action de grâces, parce que la santé du corps lui est un sûr garant de la bonté de Dieu qui lui a remis ses péchés et pardonné l'enfer. Aussi il dit : Tu autem eruisti animam meam ut non periret, projecisti post tergum tuum omnia peccata mea, quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te ; non expectabunt qui descendunt in lacum veritatem tuam.* S'il eût parlé de la mort corporelle, sa pensée n'eût pas été juste, car quoique les morts ne louent pas Dieu corporellement dans le tombeau, leurs âmes vivent et le louent, et leurs corps attendent la vérité de ses promesses, c'est-à-dire la résurrection. Il n'y a que ceux qui sont tombés dans l'étang de la damnation éternelle qui n'attendent point la vérité de Dieu, qui ne pensent plus à lui pour le louer. C'est ainsi que saint Jérôme dans son commentaire d'Isaïe et d'autres Pères entendent ce passage d'Isaïe.

6. Laboravi in gemitu meo, lababo per singulas noctes lectum meum : lacrymis meis stratum meum rigabo.	} 6. Je me suis épuisé à force de soupirer : je laverai toutes les nuits mon lit <i>de mes pleurs</i> ; j'arroserai de mes larmes le lieu où je suis couché.
--	--

Le Prophète invoque ensuite ses dignes fruits de pénitence.

L'Apôtre disait : *Si nos ipsos dijudicavimus, non utique judicemur*, c'est-à-dire, si nous nous condamnions nous-mêmes, nous ne serions pas condamnés par le Seigneur; Dieu épargne ceux qui ne s'épargnent pas. Il avoue que non-seulement il déteste son péché, mais qu'il cherche à s'en punir. J'ai travaillé dans mes gémissements, j'ai tant déploré mes péchés que j'en ai été fatigué, j'ai toutes les nuits lavé mon lit de mes pleurs et arrosé ma couche de mes larmes. Dans l'Hébreu au lieu de *lavabo*, il y a *asche*, c'est-à-dire, je *nagerai*; et en effet, *lavabo* signifie une abondance telle de larmes que le lit puisse en être lavé. *Rigabo* indique qu'elles couleront comme des ruisseaux. *Per singulas noctes* signifie toute la nuit, selon saint Jérôme, ou bien chaque nuit selon les Septante. Quelle leçon pour les pécheurs qui après tant de crimes répandent à peine quelques larmes pour en obtenir le pardon de Dieu!

7. Turbatus est à furore oculus meus : inveteravi inter omnes inimicos meos.	}	7. La fureur a rempli mon œil de trouble : je suis devenu vieux au milieu de tous mes ennemis.
--	---	--

Voici l'effet de ses larmes; car l'hébreu signifie que ses yeux se sont obscurcis dans l'indignation de ses péchés. Au lieu de *inveteravi*, dans l'hébreu il y a *inveteravit*, et cela se rapporte à ses yeux. Mais comme les Septante et saint Jérôme mettent la première personne, *inveteravi*, il est probable que la version hébraïque a été changée par le temps. Dans *hatecha* il manque un *iod* à la fin, et au lieu de ך, il doit y avoir ך, et on doit lire *hatachti*, ce qui a pu se changer facilement. Voici donc le sens : *Turbatus est a furore oculus meus, inveteravi inter omnes inimicos meos*, j'ai vieilli parmi tous mes ennemis, ou mieux, mes yeux se sont obscurcis dans la douleur d'avoir vieilli au milieu de mes ennemis; je n'ai jamais pu vaincre les ennemis de mon âme, j'ai vieilli avec eux.

8. Discedite a me omnes, qui operamini iniquitatem; quoniam exaudivit Dominus vocem fletus mei.	}	8. Eloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité; parce que le Seigneur a exaucé la voix de mes larmes.
---	---	--

Il s'écrie donc, *discedite a me*, je ne veux plus de votre com-

pagnie. Le Seigneur, touché par mes larmes, m'a donné la force de résister à vos tentations.

9. Exaudivit Deus deprecationem meam; Dominus orationem meam suscepit.	9. Le Seigneur a exaucé l'humble supplication que je lui ai faite. Le Seigneur a agréé ma prière.
--	---

Il répète encore que Dieu l'a exaucé, qu'il résistera courageusement.

10. Erubescant et conturbentur omnes inimici mei : convertantur et erubescant valde velociter.	10. Que tous mes ennemis rougissent et soient remplis de trouble; qu'ils se retirent très-promptement et qu'ils soient couverts de confusion.
--	---

Il demande la fin de tous les combats spirituels : *Erubescant et conturbentur*. Ils ont en vain travaillé, qu'ils retournent d'où ils sont venus, et qu'ils rougissent. Je veux changer de vie; je veux suivre la voie droite du Seigneur. C'est peut-être aussi une prière, pour ceux qui l'ont engagé à pécher; il demande qu'ils se reconnaissent et qu'ils détestent leurs fautes.

C'est peut-être encore une imprécation pour le jugement dernier. Alors tous les impies, hommes ou démons, qui auront tenté les justes seront confondus et reconnaîtront la vérité, mais inutilement; alors ils diront : *Ergo erravimus a via veritatis, etc.* (Sap. 5.), et ce sera bientôt, car le jour du Seigneur ne tardera pas, quoique nous ne le voyions peut-être pas : quand il viendra, on en comprendra la proximité. Dans l'hébreu, il y a *conturbentur vehementer*. Ce dernier mot ne se trouve pas dans le grec ni le latin; mais saint Jérôme l'a lu dans les Septante; au reste, c'est un changement de place, car où nous avons *convertantur et erubescant valde velociter*, dans l'hébreu il y a seulement *velociter, ragah*. Le sens n'est donc pas qu'ils rougissent très-promptement, *valde velociter*, mais *qu'ils rougissent fortement et promptement*. Ainsi s'accordent toutes les leçons.

PSAUME VII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David quem cecinit Domino pro verbis Chusi filii Jemini. | *Psaume de David qu'il chanta au Seigneur à cause des paroles de Chusi, fils de Jémini.*

On ne lit point dans l'hébreu *psalmus* mais *signaion*, c'est-à-dire *ignorance*. Comme les Septante ont traduit *psaume*, il faut penser que ce mot signifie non-seulement ignorance, mais quelque genre de cantiques.

On ne sait pas ce que fut ce Chusi. Saint Augustin et d'autres, qui ne connaissaient pas la langue hébraïque, croient que ce fut Chusi *Arachites* qui apprit à David la trahison d'Achitophel ; mais ce Chusi s'écrivit par la lettre *chei*, et celui du Psaume par la lettre *caph*, et il n'est pas certain que le premier fut fils de Jémini. Quoi qu'il en soit, David réfute la calomnie d'un fils de Jémini, comme il paraît par ces paroles : *Si feci istud*. Chusi Arachites n'avait fait aucune calomnie contre David, et saint Jérôme pense que ce titre doit s'entendre de Saül, qui est appelé *Chus*, c'est-à-dire Éthiopien, à cause de la noirceur de ses mœurs. Il était de la tribu de Benjamin, par conséquent fils de Jémini, comme il paraît au livre des Rois (c. 9.). Saül dit en effet en présence de tous ses serviteurs : *Non est qui vicem meam doleat eo quod suscitaverit filius meus servum meum adversus me insidiantem usque hodie*.

David réfute donc cette calomnie dans ce Psaume. Suivant l'opinion de saint Jérôme, on peut dire également que ce Chus est Séméï, qui était fils de Jémini, et qui maudit David lorsqu'il s'enfuyait devant Absalon. Va-t-en, disait-il, homme de sang, homme de Bélial, le Seigneur t'a rendu tout le sang de la maison de Saül, parce que tu as usurpé son royaume (2. Reg. 16.). Ce Psaume paraît en effet une réponse à cette abominable calomnie. David demande à Dieu de montrer son innocence, et il appelle ce Psaume *ignorantia David*, parce qu'il ignorait le mal dont l'accusait Saül ou Séméï. C'est pourquoi il dit au commencement du Psaume : *Domine Deus, si feci istud, si est iniquitas in manibus meis etc.* Ce Psaume a donc été écrit ou au temps

de la révolte d'Absalon contre les malédictions de Séméï, ou pendant la poursuite de Saül. David représente ici Notre-Seigneur et tous les justes calomniés.

<p>1. Domine Deus meus in te speravi; salvum me fac ex omnibus persequentibus me, et libera me.</p>	<p>1. Seigneur, mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré, sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent, et délivrez-moi.</p>
---	---

J'ai espéré en toi, parce que tous m'ont abandonné; mon fils Absalon, ou Saül mon beau-père demande ma mort, je n'ai d'espérance qu'en vous, ô mon Dieu! sauvez-moi de ceux qui me persécutent, les uns par leurs conseils, les autres par leurs malédictions ou les armes à la main.

<p>2. Nequando rapiat ut leo animam meam, dum non est qui redimat, neque qui salvum faciat.</p>	<p>2. De peur qu'enfin il ne ravisse mon âme comme un lion lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains et qui me sauve.</p>
---	--

Il pense au chef de la persécution: de peur, dit-il, que Saül ou Absalon ne ravisse mon âme, c'est-à-dire, ma vie comme un lion sans pitié. *Dum non est qui redimat neque qui salvum faciat*, puisque tu ne me rachètes pas ni ne me sauves pas; car sans Dieu tout effort humain est vain. L'Écriture prend le mot *rédemption* pour délivrance, même quand cela ne se fait pas à prix d'argent. Comme Dieu est censé nous vendre, quand il nous livre aux ministres de sa justice, de même il est censé nous racheter quand il nous en délivre par sa miséricorde. Dans l'hébreu il y a: *Ne forte rapiat ut leo animam meam, lacerans et non sit salvans*. Le sens est le même.

<p>3. Domine Deus, si feci istud, si est iniquitas in manibus meis.</p>	<p>3. Seigneur mon Dieu, si j'ai fait ce que l'on m'impute: si mes mains se trouvent coupables d'iniquité.</p>
---	--

<p>4. Si reddidi retribuētibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis.</p>	<p>4. Si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avaient fait, je consens de succomber sous mes ennemis, frustré de mes espérances.</p>
---	---

Dieu connaît son innocence, et c'est pourquoi il lui demande de le délivrer: il repousse la calomnie de Saül et de Séméï sur

ses complots prétendus contre Saül et l'usurpation du royaume : il n'a pas rendu le mal pour le bien, ni le mal pour le mal, mais le bien pour le mal. Il dit d'abord qu'il n'a pas rendu le mal pour le bien : *Si feci istud*, c'est-à-dire, si j'ai usurpé le royaume par mes complots ; *si est iniquitas in manibus meis*, si j'ai opéré l'iniquité, rendant le mal pour le bien, c'est-à-dire, si, après avoir reçu de Saül des honneurs, sa fille en mariage et le commandement de mille soldats, j'avais pour ces bienfaits comploté contre lui. Il ajoute qu'il n'a pas rendu mal pour mal. *Si reddidi retribuentibus mihi mala*. Lorsque Saül ou Séméï cherchait ma mort pour le bien qu'ils avaient reçu de moi, au lieu de les tuer, comme je le pouvais, j'ai épargné leurs vies. *Decidam merito ab inimicis meis inanis*, que je tombe sans force sous les coups de mes ennemis, si ces calomnies ne sont pas fausses. Dans l'hébreu on lit : *Si reddidi retribuentibus mihi malum et dimisi hostes meos vacuos*, mais *dimisi* peut signifier aussi que je m'éloigne, ce qui est le sens des Septante. Saint Jérôme dit : *et dimisi hostes meos vacuos*, c'est-à-dire, si j'ai rendu le bien pour le mal, et si je n'ai pas renvoyé mes ennemis couverts de bienfaits.

5. Persequatur inimicus animam meam et comprehendat, et conculcet in terra vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat.

5. Que l'ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître, qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise toute ma gloire en poussière.

Voici les maux que je me souhaite : d'abord que mon ennemi poursuive ma vie, qu'il cherche à me tuer; ensuite *comprehendat* que je ne lui échappe pas, qu'il foule ma vie aux pieds, qu'il me tue honteusement. Enfin qu'il réduise ma gloire en poudre, c'est-à-dire que ma gloire tombe du faite où elle est, dans la poussière; que ma mémoire périsse dans l'infamie. Dans l'hébreu il y a *selà*, c'est-à-dire que je demeure toujours infâme.

6. Exurge Domine in ira tua, et exaltare in sinibus inimicorum tuorum.

6. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis.

Après avoir prouvé son innocence, il demande à Dieu de le défendre, et comme Dieu paraît dormir quand il ne nous aide pas,

suivant le Ps. 43, *Exurge, quare obdormis Domine*, il lui dit : Levez-vous dans votre colère et écrasez mes ennemis. *Et exaltare in finibus inimicorum tuorum*, c'est-à-dire, montre-toi grand sur les frontières de tes ennemis, qu'ils sentent ton bras. Dans l'hébreu, il y a *meorum* ; dans le grec et le latin, *tuorum* ; mais les ennemis de David étaient ceux de Dieu.

7. Et exurge Domine Deus meus in præcepto quod mandasti : et sy- nagoga populorum circumdabit te.	7. Levez-vous, Seigneur mon Dieu, suivant le précepte que vous avez établi ; et l'assemblée des peuples vous environnera.
---	--

Et pourquoi Dieu doit-il l'aider ? parce qu'il a commandé aux juges de la terre d'arracher l'innocent aux oppresseurs. Lui juge suprême, leur doit l'exemple. *Exurge in præcepto quod mandasti*, suivant le précepte que tu as donné. Dans l'hébreu il y a *judicio*, c'est-à-dire, suivant le jugement que tu as ordonné. On lit aussi dans l'hébreu, *Exurge ad me*, au lieu de *Exurge Domine Deus meus*. Les Septante ont lu *eli*, et ont traduit *Deus meus* ; saint Jérôme et ceux qui reçoivent les points lisent *elai*, c'est-à-dire, *ad me*. Mais je le répète encore, l'autorité des Septante est grande.

Et synagoga populorum circumdabit te : par cette victoire les peuples te connaîtront, ils te craindront, et s'assembleront pour te louer.

8. Et propter hanc in altum re- gredere ; Dominus judicat populos.	8. En considération de cette as- semblée, remonte en haut, c'est le Seigneur qui juge les peuples.
---	--

Les peuples t'entoureront : remonte donc sur ton trône et montre-toi grand à tous les ennemis de la justice. Dans l'hébreu la fin du verset, *Dominus judicabit populos*, est du verset suivant ; mais elle se lie très-bien avec le verset présent, comme l'ont fait les Septante ; car si le Prophète dit à Dieu de monter sur son trône, c'est parce qu'il est le juge suprême des peuples. Dans l'hébreu il y a *judicabit*, ce qui ne change pas le sens.

9. Judica me, Domine, secundum justitiam meam et secundum inno- centiam meam super me.	9. Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice, et selon l'innocence qui est en moi.
--	--

Voici la conclusion des demandes précédentes. David a pour

témoignage, contre les calomnies de Saül ou de Séméï, sa conscience, et il demande à Dieu de juger sa cause, de montrer son innocence et de rendre à chacun ce qu'il mérite.

10. Consumetur nequitia peccatorum, et diriges justum, scrutans corda et renes, Deus.		10. La malice des pécheurs finira, et vous conduirez le juste, ô Dieu qui sondez les cœurs et les reins!
---	--	--

C'est ici comme une seconde partie du Psaume : le Prophète engage ses ennemis à revenir à la justice : que la méchanceté des pécheurs soit consommée, qu'elle atteigne sa plus grande force, elle ne pourra pas nuire au juste, car c'est toi qui le dirige et qui l'empêche de fléchir à droite ou à gauche : toi seul peux faire cela, qui scrutes les cœurs, c'est-à-dire les pensées, et les reins, c'est-à-dire les désirs, et qui connais seul les vrais justes. Dans l'hébreu *igmar* est au futur. Au lieu de *consumetur* on lit *consummabitur*. Les Septante ont lu sans la lettre *iod*, qui est très-petite et a pu être ajoutée ensuite. Le sens est le même. La méchanceté des pécheurs *croîtra* sans pouvoir le faire fléchir, parce que Dieu le *dirige*, le *soutient*. Le mot *theconen* a ces deux sens.

11. Justum adjutorium meum in Domino qui salvos facit rectos corde.		11. C'est avec justice que j'attends le secours du Seigneur, puisqu'il sauve ceux dont le cœur est droit.
---	--	---

Après avoir parlé en général, il espère en particulier le secours de Dieu ; un juste secours me viendra du Seigneur, parce que Dieu doit sauver les justes, lui qui sauve les cœurs droits. Dans l'hébreu le premier mot de ce verset est lié avec le verset supérieur. *Scrutans corda et renes Deus justus*. Le nouveau verset commence par *Adjutorium meum*. Dans le doute il vaut mieux suivre les Septante et la Vulgate.

12. Deus judex justus, fortis et patiens, numquid irascitur per singulos dies ?		12. Dieu est un juge également juste, fort et patient. Se met-il en colère tous les jours ?
---	--	---

Il y a ici différence entre l'hébreu, le grec et le latin. Saint Jérôme a traduit l'hébreu : *Deus judex justus et fortis, comminans tota die*. Saint Augustin traduit du grec : *Deus judex justus*

et fortis et patiens, non iram adducens tota die. L'opposition est complète : *Comminans* ou *irascens* (le mot *zohem* a ces deux sens) *tota die, et non irascens per singulos dies, ou omni die.* Le latin a traduit par *numquid irascitur per singulos dies?* Cela s'explique facilement. Le mot hébreu *el* signifie avec les points *fortis*, et saint Jérôme a lu ainsi. *Al* avec d'autres points signifie *non*, et les Septante l'ont lu de la sorte, ce qui nous paraît plus vrai. Le grec en cela s'accorde avec l'hébreu, et tous deux ont *non irascitur, non comminatur.* Le *fortis* du grec n'est pas une traduction de *el*, mais une addition, une explication comme *patiens*. L'hébreu veut dire mot à mot : *Deus iudex justus, non comminans ou non irascens omni die.* Le latin traduit le sens et non les mots, car *numquid irascitur?* est la même chose que *non irascitur.* Le sens est donc, Dieu, juste juge, qui est en même temps fort et patient, ne menace pas, ne se met pas en colère toujours, mais quelquefois il épanche sa colère par de graves châtimens. ce qui s'adresse à ceux qui, voyant Dieu menacer souvent les pécheurs sans les frapper aussitôt, méprisent les menaces de Dieu. Le verset suivant va mieux nous expliquer cette pensée.

13. Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit, arcum suum tetendit et paravit illum.		13. Si vous ne vous convertissez, il fera briller son épée; il a déjà tendu son arc et le tient tout prêt.
--	--	--

Le Prophète montre que Dieu accomplit quelquefois ses menaces. Si vous ne vous convertissez point, il fera vibrer son glaive, c'est-à-dire, il le fera briller à vos yeux par ses coups, et non-seulement il vous frappera du glaive, mais aussi de l'arc. Car il a tendu et préparé son arc. Par cette comparaison du glaive et des flèches, le Prophète montre que Dieu frappe de loin et de près : quand la cause de notre châtimement est prochaine, Dieu semble nous frapper de l'épée; quand elle est éloignée et cachée, il paraît nous atteindre avec ses flèches.

14. Et in eo paravit vasa mortis, sagittas suas ardentibus effecit.		14. Et il a préparé des instruments de mort : il a rendu ses flèches brillantes.
---	--	--

Et pour que nous sachions qu'on ne peut éviter les traits de

Dieu, le Prophète ajoute que ce sont des vases, des instruments de mort, et que ses flèches faites de matière ardente sont des traits enflammés qui percent tout. Vase est souvent employé dans l'Écriture pour instrument : *In vasis Psalmi (Ps. 70.)*. *Vasa musicorum (Isaï. 22.)*. *Vasa iræ et vasa belli (Jer. c. 50 et 51.)*.

15. *Ecce parturiit injustitiam, | 15. L'ennemi a travaillé à com-*
conceptit dolorem et peperit iniqui- | *mettre l'injustice : il a conçu la dou-*
tatem. | *leur et a enfanté l'iniquité.*

Dans les trois versets suivants, le Prophète montre la puissance invincible des traits de Dieu. Sa Providence prend les pécheurs dans les pièges qu'ils tendent aux justes, elle retourne leurs mauvais desseins contre eux-mêmes. Le pécheur, dit-il, a conçu la douleur et enfanté l'iniquité ; il a ouvert et creusé profondément une fosse pour y engloutir le juste, mais Dieu l'y a fait tomber, et sa douleur, son iniquité, sont retombées sur sa tête. Expliquons chaque chose : *Ecce parturiit injustitiam*. Le mot *parturiit* a la même signification que *peperit* ; mais il s'explique aussitôt plus clairement. *Conceptit dolorem et peperit iniquitatem* ; la conception précède l'enfantement : la conception de la douleur est une conception d'envie, de haine du prochain, qui sont les semences du mal, et il a raison de l'appeler une conception de douleur ; car l'envie et la haine déchirent le cœur qui les reçoit, toutes les injustices, le meurtre, le vol, la calomnie, le faux témoignage, sortent de cette source empoisonnée. Quoique l'on ait vu trois choses distinctes dans le verset, je n'en distingue que deux qui répondent au verset 17. *Convertetur dolor ejus in caput ejus, et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet. Si parturiit* avait un sens différent de *peperit*, il serait placé après *conceptit*, et non avant ; mais les deux dernières parties du verset ne sont que l'explication de la première.

16. *Lacum aperuit et effodit eum : | 16. Il a ouvert une fosse et l'a*
et incidit in foveam quam fecit. | *creusée, et il est tombé dans la*
 | *même fosse qu'il avait faite.*

Après avoir enfanté l'iniquité contre le juste, le pécheur a ouvert un lac ou une citerne, selon l'hébreu *bor* ; par ces images le

Prophète montre que le pécheur ourdit ses trames ouvertement et en secret ; et comme enfanter et creuser sont des œuvres laborieuses, il indique que le mal ne se fait pas sans peine ; de là le mot des damnés : Nous avons marché par des voies difficiles (*Sap. 5.*). *Et incidit in foveam quam fecit*, il montre que le mal nuit seulement au pécheur, et que tel est le glaive et le trait de Dieu : il a creusé un lac ou une citerne pour y faire tomber le juste, et lui-même y est tombé le premier.

17. Convertetur dolor ejus in caput ejus, et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet.

17. La douleur *qu'il a voulu me causer* retournera sur lui-même, et son injustice descendra sur sa tête.

Et non-seulement le mal secret, comme l'ouverture de la fosse, mais le mal public, comme la haine et l'envie qui se trahissent par des signes extérieurs ; et ceux qui naissent de ces deux racines, comme le meurtre, le vol, retombent toujours, par la permission de Dieu, sur leur auteur : témoins Saül et David, Notre-Seigneur et les Juifs, les martyrs et les persécuteurs.

18. Confitebor Domino secundum justitiam ejus, et psallam nomini Domini altissimi.

18. Je rendrai gloire au Seigneur, à cause de sa justice, et je chanterai *des cantiques* au nom du Seigneur très-haut.

Le Psaume se termine par la louange de Dieu : *Confitebor Domino*, je louerai le Seigneur. Dans l'Écriture, *confesser* signifie quelquefois louer, parce que louer c'est confesser que celui qu'on loue est digne de louange. *Secundum justitiam ejus*, selon cette justice qui délivre les justes et punit si admirablement les pécheurs. *Et Psallam nomini Domini altissimi*, c'est le même sens en d'autres mots : je chanterai une hymne au Très-Haut, c'est-à-dire au Juge suprême qui siège sur un trône élevé au-dessus de tous les autres juges.

PSAUME VIII.

Titre et argument du Psaume.

In finem pro torcularibus, Psalmus David. — *Pour la fin, pour les pressoirs, Psaume de David.*

Le mot *torcularibus* est en hébreu *hagghittith* qui n'a aucun sens, et les modernes qui ont lu ainsi pensent que c'était un instrument de musique inconnu aujourd'hui. Mais les Septante et saint Jérôme qui ont traduit *torcularibus*, ont lu sans doute *kagattoh*, qui signifie *torcularia*, pressoir, et nous devons les suivre. Que veut dire *pro torcularibus*? Il est difficile de le deviner. Ceux qui entendent par là l'Eglise ou les martyrs, ou la croix de Jésus-Christ, le donnent comme un sens mystique. J'ai remarqué que ce titre : *pro torcularibus*, se trouve dans trois Psaumes qui ont trait surtout à l'amour de Dieu, d'abord dans ce huitième Psaume, qui commence par un élan d'amour : *Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra*; puis dans le Psaume 80 qui exhorte aussi à la joie spirituelle. *Exultate Deo adjutori nostro; jubilate Deo Jacob; sumite Psalmum et date tympanum Psalterium jucundum cum cithara*; enfin dans le Psaume 83 qui est plein d'un ardent amour de Dieu : *Quam dilecta tabernacula tua Domine! Concupiscit et defecit anima mea; cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*. J'en ai conclu qu'on leur avait donné ce titre *pro torcularibus*, parce qu'ils sont aptes à exprimer du cœur de l'homme le vin du divin amour, ou parce qu'on doit les chanter avec cette joie et ce transport qu'ont, au temps des vendanges, ceux qui tirent des pressoirs une grande abondance de vin. J'avoue cependant que je n'ai pas encore bien l'intelligence de ce titre et de celui de beaucoup d'autres Psaumes. L'argument est la louange de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu envers les hommes.

1. Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra !

1. Seigneur, notre *souverain* Maître, que *la gloire* de votre nom paraît admirable dans toute la terre.

La vue de la grandeur de Dieu remplit le Prophète d'étonnement, de ce qu'il ait daigné visiter l'homme qui n'est que cendre et que poussière pour le combler de ses bienfaits. *Domine* est en Hébreu le nom propre de Dieu, écrit en quatre lettres, et pris de l'être, suivant cette parole; *ego sum qui sum*. Les modernes expliquent ce mot par *Jehova*, mais les Septante, saint Jérôme, les Apôtres, et Notre-Seigneur lui-même ne prononçaient pas ce mot : ils le remplaçaient par *Domine*. *Dominus noster* est exprimé en Hébreu par *Adonai*, qui signifie proprement le Seigneur. Voici donc le sens : O Dieu, qui êtes la source de l'être d'où tous les êtres dérivent, et par conséquent notre Seigneur, maître de toutes choses, que votre nom est admirable par toute la terre, la gloire de votre nom est répandue partout et excite l'admiration du monde entier. Isaïe dit aussi toute la terre est pleine de sa gloire. Ce n'est pas que beaucoup considèrent les œuvres de Dieu, mais son nom n'en est pas moins admirable, puisque toutes les créatures louent sans cesse leur créateur, comme une œuvre belle loue son auteur. C'est ainsi que toute la terre est pleine de la gloire de Dieu, puisque les plus petites choses publient sa puissance et sa sagesse infinie.

2. Quoniam elevata est magnificentia tua super cælos.

2. Car votre grandeur est élevée au-dessus des cieux.

Et pourquoi le nom du Seigneur est-il si admirable par toute la terre? c'est que la magnificence de Dieu est plus élevée que le ciel; le ciel ne peut la contenir, elle déborde le monde, sa gloire couvre les cieux, dit Habacuc dans son cantique (c. 7.), et la terre est pleine de sa louange. La magnificence est la vertu des grands princes; ils élèvent des palais, des villes à grands frais; ils nourrissent nombre de serviteurs et même des armées entières; ils comblent leurs sujets de riches dons. Dieu a élevé le palais du monde dont la terre est le pavé et le ciel le toit; il nourrit tous les

êtres vivants qui sont innombrables ; il a donné aux saints Anges et il donnera aux justes un riche royaume , non passager mais éternel. Sa magnificence est donc infinie.

3. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem.

3. Vous avez formé dans la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle une louange parfaite , pour confondre vos adversaires, et pour détruire l'ennemi et celui qui veut se venger.

On pouvait lui faire cette objection : si la gloire de Dieu remplit la terre, si sa magnificence dépasse les cieux, pourquoi n'est-elle pas reconnue et louée par tout le monde ? Il répond que Dieu méprise la louange des orgueilleux et qu'il ne se révèle qu'aux humbles et aux petits : *Confiteor tibi Pater quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis*. C'est le comble de la gloire de Dieu de n'être connu que de qui il lui plaît.

Ce verset peut s'entendre de deux façons : par les enfants et les nourrissons, on peut entendre les hommes qui, en comparaison des anges, sont pour l'intelligence des choses divines comme des enfants à la mamelle. Donc, dit-il, tu as tiré une louange parfaite de la bouche des mortels, à qui tu as révélé ta gloire, *propter inimicos tuos*, pour la confusion des anges rebelles ; *ut destruas inimicum et ultorem*, pour perdre la sagesse de ton premier ennemi, le démon, et de son défenseur, de cette troupe d'anges superbes qui ont soutenu sa révolte. Par *infantes et lactentes*, on peut entendre ceux qui sont humbles, petits à leurs yeux, ignorants de la science du monde, comme furent les Prophètes, les Apôtres, une multitude de religieux, de vierges saintes, même d'enfants qui dès leur bas âge connurent la gloire de Dieu, et surent mourir pour son nom. C'est dans ce sens que Notre-Seigneur cite le Psaume dans l'Évangile : *Numquam legistis, quia ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem* (Matth. 21.) ? Les ennemis de Dieu sont les sages de ce monde, et leurs sectateurs ceux qui, connaissant Dieu, n'ont pas voulu lui rendre hommage et sont devenus insensés suivant la parole de l'Apôtre (Rom. 1.). Au lieu de *ut destruas*, dans l'Hébreu il y a *ut quies-*

cere facias, mais le sens est le même; car le Psaume ne parle que de la destruction de la fausse sagesse. Suivant cette parole d'Isaïe, citée par saint Paul : *Perdam sapientiam sapientium* (c. 29.), et cette autre de l'Apôtre : *Stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi* (1. Cor. 1.).

<p>4. Quoniam videbo cœlos tuos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas quæ tu fundasti.</p>	<p>4. Quand je considère vos cieux qui sont les ouvrages de vos doigts; la lune et les étoiles que vous avez affermies.</p>
--	---

David se met au nombre des enfants qui louent le Seigneur; il semble dire: c'est bien de leur bouche que tu as tiré ta louange, car moi qui étais petit berger je chanterai tes louanges, *quoniam videbo cœlos tuos*, je considérerai avec soin cet admirable ouvrage de tes mains, et j'en louerai l'auteur. *Tuos* n'est pas dans le Grec, mais dans l'Hébreu, *Schiameca*, d'où il a passé dans notre édition. *Opera digitorum tuorum* montre pourquoi il a dit *tuas*; c'est l'œuvre, il ne dit pas de tes bras, mais de tes doigts, pour montrer avec quelle facilité Dieu a créé le ciel, et parce que les doigts servent aux ouvrages précieux, où l'esprit a plus de part que le travail. Il ne parle pas du soleil, mais seulement de la lune et des étoiles, parce que David méditait la nuit, qui est le temps le plus propre à la méditation: *Media nocte surgebam ad confitendum tibi* (Ps. 118); *in matutinis meditabor in te* (Ps. 62.). Isaïe disait aussi: *Anima mea desideravit te in nocte* (c. 62.). David employe le mot *fundasti*, pour montrer que Dieu a créé, posé les fondements en quelque sorte de tous ces astres.

<p>5. Quid est homo quod memor es ejus? Aut filius hominis, quoniam visitas eum.</p>	<p>5. <i>Je m'écrie</i>: Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous vous souveniez de lui; ou le Fils de l'Homme, pour être digne que vous le visitiez?</p>
--	---

Il relève ensuite la grandeur de Dieu à l'égard de l'homme. Qu'est-ce que l'homme? pour que toi, créateur du ciel et de la terre, daignes t'en souvenir? C'est le plus grand bienfait, qu'un Dieu si puissant se souvienne de l'homme qui est cendre et poussière. Comme il ne s'agit pas d'un simple souvenir, mais d'un

souvenir de bienfaisance, il ajoute comme explication, *aut Filius hominis quoniam visitas eum*. Homme et Fils de l'homme sont la même chose, à moins que le Prophète n'ait voulu distinguer le premier homme qui ne fut point Fils de l'homme, d'avec sa postérité. La visite de Dieu indique une providence spéciale envers les hommes, et surtout sa venue en ce monde, son incarnation, sa vie au milieu de nous. C'est de cette visite que parle Zacharie : *Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suae*; et plus bas : *Visitavit nos Oriens ex alto* (*Cant. Luc, 1.*). Une pareille visite méritait bien l'étonnement de David : *Quid est homo, etc.*

6. Minuisti eum paulò minùs ab angelis, gloria et honore coronasti eum : et constituisti eum super opera manuum tuarum.

6. Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains.

Il y a ici un sens littéral et allégorique : le premier rappelle les trois bienfaits de Dieu envers la nature humaine, de l'avoir créée d'abord, peu inférieure aux anges; de l'avoir environnée de gloire et d'honneur par dessus les autres créatures de ce monde, l'ayant fait à l'image de Dieu, l'ayant douée de raison et de liberté; de lui avoir enfin donné l'empire sur toutes les autres œuvres de Dieu, et principalement sur les animaux; il ajoute donc :

7. Omnia subjecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi;

7. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds, et les lui avez assujetties. Toutes les brebis et tous les bœufs, et même les bêtes des champs,

8. Volucres cœli et pisces maris, qui perambulant semitas maris.

8. Les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, qui se promènent dans les sentiers de l'océan.

Les brebis et les bœufs indiquent ici tous les animaux domestiques; les bêtes des champs, tous les animaux sauvages errants dans les champs; les oiseaux du ciel et les poissons de la mer sont indiqués nominativement. Dans l'Hébreu après *pisces maris*, il y a au singulier *perambulans semitas maris*; dans le Grec il y a

le neutre *perambulantia maris*. Il parle donc non-seulement des poissons, mais de tout ce qui parcourt les sentiers de la mer, soit poissons, soit monstres ou autrement. Selon le sens allégorique qui est entré certainement dans l'intention de Dieu, d'après l'Apôtre (*Hébr. 2.* et *1. Cor. 15.*), cela signifie que l'humanité en Notre-Seigneur est inférieure aux anges à cause de la Passion; car le Christ fut alors moindre que les anges, puisque l'ange du ciel le secourut et que les esprits qui sont impassibles et immortels le virent souffrir et mourir. Mais en soi le Christ fut toujours supérieur aux anges, ce qui parut clairement quand il fut couronné de gloire et d'honneur, c'est-à-dire, quand, après sa résurrection, il fut revêtu d'un corps glorieux et immortel; et quand, par son Ascension, il fut constitué sur toutes les œuvres de Dieu et élevé à la droite de son Père. Tout lui a été soumis, excepté seulement celui qui lui a tout soumis : d'abord les hommes fidèles signifiés par les brebis et les bœufs, sujets et prélats, petits et grands; puis les infidèles sous l'image des animaux sauvages, ensuite les anges supérieurs aux hommes exprimés par les oiseaux du ciel qui volent dans l'air et chantent sans cesse les louanges de Dieu; enfin les démons, inférieurs aux hommes, sont exprimés par les poissons de la mer qui habitent des lieux bas et profonds, qui sont muets pour les louanges de Dieu, et qui ne se plaisent que dans la boue et la fange. Il y a au rapport de saint Augustin plusieurs explications allégoriques de ce passage : ajoutons seulement que dans l'hébreu au lieu des anges qui se disent : *Malachim*, il y a *Elohim*, *Dieu*, ou les *dieux*. Mais comme dans l'Écriture le nom de Dieu est souvent attribué aux anges, et même aux hommes qui commandent, les Septante ont avec raison interprété la pensée du Prophète par *ab angelis*, et l'Apôtre (*Heb. 2.*) a suivi leur interprétation.

9. Domine Dominus noster, quam
 admirabile est nomen tuum in ini-
 versa terra.

9. Seigneur notre *souverain*
 maître, que *la gloire de* votre nom
 paraît admirable dans toute la
 terre !

Il revient à son premier sujet d'admiration comme à la conclusion qu'il tire de tout le Psaume.

PSAUME IX.

Titre et argument du Psaume.

In finem, pro occultis filii, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David, pour les secrets du fils.*

Dans l'hébreu on lit *victori super mortem filii* ; mais comme c'est un Psaume de joie , et que David fut accablé de chagrin pour la mort de son fils , au lieu de *laben* il y en a qui lisent , en changeant l'ordre des lettres , *nabal* , c'est-à-dire pour la mort de *Nabal* . Mais le Psaume parle de la perte d'une grande armée et non de la mort d'un seul homme ; d'autres pensent qu'il s'agit de la mort de Goliath et de la fuite de toute l'armée des Philistins ; mais Goliath n'était point fils de David : on n'aurait donc pu mettre ce titre *pro morte Filii* . Les Septante et la Vulgate ont donc raison d'écrire *pro occultis* ou *arcanis filii* ; au lieu de *almuth* on peut lire *alamoth* qui signifie *occulta* ou *arcana* . Il est probable que la préposition *al* a échappé , et qu'il faut lire *al alamoth* , *pro occultis* , comme au titre du Psaume 45 . Les Septante , qui ont rendu les deux titres de la même façon , ont dû lire certainement *al alamoth* , et leurs livres étaient plus corrects que les nôtres . Comme le mot *Fils* est pris ici absolument , et qu'il précède le mot *arcanis* ou *occultis* , mystère caché , nous pensons que le Psaume traite du Fils unique de Dieu qui , caché dans la chair , a vaincu le diable par un nouveau combat , ce que l'Apôtre appelle le mystère caché des siècles . Le *pro morte filii* de l'hébreu s'entendrait alors de la mort du Christ Fils de Dieu , qui fut une glorieuse victoire sur le prince des ténèbres .

1. Confitebor tibi Domine in toto corde meo : narrabo omnia mirabilia tua. | 1. Je vous louerai, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur ; je raconterai toutes vos merveilles.

Voilà la matière du Psaume , la louange de Dieu pour ses œuvres admirables : *in toto corde* signifie que la chose est grande

et qu'il y emploiera toutes ses forces; *omnia mirabilia* signifie qu'il va louer comme un abrégé de toutes les merveilles de Dieu, et telle fut en effet la Rédemption, œuvre de miséricorde souveraine, qui résume tous les bienfaits de Dieu, suivant l'Apôtre. *Instaurare omnia in Christo*, (*Eph.*, 1.) c'est-à-dire selon le grec ἀνακατασκευάσαι, récapituler, abrégé tout en lui.

<p>2. Lætabor et exultabo in te : psallam nomini tuo, Altissime.</p>	<p>2. Je me réjouirai en vous, et je ferai paraître ma joie <i>au dehors</i>; je chanterai à la <i>gloire</i> de votre nom, vous qui êtes le Très-Haut.</p>
--	---

Il explique ces premières paroles : Je te louerai, joyeux et exultant, c'est-à-dire avec la joie dans le cœur et l'exultation dans les mouvements de mon corps; je raconterai tes merveilles en chantant pour la gloire de ton nom.

<p>3. In convertendo inimicum meum retrorsum, infirmabuntur et peribunt à facie tua.</p>	<p>3. Quand vous aurez renversé et fait tourner en arrière mon ennemi, ceux qui me haïssent tomberont dans la dernière faiblesse et périront devant votre face.</p>
--	---

Il commence à raconter la victoire du Christ contre le diable et ses anges; il parle dans la personne de l'Eglise. *In convertendo inimicum meum retrorsum* : lorsque mon ennemi commençait à s'enfuir de devant ta face, tous ses soldats, voyant la fuite de leur chef, faiblirent et périrent, c'est-à-dire, disparurent comme s'ils étaient anéantis. Notre-Seigneur parla de cette fuite du diable dans l'Evangile : *Nunc judicium est mundi, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* (*Joan.* 12.)

<p>4. Quoniam fecisti judicium meum et causam meam : sedisti super thronum qui judicas justitiam.</p>	<p>4. Parce que vous m'avez rendu justice, et que vous vous êtes déclaré pour ma cause; vous vous êtes assis sur votre trône, vous qui jugez selon la justice.</p>
---	--

Il donne la raison de cette fuite : parce que toi, Seigneur, Fils de Dieu, tu as pris en main mon jugement et ma cause, et terminé le procès (en hébreu, *dini*) du genre humain ou de l'Eglise, avec le diable. Le diable prétendait avoir le droit de tenir

le genre humain captif ; mais le Christ a terminé ce procès en satisfaisant pour l'homme ; d'où il ajoute *sedisti super tronum qui judicas justitiam*, et il appelle la croix un trône, selon saint Léon, qui dit dans son huitième sermon sur la passion : O gloire ineffable de la croix qui est le tribunal du Seigneur, jugement du monde, et la puissance du crucifié ; tels sont les mystères du Fils de Dieu, dont parle le titre du Psaume. Celui que l'on croyait coupable et puni justement, dans ce moment là même, assis sur son trône, jugeait la justice, c'est-à-dire avec la plus grande justice, et payant la rançon de l'homme, il dépouillait le diable de son domaine : *chirographum decreti quod erat contrarium nobis, tulit de medio affigens illud cruci et spolians principatus et potestates.* (Colos. 2.)

<p>5. Increpasti gentes et periit impius: nomen eorum delesti in æternum et in seculum seculi.</p>	<p>5. Vous avez repris et traité avec rigueur les nations, et l'impie a péri. Vous avez effacé leur nom pour toute l'éternité, et dans tous les siècles des siècles.</p>
--	--

Après la défaite du diable par la croix, le Christ apostrophe les nations par ses apôtres : *arguens mundum de peccato, de justitia et de judicio* (comme lui-même l'avait prédit, *Joh. 16.*) et ainsi périt l'impie, c'est-à-dire l'impiété de l'idolâtrie, et l'homme devient pieux ; jusqu'au nom de l'idolâtrie a disparu pour toujours ; la racine en est arrachée, et, en effet, les juifs, si portés à l'idolâtrie, ne pensent plus aux idoles. Dans le grec, il n'y a pas *nomen eorum*, comme dans l'hébreu ; mais *nomen ejus*, c'est-à-dire, de l'impie. La vulgate a suivi l'hébreu, et peut-être le grec a-t-il été altéré par les copistes. Mais cela importe peu. *In æternum et in seculum seculi*, en hébreu *Leholan vehad, in seculum, in æternum* : cette addition marque la vraie éternité, celle qui ne finira point, de peur qu'on ne prît *æternum* pour un temps très-long, mais non éternel.

<p>6. Inimici defecerunt frameæ in finem : et civitates eorum destruxisti.</p>	<p>6. Les armes de l'ennemi ont perdu leur force pour toujours ; et vous avez détruit leurs villes.</p>
--	---

L'idolâtrie ne reviendra plus, parce que les armes du diable et

ses villes ont péri, et il n'a plus rien, ni pour attaquer, ni pour se défendre. *Inimici* est au génitif comme il paraît dans le grec; car, selon l'hébreu, on pourrait traduire *o inimice*; mais la version grecque et latine est la meilleure, et ne s'éloigne pas de l'hébreu. Pour *frameæ*, il y a dans l'hébreu *corabot*, *solitudes*, mais on peut lire aussi *carabot*, en changeant quelques points. Les septante ont lu *carabot*, et ils ont traduit par framée ou glaive: les glaives de notre ennemi le démon sont tombés pour toujours. Dans l'hébreu et dans le grec, il y a *civitates* sans le pronom *eorum*: l'ennemi a perdu les glaives et les villes. Les glaives sont les tentations que l'Apôtre appelle les traits enflammés, comme il appelle la parole de Dieu le glaive de l'esprit; ces glaives sont tombés, puisqu'ils ne peuvent plus nuire aux soldats de Jésus-Christ. C'est dans ce sens que saint Antoine citait ce passage du Psaume, pour prouver que le signe de la croix chassait facilement toutes les tentations. Les villes du diable sont les païens, en qui le diable régnait librement. Notre-Seigneur les a détruites en renversant l'idolâtrie; c'est ce qu'il a dit lui-même: *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt omnia quæ possidet; si autem fortior superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, etc.* (*Luc*, 11.) Lorsque le démon gardait son foyer, tout ce qu'il possédait était en paix; car le païen est toujours dans sa main, même quand il paraît bien vivre, comme les philosophes et beaucoup de sages païens; mais le foyer, c'est-à-dire le paganisme ayant été renversé et la connaissance du vrai Dieu établie, le diable a tout perdu.

7. Perit memoria eorum cum sonitu: et Dominus in æternum permanet.	}	7. Leur mémoire a péri avec grand bruit, et le Seigneur demeure éternellement.
--	---	--

Dans l'hébreu, on lit maintenant: *cum ipsis*, au lieu de *cum sonitu*. La mémoire des impies est morte avec eux. Le mot *hemma*, *cum ipsis*, peut se lire aussi *hama*, c'est-à-dire *sonitus*; les Septante ayant ajouté *cum*, par explication: la mémoire des idolâtres et des idoles et de tout le royaume de Satan est tombée avec un grand fracas; le monde tout entier a résisté: les rois et

les empereurs ont défendu avec acharnement leurs idoles ; mais plus le monde frémissait, plus l'idolâtrie tombait, et la mémoire s'en effaçait. Enfin, après le fracas des persécutions, le souvenir de l'idolâtrie a péri aussi ; mais le Christ et sa mémoire ne périront jamais.

<p>8. Paravit in iudicio thronum suum et ipse iudicabit orbem terrarum in æquitate, iudicabit populos in iustitia.</p>	<p>8. Il a préparé son trône pour exercer son jugement, et il jugera lui-même toute la terre dans l'équité, il jugera les peuples avec justice.</p>
--	---

Après la mort du Christ et sa résurrection, tout pouvoir lui a été donné dans le ciel et sur la terre ; c'est-à-dire, après sa victoire sur le démon, le Seigneur a préparé ou établi (selon l'hébreu *chonen*) son trône pour le jugement, et lui, qui est le prince des rois de la terre, jugera toute la terre dans l'équité et dans la justice. Équité a le même sens ici que justice, car, dans l'hébreu et dans le grec, pour *æquitate* il y a *iustitia*, et pour *iustitia* il y a *rectitudo* ; c'est donc une répétition comme il y en a beaucoup dans les Psaumes. Notre-Seigneur juge tout l'univers, quoiqu'il y ait dans le monde beaucoup de princes infidèles et impies révoltés contre lui ; mais leurs cœurs sont dans sa main, et ils ne font que ce qu'il leur permet de faire par un juste jugement.

<p>9. Et factus est Dominus refugium pauperi, adiutor in opportunitatibus, in tribulatione.</p>	<p>9. Le Seigneur est devenu le refuge du pauvre, et il vient à son secours lorsqu'il en a besoin et qu'il est dans l'affliction.</p>
---	---

David tire de cette puissance du Christ une grande consolation pour les pauvres, opprimés autrefois par les princes. Que les pauvres ne craignent plus ! le Seigneur, qui règne dans les cieux, est devenu leur refuge, leur aide en temps opportun, c'est-à-dire quand la nécessité le demande, dans la tribulation. Car c'est lorsque toute consolation humaine nous manque, que nous avons besoin du secours de Dieu. Cette promesse s'accomplit toujours en ceux qui craignent et cherchent Dieu ; aussi le Prophète ajoute :

10. Et sperent in te, qui novērunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te Domine.

10. Que ceux-là espèrent en vous qui connaissent votre *saint* nom, parce que vous n'avez point abandonné, Seigneur, ceux qui vous cherchent.

Le changement de personnes est fréquent dans les Psaumes; il naît d'un sentiment nouveau inspiré à David pendant qu'il chante les louanges de Dieu. En toi peuvent espérer, dit-il, ceux qui connaissent ton nom, c'est-à-dire combien il exprime de puissance et de miséricorde; tes amis peuvent espérer en toi, puisque tu n'as jamais abandonné ceux qui te cherchent. Chercher Dieu, c'est désirer sa grâce et s'étudier à lui plaire en tout.

11. Psallite Domino, qui habitat in Sion : annuntiate inter gentes studia ejus.

11. Chantez des cantiques au Seigneur, qui demeure dans Sion; annoncez parmi les nations *la sagesse* de ses conseils.

De Dieu, David revient à l'homme avec le même élan, et l'exhorte à louer et à faire louer Dieu. Il dit que le Seigneur habite en Sion, parce que là était l'Arche d'alliance et le sanctuaire de la prière. Par là, il distingue le vrai Dieu des faux dieux qui habitent les temples des païens. *Studia ejus* signifie les pensées, les desseins, les œuvres admirables de Dieu dans l'accomplissement de la rédemption du genre humain. Le mot hébreu qui est traduit ici par *studia* est traduit dans le Psaume 104 par *opera*, et dans Isaïe, par *adinventiones*. Le sens est donc : chantez au vrai Dieu un psaume et annoncez aux nations ses pensées admirables, son industrie et ses œuvres, afin qu'en l'apprenant, les nations le louent aussi.

12. Quoniam requires sanguinem eorum recordatus est; non est oblitus clamorem pauperum.

12. Parce qu'il s'est souvenu du sang de ses serviteurs pour en prendre la vengeance; il n'a point mis en oubli le cri des pauvres.

Le Prophète revient à ce qu'il avait dit que le Seigneur, le juste juge, était le refuge des pauvres dans la tribulation, et il répond à cette objection qu'on pourrait lui faire, que les pauvres justes sont opprimés souvent par les riches, et que les innocents suc-

combent. Louez le Seigneur, leur dit-il, car, quoiqu'il paraisse oublier ses pauvres, quand il recherche dans la vie des hommes et discute les actes de chacun, il se souvient du sang des innocents injustement répandu, et il n'oublie pas le cri de ceux qui, dans leur oppression, ont crié vers lui : ce qui apparaîtra un jour par le supplice des oppresseurs et la gloire des opprimés.

13. Miserere mei, Domine, vide humilitatem meam de inimicis meis.		13. Ayez pitié de moi, Seigneur, voyez l'état d'humiliation où mes ennemis m'ont réduit.
---	--	--

Après avoir loué le Seigneur de ses bienfaits, il l'invoque pour ses malheurs présents et à venir; il est la voix de l'Eglise contre les persécuteurs visibles et invisibles : ayez pitié de moi, Seigneur, voyez mon humilité, mon abjection (selon le grec Τη πείνωσιν) ou mon affliction (selon l'hébreu *hani*) provenant de mes ennemis.

14. Qui exaltas me de portis mortis ut annuntiem omnes laudationes tuas in portis filiae Sion.		14. Vous qui me relevez et me retirez des portes de la mort, afin que j'annonce toutes vos louanges aux portes de la ville de Sion.
--	--	---

La première partie de ce verset se lie avec le verset précédent : ayez pitié de moi et voyez ma bassesse, vous, Seigneur, qui m'élevez des portes de la mort, c'est-à-dire qui m'éloignez des portes de la mort. Et comme ces portes sont les mêmes que celles de l'enfer, le Prophète ne parle pas de la mort du corps, mais de la mort de l'âme par le péché, ou de la mort éternelle. Ces portes de la mort sont la multitude des puissances infernales ; car, chez les hébreux, le peuple avait coutume de s'assembler auprès des portes pour les jugements et les autres affaires publiques. Les portes signifient donc la multitude *portae inferi non praevalerunt adversus eam* (Matth. 16.) *De portis tribulationum quae circumdederunt me*, l'opposition des portes de la mort aux portes de la fille de Sion, c'est-à-dire Jérusalem, est très-belle ; car les portes de la mort ou de l'enfer sont dans les lieux bas, les portes de Jérusalem sur une montagne : le peuple infernal s'assemble aux portes de la mort, le peuple de Dieu aux portes de Jérusalem. Des portes de la mort sortent les tentations et les guerres homi-

cides; les portes de Jérusalem sont fondées sur la paix; car Jérusalem a pris la paix pour ses frontières, et elle est appelée une vision de paix. C'est pourquoi l'Eglise est élevée des portes de la mort pour chanter les louanges de Dieu aux portes de la Fille de Sion, c'est-à-dire qu'elle est délivrée des tentations, de peur qu'elle ne tombe dans la mort éternelle, et afin qu'elle chante la grâce de son libérateur en présence des anges de Dieu, qui sont aux portes de la céleste Jérusalem.

<p>15. Exultabo in salutari tuo, in- fixæ sunt gentes in interitu, quem fecerunt.</p>	<p>15. Je serai transporté de joie, à cause du salut que vous m'aurez procuré. Les nations se sont elles- mêmes engagées dans la fosse qu'elles avaient faites pour m'y faire périr.</p>
---	--

Délivré, dit-il, des portes de la mort, je me réjouirai dans le salut que tu m'as donné, puisque les nations qui m'avaient préparé la mort y sont restées elles-mêmes comme dans un marais d'où elles n'ont pu sortir. La persécution de mes ennemis s'est retournée contr'eux.

<p>16. In laqueo isto quem abscon- derunt, comprehensus est pes eo- rum.</p>	<p>16. Leur pied a été pris dans le même piège qu'ils avaient tendu en secret.</p>
--	--

Et, non-seulement la persécution ouverte, mais celle qui est cachée et tendue comme un filet leur a été funeste, plus qu'à moi. Il faut peut-être entendre ici les persécutions déclarées de Dioclétien et des autres empereurs païens, et les persécutions cachées de Julien l'apostat et des empereurs hérétiques.

<p>17. Cognoscetur Dominus judicia faciens; in operibus manuum sua- rum comprehensus est peccator.</p>	<p>17. Le Seigneur sera reconnu en exerçant ses jugements. Le pécheur a été pris dans les œuvres de ses mains.</p>
--	--

De cet admirable jugement de Dieu, qui tourne contre eux-mêmes les armes et les pièces des impies, David nous apprend à connaître Dieu : qu'il soit reconnu pour le vrai Dieu, celui qui fait des jugements si admirables, qui, par sa providence, prend

le pécheur par ses œuvres, l'enveloppe du filet qu'il avait tendu, et le fait tomber sous les coups qu'il préparait aux autres. La même pensée est exprimée au Psaume 7, verset 15. Dans l'hébreu, on lit après ce verset *higgaion sela, meditatio semper*, c'est-à-dire qu'il faut méditer toujours ces terribles jugements de Dieu.

18. Convertantur peccatores in infernum omnes gentes, quæ obliviscuntur Deum.		18. Que les pécheurs soient précipités dans l'enfer; et toutes les nations qui oublient Dieu.
---	--	---

Il ne désire pas, il prophétise la chute des impies dans les enfers. *Convertantur* paraît mis pour *revertantur*, selon l'hébreu *iaschubu*, et le subjonctif remplace ici le futur. Il dit que les pécheurs retourneront aux enfers d'où sont venus les péchés qui les ont perdus, car Dieu a créé l'homme juste. C'est le démon qui l'a rendu pécheur : *vos ex patre diabolo estis* (Joan. 8.) Par ce qui suit, *omnes gentes quæ obliviscuntur Deum*, il montre qui sont ceux qui retourneront aux enfers : ce sont tous ceux qui oublient Dieu. L'oubli de Dieu est la racine de tous les péchés, car le pécheur se détourne de Dieu pour s'attacher aux créatures.

19. Quoniam non in finem oblivio erit pauperis, patientia pauperum non peribit in finem.		19. Car le pauvre ne sera pas en oubli pour jamais : la patience des pauvres ne sera pas frustrée pour toujours.
--	--	--

Dans l'hébreu, il n'y a pas de négation à la seconde partie du verset *patientia pauperum peribit in æternum*, mais la négation du premier membre de la phrase se poursuit au second. Les Septante ont donc bien traduit *non peribit*. Ce verset signifie que les oppresseurs des pauvres seront jetés en enfer, parce que Dieu vengera quelque jour l'oppression de ses pauvres. Il paraît ne pas se souvenir d'eux pour un temps, mais il ne les oubliera pas toujours; il se les rappellera, et la patience ou l'attente des pauvres ne périra pas à la fin, c'est-à-dire pour toujours (selon l'hébreu *lahad*), la patience des pauvres ne périra pas toujours, non en elle-même, mais dans ses effets, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas toujours frustrée, mais qu'elle finira par produire ses effets.

20. Exurge Domine, non confortetur homo; judicentur gentes in conspectu tuo.

20. Levez-vous, Seigneur, que l'homme ne s'affermisse pas dans sa puissance, que les nations soient jugées devant vous.

Après avoir prédit la mort des impies, il demande à Dieu de les affaiblir. *Exurge Domine, non confortetur*, que l'homme qui n'est que poussière ne prévale pas contre son auteur. *Judicentur gentes in conspectu tuo*, que ton jugement contre eux sorte de ta face. Il dit dans un autre Psaume : *Judica illos Deus*, juge-les, Seigneur.

21. Constitue Domine legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt.

21. Etablissez, Seigneur, un législateur sur eux, afin que les nations connaissent qu'ils sont hommes.

Le jugement de Dieu contre les nations qui persécutaient l'Eglise, devint manifeste quand elles furent soumises à un prince chrétien. Les païens comprirent alors qu'ils étaient hommes, c'est-à-dire faibles, et que l'on ne peut prévaloir contre Jésus-Christ. Le Prophète le prédit sous la forme d'une prière.

Le mot hébreu *morah* ou *morè* signifie *docteur* et aussi *terreur*, selon la traduction de saint Jérôme. Comme le Prophète parle d'un docteur terrible qui commande et enseigne avec empire, les Septante ont traduit par législateur. Beaucoup pensent que ce législateur est le Christ, d'autres l'Antechrist : dans une si grande obscurité, il est difficile de décider. Pour moi, je pense qu'il s'agit de Constantin, Jovinien, Valentinien, Théodose, etc.

22. Ut quid Domine recessisti longè, despicias in opportunitatibus in tribulatione.

22. Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré loin de moi, et dédaignez-vous de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction.

Les hébreux commencent ici le Psaume dixième; mais les Septante n'ont point admis cette distinction inventée depuis pour la différence des sujets entre les deux parties du Psaume. Dans la première, l'Eglise se réjouit de sa victoire contre les ennemis de Dieu, et, dans la seconde, elle gémit de leurs heureux succès contre elle; mais les temps dont parle David sont seuls différents.

D'abord, il se réjouissait des triomphes du Fils de Dieu sur les puissances de l'air, et de la destruction de l'idolâtrie; il va prédire maintenant les persécutions que l'Eglise aura à souffrir des nations et des impies des derniers temps, à ce point, que Dieu paraîtra oublier ce peuple qu'il avait si glorieusement délivré. Il avait dit d'abord : tu as été, Seigneur, le refuge du pauvre, son protecteur dans la nécessité et la tribulation, considérons un autre temps où les pauvres seront opprimés par les puissants. Il ajoute : pourquoi vous êtes-vous, Seigneur, retiré si loin, c'est-à-dire, pourquoi avez-vous permis que les impies prévalent contre les justes, comme si vous étiez absent? vous méprisez vos pauvres lorsqu'il serait le plus opportun de les aider dans leurs tribulations.

<p>23. Dum superbit impius, incenditur pauper, comprehenduntur in consiliis quibus cogitant.</p>	<p>23. Tandis que l'impie s'enfle d'orgueil, le pauvre est brûlé; ils sont trompés dans les pensées dont leur esprit est occupé.</p>
--	--

Ce verset est très-difficile. *Dum superbit impius*, lorsque l'impie prospère et s'enfle de sa prospérité, *incenditur pauper*, le pauvre se scandalise et se consume dans ses pensées; *comprehenduntur in cogitationibus quibus cogitant*, mais l'un et l'autre, l'impie et le pauvre, sont trompés dans leurs pensées. L'impie se croit sûr de cette prospérité, et il se trompe; le juste n'en voit pas la faiblesse cachée, et il se scandalise faussement. *Quibus cogitant* est une tournure grecque; par *consilia*, nous avons compris les pensées plutôt que les desseins, selon la signification de l'hébreu. Ce verset complète le sens du précédent. Le Prophète avait demandé à Dieu de ne pas abandonner le pauvre dans la tribulation, parce que la prospérité des impies les enfle, et scandalise les justes.

<p>24. Quoniam laudatur peccator in desideriiis animæ suæ, et iniquus benedicitur.</p>	<p>24. Parce que le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et que le méchant est béni.</p>
--	--

Dans l'hébreu, il y a mot à mot : *Quoniam laudavit impius desiderium animæ suæ, et avarus benedicens exacerbavit Dominum*; mais en ôtant les points, qui n'existaient pas au temps des

Septante, le sens de ceux-ci apparaît clairement : *hillel* signifie *laudavit* ; si on lit *hullal*, avec les Septante, il faut *laudatus est*. *Berech* signifie *benedicens* ; mais avec *Baruch*, il faut *benedictus est*. *Exacerbavit Dominum* appartient au verset suivant. Le Prophète explique pourquoi la prospérité enfle l'impie et scandalise le pauvre ; c'est que le pécheur est loué et encensé à cause de ses richesses, comme s'il était homme de bien, et que les désirs de son âme, c'est-à-dire ses désirs (car c'est une tournure hébraïque), quoique injustes, reçoivent l'approbation générale ; ainsi le pécheur est comblé de bénédictions, lorsqu'il mériterait plutôt d'être maudit.

<p>25. Exacerbavit Dominum peccator, secundum multitudinem iræ suæ non quæret.</p>	<p>25. Le pécheur a irrité le Seigneur, et à cause de la grandeur de sa colère, il ne se mettra plus en peine de le chercher.</p>
--	---

Il explique encore la malice du pécheur superbe : *le pécheur a exaspéré le Seigneur*, et lorsqu'il devrait rechercher son pardon, *secundum multitudinem iræ suæ non quæret*, à cause de la grandeur de sa haine contre les pauvres, il ne cherchera point Dieu, ni à se réconcilier avec lui. L'orgueil aveugle tellement son esprit, qu'il ne soupçonne pas combien il est dangereux d'exaspérer un Dieu tout-puissant.

<p>26. Non est Deus in conspectu ejus, inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore.</p>	<p>26. Dieu n'est point devant ses yeux, ses voies sont souillées en tout temps.</p>
---	--

Le pécheur aveuglé ne pense plus à Dieu. L'hébreu est plus énergique encore : *non est Deus in omnibus cogitationibus ejus*, dans la multitude de ses pensées, il n'y en a pas une pour Dieu, la pensée de Dieu ne lui vient jamais. *Inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore*, ne pensant à Dieu dans aucun temps, ne songeant qu'à satisfaire ses désirs charnels, toutes ses voies, c'est-à-dire toutes ses œuvres sont souillées par la concupiscence.

<p>27. Auferuntur judicia tua a facie ejus : omnium inimicorum suorum dominatur.</p>	<p>27. Vos jugements sont ôtés devant sa vue ; il dominera tous ses ennemis.</p>
--	--

Il ne pense jamais à ces terribles jugements de Dieu, dont la

crainte pourrait le ramener au bien ; il domine tous ses ennemis, c'est-à-dire que, sans aucune crainte de Dieu, il foule aux pieds tous ceux qu'il croit ses ennemis.

<p>28. Dixit enim in corde suo : Non movebor a generatione in generationem sine malo.</p>	<p>28. Car il a dit en son cœur : Je ne serai point ébranlé, et de race en race <i>je vivrai toujours sans souffrir</i> aucun mal.</p>
---	--

Quelle vaine confiance ! Il croit que rien ne peut lui nuire ; il dit dans son cœur : je ne serai point renversé ; rien ne pourra me faire déchoir ; de génération en génération, je *serai* sans mal. Car dans l'hébreu et dans le grec, il y a une séparation après *movebor*, et saint Jérôme a traduit ainsi l'hébreu : je serai sans mal de génération en génération.

<p>29. Cujus os maledictione plenum est, et amaritudine, et dolo ; sub lingua ejus labor et dolor.</p>	<p>29. Sa bouche est pleine de malediction, d'amertume et de tromperie ; le travail et la douleur sont sous sa langue.</p>
--	--

Le Prophète a décrit le cœur de l'impie : oublieux de Dieu, de ses jugements, orgueilleusement confiant dans l'avenir, il nous décrit maintenant sa bouche, c'est-à-dire ses paroles habituelles, et il nous montrera bientôt ses œuvres.

La bouche de l'impie est pleine de malédictions, d'amertume, de ruses. Les malédictions ce sont les blasphèmes contre Dieu et les injures contre les hommes ; l'amertume dans les paroles ce sont les médisances, les murmures, les querelles, et tout ce qui indique la haine, la rancune ; enfin la ruse comprend les calomnies, le mensonge, le parjure. Il ajoute : *Sub lingua ejus labor et dolor*, pour montrer l'effet de tous ces maux. Accroître la peine, la douleur des affligés, voilà le but de toutes les paroles de l'impie, c'est ce que cache sa langue, et à quoi elle s'exerce toujours.

<p>30. Sedet in insidiis cum divitibus in occultis, ut interficiat innocentem.</p>	<p>30. Il se tient assis en embuscade avec les riches dans des lieux cachés, afin de tuer l'innocent.</p>
--	---

Voilà maintenant les œuvres, c'est-à-dire l'oppression des

pauvres. Il le compare à ceux qui se cachent dans l'angle d'un mur pour attendre au passage leurs victimes. Par cette image le Prophète nous montre le riche, injuste et puissant, s'adjoignant des compagnons riches et puissants comme lui, pour envelopper les pauvres de leurs ruses et les mener à leur perte. Il n'y a pas dans l'hébreu : *in insidiis cum divitibus*, mais *in insidiis atriorum* ou *vestibulorum*. Là où nous lisons *chazerim*, entrée, vestibule, les Septante ont lu *hasirim*, riches. Il y a eu probablement quelques variations dans le texte hébraïque.

31. Oculi ejus in pauperem respiciunt : insidiatur in abscondito, quasi leo in spelunca sua.

32. Insidiatur ut rapiat pauperem : rapere pauperem dum attrahit eum.

33. In laqueo suo humiliabit eum, inclinabit se, et cadet cum dominatus fuerit pauperum.

31. Ses yeux regardent *toujours* le pauvre, il lui dresse des embûches dans le secret, ainsi qu'un lion dans sa caverne.

32. Il se tient en embuscade afin d'enlever le pauvre, afin, *dis-je*, d'enlever le pauvre lorsqu'il l'attire par ses artifices.

33. Il le jettera par terre *après qu'il l'aura surpris* dans son piège, il se baissera, et il tombera *avec violence* sur les pauvres lorsqu'il se sera rendu maître d'eux.

Ce qu'il a dit au verset trente, il le développe dans les trois versets suivants en variant ses images ; au verset trente, il a comparé l'opresseur des pauvres à un homme qui tend des embûches à son ennemi ; au trente-un il le compare à un lion qui attend sa proie ; au trente-deux et au trente-trois, il le compare au chasseur tendant ses filets pour y prendre des bêtes fauves. Ces deux derniers versets sont plus clairs dans l'hébreu. Voici comment saint Jérôme le traduit mot à mot : *Insidiatur ut rapiat pauperem, rapiet pauperem cum attraxerit eum ad rete suum, et confectum subjecit, et irruet viribus suis valenter*. Notre version doit s'expliquer ainsi : *Insidiatur ut rapiat pauperem*, il tend des pièges au pauvre pour le surprendre lorsqu'il n'est pas sur ses gardes. *In laqueo suo jam captum humiliabit*, il l'humiliera après l'avoir pris dans ses filets, c'est-à-dire, il l'opprimera, il se jettera sur lui, *cum dominatus fuerit pauperum*, lorsqu'il s'en sera

rendu entièrement le maître. Ces paroles sont une belle allusion à l'état intérieur de l'impie, qui tombe lui-même sous l'empire du démon, lorsqu'il croit dominer les malheureux.

<p>34. Dixit enim in corde suo: Oblitus est Deus, avertit faciem suam, ne videat in finem.</p>	<p>34. Car il a dit en son cœur: Dieu a mis cela en oubli, il a détourné son visage pour n'en voir jamais rien.</p>
--	---

La cause de tant d'impiété, il le dit encore, c'est que l'impie croit que Dieu ne s'occupe pas et ne s'inquiétera jamais des affaires humaines.

<p>35. Exurge Domine Deus, et exaltetur manus tua: ne obliviscaris pauperum.</p>	<p>35. Levez-vous, Seigneur mon Dieu, élevez votre main <i>puissante</i>, et n'oubliez pas les pauvres.</p>
--	---

Il demande à Dieu de se montrer: Levez-vous, dit-il; sortez de votre sommeil, élevez vos mains pour frapper; car les mains pendent souvent pendant le sommeil. Dans le grec, après *Domine Deus*, il y a *meus*, et après *ne obliviscaris pauperum*, il y a *in finem*; mais ces deux mots ne se trouvent pas dans l'hébreu, ni dans les meilleures versions latines.

<p>36. Propter quid irritavit impius Deum? Dixit enim in corde suo: Non requiret.</p>	<p>36. Pour quelle raison l'impie a-t-il irrité Dieu? C'est qu'il a dit en son cœur: Il n'en recherchera point la vengeance.</p>
---	--

Il répète encore pourquoi l'impie irrite Dieu par ses péchés: c'est qu'il ne croit pas à sa justice.

<p>37. Vides quoniam tu laborem et dolorem consideras, ut tradas eos in manus tuas.</p>	<p>37. <i>Mais</i> vous voyez ce qui se passe, car vous considérez le travail et la douleur dont le juste est accablé, afin de livrer entre vos mains ceux qui l'oppriment.</p>
---	---

Le Prophète le réfute en disant: Vous voyez, Seigneur, vous observez la peine et la douleur des pauvres, afin que quand la mesure sera comblée, vous livriez l'impie à votre justice. Dans l'hébreu il y a *quoniam tu laborem et furorem consideras*, parce

que vous considérez la peine des opprimés et la rage des oppresseurs. Saint Augustin et saint Jérôme ont lu ainsi.

38. Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.	38. C'est à vous que le soin du pauvre a été laissé, vous serez le protecteur de l'orphelin.
---	--

C'est à vous, en effet, qui êtes le père de tous, de secourir ceux qui n'ont point d'autre secours.

39. Contere brachium peccatoris et maligni; quæretur peccatum illius et non inveniatur.	39. Brisez le bras du pécheur et de celui qui est rempli de malice, et l'on cherchera son péché sans qu'on puisse le trouver.
---	--

Brisez le bras, c'est-à-dire la puissance et la force du pécheur, et ainsi humilié, il reviendra à lui et ne péchera plus. Vous cherchez son péché et vous ne le trouverez plus; car, comme dit Isaïe : *Sola vexatio dabit intellectum auditui* (28), et David avait dit aussi : *Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen ejus* (Psal. 82.).

40. Dominus regnabit in æter- num, et in sæculum sæculi peri- bitis gentes de terra illius.	40. Le Seigneur règnera éter- nellement et dans les siècles des siècles; et vous nations vous pé- rirez et serez exterminées sur sa terre.
---	--

Il prédit ce qu'il avait demandé : le Seigneur, dit-il, règnera éternellement malgré ses ennemis; ses ennemis eux-mêmes périront et seront exterminés de sa terre, c'est-à-dire de l'univers; car *Domini est terra et plenitudo ejus* (Psal 23.).

41. Desiderium pauperum exau- divit Dominus; præparationem cor- dis eorum audivit auris tua.	41. Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres; votre oreille, ô <i>mon Dieu</i> , a entendu la prépa- ration de leur cœur.
--	---

Il annonce l'avenir comme étant déjà accompli, tant il en est assuré. Il ne dit pas la prière, mais le désir des pauvres, pour en montrer le prompt exaucement. Dieu qui scrute les cœurs n'attendra pas la demande, il exaucera le simple désir qui la précède. Le désir est la préparation du cœur pour la prière.

42. Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram.

42. Pour juger en faveur de l'orphelin et de celui qui est opprimé, afin que l'homme n'entreprenne plus de s'élever sur la terre.

Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres : *Judicare pupillo et humili*, de prendre en main la cause de l'orphelin et des petits, contre leurs oppresseurs, afin que désormais l'homme n'ose plus s'enorgueillir sur la terre contre Dieu qui est dans le ciel. L'hébreu est plus énergique : *ut nequaquam ultra superbiat homo de terra*, afin que l'homme composé de terre, que la créature, en un mot, ne s'enfle pas contre son Auteur. Saint Jérôme et saint Augustin appliquent à l'Antechrist tout ce que ce psaume renferme contre l'impie oppresseur des pauvres; et, en effet, on peut lui attribuer tout ce qui est dit en général des impies; mais nous pensons que David n'a voulu parler que des oppresseurs des pauvres en général, et cela montre combien leur crime est grand, puisque l'Esprit saint les reprend si fortement et si longuement.

PSAUME X.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | Pour la fin, Psaume de David.

Nous avons parlé du titre aux Psaumes précédents. Le but du Psaume est d'exhorter à la confiance en Dieu dans les temps de calomnie et de persécution. Il parle dans la personne du juste selon cette parole de l'Apôtre : *Omnes qui pie vivere volunt persecutionem patientur* (2. Tim. 3.).

1. In Domino confido: quomodo dicitis animæ meæ: Transmigra in montem, sicut passer?

1. Je mets ma confiance au Seigneur; comment dites-vous à mon âme : Passez *promptement* sur la montagne comme un passereau?

Voici la voix du juste tenté par le désespoir d'abandonner sa

vocation à cause de la multitude de ses calomnieux : j'ai confiance en Dieu, qui est partout et tout-puissant, pourquoi dites-vous à mon âme (dire à mon âme pour me dire est une tournure hébraïque), il s'adresse au démon ou aux pensées que celui-ci lui suggère ; *Transmigra in montem sicut passer*, abandonne ta vocation et la compagnie des hommes, va là où il n'y a ni périls ni tentations. Car les moineaux, qui craignent l'oiseleur, volent aux sommets des monts où l'oiseleur ne peut parvenir. Il n'y a pas en réalité de montagne inaccessible aux tentations, mais les hommes s'imaginent changer leur esprit en changeant de lieux, et dans leur désespoir ils se réfugient quelquefois dans la mort, comme sur une montagne. Mais le juste ne quitte point son poste, sachant que partout est la tentation et partout aussi l'aide de Dieu. Dans l'hébreu on lit *transmigra in montem vestrum passer* ; mais au lieu de *chem*, qui signifie *vestrum*, les Septante ont lu *cha, sicut*, et le sens est plus clair et plus vrai. Saint Jérôme a traduit comme eux ; l'hébreu aura sans doute été altéré depuis.

2. Quoniam ecce peccatores intenderunt arcum, paraverunt sagittas suas in pharetra, ut sagittent in obscuro rectos corde.

2. Parce que voilà les pécheurs qui ont déjà tendu leur arc : ils ont préparé leurs flèches dans leur carquois, afin d'en tirer dans l'obscurité contre ceux qui ont le cœur droit.

Et pourquoi s'enfuir sur la montagne ? parce que les méchants poursuivent le juste de leurs calomnies. Il compare les persécutions à des flèches qu'on jette sans être vu, de sorte qu'il est bien difficile d'y échapper. Il y a dans l'hébreu *paraverunt sagittas suas in nervo*, et selon cette leçon *intenderunt arcum* et *paraverunt sagittas in nervo* ont le même sens ; mais les Septante ont traduit *paraverunt sagittas in pharetra*, pour montrer que non-seulement les pécheurs ont bandé leur arc, mais qu'ils ont rempli leur carquois de flèches pour frapper plus souvent. Quoique le mot hébreu *jeter* signifie *nerf, corde*, et que dans aucun dictionnaire on ne lui trouve le sens de carquois, l'autorité des Septante suffit pour que nous le lui accordions. Il y a dans le latin : *in obscuro*, dans l'hébreu *ophel, in caligine*, dans

le grec *in obscura luna*. Mais la différence est peu importante ; car une lune obscure signifie une nuit sans lumière, soit que la lune soit couverte de nuages, soit qu'elle approche du soleil.

On peut expliquer aussi ces deux versets de cette façon : *In Domino confido, quomodo dicitis animæ meæ : Transmigre in montem sicut passer ; quoniam ecce peccatores intenderunt arcum, paraverunt sagittas suas in pharetra ut sagittent in obscuro rectos corde*. Il est impossible de conserver un cœur droit, puisqu'on lui tend de tous côtés des embûches ; il faudrait se retirer sur une montagne inaccessible aux hommes, ce qui ne se peut pas faire, ou suivre la coutume et quitter le sentier de la justice ; mais le juste répond à cela en disant, j'ai confiance en Dieu, et je ne chercherai point de montagne inhabitable ni ne quitterai point le chemin de la justice.

3. Quoniam quæ perfecisti destruxerunt ; justus autem quid fecit ?	3. Parce qu'ils ont détruit tout ce que vous aviez fait de plus grand ; mais le juste qu'a-t-il fait ?
--	--

Le Prophète s'adresse à Dieu pour confirmer ce qu'il a dit des persécutions des pécheurs contre le juste ; il semble dire : ce que j'ai appris de leur impiété est vrai ; ils ont détruit ce que tu avais perfectionné : tes lois, tes desseins, en rendant non pas le bien pour le mal, mais le mal pour le bien ; en poursuivant sans raison le juste de leur calomnie. Car que leur a fait le juste ? il ne leur a donné aucun sujet de haine. Le mot hébreu, que les Septante ont traduit par *perfecisti*, est très-obscur. Saint Jérôme traduit *leges* ; d'autres *fundamenta* ; d'autres *retia* ; les Septante n'ont probablement pas lu comme nous *hasciathoth*, qui est au pluriel, mais *hasciatotta*, qui signifie *posuisti*, du verbe *sciatat*, de la conjugaison *hiphil*. Ce sont presque les mêmes mots, et il n'y a qu'un point d'ajouté sous la dernière lettre. Nous trouvons souvent dans les Psaumes cette différence entre les Septante et ceux qui ont ajouté les points.

4. Dominus in templo sancto suo, Dominus in cælo sedes ejus.	4. Le Seigneur habite dans son saint temple. Le trône du Seigneur est dans le ciel.
--	---

Voici pourquoi il se confie en Dieu et ne craint pas les em-

bûches des pécheurs : c'est que Dieu juge tous les hommes du haut des cieux et les tient tous dans sa main. Le Seigneur est assis dans son saint temple, c'est-à-dire au sommet des cieux, qui est un temple non bâti par les hommes. *Le Seigneur est assis dans le ciel*, c'est-à-dire, c'est là qu'il a son trône. *Dominus in caelo sedes ejus* est une tournure hébraïque pour *sedes Domini est in caelo*.

<p>5. Oculi ejus in pauperem respiciunt, palpebræ ejus interrogant filios hominum.</p>	<p>5. Ses yeux sont attentifs à regarder le pauvre ; ses paupières interrogent les enfants des hommes.</p>
--	--

Du haut de ce trône Dieu regarde les pauvres, et aucun mal ne peut arriver aux hommes sans son ordre ou sans sa permission, ce qui est la plus grande consolation des justes. La suite montre encore mieux la providence de Dieu. Dieu non-seulement voit tout, mais il discerne et juge les bons et les méchants. Dans l'hébreu il n'y a pas *in pauperem*, mais seulement *oculi ejus respiciunt* ; les Septante ont ajouté *in pauperem* par explication. Au lieu d'*interrogant* on lit dans l'hébreu : *Ibchanis, probant* ; mais le sens est le même. Pour Dieu, interroger, éprouver, c'est la même chose que juger ; mais les hommes ne peuvent, eux, juger, discerner, qu'en interrogeant et en examinant. *Palpebræ ejus interrogant*, ses paupières interrogent ; c'est une figure poétique pour dire que ses yeux discernent parfaitement. Dans la poésie des Psaumes on prend souvent la paupière pour l'œil, l'œil pour l'esprit, etc. Ces figures y abondent.

<p>6. Dominus interrogat justum et impium : qui autem diligit iniquitatem odit animam suam.</p>	<p>6. Le Seigneur interroge le juste et l'impie ; or, celui qui aime l'iniquité hait son âme.</p>
---	---

Dieu interroge, c'est-à-dire connaît, comme s'il les avait interrogés, le juste et l'impie ; il les récompense ou il les punit selon leurs mérites. C'est pourquoi celui qui aime l'iniquité hait son âme, c'est-à-dire se hait lui-même, puisqu'il en sera sévèrement puni. On peut traduire aussi d'après l'hébreu, avec saint Jérôme, *diligentem iniquitatem odit anima ejus*, Dieu hait ceux qui aiment l'iniquité. Les deux sens sont dans l'hébreu et vrais.

Qui diligit iniquitatem odit animam suam est une sentence

admirable. Celui qui aime l'iniquité paraît aimer son âme, c'est-à-dire lui-même, puisqu'il pêche pour se satisfaire; mais, en réalité, il hait son âme et la perd. C'est ce que dit Notre-Seigneur : *qui amat animam suam perdet eam*, celui qui s'aime mal se hait.

7. Pluet super peccatores laqueos ;
ignis, et sulphur, et spiritus pro-
cellarum pars calicis eorum.

7. Il fera pleuvoir des pièges sur
les pécheurs; le feu et le soufre et le
vent impétueux des tempêtes, sont
le calice *qui leur sera présenté*
pour leur partage.

Les méchants haïssent leur âme, car Dieu pleuvra, ou mieux, selon l'hébreu *jaster*, fera pleuvoir sur les pécheurs des filets qui tomberont comme des gouttes de pluie, et, les enveloppant dans leurs péchés toujours plus nombreux, il les frappera d'aveuglement pour les livrer à leur sens réprouvé, ce qui est la peine la plus grave en cette vie et dans l'autre. Le feu, le soufre et les esprits des tempêtes, c'est-à-dire, les vents froids et violents seront, dans l'enfer, la part de leur calice, ou leur partage et leur héritage. Calice signifie souvent héritage, dans l'Écriture : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei*, c'est le même sens sous deux mots différents, comme le prouve la suite : *tu es qui restitues hæreditatem meam mihi*. On assimile le calice à un héritage, parce que, dans la cène pascale, on partageait le calice entre les convives; de là, ce mot de Notre-Seigneur : *Accipite et dividite inter vos* (*Luc*, 22). Héritage est pris aussi pour *part*, *portion*, comme dans ces mots : *pars mea Dominus, portio mea Dominus*. *Pars hæreditatis*, comme dans ces mots : *Dominus pars hæreditatis meæ*, ne signifie pas que le Seigneur est une des parts de l'héritage, et qu'il y en ait une autre; mais que le Seigneur est la part qui lui est échue, de sorte que, héritage et part d'héritage sont la même chose; de même calice et part de calice signifient la portion qui lui est échue dans le partage du calice. Aux fils du diable dont Notre-Seigneur a dit : *Vos ex patre diabolo estis*, doit revenir l'héritage que le diable possède, c'est-à-dire les châtimens horribles indiqués par le feu qui dévore, le soufre qui étouffe, l'esprit des tempêtes qui glace.

8. Quoniam justus Dominus, et justitiam dilexit: æquitatem vidit vultus ejus.		8. Parce que le Seigneur est juste et qu'il aime la justice, son visage est appliqué à regarder l'équité.
---	--	---

Dieu punit si cruellement les impies, parce qu'il est juste en lui-même. Dieu est lumière, et il n'y a point de ténèbres en lui; il aime les justes, c'est-à-dire les œuvres justes dans ceux qu'il a créés à son image. Il le répète encore, *æquitatem vidit vultus ejus*. Par équité, il faut entendre la droiture; selon l'hébreu *iassar*, et aussi le grec. La droiture est comme une déclaration de justice. Il ne faut pas entendre ici par justice cette vertu cardinale qui règle les rapports des hommes; mais la justice universelle qui embrasse toutes les vertus, et qui est la rectitude de tout l'homme. La charité en est l'abrégé, car la fin de la loi, c'est la charité (1. *Tim.* 1.), et celui qui aime accomplit la loi. (*Rom.* 13.) *Vidit vultus ejus* n'indiquent pas un simple regard, mais un regard d'approbation. Selon le passage du Psaume premier : *novit Dominus viam justorum*, il a aimé la justice, il a vu l'équité. C'est-à-dire son visage, son regard, a approuvé la droiture.

PSAUME XI.

Titre et argument du Psaume.

<i>In finem, pro octava, Psalmus</i>		<i>Pour la fin, pour l'octave,</i>
<i>David.</i>		<i>Psaume de David.</i>

Nous avons parlé de ce titre au Psaume sixième. L'argument du Psaume est qu'il faut se confier en Dieu, dont les paroles sont toujours vraies, et non aux hommes dont les promesses sont souvent trompeuses.

1. Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus; quoniam di-		1. Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus aucun saint; parce
---	--	---

minutæ sunt veritates a filiis hominum. — que les vérités ont été toutes altérées par les enfants des hommes.

Sauvez-moi, Seigneur, car il n'y a plus personne à qui je puisse me fier ; *defecit sanctus*, on trouverait avec peine dans le monde un homme pieux et miséricordieux, et même vrai, car la vérité a diminué parmi les enfants des hommes. Il n'y a plus personne qui parle sans détour : la miséricorde et la vérité ont quitté la terre.

Dans l'hébreu il y a *emunim* que saint Jérôme traduit par *fideles* ; les fidèles ont diminué parmi les enfants des hommes ; mais ce mot signifie aussi vérité, et le sens est le même.

<p>2. Vana loquuti sunt unusquisque ad proximum suum ; labia dolosa in corde et corde loquuti sunt.</p>	<p>2. Chacun ne parle et ne s'entretient avec son prochain que des choses vaines, leurs lèvres sont pleines de tromperies, et ils parlent avec un cœur double.</p>
---	--

Il prouve qu'il n'y a plus de saint, c'est-à-dire de miséricordieux, puisque les hommes ne parlent plus de choses utiles et bonnes, mais de futilités et de vanités ; ils parlent donc en vain, comme a traduit saint Jérôme. Il prouve ensuite que la vérité a disparu, puisque les lèvres trompeuses, les hommes faux parlent *in corde et corde*, c'est-à-dire avec un cœur double, disant d'une façon et agissant de l'autre. Dans l'hébreu, il y a *labium divisionum*, une lèvre divisée faisant entendre une chose et en signifiant une autre ; la lèvre divisée ou double n'est qu'un cœur divisé et double aussi. Le même mot signifie aussi, dans l'Écriture, *labium blanditiarum*, une lèvre de flatteries ; et, parce que tous les flatteurs trompent, les Septante et saint Jérôme ont eu raison de traduire *labia dolosa* ou *subdola*. Le grec ajoute *mala in corde et corde loquuti sunt mala* ; mais ces mots ne sont ni dans l'hébreu ni dans les meilleures éditions latines.

<p>3. Disperdat Dominus universa labia dolosa, et linguam magniloquam.</p>	<p>3. Que le Seigneur perde entièrement toutes les lèvres trompeuses, et la langue qui se vante avec insolence.</p>
--	---

C'est une imprécation prophétique : il prédit que ceux qui

trompent seront trompés : ils croient s'enrichir par leurs fraudes, ils perdent tout en eux-mêmes pour toujours. *Linguam magniloquam* signifie une langue qui se vante de ses ruses, comme le montre le verset suivant. Dans l'hébreu et le grec, il n'y a pas la conjonction *et*, d'où nous concluons qu'il ne parle pas des trompeurs et des orgueilleux, mais des trompeurs seulement qui se vantent et se glorifient de leurs ruses. Malgré la conjonction *et*, le latin peut recevoir le même sens, comme nous l'avons montré.

<p>4. Qui dixerunt: Linguam nostram magnificabimus, labia nostra a nobis sunt; quis noster Dominus est?</p>	<p>4. Ils ont dit : Nous acquerrons de la gloire et de l'éclat par notre langue, nos lèvres dépendent de nous et nous appartient. Qui est notre Seigneur <i>et</i> notre maître ?</p>
---	---

Il explique pourquoi il a uni la langue vantarde aux lèvres trompeuses; c'est que les trompeurs se fient dans leur langue, et avec leur langage doucereux, se croient maîtres de tout. *Qui dixerunt*, ils ont dit dans leur esprit : *linguam nostram magnificabimus*, glorifions notre langue à qui nous devons tous les biens que nous gagnons. On traduit aussi l'hébreu par *linguam nostram roborabimus*, le mot *gabbar* signifiant être grave et robuste; mais il exprime aussi une idée de grandeur. On pouvait donc traduire *nagbir* par *magnificabimus*, et en latin, *vir gravis* ne se dit pas seulement de la masse du corps, mais de la grandeur de la vertu. *Labia nostra a nobis sunt* a un sens douteux en latin; mais, d'après l'hébreu et le grec, il signifie nos lèvres sont avec nous, c'est-à-dire pour nous, et nous défendent. Pour mieux montrer leur confiance dans leurs lèvres, comme dans l'instrument de leur domination sur les hommes, ils ajoutent cette parole : *quis noster Dominus est?* nous n'avons point de maître, puisque, par nos paroles, nous soumettons tout.

<p>5. Propter miseriam inopum et gemitum pauperum nunc exurgam, dicit Dominus.</p>	<p>5. Je me lèverai maintenant, dit le Seigneur, à cause de la misère de ceux qui sont sans secours, et du gémissement des pauvres.</p>
--	---

Après avoir détruit la confiance humaine, il nous apprend la

confiance en Dieu. Fidèle dans ses promesses, il fait parler Dieu lui-même, promettant son secours aux humbles et aux affligés, à cause de la misère des pauvres qui gémissent d'être trompés et affligés par les autres hommes. Je ne différerai pas mon secours, je me lèverai maintenant et me montrerai à eux.

6. Ponam in salutari : fiducialiter
agam in eo.

6. Je procurerai leur salut en les mettant en un lieu sûr, et j'agirai en cela avec une entière liberté.

Et que fera-t-il après s'être levé ? *ponam in salutari*, j'assurerai leur salut pour toujours : *fiducialiter agam in eo* ; personne ne m'en empêchera, j'agirai en cela hardiment et librement. Le mot grec *παρρησιασμοι* exprime ici la confiance, la liberté, l'audace. Saint Jérôme a traduit de l'hébreu : *ponam in salutari auxilium eorum*. Je ne sais qui il a suivi, car le mot *japhiac lo* peut signifier : *souffler sur lui, prendre dans des filets, irriter*. Les Septante paraissent avoir lu, à la première personne, *aphiac lo, afflabo in eo*, je soufflerai en faveur du pauvre ; et comme *l'Esprit de Dieu souffle où il veut, et que là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté*, ils ont peut-être traduit *fiducialiter agam*, je le secourerai librement.

7. Eloquia Domini, eloquia casta,
argentum igne examinatum, probatum
terrae, purgatum septuplum.

7. Les paroles du Seigneur sont des paroles chastes et pures. C'est comme un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre et raffiné jusqu'à sept fois.

Le Prophète montre ensuite que la promesse de Dieu, contenue dans les deux versets précédents, est plus solide que les promesses des hommes trompeurs. Les paroles de Dieu, dit-il, sont chastes, c'est-à-dire pures, ou, selon l'hébreu, sincères, sans feinte. C'est de l'argent qui a passé au feu, approuvé par la terre, c'est-à-dire par les peuples de la terre, par les hommes experts dans les métaux ; c'est de l'argent purifié, non pas une fois, mais sept fois par la fusion. *Purgatum terræ* est très-obscur en hébreu. Saint Jérôme traduit *separatum a terra*, d'autres *a Domino terræ*, séparé du maître de la terre, c'est-à-dire *purifié sept fois* ; d'autres,

séparé dans un vase, dans un foyer. Mais comme le mot *baabil* ne se rencontre que là, il faut suivre l'interprétation des Septante, à qui l'hébreu était mieux connu : les autres sont réduits aux conjectures.

<p>8. Tu Domine servabis nos, et custodies nos a generatione hac in æternum.</p>	<p>8. C'est vous, Seigneur, qui nous garderez, et qui nous mettrez éternellement à couvert de cette nation corrompue.</p>
--	---

Dieu accomplira sa promesse, il nous conservera, il nous gardera selon sa parole. Les mots grecs et hébreux n'expriment pas une idée de salut, mais simplement de conservation. Il y a dans l'hébreu *servabis ea*, tu garderas ta parole; mais les Septante ont lu *tismerennu*, *servabis nos*. L'erreur est facile, car il y a la plus grande ressemblance entre la lettre qui signifie *ea* et celle qui signifie *nos* : mais les deux sens sont excellents.

<p>9. In circuitu impii ambulans : secundum altitudinem tuam multiplicasti filios hominum.</p>	<p>9. Les impies marchent en tournant sans cesse. Vous avez, Seigneur, selon la profondeur de votre sagesse, multiplié les enfants des hommes.</p>
--	--

Il répond à cette demande, que deviendront les impies pendant que nous nous reposerons sous tes ailes ? ils se promèneront à l'entour, désirant les biens de ce monde et n'apaisant jamais leurs désirs. Les impies seront toujours en mouvement, tant que le monde durera, parce que, selon la profondeur de tes conseils, tu as multiplié les enfants des hommes, et que le nombre des insensés est grand. Toutes les éditions diffèrent entre elles sur la fin de ce Psaume. Il y a dans l'hébreu *in circuitu impii ambulabunt, dum exaltantur vilitates filiorum hominum*, tant que les hommes les plus vils régneront, les impies pulluleront partout. Il y a, au contraire, dans le grec, *in circuitu impii ambulans, secundum altitudinem tuam sollicitudinem genisti de filiis hominum*. Le grec et le latin s'accordent facilement. Dieu, selon sa profondeur, a pris le plus grand soin de l'espèce humaine, et pour qu'elle ne périsse pas, il l'a multipliée par dessus toutes les autres : ainsi s'explique le *multiplicasti* de la Vulgate. Et, parce

que, dans cette grande multitude, la perfection est rare, il y aura toujours des impies : on en rencontrera partout. Mais l'hébreu et le grec ne peuvent s'accorder. Les Septante ont lu probablement *dallota* ou *dillita*, au lieu de *zullot* que nous avons maintenant. Une seule lettre changée fait signifier à ce mot *exaltare* ou *suscipere*, comme les Septante ont traduit au premier verset du Psaume 29, *exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me*. Les deux sens sont différents, mais il n'y a pas contradiction d'une version à l'autre.

PSAUME XII.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David.*

Ce Psaume est une prière à Dieu dans la tentation.

<p>1. Usquequo Domine oblivisceris me in finem? Usquequo avertis faciem tuam a me.</p>	}	<p>1. Jusques à quand, Seigneur, m'oublierez-vous? <i>Sera-ce</i> pour toujours? Jusques à quand détournerez-vous de moi votre face?</p>
--	---	--

Deux maux nous atteignent dans la tentation : les mauvais désirs de la volonté et les ténèbres de l'intelligence ; quand ces mauvais désirs nous pressent, Dieu paraît nous oublier et abandonner notre âme ; quand les ténèbres obscurcissent notre intelligence, c'est que Dieu détourne sa face de nous. Cette face divine est toute lumineuse ; elle éclaire les esprits. L'homme dans la tentation dit donc à cause des mauvais désirs : *Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem?* et, à cause des ténèbres de l'esprit, il ajoute : *Usquequo avertis faciem tuam à me.*

2. *Quamdiu ponam consilia in!* | 2. Jusques à quand remplirai-je

<p>anima mea, dolorem in corde meo per diem.</p>	<p>mon âme <i>de l'inquiétude</i> de tant de desseins différents, et mon cœur sera-t-il <i>chaque</i> jour dans la douleur.</p>
--	---

Il renverse l'ordre et se plaint d'abord des ténèbres : jusqu'à quand , à cause de l'obscurcissement de mon intelligence , chercherai-je des conseils en mon âme pour me délivrer du mal présent ; jusqu'à quand , à cause des mauvais désirs qui pressent mon cœur, sentirai-je de la douleur dans mon cœur, c'est-à-dire serai-je triste et offenserai-je Dieu, et cela tout le jour ? Dans le grec on lit *et per noctem*, mais ces mots ne se trouvent point dans l'hébreu ni dans saint Augustin. Ils ont donc été omis avec raison par la Vulgate.

<p>3. Usquequo exaltabitur inimicus meus super me? respice et exaudi me Domine Deus meus.</p>	<p>3. Jusqu'à quand mon ennemi sera-t-il élevé au-dessus de moi? Regardez-moi et exaucez-moi, Sei- gneur, mon Dieu.</p>
---	---

Par cette exaltation de son ennemi, il entend la double victoire qu'il remporte sur lui par les mauvais désirs qu'il inspire et les ténèbres qu'il épaisit : aussi il jette à Dieu un *cri* de douleur : Jusqu'à quand mon ennemi prévaudra-t-il contre moi ? Il demande à Dieu son secours : Regardez, c'est-à-dire, tournez votre face vers moi, et exaucez-moi, c'est-à-dire, venez à mon secours.

<p>4. Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte : ne- quando dicat inimicus meus : Præ- valui adversus eum.</p>	<p>4. Éclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort, de peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu l'avantage sur lui.</p>
--	---

Il réitère sa demande : éclairez mes yeux , chassez les ténèbres de mon intelligence, de peur que je ne m'endorme dans la mort, en consentant aux désirs qui tueraient mon âme. L'Écriture compare la mort corporelle et spirituelle au sommeil, parce qu'il est aussi facile à Dieu de ressusciter un mort qu'à nous d'éveiller un homme. De plus, l'homme qui cède à la tentation est comme endormi, il ne sent plus les traits du démon ; mais ce repos lui est mortel, et c'est pourquoi il dit : *Ne unquam obdormiam in morte*. Il y a deux moyens de se délivrer de la tentation, en chas-

sant le tentateur par la grâce de Dieu ou en cédant à ses désirs. Il demande à se délivrer par le premier moyen, de peur que le démon ne dise, j'ai prévalu contre lui, et que la défaite de son serviteur ne retombe sur Dieu.

5. Qui tribulant me exultabunt si motus fuero : ego autem in misericordia tua speravi.

5. Ceux qui me persécutent ressentiront une grande joie s'il arrive que je sois ébranlé ; mais j'ai mis mon espérance dans votre miséricorde.

Car si je cède seulement un peu, *si motus fuero*, ceux qui m'attaquent en triompheront. Il y a une grande joie dans le ciel quand un pécheur fait pénitence, plus grande que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence ; et il y a une grande joie dans l'enfer pour un juste qui commence à pécher, plus grande que pour les crimes des pécheurs endurcis. Saint Grégoire nous en donne un exemple (lib. 4, *Dialog.* cap. 7.). Ceci prouve que ce Psaume a été écrit pour le triomphe du juste sur la tentation, et non, comme quelques-uns le veulent, pour la délivrance de David dans la persécution de Saül. Car David alors changeant de lieu tous les jours, n'aurait pas dit : *Si motus fuero exultabunt inimici mei. Ego autem in misericordia tua speravi.* J'ai espéré en la miséricorde de Dieu, et non en mes propres forces ; il doit donc venir à mon secours.

6. Exultabit cor meum in salutari tuo : cantabo Domino qui bona tribuit mihi ; et psallam nomini Domini altissimi.

6. Mon cœur sera transporté de joie, à cause du salut que vous me procurerez. Je chanterai des cantiques au Seigneur qui m'a comblé de faveurs, et je ferai retentir des airs à la gloire du nom du Seigneur qui est le Très-Haut.

Pour achever de fléchir Dieu, il lui dit qu'après sa victoire sur la tentation, il ne sera pas ingrat pour son libérateur ; il le célébrera de cœur, de bouche et d'action. De cœur d'abord, *exultabit cor meum in salutari tuo*, mon cœur, après sa délivrance, te louera dans sa joie ; de bouche, *cantabo Domino qui bona tribuit mihi*. Dans l'hébreu il n'y a pas *bona*, mais *tribuit* seulement,

ou plutôt *retribuit*. Les Septante ont traduit *retribuit* par *benefecit mihi*. La Vulgate a mis pour plus de clarté *qui bona retribuit mihi*, mais le sens est le même ; car quand David dit *retribuit mihi*, il veut parler de la protection que Dieu lui a rendue pour sa confiance ; et comme cette délivrance du mal est le plus grand bien, le grec et le latin ont ajouté avec raison l'idée d'un bienfait.

Enfin d'action, et *Psallam nomini Domini altissimi* ; car *psallere* veut dire jouer de la harpe. David, dit l'Écriture, *psallebat manu sua*, et ailleurs : *In psalterio decachordo psallam tibi*, il se réjouira donc de cœur, il chantera de bouche, il jouera de sa main de la musique, afin que tout en lui serve aux louanges de Dieu. Chanter le nom du Seigneur, c'est chanter sa louange. Ces derniers mots ne se trouvent pas dans l'hébreu : ils auront à la longue échappé aux copistes ; mais ils s'accordent bien avec ce qui précède. On les trouve dans toutes les versions grecques, et ils ont été expliqués par saint Jérôme, saint Augustin, Théodoret et saint Euthyme. Mystiquement chanter le nom du Seigneur, c'est conformer ses actes à ses sentiments et à ses paroles, afin que les hommes, voyant nos bonnes actions, glorifient notre Père qui êtes dans les cieux.

PSAUME XIII.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | Pour la fin, Psaume de David.

Le titre nous est connu. Le but du Psaume est de déplorer la corruption de la nature humaine, principalement chez les Gentils où elle n'a pas encore été guérie par la grâce.

1. Dixit insipiens in corde suo : | 1. L'insensé a dit dans son cœur :
Non est Deus. | Il n'y a point de Dieu.

La corruption de la nature humaine est arrivée à ce point

qu'on a nié Dieu dans son cœur, si on n'a pas osé le renier de bouche. David ne veut pas parler d'un homme en particulier, mais de la corruption générale qui a produit un aveuglement complet sur la fin dernière, et fait croire que Dieu ne s'occupant pas des affaires humaines, nous n'aurons pas de compte à lui rendre. L'insensé, c'est-à-dire l'homme arrivé au plus grand aveuglement, commence à penser dans son cœur qu'il n'y a pas de Dieu.

<p>2. Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in studiis suis : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.</p>	<p>2. Ils se sont corrompus et sont devenus abominables dans toutes leurs affections et leurs désirs. Il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.</p>
--	---

Ce verset manque en hébreu et en grec ; mais il se trouve dans la Vulgate, il est cité et expliqué par saint Jérôme et saint Augustin. Le Prophète ajoute que la volonté aussi a été corrompue, et que les hommes pèchent et ne font plus aucun bien. Ne pas pécher et bien faire sont deux choses différentes, s'il s'agit du bien absolu et parfait ; car les hommes privés de la foi et de la grâce, réduits aux seules forces de la nature, pèchent ordinairement, mais ils font aussi quelquefois des œuvres moralement bonnes, que l'on ne peut appeler péchés, quoiqu'elles ne soient pas absolument bonnes, puisqu'elles ne mènent pas au souverain bien. David dit donc : ils ont été corrompus et sont devenus abominables dans leurs désirs et leurs sentiments ; il n'y en a pas qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul ; ils sont si corrompus que toutes leurs œuvres sont mauvaises. Certes, quand le païen a pitié du pauvre, ou prend soin de ses enfants, par une inclination naturelle, il n'offense point Dieu : mais nul ne peut cependant faire de ses seules forces une chose bonne, absolument bonne. Les hérétiques de ce temps ne sauraient donc abuser de ce Psaume pour prouver que toutes les œuvres de l'homme pécheur, ou non réhabilité par la grâce, sont autant de péchés.

<p>3. Dominus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens Deum.</p>	<p>3. Le Seigneur a regardé du haut du ciel sur les enfants des hommes, afin de voir s'il en trouvera quelqu'un qui ait l'intelligence ou qui cherche Dieu.</p>
--	---

4. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. | 4. *Mais* tous se sont détournés de la *vraie* voie, et sont devenus inutiles. Il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

Il montre maintenant que c'est Dieu qui lui a appris la corruption de notre nature dans son esprit et dans sa volonté. Dieu a regardé du haut du ciel pour voir s'il y avait quelqu'un qui comprit, c'est-à-dire dont l'esprit ne fût pas corrompu, ou qui cherchât Dieu, c'est-à-dire, dont la volonté fût droite et dirigée vers le souverain bien ; qu'a vu Dieu ? que nous a-t-il fait connaître ? Tous se sont détournés du sentier de la sagesse et de la justice : ils sont tous également devenus inutiles à Dieu qu'ils ne servent ni n'honorent plus ; il n'y en a pas un qui fasse le vrai bien. Saint Jérôme a traduit l'hébreu *simul inutiles facti sunt*, par *pariter adhæserunt sive agglutinati sunt*. Je ne sais qui il a suivi, car le mot *nealachu* signifie tomber en pourriture. On pourrait donc traduire *sont devenus inutiles*, car les choses gâtées ne servent plus de rien.

5. Sepulchrum patens est guttur eorum : linguis suis dolose agebant, venenum aspidum sub labiis eorum. | 5. Leur gosier est *comme* un sépulcre ouvert : ils se servaient de leurs langues pour tromper, le venin des aspics est sous leurs lèvres.

6. Quorum os maledictione et amaritudine plenum est, veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem. | 6. Leur bouche est remplie de malédiction et d'amertume ; leurs pieds courent avec vitesse pour répandre le sang.

7. Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt : non est timor Dei ante oculos eorum. | 7. Toutes leurs voies ne tendent qu'à affliger et qu'à opprimer les *autres*, et ils n'ont point connu la voie de la paix, la crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

Ces trois versets ne sont ni dans l'hébreu ni dans les Septante, comme saint Jérôme le rapporte dans sa préface du livre seize sur Isaïe et dans le commentaire de ce passage : ils ne se trouvent pas non plus dans l'édition latine du Psaume 52 qui est le même que celui-ci ; mais comme saint Paul (*ad Rom.* 3.) de divers passages de l'Écriture (*Ps.* 5, *Ps.* 139, *Ps.* 9, *Isa.* 29, et *Ps.* 35.),

cite tous ces versets après avoir rapporté les deux précédents, quelques anciens ont pensé qu'ils appartenaienent au même Psaume et qu'ils avaient été perdus par quelque accident. Ils les ont donc pris dans saint Paul, et placés ici.

Ces versets montrent la malice des hommes qui, par leurs paroles et leurs actions, nuisent au prochain. Leur gorge est un sépulcre ouvert, c'est-à-dire qu'elle exhale une odeur de mort, dans leurs paroles honteuses. *Linguis suis dolose agebant*, leurs paroles sont non-seulement honteuses, mais trompeuses et empoisonnées : *Venenum aspidum sub labiis eorum. Quorum os maledictione et amaritudine plenum est, veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem*, c'est-à-dire que non-seulement ils maudissent, mais ils font le mal qu'ils annoncent ; leur bouche est pleine de malédictions et d'amères menaces, et leurs pieds sont rapides pour blesser ou pour tuer. *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt* ; tous leurs désirs sont de frapper, de ravager ; ils n'ont jamais senti de désirs de paix. *Non est timor Dei ante oculos eorum*, la source de toutes leurs erreurs est qu'ils ont rejeté Dieu en disant dans leurs cœurs : *Non est Deus*. Venons maintenant au verset propre de ce Psaume.

7. Nonne cognoscent omnes qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam sicut escam panis.

8. Tous ces hommes qui commettent l'iniquité ne connaîtront-ils donc point *enfin ma justice*, eux qui dévorent mon peuple ainsi qu'un morceau de pain.

Ce verset prouve qu'il faut entendre du genre humain réduit aux seules forces de la nature corrompue, ce qui a été dit plus haut de la corruption universelle. La grâce de Dieu rend seule les hommes justes et pieux, qu'il appelle ici son peuple et que les méchants poursuivent : *nonne cognoscent etc.*, est un cri de reproches. Est-ce qu'ils seront toujours insensés ? est-ce qu'ils n'ouvriront jamais les yeux ? ne commenceront-ils jamais à connaître ? *Qui devorant plebem meam sicut escam panis*, ils mangent du pain tous les jours, et toujours avec plaisir ; ainsi les impies se plaisent toujours à poursuivre les justes, et ne s'en lassent jamais.

9. Dominum non invocaverunt, illic trepidaverunt timore ubi non erat timor.

9. Ils n'ont point invoqué le Seigneur; ils ont tremblé et ont été effrayés là où il n'y avait aucun lieu de craindre.

S'ils font tant de mal, c'est qu'ils n'invoquent pas Dieu; ils n'ont confiance que dans les créatures, et c'est pourquoi ils tremblent là où il n'y a rien à craindre; ils redoutent de perdre les biens temporels qui n'ont point de valeur, puisqu'ils sont passagers; et, d'ailleurs, s'ils cherchaient le royaume de Dieu et sa justice, tous ces biens leur seraient donnés par surcroît.

10. Quoniam Dominus in generatione justa est, consilium inopis confudistis; quoniam Dominus spes ejus est.

10. Parce que le Seigneur se trouve parmi les justes, vous avez voulu confondre le pauvre dans le dessein qu'il a pris, parce que le Seigneur est son espérance.

Ils craignent sans raison, parce que le Seigneur est dans la génération juste, ou des justes, selon le grec. Ils ont abandonné Dieu, et Dieu les a abandonnés pour habiter avec les justes; et, demeurés dans les ténèbres, ils ont peur sans savoir ce qu'il faut craindre. Il s'adresse ensuite aux impies : *consilium inopis confudistis, quoniam Dominus spes ejus est*, vous êtes tellement aveuglés, que vous vous moquez de ceux qui invoquent Dieu, vous raillez le juste d'avoir placé en lui son espérance. C'est, en effet, une folie, pour les hommes du monde, d'espérer en Dieu que l'on ne voit pas, et non dans les richesses, qui paraissent solides et réelles.

11. Quis dabit ex Sion salutare Israel? Cum averterit Dominus captivitatem plebis suæ, exultabit Jacob et lætabitur Israel.

11. Qui procurera, du côté de Sion, le salut d'Israël? Quand le Seigneur aura fait finir la captivité de son peuple, Jacob sera transporté de joie et Israël d'allégresse.

Alors David demande à Dieu de hâter la venue du Sauveur, qui délivrera les hommes de cette captivité du démon qui les aveugle et les pervertit. *Quis dabit ex Sion salutare Israel*, que le salut vienne de Sion sur Israël; car le salut viendra des Juifs, dit le Seigneur à la Samaritaine, de la tribu de Juda, de la famille de

David, dont la ville s'appelait Sion. C'est pourquoi on attendait le salut, le Sauveur promis, de Sion, ville de David, c'est-à-dire de la race de David, qui sauverait Jérusalem et son peuple. Aussi le Christ est-il appelé le Sauveur d'Israël, son peuple; car, quoiqu'il soit venu pour tout le monde, il n'a sauvé cependant que ses élus, qui sont un nouveau peuple d'Israël. *Cum averterit ou converterit captivitatem populi sui, exultabit Jacob et lætabitur Israel*, c'est-à-dire je demande le salut de Sion, le Sauveur qui nous délivrera de la captivité, et alors le peuple de Dieu, figuré par Jacob et par Israël, se réjouira. Ces promesses et d'autres semblables ne regardent pas seulement les Israélites selon la chair, mais le peuple de Dieu tiré des Juifs et des Gentils. (*Saint Paul, Ep. ad Rom. et D. August. Ep. 200 ad Asellicum.*)

PSAUME XIV.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David.*

Ce titre nous est connu : le but du Psaume est la science du salut. David y décrit le chemin de la vie éternelle.

<p>1. Domine quis habitabit in tabernaculo tuo? aut quis requiescet in monte sancto tuo?</p>	<p>1. Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle? ou qui reposera sur votre sainte montagne?</p>
--	---

L'hébreu a été quelquefois traduit ainsi : *Quis peregrinabitur in tabernaculo tuo, aut quis habitabit in monte sancto tuo*. Le mot *gur* signifie également *peregrinari* et *habitare*, comme *sciacan* signifie *habitare* et *requiescere*. Les versions grecque et latine sont donc justifiables. Le Prophète fait allusion au mont de Sion et au tabernacle de Dieu qui était sur la montagne; mais ces noms signifient la céleste Jérusalem, où est le tabernacle que

les hommes n'ont point fait. Ces figures désignent ordinairement, dans les prophètes, le royaume de Dieu. Saint Paul parle souvent du tabernacle céleste (*ad Hebr.* 8 et 9.), et il appelle le mont de Sion l'habitable des cieux (*C.* 12.). Saint Jean, dans l'Apocalypse, rappelle la céleste montagne de Sion (*C.* 14.), et au chapitre 21, il dit : *ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis*. Le Prophète se demande donc qui habitera, c'est-à-dire qui jouira d'une place assurée dans le tabernacle céleste ? qui se reposera au sommet de la montagne sainte, après laquelle il n'y a plus à monter, car, en ce monde, il n'y a pas de demeure stable ni de véritable repos.

2. Qui ingreditur sine macula,	2. Celui qui vit sans tache et qui
et operatur justitiam ;	pratique la justice ;

Il répond en deux mots : celui qui évite le mal et fait le bien, c'est-à-dire qui n'offense point Dieu ni par ses actes, ni par ses omissions. Entrer sans tache, c'est marcher dans cette vie sans fautes mortelles, car le péché véniel ne laisse pas proprement de tache ; accomplir la justice, c'est remplir tous ses devoirs, non par crainte, mais par amour.

3. Qui loquitur veritatem in corde	3. Qui parle sincèrement selon
suo : qui non egit dolum in lingua	la vérité qui est dans son cœur ;
sua.	qui n'a point usé de tromperie dans
	ses paroles.

Il montre, dans les détails, qui habitera le tabernacle du Seigneur : c'est celui qui ne commet de mal ni dans son cœur, ni dans sa bouche, ni dans ses actions. Dans son cœur : *qui loquitur veritatem in corde suo*. Quiconque estime les choses de ce monde plus qu'elles ne valent, ne dit point la vérité dans son cœur, et celui qui consent au péché se ment à lui-même, puisqu'il se croit utile ce qui, en réalité, ne l'est pas. La racine de tous les péchés du cœur est donc un faux jugement. Dans sa bouche : *qui non egit dolum in lingua sua*, car les calomnies, les flatteries et tous les autres péchés de la langue peuvent se rapporter à la ruse. Il parle des actes dans le verset suivant.

4. Nec fecit proximo suo malum,	4. Qui n'a point fait de mal à son
---------------------------------	------------------------------------

et opprobrium non accepit adversus proximos suos. | prochain, et qui n'a point écouté les calomnies contre ses frères.

5. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus : timentes autem Dominum glorificat. | 5. Le méchant paraît à ses yeux comme un néant; mais il relève et il honore ceux qui craignent le Seigneur.

Non-seulement il ne faut point faire le mal pour entrer dans le tabernacle de Dieu, mais il faut, autant qu'on peut, l'empêcher dans les autres. Ne point souffrir d'opprobre contre son prochain, c'est rejeter les médisances, les calomnies, les murmures; c'est les mépriser et n'en tenir aucun compte; c'est glorifier, honorer, aider les justes qui craignent Dieu. C'est une grande gloire de haïr le mal jusque dans les autres.

6. Qui jurat proximo suo et non decipit : qui pecuniam suam non dedit ad usuram, et munera super innocentem non accepit. | 6. Il ne trompe jamais son prochain dans les serments qu'il lui fait : il ne donne point son argent à usure, et ne reçoit point de présents pour opprimer l'innocent.

Après les vertus du juste, il expose le vice qui éloigne le plus du royaume de Dieu, puisqu'il est la racine de tous les maux : c'est la cupidité ou l'avarice, qu'il appelle *philargyriam*, l'amour de l'argent, défaut capital des Juifs. L'avarice se montre dans les fraudes du commerce, dans les contrats illicites et dans les présents. *Qui jurat proximo suo et non decipit* indique les fraudes; *qui pecuniam suam non dedit ad usuram* marque les contrats usuraires; et *munera super innocentem non accepit* indique les présents reçus pour opprimer l'innocent. Saint Jérôme a traduit l'hébreu *qui jurat ut se affligat*, pour *qui jurat proximo suo*. Le mot *leharah* signifie *pour faire le mal à soi-même, pour s'affliger*. Ainsi a lu saint Jérôme; les Septante ont lu *lehareach*, qui signifie *prochain*, et cela se rapporte mieux au sens général du verset. Ces paroles de David montrent l'erreur des Juifs, qui croyaient l'usure licite.

7. Qui facit hæc, non movebitur in æternum. | 7. Quiconque pratique ces choses, ne sera point ébranlé dans toute l'éternité.

En résumé, ceux qui vivent ainsi auront une place assurée

dans le tabernacle céleste. Celui qui fait ce que nous venons de dire, ne sera jamais ébranlé, c'est-à-dire, habitera sûrement le tabernacle de Dieu et se reposera sur la montagne sainte, sans crainte de tomber de ce lieu de bonheur.

PSAUME XV.

Titre et argument du Psaume.

Tituli inscriptio, ipsi Davidi. | *Le Psaume a pour titre : Pour David.*

L'obscurité de ce Psaume commence dès le titre. Le mot hébreu *mictam* est inconnu. Saint Jérôme traduit *humilis et simplicis David*, peut-être parce que *mac* signifie pauvre, et par-là humble, et que *tam* signifie simple et parfait. D'autres veulent que *mictam* soit une chose précieuse, parce que *chetem* signifie or. Il me semble que les Septante n'ont pas lu *mictam* mais *mictab*, en changeant un peu la dernière lettre; car du verbe *catab*, écrire, on fait le nom *mictab*, écriture ou inscription. Le mot grec *στυλογραφία* n'indique pas une simple inscription, mais une inscription gravée sur une colonne pour toujours. Je crois donc qu'inscription signifie ici un titre mémorable, digne de vivre toujours. L'argument du Psaume est la prière de Notre-Seigneur à son Père, et elle peut s'appliquer à tous les membres du Christ. Saint Pierre (*Act. 2.*) et saint Paul (*Act. 13.*), nous apprennent que les quatre derniers versets doivent s'entendre du Christ et non de David, surtout ces paroles : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*. Comme tout le Psaume est une prière continue, le reste du Psaume doit s'entendre de Notre-Seigneur aussi bien que ces quatre versets.

1. Conserva me Domine, quoniam speravi in te. Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non egesset.

1. Conservez-moi, Seigneur, parce que j'ai espéré en vous. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu; car vous n'avez aucun besoin de mes biens.

Dans l'hébreu actuel, il y a *dixisti*, mais il faut lire *amarti* et

non *amarth*, car les Septante et saint Jérôme ont traduit *dixi*. On peut cependant dire que *dixisti* se rapporte à l'âme, parce que *amarth* est à la seconde personne du féminin, et le sens sera : tu as dit, ô mon âme, c'est-à-dire j'ai dit. Le Christ et tout chrétien peut donc dire : *conserva me Domine*, préservez-moi de tous malheurs, parce que j'ai espéré en vous seul, et en témoignage de mon espérance, j'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, mon unique Seigneur, selon l'hébreu et le grec ; car le latin a mis *Deus meus* pour *Dominus*, afin de ne pas trop répéter ce mot. *Quoniam bonorum meorum non eges*, car si tu n'as pas besoin de mes biens, moi j'ai besoin de toi ; tu ne dépenses pas de moi, mais moi je dépense de toi, et c'est pour cela que tu es mon Seigneur et que j'espère en toi. Le Prophète a écrit cela de Notre-Seigneur pour le temps de sa passion ; car, quoiqu'il n'y eût pas dans le Christ, homme et passible, d'espérance en tant que c'est une vertu théologale et qu'elle regarde la béatitude de l'âme, comme saint Thomas l'enseigne, (3. P. Q. 7, art. 4.) il eut cependant l'espérance, en tant que confiance, attente de la gloire du corps et des autres dons qu'il n'avait pas encore. C'est de cette espérance que parle David.

2. Sanctis, qui sunt in terra ejus, mirificavit omnes voluntates meas in eis.

2. Il a fait paraître d'une manière admirable toutes mes volontés à l'égard des saints qui sont dans sa terre.

On lit dans le grec : *Sanctis qui sunt in terra ejus mirificavit Dominus omnes voluntates suas in eis*. Le grec et le latin diffèrent donc sur un mot, *meas* au lieu de *suas*, car l'addition du mot *Dominus* ne change pas le sens. Dans l'hébreu, il y a mot à mot *sanctis qui in terra ipsi, et magnificis omnis voluntas mea in eis*. Saint Augustin dit que les meilleurs manuscrits grecs ont *meas* au lieu de *suas*. (L. Q. 59., ad Paulinum Q. 2.) Il est donc probable que *suas* se sera glissé par la faute des copistes, puisque dans l'hébreu il y a aussi *suas*. Saint Augustin ajoute que la différence est peu importante, les œuvres du Père, du Fils et du Saint-Esprit étant indivisibles. L'hébreu *qui in terra ipsi* ne diffère de nous que par l'omission du prénom *ejus*. Le mot

veaddirè qui signifie *et magnificis* paraît avoir été corrompu ; car c'est le nom de nombre de la multitude au régime, c'est-à-dire régissant le génitif, s'il y a, toutefois, une différence entre le nom simple et le nom qui régit le génitif ; mais ici il n'y a rien qui puisse être régi par *magnificis*, et si les Septante avaient lu *veaddirè*, ils n'auraient point pu traduire *mirificavit*, à moins d'ignorance extrême. Je pense qu'ils ont lu *heedir*, qui signifie *mirificavit*. Ces mots *omnis voluntas mea in eis* ne présentent point de difficulté, puisque les hébreux n'ont point de cas, et que les mots suivent les verbes. On peut donc traduire *sanctis qui sunt in terra mirificavit omnem voluntatem meam in eis*, ce qui accorde toutes les leçons. Le sens paraît donc être : Dieu n'a pas besoin de mes biens, c'est pourquoi je cherche à faire du bien à ses élus ; de laquelle bonne volonté Dieu m'est témoin envers ses saints qui sont dans sa terre. Il a rendu admirable toutes mes volontés en eux, c'est-à-dire ma bienveillance pour eux. Dieu a rendu admirable la bienveillance du Christ pour les élus, en la montrant, soit par les Prophètes et par les figures de l'ancien testament, soit par les miracles du Christ et des Apôtres. Cette bienveillance pour les élus a été vraiment admirable, puisqu'il a donné sa vie pour eux.

3. *Multiplicatæ sunt infirmitates eorum : postea acceleraverunt.*

3. Après que leurs infirmités se sont multipliées, ils ont couru avec vitesse.

Dans l'hébreu il y a *multiplicabuntur*, mais le futur est pris pour le passé ; on lit aussi *alienum* au lieu de *postea*, mais les Septante ont lu *achar*, *postea*, et non *acher*, *alienum* ; ils montrent ici les effets de la bienveillance du Christ pour les élus. Les blessures du péché les avaient affaiblis au point qu'ils ne pouvaient marcher ; guéris ensuite par la grâce, ils ont couru dans la voie des commandements de Dieu ; leurs infirmités se sont multipliées, c'est-à-dire leurs langueurs, leurs maladies spirituelles. Saint Paul disait : *Cum adhuc infirmi essemus, Christus pro nobis mortuus est*, et, pour expliquer nos infirmités, il ajoute : *Cum peccatores essemus* (*Rom. 5.*). Plusieurs ont traduit l'hébreu *hastitotam* par *idole* ; mais il signifie proprement *infirmité, dou-*

leur, et, par figure seulement, *idole*, parce que les idoles sont infirmes et sans puissance, ou parce qu'elles rendent les hommes pécheurs et infirmes. *Postea acceleraverunt*, on les a vus courir dans les premiers temps de l'Eglise, lorsque, convertis à peine de l'idolâtrie, ils se hâtaient au martyre.

<p>4. Non congregabo conventicula eorum de sanguinibus : nec memor ero nominum eorum per labia mea.</p>	<p>4. Je ne les réunirai point dans les assemblées particulières pour répandre le sang <i>des bêtes</i>; et je ne me souviendrai plus de leurs noms pour en parler.</p>
---	---

On traduit l'hébreu par *non libabo libamina eorum de sanguine*, et le mot *nasai* signifie en effet *libare*, répandre; mais il signifie aussi couvrir, et comme ce qui est couvert est réuni sous le même toit, il peut signifier aussi, assembler, réunir; le sens est le même puisque l'on se réunit pour les sacrifices. *Non libabo libamina eorum de sanguine*, leurs sacrifices, qui consistent dans l'effusion du sang, ne me plairont pas; *et non congregabo conventicula eorum de sanguinibus*, leurs réunions pour des sacrifices sanglants ne me plairont pas, je ne les réunirai pas, je n'en serai point l'auteur. *Nec memor ero nominum eorum per labia mea*, je ne les nommerai même pas. Ce verset se lie avec le précédent; il explique pourquoi les élus, après tant de péchés d'idolâtrie, se hâteront de courir dans la voie du Seigneur; c'est que Dieu déteste tellement les idoles et leur culte qu'il ne veut pas même en entendre le nom. C'est pourquoi il éloigne ses élus du péché d'idolâtrie, et il fait ainsi courir les saints dans la voie de ses commandements.

<p>5. Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei : tu es, qui restitues hæreditatem meam mihi.</p>	<p>5. Le Seigneur est la part qui m'est échue en héritage, et la portion qui m'est destinée; c'est vous, <i>Seigneur</i>, qui me rendrez l'héritage qui m'est propre.</p>
--	---

Il ajoute comme explication que tous ses biens sont en Dieu seul. Le Christ séparé des pécheurs, souverainement ami de Dieu son Père, proclame ainsi que tous ses biens sont en Dieu : nous devons le dire après lui, le Seigneur est la part de mon héritage,

c'est-à-dire, la part qui doit me revenir dans la division de l'héritage. Et de mon calice, c'est la répétition de la même pensée, puisque le calice qui se partageait entre les convives est pris pour héritage. Tout ce que j'attends, c'est donc le Seigneur, il est tout pour moi. On peut entendre aussi par la part d'héritage les richesses, et par la part du calice les plaisirs. Le sens sera, j'ai mis toutes mes richesses et tous mes plaisirs en Dieu seul. Il ajoute, c'est toi qui me restitueras mon héritage, parce que, lorsque le Christ encore mortel parlait ainsi, il ne possédait pas pleinement son héritage. Et nous aussi, nous avons tous nos biens en Dieu par l'espérance, mais nous ne les possédons pas encore, il nous les rendra au dernier jour, comme il les rendit au Christ dans sa résurrection. Aussi saint Paul dit : *Scio cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (2. Tim. 1.); dans l'hébreu il y a, *tu sustentas hæreditatem meam*, tu me conserves mon héritage pour me le rendre. Saint Pierre dit en effet : *In hæreditatem incorruptibilem conservatam in cælis* (1. Pet. 1.).

6. Funes ceciderunt mihi in præclaris : etenim hæreditas mea præclara est mihi.		6. Le sort m'est échu d'une manière très-avantageuse ; car mon héritage est excellent.
---	--	--

Continuant la comparaison d'un héritage terrestre, il montre l'excellence de l'héritage éternel qui attend ceux qui choisissent Dieu seul. On mesurait les champs d'héritage avec des cordes, et comme le partage se faisait par le sort, on disait quand on avait une bonne part, les cordes me sont tombées sur une part excellente. *Funes ceciderunt mihi in præclaris*, j'ai eu, par un sort très-heureux, un bon héritage. *Hæreditas mea præclara est mihi* : c'est la même pensée en d'autres mots ; il parle du sort parce que le principe de cet héritage se tire de la prédestination, car la grâce de la prédestination est comme un sort vis-à-vis de nous, et saint Paul dit : *Sorte vocati sumus, et elegit nos in partem sortis sanctorum* (ad Ephes. 2. et ad Coloss. 1.).

7. Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum; insuper et		7. Je bénirai le Seigneur de m'avoir donné l'intelligence, et de ce
--	--	---

usque ad noctem increpuerunt me | que jusques dans la nuit même mes
renes mei. | reins m'ont repris *et* instruit.

Il remercie Dieu qui lui a inspiré le conseil et le dessein de choisir cet héritage. Je bénirai, dit-il, le Seigneur, auteur pour moi d'un si grand bien, qui m'a donné l'intelligence, c'est-à-dire qui m'a fait connaître et choisir avec prudence; car le mot hébreu *jahaz* signifie proprement donner un conseil. *Insuper et usque ad noctem increpuerunt me renes mei*; dans l'Écriture les reins expriment les sentiments, le désir, *scrutans corda et renes Deus, et proba cor meum et renes meos*. Ici par le cœur il entend les pensées et par les reins les sentiments, *per noctem* signifie le temps de la tribulation, comme le jour marque le temps de la prospérité; *increpuerunt* signifie enseignements plutôt que reproches. Dans l'hébreu et dans le grec il y a enseignement; le latin doit donc s'entendre dans le sens de l'exhortation. *Usque ad noctem*; dans l'hébreu on lit: *Erudierunt me in noctibus*, c'est-à-dire, non-seulement pendant le jour, mais toute la nuit; le sens sera donc: *Insuper et usque ad noctem*, non-seulement dans la prospérité mais jusqu'à l'adversité, et dans l'adversité même mes sentiments seront pour Dieu qui m'excite à supporter ma passion avec courage et à espérer en lui.

8. Providebam Dominum, in | 8. Je regardais le Seigneur et
spectu meo semper: quoniam | l'avais toujours devant mes yeux;
a dextris est mihi ne commovear. | parce qu'il est à mon côté droit
pour empêcher que je ne sois
ébranlé.

De cette connaissance et de ces sentiments dont il vient de louer Dieu, il s'exhorte à avoir toujours Dieu devant les yeux; car l'âme est où elle aime plus qu'où elle vit. Dans l'hébreu il y a *posui Dominum in conspectu meo semper*, ce qui montre plus clairement que le Christ avait toujours Dieu présent. *Quoniam a dextris est mihi ne commovear*, et ma pensée n'était pas fautive, car il est toujours à ma droite, me protégeant et me précédant, de peur que je ne sois troublé dans ma marche, et afin que j'y persévère jusqu'à la fin.

9. Propter hoc lætatum est cor meum et exultavit lingua mea : insuper et caro mea requiescet in spe.

9. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui et que ma langue a chanté *des cantiques de joie*, et que de plus ma chair même se reposera dans l'espérance.

Il explique cet héritage que Dieu lui rendra parce que le Seigneur est son aide et son soutien. *Mon cœur se réjouit*, de cette joie vraie et solide dont parle Notre-Seigneur : *Gaudebit cor vestrum et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. Et ma langue a exulté*, car la joie intérieure rejaillit sur le corps. Dans l'hébreu il y a *exultavit gloria mea*, ce qui revient au même ; car la gloire intérieure se traduit extérieurement par la langue. *Et ma chair se reposera dans l'espérance*, c'est-à-dire, mon esprit se réjouira et ma chair se reposera dans une mort tranquille, en attendant une prompte résurrection.

10. Quoniam non derelinques animam meam in inferno : nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.

10. Parce que vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et ne souffrirez point que votre saint soit sujet à la corruption.

Saint Pierre et saint Paul (*Act. 2. et 13.*) ont expliqué ces paroles ; et quoiqu'elles doivent s'entendre du Christ seul, dont l'âme ne demeurera point aux enfers, c'est-à-dire dans les limbes des saints Pères, et dont la chair ne souffrira point de la corruption du tombeau ; cependant nous, qui sommes les membres du Christ, nous pouvons nous les appliquer aussi, puisque nos âmes ne resteront pas non plus dans l'enfer, c'est-à-dire dans le purgatoire, et que notre chair ne verra pas une corruption éternelle.

11. Notas mihi fecisti vias vitæ, adimplebis me lætitia : cum vultu tuo, delectationes in dextera tua usque in finem.

11. Vous m'avez donné la connaissance des voies de la vie : vous me comblerez de joie en me montrant votre visage ; des délices *ineffables* sont éternellement à votre droite.

Il montre l'accomplissement de la promesse d'héritage ; tu m'as fait connaître les voies de la vie, c'est-à-dire, tu m'as enseigné le moyen de revenir à la vie après la mort ; c'est une belle métaphore où la résurrection est comparée à un chemin ignoré jusqu'à

ce jour, puisqu'avant Notre-Seigneur, personne n'est encore ressuscité de lui-même. Et non-seulement tu m'as appris à ressusciter, mais tu m'as rempli de joie avec ton visage en me rendant glorieux, immortel et heureux par ta seule vue ; car de la vue de Dieu, en quoi consiste l'essence de la béatitude, rejaillit sur le corps une gloire qui seule manquait au Christ, puisqu'il avait la gloire de l'âme dès sa conception. *Delectationes in dextera tua usque in finem*, tu me placeras dans le ciel à ta droite où les délectations sont sans fin. Tout ceci convient aussi aux élus à qui Dieu montre les voies de la vie en leur apprenant que l'observation de la loi est le chemin du ciel ; il les remplit de joie avec son visage, lorsqu'il se montre à eux face à face ; enfin sa droite leur donne des délectations sans fin, lorsqu'il les place à sa droite où il les remplit de biens inépuisables.

Il faut noter à la fin de ce Psaume l'incroyable témérité de Théodore de Bèze qui, d'après le texte grec, a osé traduire ces paroles, *Non derelinques animam meam in inferno*, par celles-ci : *Non relinques cadaver meum in sepulcro*, ce qui est une corruption manifeste des saintes Ecritures. Voyez la réfutation de ce paradoxe dans nos controverses, au livre de l'âme du Christ, chapitre douze, où nous démontrons que les mots hébreux et grecs de ce Psaume et des Actes (c. 2.) ne signifient ni cadavre ni sépulcre, mais proprement âme et enfer.

PSAUME XVI.

Titre et argument du Psaume.

Oratio David.

|

Prière de David.

Ce Psaume, comme le titre l'indique, est la prière du juste demandant à Dieu d'être délivré d'une injuste persécution. Il tire ses arguments de son innocence, de la justice de Dieu, de sa miséricorde et de la malice des impies.

1. Exaudi, Domine, justitiam meam : intende deprecationem meam.

2. Auribus percipe orationem meam, non in labiis dolosis.

1. Ecoutez, Seigneur, favorablement la justice *de ma cause*; soyez attentif à mon humble supplication.

2. Ouvrez vos oreilles à la prière que je vous présente avec des lèvres qui ne sont point trompeuses.

Ces deux versets n'en font qu'un dans l'hébreu; mais dans le grec et dans le latin ils sont séparés; cela, au reste, importe peu et ne change pas le sens. Il demande d'abord que sa justice soit exaucée, car un juge juste a plus d'égard pour la cause que pour la personne; il le prie ensuite d'avoir égard à sa prière, car Dieu n'aime pas seulement la justice, mais aussi les justes, *multum valet oratio justi* (S. Jac. c. 5.); enfin il unit ensemble sa justice et sa prière en disant, écoutez ma prière, non dans des lèvres trompeuses, c'est-à-dire qui n'est point sortie des lèvres trompeuses, mais qui s'appuie sur la justice. Le sens est donc : laissez-vous toucher, Seigneur, de la justice et de la prière, de la prière du juste.

3. De vultu tuo judicium meum prodeat : oculi tui videant æquitates.

3. Que mon jugement sorte *de la lumière* de votre visage; que vos yeux regardent ce qu'il y a d'équitable *dans ma cause*.

Il invoque ensuite la justice de Dieu : j'en appelle à vous, Seigneur, je veux être jugé par vous, qui êtes le juste juge. *De vultu tuo*, que mon jugement, c'est-à-dire, que ma sentence sorte de votre bouche; vos yeux voient l'équité, ne les fermez pas sur les calomnies des impies, mais ouvrez-les et considérez ce que la justice exige, car, ici encore; équité signifie la vraie justice, selon la force du grec et de l'hébreu. En grec il y a, *oculi mei videant æquitatem*; saint Augustin a lu ainsi, et il l'entend du jugement de l'homme juste. Que mon jugement sorte de ton visage, c'est-à-dire, éclairez mon esprit afin que je juge bien, que mes yeux voient l'équité, c'est-à-dire que mon esprit ne se trompe pas dans ses jugements; pour unir toutes les versions, le sens doit être, que mes yeux voient la justice que tu exerces; mais *oculi tui* se lie mieux avec ce qui précède, et saint Jérôme est de ce sentiment.

4. Probasti cor meum, et visitasti nocte : igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.

4. Vous avez mis mon cœur à l'épreuve, et vous l'avez visité durant la nuit. Vous m'avez éprouvé par le feu ; et l'iniquité ne s'est point trouvée en moi.

S'il veut être jugé par Dieu, c'est que lui seul scrute les cœurs et connaît parfaitement l'innocence de ses serviteurs. Tu as éprouvé mon cœur pour voir ce que je suis au fond ; tu as fait l'expérience de ma sincérité, tu m'as visité la nuit et examiné dans le feu ; car il y a deux occasions où le cœur se montre bien : le temps des ténèbres et celui de la tribulation. Beaucoup qui paraissent bons se laissent aller au mal dans le secret, s'il n'y a aucune crainte que leur crime soit découvert. Dans la prospérité on ne distingue pas non plus les bons d'avec les méchants ; mais dans le feu de la persécution l'or brille et la paille brûle. Il parle d'abord de la première occasion : tu m'as visité la nuit lorsque je pouvais pécher en secret ; puis de la seconde : tu m'as examiné dans le feu, dans l'ardeur de la tribulation, et tu n'as pas trouvé en moi d'iniquité. Dans l'hébreu on lit mot à mot : *Non invenisti, cogitavi, non transibit os meum*, ce qui n'a point de sens. Les Septante n'ont donc point lu *zammothi, cogitavi*, mais, en changeant les points, *zimmathi, mon iniquité*, et ils ont joint ce mot avec le verbe précédent, ce qui a fait, *non est inventa in me iniquitas*, ou mot à mot, *non invenisti iniquitatem meam*. Les Septante ont joint *non transibit os meum* avec les mots suivants, *in opera hominum* ; ils ont traduit, *ut non loquatur os meum opera hominum*. C'est la même chose de dire, ma bouche ne passera pas sur les œuvres des hommes, ou ma bouche ne parlera pas des œuvres des hommes.

5. Ut non loquatur os meum opera hominum : propter verba laborum tuorum ego custodivi vias duras.

5. Afin que ma bouche ne parle point selon les œuvres des hommes, j'ai eu soin, à cause des paroles qui sont sorties de vos lèvres, de garder exactement des voies dures et pénibles.

Il montre pourquoi Dieu n'a pas trouvé d'iniquité en lui : c'est qu'il a gardé la voie rude de la justice à cause des préceptes de

Dieu, et non pour aucune espérance humaine; car ceux qui gardent la justice pour une espérance humaine le font extérieurement afin d'être vus par les hommes, et il y a en eux une iniquité cachée; ceux qui la suivent à cause de Dieu, le font extérieurement et intérieurement, et il n'y a pas d'iniquité en eux. Il dit donc : *Ego custodivi vias duras*, j'ai persévéré dans la voie de la justice, quoique escarpée, et rien n'a pu m'en détourner. J'y suis resté, *propter verba labiorum tuorum*, à cause de tes commandements, de tes promesses, de tes menaces; *ut non loquatur os meum opera hominum*, afin que je ne sois point réduit à implorer le secours humain, que je ne dépende pas des hommes, et que je ne loue pas leurs œuvres. Dans l'hébreu, au lieu de *vias duras* il y a *vias pariz*, c'est-à-dire les voies du voleur; mais en changeant les points on peut lire *perez*, escarpement, et le sens sera, j'ai gardé les voies escarpées.

6. Perfice gressus meos in semitis tuis : ut non moveantur vestigia mea.		6. Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin que je ne sois point ébranlé en marchant.
--	--	--

Il reconnaît que c'est avec le secours de Dieu qu'il a gardé le sentier de la justice, et il lui demande de lui continuer ce bienfait : *Perfice gressus meos in semitis tuis*, affermis mes pas dans cette voie, de peur que sans toi je ne m'en éloigne. Dans l'hébreu il y a mot à mot, *Sustenta gressus meos ne labantur vestigia mea*, soutiens mes pas de peur qu'ils ne glissent, à cause de la pente du chemin, car la faiblesse de la chair et les charmes du monde rendent le chemin de la vie très-glissant, et beaucoup y tombent.

7. Ego clamavi, quoniam exaudisti me Deus : inclina aurem tuam mihi, et exaudi verba mea.		7. J'ai crié vers vous parce que vous m'avez exaucé : prêtez l'oreille pour m'écouter, et exaucez mes paroles.
---	--	--

Après avoir exposé son innocence et la justice de Dieu, il répète sa prière comme conclusion : j'ai crié vers toi avec confiance parce que tu m'as toujours exaucé; écoute-moi donc encore avec la même bonté et exauce ma prière.

8. Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te.	}	8. Faites paraître d'une manière éclatante vos miséricordes, vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.
---	---	---

Son troisième argument c'est la miséricorde de Dieu : j'ai exposé mon innocence, j'en ai appelé à ta justice, j'invoque maintenant ta miséricorde ; car si je ne me sens pas coupable de crime, j'ai peut-être d'autres péchés à expier. *Mirifica ergo misericordias tuas*, manifeste donc tes miséricordes en me délivrant, car c'est à toi de sauver ceux qui espèrent en ta miséricorde.

9. A resistentibus dexteræ tuæ custodi me, ut pupillam oculi.	}	9. Gardez-moi de ceux qui résistent à votre droite ; <i>gardez-moi</i> comme la prunelle de l'œil.
---	---	--

Ces mots *a resistentibus dexteræ* sont liés dans l'hébreu avec le verset précédent, et le sens est : sauvez ceux qui espèrent en vous des mains de ceux qui résistent à votre droite ; mais ils se lient aussi très-bien avec les paroles suivantes, gardez-moi comme la pupille de l'œil, c'est-à-dire avec le plus grand soin, de ceux qui résistent à votre droite, en blessant ceux que vous protégez, ou en n'allant pas là où vous les menez, et ceci n'est pas opposé à ce que nous lisons au livre d'Esther (c. 13.) : *Non est qui possit resistere tuæ voluntati* ; car ceci s'entendait de la volonté de bon plaisir qui est toujours accomplie ; mais le verset doit s'entendre de la volonté de signe qui ne s'accomplit pas toujours, puisque Dieu permet que les impies violent ses lois ; mais il les en punit plus tard. Saint Pierre nous dit en effet : humiliez-vous sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève au temps de sa visite. La comparaison de la pupille de l'œil est exacte, puisque la pupille demande à être gardée avec le plus grand soin, comme très-précieuse et très-faible, et que la nature l'a munie de cils comme d'un retranchement.

10. Sub umbra alarum tuarum protege me, a facie impiorum qui me afflixerunt.	}	10. Protégez-moi en me mettant à couvert sous l'ombre de vos ailes contre les impies qui me comblent d'affliction.
--	---	--

Il se sert d'une autre image. Comme les poussins se cachent

sous l'aile de leur mère pour éviter les coups du milan, le juste se couvre du secours de Dieu contre ses persécuteurs. *A facie impiorum* peut signifier la vue ou les morsures des impies. *Qui me afflixerunt* prouve que le juste a déjà éprouvé les coups des impies; cette image est très-commune dans l'Écriture (*Psal. 2.*) : *In velamento alarum tuarum sperabo* (*Psal. 90.*). *Scapulis suis obumbrabit tibi, et super pennis ejus sperabis. Quoties volui congregare filios tuos sicut gallina congregat pullos suos sub alas et noluisti* (*Matth. 23.*).

<p>11. <i>Inimici mei animam meam circumdederunt, adipem suum concluderunt; os eorum locutum est superbiam.</i></p>	<p>11. Mes ennemis ont environné mon âme de toutes parts; ils sont tout remplis de graisse; leur bouche a parlé avec orgueil.</p>
---	---

Il tire son dernier argument de la malice de ses ennemis : *Inimici mei animam meam circumdederunt*, ils m'assiègent et me pressent de tous côtés; *adipem suum concluderunt*, ils n'ont de moi aucune pitié; *os eorum locutum est superbiam*, ils m'insultent avec arrogance. *Adipem concludere* signifie fermer ses entrailles à la pitié, être sans pitié par conséquent. *Qui habuerit substantiam hujus mundi et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo caritas Dei manet in eo* (1. *Joan. 3.*)? et comme ordinairement les entrailles se ferment quand la graisse croît, le Prophète a mieux aimé dire : *Adipem suum concluderunt* plutôt que *viscera concluderunt*, afin d'indiquer la cause de cette dureté qui est l'augmentation de la graisse, c'est-à-dire de l'opulence temporelle; car comme la graisse naturelle resserre les entrailles charnelles, ainsi la multiplication des richesses nous rend orgueilleux, durs pour le prochain, et resserre nos entrailles spirituelles.

<p>12. <i>Projicientes me nunc circumdederunt me : oculos suos statuerunt declinare in terram.</i></p>	<p>12. Après qu'ils m'ont rejeté ils m'assiègent maintenant : et ils ont résolu de tenir leurs yeux baissés vers la terre.</p>
--	--

Il continue à raconter la malice de ses ennemis qui prennent toutes les voies pour lui nuire. *Projicientes me nunc circumdederunt me*, après m'avoir repoussé ils m'ont entouré; le grec est

plus clair : ἐξέβαλλοντέ signifie *cum projecissent me*. Après m'avoir rejeté de leur compagnie pour que je ne jouisse pas des biens communs, ils me recherchent maintenant pour m'accabler de maux; la cause de cette malice c'est qu'ils ont résolu de fixer leurs yeux sur la terre, ne voulant point les élever vers Dieu, et ayant secoué son joug pour s'attacher aux seuls biens terrestres. Dans l'hébreu, au lieu de *projicientes me*, il y a *assurenu*, que les uns traduisent par *gressu meo*, d'autres par *incedentes in me*, d'autres autrement encore. Les Septante ont lu *hori suni*, qui signifie *expulerunt me*. Il n'y a qu'une transposition de lettres.

13. Susceperunt me sicut leo paratus ad prædam, et sicut catulus leonis habitans in abditis.

13. Ils ont aspiré à me perdre, comme un lion qui est préparé à ravir sa proie, et comme le petit d'un lion qui habite dans des lieux cachés.

Non-seulement ils m'ont entouré, mais ils m'ont déchiré cruellement; ils m'ont reçu comme un lion, qui attend sa proie, reçoit une brebis. Un lion qui attend sa proie c'est un lion affamé. Il répète encore cette image; et comme le petit du lion qui habite les cavernes, qui se cache pour attendre sa proie. Dans l'hébreu il y a, au lieu de *susceperunt me*, *dimiono*, c'est-à-dire *similitudo ejus*, l'image de l'impie c'est le lion qui attend sa proie. Les Septante ont lu *demauni*, du même verbe *dama* qui signifie encore *succidere*; mais au lieu de *succiderunt me* ils ont mieux aimé traduire *susceperunt me*, ils m'ont attendu pour me déchirer, ce qui montre seulement leurs désirs cruels; et en effet Dieu ne permit pas que ce désir fût accompli.

14. Exurge, Domine, præveni eum, et supplantam eum : eripe animam meam ab impio, frameam tuam ab inimicis manus tuæ.

14. Levez-vous, Seigneur, prévenez-le, et faites-le tomber lui-même : délivrez mon âme de l'impie, et arrachez votre épée d'entre les mains des ennemis de votre droite.

Après avoir montré la malice de ses ennemis, il prie Dieu de le délivrer : Levez-vous, Seigneur, ne tardez point votre secours, prévenez l'impie qui m'attend comme un lion pour me déchirer.

Et, en effet, Dieu seul peut prévenir les crimes comme il prévint les dents des lions qui allaient dévorer Daniel, et l'ardeur du feu qui devait consumer les trois jeunes gens dans la fournaise. C'est une grande consolation pour les justes que cette puissance de Dieu qui peut les sauver des flammes et de la dent des lions. *Supplanta eum*, trompe-le par une providence admirable et enfonce dans sa chair les dents qu'il aiguise contre la mienne; *eripe animam meam ab impio*, sauve ma vie des mains de l'impie; *frameam tuam ab inimicis manus tuæ*. Dans l'hébreu, après *frameam tuam* le verset finit, et comme les hébreux n'ont point de cas, la pensée est celle-ci, *eripe animam meam ab impio framea tua*, ou, comme dit saint Jérôme, arrache ma vie à l'impie qui est *ta framée*, d'autres traduisent, *par ta framée*. Selon les Septante et la Vulgate, le sens sera, arrache ma vie à l'impie, et pour cela arrache *ta framée*, c'est-à-dire le pouvoir de nuire aux ennemis de ta main, à ceux qui ne suivent pas la direction de ta main, mais qui abusent du pouvoir que tu leur confies; car tout pouvoir vient de Dieu, dit l'Apôtre. Dans l'hébreu il y a *a viris manus tuæ* ou *a mortuis manus tuæ*, car le mot hébreu *methim* signifie *viros* et *mortuos*. Les Septante ont pris le dernier sens, et ont traduit *inimicis manus tuæ*, parce que ceux qui sont morts à la main du Seigneur, les pécheurs, qui sont morts pour Dieu, sont ses ennemis.

15. Domine a paucis de terra divide eos in vita eorum : de absconditis tuis adimpletus est venter eorum.

15. Seigneur, séparez-les en les ôtant de la terre, au milieu de leur vie, d'avec ceux qui ne sont qu'un petit nombre : leur ventre est rempli des biens qui sont renfermés dans vos trésors.

C'est une menace prophétique : il demande que les impies soient séparés des justes, que les impies n'aient part qu'aux biens temporels et les justes à ceux de l'éternité. *Domine a paucis de terra divide eos*, séparez la multitude des impies de votre petit troupeau. David se sert du même mot *methim* comme il avait appelé les ennemis de Dieu, les morts de Dieu; il appelle maintenant les amis de Dieu les morts au siècle, car le mot *cheled*

signifie *terre, siècle, monde*. Les Septante ont mis *paucis de terra*, parce que les morts au monde sont bien peu en comparaison de ses amateurs. Pour *divide* il y a en hébreu, *pars eorum*; mais en changeant les points on peut lire, *divide eos*; ce qui suit, *in vita eorum*, se lierait très-bien avec le reste du verset, sans la conjonction *et* qui se trouve en hébreu, en grec et chez beaucoup de latins, mais qui a été omise, je ne sais pourquoi, dans la Vulgate. Le sens est donc que non-seulement dans la vie future, mais même en celle-ci qui est proprement leur vie, la seule qu'ils reconnaissent et qu'ils aiment, les impies seront séparés des justes qui sont morts au monde. Cette séparation consiste en ce que *de absconditis tuis adimpletus est venter eorum*, c'est-à-dire, en ce qu'ils remplissent leur ventre des biens que Dieu fait sortir tous les ans de la terre comme d'un lieu caché, et qu'ils en font leur part.

<p>16. Saturati sunt filii : et dimiserunt reliquias suas parvulis suis.</p>	<p>16. Ils sont rassasiés par la multitude de leurs enfants, et ils ont laissé ce qui leur restait de biens à leurs petits enfants.</p>
--	---

Ils regorgent d'enfants et leur laissent leur bien après leur mort; c'est là le bonheur des gens du siècle d'avoir beaucoup de bien et de le transmettre à leurs enfants. Saint Augustin a traduit du grec *saturati sunt porcina*. Si en effet on écrit $\rho\omega\nu$ par un hypsilon simple il signifie porc, mais avec un hypsilon et iota, $\rho\omega\nu$, il signifie fils. L'hébreu montre au reste qu'il faut l'entendre ainsi.

<p>17. Ego autem in justitia apparebo conspectui tuo : satiabor cum apparuerit gloria tua.</p>	<p>17. Mais pour moi je paraîtrai devant vos yeux avec la seule justice, et je serai rassasié lorsque vous m'aurez fait paraître votre gloire.</p>
--	--

Les méchants se rassasient des biens de ce monde, mais moi et les autres justes nous avons soif de la justice en cette vie, et nous nous rassasions d'une autre gloire et d'une autre félicité. *In justitia apparebo conspectui tuo*, je m'étudierai à vivre dans la justice en ta présence. *Satiabor cum apparuerit gloria tua*, comme ma justice t'apparaîtra ici-bas, plus tard ta gloire m'apparaîtra, et je serai rassasié. Dans l'hébreu, au lieu de *apparebit gloria*

tua, on lit, *cum excitabitur similitudo tua*. Le sens est le même, car quand l'image du Seigneur sera formée en nous sa gloire nous apparaîtra : *Similes ei erimus quia videbimus eum sicuti est*, quand nous le verrons comme il est, nous lui serons semblables en gloire : il est heureux parce qu'il se voit. C'est la vie et la gloire éternelle de voir Dieu comme il est.

PSAUME XVII.

Titre et argument du Psaume.

<p><i>In finem, puero Domini David, qui locutus est Domino verba cantici hujus, in die, qua eripuit eum Dominus de manu omnium inimicorum ejus, et de manu Saul, et dixit :</i></p>	<p><i>Pour la fin, à David, serviteur du Seigneur, lequel a prononcé à la gloire du Seigneur les paroles de ce Cantique au jour que le Seigneur l'a délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül, et a dit :</i></p>
---	--

Ce titre indique que ce Psaume a été composé par David en action de grâce de sa délivrance sur tous ses ennemis et principalement de Saül, qui, pour cela, y est nommé. Ce Psaume se trouve au second livre des Rois (c. 22.) avec peu de changements. On ne sait si ces variations sont de David ou d'Esdras, qui a réuni les Psaumes. Comme David est la figure du Christ, on peut entendre aussi ce Psaume de Notre-Seigneur.

<p>1. Diligam te, Domine, fortitudo mea: Dominus firmamentum meum, et refugium meum et liberator meus.</p>	<p>1. Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force; Seigneur est mon ferme appui, mon refuge et mon libérateur.</p>
--	--

Je vous aimerai, Seigneur; couvert de vos bienfaits, je dois vous aimer. Il expose ces bienfaits de Dieu, d'abord en un seul mot, puis en détail et par le récit des faits : Vous êtes ma force,

dit-il d'abord ; c'est vous qui m'avez fait triompher de mes ennemis ; et il explique en détail cette force, car Dieu est son soutien, son refuge, son libérateur. Il est mon soutien dans la prospérité, mon refuge dans les périls, mon libérateur quand je tombe aux mains de mes ennemis : partout et toujours c'est ma force. En hébreu, pour *diligam* il n'y a pas *ahab*, qui signifie simplement *aimer*, mais *racham*, *aimer du fond de son cœur*. Pour *firmamentum* il y a *salkhi*, *Pierre solide, fondement* ; pour *refugium*, *methsurati*, *citadelle, ville fortifiée*, où l'on peut se réfugier en sûreté ; mais les Septante ont préféré l'idée à l'image. Au second livre des Rois, il manque *diligam te, Domine, fortitudo mea*, et le Psaume commence par *Dominus petra mea, etc.* ; mais ce commencement est trop beau pour être d'un autre que de David.

2. Deus meus adjutor meus, et sperabo in eum.	2. Mon Dieu est mon aide, et j'espérerai en lui.
3. Protector meus, et cornu salutis meæ, et susceptor meus.	3. Il est mon défenseur et la force de laquelle dépend mon salut. Et il m'a reçu sous sa protection.

Le Prophète, dans l'ardeur de sa reconnaissance, répète encore que Dieu est son bienfaiteur ; il lui donne trois noms, *adjutor*, *protector* et *cornu salutis*, qui répondent à *firmamentum*, *refugium* et *liberator*. Dans l'hébreu il y a *tsuri*, *Pierre*, comme pour *firmamentum* ; mais les deux mots hébreux sont différents. Il appelle Dieu son aide parce qu'il l'empêche de tomber, selon le Psaume 39 : *Statuit supra petram pedes meos*, et il ajoute aussitôt : j'espérerai en lui comme dans un solide fondement. Au lieu de *protector* il y a en hébreu *maggi*, *bouclier*, comme pour *refugium* il y avait citadelle ; l'un et l'autre protège et défend. Les Septante ont voulu expliquer les métaphores hébraïques. La corne du salut se trouve dans l'hébreu et le grec, et signifie force pour sauver ; c'est une image familière aux Ecritures : *Producam cornu David* (*Psal. 131.*), je rendrai David fort comme un taureau armé de ses cornes. *In illa die pullulabit cornu domui Israel* (*Ezech. 29.*). *Ponam cornu tuum ferreum* (*Micheæ, 4.*). *Erexit nobis cornu salutis in domo David* (*Luc, 1.*). Dieu est une corne de salut

pour David et tous les justes, parce que tous les justes sont forts contre leurs ennemis ; mais cette force vient de Dieu et non d'eux. Je puis tout, disait l'Apôtre, en celui qui me fortifie. Cette corne de salut répond à *liberator meus* ; car c'est par elle, c'est-à-dire par sa puissance, que Dieu nous délivre. *Et susceptor meus* résume tout et répond à *fortitudo mea*, Dieu délivre, protège, affermit ceux qu'il prend sous sa protection.

4. Laudans invocabo Dominum , et ab inimicis meis salvus ero.	} 4. J'invokerai le Seigneur en le louant, et il me sauvera de mes ennemis.
--	---

Voici la conclusion de ces paroles : je louerai Dieu désormais pour tous ses bienfaits, et je l'invokerai avec confiance pour être délivré de mes ennemis. Dans l'hébreu il y a *mehullal*, que saint Jérôme traduit par *laudatum invocabo Dominum* ; en changeant les points, les mêmes lettres font *meallel*, qui signifie *laudans invocabo*, selon les Septante ; mais le sens est toujours, je louerai et j'invokerai, je louerai pour les bienfaits passés, et j'invokerai pour ceux à venir.

5. Circumdedederunt me dolores mortis ; et torrentes iniquitatis conturbaverunt me.	} 5. Les douleurs de la mort m'ont environné, et les torrents de l'ini- quité m'ont rempli de trouble.
---	--

6. Dolores inferni circumdede- runt me : præoccupaverunt me la- quei mortis.	} 6. J'ai été assiégé par les dou- leurs de l'enfer, et les pièges de la mort ont été tendus au-devant de moi.
--	---

Le Prophète raconte les bienfaits qu'il a reçus : il était en danger de mort, Saül le voulait tuer ; il décrit son péril poétiquement, les douleurs de la mort m'ont entouré, c'est-à-dire, j'étais environné de périls inévitables, et j'éprouvai ce que ressentent ceux qui se voient mourir. Les torrents de l'iniquité m'ont troublé, car la multitude de mes ennemis était comme un torrent qui me roulait dans ses eaux. Les douleurs de l'enfer m'ont environné ; ici la mort et l'enfer expriment la même idée, car, avant la passion de Notre-Seigneur, tous ceux qui mouraient descendaient en enfer, mais non dans la même partie. Les douleurs de l'enfer m'ont environné, c'est-à-dire, j'étais comme un homme

qui se sent descendre chez les morts. Les filets de la mort m'ont enveloppé; il répète ce qu'il avait dit : les torrents de l'iniquité m'ont troublé; car, de même que la multitude de ses ennemis lui causait des douleurs de mort, de même les filets de la mort lui font éprouver les douleurs de l'enfer. Il appelle filet de la mort les embûches de ses ennemis pour le tuer; le sens est donc, j'éprouvai de grandes douleurs, à la vue de la mort prochaine, dont me menaçait la multitude de mes ennemis qui m'entraînait comme un torrent, et leurs embûches qui m'enveloppaient comme un filet.

En hébreu, pour *dolores* il y a *cheule*, qui signifie *douleur* et *corde*. Saint Jérôme a traduit les *cordes* de la mort, les *cordes* de l'enfer; mais les Septante ont mis les douleurs de la mort, les douleurs de l'enfer, ce qui est plus clair. Pour *torrentes iniquitatis* il y a dans l'hébreu, *nachale belijahal Belial*, que saint Jérôme traduit par *torrentes diaboli*, et les Septante *torrentes iniquitatis*, et tous deux avec raison, car *Belial*, qui signifie *sans joug*, se prend souvent dans l'Écriture pour les méchants qui ont secoué le joug de la loi et pour l'iniquité qui est contraire à la loi; comme le diable est le chef des méchants, ce mot signifie aussi diable.

7. In tribulatione mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi;

7. Dans mon affliction j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai poussé mes cris vers mon Dieu.

8. Et exaudivit de templo sancto suo vocem meam; et clamor meus in conspectu ejus introivit in aures ejus.

8. Et de son saint temple il a exaucé ma voix, et le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à ses oreilles.

Il a montré son péril, il dit maintenant qu'il s'est réfugié en Dieu par la prière et qu'il a été exaucé : Dans ma tribulation, dans les angoisses de la persécution j'ai invoqué le Seigneur en qui était ma confiance, j'ai crié vers mon Dieu (c'est une répétition familière à David), et il a exaucé ma voix de son saint temple, c'est-à-dire, ma prière a monté vers le ciel qui est le temple de Dieu saint et inviolable. *Et clamor meus in conspectu ejus introivit in aures ejus*; c'est encore une répétition : ma

prière ardente et élancée s'est répandue en sa présence et est entrée dans ses oreilles, c'est-à-dire a été exaucée. Dans l'hébreu tous les verbes sont au futur ; mais les Septante ont traduit par le passé, suivant le génie de la langue hébraïque.

<p>9. <i>Commota est, et contremuit terra; fundamenta montium conturbata sunt et commota sunt, quoniam iratus est eis.</i></p>	<p>9. La terre a été émue, et elle a tremblé; les fondements des montagnes ont été secoués et ébranlés à cause que le Seigneur s'est mis en colère contre elles.</p>
--	--

Il décrit les effets de sa prière et du secours que le ciel lui a donné contre ses ennemis, dont la mort lui a valu la sécurité et le trône. Il décrit d'abord en poète la colère de Dieu : Quand un roi irrité prépare la guerre, tout son royaume est dans le trouble; quand le roi du monde s'irrite, le monde, c'est-à-dire la terre, l'air et l'eau sont troublés. David ne veut pas dire ici qu'en effet l'air et l'eau aient été troublés à la lettre, mais que la colère de Dieu était si grande qu'elle pouvait ébranler la terre dans ses fondements, exciter dans l'air les vents, les nuées ténébreuses, le tonnerre et les éclairs, enfin dessécher les fontaines, les fleuves, les mers, et mettre à nu les cavernes de la terre et la source des eaux.

Il commence par la terre : *Commota est, et contremuit terra; fundamenta montium commota sunt, quoniam iratus est eis.* Quand Dieu s'irrite, toute la terre tremble, non-seulement à la surface, mais jusqu'à la racine des monts; à sa seule vue la terre se trouble comme par respect pour la majesté de son Créateur; à la résurrection de Notre-Seigneur la terre trembla, et déjà elle s'était émue lorsqu'en mourant il descendit aux enfers. David dit ailleurs : *A facie Domini mota est terra.*

Dans l'hébreu il n'y a pas *quoniam iratus est eis*, mais *quoniam ira ei*, parce qu'il s'est irrité; dans l'hébreu les monts tremblent, non parce que Dieu est irrité contre eux, mais seulement parce qu'il est irrité. Les Septante, en traduisant *quoniam iratus est eis*, ont voulu marquer la colère de Dieu contre les hommes qui habitent la terre; autrement pourquoi Dieu s'irriterait-il contre les montagnes ?

<p>10. Ascendit fumus in ira ejus, et ignis a facie ejus exarsit : carbones succensi sunt ab eo.</p>	<p>10. Sa colère a fait élever la fumée, et le feu s'est allumé pour ses regards; des charbons en ont été embrasés.</p>
--	---

Quand Dieu paraît la terre tremble, elle s'enflamme, elle brûle, comme il arriva quand Dieu donna la loi sur le mont Sinaï (*Zach. 20.*) : *Ascendit fumus in ira ejus*, la colère de Dieu excite sur la terre une chaleur si forte qu'une grande fumée s'en élève aussitôt; *et ignis a facie ejus exarsit*, non-seulement elle fume, mais un grand incendie s'allume devant sa face; *carbones succensi sunt*, la colère de Dieu semble réduire la terre en charbon ardent. David dit ailleurs : *Qui respicit terram et facit eam tremere; qui tangit montes et fumigant* (*Psal. 103.*).

<p>11. Inclinauit cœlos et descendit : et caligo sub pedibus ejus.</p>	<p>11. Il a abaissé les cieux et est descendu; un nuage obscur est sous ses pieds.</p>
--	--

Il décrit ensuite ce qu'opère dans l'air la colère ou la présence de Dieu. Quand il incline les cieux, c'est-à-dire qu'il envoie une nuée où il apparaît, la nuée est comme une partie du ciel, et c'est par là que Dieu a coutume de se montrer (*Num. c. 9; 3. Reg. 8; Matth. 17.*) : *Inclinauit cœlos et descendit*, il envoie une nuée et il apparaît. *Et caligo sub pedibus ejus*, il semble avoir l'obscurité à ses pieds. Ce sont des images qui nous expliquent la présence invisible de Dieu.

<p>12. Et ascendit super cherubim, et volavit : ascendit super pennas ventorum.</p>	<p>12. Et il est monté sur les chérubins, et il s'est envolé; il a volé sur les ailes des vents.</p>
---	--

Il nous décrit ensuite Dieu comme un homme armé, assis sur un char très-rapide, et perçant ses ennemis de ses flèches; les nuées sont le char de Dieu, *qui ponis nubem ascensum tuum, qui ambulat super pennas ventorum* (*Psal. 103.*). Les vents sont ses coursiers rapides qui portent les nuées çà et là. Les anges qu'il appelle chérubins sont les conducteurs de la foudre qui part des nuées et lui sert de flèches. Quelle admirable description! Y a-t-il de char plus rapide que les nuées, de chevaux plus agiles

que les vents, de meilleurs conducteurs que les anges, et des traits plus redoutables que la foudre ? *Ascendit super cherubim* ; pour montrer que Dieu n'est pas dirigé, mais qu'il dirige lui-même son char, il vole sur les ailes des vents, parce qu'il se sert des anges pour mouvoir les nuées qui volent plus rapides que les oiseaux.

<p>13. Et posuit tenebras latibulum suum, in circuitu ejus tabernaculum ejus : tenebrosa aqua in nubiles aeris.</p>	<p>13. Il a choisi sa retraite dans les ténèbres, il a sa tente tout autour de lui ; <i>et cette tente est l'eau ténébreuse des nuées de l'air.</i></p>
---	---

Le Prophète déclare cependant que Dieu n'est présent qu'invisiblement sur ce char, et c'est pourquoi il s'enveloppe de nuées ténébreuses. L'image est des plus poétiques : *Posuit tenebras latibulum suum*, Dieu se cache dans les nuées ténébreuses comme dans un lieu secret ; *in circuitu ejus tabernaculum ejus*, ces nuées lui sont une tente qui le couvre entièrement ; *tenebrosa aqua in nubibus aeris*, cette tente est une nuée ténébreuse si épaisse, si chargée d'eau, que l'on peut dire que c'est de l'eau en nuée.

<p>14. Præ fulgore in conspectu ejus nubes transierunt, grando, et carbones ignis.</p>	<p>14. Les nuées se sont fendues par l'éclat de sa présence, <i>et il en a fait sortir</i> de la grêle et des charbons de feu.</p>
--	--

Il montre comment Dieu combat : du haut de ses chars armés, la nuée se divise sur son ordre, et il en sort de la grêle, des éclairs comme des charbons ardents. Il dit avec élégance : *Præ fulgore in conspectu ejus nubes transierunt*, comme si les nuées, ne pouvant supporter l'éclat de la majesté divine, se déchiraient devant lui et passaient rapidement pour s'aller dissoudre ; de là sortent la grêle et les éclairs. C'est ce qui arriva au temps de Pharaon : *Et grando et ignis unita pariter ferebantur* (Ex. c. 9.) ; ainsi qu'à la bataille de Josué contre les cinq rois (Josué, c. 10.), et dans la guerre de l'empereur Marc-Antonin contre les Germains, comme on peut le voir dans Tertullien (Apolog. c. 5.).

<p>15. Et intonuit de cælo Dominus, </p>	<p>15. Et le Seigneur a tonné du</p>
---	--------------------------------------

et altissimus dedit vocem suam, | *haut du ciel, le Très-Haut a fait*
 grando, et carbones ignis. | *entendre sa voix, il a fait tomber*
 | *de la grêle et des charbons de feu.*

Il répète que de la dissolution de la nuée sort un grand bruit, qui est le tonnerre mêlé toujours avec les éclairs; il l'appelle poétiquement la voix de Dieu, parce que c'est un bruit si terrible qu'on ne peut l'attribuer qu'à Dieu, dont il semble être la voix. Job avait dit aussi (40) : *Si habes brachium sicut Deus et si voce simili tonas. Grando et carbones ignis* ne se trouvent pas dans quelques textes grecs; mais ils se trouvent dans l'hébreu, et on pourrait lire avec quelques-uns, *grandinem et carbones ignis*; mais il est mieux de lire *grando, etc.*, parce que ce sont les mêmes mots qu'au verset précédent; il faut donc sous-entendre, le Seigneur a donné sa voix d'où sortent la grêle et les éclairs comme des charbons ardents.

16. Et misit sagittas suas, et dissipavit eos : fulgura multiplicavit | 16. Et il a tiré ses flèches *contre*
 et conturbavit eos. | *eux*, et il les a dissipés; il a fait
 | *briller partout ses éclairs, et il les*
 | *a tout troublés et renversés.*

C'est toujours le même sens, des charbons ardents sont sortis de la rupture des nuées, parce que Dieu a envoyé ses flèches, c'est-à-dire ses foudres, et qu'il les a multipliées au point de troubler et de dissiper ses ennemis.

17. Et apparuerunt fontes aquarum : et revelata sunt fundamenta | 17. Les sources des eaux ont pa-
 orbis terrarum. | *ru*; et les fondements du vaste corps
 | *de la terre ont été découverts.*

Il parle ici de l'action de Dieu sur les eaux, puissance admirable telle que le dessèchement soudain de la mer Rouge et du Jourdain, qui mit à découvert le fond de la mer et des fleuves, ce que le Prophète appelle le fondement de l'univers, c'est-à-dire la partie basse de toute la terre. Au lieu de *fontes* dans l'hébreu il y a *aphiche*, qui signifie *decursus* ou *torrentes*, et saint Jérôme a traduit *effusiones aquarum*; mais comme c'est un nom générique, les Septante ont pu traduire *fontes*. Le sens est donc, *et apparuerunt fontes aquarum*, par l'ordre de Dieu les eaux

s'étant desséchées, on vit la source soit des fleuves, soit de la mer, et ainsi furent découverts les fondements, c'est-à-dire les parties cachées de l'univers.

<p>18. Ab increpatione tua, Domine, ab inspiratione spiritus iræ tuæ.</p>	<p>18. Par un effet de vos menaces, Seigneur, et par le souffle impétueux de votre colère.</p>
---	--

Il explique la cause du dessèchement des eaux : Vous avez, Seigneur, gourmandé les eaux, et elles ont disparu ; vous avez, continue le Prophète par une magnifique image, vous avez fait souffler l'esprit, c'est-à-dire le vent de votre colère, et en effet c'est un vent brûlant qui dessécha les eaux de la mer Rouge ; ainsi au lieu de dire, vous avez envoyé un vent violent qui dessécha les eaux de la mer, David dit poétiquement : Vous avez gourmandé les eaux qui empêchaient le passage de votre peuple, et, ayant soufflé sur elle l'esprit de votre colère, elles s'enfuirent aussitôt. Il dit ailleurs : *Quid est tibi mare quod fugisti* ; dans l'hébreu ce verset tient au précédent, parce qu'il en complète le sens ; mais les Septante l'ont séparé parce que la mesure du vers le demandait, et il n'est pas absurde qu'une même pensée soit contenue en deux vers.

<p>19. Misit de summo, et accepit me : et assumpsit me de aquis multatis.</p>	<p>19. Il a envoyé son secours du haut du ciel ; et, m'ayant pris, il m'a tiré de l'inondation des eaux.</p>
---	--

Il revient au récit des bienfaits de Dieu, c'est-à-dire à sa délivrance. Du verset 9 au 19 il proclame la puissance de Dieu ; il avait dit : les torrents de l'iniquité m'ont troublé, Dieu a envoyé son esprit sur les eaux et il a mis à découvert le fond des fleuves et de la mer, il ajoute en suivant la même image : *Misit de summo et accepit me*, il a abaissé sa main du haut du ciel jusqu'au fond des torrents, et il m'a reçu, et il m'a tiré du sein des grandes eaux, c'est-à-dire il m'a délivré de toutes mes tribulations. Dans l'hébreu il y a le futur au lieu du passé ; mais on peut remplacer l'un par l'autre, et ici le passé convient mieux.

<p>20. Eripuit me de inimicis meis fortissimis, et ab his qui oderunt</p>	<p>20. Il m'a arraché d'entre les mains de mes ennemis qui étaient</p>
---	--

me : quoniam confortati sunt super me. | très-forts, et de ceux qui me haïs-
saient, parce qu'ils étaient devenus
plus puissants que moi.

Il donne l'explication de l'image précédente. *Quoniam confortati sunt super me* doit s'entendre à l'imparfait, parce qu'ils étaient plus forts que moi, et saint Jérôme a traduit ainsi; et cela explique pourquoi David avait besoin du secours de Dieu, c'est qu'il ne pouvait plus résister à ses ennemis. Dans l'hébreu et le grec le premier mot est au futur, *eripiet me, jitsileni*; mais notre leçon se trouve dans les anciens manuscrits, et saint Jérôme la suivit ainsi que saint Augustin. Il est probable que dans le grec on lisait aussi autrefois le passé.

21. Prævenerunt me in die afflictionis meæ; et factus est Dominus protector meus. | 21. Ils m'ont attaqué les premiers
au jour de mon affliction, et le Sei-
gneur s'est rendu mon protecteur.

Sans que je les aie provoqués par aucune injure. Ils m'ont surpris sans défense; mais Dieu veillait sur moi, et leur diligence ne leur a servi de rien.

22. Et eduxit me in latitudinem; salvum me fecit, quoniam voluit me. | 22. Il m'a retiré et *comme* mis
au large; il m'a sauvé par un effet
de sa bonne volonté pour moi.

Il répète encore sa délivrance pour montrer le souvenir qu'il garde des bienfaits de Dieu. *Eduxit me in latitudinem*, des angoisses de la tribulation il m'a mis au large, c'est-à-dire qu'il m'a délivré de la crainte des embûches et rendu à la liberté; *Salvum me fecit quoniam voluit me*, il m'a sauvé de tant de périls, uniquement parce qu'il m'aimait, car quoiqu'il parle plus bas de ses mérites, il n'ignore pas que cela même était un don de Dieu.

23. Et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam, et secundum puritatem manuum mearum retribuet mihi. | 23. Et le Seigneur me rendra
selon ma justice; il me récompensera
selon la pureté de mes mains.

24. Quia custodivi vias Domini, nec impie gessi à Deo meo. | 24. Parce que j'ai gardé les voies
du Seigneur, et que je ne me suis
point abandonné à l'impiété en
m'éloignant de mon Dieu.

25. Quoniam omnia judicia ejus in conspectu meo, et justitias ejus non repuli à me.

26. Et ero immaculatus cum eo, et observabo me ab iniquitate mea.

27. Et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam; et secundum puritatem manuum mearum in conspectu oculorum ejus.

25. Parce que tous ses jugements sont présents devant mes yeux, et que je n'ai point rejeté de devant moi ses châtimens pleins de justice.

26. Et je me conserverai pur avec lui et j'aurai soin de me garder du fonds d'iniquité qui est en moi.

27. Et le Seigneur me rendra selon ma justice, et selon la pureté de mes mains qui est présente devant ses yeux.

Il a remercié Dieu de sa délivrance ; il ajoute que Dieu le délivrera aussi dans l'éternité, non-seulement par miséricorde, mais par justice, parce qu'il a vécu et qu'il veut vivre dans la justice. Dieu est juste et il aide, aime et protège les justes ; il me rendra, dit-il, selon ce que ma justice aura mérité, selon la pureté de mes mains, c'est-à-dire, non pas seulement selon la justice du cœur et des pensées intérieures, mais selon la justice des mains, c'est-à-dire des actes extérieurs.

Il paraît présomptueux de vanter sa justice ; mais David le fait sincèrement, et il la rapporte à Dieu ; ainsi avaient fait Néhémias ; (2. Esd. 5.), Ezéchias (Isa. 38.), Esther (c. 14.). Cependant ses paroles paraissent fausses, car il avait commis déjà un adultère et un homicide ; il dit en outre : *Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me Domine* (Psal. 18.), et ailleurs : *Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens* (Psal. 148.). Quelques-uns pensent que David n'a pas voulu parler d'une justice absolue, mais seulement de la justice de sa cause contre ses adversaires ; d'autres, qu'il veut parler de la justice de religion, parce qu'il est resté toujours dans la vraie religion, et n'a jamais sacrifié aux idoles ; mais leurs opinions ne s'accordent pas avec ses paroles : *Quia custodivi vias Domini : omnia judicia ejus in conspectu meo : ero immaculatus cum eo, etc.* Il faut donc dire que David parle de la justice qui était en lui, c'est-à-dire du désir sincère qu'il avait d'honorer Dieu et de ne jamais l'offenser, et de son repentir, de

retour vers Dieu lorsqu'il l'avait abandonné. *Delicta quis intelligit* peut s'entendre des péchés véniels qui ne détruisent pas la justice ; mais *illud non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens* s'entend de la justice que l'on croit avoir sans la grâce de Dieu , car personne n'est justifié devant Dieu , puisque celui qui est juste n'est justifié que par la grâce de Dieu.

28. Cum sancto sanctus eris , et cum viro innocente innocens eris.

29. Et cum electo electus eris ; et cum perverso perverteris.

28. Vous serez , *Seigneur* , saint avec celui qui est saint , et innocent avec l'homme qui est innocent.

29. Vous serez pur *et sincère* avec celui qui est pur *et sincère*. Et à l'égard de celui dont la conduite n'est pas droite , vous vous conduirez avec une espèce de dissimulation *et* de détour.

Il explique pourquoi il a dit que Dieu lui rendra selon sa justice ; c'est que Dieu rend à chacun selon ses œuvres. Il s'adresse à Dieu , et dit : Tu seras saint avec les saints , c'est-à-dire miséricordieux (c'est le sens du mot hébreu *chapid*) avec celui qui fait miséricorde ; cela ne veut donc pas dire , si nous sommes saints , Dieu sera saint , mais bien agira saintement , c'est-à-dire miséricordieusement. Il faut entendre de même : *Tu seras innocent avec l'innocent* , c'est-à-dire , celui qui ne nuit à personne Dieu ne lui nuira pas non plus , et le gardera de ses ennemis. *Cum electo electus eris* , avec l'homme droit et sincère (c'est le sens du mot *nabar*) tu te montreras droit et sincère aussi ; *et cum perverso perverteris* , tu seras sans miséricorde avec celui qui ne fait pas miséricorde , tu nuiras à celui qui nuit et à celui qui n'agit pas sincèrement , tu rendras ruse pour ruse. Il faut observer que jusqu'alors le même mot sert à Dieu et à l'homme , *Cum sancto sanctus eris* , *cum innocente innocens eris* , *cum electo electus eris* ; mais pour *perverso* , dans l'hébreu il y a *hiches* , et pour *perverteris* , *thithpattel* , qui signifie *lutter contre*. Le sens est donc que si l'homme est pervers , Dieu ne sera pas pervers , mais *luttera* contre sa perversité.

30. Quoniam tu populum humi-

30. Car vous sauvez le peuple

lem salvum facies, et oculos superborum humiliabis. | qui est humble; et vous humilierez les yeux des superbes.

Et la raison de cette conduite de Dieu, c'est qu'il aime l'humilité qui est la garde de toutes les vertus, c'est qu'il aime les humbles à qui il donne sa grâce, et qu'il sauvera les humbles; mais il abaissera les yeux des superbes, parce qu'il déteste l'orgueil qui est la tête de tous les vices, et qu'il résiste aux orgueilleux. Il nomme les yeux plutôt que les autres membres, parce que c'est dans l'œil, dans le froncement du sourcil, que l'orgueil se manifeste.

31. Quoniam tu illuminas lucernam meam Domine : Deus meus illumina tenebras meas. | 31. Car c'est vous, Seigneur, qui allumez ma lampe; éclairez, mon Dieu, mes ténèbres.

Comme il avait parlé hautement de sa justice, il en montre la source, et il loue Dieu de qui vient la lumière, la force et tous les biens. *Quoniam tu illuminas lucernam meam, Domine*, je tiens de toi le principe de tous les biens qui est la lumière pour discerner les vrais biens des faux; car la première blessure du péché originel a été causée à notre nature par l'ignorance du vrai bien et la première guérison s'annonce par la lumière divine. Tu illumines ma lampe, c'est-à-dire l'œil intérieur de mon cœur, mon Dieu, éclaire mes ténèbres, c'est-à-dire, toi, père des lumières, lumière véritable en qui il n'y a pas de ténèbres, illumine mes ténèbres, c'est-à-dire repousse-les loin de moi, car, sans la grâce de Dieu qui nous éclaire sur les mystères surnaturels, tout est ténèbre dans notre cœur. L'apôtre dit : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis tanquam ex nobis*. Dans le grec il y a φωτισῆς τὸ σκότος μου, *illuminabis tenebras meas*; dans l'hébreu : *Illuminabit tenebras meas*. Notre version *illumina* se trouve dans saint Jérôme et dans saint Augustin. Le sens est d'ailleurs le même.

32. Quoniam in te eripiar à tentatione, et in Deo meo transgrediar murum. | 32. Car c'est par vous que je serai délivré de la tentation; et ce sera par le secours de mon Dieu, que je passerai le mur.

Il ne faut pas s'étonner de rencontrer souvent la particule

quoniam, de même que *et*, qui se trouve au commencement d'un verset, même d'un livre ; ce sont des rédundances hébraïques.

Le Prophète avait reçu de Dieu la lumière qui est le principe des bonnes œuvres et de la vraie justice, il ajoute maintenant qu'il a reçu la force pour éviter le mal et faire le bien que la lumière divine lui a montré, *In te eripias a tentatione*, appuyé sur toi, je vaincrai toutes les tentations et éviterai le mal. *In Deo meo transgrediar murum*, affermi par une force divine, je vaincrai toutes les difficultés, fallût-il traverser le mur le plus élevé.

Dans l'hébreu, au lieu de *eripiar a tentatione*, il y a *aruz gehud*, c'est-à-dire *percurram exercitum*, ou, selon saint Jérôme, *percurram accinctus*. Les Septante n'ont rendu que le sens ; car parcourir sain et sauf une armée ennemie, c'est échapper à tous les traits, c'est-à-dire à toutes les tentations, selon l'interprétation de l'Apôtre : *In quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere* (*Ephes. 6.*).

33. Deus meus, impolluta via ejus : eloquia Domini igne examinata ; protector est omnium sperantium in se.

33. La voie de mon Dieu est toute pure ; les paroles du Seigneur sont éprouvées au feu : il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.

Il donne la raison de ces dons de lumière et de force qu'il a reçus de Dieu, et pourquoi il se confie en lui ; c'est que Dieu est un bon et sûr protecteur, le seul de qui nous puissions attendre ces biens. *Deus meus impolluta via ejus*, mon Dieu dont la voie est sans tache, c'est-à-dire, qui marchez dans une voie sainte et agissez avec justice ; *eloquia Domini igne examinata*, les promesses du Seigneur sont certaines et éprouvées au feu comme l'or. Ce Dieu donc, sans tache et si fidèle dans ses promesses, est le protecteur de ceux qui espèrent en lui. En hébreu, *eloquium* est au singulier, et au lieu de *protector* il y a *scutum*, ce qui veut dire que Dieu est le bouclier de ceux qui espèrent en lui. On peut donc traduire d'après l'hébreu : *Deus immaculatus in via sua, eloquium Domini igne examinatum scutum est omnium sperantium in se*. Les Septante, en mettant *eloquia* au pluriel et *protector* au lieu de *scutum*, n'ont fait qu'obscurcir la pensée de David.

34. Quoniam quis Deus præter Dominum? aut quis Deus præter Deum nostrum? | 34. Car quel autre Dieu y a-t-il que le Seigneur? Et quel autre Dieu y a-t-il que notre Dieu?

J'espère en Dieu parce qu'il est le seul vrai Dieu. En hébreu il y a *quis Deus præter Dominum, aut quis petra præter Deum nostrum?* Notre-Seigneur est le vrai Dieu; c'est la seule pierre ferme, stable, où on puisse s'appuyer et en qui il n'y ait point de déception.

35. Deus qui præcinxit me virtute, et posuit immaculatam viam meam. | 35. Le Dieu qui m'a tout environné *de sa* vertu et qui a fait que ma voie a été sans tache.

Il va raconter en détail comment Dieu l'a conduit au trône malgré ses ennemis. Il a reçu de Dieu la force et l'innocence qui vont rarement ensemble; les hommes forts sont prompts à frapper; David fut fort et miséricordieux en même temps, puisqu'il ne voulut pas tuer Saül lorsqu'il le pouvait facilement; *Deus præcinxit me virtute*, Dieu m'a accordé l'honnêteté de la vie.

36. Qui perfecit pedes meos tanquam cervorum, et super excelsa statuens me. | 36. Qui a rendu mes pieds aussi vites que ceux des cerfs et m'a établi sur les lieux hauts.

37. Qui docet manus meas ad prælium: et posuisti, ut arcum æreum, brachia mea. | 37. Qui instruit mes mains pour le combat, et c'est vous, *ô mon Dieu*, qui avez fait de mes bras comme un arc d'airain.

Il décrit cette force que Dieu lui a donnée, et qui consiste en des pieds rapides, en des mains habiles à manier les armes, en des bras robustes. Il dit que ses pieds ont l'agilité des cerfs et qu'il est placé sur les montagnes, c'est-à-dire qu'il peut gravir les plus hautes montagnes rapidement comme il le fit quand, fuyant Saül, il habitait des monts escarpés. Il ajoute qu'il a des mains habiles au combat et des bras d'airain, pour montrer sa force et sa science militaire. Ses mains maniaient la fronde et l'épée; ses bras étouffèrent les ours et les lions. Dans l'hébreu il y a *nichata, conteritur*, au lieu de *posuisti*. Les Septante n'ont pas lu *nichata*, mais *natatta*, c'est-à-dire *dedisti* ou *posuisti*. L'hébreu moderne a souffert sans doute quelque altération, car

les manuscrits qu'ont eus les Septante valaient mieux que les nôtres.

38. Et dedisti mihi protectionem salutis tuæ; et dextera tua suscepit me.	38. Qui m'avez donné votre protection pour me sauver et qui m'avez soutenu avec votre droite.
---	---

Il prouve cette innocence de laquelle il avait dit, *posuisti immaculatam viam meam*. David, par la grâce de Dieu, vivait dans l'innocence, et c'est pourquoi Dieu le protégeait assidûment; il dit donc, *dedisti mihi protectionem salutis tuæ*, son agilité, son habileté, sa force lui auraient peu servi contre l'armée de Saül; c'est la protection salutaire de Dieu et la main divine qui le soutenaient.

39. Et disciplina tua correxit me in finem: et disciplina tua ipsa me docebit.	39. Votre sainte discipline m'a corrigé et instruit jusqu'à la fin, et cette même discipline m'instruira encore.
--	--

Non-seulement ta protection m'a soutenu, mais ta discipline m'a corrigé, c'est-à-dire la science de ta loi m'a dirigé et fait voir le vrai chemin quand j'étais en péril d'errer; cette même discipline de ta loi m'instruira désormais. Par cette discipline, David entend sans doute le châtement paternel des malheurs passagers que Dieu lui infligea pour ses fautes. Dans l'hébreu, à la place de ce verset il n'y a que ces mots, *et mansuetudo tua multiplicavit me*; c'est peut-être le même sens, car *mansuetudo tua* peut s'entendre d'un châtement doux et paternel, et *multiplicavit me* d'une augmentation de science; car du mot *rabab* on a fait *rabbim*, qui signifie maître, docteur, parce qu'ils sont riches en sciences.

40. Dilatasti gressus meos subtus me: et non sunt infirmata vestigia mea.	40. Vous avez élargi sous moi la voie où je marchais, et mes pieds ne se sont point affaiblis.
---	--

Il raconte toujours ses victoires qui sont des dons de Dieu: tu as agrandi mes pas sous moi; c'est-à-dire tu m'as fait avancer à grands pas; *et non sunt infirmata vestigia mea*, et ma course ne s'en est pas affaiblie. Dans l'hébreu il y a *dilatabis*; mais c'est le futur pour le passé.

41. Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant.

41. Je poursuivrai mes ennemis et les atteindrai, et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits.

42. Confringam illos, nec poterunt stare: cadent subtus pedes meos.

42. Je les romprai, et ils ne pourront tenir ferme devant moi: ils tomberont sous mes pieds.

Ces deux versets doivent s'entendre au passé comme les précédents et les suivants; les Septante auraient pu les traduire au passé, comme ils ont fait pour *dilatasti*. Pour conserver cette leçon, il suffit de sous-entendre le verbe *dixi*, tu as agrandi mes pas, et c'est pourquoi j'ai dit plein d'espérance: je poursuivrai mes ennemis.

43. Et præcinxisti me virtute ad bellum: et supplantasti insurgentes in me subtus me.

43. Parce que vous m'avez tout environné de force pour la guerre, et que vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.

Ceci prouve que le Prophète parlait du passé; j'avais dit: je poursuivrai mes ennemis, et je l'ai fait avec l'aide de Dieu; car tu m'as, Seigneur, ceint de vertus, c'est-à-dire de force pour le combat, et tu as supplanté, c'est-à-dire fait tomber sous moi ceux qui s'élevaient contre moi. Ce *præcinxisti virtute* est fréquent dans l'Écriture: *Accinctus potentia, qui conturbas profundum maris. Induere fortitudinem brachium Domini, indutus est Dominus fortitudinem et præcinxit se, sedete in civitate, donec induamini virtute ex alto*. Il montre que l'épée et la cuirasse ne servent pas autant que la force et la valeur, et que l'auteur de la victoire n'est pas celui qui donne au soldat des armes; mais celui qui anime le courage dans leurs cœurs.

44. Et inimicos meos dedisti mihi dorsum, et odientes me disperdidisti.

44. Et vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi, et avez exterminé ceux qui me haïssaient.

Il veut s'appesantir encore sur le bienfait de Dieu qui a forcé ses ennemis à lui tourner le dos, c'est-à-dire à s'enfuir. Saint Jérôme traduit: *Et inimicorum meorum dedisti mihi dorsum*.

45. Clamaverunt, nec erat qui salvos faceret, ad Dominum; nec exaudivit eos.

45. Ils ont crié, mais il n'y avait personne pour les sauver; *ils ont crié* au Seigneur, et il ne les a point exaucés.

Il donne la raison de sa victoire; c'est que Dieu exauçait ses prières et repoussait celles de ses ennemis.

46. Et comminuan eos, ut pulverem ante faciem venti; ut lutum platearum delebo eos.

46. Et je les briserai comme la poussière que le vent emporte: je les ferai disparaître comme la boue que l'on voyait dans les rues.

Il parle des derniers débris de ses ennemis: s'il en reste, dit-il, je les mettrai en pièce, je les chasserai comme la poussière qu'enlève le vent, comme la boue desséchée qui vole sur les places publiques.

47. Eripies me de contradictionibus populi; constitues me in caput gentium.

47. Vous me délivrerez des contradictions du peuple; vous m'établirez chef des nations.

Cela était déjà accompli; car, avant que David ne composât ce Psaume, il avait été délivré des contradictions et des défections du peuple, et placé à la tête des nations, c'est-à-dire élevé sur le trône. Le futur doit donc être pris ici au passé, selon le génie de la langue hébraïque, à moins qu'il ne signifie la continuation des bienfaits de Dieu, et que le Prophète ne veuille dire, tu me délivreras des rébellions et tu me replaceras sur mon trône s'il m'arrive d'en être renversé.

48. Populus quem non cognovi, servivit mihi; in auditu auris obediit mihi.

48. Un peuple que je n'avais point connu m'a été assujetti; il m'a obéi aussitôt qu'il a entendu ma voix.

49. Filii alieni mentiti sunt mihi, filii alieni inveterati sunt et claudicaverunt à semitis suis.

49. Des enfants étrangers ont agi avec dissimulation à mon égard. Des enfants étrangers sont tombés dans la vieillesse; ils ont boité *et n'ont plus marché* dans leurs voies.

Il avait des raisons de se plaindre des contradictions de son

peuple, car il avait trouvé plus de foi et de dévouement dans certains païens que dans Israël, ce qui est une prophétie manifeste du Christ, que les païens reçurent et que les Juifs rejetèrent. Les peuples que je ne connaissais point, c'est-à-dire les Gabao-nites, les Gétéens et d'autres païens que je ne reconnaissais pas pour frères, se sont mis à mon service, ils m'ont obéi à la parole; mais les fils étrangers, c'est-à-dire adultérins par leurs mœurs, m'ont menti et trompé dans leurs services; ils sont tombés dans la vieillesse, ils ont tombé comme des feuilles sèches, car c'est le sens du mot hébreu, ils ont boité dans leurs voies, c'est-à-dire ils n'ont pas marché fidèlement avec moi; il veut parler ici des révoltes sous Absalon, sous le fils de Bocti, etc. Dans l'hébreu, au lieu de *claudicaverunt a semitis suis*, il y a : *contrahentur in angustiis*, selon saint Jérôme, ou *expavescent a carceribus suis*, selon Pagninus. Il faut savoir que le mot *iachregu* ne se rencontre que dans ce Psaume; s'il a plu à Pagninus de traduire *expavescent*, et à saint Jérôme *contrahentur*, les Septante ont eu plus de raisons de mettre *claudicaverunt*. Il est même étonnant que les modernes traducteurs aient osé s'écarter de la version des anciens interprètes pour un mot qui ne se trouve pas ailleurs dans l'Ecriture, d'autant plus que l'interprétation des Septante se lie parfaitement avec le reste du verset. L'autre mot *misgheroth* signifie proprement lieu étroit, fermé, du verbe *sagar*, fermer : c'est pourquoi saint Jérôme a traduit *angustias*, Pagninus *carceres*, et les Septante *semitas*; car les sentiers sont des voies étroites. Le sens est donc que les fils adultérins, serviteurs aux cœurs faux, ont boité dans les sentiers, c'est-à-dire se sont écartés de la voie droite.

50. Vivit Dominus, et benedictus
Deus meus, et exaltetur Deus salutis
meæ.

50. Le Seigneur est vivant, et
mon Dieu est digne de toutes sortes
de bénédictions; que le Dieu *qui*
est l'auteur de mon salut, soit élevé
au-dessus de tout.

Il termine le Psaume par les louanges de Dieu; le Seigneur vit, il a montré qu'il vivait, qu'il vive à jamais et que soit exalté le Dieu auteur de mon salut.

51. Deus qui das vindictas mihi, et subdis populos sub me, liberator meus de inimicis meis iracundis.

51. C'est vous, mon Dieu, qui prenez le soin de me venger, et qui me soumettez les peuples : c'est vous qui me délivrez de la fureur de mes ennemis.

Que soit exalté le Dieu qui a vengé mes injures, qui m'a soumis les peuples rebelles, et qui m'a délivré des embûches et de la rage de mes ennemis furieux, Saül et Absalon. Au lieu de *iracundis*, il y a dans l'hébreu *af*, que les modernes traduisent *et* ou *etiam*; mais comme ce mot signifie souvent *nez*, et que le nez se prend quelquefois dans l'Écriture pour la colère qu'indique surtout le renflement des narines, les Septante ont traduit *iracundis*, car, selon l'hébreu, *ab inimicis nasi* a la même force que *ab inimicis iracundis*.

52. Et ab insurgentibus in me exaltabis me; a viro iniquo eripies me.

52. Et vous m'élèverez au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi; vous m'arracherez des mains de l'homme injuste et méchant.

Il demande pour lui la continuation des bienfaits de Dieu; qu'il soit élevé au-dessus de ses ennemis, qu'ils ne puissent l'atteindre et qu'il soit délivré de l'homme inique. La particule *et* aurait pu être omise au commencement du verset, car elle ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans le grec, ni dans saint Augustin, c'est peut-être une autre traduction du mot *af* qui signifie également *et* et *nez*; peut-être était-elle en marge, mais cela ne fait rien au sens.

53. Propterea, confitebor tibi in nationibus Domine: et nomini tuo Psalmum dicam.

53. C'est pour cela que je vous louerai, Seigneur, parmi les nations; et que je chanterai un cantique à la gloire de votre nom.

C'est pourquoi je confesserai, c'est-à-dire je publierai tes bienfaits, non en secret, mais en présence de tout le peuple, afin qu'il apprenne à se confier en Dieu.

54. Magnificans salutes regis ejus, et faciens misericordiam christo suo

54. A la gloire du Seigneur qui procure avec tant de magnificence

David et semini ejus usque in sæculum. | le salut de son roi, et qui fait miséricorde à David son Christ, et son Oint, et à sa postérité dans tous les siècles.

Que le Seigneur, qui a rendu si admirable le salut de son roi; augmente et multiplie la santé du corps et de l'âme, et conserve tous les biens du roi que Dieu s'est choisi; qu'il fasse une perpétuelle miséricorde à David, qu'il a ordonné de sacrer roi, et à tous ses successeurs jusque dans l'éternité. Ce vœu a été accompli en Jésus-Christ Notre-Seigneur qui règne et régnera dans tous les siècles des siècles. Amen.

PSAUME XVIII.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David.*

Ce titre nous est connu. Le sujet du Psaume est de louer la loi divine. Le Prophète compare cette loi aux corps célestes et montre qu'il n'y a rien dans les choses corporelles de plus beau, de plus utile et de plus puissant. Ce Psaume peut s'entendre aussi de Jésus-Christ et des apôtres, comme l'a fait saint Augustin.

1. Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. | 1. Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie les ouvrages de ses mains.

Il commence par célébrer la majesté du ciel, afin de faire éclater davantage la gloire de son auteur. *Cœli enarrant gloriam Dei.* Entre toutes les œuvres du Créateur les cieux, par leur grandeur et leur beauté, manifestent davantage la gloire de Dieu. *Et opera manuum ejus annuntiat firmamentum;* il répète la même pensée: les cieux et le firmament représentent tous les corps célestes tels

que le soleil, la lune et les étoiles ; car au premier chapitre de la Genèse, on lit que Dieu appela le firmament ciel, et qu'il y plaça le soleil, la lune et les étoiles ; nous disons indifféremment ciel ou cieus. Dans l'hébreu il y a le pluriel ; mais les interprètes traduisent tantôt au singulier et tantôt au pluriel. Le firmament donc, en qui, selon le langage de l'Écriture, sont tous les corps célestes, annonce aux hommes les œuvres de la main de Dieu, ce premier et magnifique ouvrage du Créateur, d'où il tire une gloire si grande.

2. Dies diei eructat verbum, et
nox nocti indicat scientiam.

2. Un jour annonce cette vérité
à un *autre* jour ; une nuit en donne
la connaissance à une autre nuit.

Les cieus racontent la gloire de Dieu dans un langage admirable, car ces louanges du ciel sont continues ; on les comprend dans toutes les langues et elles s'adressent à tout l'univers.

Dans ce verset il déclare que ce langage est continu, puisque nuit et jour le ciel parle, le jour par la beauté du soleil et la nuit par celle de la lune ; et comme les jours et les nuits se succèdent, le Prophète peint poétiquement que chaque jour, après avoir accompli sa course, transmet au jour suivant le soin de louer Dieu. La nuit aussi, après avoir chanté son hymne, laisse à la nuit suivante le devoir de chanter. *Dies diei eructat verbum*, quand le jour finit il laisse au jour suivant à chanter les louanges divines ; *et nox nocti indicat scientiam*, la nuit indique aussi, c'est-à-dire apprend à la nuit suivante la science de louer Dieu, et ainsi sans interruption, les jours et les nuits mènent des chœurs et célèbrent Dieu dans leurs chants.

3. Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum.

3. Il n'y a point de langage, ni
de *différent* langage, par qui leur
voix ne soit entendue.

Le Prophète montre ensuite que la prédication des cieus est faite dans toutes les langues ; c'est-à-dire qu'elle est comprise par toutes les nations comme si les cieus parlaient toutes les langues, puisque tous voient la beauté et la grandeur du ciel qui leur révèlent la beauté et l'excellence du Créateur. Il n'y a point

de langage ni de discours, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'idiome où la voix des cieus ne soit entendue.

<p>4. In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.</p>	<p>4. Leur bruit s'est répandue dans toute la terre, et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.</p>
--	--

Ces louanges du ciel sont non-seulement continuelles et dans toutes les langues, mais entendues par toute la terre. Par *sonus*, il ne faut pas entendre un chant corporel, tel que les philosophes en ont placé dans les cieus, mais la prédication de cette gloire que révèle aux hommes la vue de la beauté du ciel; *in omnem terram* et *in fines orbis terræ* sont une répétition familière aux prophètes. Dans l'hébreu, au lieu de *sonus eorum*, on lit *kavam*, qui signifie *linea* ou *regula eorum*. Mais les Septante paraissent avoir lu, en ajoutant une seule lettre, *kolam*, *sonus eorum*; s'ils eussent lu *kanam*, ils n'eussent jamais traduit ὁ θόγγος αὐτῶν , à moins d'une ignorance crasse. Saint Jérôme traduit aussi de l'hébreu *sonus eorum*. Saint Paul l'a cité aussi de cette façon (*Rom. 10.*), et *sonus eorum* s'accorde bien avec ce qui suit, *verba eorum*, où il répète la même chose en d'autres termes. Le texte hébreu aura donc été probablement altéré par les copistes après le temps de saint Jérôme.

Saint Paul cite ce passage pour prouver que la prédication du Christ est parvenue à toutes les nations dans un sens allégorique. Les cieus signifient donc ici les apôtres, et en effet ceux-ci, de même que les autres saints prédicateurs, peuvent être comparés aux cieus, puisque, élevés de terre par la contemplation, vastes par la charité, brillants par la sagesse, toujours sereins par la tranquillité de leur âme, se mouvant avec rapidité dans la sphère de l'intelligence, pleuvant par leurs instructions, tonnait dans leurs reproches, jetant des éclairs par leurs miracles, remplissant la terre de biens, ne demandant rien à personne par une libéralité vraie, purs de toute souillure par la sainteté de leur vie, ils sont la demeure du Très-Haut par leur justice parfaite, car l'âme du juste est le siège de la sagesse.

5. In sole posuit tabernaculum suum: et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo.

5. Il a établi sa tente dans le soleil, et il est lui-même comme un époux qui sort de sa chambre nuptiale.

Le ciel tout entier raconte la gloire de Dieu, mais surtout le soleil qui en est la partie la plus éclatante; aussi est-ce là que Dieu a placé sa tente. Le Prophète ne dit pas, sa maison, mais seulement sa tente, car Dieu ne demeure dans le soleil que pendant notre pèlerinage, où nous le voyons dans le miroir de ses créatures; et parmi les créatures corporelles le soleil a la première place; mais quand nous serons dans la patrie, nous verrons Dieu non plus dans la tente du soleil, mais dans la demeure de son éternité. Dans l'hébreu il y a *sol posuit tabernaculum in eis*, Dieu a placé dans les cieux une tente pour le soleil, c'est-à-dire, a mis le soleil dans le ciel comme dans une tente. La leçon grecque pourrait se rapporter à l'hébreu *leschemesch scham hoel bahem*, si, en disant *ἐν τῷ ἡλίῳ ἐθετέ τὴν σκηνὴν αὐτοῦ*, on prend *αὐτοῦ* pour *αὐτοῦδι*, ici, ce qui n'est pas sans exemple. Le sens sera donc, *in sole*, c'est-à-dire, *soli*, *posuit tabernaculum illic*, dans le soleil, c'est-à-dire pour le soleil, il a placé une tente ici, c'est-à-dire dans les cieux. Mais il est dur de traduire *in sole* par *pour le soleil*. Comme il n'y a point d'ambiguïté ni d'obscurité dans les mots hébreux, et que cependant les Septante, qui étaient des hommes très-savants, n'auraient pas traduit comme ils ont fait s'ils avaient lu les mots qui sont maintenant dans l'hébreu, nous sommes forcés de dire qu'ils ont lu autrement. Au reste il est également vrai que Dieu a placé sa tente dans le soleil et qu'il a donné au soleil une tente dans les cieux. Le Prophète prouve que Dieu a placé sa tente dans le soleil, comme dans sa plus excellente créature, pour trois raisons, à cause de sa beauté, de sa force et du bien qu'il fait: *Et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo*. Il montre d'abord sa beauté: lui-même, dit-il, radieux, brillant, paré de tous ses ornements, se lève comme un époux qui sort de la chambre nuptiale, et en effet qu'y a-t-il de plus admirable parmi les corps que le soleil?

6. Exultavit ut gigas ad curren-| 6. Il sort plein d'ardeur pour

dam viam, a summo cœlo egressio ejus.

courir comme un géant dans sa carrière ; il part de l'extrémité du ciel.

7. Et occursus ejus usque ad summum ejus : nec est qui se abscondat a calore ejus.

7. Et il arrive jusqu'à l'autre extrémité du ciel, et il n'y a personne qui se cache à sa chaleur.

Il montre sa force par l'immensité du chemin qu'il parcourt.

Exultavit ut gigas, il s'est levé comme un géant, ou, selon l'hébreu *chegibbor*, fort et robuste, pour remplir sa carrière.

Exultavit montre la vivacité d'un homme qui fait quelque chose sans peine et même avec plaisir ; ce qui signifie que le soleil parcourt l'immensité des cieux d'une course rapide et sans aucune fatigue : *A summo cœlo egressio ejus, et occursus ejus usque ad summum ejus*. Par *summum cœlum* il désigne l'orient, car *summum* ne signifie pas ici le haut, mais l'extrémité. Selon la force de l'hébreu *kez*, et du grec *ἀκρον*, par extrémité on entend l'endroit où une chose commence et où elle finit. Le ciel commence à l'orient, puisque là commence et finit son mouvement ; le sens est donc que le soleil, s'étant levé à l'orient et ayant parcouru tout le ciel jusqu'à l'occident, revient à l'orient. Il importe peu qu'il y ait dans l'hébreu *iaschisch*, et dans le grec *exultabit*, pour *exultavit*, car le futur est pris souvent pour le passé. Saint Jérôme a traduit de l'hébreu *exultavit*. Saint Augustin et lui ont lu ainsi dans leurs commentaires.

Nec est qui se abscondat a calore ejus. C'est la troisième raison prise de l'utilité que nous retirons du soleil. Comme le soleil vivifie tout par sa chaleur, on peut l'appeler le père commun de tout ce qui naît sur la terre et dans les eaux. Aussi le soleil parcourt-il avec soin tout l'univers, afin que rien n'échappe à la faveur de cet insigne bienfait.

8. Lex Domini immaculata convertens animas ; testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.

8. La loi du Seigneur qui est sans tache convertit les âmes ; le témoignage du Seigneur est fidèle, et il confère la sagesse aux petits.

Le Prophète applique maintenant sa comparaison. Le ciel est beau, plus beau est le soleil, mais la loi du Seigneur est plus

belle encore. Le ciel est brillant, plus brillant est le soleil, mais la loi du Seigneur a plus d'éclat encore. Le ciel est utile aux hommes, le soleil est indispensable, mais la loi du Seigneur les surpasse en utilité.

Il expose six prérogatives de la loi divine : la première est *lex Domini immaculata convertens animas*. La loi du Seigneur est d'une beauté sans tache, elle ne souffre point le péché comme les lois humaines, et elle convertit les âmes qui s'attachent à elle, elle les conduit à Dieu son auteur. A *convertens animas* il faut sous-entendre le verbe *est*.

Voici la seconde prérogative : *testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis* ; par *testimonium* il faut entendre la loi divine, car dans l'Écriture et surtout dans les Psaumes, cette loi est appelée non-seulement la loi, le précepte, le statut, comme chez les autres écrivains, mais encore le témoignage, la justice, la justification, le jugement, comme on peut voir au Psaume 118. Elle est appelée le témoignage, parce qu'elle témoigne aux hommes ce que Dieu demande de nous, quelles peines il réserve à ses transgresseurs, et quelles récompenses à ses observateurs. *Testimonium Domini fidele*, la loi du Seigneur punira ou récompensera fidèlement. *Sapientiam præstans parvulis*, elle donne la sagesse aux enfants et leur apprend à faire le bien et éviter le mal. Par les enfants, le Prophète entend les hommes qui n'ont pas un grand jugement spirituel, tels que les amis du monde. Par sagesse, il désigne la prudence spirituelle, qui règle les mœurs selon la loi de Dieu.

9. *Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda; præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.*

9. Les justices du Seigneur sont droites, elles font naître la joie dans les cœurs : le précepte du Seigneur est tout rempli de lumière, et il éclaire les yeux.

La première prérogative de la loi divine est de se faire aimer, la seconde d'être observée; la troisième de remplir le cœur d'une joie admirable, car il n'y a rien de plus doux qu'une bonne conscience. Les justices du Seigneur, c'est-à-dire ses préceptes, que l'on appelle ainsi à cause de leur justice, ces préceptes réjouissent

le cœur par leur droiture, car les cœurs droits aiment les commandements qui sont droits aussi, et ils se réjouissent quand vient l'occasion de les observer. Le quatrième éloge est *præceptum Domini lucidum, illuminans oculos*. La loi du Seigneur resplendissante de la sagesse divine éclaire les yeux de l'âme, en nous montrant la volonté de Dieu, les vrais biens et les vrais maux. Elle nous fait voir les cérémonies de Dieu, pleines de divins mystères; elle éclaire, selon les dispositions de l'âme; la sagesse n'entre pas dans un cœur souillé, rien n'empêche plus la connaissance de Dieu, qui est la vraie sagesse, que l'impureté du cœur. *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* (Matth. 5.)

10. Timor Domini sanctus, permanens in sæculum sæculi: judicia Domini vera, justificata in semetipsa.

10. La crainte du Seigneur qui est sainte, subsiste dans tous les siècles: les jugements du Seigneur sont véritables et pleins de justice en eux-mêmes.

Le cinquième éloge c'est que la loi du Seigneur nous fait préférer les biens éternels aux temporels, car la crainte du Seigneur qui nous fait trembler d'offenser Dieu, demeure au siècle des siècles, puisque sa récompense ne se termine pas à la mort, mais se prolonge dans l'éternité. David dit ailleurs: *Patientia pauperum non peribit in finem.* (Psal. 9.)

Dans l'hébreu il y a: *Timor Domini, theora*, c'est-à-dire, *mundus*; et dans le grec *ἄγρός*, pour *ἄγιος*. Ce qui indique cette crainte filiale, sans servilité, dont il parle au Psaume 111: *Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus cupit nimis*. Celui qui a une crainte servile n'observe pas les commandements volontairement, mais malgré lui. Celui qui a une crainte filiale désire au contraire les observer.

Le dernier éloge est dans la vérité et dans la justice intrinsèque de la loi de Dieu. *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa*. Les commandements de Dieu, qui sont appelés des jugements, parce que c'est par eux que Dieu juge les hommes, et qui sont la règle du bien et du mal, ses commandements, dis-je, sont vrais et justes en eux-mêmes, ils n'ont point besoin d'apo-

logie, ils sont justes parce qu'ils viennent de Dieu. Le Décalogue, dont David parle ici, étant le premier principe du droit naturel, en reçoit une justice telle qu'elle s'applique à tous les temps, à tous les lieux, à tous les hommes. A l'encontre des autres lois, qui ont besoin de certaines circonstances pour être justes, celle-là est absolue, et n'admet aucune exception : seule elle est juste en elle-même. Dans l'hébreu il y a *emeth*, c'est-à-dire, *judicia Domini veritas*, et *iacdau*, qui signifie *pariter, simul, in idipsum*, mais les Septante ont bien traduit *in semetipsa* ; car *justificari simul* veut dire qui n'a pas besoin de justification, qui est juste de soi.

11. Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum : et dulciora super mel et favum.

11. Ils sont plus désirables que l'abondance de l'or et des pierres précieuses, et plus doux que n'est le miel et qu'un rayon plein de miel.

Voici la conclusion du Prophète : puisque les préceptes du Seigneur sont si excellents, il faut les préférer à toutes les richesses et à tous les plaisirs du monde ; car ils sont plus désirables que l'or et que l'abondance des pierres précieuses. Ils sont plus doux que le miel, et même qu'un rayon plein de miel. L'abondance du miel répond ici à l'abondance des pierres précieuses. Dans l'hébreu il y a *super aurum et topazion multum*. Les interprètes ont traduit seulement le sens. La topaze est une espèce de pierre précieuse, et le Prophète a mis l'espèce pour le genre.

Combien cette vérité est peu comprise par les hommes charnels, qui pour le moindre gain, pour le plus petit plaisir, méprisent la loi divine. Et cependant l'observation de cette loi leur serait plus utile et même plus agréable que tous les trésors et tous les plaisirs.

12. Etenim servus tuus custodit ea, in custodiendis illis retributio multa.

12. Car votre serviteur les garde avec soin, et l'on trouve en les gardant une grande récompense.

Il le démontre par sa propre expérience. Ton serviteur a gardé tes préceptes, et il y a trouvé une grande récompense. Saint

Jérôme a traduit : *servus tuus docebit ea*. Pagninus : *servus tuus illustratur in eis*. Mais les Septante ont mis avec raison *custodit ea* ; car le mot *nizhar*, qui dans les autres conjugaisons signifie *docere, splendere*, signifie au passif *custodire se, se garder*. Mot à mot il fallait donc : *servus tuus custodit se in eis*, votre serviteur s'abstient de pécher en gardant vos préceptes, ce qui est la même chose que *servus tuus custodit ea*.

13. Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me; et ab alienis parce servo tuo.

13. Qui est celui qui connaît ses fautes? Purifiez-moi, mon Dieu, de celles qui sont cachées en moi; et préservez votre serviteur de la corruption des étrangers.

Il s'était glorifié de garder les commandements de Dieu, il se reprend et en excepte les péchés d'ignorance, qui échappent à chaque instant. Il veut donc dire qu'il a observé la loi, non entièrement, mais autant que le permet la fragilité humaine. Dans l'hébreu on lit mot à mot, *ignorantias quis intelligit?* Il oppose l'ignorance à l'intelligence, voulant montrer combien il est difficile d'éviter ces sortes de péchés; cependant pour ceux qu'il aurait pu éviter, il ajoute cette prière : *Ab occultis meis munda me*. Ce qui suit, *et ab alienis parce servo tuo*, ne signifie pas que Dieu nous pardonne les péchés étrangers, comme on l'entend vulgairement de ce passage, mais que Dieu nous garde de la compagnie des méchants. Les hommes de bonne volonté, comme David, doivent se garder de l'ignorance de leurs propres fautes, et surtout du danger des mauvaises compagnies. Dans l'hébreu, au lieu de *alienis* il y a *zedim, superbis*, et saint Jérôme traduit : *a superbis libera servum tuum*. Mais les Septante au lieu de *zedim* ont lu *zarim*, qui signifie *alienis*. Le sens est presque le même. Le texte hébreu actuel parle d'un seul genre de méchants, les superbes; le texte grec et la vraie leçon hébraïque parlent de tous les mauvais amis. Notre leçon s'explique donc ainsi : épargnez à votre serviteur, éloignez de son amitié les étrangers, c'est-à-dire, ceux qui ont des mœurs étrangères.

14. Si mei non fuerint dominati, | 14. Si je n'en suis point dominé,

tunc immaculatus ero, et emundabor a delicto maximo. | je serai alors sans tache, et purifié d'un très-grand péché.

Il explique pourquoi il craint la familiarité des méchants : Si ces gens de mauvaises mœurs ne me dominant pas, ne m'habituent pas à suivre leurs volontés, je serai sans tache et pur du plus grand péché, c'est-à-dire du péché mortel, qui est le plus grand, puisqu'il nous fait perdre Dieu qui est le plus grand bien, et qu'il nous mène à l'enfer où est la plus grande peine. Saint Augustin a lu à *delicto magno*, selon le grec; mais cela importe peu.

15. Et erunt ut complaceant eloquia oris mei : et meditatio cordis mei in conspectu tuo semper. | 15. Alors les paroles de ma bouche vous seront agréables, aussi bien que la méditation *secrète* de mon cœur, que je ferai toujours en votre présence.

Non-seulement je serai pur, mais les paroles de ma bouche vous seront agréables, et les méditations de mon cœur seront toujours en votre présence, c'est-à-dire, les hymnes que je chante de cœur et de bouche vous plairont toujours, parce qu'elles sortiront d'une bouche et d'un cœur purs.

16. Dominus adjutor meus et redemptor meus. | 16. Seigneur, vous êtes mon aide, et mon rédempteur.

Ces cantiques vous plairont, non par mes mérites, mais par votre grâce; car si je suis pur des plus grandes fautes, et si mes paroles vous sont agréables, je tiens ces dons de vous, qui êtes mon aide et mon rédempteur : mon aide dans le bien, mon rédempteur dans le mal.

PSAUME XIX.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David.*

David paraît avoir chanté dans ce Psaume et dans les deux suivants la venue du Christ pour soumettre les puissances de l'air.

<p>1. Exaudiat te Dominus in die tribulationis: protegat te nomen Dei Jacob.</p>	<p>1. Que le Seigneur vous exauce dans le jour de l'affliction: que le nom du Dieu de Jacob vous protège puissamment.</p>
--	---

Comme David ne nomme ici personne, il veut parler sans doute de celui que tous les justes désiraient, et dont parlaient tous les prophètes. Il semble voir le Christ se préparant à vaincre le diable, s'armant de la prière à l'approche de sa passion, et il lui crie: Que le Seigneur t'exauce au jour de la tribulation, c'est-à-dire de la passion, dans laquelle, comme dit l'Apôtre, *cum clamore valido et lacrymis, preces supplicationesque offerens ad eum qui posset illum salvum facere à morte, exauditus est pro sua reverentia* (Hebr. 5), il a été exaucé non pour éviter la mort, mais pour la détruire par sa propre mort, et pour réparer la vie par sa résurrection; pour changer la confusion en gloire, la mortalité en immortalité, selon ce qu'il avait dit lui-même: *Pater, venit hora, clarifica Filium tuum. Protegat te nomen Dei Jacob.* *Nomen* peut signifier ici invocation, comme dans *in nomine meo dæmonia ejicient* (Marc), ou pouvoir, autorité, comme dans saint Jean: *Ego veni in nomine Patris mei.* Le nom de Dieu peut signifier aussi simplement Dieu lui-même. Dans l'Écriture le nom est souvent pris pour la personne: *Non est aliud nomen sub cælo, in quo oporteat nos salvos fieri* (Act. 4);

saint Luc dit dans le texte grec des Actes : *Erat autem turba hominum* (ὄντων ἀνθρώπων, *nominum*) *simul fere centum viginti* (C. 4). Le Prophète ajoute : *Nomen Jacob*, parce que Jacob signifie le peuple de Dieu, dont le Christ est le chef. C'est comme s'il disait, que le Dieu de son peuple te protège, afin qu'en te protégeant, toi qui es la tête de son peuple, tout le peuple soit sauvé. Il demande cette protection contre ses ennemis, afin qu'ils ne puissent empêcher ni la résurrection du Christ, ni la propagation de l'Eglise par toute la terre.

2. *Mittat tibi auxilium de sancto, et de Sion tueatur te.*

2. Qu'il vous envoie du secours de son lieu saint, et que de la montagne de Sion il soit votre défenseur.

La seconde partie du verset montre que *sanctum* signifie ici la sainte montagne de Sion. On l'appelait sainte à cause de la présence de l'arche d'alliance. Il faut la prendre ici pour la céleste montagne de Sion, dont l'Apôtre dit : *Accessistis ad Sion montem, civitatem Dei viventis, Jerusalem caelestem, etc.* (Heb. 12). Le Prophète rappelle la montagne de Sion pour montrer que de là Dieu voit tout (Sion signifie rocher élevé), et qu'il pouvait voir facilement le combat du Christ et lui envoyer du secours. Or la Sion céleste était seule assez élevée pour que de là le regard embrassât le monde. Il dit donc, qu'il t'envoie du secours de la montagne sainte, c'est-à-dire du haut du ciel, d'où il voit tout, et qu'il te protège de Sion, du haut de ce rocher d'où il regarde tout.

3. *Memor sit omnis sacrificii tui : et holocaustum tuum pingue fiat.*

3. Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices, et que l'holocauste que vous lui offrez lui soit agréable.

Avant de combattre avec l'ennemi du genre humain, le Seigneur a non-seulement prié verbalement, mais offert un sacrifice. Le Prophète avait dit de la prière verbale : que le Seigneur t'exauce ; il dit maintenant, qu'il se souvienne de tout ton sacrifice, c'est-à-dire, qu'il ait toujours en mémoire tous tes sacrifices, et que ton holocauste lui soit agréable comme celui des animaux gras ; car l'holocauste est d'autant plus agréable que

la victime est plus parfaite ; aussi Daniel dit-il : *Sicut in millibus agnorum pinguium, sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo, ut placeat tibi.* Le Christ a offert beaucoup de sacrifices, qui sont les souffrances qu'il a endurées pendant sa vie pour la gloire de Dieu, et enfin l'holocauste de tout lui-même, par la mort de la croix. C'est pourquoi le Prophète dit : qu'il se souvienne de tous tes sacrifices, et que ton holocauste lui soit agréable. Il ajoute *selà*, qui veut dire toujours ; c'est-à-dire, que le Seigneur se souvienne toujours de toutes les souffrances et de la mort du Christ. Cette prière de David est aussi une prophétie, car Dieu a toujours devant lui la passion du Christ ; il l'avait dès le commencement du monde, et c'est par elle que tous les biens nous sont accordés.

4. Tribuat tibi secundum cor tuum ; et omne consilium tuum confirmet.	4. Qu'il vous accorde toutes choses selon votre cœur ; et qu'il accomplisse tous vos desseins.
---	--

La fin de la prière et du sacrifice c'est que tu arrives là où tu veux aller, et que personne ne puisse t'empêcher d'atteindre ton but. Qu'il t'accorde tout ce que ton cœur désire, qu'il accomplisse tous tes desseins ; car dans l'hébreu il y a *vecol hatsathecha iemalle, omne consilium tuum impleat.* Le sens est donc que Dieu t'exauce et reçoive ton sacrifice, afin que tu détruises l'œuvre du démon, que tu rendes la liberté à l'homme, et la vie éternelle à ceux qui croient en toi ; car tels ont été les désirs et les desseins du Christ. *Filius Dei venit, ut dissolvat opera diaboli.* (1. Joan. 3.) *Christus venit in hunc mundum peccatores salvos facere.* (1. ad Timoth. 1.) *Venit Filius hominis quærere, et salvum facere, quod perierat.* (Luc. 12.).

5. Lætabimur in salutari tuo : et in nomine Dei nostri magnificabimur.	5. Nous nous réjouissons à cause du salut que vous recevrez, et nous nous glorifierons dans le nom de notre Dieu.
--	---

Quand notre prière aura été exaucée, et que notre roi sera victorieux de ses ennemis, nous nous réjouissons de cœur et de bouche, (selon l'hébreu *rancæn*), dans ton salut, c'est-à-dire de ce que tu seras sorti sain et sauf du combat ; ce qui rejaillira sur

nous, et au nom de notre Dieu, auteur d'une si grande victoire ; nous nous glorifierons, non de notre propre grandeur, mais de celle de notre Dieu. Dans l'hébreu il y a *nidgal*, *vexillum erigemus*, nous lèverons l'étendard : mais les Septante ont lu *nigdal*, en changeant une lettre, ce qui signifie *magnificabimur*. Une erreur se sera donc glissée dans l'hébreu, quoiqu'il offre un sens excellent.

<p>6. Impleat Dominus omnes petitiones tuas : nunc cognovi quoniam salvum fecit Dominus Christum suum.</p>	<p>6. Que le Seigneur vous accorde toutes vos demandes : c'est présentement que j'ai connu que le Seigneur a sauvé son Christ.</p>
--	--

Il répète sa prière : que le Seigneur accomplisse donc tous tes désirs, d'où nous recevrons tant de biens ; je sais maintenant que le Seigneur a sauvé son Christ, c'est pourquoi je répète avec confiance, qu'il exauce toutes tes demandes ; car je connais, par une lumière divine, qu'il les accomplira toutes : le Seigneur sauvera son Christ, et déjà, dans sa prescience, il l'a sauvé, ressuscité, placé à sa droite, et a mis ses ennemis sous ses pieds.

<p>7. Exaudiet illum de cœlo sancto suo : in potentatibus salus dexteræ ejus.</p>	<p>7. Il l'exaucera <i>du haut</i> du ciel sa sainte <i>demeure</i> ; le salut est un effet de la toute-puissance de sa droite.</p>
---	---

Ce qu'il a dit du salut du Christ n'est pas encore accompli, mais seulement décrété ; c'est pourquoi il ajoute : il l'exaucera du haut du ciel, sa sainte demeure, et ainsi il sauvera son Christ. *In potentatibus salus dexteræ ejus* a un double sens ; *potentatus* peut s'entendre de la puissance, de la force, selon le mot hébreu *gheburā*, et le sens sera : la droite de Dieu sauvera le Christ dans une grande puissance ; quoique le mot grec *dynastia*, et le latin *potentatus* signifient *empire*, *principauté*, il peut se prendre pour puissance, force, comme dans le Psaume 89 : *Si autem in potentatibus octoginta anni*, etc., et dans le Psaume 20 : *Cantabimus et psallemus virtutes tuas*, où se trouve le mot grec *δυναστίας*. *Potentatus* peut s'entendre aussi par principauté, empire, selon la signification naturelle du grec et du latin, et le sens sera : il l'exaucera du haut du ciel et dans ses principautés,

parce que pour fonder un empire on a surtout besoin du secours de la droite de Dieu. Les princes ont beau avoir des soldats, des armes, des chars, des citadelles, tout cela ne sert de rien sans le secours de la droite de Dieu, aussi il ajoute :

<p>8. Hi in curribus, et hi in equis : nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus.</p>	<p>8. Ceux-là se confient dans leurs charriots et ceux-ci dans leurs chevaux ; mais pour nous, nous aurons recours à l'invocation du nom du Seigneur, notre Dieu.</p>
---	---

Il continue d'expliquer la future victoire du Christ : nos ennemis se confient les uns dans leurs chars, les autres dans leurs chevaux, et par ces deux noms il entend tout ce qui sert à la guerre pour le combat et pour la fuite ; mais nous, avec le Christ notre chef et notre roi, nous ne nous confions ni dans les chars, ni dans les chevaux, mais dans le nom du Dieu tout-puissant invoqué avec dévotion. Invoquer le nom du Seigneur ou invoquer au nom du Seigneur est la même chose dans l'Écriture. Dans l'hébreu il y a *nazchir*, *commemorabimus* ; mais David parle d'une *commémoration* qui est faite avec prière.

<p>9. Ipsi obligati sunt, et ceciderunt : nos autem surreximus et erecti sumus.</p>	<p>9. Quant à eux, ils se sont trouvés comme liés, et ils sont tombés ; au lieu que nous nous sommes relevés et avons été redressés.</p>
---	--

Il montre combien le nom de Dieu est plus puissant que les chars et les chevaux, car ceux qui s'y confiaient ont été enchaînés et sont tombés ; mais nous, qui nous confions en Dieu, nous sommes relevés et sommes restés debout. Il montre un admirable changement : avant la victoire du Christ l'ennemi du genre humain, fier de ses chars et de ses chevaux, menaçait les hommes renversés à ses pieds par le péché originel ; de même les princes des Juifs, Hérode et Pilate, et les autres ennemis du Christ l'insultaient dans son abaissement, ainsi que ses pauvres disciples. Mais bientôt ils furent liés, et tombèrent dans les supplices, tandis que leurs victimes se relevèrent et resteront au-dessus d'eux pour l'éternité. Dans l'hébreu il y a *carehu*, *incurvati sunt*,

d'où on a cru qu'il fallait lire en latin *obliquati sunt*, au lieu de *obligati sunt*; mais on s'est trompé. Le latin a suivi le grec. Dans le grec il y a *συνεποδίσθησαν*, *colligati sunt*, liés avec des fers, d'où nous avons traduit *obligati sunt*, liés et empêchés, de peur qu'ils ne puissent combattre et se tenir debout. Les Septante ont donc rendu le sens plus que les mots.

10. Domine salvum fac regem : et exaudi nos in die, qua invocave- rimus te.	}	10. Seigneur, sauvez <i>notre</i> roi, et exaucez-nous au jour que nous vous aurons invoqué.
---	---	--

Il termine comme il avait commencé. Il avait dit : que le Seigneur t'exauce au jour de la tribulation ; il revient à cette demande, et dit : Seigneur, sauvez le roi de sa tribulation, et en même temps exaucez-nous, sauvez-nous au jour où nous vous invoquerons, c'est-à-dire, au jour de notre tribulation, où nous n'en invoquerons pas d'autre que vous. Dans l'hébreu la ponctuation n'est pas la même. Saint Jérôme et quelques autres traduisent : *Domine salva, rex exaudi nos in die quâ invocaverimus te* : mais comme les Hébreux n'ont pas de cas, le mot hébreu *hammelech* peut se traduire par *rex* ou *regem*. Les Septante ont traduit par *τον βασιλέα*, c'est-à-dire *regem*, et tous les anciens Pères ont lu ainsi. Il ne faut pas trop se fier au texte des Juifs modernes, auquel on a ajouté la ponctuation bien après les Septante. Saint Jérôme traduit fidèlement, mais sur un texte moins pur.

On pourrait chanter ce Psaume quand les princes chrétiens partent à la guerre contre les infidèles.

PSAUME XX.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | Pour la fin, Psaume de David.

Ce Psaume est lié avec le précédent ; le premier demandait à Dieu de protéger le Christ roi dans sa lutte contre l'ennemi du genre humain ; ce Psaume remercie Dieu de ce qu'il l'a protégé, exalté, couronné.

<p>1. Domine in virtute tua lætabitur rex : et super salutare tuum exaltabit vehementer.</p>		<p>1. Seigneur, le roi se réjouira dans votre force, et il sera transporté de joie, à cause du salut que vous lui avez procuré.</p>
--	--	---

Après sa victoire le Christ, notre roi, se réjouira dans ta puissance, qui l'a fait triompher de ses ennemis, et à cause du salut que tu lui as donné, il se réjouira avec transport. La seconde partie du verset explique la première.

<p>2. Desiderium cordis ejus tribuisti ei ; et voluntate labiorum ejus non fraudasti eum.</p>		<p>2. Vous lui avez accordé le désir de son cœur ; et vous ne l'avez point frustré de la demande de ses lèvres.</p>
---	--	---

Ces paroles répondent à ce verset du Psaume précédent : *tribuat tibi secundum cor tuum, etc.* C'est une tournure hébraïque de dire, donner une demande, pour une chose demandée. Hélie dit aussi à la mère de Samuel : *Deus Israel det tibi petitionem tuam, quam rogasti eum* (1. Reg. cap. 2.) : Dieu t'accorde le désir de ton cœur, c'est-à-dire ce qu'il désirait, et tu ne l'as pas frustré de la volonté de ses lèvres, c'est-à-dire de ce que ses lèvres désiraient dans leurs prières : en somme il dit que Dieu a accordé à son Christ ce que son cœur et ses lèvres avaient demandé.

3. Quoniam prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis : posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

3. Car vous l'avez prévenu de bénédiction et de douceurs, vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

Le Christ pouvait se réjouir puisque Dieu, avant toute demande, prévenait ses désirs, *prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis*. Dans l'hébreu et le grec il y a *bonitatis*; le sens est donc que le Christ a été prévenu des dons de la bonté de Dieu, qui furent sa conception du Saint-Esprit, son union à la personne du Verbe, l'infusion de toutes les sciences et de toutes les vertus, la vision de Dieu. Il eut tous ces dons dès le premier instant de sa conception; il fut donc prévenu de bénédiction et de douceur. *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso*, ou selon l'hébreu, *Paz de auro pretioso*; cela se rapporte à sa royauté et au sacerdoce, qu'il eut aussi dès sa conception, et d'où il tira son surnom de Christ, car la couronne est un insigne royal et sacerdotal.

4. Vitam petiit a te: et tribuisti ei longitudinem dierum in sæculum et in sæculum sæculi.

4. Il a demandé que vous lui conservassiez la vie, et les jours que vous lui avez accordés s'étendront dans tous les siècles des siècles.

Il a été prévenu de Dieu pour ses premiers dons, mais la gloire et l'immortalité du corps il l'a demandée et obtenue. Il a demandé la vie, lorsqu'à l'approche de sa passion il offrit des prières à celui qui pouvait le sauver de la mort (*Hebr. 5.*), et Dieu lui accorda des jours prolongés jusqu'aux siècles des siècles, c'est-à-dire la vie éternelle; afin que ressuscitant d'entre les morts il ne meure plus, et que la mort lui soit soumise (*Rom. 6.*). Ceci convainc d'erreur ceux qui entendent ce Psaume de David, comme *Jansénius*, ou de Ezéchias, comme *Euthyme*, et avant lui *Théodoret*; car ni David, ni Ezéchias n'ont prolongé leurs jours jusque dans l'éternité.

5. Magna est gloria ejus in salutari tuo: gloriam et magnum decorem impones super eum.

5. Le salut que vous lui avez procuré est accompagné d'une grande gloire, vous couvrirez sa tête de gloire et lui donnerez une beauté admirable.

Non-seulement Dieu lui a donné une vie éternelle, mais il lui a accordé un nom qui surpasse tout autre nom. (*Phil. 2.*). Telle est cette grande gloire qu'il eut dans le salut de Dieu, et de là la gloire et l'honneur immenses qui lui furent donnés au lieu de cette ignominieuse couronne que ses ennemis lui avaient imposée, lorsqu'il n'y avait en lui ni apparence ni beauté. (*Isa. c. 53.*)

<p>6. Quoniam dabis eum in benedictionem in sæculum sæculi: lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo.</p>	<p>6. Car vous le rendrez le sujet des bénédictions de toute la postérité, vous lui donnerez une joie pleine <i>et</i> parfaite, en lui montrant votre visage.</p>
--	--

Après cette glorification suit une bénédiction universelle de la terre, des cieus et des enfers; bénédiction qui n'aura point de fin. *Dabis eum in benedictionem* signifie, tu le poseras comme l'objet des louanges de tout le monde. Le grec est plus clair: *Dabis benedictionem*; mais dans l'hébreu, *thaschithaha berachot*, signifie *pones eum benedictionem*. Le sens est le même. *Lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo*, marque la joie qui suivra tant de bienfaits. *Cum vultu tuo* veut dire *en ta présence*.

<p>7. Quoniam rex sperat in Domino: et in misericordia Altissimi non commovebitur.</p>	<p>7. Car le roi espère au Seigneur, et la miséricorde du Très-Haut le rendra inébranlable.</p>
--	---

Ces biens seront stables et éternels, parce qu'il s'est confié dans le Seigneur, dans la miséricorde du Très-Haut à qui tout est soumis, et c'est pourquoi il ne sera jamais ébranlé.

<p>8. Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis: dextera tua inveniat omnes, qui te oderunt.</p>	<p>8. Que votre main s'appesantisse sur tous vos ennemis: que votre droite se fasse sentir à tous ceux qui vous haïssent.</p>
---	---

Ni le Christ, ni son royaume ne seront ébranlés, parce que tous ses ennemis périront. Que ta main se montre sur tous tes ennemis pour les punir. Et il répète encore: que ta droite rencontre tous ceux qui te haïssent. Le texte hébreu est plus clair: *Inveniet manus tua omnes inimicos tuos; dextera tua inveniet odientes te*. Les interprètes ont voulu varier.

Il semble que le Prophète parle ici du Christ et non de son Père, car c'est le Christ que les Juifs ont haï, et dont il est dit au Psaume 109 : *Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.*

9. Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultus tui : Dominus in ira sua conturbabit eos, et devorabit eos ignis.

9. Vous les embraserez comme un four ardent, au temps que vous montrerez votre visage *enflammé*. La colère du Seigneur les jettera dans le trouble et le feu les dévorera.

Il décrit la peine de ses ennemis : Tu les placeras, dit-il, comme un four de feu, c'est-à-dire, tu les embraseras comme un four ardent, au temps de ton visage, c'est-à-dire, au jour de ta colère, qui se manifestera au dernier jugement. Il leur répète encore, à la troisième personne, le Seigneur Christ troublera ses ennemis dans sa colère, et sur son ordre le feu éternel, en les dévorant, les rendra comme des fours ardents. Le mot hébreu *balag* signifie proprement *engloutir, dissiper*, et saint Jérôme a traduit, *Dominus in furore suo præcipitabit eos* ; peut-être que *conturbabit eos* est mis pour *exturbabit eos*, il les a chassés de sa face dans les feux de l'enfer. Ainsi sont accordées les leçons hébraïque, grecque et latine. Peut-être aussi que le mot *balag* signifie seulement *conturbare*, car les Septante connaissaient mieux l'hébreu que les rabbins modernes. Le sens est d'ailleurs bon.

10. Fructum eorum de terra perdes : et semen eorum à filiis hominum.

10. Vous exterminerez leurs enfants de dessus la terre ; et leur race du milieu des hommes.

Non-seulement les ennemis du Christ, mais leurs fils et leurs petits-fils et toute leur race périra. Dieu perdra, c'est-à-dire chassera de la terre leur fruit, leur postérité, et leur race disparaîtra d'entre les hommes.

11. Quoniam declinaverunt in te mala ; cogitaverunt consilia quæ non potuerunt stabilire.

11. Parce qu'ils ont travaillé à faire tomber *toutes sortes* de maux sur vous ; ils ont conçu des desseins qu'ils n'ont pu exécuter.

Tu les puniras justement à cause de leurs injustes persécu-

tions. Ils ont fait tomber tous les maux sur le Christ, en qui il n'y avait point de péché, et ils ont détourné le cours du mal pour l'inonder d'injures, de plaies, et enfin pour lui donner la mort. *Cogitaverunt consilia quæ non potuerunt stabilire*, ils voulaient perdre le Christ et empêcher son règne; mais ils ne purent exécuter leur dessein, parce que Dieu fit tourner leur rage à l'avantage du Christ et de ses fidèles serviteurs.

<p>12. Quoniam pones eos dorsum ; in reliquiis tuis præparabis vultum eorum.</p>	}	<p>12. Car vous leur ferez tourner le dos, et vous disposerez leur visage à recevoir les coups qui vous res- tent.</p>
--	---	--

Il décrit le plus grand châtement des impies, qui est de n'être plus destinés qu'à des fléaux, et de voir, pour leur malheur, les élus de Dieu dans la félicité et dans la gloire. *Pones eos dorsum*, vous leur ferez tourner le dos, afin qu'ils soient exposés à tous vos coups, et vous les frapperez partout, comme si leur dos était répandu par tout leur corps. Vous préparerez ou vous dirigerez (selon le nom hébreu *theheconan*) leur visage, pour considérer vos élus que vous vous êtes réservés et dont il est écrit : *reliquiæ salvæ fiant*. Par le mot hébreu *metharecha*, saint Jérôme entend *funes tuos*; mais les Septante ont traduit *reliquiis tuis*, parce que ce mot signifie l'un et l'autre. Le passage est très-obscur, et si notre explication n'est pas admise, en voici plusieurs autres. Théodoret et Euthyme l'expliquent ainsi : *pones dorsum*, c'est-à-dire, tu les mettras en fuite, tu leur feras tourner le dos, *in reliquiis tuis præparabis vultum eorum*, sur leur reste, c'est-à-dire sur leurs enfants, tu prépareras ton visage ou ta colère. Ces auteurs veulent qu'il y ait ici inversion; mais leur interprétation ne s'accorde pas avec la lettre. Saint Jérôme, saint Augustin et quelques modernes donnent aussi une interprétation différente.

<p>13. Exaltare Domine in virtute tua : cantabimus et psallemus vir- tutes tuas.</p>	}	<p>13. Elevez-vous, Seigneur, en faisant paraître votre puissance. Nous chanterons et nous publierons par nos cantiques, les merveilles de votre pouvoir.</p>
--	---	---

Le Psaume se termine par une sainte acclamation vers le Christ

roi, et par une prédiction de ce qui arrivera après la ruine de tous les impies. Sois exalté, Seigneur, dans ta puissance, toi qui paraissais humble et qui te laissais crucifier dans ta faiblesse ; maintenant que dans ta force et ta puissance tes ennemis ont été vaincus et jetés en enfer, élève-toi au plus haut des cieux ; pendant ce temps-là, nous tes élus, chanterons de bouche et avec nos instruments de musique ta puissance, afin que nous arrivions à toi, et que nous te louions dans les siècles des siècles. *Virtutem*, dans les deux parties du verset, ne signifie pas les vertus morales, mais la puissance et la force, comme le prouvent le mot hébreu *gheburathecha*, et le grec *δυναστείας*.

PSAUME XXI.

Titre et argument du Psaume.

In finem pro susceptione matutina, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David.*
tutina, Psalmus David. | *Pour le secours du matin.*

Ce Psaume parle si clairement de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur, qu'il serait téméraire de lui donner un autre sens. Ce titre indique la résurrection par ces paroles : *Susceptio matutina*, car la résurrection s'opéra le matin, par la puissance de Dieu qui tira le Christ du tombeau, et lui rendit le souffle de la vie, selon ce passage du psaume trois : *Et exurrexi quoniam Dominus suscepit me*. *Aieleth* en hébreu signifie *cetuum*, ou, selon d'autres, *stellam*. Les Septante ont traduit *Susceptionem*, parce qu'ils rendent toujours *aial* par *suscipere*. Au Psaume 106, verset 17, où se trouve le mot *avilim*, ils ont lu *aialem* et traduit *suscepit eos*. On se rapproche du même sens en traduisant *pro cervo matutina*, pour la biche du matin, ou *pro stella matutina*, pour l'étoile du matin ; cela indique toujours la résurrection du Christ qui peut être alors comparée à une étoile, parce qu'il ressuscita plein de gloire, couvert de lumière comme d'un vêtement, et qu'il dit de lui-même : *Ego sum stella splendida matutina*. Il est aussi semblable à un cerf ou à une biche, parce que les bêtes venimeuses ne peuvent leur

nuire, et qu'ils tirent les serpents de leur caverne pour les tuer par un souffle. Selon ce que saint Jérôme écrit sur ce passage, et saint Basile sur le Psaume vingt-huit : *Spiritu oris sui interficiet impium*, le Christ tuera l'impie par un souffle de sa bouche, et toutes les persécutions des impies ne sauront lui nuire. Ou bien encore parce que le cerf gravit rapidement les plus hautes montagnes : aussi le Christ est-il souvent, dans les Cantiques, comparé à un faon, bondissant sur les montagnes. Et lui-même, en effet, le jour de sa résurrection, passa d'un bond rapide de la mort et des enfers à une vie immortelle et glorieuse. On dit enfin que le cerf a le secret de se garantir de la vieillesse, et qu'il peut, dans un besoin pressant, rappeler sa vie des enfers, selon ce qu'écrivit Gilbert (Serm. 14. *in cantica.*). Mais le Christ, le jour de sa résurrection, par un effet de sa toute-puissance et de sa sagesse infinie, sut rendre à son corps une vie toute nouvelle. On a mis *cerva* au lieu de *cervus*, parce que la résurrection appartient à la chair. Le Christ avait souffert dans sa chair, il ressuscite aussi en elle.

<p>1. Deus Deus meus respice in me : quare me dereliquisti ? Longe à salute mea verba delictorum meorum.</p>	<p>1. O Dieu, ô mon Dieu, jetez sur moi vos regards ; pourquoi m'avez-vous abandonné ? Mes péchés sont cause que le salut est bien éloigné de moi.</p>
--	--

David parle en la personne de Notre-Seigneur suspendu à la croix, et arrive au plus grand degré de douleur de sa passion. Nous lisons en effet dans saint Matthieu, que le Christ près de mourir dit ces paroles : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* qui sont les premières de ce Psaume. *Respice in me* ne se trouve pas dans l'hébreu, et a été ajouté pour explication par les Septante. Le Christ se plaint d'avoir été abandonné de Dieu, non pas qu'il l'ait été en effet de la personne du Verbe, et que l'union hypostatique ait été rompue, ou qu'il ait perdu la grâce et l'affection de son Père ; mais parce que Dieu permettait qu'il souffrît, dans sa nature humaine, des tourments horribles et une mort pleine de honte, de laquelle Dieu eut pu facilement le délivrer s'il eût voulu. Il ne se plaint pas par impatience ou par ignorance, comme s'il eût ignoré la cause de sa passion,

ou qu'il n'eût pu supporter que son Père l'eût abandonné dans de pareilles douleurs ; sa plainte fut seulement une protestation de ses cruels tourments. A le voir supporter tout sans se plaindre on eut pu croire qu'une certaine vertu le rendait impassible ; avant de mourir il proteste donc qu'il est vraiment homme, soumis à la douleur, et que son Père l'a livré à des tourments qui déchirent son âme. Il dit, mon Dieu, mon Dieu, il appelle son Père son Dieu, parce qu'à cette heure il l'honorait comme le vrai Dieu, par le plus grand de tous les sacrifices, celui de son corps. *Respice in me*. Voyez à quel état je suis réduit pour votre honneur, reconnaissez l'obéissance de votre Fils ; acceptez le sacrifice offert pour tout le genre humain. *Quare me dereliquisti ?* Non-seulement il proteste de sa vraie passion, mais il semble s'étonner que Dieu ait abandonné son Fils unique et bien-aimé à cet abîme de douleur. Il y a des paroles semblables dans l'Écriture : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (Joan. 3.) *Proprio Filio suo non pepercit ; sed pro nobis omnibus tradidit illum.* (Rom. 8.) *Longè à salute mea verba delictorum meorum.* Beaucoup craignant de souiller le Christ de la tache du péché, expliquent ces paroles avec difficulté. Les uns y ajoutent un point d'interrogation, qui ne se trouve pas du tout dans le texte. Les autres traduisent, mes péchés, puisque je n'en ai pas, sont loin de mon salut, c'est-à-dire, n'y mettent pas obstacle. Mais le Prophète aurait mieux dit : *Longè à morte mea verba delictorum meorum*, si ces fautes n'avaient pas été la cause de la mort du Christ. D'autres lient cette partie du verset avec la précédente, *Deus meus, quare me dereliquisti longè à salute mea ?* Mais tous les textes ont une autre ponctuation, et ensuite que signifierait *verba delictorum meorum* ? D'autres enfin traduisent le mot hébreu *sciaagathi* par *rugitus*, et lisent : *Longè à salute mea verba rugitus mei*, c'est-à-dire, mon rugissement, mon cri de secours est loin de mon salut qu'il ne peut obtenir ; mais les Septante ont lu certainement *sciaagaathi*, en ajoutant une seule lettre, et non *sciaagathi*, et ils ont traduit avec raison *delicta* au lieu de *rugitus*. La pensée la plus simple et la plus vraie est donc celle-ci : *Longè à salute mea verba delictorum meorum.*

C'est avec raison que je me dis abandonné dans mes douleurs, parce que les péchés du monde entier, dont je me suis chargé, rendent mon salut impossible. Il est nécessaire que je souffre et que je meure si je veux les expier. L'Écriture nous enseigne que le Christ pouvait s'attribuer nos péchés comme siens : *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* (Joan. 1.) *Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum.* (1. Petr. 2.) *Posuit Deus in eo iniquitates omnium nostrorum.* (Isai. 53.) *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.* (2. Cor. 5.), c'est-à-dire, s'est fait victime pour le péché. De même donc qu'il faut immoler la victime pour expier le péché, de même il fallait que le Christ mourût pour expier les péchés du monde. Il devait donc dire, mes péchés rendent tout salut impossible. *Verba delictorum* est une tournure hébraïque. Les Hébreux se servent du mot *dabar, verbum*, pour signifier une chose en général. *Verba delictorum meorum* veut donc dire : Ce fait d'avoir accepté les péchés du monde rend ma mort inévitable, puisque sans elle il n'y a pas d'expiation.

<p>2. Deus meus clamabo per diem, et non exaudies ; et nocte, et non ad insipientiam mihi.</p>		<p>2. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et vous ne m'exaucerez pas ; je crierai pendant la nuit, et l'on ne me l'imputera point à folie.</p>
--	--	--

Il se montre encore abandonné sans espoir de salut corporel. Je crierai pendant le jour, et tu ne m'exauceras pas ; la nuit je crierai encore, et tu ne m'exauceras pas. C'est une allusion aux deux prières qu'il fit, l'une de nuit dans le jardin des Olives, l'autre de jour sur la croix ; mais il renverse l'ordre, parce que le sens est, que je crie le jour et la nuit tu ne m'exauceras pas : *et non ad insipientiam mihi.* Dans l'hébreu il y a : *et non silentium mihi.* Mais les Septante n'ont jamais traduit *dumiah* par *silentium* ; car au Psaume 61 ils le traduisent par *subjecta* ; au Psaume 64 *decet*, et ici *insipientiam*. Ils ont donc lu autrement, ou ils ont cru que ce mot avait toutes ces acceptions. Voici donc le sens : je crierai nuit et jour et tu ne m'exauceras pas, et cependant cela ne peut m'être imputé à folie ; car quoique je sache bien que tu ne m'épargneras pas les douleurs de la mort, cepen-

dant je crie avec intention, parce qu'ainsi doit être racheté le genre humain, et que moi-même je ne resterai pas dans la mort, mais je ressusciterai pour la vie éternelle. Il me semble que l'on peut encore entendre par le jour le temps de la vie, et par la nuit le temps de la mort; et le sens serait : je crierai pendant ma vie pour être délivré de la mort temporelle, et en cela tu ne m'exauceras pas; je crierai la nuit, c'est-à-dire après ma mort, pour ressusciter, et je ne serai point en cela insensé, car tu exauceras ce cri nocturne. La leçon hébraïque revient à ce sens : *velaiela velo dumia li, et noctu, et non silentium mihi*, je crierai de nuit, et tu ne garderas pas le silence, comme pendant le jour, mais tu me répondras et tu m'exauceras, car *non exaudies* peut se rendre aussi par *non respondebis*, puisque *hana* signifie l'un et l'autre, et l'on aurait pu traduire ainsi ce verset, d'une manière très-claire : *Clamabo per diem, et non respondebis mihi, clamabo per noctem, et tunc respondebis mihi*, ou selon les Septante : *Clamabo per diem et non exaudies, clamabo per noctem et non ero insipiens*, parce que tu m'exauceras.

3. Tu autem in sancto habitas, laus Israël.	3. Mais pour vous, vous habiterez dans le lieu saint, vous qui êtes la louange d'Israël.
---	--

Il montre qu'en effet il ne criera pas de nuit sans raison, et cela pour quatre motifs : parce que Dieu est saint et miséricordieux, parce qu'il écoute avec bonté ceux qui l'invoquent, parce qu'il est dans un danger pressant, parce qu'enfin, dès sa naissance, il s'est confié et attaché à Dieu seul.

Voici la première raison : Tu m'exauceras, Seigneur, parce que tu habites dans le saint, c'est-à-dire dans la sainteté, parce que tu es saint et pieux et que tu as horreur de la cruauté, c'est pourquoi tu es la louange de ton peuple Israël; car ce peuple te loue et est loué à cause de toi; c'est la gloire de ce peuple d'avoir un Dieu aussi saint. Dans l'hébreu il y a : *Tu autem sancte, inhabitas laudes Israel*. Tu es saint, et c'est pourquoi tu es toujours sur les lèvres de ton peuple. Les Septante n'ont sans doute pas lu *chades, sanctus*, mais *chodes, sanctitas*, et ils ont tra-

duit, *tu autem sanctitatis habitator*, ce qui est la même chose que *tu autem in sancto habitas laudes Israel*. *Theilloth Israël*, est au pluriel en hébreu; mais comme il se rapporte à Dieu, les Septante ont mieux aimé traduire *laus Israel*, que *laudes Israel*.

4. In te speraverunt patres nostri : speraverunt, et liberasti eos.

4. Nos pères ont espéré en vous, ils ont espéré, et vous les avez délivrés.

5. Ad te clamaverunt, et salvi facti sunt; in te speraverunt, et non sunt confusi.

5. Ils ont crié vers vous, et ils ont été sauvés; ils ont espéré en vous, et ils n'ont point été confondus.

Il montre, par des exemples, que toutes les fois que les fils d'Israël ont crié vers Dieu il leur a envoyé un sauveur, comme Gédéon, Samson, Samuel; et c'est sa seconde raison.

6. Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis.

6. Mais pour moi, je suis un ver *de terre*, et non un homme; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.

7. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et moverunt caput.

7. Ceux qui me voient se sont tous moqués de moi, ils en parlaient *avec outrage* et ils m'insultaient en remuant la tête.

8. Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciet eum, quoniam vult eum.

8. Il a espéré au Seigneur, *disaient-ils*, que le Seigneur le délivre *maintenant*, qu'il le sauve s'il est vrai qu'il l'aime.

La troisième raison est tirée des souffrances du Christ crucifié; je suis un ver et non un homme, moins que les anges, moins que les hommes, le dernier des hommes, comme dit Isaïe. Mis au-dessous de Barabbas, relégué avec des voleurs, je suis un ver de terre plutôt qu'un homme. Je suis l'opprobre des hommes; on rougit de moi comme d'un misérable, et saint Pierre, en effet, jura qu'il ne connaissait pas cet homme. Je suis l'abjection du peuple; la plus vile populace m'a rejeté pour Barabbas; tous ceux qui me voient en cet état me tournent en dérision. Tous, nobles, paysans, prêtres, laïcs, hébreux, gentils; ce qui s'accomplit à la lettre : *Stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis*. Et plus bas : *Illudebant autem ei et mi-*

lites. (S. Luc, c. 23.) *Ils ont parlé des lèvres, et branlé la tête; ce qui s'accomplit encore. Blasphemabant eum moventes capita sua, et dicentes: Vah, qui destruis templum Dei; speravit in Domino, eripiat eum; salvum faciat eum, quoniam vult eum.* (Matth. c. 27.) Saint Matthieu rapporte presque les mêmes paroles des Juifs: *Confidit in Deo, liberet nunc eum si vult*, c'est-à-dire, qu'il le sauve, s'il veut de lui, s'il l'aime; ce qui revient au *quoniam vult eum*, parce qu'il veut de lui, parce qu'il l'aime du prophète. Quelle admirable prophétie, qui rapporte non-seulement les actions, mais jusqu'aux paroles que les Juifs prononcèrent dans la passion. Au lieu de *speravit in Domino*, il y a maintenant dans l'hébreu *gol*, c'est-à-dire, *volve ad Dominum*, mais les rabbins ont mal placé les points: il faut lire *gal*, c'est-à-dire *voluit*, comme saint Jérôme, qui traduit *confugit ad Dominum*, ce qui revient au *speravit in Domino* des Septante. Au fond se tourner vers le Seigneur, se réfugier vers le Seigneur est la même chose qu'espérer en lui.

<p>9. Quoniam tu es, qui extraxisti me de ventre: spes mea ab uberibus matris meæ.</p>	<p>9. Il est vrai, <i>Seigneur</i>, que c'est vous qui m'avez tiré du ventre de ma mère; et que vous avez été mon espérance dès le temps que je suçais ses mamelles.</p>
--	--

<p>10. In te projectus sum ex utero: de ventre matris meæ Deus meus es tu, ne discesseris à me.</p>	<p>10. Je me jetai entre vos mains au sortir de son sein, vous avez été mon Dieu dès que j'ai quitté les entrailles de ma mère: ne vous retirez pas de moi.</p>
---	---

Voici la dernière raison prise de l'innocence perpétuelle du Christ: *Quoniam* est ici une conjonction sans importance, *tu es qui extraxisti me de ventre*: dès ma naissance je suis à toi, car je ne suis point né comme les autres hommes, mais par un effet de ta puissance et sans offenser la virginité de ma très-sainte Mère. Saint Jérôme traduit de l'hébreu: *Tu autem propugnator meus ex utero*; mais le mot *gachi*, qui a pour racine *guach*, ne signifie que *eductor meus ex utero*. J'avoue que je ne sais qui saint Jérôme a suivi: *spes mea ab uberibus matris meæ*: c'est toi surtout qui m'as nourri; j'ai sucé les mamelles de ma très-

sainte mère, mais c'est toi qui lui donnais le lait dont elle m'a nourri, et j'ai appris à me confier en toi dès les mamelles de ma mère. *In te projectus sum ex utero* : en sortant de son sein je suis tombé dans tes mains, et tu as pris soin de moi. *De ventre matris meæ Deus meus es tu* : je t'ai honoré comme mon Dieu dès le sein de ma mère. *Ne discesseris a me* ; en hébreu ces paroles commencent le verset suivant, mais dans le grec et le latin on les a placées ici avec raison, puisqu'elles sont la conclusion de tout ce qui précède. C'est comme si le Christ disait : puisque dès le sein de ma mère j'ai été protégé par toi, et que je t'ai honoré comme mon Dieu, j'ai droit de te demander de ne pas m'abandonner à l'approche de ma tribulation dernière, c'est-à-dire, de la fin de mon corps.

41. Quoniam tribulatio proxima est : quoniam non est qui adjuvet.		41. Parce que l'affliction ap- proche ; parce qu'il n'y a personne qui m'assiste.
--	--	---

On pourrait entendre ce verset de l'agonie que le Seigneur ressentit au jardin des Olives ; mais il est plus probable que le Christ parle des approches de la mort, car il ajoute au passé : *foderunt manus meas, diviserunt vestimenta mea*, et d'ailleurs il vient de rapporter, un peu avant, les cris des Juifs pendant qu'il était attaché à la croix, et il avait récité le premier verset du Psaume ; sur le point de mourir. Il avait dit : je crierai vers toi, et l'on ne me l'imputera pas à folie. Il demande maintenant que Dieu l'assiste à son heure dernière, non pour le délivrer de la mort, mais pour ne pas l'y retenir. Ne t'éloigne pas de moi, parce que ma tribulation dernière est proche, et qu'il n'y a que toi qui puisse m'aider à vaincre la mort par ma mort même.

42. Circumdederunt me vituli multi : tauri pingues obsederunt me.		42. J'ai été environné par un grand nombre de jeunes bœufs, et assiégé par des taureaux gras.
---	--	---

Il raconte la cruauté de ses ennemis, qu'il compare à des taureaux, à des lions, à des chiens : ses ennemis ce sont les pontifes, les pharisiens, qui l'insultaient comme des taureaux et semblaient le menacer de leurs cornes, en disant : *Vah, toi qui*

détruis le temple de Dieu; qui ouvraient leur bouche comme des lions affamés, et rugissaient contre lui : *tolle, tolle, crucifige eum*; qui le mordaient comme des chiens par leurs calomnies : *il bouleverse notre nation*; *si ce n'était pas un malfaiteur nous ne te l'aurions pas livré*; calomnies qui le firent crucifier. Aussi ajoute-t-il : *foderunt manus meas, etc.* Mais voyons chaque chose en particulier.

Circumdederunt me vituli multi. Ici il faut entendre des veaux déjà forts, portant des cornes et presque des taureaux, aussi répète-t-il : *tauri pingues obsederunt me.* Dans l'hébreu, *abire bascham* signifie *fortes Basan obsederunt me.* Il les appelle des veaux forts de Basan, parce que *Basan* était un pays de pâturages excellents, d'où sortaient les taureaux et les béliers les plus gras. Il se sert de cette comparaison pour désigner les pontifes et les pharisiens, qui étaient riches et puissants. D'autres entendent par les veaux la populace faible et indisciplinée; par les taureaux les pontifes et les pharisiens. Cette explication n'est pas improbable, mais je préfère l'autre.

13. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens.	13. Ils ouvraient leur bouche pour me dévorer, comme un lion ravissant et rugissant.
--	--

Il désigne encore les pontifes et les pharisiens, qui haletaient après sa mort comme des lions après le carnage.

14. Sicut aqua effusus sum : et dispersa sunt omnia ossa mea.	14. Je me suis répandu comme l'eau; et tous mes os se sont déplacés.
---	--

15. Factum est cor meum tanquam cera liquescens in medio ventris mei.	15. Mon cœur au milieu de mes entrailles a été semblable à la cire qui se fond.
---	---

16. Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis; et in pulverem mortis deduxisti me.	16. Toute ma force s'est desséchée comme la terre qui est cuite au feu; et ma langue est demeurée attachée à mon palais, et vous m'avez conduit jusqu'à la poussière du tombeau.
--	--

Il montre où l'a réduit la cruauté de ses ennemis : il ne leur a point résisté; il a conservé en tout l'humilité, la patience, la

douceur, selon ce qui a été écrit dans Isaïe (cap. 50.) : *Faciem meam non averti ab increpantibus et conspicientibus in me.* Et ce que dit saint Pierre (1. Epist. c. 2.) : *Cum malediceretur non maledicebat, cum pateretur non comminabatur; tradebat autem judicanti se injuste.* C'est pourquoi, dit-il, j'ai été répandu comme l'eau, je n'ai point résisté, je me suis laissé aller comme l'eau à toutes les impulsions; tous mes os ont été dispersés, toute force a échappé, non pas que j'aie perdu toute puissance, mais je n'ai pas voulu en user et j'ai laissé à mes adversaires toute la leur. *C'est votre heure et la puissance des ténèbres.* (Luc. 22.) Je me suis montré faible et sans force, comme une chair sans os, mon cœur est devenu comme une cire fondante au milieu de ma poitrine, j'ai été doux, patient au dedans de mon cœur, je ne me suis point endurci contre mes persécuteurs, je me suis fondu comme la cire en sentiments miséricordieux, ayant pitié de leur aveuglement et disant à Dieu pour eux : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. *In medio ventris mei* signifie ici, au milieu de mes entrailles. On lui donne souvent ce sens dans l'Écriture : *Flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ;* (Joan. 7.) *aruit tanquam testa virtus mea* : ma force s'est desséchée, je me suis laissé prendre et frapper comme si je n'eusse pu résister, ma langue s'est attachée à mon palais, je n'ai pas dit un mot contre mes adversaires, et je n'ai pas voulu me plaindre de leurs injustices. *Et pulverem mortis deduxisti me,* et vous, mon Dieu, sans la permission de qui rien ne se fait, vous m'avez conduit au tombeau en laissant leur rage s'exercer contre moi. La poussière de la mort signifie ici le tombeau, que l'on recouvre ordinairement de poussière.

17. Quoniam circumdederunt me canes multi : consilium malignantium obsedit me.

17. Car un grand nombre de chiens m'ont environné; une assemblée de personnes remplies de malice m'a assiégé.

18. Foderunt manus meas et pedes meos: dinumeraverunt omnia ossa mea.

18. Ils ont percé mes mains et mes pieds, et ils ont compté tous mes os.

Il montre comment il a été réduit au tombeau. Des chiens

nombreux m'ont environné, c'est-à-dire, ses calomniateurs, les pontifes, les pharisiens qui, en l'accusant de soulever le peuple, de refuser le tribut, d'ambitionner la royauté, forcèrent Pilate de le crucifier. Le conseil des méchants m'a assiégé : ces méchants, ce sont les calomniateurs dont il vient de parler. Ils ont percé mes mains et mes pieds : dans l'hébreu il y a *caari*, qui signifie *quasi leo*, mais les Septante ont lu *caaru*, *foderunt*. Ce doit être la vraie leçon, car jamais les Septante n'auraient traduit *caari* par *foderunt*. Saint Jérôme a dû lire *caaru*, car il met aussi *foderunt*. Dans le livre Massoret, au chapitre 14 des Nombres, les rabbins dissertant sur ces paroles *accubuit ut leo*, en hébreu *caari*, avertissent que dans ce Psaume on lit aussi *caari*, mais que selon les meilleures leçons il faudrait écrire *caaru*. Quoique par perfidie ils voudraient lire *quasi leo*, ils avouent que le texte porte *caaru*, *foderunt*. Il importe peu que *foderunt* s'écrive en hébreu *caru* et non *caaru*, car la lettre *aleph* est souvent une redondance. Ils ont compté tous mes os, par l'extension de mon corps sur la croix. David ajoute cela pour montrer le crucifiement; car le percement des pieds et des mains a pu s'entendre de blessures faites par l'épée, et non par des clous. Dans l'hébreu il y a *assapar*, à la première personne, *numeravit omnia ossa mea*; mais le changement d'une seule lettre a pu causer cette erreur. Le sens est plus clair avec *numeraverunt*. Les Septante ont lu ainsi, et après eux saint Jérôme, saint Augustin, Théodoret et Euthyme, dans l'explication de ce passage.

<p>19. Ipsi verò consideraverunt et inspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.</p>		<p>19. Ils se sont appliqués à me regarder et à me considérer, ils ont partagé entre eux mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe.</p>
--	--	--

Il ajoute au supplice de la croix la honte de la nudité. Ils ont, dit-il, inspecté tout mon corps parce qu'il était dépouillé de ses vêtements; les soldats se les étant partagés entr'eux et ayant jeté sa tunique au sort, ce que nous voyons accompli à la lettre dans l'Évangile selon saint Jean.

<p>20. Tu autem Domine ne elon-</p>		<p>20. Mais pour vous, Seigneur,</p>
-------------------------------------	--	--------------------------------------

gaveris auxilium tuum a me : ad de- } n'éloignez point votre assistance de
fensionem meam conspice. } moi, appliquez-vous à me défendre.

Il revient à la prière qu'il adresse à Dieu au commencement du Psaume et qu'il répète, aux versets dixième et onzième, après avoir exposé toute sa passion ; il demande à Dieu une prompte résurrection qui le soustraira au pouvoir de ses adversaires. Seigneur, dit-il, n'éloignez pas votre secours de moi, mes adversaires ont atteint le comble de la méchanceté, il n'y a plus à différer votre secours, mais à prendre paternellement ma défense. Dans l'hébreu il y a mot à mot : *Et tu, Domine, non longe fias fortitudo mea, ad auxilium meum festina*, ce qui s'éloigne peu du grec et du latin.

21. Erue à framea Deus animam meam : et de manu canis unicum meam.

21. Délivrez mon âme de l'épée. O mon Dieu, délivrez de la fureur du chien mon âme qui est tout-à-fait abandonnée.

22. Salva me ex ore leonis, et à cornibus unicornium humilitatem meam.

22. Sauvez-moi de la gueule du lion et des cornes des licornes dans cet état d'humiliation où je suis.

Il dit quel secours il réclame : arrache mon âme à la framée, c'est-à-dire au glaive, délivre ma vie de l'instrument de mort ; l'Écriture prend souvent ainsi le glaive qui est un instrument de mort pour tous les autres instruments mortels : *Non recedet gladius de domo tua* (2. Reg. 12.). *Si viderit gladium venientem super terram, etc.* (Ezech. 33.). *Quis nos separabit a charitate Christi, tribulatio? an angustia? an fames? an gladius* (Rom. 8.). Il dit son âme pour sa vie, ce qui est une figure ordinaire à l'Écriture. *Et de manu canis unicum meam*. Ce chien dont il parle ce sont ceux dont il a déjà parlé et qu'il nomme collectivement au singulier pour montrer leur union dans le mal. Par *unicum* il entend aussi sa vie qu'il aimait uniquement, comme devait être aimée la vie du Verbe incarné. Sauve-moi de la gueule du lion, de ces lions dont il avait dit, ils ont ouvert leurs gueules comme un lion qui rugit en emportant sa proie. *Et à cornibus unicornium humilitatem meam*. Il avait dit : des taureaux pleins de force m'ont assiégé ; il nomme à leur place les licornes qui sont

des bêtes indomptables et plus féroces que les taureaux , pour montrer que la cruauté de ses ennemis s'était accrue au lieu de s'apaiser par ses souffrances ; il ne demande pas à Dieu la vie temporelle , mais de lui rendre une vie qui ne soit plus soumise aux morsures des chiens , à la dent des lions et aux cornes des bêtes féroces. Au lieu de *humilitatem meam* il y a en hébreu *hanithani*, que saint Jérôme traduit *exaudi me*, et Pagninus *respondisti mihi*. Les Septante n'ont pas lu *hanithani*, mais *honi-thi*, en changeant une seule lettre, c'est-à-dire *humilitatem meam*.

<p>23. Narrabo nomen tuum fratribus meis : in medio Ecclesie laudabo te.</p>	}	<p>23. Je ferai connaître votre <i>saint</i> nom à mes frères , je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée.</p>
--	---	---

Il commence à raconter le fruit de sa résurrection, qui est la conversion du monde au vrai Dieu. *Narrabo nomen tuum fratribus meis*, après ma résurrection j'enverrai mes apôtres dans le monde entier, et par eux je raconterai ton nom, c'est-à-dire, je ferai connaître ta divinité à tous les hommes qui sont mes frères depuis mon incarnation, et ainsi je te louerai au milieu de l'Eglise, non plus dans un coin de la Judée, mais au milieu de la grande Eglise composée des Juifs et des Gentils. Saint Paul cite ce verset dans son épître aux Hébreux (c. 2.) : *Propter quod, non confunditur fratres eos vocare, dicens : Nuntiabo nomen tuum fratribus meis, in medio Ecclesie laudabo te.*

<p>24. Qui timetis Dominum, laudate eum ; universum semen Jacob glorificate eum.</p>	}	<p>24. Vous qui craignez le Seigneur, louez-le ; glorifiez-le, vous tous qui êtes la race de Jacob.</p>
--	---	---

<p>25. Timeat eum omne semen Israël ; quoniam non sprexit neque despexit deprecationem pauperis.</p>	}	<p>25. Qu'il soit craint par toute la postérité d'Israël, parce qu'il n'a point méprisé ni dédaigné l'humble supplication du pauvre.</p>
--	---	--

Après avoir dit qu'il louerait Dieu au milieu de l'Eglise, ce qu'il devait accomplir par ses fidèles, il exhorte maintenant ses fidèles eux-mêmes à louer Dieu : vous qui craignez le Seigneur, c'est-à-dire qui le connaissez et qui l'honorez, car, dans l'Ecriture, craindre le Seigneur signifie l'honorer. Jonas interrogé sur son origine dit : Je suis hébreu et je crains le Seigneur qui a fait

le ciel et la terre. Daniel dit aussi : Que tous craignent le Dieu de Daniel. Il est dit de Judith qu'elle craignait beaucoup le Seigneur, David veut donc dire : vous qui honorez le vrai Dieu chantez ses louanges ; et, de peur qu'on ne croie qu'il s'adresse au petit nombre des Juifs, il ajoute : que toute la race de Jacob le glorifie, que tous les descendants d'Israël le craignent, c'est-à-dire tous les Israélites, tant ceux selon la chair et que ceux qui le sont selon la promesse, comme tous les Gentils convertis à la foi. Saint Augustin dit en effet que les chrétiens sont de vrais Israélites, non selon la chair, mais par l'esprit, la foi et la promesse.

Les Hébreux font des paroles suivantes, *quoniam non sprexit, neque despexit deprecationem pauperis*, un nouveau verset auquel ils joignent tout le verset suivant ; mais les Septante ont ponctué autrement. Le Seigneur nous apprend pourquoi tous ses fidèles doivent louer Dieu ; c'est qu'il a exaucé la prière qu'il lui avait adressée pour sa résurrection et pour sa gloire, pour sa victoire contre le démon et pour la rédemption du genre humain. Il s'appelle pauvre parce qu'il était pauvre, en effet, au temps de sa passion, lorsqu'il était suspendu à la croix, nu, abandonné, souffrant de la soif et de la faim. Dans l'hébreu, au lieu de *deprecationem pauperis* il y a *henuth*, que saint Jérôme traduit par *modestie*, et qui signifie aussi affection, bassesse, etc.

<p>26. Nec avertit faciem suam à me : et cum clamarem ad eum exaudivit me.</p>	<p>26. Et qu'il n'a point détourné de moi son visage, mais qu'<i>au con-</i> <i>traire</i> il m'a exaucé lorsque je criais vers lui.</p>
--	--

C'est la même pensée en d'autres termes. On lit dans l'hébreu : *Nec avertit faciem suam ab eo, et cum clamaret ad eum exaudivit* ; il est probable que les Septante ont vu *iod* là où nous avons *vau*, puisque ces lettres sont semblables, et que *iod* est la marque du prénom de la première personne, et *vau* de la troisième ; mais le sens est le même, car c'est toujours du Christ qu'il s'agit ici.

<p>27. Apud te laus mea in ecclesia </p>	<p>27. Je vous adresserai mes louan-</p>
---	--

magna : vota mea reddam in conspectu timentium eum. | ges dans une grande assemblée, je rendrai mes vœux à Dieu en présence de ceux qui le craignent.

Il annonce ensuite l'avenir, *Apuđ te laus mea in Ecclesia magna*, la louange que je te chanterai par mes fidèles, ce ne sera pas dans l'assemblée des hébreux seuls, mais dans l'Eglise de toutes les nations. On peut entendre aussi ce passage des louanges que l'Eglise chante en l'honneur du Christ, en présence de Dieu. Euthymius lit : *A te laus mea*, comme s'il y avait dans le grec Ἀπὸ τοῦ, mais nous avons παρὰ τοῦ, et c'est ainsi qu'ont lu saint Jérôme, saint Augustin, Théodoret, etc... Saint Jérôme traduit le mot hébreu *meittecha* par *apud te*, d'autres par *a te*. Il a les deux significations.

Vota mea reddam in conspectu timentium eum. Par vœux il faut entendre ici les vœux des sacrifices et des oblations, suivant ce passage d'Isaïe : *Colent eum in hostiis et muneribus; vota vovebunt Domino; et reddent*, car le Christ, voyant que l'holocauste de sa mort était agréable à Dieu, promet de l'offrir fréquemment par ses ministres. Je rendrai mes vœux, c'est-à-dire, j'immolerai par mes prêtres un sacrifice agréable à Dieu, en présence de ceux qui le craignent, c'est-à-dire, des vrais fidèles, car il n'est pas permis d'offrir ce sacrifice en présence des païens.

<p>28. Edent pauperes, et saturebuntur, et laudabunt Dominum, qui requirunt eum : vivent corde eorum in sæculum sæculi.</p>	<p>28. Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés, et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront : leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.</p>
---	---

Les pauvres, ceux qui reconnaissent leur pauvreté spirituelle, mangeront de ce sacrifice, et ils seront rassasiés, parce qu'ils goûteront le bien suprême, et ils loueront le Seigneur, pour un si grand bienfait; et ceux qui le cherchent, c'est-à-dire, qui ont faim de cette nourriture céleste, leurs cœurs vivront dans le siècle des siècles, tel est le fruit de ce noble aliment. C'est que les cœurs qui s'en nourrissent, vivent d'une vie spirituelle, de la vie de la grâce d'abord et ensuite de la vie de la gloire éternelle. Notre-Seigneur disait en effet : celui qui mange ce pain vivra

éternellement, car si une nourriture corruptible conserve la vie pour un temps, une nourriture incorruptible la donne pour toujours. Dans l'hébreu, il y a *Vivet cor vestrum in æternum*, mais en changeant une seule lettre de *levauchem*, *cor vestrum*, on a *levavam*, *cor eorum*.

29. Remiscentur et convertentur ad Dominum universi fines terræ.	29. La terre dans toute son étendue se souviendra <i>de ces choses</i> , et se convertira au Seigneur.
--	--

Il louera Dieu dans la grande assemblée, parce que, en vertu du sacrifice de la Croix, toutes les nations se convertiront à Dieu. Ils se souviendront, dit-il, de leur origine, c'est-à-dire, qu'ils furent créés par Dieu, ce que le péché leur avait fait oublier, puisqu'il disait au bois et à la pierre, vous êtes mon père (*Jérém. 3.*). Ils se souviendront, dis-je, de leur création première, et tous les confins de la terre se convertiront au Seigneur, c'est-à-dire, tous les hommes, ou plutôt quelques hommes de chaque nation jusqu'aux extrémités de la terre.

30. Et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium.	30. Et tous les peuples différents des nations seront dans l'adoration en sa présence.
--	--

Toutes les familles des nations abandonneront leurs idoles et adoreront le Seigneur, car c'est là ce que veut dire adorer en présence du Seigneur. Le mot hébreu *ijsthachavu* que nous traduisons par adorer signifie proprement se courber; mais se courber en présence du Seigneur, c'est l'adorer.

31. Quoniam Domini est regnum: et ipse dominabitur gentium.	31. Parce que le règne et la souveraineté est au Seigneur, et que c'est lui qui régnera sur les nations.
---	--

Et pourquoi les nations l'adoreront-elles? C'est qu'il est leur vrai Roi, et qu'il doit plutôt que les démons régner sur elles.

32. Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ: in conspectu ejus cadent omnes, qui descendunt in terram.	32. Tous ceux qui se sont engraisés <i>des biens</i> de la terre ont mangé et ont adoré; tous ceux qui descendent dans la terre tomberont en sa présence.
---	---

Il avait dit : Les pauvres mangeront et ils seront rassasiés, et ils loueront le Seigneur, et toutes les familles des nations l'adoreront. Afin qu'on ne pensât pas que les pauvres et le peuple seuls se convertiraient au Seigneur, il ajoute pour les riches et pour les puissants : *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ*, c'est-à-dire, les grands eux-mêmes, ceux qui regorgent des biens de la terre, les princes, les empereurs, les rois mangeront à la table du Seigneur, ils adoreront et loueront leur commun Maître dont le royaume s'étend à toutes les nations, et enfin tous ceux qui descendent dans la terre, ou, selon l'hébreu, qui descendent dans la poussière, tous, dit-il, tomberont en sa présence, c'est-à-dire, fléchiront les genoux et adoreront. En effet, la conversion des nations sera universelle en vertu des mérites de la Passion et de la Résurrection du Seigneur.

33. Et anima mea illi vivet : et semen meum serviet ipsi.	33. Et mon âme vivra pour lui ; et ma race le servira.
--	---

Il conclut le psaume en disant qu'il vaincra pour toujours à la gloire de Dieu, et que sa postérité le servira fidèlement. Il se sert du mot âme pour exprimer tout l'homme, ce qui a lieu fréquemment dans l'Écriture et surtout dans les Psaumes : mon âme vivra pour lui, et ma race, c'est-à-dire, ma postérité régénérée par l'eau et par le Saint-Esprit, le servira.

Dans l'hébreu il y a *et anima ejus non vivet*, mais il est clair que les Septante n'ont pas lu *naph scio, anima ejus*, mais *naphsci, anima mea*. Il n'y a en effet qu'une seule lettre à changer. Ils n'ont pas traduit non plus *lo* par *non*, mais par *ei*. Et comme leur leçon est plus claire, que d'ailleurs celle des hébreux modernes n'a point de sens, il est évident que ce changement est le résultat d'une erreur des copistes.

34. Annuntiabitur Domino generatio ventura : et annuntiabunt cœli justitiam ejus populo qui nascetur, quem fecit Dominus.	34. La postérité qui doit venir sera déclarée appartenir au Sei- gneur, et les cieus annonceront sa justice au peuple qui doit naître <i>dans la suite ; au peuple qui a été fait par le Seigneur.</i>
---	--

Il confirme sa pensée en disant : La génération future, c'est-

à-dire, le peuple du nouveau Testament, recevra la bonne nouvelle du Seigneur et de sa justice qui est la justice de la loi : *annuntiabitur generatio ventura*, signifie : il sera annoncé à la génération future, c'est une tournure grecque comme celle-ci, *pauperes evangelizantur*, pour, il est évangélisé, c'est-à-dire, annoncé aux pauvres. Le sens n'est donc pas : la génération future sera annoncée au Seigneur, mais il sera annoncé touchant le Seigneur, c'est-à-dire, le Seigneur sera annoncé à la génération future; cela se prouve par l'hébreu où *laddor* signifie *generationi* et par la répétition que fait David selon sa coutume : *Annuntiant cæli justitiam ejus populo qui nascitur*, car la génération future est la même que le peuple qui naîtra.

Le Seigneur sera donc annoncé à la génération future parce que les cieus, c'est-à-dire, les hommes célestes annonceront la justice de Dieu au peuple qui naîtra. On appelle justice de Dieu, la justice de la foi que Dieu donne gratuitement à ceux qui croient en Jésus-Christ, et qui rend les hommes justes. L'Évangile nous a appris en effet que tous sont pécheurs, que nous ne pouvons nous justifier par nos propres forces; mais il faut attendre la justice de Dieu seul, par la vraie foi en Jésus-Christ. Dans l'hébreu après *generationi*, il y a un point, et le verbe *veniet* se lie avec les mots suivants *et annuntiant*, mais les Septante n'ont point eu cette ponctuation, et ils ont lu *generationi quæ veniet*, c'est-à-dire, la génération future. Le mot *cæli* ne se trouve pas en hébreu ni en grec, c'est une addition explicative du traducteur latin, il se trouve dans saint Jérôme et dans saint Augustin, au commentaire de ce psaume. Mais Théodoret ni Euthyme qui écrivaient en grec ne l'ont point mis.

Quem fecit Dominus signifie que le peuple du nouveau Testament sera particulièrement le peuple de Dieu, régénéré par lui, et créé en Jésus-Christ dans les bonnes œuvres, comme le dit l'Apôtre à Tite, c. 3. Il y a une expression semblable au psaume 117 : *Hæc dies, quam fecit Dominus.*

PSAUME XXII.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | Pour la fin, Psaume de David.

Ce titre indique que David est l'auteur de ce Psaume : son but est de louer l'extrême bienveillance de Dieu pour ses élus.

<p>1. Dominus regit me, et nihil mihi deerit : in loco pascuæ ibi me collocavit.</p>	<p>1. C'est le Seigneur qui me conduit, rien ne pourra me manquer; il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages.</p>
--	--

David compare le bonheur des élus de Dieu à celui des brebis qui ont un bon pasteur, et les personnifiant en lui, il dit, le Seigneur me conduit, et rien ne me manquera, je suis la brebis de Dieu, et Dieu est un pasteur très-puissant, très-sage et très-bon; c'est pourquoi je dis avec confiance rien ne manquera. C'est le mot d'un homme très-heureux en cette vie, mais en espérance seulement, car dans la patrie, on ne dit pas, rien ne me manquera, mais rien ne me manque; là, il n'y a plus de travail, ni de douleur, on est entré dans la joie de son maître, tandis qu'en ce monde, on est toujours exposé à beaucoup de peines; cependant les enfants de Dieu peuvent dire rien ne me manquera, parce que s'ils ont faim, ou s'ils sont malades, ils trouvent en Dieu un médecin et du pain: le mot *regit* a dans l'hébreu la force de *pascere*, le sens est donc le Seigneur me conduit pastoralement comme un pasteur ses brebis; il montre ensuite en détail comment rien ne lui manquera; la première chose dont les brebis ont besoin, c'est un pâturage gras, puis des eaux pures; elles ont besoin aussi d'être ramenées si elles s'égarèrent, d'être conduites par des voies faciles, d'être défendues contre les loups et

les autres bêtes féroces, d'être soutenues dans leurs fatigues, soignées quand elles sont blessées par les ronces et les cailloux du chemin, enfin de revenir à la fin du jour dans un endroit où elles puissent se reposer. Dieu donne tout cela à ses élus : il leur donne d'abord des pâturages, *in loco pascuæ ibi me collocavit*. Il ne m'a pas placé dans un lieu aride ou désert, mais dans des pâturages plein d'herbes excellentes. La particule *ibi* ne se trouve pas en hébreu, c'est une addition des Septantes ; les pâturages réservés aux élus sont la connaissance de Dieu, l'Eucharistie, le pain de la parole divine, qui augmentent en nous la vie spirituelle.

2. Super aquam refectionis educavit me : animam meam convertit.		2. Il m'a élevé près d'une eau fortifiante, et il a fait revenir mon âme.
---	--	---

Il indique les deux autres biens : il m'a élevé près d'une eau fortifiante, c'est-à-dire dans un pâturage situé le long des eaux. Il importe peu que *menuchot* en hébreu, et en grec *αναπαυσις*, signifient repos ; le sens est le même. Celui qui étanche sa soif dans des eaux salutaires se repose et se fortifie. L'eau spirituelle qui éteint les feux de la concupiscence est la grâce de Dieu dont Notre-Seigneur dit dans l'Evangile : *Qui biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum* (Joan. 4.). L'amour de Dieu réprime tous les désirs de la chair, la chair est sans saveur à celui qui a goûté l'Esprit. Il a ramené mon âme, car l'homme peut bien s'éloigner de Dieu par ses propres forces ; mais il ne peut pas y revenir de lui-même. Le bon pasteur cherche ses brebis, il ne les laisse pas errer longtemps et les ramène au pâturage.

3. Deduxit me super semitas justitiæ, propter nomen suum.		3. Il m'a conduit par les sentiers de la justice pour la gloire de son nom.
---	--	---

Le quatrième bien c'est d'avoir été conduit par les sentiers de la justice, d'avoir marché par la voie étroite de ses commandements, ce qu'il a fait en éloignant les occasions du péché, en diminuant les forces du tentateur, en augmentant la charité et par tant d'autres moyens qui doivent exciter notre reconnaissance

envers un pasteur si bon, car il le fait non à cause de nos mérites, *mais pour montrer les richesses de sa miséricorde à la louange et à la gloire de sa grâce (Ephes. 1.)*.

<p>4. Nam et si ambulavero in medio umbrae mortis, non timebo mala : quoniam tu mecum es.</p>	<p>4. Car quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucuns maux, parce que vous êtes avec moi.</p>
---	--

Le cinquième bien c'est d'être défendu contre les loups et les autres bêtes sauvages, car quand je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, ou selon l'hébreu dans la vallée de l'ombre de la mort (*bequeiat salmavet*), c'est-à-dire par des lieux ténébreux, pleins de périls, de bêtes féroces, de voleurs, de précipices, je ne craindrai pas tous les maux parce que vous êtes avec nous; car si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? et en effet la pensée que celui à qui rien ne peut résister est avec nous inspire au cœur du juste une incroyable sécurité. On trouve souvent dans les prophètes ce souvenir de l'ombre de la mort, image des ténèbres épaisses que la mort nous apporte en nous privant de la lumière; aussi les poètes disent que le séjour des morts est plein d'ombres et de ténèbres. L'Écriture sainte unit souvent l'ombre de la mort avec les ténèbres, *Obscurent eum tenebrae et umbra mortis (Job, 3.)*. *Ad terram tenebrosam, et operam mortis caligine (cap. 1.)*. *Populus qui ambulabat in tenebris : vidit lucem magnam habitantibus in regione umbrae mortis, lux orta est eis (Isaïe, 9.)*. Les lieux ténébreux étant remplis de périls, on n'y marche pas sans crainte, et c'est pourquoi David ajoute : quand je marcherai au milieu de l'ombre de la mort, c'est-à-dire, parmi les périls et les ténèbres, je ne craindrai rien parce que vous êtes avec moi.

<p>5. Virga tua, et baculus tuus, ipsa me consolata sunt.</p>	<p>5. Votre verge et votre bâton ont été le sujet d'une grande consolation pour moi.</p>
---	--

Le sixième bien est le secours dans la fatigue. Le Prophète laisse sa comparaison des brebis et parle ouvertement des hommes, car on ne soutient pas les brebis avec un bâton, mais les bergers

les portent sur leurs épaules. Saint Augustin a entendu ce passage de la correction paternelle ; mais il est plus probable qu'il faut l'entendre avec Théodoret et Euthyme du soutien dans la fatigue. Le mot hébreu *mishanteca* signifie bâton qui soutient , et le mot grec βακτηρία a le même sens , d'où on dit βακτηρεύειν, s'appuyer sur un bâton ; peut-être pourrait-on rapporter la verge au châtiment et le bâton au soutien , car quand Dieu voit les siens fatigués et marchant lentement , il les reprend et les console à la fois pour les exciter et les soutenir. L'un et l'autre sont une consolation pour l'âme qui voit le soin que Dieu prend de son avancement.

6. Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos, qui tribulant me.

6. Vous avez préparé une table devant moi, contre ceux qui me persécutent.

7. Impinguasti in oleo caput meum: et calix meus inebrians quam præclarus est.

7. Vous avez oint ma tête avec une huile de parfum. Que mon calice qui a la force d'enivrer, est admirable !

Le septième bien est la consolation que Dieu donne à ses élus dans les tribulations inévitables de cette vie ; ce n'est pas que Dieu leur ait préparé une table , de l'huile et du vin pour les défendre contre les ennemis , mais le sens est que Dieu oppose de grandes consolations à de grandes tribulations. Les douleurs nous viennent de l'ennemi , mais Dieu nous envoie des douceurs , que David décrit sous l'image d'un festin où la table est couverte de mets excellents, où ne manquent ni les parfums, ni les vins délicieux ; nous voyons dans l'Évangile , par l'exemple de sainte Marie Madeleine, que les anciens regardaient les parfums comme une des plus grandes recherches des repas.

Ces mots *adversus eos qui tribulant me* sont plus clairs dans le grec et dans l'hébreu , car ἐξ ἐναντίας en grec , et *neged* en hébreu signifient *e regione* ou *ex adverso*, selon saint Jérôme. Le sens est donc que du pays des tribulations que m'ont apportées mes ennemis spirituels , tu m'as préparé, ou selon l'hébreu ordonné une grande consolation , c'est-à-dire une table chargée de richesses , *impinguasti caput meum oleo*, tu as répandu sur ma tête

un parfum précieux dont la douceur a réjoui mon visage , et je n'ai pas manqué d'un vin enivrant qui a charmé mon cœur. Il y a une pensée semblable au Psaume 93 : *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*, et dans saint Paul : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* (2. Cor. 7.). Au lieu de *calix meus*, il y a dans le grec *calix tuus*. Saint Augustin et Euthyme ont lu ainsi ; mais dans l'hébreu il y a *cosi, calix meus*, et saint Jérôme traduit de la sorte ; il est probable que les meilleurs textes grecs ont eu *calix meus*, et saint Jérôme dit formellement qu'il se trouve dans la version des Septante. C'est donc par erreur que *calix tuus* se trouve dans quelques manuscrits. Ce sens est au reste le même, car ce calice est à moi puisqu'il m'a été donné, et il est à Dieu puisque c'est de lui que je l'ai reçu.

8. Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ.	8. Et votre miséricorde me suivra dans tous les jours de ma vie.
--	--

9. Et ut inhabitem in domo Domini, in longitudinem dierum.	9. Afin que j'habite très-long-temps dans la maison du Seigneur.
--	--

Voici le dernier bien qui conduit au bien suprême : ta miséricorde me suivra, non pour un temps, mais jusqu'à la fin ; ce qui est la marque des élus, et cela pour que j'habite la maison du Seigneur dans la longueur des jours, c'est-à-dire, éternellement. Dans l'hébreu et le grec il n'y a pas *ut*, mais seulement *et* : au contraire, saint Augustin, saint Jérôme suppriment l'*et* dans leur Commentaire, et le sens est certainement plus clair. Ainsi, *misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ ut inhabitem in domo Domini*, comme ont lu les Pères ; ou bien selon la traduction de saint Jérôme : *misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ, et inhabitabo in domo Domini*, car dans ces versions il n'y a rien à sous-entendre. Cependant dans la nôtre il n'y a qu'à ajouter *subsequetur* du verset précédent : votre miséricorde me suivra pendant ma vie pour que je vive selon la justice, et elle me suivra après cette vie pour que je vive éternellement. Saint Augustin ne lit pas *et* dans le texte, et cependant il ajoute *etiam*, ce qui montre qu'il a aussi sous-en-

tendu *subsequetur*. Dans l'hébreu, au lieu de *inhabitem*, il y a *sciauti*, qui signifie *redibo*. Les Septante ont lu *iasciauti*, en ajoutant une seule lettre, et ils ont traduit avec raison *ut inhabitem*. Comment a dû lire saint Jérôme, qui ne traduit pas *redibo*, mais *inhabitabo*? Le texte hébraïque n'a dû être altéré qu'après lui.

PSAUME XXIII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David, prima sabbati. | *Psaume de David, le premier de la semaine.*

Ces mots, *le premier de la semaine*, ne se trouvent pas dans l'hébreu. Ils ont été ajoutés par les Grecs, peut-être parce que le commencement de ce Psaume parle de la création de la terre, qui eut lieu le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche; ou bien parce qu'on avait coutume de réciter ce Psaume ce jour-là. Quelques-uns veulent que cette addition ait été faite à cause de la résurrection; mais il ne me paraît pas probable, car ce Psaume ne parle pas de la résurrection, tandis qu'il prédit clairement l'ascension du Seigneur, et l'ascension a eu lieu le cinquième jour, et non pas le premier jour de la semaine.

<p>1. Domini est terra, et plenitudo ejus: orbis terrarum et universi qui habitant in te.</p>	<p>1. La terre et tout ce qu'elle renferme est au Seigneur: toute la terre habitable et tous ceux qui l'habitent sont à lui.</p>
---	--

Le but de David est de montrer que le Christ seul et un petit nombre d'élus parmi l'immense multitude des hommes entreront dans la demeure bienheureuse de Dieu. Aussi, de peur que les autres hommes ne se croient pas descendus de Dieu, mais créés par un principe mauvais, selon le sentiment des marcionites et des manichéens, il enseigne dans ces deux versets que Dieu est

le créateur et le Maître de la terre et de tout ce qui l'habite. La terre et sa plénitude sont au Seigneur, c'est-à-dire, tout ce qui remplit la terre. Il veut parler surtout de la terre habitable, qui se dit en hébreu *tebel*, et en grec *ὄρυζουμένη*, c'est-à-dire, la partie habitable de la terre. Quand il parle de sa plénitude il entend principalement les hommes.

2. Quia ipse super maria fundavit eum: et super flumina præparavit eum.	2. Parce que c'est lui qui l'a fondée au-dessus des mers, et établie au-dessus des fleuves.
---	---

Il prouve que Dieu est le Maître de la terre et de ses habitants, puisque c'est lui qui l'a créée, et qu'il l'a fait dépasser les eaux pour la rendre habitable. Car si elle manquait tout-à-fait d'eau, ou si les eaux la couvraient tout entière, elle ne pourrait pas recevoir d'habitants. *Quia ipse super maria fundavit eum*: celui qui a fait la terre dès ses fondements, c'est-à-dire, qui l'a créée de rien, et qui l'a faite sur la mer, c'est-à-dire, qui l'a fait dépasser les mers, l'a également établie au-dessus des fleuves, afin qu'elle servît d'habitation aux hommes, autrement tout eût été couvert par les eaux. Si donc la terre habitable est l'œuvre de Dieu, les hommes qui en sont sortis et qui ne vivent qu'en la cultivant, dépendent de lui comme ses créatures et ses colons.

3. Quis ascendit in montem Domini? aut quis stabit in loco sancto ejus?	3. Qui est-ce qui montera sur la montagne du Seigneur? Ou qui est-ce qui s'arrêtera dans son lieu saint?
---	--

Puisque nous sommes tous les colons et les serviteurs de Dieu, et que la terre que nous cultivons est à lui, qui montera sur la montagne du Seigneur? c'est-à-dire, qui sera digne de monter au lieu qui est la demeure de Dieu? Il appelle la montagne du Seigneur cette maison céleste, sublime et sainte, dont il dit au Psaume 113: *Cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum*. Ceux qui entendent ce passage de la montagne de Sion, ne s'appuient sur rien, puisque cette montagne était habitée par des hommes de toutes sortes, et qu'il eût été ridicule de dire: Qui montera sur la montagne du Seigneur?

4. Innocens manibus et mundo corde, qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo.

4. Celui dont les mains sont innocentes et le cœur pur, qui n'a pas reçu son âme en vain, ni fait un serment faux et trompeur à son prochain.

Il demande quatre conditions : la première, qu'on ait les mains innocentes de toute mauvaise action ; la seconde, que le cœur soit pur de pensées et de désirs mauvais ; la troisième, que l'on n'ait pas reçu son âme en vain, c'est-à-dire, que l'on ait accompli le bien pendant sa vie, ce qui est la fin que Dieu nous a assignée ; la quatrième, que l'on n'ait point fait de faux serments. Il y en a qui appliquent ces paroles, *qui non accepit in vano animam suam* aux faux serments, et qui prennent le reste du verset comme une explication de ce qui précède ; ils veulent qu'on lise, *qui non accepit in vano animam ejus*, c'est-à-dire l'âme de Dieu, ou selon les points des rabbins, *qui non accepit in vano animam meam*, comme si c'était Dieu qui parlât lui-même. Mais cette explication ne paraît pas probable, car c'est sans raison que les rabbins lisent *animam meam*, puisque le mot hébreu *naphcho* est un pronom de la troisième personne, non de la première, et que saint Jérôme a traduit à la troisième personne. C'est une version nouvelle et inconnue au grec et au latin, qui ont toujours entendu dans ce mot le relatif réciproque, c'est-à-dire *animam suam*. Enfin, dans l'Écriture on ne trouve jamais cette expression de prendre son âme ou l'âme de Dieu en vain, pour indiquer un faux serment.

D'autres pensent que prendre son âme en vain signifie désirer les biens temporels et périssables, c'est-à-dire vains ; mais ceci a été déjà exprimé dans *mundus corde*. Le Prophète ajoute cette quatrième condition, parce que dans ce péché, qui attaque également Dieu et le prochain, il comprend tous ceux qui se commettent par la parole.

C'est pourquoi pour être digne de monter sur la montagne de Dieu, c'est-à-dire au ciel, il faut donc être parfait et n'avoir jamais péché ni dans son cœur, ni par sa voix, ni par ses œuvres, et avoir fait en outre tout le bien que le devoir nous imposait.

Or ces conditions ne se rencontrent que dans Notre-Seigneur : il est le seul, dit saint Pierre, qui n'ait point fait de péché et dans la bouche de qui on n'ait point trouvé de tromperies. Quant aux hommes, il n'y en a pas un qui fasse le bien, disait David (Ps. 13); nous avons tous erré comme des brebis (Isaïe, c. 53), et l'Apôtre saint Paul ajoutait : tous ont péché et manquent de la gloire de Dieu (Rom. 3.). Notre-Seigneur disait donc avec raison : Personne n'est monté dans le ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel (Joan. 3). Les autres, sortis de la terre, sont terrestres; lui seul, venu du ciel, est céleste, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs; et il a été par son ascension élevé au-dessus des cieux. Cependant la personne du Christ ne devait pas monter seule sur la montagne du Seigneur : son corps, qui est l'Eglise, lavée dans son sang, doit l'y accompagner, pour qu'il se montre à lui-même son Eglise glorieuse, sans ride ni tache.

<p>5. Hic accipiet benedictionem à Domino, et misericordiam à Deo salutari suo.</p>	<p>5. C'est celui-là qui recevra du Seigneur la bénédiction, et qui obtiendra miséricorde du Dieu son Sauveur.</p>
---	--

Celui-ci, c'est-à-dire le Christ, recevra la bénédiction du Seigneur en bien abondant pour lui-même, et du Dieu sauveur la miséricorde pour son corps, qui est l'Eglise; car dans le ciel, si la vie éternelle appartient de droit au Christ, elle est donnée aux fidèles par miséricorde. Ils ont, il est vrai, mérité la vie éternelle, *ex condigno*, mais leurs mérites eux-mêmes sont des dons de la miséricorde de Dieu : *Qui coronat te in misericordia et miserationibus* (Psal. 102.). *Stipendium peccati mors; gratia Dei vita æterna* (Rom. 6.). Il y a dans l'hébreu, *justitiam à Deo salutari suo*, et saint Jérôme a traduit ainsi. D'après cette leçon tout le verset s'appliquerait au Christ; cependant les Septante, qui ont traduit par *misericiordiam*, semblent avoir considéré que la justice est souvent prise dans l'Écriture pour la bonté, et même expressément pour la miséricorde : *Dispensit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi* (Psal. 3.). *Attendite, ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis.*

Te igitur faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua (Matth. 6.). Les Septante ont ici regardé le sens plutôt que la lettre.

6. Hæc est generatio quærentium eum, quærentium faciem Dei Jacob.		6. Telle est la race de ceux qui le cherchent sincèrement, de ceux qui cherchent à voir la face du Dieu de Jacob.
---	--	---

Le Prophète va montrer que cet homme innocent aux mains et au cœur pur, qui montera la montagne du Seigneur et recevra de Dieu bénédiction et miséricorde, n'est pas seulement la tête, mais la tête avec le corps, le Christ avec l'Eglise. Telle est, dit-il, la race de ceux qui le cherchent, c'est-à-dire, celui qui montera dans le ciel. C'est la race des hommes régénérés en Jésus-Christ, dont tout le désir est de voir la face de Dieu, et qui tendent vers la montagne sainte de toutes leurs forces; car le signe principal des élus c'est d'aspirer à la patrie. La race des enfants du siècle oublie Dieu, au contraire, elle a horreur de la mort, et si le choix lui était laissé elle préférerait vivre toujours en ce monde, plutôt que de mourir pour aller avec Jésus-Christ. Dans le grec il y a, *hæc est generatio quærentium Dominum*, et saint Jérôme, saint Augustin, Euthyme, etc., ont lu ainsi. Cependant il y a dans l'hébreu comme dans notre version latine, *quærentium eum*, le sens est le même; car *eum* se rapporte au Seigneur, dont il a dit : *accipiet benedictionem à Domino*. Les Septante paraissent avoir expliqué le pronom *eum*. Il y a aussi dans l'hébreu, *quærentium faciem tuam, o Jacob!* au lieu de *quærentium faciem Dei Jacob*. Ici encore les Septante ont expliqué la pensée du texte hébraïque, où *Deus* est sous-entendu, à moins que par Jacob on ne doive entendre l'assemblée des saints, et alors ce serait la même chose de chercher la face de Dieu ou la face de Jacob; car nul ne peut entrer sans voir la face de Dieu dans cette assemblée des saints, où tout le bonheur est de contempler Dieu. On a ajouté dans l'hébreu *sela*, c'est-à-dire *toujours*, parce que cette génération cherche Dieu sans se lasser, ni sans se détourner jamais.

7. Attollite portas principes ves-		7. Levez vos portes, ô princes,
------------------------------------	--	---------------------------------

tras; et elevamini portæ æternales : et vous, portes éternelles, levez-
 et introibit rex gloriæ. | vous et *vous ouvrez* afin de laisser
 | entrer le roi de gloire.

Le Prophète voyant déjà celui qui devait monter sur la montagne du Seigneur, prédit que les portes éternelles lui en seront ouvertes. Par un mouvement tout poétique, il s'adresse aux princes du ciel, c'est-à-dire, aux anges, et leur ordonne d'ouvrir leurs portes; puis s'adressant aux portes elles-mêmes, il leur ordonne de se séparer spontanément pour laisser entrer le Roi de gloire. Euthyme remarque qu'il ne dit pas aux portes de s'ouvrir, mais de s'enlever, parce que, à l'arrivée d'un roi, on enlève les portes d'une ville en signe de subjection. Mais David ne dit pas, emportez les portes, mais élevez-les, parce que les portes du ciel ne s'ouvrent pas devant nous, mais au-dessus de nous, comme un toit qui se sépare pour laisser passage à celui qui monte. Ainsi est renversée l'opinion de ceux qui veulent que le Prophète ait parlé d'une maison de la montagne de Sion, où l'arche devait entrer; dans l'hébreu, il y a mot à mot, comme saint Jérôme a traduit : *Attollite portæ capita vestra, elevamini januæ sempiternæ, et introibit Rex gloriæ*. Le mot hébreu *Rascim* signifie non-seulement *capita*, comme saint Jérôme a traduit, mais aussi *principes*, selon les Septante. Le pronom qui y est joint se rapportant, d'après la construction ordinaire de la phrase hébraïque, au nom qui précède immédiatement, il aurait fallu traduire *Rasciechem* par *capita vestra*, comme saint Jérôme, ou par *principes vestros*, ce qui ici n'eût pas été à propos. Car par *Rascim* les Septante ont entendu évidemment *principes*, puisqu'ils ont traduit *οἱ ἀρχοντες*, et ils ont joint le pronom avec le mot *portas*. Peut-être que dans leur texte le pronom était joint au mot *sceharim* qui signifie *portas*, et non à *Rascim* qui signifie *principes*, ou bien aussi peut-on quelquefois joindre à un nom le pronom qui se rapporte à un autre, quoique cela arrive très-rarement et contre la règle.

8. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio. | 8. Qui est ce roi de gloire? Le Seigneur qui est vraiment fort et puissant, le Seigneur qui est puissant dans les combats.

Il fait demander ici aux princes de la céleste Jérusalem, quel est le Roi de gloire? Ce n'est pas que les anges, au jour de l'Ascension, ignorassent que le Christ fût le Roi de gloire, mais pour exprimer leur admiration en voyant un homme revêtu d'un corps monter au-dessus des cieux, non comme un hôte, mais comme le maître de la cité glorieuse et éternelle. Le Prophète répond que ce Roi de gloire est le Christ, le Seigneur fort et puissant qui a dans un combat vaincu, dépouillé, enchaîné le prince des ténèbres.

9. Attollite portas principes vestras, et elevamini portæ æternales : et introibit rex gloriæ.

9. Levez vos portes, ô princes, et vous, portes éternelles, levez-vous et vous ouvrez afin de laisser entrer le roi de gloire.

10. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.

10. Qui est donc ce roi de gloire? Le Seigneur des puissances est lui-même ce roi de gloire.

Le Prophète feint que les anges retardent l'ouverture des portes, et il s'écrie de nouveau, *attollite portas*, pour marquer cette nouveauté inouïe qu'un corps terrestre domine le corps céleste et qu'une chair humaine dépasse les esprits angéliques, à la grande stupeur de toute la nature. Il introduit donc les anges qui demandent, qui est ce Roi de gloire? et leur répond : Le Seigneur des puissances est le Roi de gloire. A l'audition de ce nom qui leur est si connu, ils ouvrent aussitôt et reçoivent le Roi de gloire en triomphe. *Dominus virtutum*, se dit en hébreu, *ADONAI, zebaoth tsebaoth* que saint Jérôme traduit *Dominus exercituum*. Les prophètes donnent souvent ce nom à Dieu, ils ne l'attribuent jamais aux dieux par participation, mais à Dieu seul. Ce nom ne renferme que quatre lettres, ce qui est particulier au seul vrai Dieu, Dieu seul d'ailleurs est le vrai Seigneur des armées, puisqu'il commande aux bataillons innombrables des anges et que toutes les créatures combattent pour lui, car le feu, la grêle, la neige, la glace, les esprits des tempêtes obéissent à sa parole, c'est-à-dire, combattent à sa voix. Pharaon éprouva que Dieu est le Seigneur des armées, lorsqu'il fut vaincu, non par les anges, mais par les plus petits animaux, les grenouilles, les mouches, les moucherons, et même par des choses sans vie,

comme la grêle, le feu, les ténèbres, les maladies, etc. La traduction des Septante, *Dominus virtutum*, a le même sens, car *virtutum* n'exprime pas ici des vertus morales qui se disent ἀρεταί, mais les forces, la puissance, δυνάμεις. *Dominus virtutum* signifie donc le Seigneur des puissances, comme sont les armées rangées en bataille, ce que l'on appelle vulgairement en français *les forces*. Ceci prouve que le Christ est vraiment Dieu et non pas une créature, comme le disaient les Ariens et beaucoup d'autres hérétiques; car il est appelé dans ce psaume, *Dominus virtutum* ou *exercituum*, ce qui est dans toute l'Écriture le nom propre de Dieu; il est appelé aussi le Roi de gloire, c'est-à-dire, de la céleste Jérusalem, région de lumière et de clarté éternelle, ce qui est le seul partage de Dieu. Dans l'hébreu on a ajouté *sela*, c'est-à-dire, *toujours*, pour montrer que le Christ est le Roi de gloire, non pour un temps, mais pour toute l'éternité.

PSAUME XXIV.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | *Pour la fin, Psaume de David.*

Dans l'hébreu, il n'y a pas *in finem*, mais seulement *Psalmus David*; il importe peu que cela ait été ajouté par les Septante ou ait échappé au texte hébraïque. Ce Psaume est le premier des Psaumes alphabétiques, il a autant de versets qu'il y a de lettres de l'alphabet, c'est-à-dire vingt-deux. Le premier verset commence par la première lettre de l'alphabet, et ainsi de suite; il n'y a que la lettre *Caph* qui ne commence aucun verset; mais à la fin du Psaume, après la dernière lettre, il y a un autre verset commençant par la lettre *Phe*; il serait difficile d'en deviner la cause. Il y a six autres Psaumes alphabétiques, qui sont les Psaumes trente-trois, trente-cinq, cent dix, cent onze, cent dix-huit et cent quarante-quatre; probablement ces Psaumes ont été composés ainsi pour aider la mémoire. Le but du Psaume est une prière très-ardente pour obtenir la rémission des péchés et la grâce de bien.

vivre ; il convient à un homme qui commence à se détacher des biens temporels, mais dont la bonne volonté est souvent éprouvée par la concupiscence.

<p>1. Ad te Domine levavi animam meam : Deus meus in te confido, non erubescam.</p>	<p>1. J'ai élevé mon âme vers vous, Seigneur ; je mets ma confiance en vous, mon Dieu, ne permettez pas que je tombe dans la confusion.</p>
---	---

Ce verset en forme deux en hébreu, dont le second commence à ces paroles, *in te confido*, parce que là se trouve la seconde lettre de l'alphabet. Les Septante n'en ont fait qu'un seul, parce qu'il ne contient qu'une seule pensée. *Ad te levavi animam meam* ; ne trouvant point de repos dans les créatures, mais partout des épines et des tribulations, fatigué de ma vie passée, j'ai levé vers toi mon âme par une méditation assidue, et j'ai commencé par sentir l'amour que tu inspires, c'est de toi que j'attends mon secours dans les tentations, et *comme j'ai confiance en toi, je ne rougirai pas*, sûr d'obtenir ton appui, et de n'avoir pas à rougir devant mes ennemis. On a ajouté dans le grec εις τον αιωνα, *in æternum*, mais ces mots ne se trouvent point dans l'hébreu, et n'ont été lus ni par saint Jérôme, ni par saint Augustin et Théodoret dans leurs commentaires. Euthyme seul les a rapportés. C'est donc avec raison qu'ils n'ont point été admis dans l'édition latine.

<p>2. Neque irrideant me inimici mei : etenim universi, qui sustinent te, non confundentur.</p>	<p>2. Et faites que mes ennemis ne se moquent point de moi ; car tous ceux qui vous attendent avec pa- tience ne seront point confondus.</p>
---	--

Il dit pourquoi il ne rougira pas, ses ennemis ne le railleront pas d'avoir espéré dans le Seigneur. Dans l'hébreu il y a : *al iah-halzu oiebai li*, *Neque exultent inimici mei*. C'est le même sens, car la joie de nos ennemis est une sorte de raillerie ; ces ennemis sont les méchants et les démons dont les railleries nous causeraient, si nous y pensions sérieusement, une honte insupportable. Il explique ensuite pourquoi il a confiance de n'être point confondu. C'est que tous ceux qui t'attendent ne sont point con-

fondus, car par une longue expérience, par l'exemple de nos ancêtres, et par tes paroles mêmes, nous savons qu'aucun n'a été trompé de tous ceux qui te soutiennent, c'est-à-dire, qui attendront patiemment ton secours, car c'est là ce que veut dire cette expression si fréquente dans l'Écriture.

3. Confundantur omnes iniquæ agentes supervacuè.		3. Que tout ceux qui commettent l'iniquité en vain soient couverts de confusion.
--	--	--

Ce verset a deux sens : il peut signifier d'abord que ceux qui pèchent sans cause, par malice et non par ignorance, ou par faiblesse, seront confondus, car ils ne pensent ni à acquitter leurs péchés, ni à faire pénitence, et s'ils espèrent quelque chose de Dieu, cette espérance est une présomption. Ainsi l'entendent Théodoret et Euthyme. Il a aussi un autre sens peut-être plus littéral, c'est que les ennemis visibles et invisibles du juste seront confondus, car ils perdent leur temps lorsqu'ils l'attaquent, ils ne sauraient atteindre leur but qui est de l'entraîner en enfer. Ils ne servent au contraire qu'à exercer sa vertu, et à lui faire mériter une gloire éternelle. Le Prophète fait donc retomber la honte sur ses ennemis comme s'il disait : ne permettez pas, Seigneur, que mes ennemis se réjouissent de ma perte, mais qu'ils soient confondus en voyant l'inutilité de leurs attaques.

4. Vias tuas Domine demonstra mihi ; et semitas tuas doce me.		4. Montrez-moi, Seigneur, vos voies, et enseignez-moi vos sentiers.
---	--	---

La loi du Seigneur est le véritable chemin qui mène à Dieu. Si tu veux entrer dans la vie, dit le Seigneur, observe les commandements ; le Prophète explique quels secours il attend de Dieu, contre les tentations ; Seigneur, dit-il, montrez-moi vos voies, c'est-à-dire, faites-moi marcher par la voie de vos commandements, et enseignez-moi vos sentiers en me montrant ce chemin étroit de votre loi pour que j'évite les railleries de mes ennemis, et qu'ils soient confondus, en voyant le peu de succès de leurs tentations. Il demande à Dieu, non pas la connaissance spéculative, mais pratique de sa loi, c'est-à-dire, la grâce qui incline la volonté à accomplir les commandements.

5. Dirige me in veritate tua, et doce me : quia tu es Deus Salvator meus, et te sustinui tota die.

5. Conduisez-moi dans la voie droite de votre vérité et instruisez-moi, parce que vous êtes le Dieu, mon Sauveur, et que je vous ai attendu avec constance durant tout le jour.

Il répète la même demande, et il en ajoute la raison : Conduis-moi, dit-il, dans ta vérité, car de moi-même j'incline facilement hors de la voie de tes commandements, par le trouble de l'adversité ou l'attrait des biens temporels. Dirige-moi donc avec ta grâce dans la voie droite, c'est-à-dire, dans ta loi qui est la véritable voie, car tous tes commandements sont vérité (*Psal.* 118.). *Quia tu es Salvator meus*, je te demande ce secours parce que tu es le seul qui puisse sauver mon âme. Il n'y a que Dieu qui puisse guérir les maladies de l'âme, et lui rendre une santé parfaite; j'espère ce secours parce que je l'ai attendu tout le jour, c'est-à-dire, avec patience et persévérance, et que je n'ai pas voulu recevoir d'autres consolations. C'est un grand mérite auprès de Dieu, de ne point perdre dans la tentation l'espoir des secours célestes, et de ne point rechercher les consolations humaines.

6. Reminiscere miserationum tuarum Domine, et misericordiarum tuarum quæ a sæculo sunt.

6. Souvenez-vous de vos miséricordes, Seigneur. *Souvenez-vous* des miséricordes que vous avez fait paraître de tout temps.

Quand Dieu permet qu'une âme soit agitée par les tentations, ou s'attache au péché, il paraît oublier sa miséricorde; aussi le juste qui a longtemps lutté contre la tentation et qui se voit près de tomber, demande-t-il à Dieu de se ressouvenir de sa compassion et de ses antiques miséricordes. La compassion est un acte de pitié; la miséricorde est une habitude de la compassion. Il y a dans les mots hébreux presque la même différence, quoiqu'ils se ressemblent moins que dans le latin. Compassion ou *miseratio* se dit en hébreu *rachameca* qui signifie proprement l'amour paternel; *miséricorde* se dit au contraire *chasadeca* qui signifie la piété, la probité et la vertu de miséricorde.

Le sens est donc, ressouvenez-vous, Seigneur, que vous avez

été miséricordieux de toute éternité, et que vous avez l'habitude de compatir; montrez donc envers vos fils vos sentiments paternels. Dans le grec au lieu de *quæ a sæculo sunt*, il y a *quia a sæculo sunt*, et ainsi ont lu saint Augustin et Théodoret. Cependant saint Jérôme dans son Commentaire, et Euthyme, lisent comme nous dans l'hébreu, *quæ a sæculo sunt*; d'où il paraît que les textes grec et latin ont été autrefois différents. C'est au reste la même chose de dire, ressouvenez-vous que vous êtes miséricordieux de toute éternité, ou ressouvenez-vous de votre miséricorde qui est éternelle.

7. Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris.	7. Ne vous souvenez point des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances.
--	--

Après avoir dit à Dieu de se ressouvenir de sa miséricorde, il le prie d'oublier ses péchés; l'un est la cause de l'autre. Dieu se ressouvient de sa miséricorde quand il ne veut plus se ressouvenir de nos péchés; en les effaçant il les livre à l'éternel oubli. David rappelle les péchés de sa jeunesse et ses ignorances, c'est-à-dire, ses fautes de faiblesse et d'ignorance; parce que c'est à elles surtout que convient la miséricorde, selon cette parole de l'Apôtre : *Misericordiam consecutus sum, quia ignorans feci* (1. *Timoth.*), et parce que peut-être il n'avait point d'autres péchés. C'est la prière de l'homme juste, qui n'a à se reprocher que des péchés légers; peut-être aussi est-ce parce que, comme le remarque Euthyme, les péchés graves ne sont point remis par la prière seule, mais exigent de dignes fruits de pénitence. Dans l'hébreu au lieu d'*ignorantias meas*, on lit *pesciagai, scelera mea*. Les Septante ont traduit ἀγνοίας, qui signifie *ignorantias*, et comme on ne peut douter de leur savoir ni de leur fidélité, et que d'ailleurs ce sens s'accorde mieux avec les péchés de jeunesse dont David veut parler, il faut dire que le mot hébreu est général, et qu'il signifie également les péchés graves et les péchés légers.

8. Secundum misericordiam tuam memento mei tu; propter bonitatem tuam Domine.	8. Souvenez-vous de moi selon votre miséricorde. <i>Souvenez-vous en</i> , Seigneur, à cause de votre bonté.
---	--

Cette miséricorde et cet oubli s'accomplissent lorsque Dieu se ressouvient du pécheur dans sa miséricorde.

<p>9. <i>Dulcis et rectus Dominus : propter hoc legem dabit delinquentibus in via.</i></p>	<p>9. Le Seigneur est plein de douceur et de droiture ; c'est pour cela qu'il donnera à ceux qui pèchent la loi <i>qu'ils doivent suivre</i> dans la voie.</p>
--	--

Il se confirme dans son espoir, en disant que Dieu est bon et juste, et qu'il aime à corriger les pécheurs : c'est ainsi qu'il exerce sa miséricorde envers le coupable et sa justice envers le péché. Au lieu de *dulcis*, il y a dans l'hébreu *tob*, qui signifie bon, et dans le grec *καλός*, qui veut dire aussi bon plutôt que doux. Le *dulcis* de la Vulgate doit donc se prendre dans le sens de bonté plutôt que de douceur. Au lieu de *legem dabit*, il y a dans l'hébreu *iara*, c'est-à-dire *docebit*, et dans le grec *νομοθεῖται*, qui veut dire *legislatorem*, ou *præceptorem se exhibebit*.

Le sens est donc, que Dieu donne sa loi aux pécheurs en les enseignant et en leur donnant la force de l'observer ; cela concorde d'ailleurs avec les paroles précédentes : *vias tuas demonstra mihi, et semitas tuas edoce me : dirige me in veritate tua et doce me*. Ce qu'il demandait, il affirme que Dieu l'accorde ordinairement. Le Seigneur est bon et juste, il aime les hommes et hait les péchés ; il donne sa loi et sa grâce aux pécheurs pour qu'ils se convertissent et deviennent bons.

<p>10. <i>Diriget mansuetos in judicio : docebit mites vias suas.</i></p>	<p>10. Il conduira dans la justice ceux qui sont dociles, il enseignera ses voies à ceux qui sont doux.</p>
---	---

Il explique que ce qu'il a dit des pécheurs doit s'entendre de ceux qui sont doux et humbles, qui ne résistent pas aux enseignements du Seigneur. *Diriget mansuetos in judicio*, il dirigera les humbles dans sa loi, car *judicium*, dans l'Écriture, signifie souvent la justice, comme nous l'avons dit au Psaume 18. *Docebit mites vias suas*, il donnera à ceux qui sont doux la grâce de connaître, d'aimer et par conséquent d'accomplir la loi. Ce n'est pas qu'il exclue tout à fait les superbes de la grâce de Dieu ;

mais il les met au second rang, parce qu'ils ne sont pas capables de la perfection dont il s'agit ici; il faut d'abord que la grâce brise leur orgueil, et ce n'est que quand ils sont contrits et humiliés que Dieu leur montre ses voies et les dirige dans la justice.

<p>41. Universæ viæ Domini, misericordia et veritas requirentibus testamentum ejus et testimonia ejus.</p>	<p>41. Toutes les voies du Seigneur ne sont que miséricorde et que vérité pour ceux qui recherchent son testament et ses préceptes.</p>
--	---

Tous les actes de Dieu envers les humbles sont miséricorde et vérité; la vérité est prise ici pour la justice, qui rend les promesses véritables. Il appelle voie du Seigneur les œuvres par lesquelles Dieu semble venir à nous; on pourrait aussi entendre par ces mots la règle, et comme la loi dont Dieu se sert. La voie du Seigneur signifie donc toujours la loi; mais tantôt la loi que Dieu nous donne pour que nous allions à lui, et tantôt la loi dont il se sert quand il descend à nous. David avait déjà parlé de la première, il parle maintenant de la seconde, c'est-à-dire, de la règle que Dieu observe envers nous; il dit donc que sa manière de procéder est tout miséricorde et vérité; il promet avec miséricorde, il accomplit avec fidélité. Et envers qui Dieu use-t-il de cette loi? envers ceux qui recherchent son testament et ses préceptes. David appelle testament de Dieu, le pacte que Dieu a fait avec les hommes quand il leur a donné sa loi pour qu'il soit son peuple et qu'il soit leur Dieu. Ce pacte est nommé dans l'Écriture un testament, parce qu'il contient une promesse d'héritage, et parce qu'il devait être confirmé par la mort du testateur comme il le fut, en effet, par la mort de Jésus-Christ. Et c'est pourquoi David arrosa le peuple de sang en disant : Ceci est le sang du testament que Dieu vous a donné (*Exod. 24* et *Heb. 9.*). Il appelle aussi la loi divine les témoignages de Dieu, parce que c'est par la loi que Dieu nous témoigne sa volonté. Dieu se sert donc d'une règle de miséricorde et de vérité avec ceux qui cherchent à observer son pacte et à accomplir sa loi, c'est-à-dire, avec les hommes de bonne volonté qui craignent Dieu et qui l'aiment. En hébreu au lieu de testament, il y a *berith* qui signifie pacte; mais les Septante ont traduit *διαθήκη*, c'est-à-dire, testament, pour une raison que nous

avons déjà donnée. Au lieu de *requirentibus*, il y a aussi en hébreu *nozere* qui veut dire *custodientibus*; mais le sens est le même. Si l'on recherche le pacte dont on s'était écarté, c'est évidemment pour l'observer.

<p>12. Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo : multum est enim.</p>	<p>12. Vous me pardonnerez mon péché, Seigneur, parce qu'il est grand, et vous le ferez pour la gloire de votre nom.</p>
---	--

D'après la loi que Dieu s'est faite envers ses serviteurs, le Prophète a bonne espérance de la rémission de ses péchés. A cause de votre nom, Seigneur, c'est-à-dire, pour manifester votre miséricorde et votre vérité, vous me pardonnerez mon péché, parce qu'il est grand. Il le dit grand soit par le nombre, comme on dit un grand peuple; soit par la gravité, car les saints estiment graves leurs plus petits péchés, et ils le sont, en effet, eu égard à la grandeur de celui que le péché offense.

<p>13. Quis est homo qui timet Dominum? legem statuit ei in via quam elegit.</p>	<p>13. Qui est l'homme qui craint le Seigneur? Il lui a établi une loi dans la voie qu'il a choisie.</p>
--	--

Ceux qui aiment, soupirent après l'objet aimé; ils le louent et ils soupirent encore après lui : ainsi fait le Prophète. Le juste aime la grâce de Dieu, il désire la rémission de ses péchés, le don de bien vivre et de plaire à Dieu; il le demande donc, louant sa grâce, et racontant le bonheur de ceux qui l'ont obtenue, puis il revient à ses désirs et il la demande de nouveau. C'est pourquoi dans ce verset et les deux suivants, il raconte le bonheur de ceux qui craignent Dieu. Quel est l'homme, dit-il, qui craint Dieu? qu'il paraisse et qu'il apprenne de moi sa félicité! *Legem statuit ei in via quam elegit*, quelques-uns veulent que ce soit le commencement de sa félicité et que le Prophète ait voulu dire que Dieu d'abord l'instruira de sa loi dans la voie, c'est-à-dire, dans l'état de vie, qu'il a choisi. Ainsi l'ont pensé Théodoret et Euthyme. Je ne rejette pas cette explication, mais je crois plus littérale celle de saint Jérôme et de saint Augustin; c'est l'habitude du Prophète de répéter et d'expliquer la même pensée dans

un seul verset; le sens serait donc : quel est l'homme que Dieu a instruit de sa loi dans la voie qu'il a choisie? car l'homme qui craint Dieu est celui qui a choisi la voie du Seigneur, c'est-à-dire, l'observation de ses commandements. Ces paroles *Legem statuit ei* ne sont en hébreu et en grec qu'un seul verbe, qui signifie enseigner, instruire. On pouvait donc traduire quel est celui que Dieu a enseigné, puisque *Legem statuit* signifie donner la loi dans le cœur, et que le pronom *ei* peut se traduire, comme saint Jérôme l'a fait, par le relatif *qui*, *que*. Telle est la vraie interprétation de l'hébreu.

14. Anima ejus in bonis demorabitur : et semen ejus hæreditabit terram.		14. Son âme demeurera paisiblement dans la jouissance des biens, et sa race aura la terre en héritage.
---	--	--

Le bonheur de celui qui craint Dieu, c'est que son âme demeurera dans le bien, c'est-à-dire, n'en jouira pas pour un temps seulement, mais pour toujours, selon ce que dit l'Apôtre : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* (Rom. 8.); car s'il est dans la prospérité, il en jouit comme d'un bien, s'il est dans le malheur, il en tire des fruits de patience, et s'affermit dans la grande espérance des biens éternels. il est donc toujours heureux, et non-seulement lui, mais aussi ses enfants qui posséderont la terre par héritage à cause de lui, car rien ne leur pourra nuire, puisque tout, même les tribulations, se changera pour eux en bien.

15. Firmamentum est Dominus timentium eum : et testamentum ipsius ut manifestetur illi.		15. Le Seigneur est le ferme appui de ceux qui le craignent, et il doit leur faire connaître son testament.
---	--	---

En effet, ceux qui craignent Dieu ne s'appuient pas sur des choses caduques et périssables, puisque Dieu est leur force et que son attention est le fondement de leurs espérances. En hébreu, il y a *sod* qui signifie *secret*, et saint Jérôme a traduit : le secret de Dieu appartient à ceux qui le craignent; mais les Septante paraissent avoir lu *lesod*, *fundamentum*, en ajoutant une lettre qui a pu échapper à la longue au texte hébraïque. Et pour-

quoi ceux qui craignent Dieu s'appuient-ils sur lui comme sur un fondement solide? C'est que le testament, c'est-à-dire, le pacte de Dieu les y encourage, ils le savent bien et ils y pensent souvent; Dieu s'est engagé à être envers eux comme un bon père, s'ils veulent observer ses commandements; ils s'appuient donc sur sa promesse comme sur une base inébranlable. Les paroles de l'édition latine sont obscures et ont besoin de la langue grecque pour être éclaircies. Le mot *testamentum* est au nominatif en grec, διαθήκη, et on doit l'entendre ainsi en hébreu et en latin : *Ut manifestetur illis*, en grec, δηλώσου αυτοίς, *manifestabis eis*, c'est-à-dire, le pacte du Seigneur manifestera à ceux qui le craignent que Dieu est leur force. On peut entendre dans le même sens les mots hébreux *ubritho lehorihham*, et *pactum ejus ad descendendum eos*; c'est-à-dire, que le peuple du Seigneur sera pour leur enseigner qu'il est leur force. Il faut entendre le latin dans le même sens. Le testament, le pacte fera manifester, rendra manifeste ceci, que le Seigneur est la force de ceux qui le craignent.

16. Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos.

16. Je tiens mes yeux toujours élevés vers le Seigneur, parce que c'est lui qui retirera mes pieds du piège qu'on m'aura dressé.

Après avoir loué en passant le bonheur de ceux qui craignent Dieu, il revient à ses désirs et à sa demande : Mes yeux, dit-il, sont toujours tendus vers le Seigneur, parce que c'est de lui que j'attends tout mon secours. C'est une manière efficace de demander, que de se faire petit devant celui que l'on implore, et il vaut mieux montrer sa misère en silence que d'invoquer à grands cris la pitié du riche. *Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri* (Psal. 172.). *Quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos*. Si je regarde si attentivement vers Dieu, c'est que j'espère qu'il me délivrera de toutes les tentations qui m'enveloppent comme des filets. On pourrait aussi rapporter *oculi mei semper ad Dominum* au désir de plaire toujours à Dieu, et de ne rien faire contre sa volonté; ou bien aussi à la contemplation de la

beauté divine, qui est toujours devant les yeux de ceux qui aiment Dieu ; mais le premier sens est plus littéral.

17. <i>Respice in me, et miserere mei : quia unicus et pauper sum ego.</i>		17. Jetez vos regards sur moi, et ayez compassion de l'état où vous me voyez, car je suis seul et pauvre.
--	--	---

Il demande que Dieu le regarde à son tour. S'il avait les yeux fixés sur lui c'était pour qu'il jetât un regard de miséricorde sur sa solitude et sa pauvreté. Il se dit seul, soit qu'il n'eût point d'ami, soit plutôt que son âme fût détachée de tout ce qui n'était pas Dieu. Il se dit pauvre, parce que dans son humilité il se croyait vide de mérite et de vertu.

18. <i>Tribulationes cordis mei multiplicatæ sunt ; de necessitatibus meis erue me.</i>		18. Les afflictions se sont multipliées au fond de mon cœur, délivrez-moi des nécessités malheureuses où je suis réduit.
---	--	--

Il faut entendre ce passage des tentations plutôt que des adversités temporelles. Saint Paul devait gémir comme lui de ces tribulations. *Sentio aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, etc. Miser ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus (Rom. 7.)*. Les nécessités dont il désirait être délivré, ce sont les tyrannies de la concupiscence, qui malgré nous nous tourmentent et quelquefois nous entraînent au péché. Dans l'hébreu au lieu de *multiplicatæ sunt*, il y a *hirschibu, dilatatae sunt* ; mais comme le mot *thesaroth* signifie *angustiæ*, et qu'il y a une sorte de contradiction dans des angoisses qui se dilatent, les Septante, pour plus de clarté, ont traduit *tribulationes multiplicatæ sunt*, ce qui est plus exact. Si David dit ici que ses angoisses se sont dilatées, ce n'est pas pour en marquer la fin, mais bien l'accroissement. Peut-être les Septante n'ont-ils pas lu *hirschibu, dilatatae sunt*, mais *hirschubu multiplicata sunt*, en changeant une seule lettre. Mais saint Jérôme ayant traduit comme eux, il faut que le texte hébraïque n'ait été altéré que depuis.

19. <i>Vide humilitatem meam et laborem meum : et dimitte universa delicta mea.</i>		19. Regardez l'état si humilié et si pénible où je me trouve ; et remettez-moi tous mes péchés.
---	--	---

Il demande à Dieu le pardon des péchés où ses tribulations l'ont fait tomber ; car malgré sa résistance, le juste tombe sept fois par jour. Mais il prouve qu'il est juste en lavant dans la prière les taches qu'il a reçues par mégarde. L'humilité dont David parle ici est l'abjection où il se réduit, dans l'espérance d'éviter toute souillure. Au lieu de *dimittere*, il y a en hébreu *sa*, qui signifie *porta*. Saint Jérôme traduit, *porta omnia peccata mea*. Ce *porta* a je ne sais quelle force qui témoigne de la crainte qu'avait David que Dieu ne fût fatigué de ses péchés ; et il lui dit : malgré leur nombre, supportez-le, ne vous laissez pas de pardonner, supportez ma faiblesse.

20. Respice inimicos meos quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me.	}	20. Jetez les yeux sur mes ennemis, sur leur multitude, et sur la haine qu'ils me portent.
---	---	--

Il appuie sa demande sur le grand nombre et la cruauté de ses ennemis. Voyez, dit-il à Dieu, ma faiblesse et mes peines ; mais voyez aussi la multitude, la cruauté et la noirceur des ennemis de mon âme. Ces ennemis qui ne cessent d'attiser le feu de notre concupiscence avec leurs traits enflammés, ce sont les démons que l'Apôtre appelle *spirituales nequitias* (*Ephes. 4.*). On sait quel est leur nombre et la haine qu'ils nous portent. David l'appelle une haine inique ; car ils nous haïssent sans cause et sans aucun profit. Le démon a perdu l'homme par pure malice : *Invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum* (*Sap. cap. 2.*). Ils tentent aujourd'hui les fidèles, non qu'ils en retirent aucun avantage, mais uniquement pour se réjouir de leur perte.

21. Custodi animam meam et erue me : non erubescam quoniam speravi in te.	}	21. Gardez mon âme, et me délivrez, ne permettez pas que je rougisse après avoir espéré en vous.
---	---	--

Comment puis-je résister à tant d'ennemis invisibles, si vous ne gardez pas mon âme pour l'arracher de leurs mains ? Ce n'est pas qu'elle soit déjà prise, mais elle le sera, si vous ne la défendez. *Eruisti me*, dit le Prophète, *ex inferno inferiore* (*Psal. 93*) : vous m'avez empêché de tomber dans l'enfer inférieur. On pourrait entendre aussi, gardez mon âme dans cette prison du corps,

où je suis sous le joug de la concupiscence, et délivrez-la en son temps.

22. *Innocentes et recti adhæserunt mihi, quia sustinui te.*

22. Les innocents et ceux dont le cœur est droit, sont demeurés attachés à moi, parce que je vous ai attendu avec patience.

Il explique pourquoi il demande à Dieu de ne point rougir de la confiance qu'il a eue en lui : c'est que les innocents et les justes qui marchaient sur ses traces, appuyés sur son exemple, le forceraient à rougir si son espérance était confondue. *Non erubescam* a ici un sens différent de celui qu'il avait au commencement du Psaume. Là il craignait de rougir devant ses ennemis, et ici il craint de rougir devant ses amis. Dans l'hébreu il y a mot à mot : *thom, vaioscher iat seruni, innocentia et rectitudo conservabunt me*, c'est l'abstrait pour le concret, le futur pour le passé, *innocentia et rectitudo* pour *innocentes et recti*; ce qui n'est pas rare dans l'Écriture. Au lieu de *iazzeruni*, qui signifie *conservabunt me*, les Septante paraissent avoir lu, en changeant un point, *izroruni*, qui vient de *zarar* et qui signifie *alligabunt*, ou *alligaverunt se mihi*, ce qui revient au mot des Septante, *adhæserunt mihi*. L'interprétation grecque et latine est donc bonne; ce sont les rabbins qui ont mal lu le texte hébraïque, ou qui n'ont pas mis tous les points.

23. *Libera Deus Israel, ex omnibus tribulationibus suis.*

23. Délivrez Israël, mon Dieu, de tous ses sujets d'affliction.

Après avoir longtemps prié pour lui, David adresse à Dieu une prière générale pour le peuple, dont il était le prince et le chef : *Libera, Deus, Israel ex omnibus tribulationibus suis*. Les articles qui se trouvent dans l'hébreu et dans le grec prouvent qu'Israël est ici à l'accusatif. Le sens est donc : ne me délivrez pas seul de mes angoisses, mais délivrez aussi Israël de toutes ses tribulations.

PSAUME XXV.

Titre et argument du Psaume.

In finem, Psalmus David. | Pour la fin, Psaume de David.

Il n'y a dans l'hébreu que ce seul mot pour titre : **DAVID**, ou plutôt **A DAVID**. L'argument est le même que celui du Psaume septième. David, accusé de vouloir usurper le trône, et forcé pour cela de s'exiler et de se cacher, écrivit ce Psaume, dans lequel il prend Dieu à témoin de son innocence, et le prie pour sa délivrance.

<p>1. Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum : et in Domino sperans non infirmabor.</p>		<p>1. Jugez-moi, Seigneur, parce que j'ai marché dans mon innocence, et ayant mis mon espérance au Seigneur, je ne serai point affaibli.</p>
---	--	--

David, accusé par le roi, appelle en témoignage le seul témoin qu'il eût sur la terre, Dieu, qui est le Roi des rois. Jugez-moi, Seigneur, soyez mon juge, prenez cette cause et ne la laissez pas juger par Saul, car j'ai marché dans mon innocence ; ma conscience, que vous seul connaissez, ne me reproche rien contre le roi. J'ai espéré dans le Seigneur, j'ai eu confiance dans sa justice, et je ne succomberai pas, mais je prévaudrai. Au lieu de *non infirmabor*, il y a en hébreu *lo emkhad, non deficiam*, ou *non vacillabo*, je ne vacillerai pas, c'est-à-dire, je ne serai ni faible, ni vacillant dans ce jugement.

<p>2. Proba me, Domine, et tenta me : ure renes meos et cor meum.</p>		<p>2. Eprouvez-moi, Seigneur, et sondez-moi ; brûlez mes reins et mon cœur.</p>
---	--	---

Il prouve qu'il a vécu dans l'innocence par le témoignage de Dieu, qui ne saurait ni être trompé, ni nous tromper ; car il ne

dit pas à Dieu de l'éprouver, pour savoir s'il a péché, mais pour rendre public ce que lui seul voit. Il dit donc au Seigneur, avec la confiance d'une conscience tranquille : *Proba me et tenta me*, scrutez les plus profonds replis de mon cœur ; *ure renes meos et cor meum*, passez au feu, comme l'or qu'on éprouve, mes pensées et mes désirs, non pas au feu des tribulations, puisqu'il demande, au contraire, d'en être délivré ; mais au feu d'une recherche exacte, afin que Dieu, qui voit tout, démontre l'innocence de son serviteur et la méchanceté de ses ennemis.

3. Quoniam misericordia tua ante oculos meos est : et complacui in veritate tua.	3. Parce que votre miséricorde est devant mes yeux, et que je trouve ma joie dans votre vérité.
--	---

Car sa conscience lui rend ce témoignage, qu'il a marché dans les voies du Seigneur qui sont miséricorde et vérité. *Misericordia tua ante oculos meos est*, je considère toujours ta miséricorde ; *complacui mihi in veritate tua*, je me suis plu à marcher dans ta vérité. Il y a dans l'hébreu, *hithallacthi, ambulavi in veritate tua*. Les Septante ont ici, comme au psaume 34, w. 17, rendu le sens plutôt que la lettre du texte hébreu.

4. Non sedi cum concilio vanitatis ; et cum iniqua gerentibus non introibo.	4. Je ne me suis point assis dans l'assemblée de la vanité et du mensonge, et je n'entrerai point dans le lieu où sont ceux qui commettent l'iniquité.
---	--

5. Odivi ecclesiam malignantium ; et cum impiis non sedebo.	5. Je hais l'assemblée des personnes remplies de malignité : et je ne m'asseyerai point avec les impies.
---	--

A mon avis, Théodoret a justement entendu ce passage des assemblées des Gentils dans leurs temples profanes¹, assemblées dont David avait toujours eu horreur pendant son exil chez le roi des Philistins, car ces deux versets sont opposés à ces trois autres passages du psaume, *Domine dilexi decorem domus tuee ; circumdabo altare tuum Domine ; in Ecclesiis benedicam te Domine*. Il appelle la réunion des païens une assemblée de vanité, parce que rien n'est plus vain que les idoles qui sont de fausses images. L'Apôtre dit aussi : *Scimus quia idolum nihil est in mundo*

(1 Corinth. 8.). Et dans l'Écriture, les idoles sont souvent appelées des vanités : *Ipsi me provocaverunt in eo qui non erat Deus* (Deut. 32.); *Nolite declinare post vana, quæ non proderunt vobis, neque eruent vos quia vana sunt* (1. Reg. 12.).

Les païens sont avec raison appelés des hommes d'iniquité, parce que la plus grande injustice est de rendre à la créature le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Il appelle leur assemblée une assemblée de vanité, une église de méchants, une réunion d'hommes d'iniquité, ce qui convient parfaitement aux sectateurs des idoles. Au lieu de *iniqua gerentibus*, il y a dans l'hébreu, *nahalamin* qui signifie *occultis* ou *pueriliter ludentibus*, de *halam*, *occultari*, *se cacher*, et de *helem*, *puer*. Il les appelle des hommes secrets, hypocrites, des hommes d'iniquité enfin, selon les Septante, parce que quiconque agit mal hait la lumière. On peut dire des païens, qu'ils jouent comme des enfants, parce qu'ils se font comme eux; avec un peu de terre, des animaux qu'ils honorent comme des dieux. Moïse appelle aussi l'idolâtrie un jeu, *sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere*; l'Apôtre nous apprend que ce jeu du peuple fut un acte d'idolâtrie (1. Corinth. 10, w. 7.).

6. Lavabo inter innocentes manus meas : et circumdabo altare tuum Domine.

6. Je laverai mes mains dans la compagnie des innocents, et je me tiendrai, Seigneur, autour de votre autel.

S'il a fui l'assemblée des idolâtres au milieu desquels il vivait, il a aimé le tabernacle du Seigneur et l'assemblée des saints, et il dit en peu de mots ce qu'il fera si Dieu l'aide à entrer dans sa patrie. *Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare tuum, Domine*, je laverai mes mains avant d'entrer dans le tabernacle, selon la coutume des hommes pieux, et j'entourerai l'autel avec ceux qui chantent tes louanges. Il y a dans l'hébreu *herchats benikk aion chappu, lavabo in innocentia manus meas*. C'est le même sens, car laver ses mains dans l'innocence, c'est les laver parmi ceux ou comme ceux qui sont innocents. Quelques-uns croient que David voulait faire allusion à l'usage de se laver les mains en signe d'innocence comme fit Pilate quand

il se lava les mains devant les Juifs en disant : Je suis innocent du sang de ce juste, expression que nous avons conservée, puisque nous disons aussi dans des circonstances semblables, je m'en lave les mains. Du reste, il me paraît plus probable que David voulait parler de l'usage de se purifier et de purifier les victimes avant d'entrer dans le tabernacle. L'Apôtre appelle cette purification qui n'était que le signe de la pureté intérieure, *Varia baptismata et justitias carnis*. David disait donc qu'il laverait ses mains avec les innocents en signe d'une pureté vraie et non avec les hypocrites qui ont les mains pures et le cœur souillé. *Et circumdabo altare tuum*. Quelques-uns entendent ce passage des victimes dont on remplissait l'autel, mais je crois plus probable qu'il s'agit des chœurs des chanteurs qui l'entouraient, car David dit dans le psaume suivant : *Circuivi et immolavi hostiam vociferationis*, etc., et il ajoute aussitôt : *Ut audiam vocem laudis, et enarrem universa mirabilia tua*.

7. Ut audiam vocem laudis, et enarrem universa mirabilia tua.	7. Afin que j'entende la voix de vos louanges et que je raconte moi-même toutes vos merveilles.
---	---

Il explique qu'il veut entourer l'autel du Seigneur pour entendre et pour chanter lui-même les louanges de Dieu. Il y a dans l'hébreu, *ut audire faciam vocem laudis*; mais en changeant les points on peut lire avec les Septante et saint Jérôme, *ut audiam vocem laudis*. Saint Augustin se sert de ce passage pour prouver, contre les Pélagiens, qu'il faut reconnaître que tout ce que nous avons vient de Dieu, pour entendre la voix de ses louanges; tandis que ceux qui rapportent leur mérite à eux-mêmes n'entendent que la voix de leurs louanges personnelles.

8. Domine dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.	8. Seigneur, j'ai aimé <i>unique-ment</i> la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire.
---	--

Le Prophète n'avait tant de chagrin de son exil, que parce qu'il ne pouvait voir le tabernacle du Seigneur, qui était à son avis le lieu le plus beau de la terre, puisque le Dieu qu'il aimait y était présent. Il appelle le tabernacle où reposait l'arche d'al-

liance, la maison de Dieu et le lieu où habite sa gloire, parce qu'une nuée brillante le couvrait souvent en signe de la présence du Dieu qui habite une lumière inaccessible, et parce que c'était l'oracle d'où Dieu donnait ses réponses. Il y a dans l'hébreu, *Dilexi habitaculum domus tuæ*, au lieu de *dilexi decorem domus tuæ*. Les Septante ont peut-être lu au lieu de *mahon*, *habitaculum*, *noham* qui signifie *decorem*; c'est le renversement des lettres.

<p>9. Ne perdas cum impiis Deus animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam.</p>	}	<p>9. Ne perdez pas, ô mon Dieu, mon âme avec les impies, ni ma vie avec les hommes qui sont sanguinaires.</p>
---	---	--

Il a pris Dieu pour juge de son innocence et il le prie de porter sa sentence en lui disant, *ne perdas cum impiis animam meam*. Ne me condamnez pas comme vous condamnez les impies; son âme signifie ici toute sa personne. Par les hommes de sang, il entend les homicides qui le persécutaient. Le mot *Deus* ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans le grec, non plus que dans saint Jérôme et saint Augustin, mais il est dans Théodoret et dans Euthyme, ce qui prouve qu'il se trouvait dans leur manuscrit grec.

<p>10. In quorum manibus iniquitates sunt : dextera eorum repleta est muneribus.</p>	}	<p>10. De qui les mains sont toutes souillées d'iniquité, et dont la droite est remplie de présents.</p>
--	---	--

Il dépeint ces hommes de sang qui jugent d'après les présents qu'ils ont reçus. Il voulait parler des princes qui sont les juges des peuples. Quelle beauté dans cette figure : leurs iniquités sont dans leurs mains; dans ces mains qui ont reçu les présents cause de leur prévarication.

<p>11. Ego autem in innocentia mea ingressus sum : redime me et miserere mei.</p>	}	<p>11. Car pour moi, j'ai marché dans mon innocence; daignez donc me racheter, et avoir pitié de moi.</p>
---	---	---

Il rappelle qu'ayant marché dans l'innocence il ne doit pas être condamné avec les impies. *Redime me et miserere mei*, délivrez-moi des maux présents et ne m'y laissez plus retomber. Dans l'Écriture racheter signifie souvent délivrer : c'est l'espèce

pour le genre. Peut-être aussi que l'Esprit saint a voulu insinuer que toute délivrance des élus est une rédemption, puisqu'elle est le prix du sang de Jésus-Christ.

<p>12. <i>Pes meus stetit in directo : in ecclesiis benedicam te, Domine.</i></p>	<p>12. Mon pied est demeuré ferme dans la droiture <i>de la justice</i>, je vous bénirai, Seigneur, dans les assemblées.</p>
---	--

Comme récompense de son innocence il demande que Dieu ait pitié de lui; car, dit-il, mon pied s'est tenu, s'est affermi dans la justice. Et comme action de grâce, il ajoute : je te bénirai et je te louerai par mes hymnes et par mes Psaumes dans les églises, c'est-à-dire, dans les assemblées des justes : ce qui en effet, selon la remarque d'Euthyme, s'est accompli dans les églises chrétiennes, où l'on chante assiduellement les Psaumes de David.

PSAUME XXVI.

Titre et argument du Psaume.

<p><i>Psalmus David, priusquam liniretur.</i></p>	<p><i>Psaume de David, avant qu'il fût oint.</i></p>
---	--

Il n'y a dans le titre hébreu que le mot David, le reste a été ajouté par les Septante pour montrer que ce Psaume a été composé par David avant qu'il montât sur le trône, c'est-à-dire pendant la persécution de Saül. Car quoique David eût été oint par Samuel dans son enfance, cette onction privée et non publique n'avait fait que de le désigner plutôt qu'elle ne le consacrait pour la royauté. Après la mort de Saül, David fut consacré solennellement, et c'est de cette dernière onction que parle le titre de ce Psaume. Il paraît qu'il fut écrit peu après le précédent, lorsque David était encore en exil; mais rempli de consolation après la prière qui termine le dernier Psaume, Dieu lui avait fait comprendre qu'il l'appelait à un royaume plus grand que ceux de la terre. David enflammé de désir pour ce céleste royaume, commence à mépriser

toutes les prospérités et tous les malheurs de ce monde. Ce psaume convient à tous les élus qui, prévenus de l'onction de la grâce et désignés pour le royaume céleste, soupirent de toute l'ardeur de leur âme après l'onction de la gloire avec laquelle ils recevront leurs couronnes.

1. Dominus illuminatio mea, et salus mea, quem timebo?		1. Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui est-ce que je craindrai ?
---	--	---

La tribulation amène les ténèbres, la prospérité la lumière et la paix ; la tribulation trouble l'âme, excite l'impatience et provoque au péché. Mais que Dieu dissipe les ténèbres par sa lumière, et l'âme voit aussitôt que cette épreuve qui l'effrayait lui servira, au lieu de lui nuire. David l'avait éprouvé pour lui-même et pour les élus ; c'est pourquoi il dit : *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo ?* L'ignorance et la faiblesse me rendaient timide dans la tribulation, mais quand Dieu eut éclairé et affermi mon âme, je n'ai plus craint personne ; car la vérité dissipe les ténèbres, et la charité bannit la crainte (1. Joan. 4.).

2. Dominus protector vitæ meæ ; à quo trepidabo ?		2. Le Seigneur est le défenseur de ma vie ; qui pourra me faire trembler ?
--	--	--

Il n'a plus rien à craindre puisque Dieu le garde sous le bouclier de sa Providence : *a quo trepidabo ?* Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous, disait saint Paul ? Si un roi entouré de ses gardes ne craint rien, que craindra un serviteur de Dieu entouré de la protection de l'empereur immortel et tout-puissant ? Saint Martin disait, au rapport de Sulpice-Sévère : *Ego signo crucis, non clypeo protectus aut galea, cuneos hostium penetrabo securus.* Il était aussi de ceux qui pouvaient dire : *Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo ?*

3. Dum appropiant super me nocentes, ut edant carnes meas.		3. Lorsque ceux qui me veulent perdre sont près de fondre sur moi comme pour dévorer ma chair.
---	--	--

4. Qui tribulant me inimici mei,		4. Ces mêmes ennemis qui me
----------------------------------	--	-----------------------------

ipsi infirmati sunt et ceciderunt. | persécutent le plus ont été affaiblis
et sont tombés.

Il décrit les effets de la protection de Dieu comme s'ils étaient déjà accomplis, pour marquer, selon la coutume des prophètes, la certitude de la chose. Il arrivera donc, par la protection de Dieu, que quand mes ennemis s'approcheront de moi, comme des chiens ou des lions affamés, pour me dévorer, ils deviendront faibles, et leurs efforts tourneront contre eux. L'exemple de David, de Jésus-Christ, des martyrs, et de tous les saints en est une preuve. Dans l'hébreu et dans le grec il y a : *tribulantes me et inimici mei*. Le traducteur latin a omis *et*, mais c'est peu important. Au lieu de *infirmati sunt*, saint Jérôme a traduit *impegerunt*; mais le verbe hébreu *chaselu* signifie l'un et l'autre.

5. Si consistant adversum me | 5. Quand les armées seraient
castra, non timebit cor meum. | campées contre moi, mon cœur
n'en serait point effrayé.

6. Si exurgat adversum me præ- | 6. Quand on me livrerait un com-
lium, in hoc ego sperabo. | bat, je ne laisserai pas encore de
mettre en cela mon espérance.

Pour montrer sa confiance en Dieu il ajoute qu'il ne craint point ses ennemis, ni dans leurs camps, ni rangés en bataille. *In hoc ego sperabo* peut recevoir différentes significations, parce que *zoth* en hébreu, et *ταύτη* en grec, sont du genre féminin. Saint Augustin traduit, *in hac petitione*; Théodoret, *in hac spe*; Euthyme, *in meo corde*. En grec, *καρδία* est du genre féminin. La Vulgate me paraît avoir mieux traduit par *in hoc ego sperabo*; car les Hébreux n'ayant pas le genre neutre, et se servant à la place du genre féminin, *zoth* ne signifie ni *in hac spe*, ni *in hac petitione*, ni *in hoc corde*, mais simplement *in hoc*, c'est-à-dire, en ce que Dieu est ma lumière, mon salut et ma protection. Les Grecs ont mis *ταύτη*, non qu'ils manquent du genre neutre, mais pour rendre mot à mot. La Vulgate a traduit le sens plus que la lettre.

7. Unam petii à Domino, hanc re- | 7. J'ai demandé au Seigneur une
quiram, ut inhabitatem in domo | seule chose et je la rechercherai

Domini omnibus diebus vitæ meæ. | *uniquement*, c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie.

Il est étonnant que le traducteur latin n'ait pas mis *unum petii a Domino*; car dans l'hébreu il y a le féminin pour le neutre : il a imité le grec et a traduit mot à mot. Le sens est : je n'ai demandé qu'une seule chose. La plupart entendent ce passage de la maison du Seigneur, où était l'arche d'alliance, et ils veulent que le sens soit : je n'ai demandé qu'une seule chose, c'est de revenir de l'exil et d'assister souvent dans le tabernacle du Seigneur. Mais saint Augustin l'entend de la maison céleste, et ce sens me paraît plus vrai et plus littéral; car David ne dit pas, qu'il veut habiter auprès de la maison du Seigneur, mais dans la maison même du Seigneur. Or, David n'a jamais habité la maison du Seigneur; son palais était loin du tabernacle, surtout avant que l'arche ne fût portée sur le mont de Sion, et cependant, quand il était roi, il eût pu habiter auprès du tabernacle du Seigneur. D'ailleurs, ce passage est semblable à celui-ci du Psaume 83 : *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te*; ce qui ne convient qu'aux habitants du ciel. Enfin David, qui était saint et parfait, n'eut jamais demandé avec tant d'affection une chose temporelle. Le Prophète explique ici la vraie source de sa confiance en Dieu et de son courage contre l'adversité : c'est que ne désirant que le bien suprême, tout ce qui est temporel ne lui est de rien. Il ne s'inquiète que d'une seule chose, c'est d'habiter la maison du Seigneur, non pour un temps, mais pour tous les jours de sa vie, c'est-à-dire, tant que durera la vie des saints, qui est éternelle. C'est là vraiment habiter la maison du Seigneur, car sur la terre, tout ami et enfant de Dieu que nous sommes, nous n'habitons pas, nous marchons avec Dieu, nous ne sommes pas dans la maison, mais sous la tente.

8. Ut videam voluptatem Domini, | 8. Afin que je contemple les dé-
et visitem templum ejus. | lices du Seigneur, et que je consi-
dère son temple.

Pourquoi désire-t-il habiter la maison du Seigneur, c'est que

là est le bonheur parfait. Beaucoup d'exemplaires latins portent, *ut videam voluntatem Domini*; mais dans l'édition de Sixte-Quint et de Clément VIII, on a justement mis : *ut videam voluptatem Domini*, selon les manuscrits les plus corrects. *Voluptatem* ne signifie pas ici le bonheur, mais l'objet du bonheur, qui est la beauté suprême. Le mot hébreu *noham* signifie beauté; le mot grec *καρπύσιος* peut signifier plaisir, bonheur, comme l'a compris le traducteur latin, mais il signifie aussi beauté, et c'est en ce sens que Théodoret l'a entendu. Le mot latin *voluptas* doit donc s'entendre, selon l'hébreu et le grec, de la beauté; d'ailleurs on ne voit pas le bonheur, on ne peut voir que ce qui en est l'objet; aussi saint Jérôme a traduit *ut videam pulchritudinem Domini*, et saint Augustin, *ut contempler delectationem Domini*. Si cependant on voulait entendre absolument le bonheur lui-même, il faudrait le prendre de celui qui sort de la vision de la beauté de Dieu, ce qui reviendrait au même, car c'est dans cette vision que réside le suprême bonheur. Au lieu de *et visitem templum ejus*, saint Augustin a lu *et protegar a templo ejus*. Je ne sais de quel exemplaire il s'est servi; car il n'y a dans le grec, ni dans l'hébreu rien qui marque la protection. *Bacher* signifie en hébreu chercher, regarder à la lumière du jour; d'où *bocher* a signifié le matin, parce que c'est le moment où nos yeux cherchent à percer les ténèbres. Le mot grec signifie aussi *considérer*, visiter. Le sens est donc que je voie la beauté du Seigneur, que je visite cette nouvelle lumière, que je parcoure des yeux tout ce temple céleste, et ce qu'il renferme, car après la vision de Dieu, il n'y a rien de plus beau que le spectacle de la céleste patrie et de cette divine demeure qui est vraiment un temple, puisqu'on y sacrifie à chaque instant une hostie de louange et de jubilation.

9. Quoniam abscondit me in tabernaculo suo: in die malorum protexit me in abscondito tabernaculi sui.

9. Car il m'a caché dans son tabernacle, il m'a protégé au jour de l'affliction, *en me mettant* dans le secret de son tabernacle.

S'il demande hardiment d'habiter la maison du Seigneur et de voir sa beauté, c'est qu'il a déjà goûté combien le Seigneur

est doux, et qu'il a des gages de son amour. C'est comme s'il disait : J'ose demander la gloire, parce que j'ai reçu la grâce. Tous les mots de ce verset sont métaphoriques. Il n'a pas été véritablement caché dans le Tabernacle, lorsque Saül le poursuivait; mais il a été dans ses malheurs protégé par Dieu aussi sûrement que s'il eût été caché dans la partie la plus secrète du Tabernacle, et c'est ce qui lui fait espérer d'habiter un jour la maison du Seigneur. Les deux parties du verset ont le même sens, car être caché dans le Tabernacle, c'est être placé dans le secret du Tabernacle où l'on est à l'abri de tous les maux. Dans le grec et l'hébreu, *in die malorum* se lie avec la première partie du verset, dans le latin, il est joint à la seconde. Quelle que soit la ponctuation le sens est le même; cependant saint Augustin et les autres Pères ont adopté la première, et peut-être que la Vulgate n'a manqué qu'au rythme et non au sens.

<p>10. In petra exaltavit me: et nunc exaltavit caput meum super inimi- cos meos.</p>	}	<p>10. Il m'a élevé sur la pierre, et dès maintenant il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis.</p>
---	---	---

C'est une autre métaphore qui signifie que Dieu l'a défendu aussi sûrement que s'il l'avait placé dans une citadelle très-forte et très-élevée. Isaïe dit aussi, par une semblable métaphore, en parlant du juste : *Iste in excelsis habitabit, munimenta saxorum sublimitas ejus* (Cap. 33.). *In petra exaltavit me* veut donc dire, il m'a placé sur un lieu élevé et fortifié. *Et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos*, je suis dans un lieu si élevé que ma tête domine tous mes ennemis. Ces images indiquent non-seulement la protection du juste, à qui rien ne saurait nuire selon saint Pierre, *et quis est qui vobis noceat si boni emulatores fueritis* (1. Ep. c. 3.); mais aussi le moyen par lequel le juste parvient à la sécurité qui est l'élévation contemplative de l'âme vers Dieu et vers les biens éternels, car celui qui médite l'éternité et qui a l'amour de Dieu, est placé sur un rocher inaccessible, rien ne saurait lui nuire, puisqu'il méprise tous les biens de la terre.

<p>11. Circuivi et immolavi in ta- bernaculo ejus hostiam vociferatio-</p>	}	<p>11. J'ai fait plusieurs tours et j'ai immolé dans son tabernacle une</p>
--	---	---

nis : cantabo et psalmum dicam Domino.	hostie avec des cris et des cantiques de joie ; je chanterai et je ferai retentir des hymnes à la gloire du Seigneur.
--	---

Le premier mot de ce verset est joint dans l'hébreu avec le verset précédent, et au lieu de *circuivi*, il y a *circuitibus meis*, de sorte que telle est la pensée complète : *exaltavit caput meum super inimicos meos circuitibus meis*, ou selon saint Jérôme, *qui sunt in circuitu meo*. Mais les Septante n'ont pas lu *sebbothai* qui se trouve actuellement dans l'hébreu, et qui signifie *circuitibus meis* ; mais *sabbothi*, c'est-à-dire, *circuivi*, en enlevant une petite lettre et en changeant les points. Le Prophète donc, élevé par la contemplation au-dessus de la terre, éclate en admiration des œuvres de Dieu et chante les louanges du Créateur. J'ai parcouru, dit-il, par la pensée, toutes les œuvres de Dieu sur la terre et dans le ciel, et j'ai immolé dans son Tabernacle, qui est le ciel, une hostie à sa louange, par mes cris d'admiration. Nous lisons aussi ailleurs : *Immola Deo, sacrificium laudis, sacrificium laudis honorificabit me*, et je continuerai toujours ce sacrifice de louange, *cantabo et psalmum dicam Domino*.

12. Exaudi, Domine, vocem meam qua clamavi ad te : miserere mei et exaudi me.	12. Exaucez, Seigneur, la voix par laquelle j'ai crié vers vous, ayez pitié de moi, et exaucez-moi.
---	---

Il revient encore à cette demande unique qui était tout son désir, Seigneur entendez ma voix, ayez pitié de moi et exaucez-moi en abrégeant ce triste exil.

13. Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea : faciem tuam, Domine, requiram.	13. Mon cœur vous a dit : mes yeux vous ont cherché, je chercherai, Seigneur, votre visage.
--	---

14. Ne avertas faciem tuam a me, ne declines in ira a servo tuo.	14. Ne détournes pas de moi votre face, et ne vous retirez point de votre serviteur dans votre colère.
--	--

Ces versets ont moins besoin d'être expliqués que d'être médités et imités. *Tibi dixit cor meum*, mon désir t'a parlé, *exquisivit te facies mea*, mes yeux intérieurs, qui sont à la face de mon âme, recherchent ta beauté, *faciem tuam, Domine requiram*,

tout mon désir est de jouir de ta présence dans une autre vie, et d'être éclairé par tes regards. *Ne avertas faciem tuam a me*, ne cesse pas de me regarder, de peur que ma lumière ne s'obscurcisse et que je ne perde la charité; *ne declines in ira a servo tuo*, ne me laisse pas tomber dans le péché pour que tu t'éloignes de moi dans ta colère. Ces paroles, observe saint Augustin, expriment une crainte chaste et non servile : la crainte, servile désire l'absence du maître pour éviter le châtement, la crainte chaste ne redoute au contraire que l'éloignement de celui qu'elle aime, et David ne dit pas éloigne-toi, mais bien ne t'éloigne pas, *Ne declines*. Dans le texte grec après ces mots : *tibi dixit cor meum*, il y a *Dominum requiram*; mais ces paroles ne se trouvent ni dans l'hébreu, ni dans saint Jérôme et saint Augustin, elles n'ont été lues que par Théodoret et Euthyme. Dans l'hébreu, le pronom *te* ne se trouve pas non plus, il y a simplement *exquisivit facies mea*. Mais il est sous-entendu et a été ajouté par les traducteurs grecs et latins.

15. *Adjutor meus esto; ne derelinquas me, neque despicias me Deus salutaris meus.*

15. Soyez mon aide *tout-puis-sant*, ne m'abandonnez point, et ne me méprisez pas, ô Dieu mon Sauveur.

Considérant qu'il ne peut de lui-même éviter le péché, c'est-à-dire, éviter d'encourir la colère de Dieu, il demande à Dieu de ne pas cesser de l'aider. Il y a dans l'hébreu : tu as été mon secours; mais les Septante paraissent avoir lu *hehie* qui signifie *esto* et non *haijtha, fuisti*; car en ôtant les points qui n'existaient pas du temps des Septante, il y a une grande similitude entre ces deux mots. Ce sens est du reste toujours vrai. Si nous lisons : *Adjutor meus fuisti, ne derelinquas me*, le sens sera : tu as toujours été mon secours, ne cesse pas de m'aider; si nous lisons au contraire : *Adjutor meus esto, ne derelinquas me*, cette répétition de la même prière exprimera un sentiment profond. Le traducteur latin paraît avoir interverti l'ordre de ces paroles : *Ne derelinquas me neque despicias me*; car dans le grec et dans l'hébreu, *ne despicias* ou *ne abjicias me* précède *ne derelinquas me*. Au lieu de *ne despicias* les grecs ont un mot très-énergique,

ἀποσπορακίσις, qui, selon Euthyme, se tire de *scoria* ou de *corvus* et signifie rejeter, comme on rejette une scorie, ou comme on jette un cadavre à des corbeaux. Il demande donc le secours de Dieu pour ne pas pécher, et s'il pèche, que Dieu ne le rejette pas, comme on jette une écorce, qu'il ne le jette pas aux corbeaux infernaux, qu'il ne l'abandonne pas, mais qu'il daigne au contraire en avoir soin et le guérir : c'est pourquoi il ajoute *Deus salutaris meus*, car le Seigneur n'abandonne point les misérables, il les sauve et il les guérit.

<p>16. Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me.</p>	<p>16. Parce que mon père et ma mère m'ont quitté ; mais le Seigneur s'est chargé de moi <i>pour en prendre soin</i>.</p>
---	---

Dieu doit nous aider parce qu'il est le meilleur des pères. Il faut remarquer la phrase hébraïque, où, par respect, le Prophète s'adresse à Dieu à la troisième personne ; il ne dit pas : *Tu autem assumpsisti me* ; mais *Dominus autem assumpsit me*. Rachel, dans la Genèse, dit également à son père : *Ne irascatur Dominus meus, quod coram te assurgere nequeo* (c. 31, w. 35.) ; et Nathan disait aussi à David : *Numquid a Domino meo rege exivit hoc verbum, et mihi non judicasti servo tuo, qui sessurus esset super thronum Domini mei regis post eum* ? Quand il dit donc : *Dominus assumpsit me*, c'est comme s'il disait : *tu autem Domine assumpsisti me* ou *collegisti me*, selon la signification propre du mot *iaasponi*.

Ces paroles sont une figure qui explique très-bien les bienfaits de Dieu. David n'était plus un enfant pour avoir besoin du secours de ses parents, et il n'était pas étonnant qu'il eût été abandonné par eux à un âge où ils ne pouvaient que lui être à charge. Il voulait donc dire : Je suis comme un enfant nouvellement né, que son père et sa mère ont abandonné à terre, exposé à toutes les injures ; mais vous, Seigneur, vous m'avez recueilli et ranimé dans ma misère. Si l'on considère, en effet, la fragilité de la nature humaine et la puissance de ses ennemis invisibles, et combien nous avons besoin de la grâce de Dieu dans toutes nos actions, on peut bien nous comparer à des enfants abandonnés.

Ezéchias en avait si bien le sentiment qu'il se comparait au petit d'une hirondelle : *Sicut pullus hirundinis sic clamabo* (Isa. 78.).

17. Legem pone mihi Domine in via tua : et dirige me in semitam rectam propter inimicos meos.

17. Prescrivez-moi, Seigneur, la loi que je dois suivre dans votre voie, et daignez, à cause de mes ennemis, me conduire dans le droit sentier.

Il s'était comparé à un enfant recueilli par Dieu, il le prie de lui apprendre à marcher, c'est-à-dire, à accomplir ses commandements. C'est une grâce qu'il ne se lasse pas de demander, puisque c'est le seul chemin de cette maison céleste, qu'il désire si ardemment habiter. Au lieu de *legem pone mihi in via tua*, il y a dans l'hébreu *thoreni Adonai darecha, doce me viam tuam*, ou selon saint Jérôme, *ostende mihi viam tuam*. Il n'y a dans le grec qu'un seul mot, *νομοθετησον*, qui, selon son étymologie, signifie *legem ponere*. Il se prend aussi pour enseigner, instruire, *legem pone mihi in via tua*, signifie donc aussi, *erudias me circa viam*, enseignez-moi le chemin, c'est-à-dire, votre loi : ce que nous lisons également au Psaume 22 : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas edoce me*. Ce n'est pas seulement la connaissance de la loi que demande le Prophète, mais la grâce intérieure pour l'observer. Les paroles suivantes, *et dirige me in semitam rectam*, ont presque le même sens : conduisez-moi par la voie droite, à cause de mes ennemis ; ou selon saint Jérôme, *propter insidiatores meos*. Car sans la grâce nous ne pouvons échapper à la multitude des ennemis visibles et invisibles qui nous tendent des pièges, pour nous faire dévier de la voie droite, et nous jeter dans les abîmes du vice.

18. Ne tradideris me in animas tribulantium me : quoniam insurrexerunt in me testes iniqui et mentita est iniquitas sibi.

18. Ne me livrez pas à la volonté de ceux qui m'affligent, parce que des témoins d'iniquité se sont élevés contre moi et que l'iniquité à menti contre elle-même.

N'abandonnez pas mon âme, c'est-à-dire, ma volonté et mes désirs à mes ennemis invisibles. Il y a une phrase semblable dans saint Luc : *Jesum verò tradidit voluntati eorum*, car volun-

tati eorum, et *in voluntatem eorum*, sont la même chose ; mais l'un est une phrase latine, l'autre une tournure hébraïque. C'est pourquoi saint Jérôme a traduit : *Ne tradideris me animæ tribulantium me*. Les paroles suivantes, *quoniam insurrexerunt in me testes iniqui*, sont rapportées par beaucoup aux faux témoignages que l'on faisait contre David ; mais il me paraît plus en harmonie avec l'esprit de tout le Psaume de les rapporter aux tentations des démons, ou des hommes, qui par des menaces et de fausses promesses cherchent à entraîner le juste à l'impatience, ou à d'autres péchés, selon ce passage du Psaume 118 : *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua*. Il y a dans l'hébreu *Insurrexerunt in me, hedescheker, testes falsitatis, ou testes mendacii*. *Testes iniqui* doit donc s'entendre des faux témoins, qui par leurs mensonges cherchent à nous entraîner au mal. Ce qui suit, *et mentita est iniquitas sibi*, est moins une traduction qu'une explication de l'hébreu. Dans l'hébreu il n'y a que ces deux mots : *vipheac chamas*, que saint Jérôme traduit, *et apertum mendacium*. D'autres traduisent, *et loquens rapinam*. Mais les Septante ont traduit avec une grande habileté ; car quoique le mot *vipheach*, qui vient de *iaphach*, signifie parler, d'où quelques-uns ont traduit *loquens* ; il peut venir aussi de *phuac*, qui signifie *illaqueari*, d'où le mot *phah*, filet. Le mot *chamas* signifie rapine, mensonge ; mais on lui donne plus souvent le sens d'iniquité. Les Septante ont donc compris que l'iniquité s'était prise dans ses filets, puisque les hommes ou les démons tendent aux justes, pour leur propre ruine, les filets du mensonge. Daniel se sert d'une expression semblable envers les vieillards qui accusaient Suzanne, *et tu mentitus es in caput tuum*. David dit donc : les témoins iniques se sont élevés contre moi, en me tendant des pièges par le mensonge ; mais l'iniquité s'y est prise elle-même, elle s'est menti à elle-même, car elle ne nuira qu'à son propre auteur.

19. Credo videre bona Domini in terra viventium.

19. Je crois fermement voir un jour les biens du Seigneur dans la terre des vivants.

Malgré tous mes ennemis, je crois, j'ai une ferme confiance

que je verrai les biens du Seigneur, c'est-à-dire, les biens véritables, qui rendent Dieu lui-même heureux; je les verrai dans la terre des vivants, où la mort ne règne plus. Il y a dans l'hébreu, au commencement de ce verset, le mot *lule*, que saint Jérôme a traduit par *autem; ego autem credo videre, etc.* Les Septante l'ont omis comme peu important.

<p>20. <i>Expecta Dominum, viriliter age : et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.</i></p>	}	<p>20. Attendez le Seigneur; agissez avec courage; que votre cœur prenne une nouvelle force, et soyez ferme dans l'attente du Seigneur.</p>
---	---	---

Il termine en s'encourageant lui-même à avoir patience et confiance en Dieu. Donc, ô mon âme, puisque tu désires habiter la maison de Dieu, puisque tu as reçu tant de gages de son amour, puisque tu crois voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants, ne faiblis pas dans les tribulations, ne cherche pas les consolations de la terre, mais attends avec patience, affermis-toi dans le Seigneur, agis avec courage jusqu'à ce que les jours mauvais fassent place aux bons. Il y a mot à mot dans l'hébreu, selon saint Jérôme, *exspecta Dominum, confortare, et roboretur cor tuum, et expecta Dominum*; mais le traducteur latin, pour éviter une répétition, a mis au commencement *expecta Dominum*, et à la fin *sustine Dominum*. La patience unie à la confiance augmente les forces, et les forces accrues augmentent à leur tour la patience et la confiance. Il dit donc : attends le Seigneur, c'est-à-dire, attends avec patience et confiance son secours et sa consolation. De là agis avec courage, affermis-toi, non par les armes extérieures, mais dans ton cœur; et ainsi fortifié, attends avec une patience et une confiance plus grandes les consolations du Seigneur.

PSAUME XXVII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus, ipsi David.

Psaume de David, ou pour David.

Théodoret et Euthyme exposent ce Psaume de David, fuyant la persécution de Saül; mais beaucoup de choses s'y opposent. Le titre d'abord n'indique rien de cela, contre l'usage des Psaumes historiques. De plus, celui qui parle dans ce Psaume prend le titre de roi, et David ne l'était pas encore à cette époque; enfin l'auteur du Psaume ajoute qu'il a été exaucé et que sa chair a fleuri, ce qui ne convient certes pas à David lorsqu'il fuyait Saül. Quelques modernes l'entendent de David déjà roi et parfaitement délivré de la persécution de Saül; mais s'il en était ainsi, il ne dirait pas, *ad te, Domine, clamabo, ne sileas a me*, il dirait *ad te Domine clamavi*. Il vaut donc mieux suivre l'exposition de saint Augustin et de saint Jérôme, qui veulent que ce Psaume ait été chanté par David dans la personne du Christ; car David, qui prévoyait en même temps la passion et la glorification de Notre-Seigneur, a pu les joindre ensemble comme il a fait dans le magnifique Psaume 21, dont celui-ci est comme l'abrégé.

1. *Ad te, Domine, clamabo, Deus meus ne sileas a me : ne quando taceas a me, et assimilabor descendentibus in lacum.*

1. Je crierai vers vous, Seigneur; ne gardez pas le silence à mon égard, ô mon Dieu, de peur que si vous refusez de me répondre, je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

Ce sont les paroles de Notre-Seigneur attaché à la croix et demandant une prompte résurrection. Au lieu de *Deus meus*, il y a dans l'hébreu *Tsurî petra mea* ou *fortis meus*, et quoique ce mot signifie Dieu, évidemment, d'après l'hébreu, Dieu est invoqué comme très-puissant et pouvant commander à la mort, afin de

rendre la vie au Christ. Au lieu de *ne sileas a me*, saint Jérôme traduit, *ne obdurcescas mihi*. Il faut savoir que *charas* signifie se taire, se montrer sourd. Le sens est donc *ne sileas*, ne garde pas le silence, comme si tu n'entendais pas ma voix, ne sois pas sourd à ma prière. *A me*, pour *mihi*, est une tournure hébraïque. *Ne quando taceas a me et assimilabor descendentibus in lacum*. Il explique la cause de sa demande; car si Dieu ne lui répond pas, il sera semblable aux autres hommes que la mort entraîne aux enfers d'où ils ne sortiront plus. *Nequando taceas a me*, si tu ne m'excuses pas, je serai semblable à ceux qui descendent dans le lac, c'est-à-dire, qui meurent et descendent aux enfers sans espoir de ressusciter, si ce n'est au dernier jour. On pourrait dire aussi: si tu ne m'exauces pas, je serai semblable aux morts, car les morts ne peuvent plus rien. Ainsi est l'homme sans le secours de Dieu. Le mot hébreu, *bor*, signifie *citerne*, *lac*, fosse profonde, il peut donc marquer le sépulcre, mais mieux encore le lieu souterrain des âmes, comme dit Isaïe: *verumtamen ad infernum detraheris, in profundum lacu* (c. 14.). *Non expectabunt qui descendunt in lacum veritatem tuam* (c. 38.). Et comme il est dit aussi dans cette prière de l'Eglise: *Libera animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni et de profundo lacu, libera eas de ore leonis*, etc.

2. Exaudi Domine vocem deprecationis meæ, dum oro ad de : dum extollo manus meas ad templum sanctum tuum.

2. Exaucez, Seigneur, la voix de mon humble supplication, lorsque je vous prie, lorsque j'élève mes mains vers votre saint temple.

Le Prophète avait dit, ne gardez pas le silence, il ajoute maintenant pour plus de clarté, exaucez, Seigneur, la voix de ma prière. Il demandait une réponse en signe d'exaucement. *Domine* ne se trouve pas dans l'hébreu, il y a seulement *exaudi vocem deprecationis meæ*. Saint Jérôme pense que c'est une addition explicative; peut-être ce mot se trouvait-il dans le manuscrit des Septante, et a-t-il échappé aux nôtres. Au lieu de *dum oro ad te*, il y a dans l'hébreu, *besschauehhi, dum clamo ad te*, pendant que je crie vers toi, *cum clamore valido*, comme dit l'Apôtre

(Hébr. 5.); ce qui est plus énergique. *Dum extollo manus meas*, c'est un signe de la même prière. Les Hébreux avaient coutume de tenir les mains levées en priant, et les Livres saints sont pleins de cet usage; les Gentils l'avaient aussi adopté. C'est donc la même chose de dire au Roi *Dum oro ad te* et *Dum extollo manus meas ad templum tuum*. Peut-être le Prophète fait-il allusion aux mains du Seigneur étendues sur la croix et élevées au ciel et à la prière qu'il fit du haut de la croix. Le mot *ad templum* est remplacé en hébreu par *Devir* qui signifie l'oracle d'où Dieu donnait ses réponses; mais ici *templum* signifie le temple céleste et l'oracle divin.

3. Ne simul trahas me cum peccatoribus : et cum operantibus iniquitatem ne perdas me.		3. Ne m'entraînez pas avec les pécheurs et ne me perdez pas avec ceux qui commettent l'iniquité.
---	--	--

Le Christ a pu seul vraiment dire cela, car il a été seul séparé des pécheurs, *segregatus a peccatoribus*. N'ayant jamais péché, il demande avec justice de n'être pas jugé et de ne point périr avec les pécheurs, mais de triompher au contraire par sa résurrection du prince de la mort et de la mort elle-même. On a corrigé avec raison, dans l'édition de Sixte-Quint et de Clément VIII, *ne trahas* au lieu de *tradas*; car comme le mot hébreu *himschescheni* et le grec signifient *trahere*, il est probable que c'est par une faute des copistes que le mot *tradas* s'est glissé dans l'édition latine. *Ne perdas* ne se trouve pas dans l'hébreu, c'est une addition explicative. Le sens est donc, ne me traînez point à la mort avec les autres hommes qui sont pécheurs, puisque je n'ai commis aucun péché.

4. Qui loquuntur pacem cum proximo suo, mala autem in cordibus eorum.		4. Qui parlent de paix avec leur prochain, et qui dans leurs cœurs ne pensent qu'à faire du mal.
---	--	--

Il décrit les pécheurs par le péché le plus commun; il dit dans un autre Psaume, *omnis homo mandax* (Psal. 115.), et ailleurs *ab homine iniquo et doloso eripe me*. Saint Pierre dit aussi de Notre-Seigneur : *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus*, comme si la ruse était aussi générale que le péché; et en

effet, il est très-commun de voir la bienveillance sur les lèvres, tandis que la haine ou l'envie se cachent dans le cœur.

5. Da illis secundum opera eorum et secundum nequitiam adinventio-num ipsorum.	5. Rendez-leur selon leurs œuvres, et selon la malignité de leurs des-seins.
--	--

6. Secundum opera manuum eorum tribue illis : redde retributio-nem eorum ipsis.	6. Traitez-les selon que les œuvres de leurs mains le méritent, et don-nez-leur la récompense qui leur est due ;
---	--

Ce n'est pas une imprécation, mais une prophétie, comme nous en avons souvent averti. Il prédit aux pécheurs une mort honteuse. S'ils ne se convertissent, vous leur rendrez, selon leurs œuvres, c'est-à-dire, vous les punirez de la peine qu'ils méritent, et vous leur ferez, selon la méchanceté de leurs inventions. De même que par leurs malices, ils ont trouvé différents moyens de tourmenter les justes, vous trouverez dans votre sagesse différents moyens de les punir. Vous leur rendrez ce qui leur est dû ; ils ont rendu aux justes le mal pour le bien, vous ferez retomber ce mal sur leur tête après l'avoir détourné de celle du juste.

7. Quoniam non intellexerunt opera Domini, et in opera manuum ejus destrues illos, et non ædificabis eos.	7. Parce qu'ils ne sont point en-trés dans l'intelligence des ou-vrages du Seigneur et des œuvres de ses mains, vous les détruirez et ne les rétablirez plus.
---	---

Ce verset prouve que ce qu'il vient de dire était une prophétie et non une imprécation ; il ne dit pas *destrue eos*, ou selon hébreu, *iechersam, destruet eos*. Ces paroles nous montrent la racine de tous les maux qui est de méconnaître les œuvres de Dieu, et de vouloir ignorer les choses admirables qu'il a faites pour la création, la rédemption et le gouvernement du genre humain, car qui pourrait les voir sans sentir son cœur embrasé d'amour pour Dieu ? Aussi saint Paul disait : *Si cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* (1 Corinth. 2.). Le Seigneur dit lui-même de Jérusalem : *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tuâ quæ ad pacem tibi ;* et un peu plus loin : *Non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visi-*

tationis tuæ (*Luc. 19.*). Il y a dans l'édition latine une certaine obscurité qui ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans le grec; nous lisons dans ces deux éditions : *Quoniam non intellexerunt in opera Domini et in opera manuum ejus*; ou avec saint Jérôme : *Quoniam non intellexerunt opera Domini et opus manuum ejus*. La préposition *in* est jointe à chaque mot d'après la phrase hébraïque; on eût pu l'ôter à l'un et à l'autre, mais le traducteur latin l'a enlevée au premier et l'a laissée au second, ce qui rend la pensée obscure. Le Prophète après avoir dit : *Non intellexerunt opera Domini*, ajoute *et opera manuum ejus*, pour montrer qu'il parle surtout de l'œuvre qu'il a faite par ses mains et non par les causes secondes, telles que furent la création du ciel et de la terre, l'incarnation du Verbe, les miracles de Jésus-Christ, sa Résurrection et son Ascension; et puisque les pécheurs n'ont pas voulu comprendre ses œuvres admirables, Dieu les détruira, il ne les relèvera pas de leur ruine, il ne se repentira pas de leur destruction. Le Prophète fait allusion au mot d'œuvre de la main du Seigneur, qui est comme un édifice; et puisqu'il ne l'ont pas compris, Dieu les renversera et ne les réédifiera pas de nouveau. Ceci s'est vérifié dans la ville, le temple et le royaume de Judée que Dieu a détruits pour toujours à cause de l'infidélité des Juifs. Cela se vérifie aussi dans les pécheurs, qui ne comprennent pas qu'ils sont l'œuvre de Dieu, créés à son image, rachetés de son sang, enrichis de tant de bienfaits de la nature et de la grâce: c'est pourquoi ils seront détruits et il ne restera d'eux que des ruines, destinées à souffrir des châtimens éternels. Dans l'hébreu il y a la troisième personne, *Destruet et non ædificabit*; c'est peut-être une erreur des copistes qui auront changé la première lettre hébraïque qui indique la personne; peut-être aussi est-ce une erreur des copies grecques, ou peut-être les Septante auront-ils suivi le sens plutôt que la lettre.

8. Benedictus Dominus: quoniam exaudivit vocem deprecationis meæ.		8. Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a exaucé la voix de mon <i>humble</i> supplication.
--	--	---

Le Prophète prédit ensuite la résurrection du Sauveur, et

dans la personne du Christ, il rend grâce à Dieu en disant : béni soit le Seigneur, parce qu'il a écouté la voix de ma prière.

<p>9. Dominus adjutor meus et protector meus : in ipso speravit cor meum, et adjutus sum.</p>	<p>9. Le Seigneur est mon aide et mon protecteur. Mon cœur a mis en lui son espérance, et j'ai été secouru.</p>
---	---

Il explique en quoi sa prière a été exaucée. Le Seigneur est mon aide et mon protecteur, c'est pourquoi mon cœur a espéré en lui, appuyé de son secours et de sa protection, je n'ai pas craint de lutter contre le démon et contre la mort même, et mon espérance n'a pas été trompée, car Dieu m'a fait sortir vainqueur. En hébreu au lieu de *adjutor et protector*, il y a *hhuzi, umaganni, fortitudo et scutum*, ce qui nous fait comprendre qu'il a reçu de Dieu le secours d'une force intérieure, et la protection d'un aide extérieur.

<p>10. Et reffloruit caro mea : et ex voluntate mea confitebor ei.</p>	<p>10. Et ma chair a <i>comme</i> refleurie, c'est pourquoi je l'en louerai de tout mon cœur.</p>
--	---

Il décrit les effets de ce secours et de cette protection, qui furent la résurrection glorieuse; c'est pourquoi, il est prêt à louer Dieu de tout son cœur. *Reffloruit caro mea*, ma chair, qui s'était fanée par la mort, est revenue à la vie dans la fleur de l'âge, de la santé, de la joie et de la beauté, c'est pourquoi je le louerai de toute ma volonté, c'est-à-dire, de tout mon cœur, par une confession d'actions de grâces. On lit maintenant dans l'hébreu : *Gavisum est cor meum et in cantico meo confitebor ei*. C'est pourquoi au lieu de *caro mea*, on lit *cor meum*, et au lieu de *voluntate mea*, on lit *cantico meo*. Qu'au lieu de *reffloruit*, on lise *gavisum est*, selon saint Jérôme, cela importe peu, car le verbe *halaz* signifie *se réjouir*, et par métaphore *refleurir*. Les Septante ont donc bien traduit ce mot, puisque la fleuraison des arbres est la joie de la nature; mais pourquoi des hommes si savants ont-ils traduit *caro mea*, là où il y a maintenant *libbi*, et *voluntate mea*, là où il y a maintenant *mesciri* qui signifie, le premier *cor meum*, et le second, *canticum meum*; il faut qu'ils aient lu

autrement que nous, et que les mots aient été transposés depuis; car si au lieu de *mesciri* on lit *besciari* qui signifie *caro mea*, et qu'on transporte *libbi* un peu plus loin, on aura la leçon des Septante : *Vialoz besciari, velibbi ahodemu*, c'est-à-dire, *refloruit caro mea, et corde meo* ou *voluntate mea confitebor ei*.

11. Dominus fortitudo plebis suæ :
et protector salvationum christi sui
est.

11. Le Seigneur est la force de son peuple, et la protection qui sauve son Christ, et son oint en tant de rencontres.

Il louera Dieu parce que le Seigneur est l'appui de son peuple, ce qu'il a prouvé en sauvant son Christ qui est le chef, et de qui dépend le salut de tout le peuple. Saint Jérôme a traduit *Dominus fortitudo mea*, d'autres, *Dominus fortitudo eis*, et tel est le sens de l'hébreu, mais les Septante paraissent avoir lu *lahamo, plebis suæ*, et non *lamo* qui signifie *eis*. Il dit : *Protector salvationum* et non *salvationis*, peut-être parce que le salut a été multiple. La chair morte ne s'est point corrompue, le sang répandu n'a point péri; l'âme a été rendue au corps, le sang aux veines, et en outre l'immortalité, l'impassibilité, l'agilité, la splendeur lui ont été données avec les autres qualités des corps glorieux, s'il en est d'autres.

12. Salvum fac populum tuum
Domine, et benedic hæreditati tuæ :
et rege eos, et extolle illos usque in
æternum.

12. Sauvez, Seigneur, votre peuple, et bénissez votre héritage; conduisez-les, et les élevez jusque dans l'éternité.

Le Christ chef de l'Eglise, étant glorifié, il reste encore à glorifier son corps, c'est-à-dire, le peuple de Dieu, qui est son héritage acheté au prix de son sang. Le Christ dit donc à son Père, ou le Prophète au Christ, sauvez votre peuple, et pour le sauver bénissez-le, en le justifiant, régissez-le, en le conservant et en le protégeant dans le chemin de la vie, exaltez-le en le glorifiant pour le siècle des siècles.

PSAUME XXVIII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David, in consummatione tabernaculi.

Psaume de David, pour la perfection, ou la consommation du tabernacle.

Le seul titre qu'il y ait en hébreu est : *Psalmus David*. Le reste a été ajouté par les Septante ou par d'autres. On peut lire et entendre de deux façons le titre de ce Psaume. Saint Basile, Théodoret et Euthyme lisent *Psalmus David in exitu tabernaculi* : ils pensent que les prêtres et les lévites étaient avertis par ce Psaume de préparer ce qui était nécessaire au culte de Dieu, au moment où ils sortaient du tabernacle. Saint Jérôme et saint Augustin lisent avec la Vulgate : *Psalmus David in consummatione tabernaculi* ; saint Jérôme veut que ce titre indique que le Psaume a été composé lorsque David eut achevé le tabernacle et y eut placé l'Arche d'alliance. Quant à l'argument du Psaume, quelques-uns pensent qu'il s'agit à la lettre de la puissance de Dieu, et que David a voulu exhorter le peuple à louer Dieu, qui manifeste sa puissance par des œuvres admirables créées d'un seul mot ; d'autres croient, et leur interprétation est plus digne de l'esprit élevé de David, qu'il s'agit, dans ce Psaume, de célébrer la prédication de l'Évangile. Le titre se prête à cette explication, car David figure souvent l'Église sous le nom du Tabernacle. Et en effet, l'Église est appelée dans l'Apocalypse : *Tabernaculum Dei cum hominibus* ; de plus, l'Esprit saint lui avait révélé que la prédication de l'Évangile serait l'achèvement du Tabernacle. Il chante donc, sous l'inspiration de l'Esprit saint, la fin du tabernacle figuratif et l'établissement du vrai Tabernacle ; nous exposerons brièvement les deux explications.

1. Afferte Domino filii Dei : afferte Domino filios arietum.

1. Apportez au Seigneur vos présents, enfants de Dieu ; apportez au Seigneur les petits des béliers.

Avant de chanter les louanges de la puissance divine, le Pro-

phète excite les enfants de Dieu, c'est-à-dire, le peuple de Dieu, à honorer cette puissance par des sacrifices, par le chant des louanges, et par l'adoration du corps. Selon l'autre interprétation du Psaume, avant de chanter les louanges de cette voix divine par laquelle est achevé le tabernacle, c'est-à-dire, l'Eglise, mère de tous les enfants de Dieu, il invite ces mêmes enfants de Dieu, ceux qui ont été appelés par la voix céleste à faire à Dieu un sacrifice de louanges. *Afferte filii Dei filios arietum*. Vous, dit-il, qui êtes devenus les enfants de Dieu par le sang de l'Agneau, apportez des agneaux, offrez un sacrifice de louanges et d'actions de grâces, car c'est ainsi que le Prophète l'explique dans le verset suivant : *Afferte Domino gloriam*, etc. Il n'y a pas dans l'hébreu *Afferte Domino filii Dei*, mais seulement, *habu l'ADONAI bene Elim*, *afferte Domino filios arietum*. Peut-être que les deux parties du verset se trouvaient dans l'édition qu'ont eue les Septante, et que la première se sera perdue par la suite des temps; peut-être n'y avait-il que la seconde, et que la première était une interprétation placée à la marge et qui se sera glissée dans le texte que nous avons. Car si, au mot *elim* qui signifie *arietes*, on ajoute une seule lettre, on aura *Eloim* qui signifie *Dieu*, et on aura pu traduire *afferte Domino filii Dei*, ou bien *afferte Domino filios arietum*. Il ne manque pas dans la Vulgate d'autres passages où deux interprétations de la même pensée se trouvent en même temps dans le texte. Saint Basile dit dans le commentaire de ce Psaume, que ces mots : *Afferte Domino filii Dei*, avaient été ajoutés dans beaucoup de commentaires, ce qui prouve qu'ils ne se trouvaient pas dans tous les exemplaires grecs. Mais quelle que soit leur origine, ces mots se lient bien avec ce qui suit, et ils se trouvent dans tous les exemplaires latins, même les plus anciens.

2. *Afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nominis ejus : adorare Dominum in atrio sancto ejus.*

2. Rendez au Seigneur la gloire et l'honneur *qui lui sont dus*. Rendez au Seigneur la gloire *que vous devez* à son nom, adorez le Seigneur à l'entrée de son tabernacle.

.. Le Prophète nous apprend quel est le sacrifice que nous devons

offrir au Seigneur, *afferte Domino gloriam et honorem*, c'est-à-dire, glorifiez le Seigneur, de la voix et du corps; louez-le par la voix et adorez-le, c'est-à-dire, reconnaissez-le comme le souverain maître par la prostration du corps. En hébreu, au lieu de *honorem*, il y a *hoz* qui signifie, puissance, empire, ce qui nous montre que l'honneur que nous devons à Dieu est, selon l'édition grecque et latine, la reconnaissance publique de la puissance et de l'empire de Dieu; tout le reste du Psaume, où la puissance de Dieu est vantée, prouve bien qu'il s'agit ici d'honorer cette puissance. Au lieu de *nomini ejus*, on lit dans le texte hébreu avec les points des Rabbins *nominis ejus*, ce qui donne un sens plus clair que le texte latin; mais comme dans le grec et dans saint Jérôme, il y a *nomini ejus*, il faut qu'il ait lu autrement que les Rabbins. Ils ont lu sans doute, *chanod scemò, gloriam nomini ejus*, tandis que les Rabbins ont lu, *chenod scemò, gloriam nominis ejus*. Le sens est donc *afferte Domino gloriam nomini ejus*, rendez gloire au Seigneur, en célébrant son nom, en répandant la connaissance de son nom. Au lieu du mot *atrio*, il y a en hébreu *hadrat* qui signifie *decore* ou *pulchritudine*, et en grec *ἀὐλή* que saint Augustin et d'autres traduisent par *aula*. Il est facile de voir que les Septante n'ont pas lu *hadrat*, mais *chadrat*, en changeant la première lettre du mot en une autre qui lui est presque entièrement semblable. Mais les Septante ont dû avoir la véritable leçon et on ne saurait les accuser de s'être trompés par ignorance, d'autant plus qu'il paraît plus juste de dire : *Adorate Dominum in atrio sancto ejus*, adorez le Seigneur dans son saint parvis, que *in decore sancto ejus*, dans sa sainte beauté. Le mot grec *ἀὐλή* ne signifie pas ce que nous appelons en latin *aula*, *cour d'une maison*, mais bien *vestibule*, *parvis ouvert*. *Aula* ne rend que le son du mot, *atrium* rend le vrai sens grec et hébreu. Ce vestibule saint, où nous devons adorer Dieu, est l'entrée du tabernacle, qui était ouverte à tous les fidèles, car les prêtres seuls pouvaient pénétrer dans le tabernacle lui-même; ou plutôt, il figure l'Eglise catholique qui est comme le vestibule du tabernacle céleste, car dans l'Eglise, les bons et les méchants sont admis ensemble, mais il n'entrera dans le tabernacle céleste

que ceux dont il est dit dans l'Apocalypse : *fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Apoc. 5.).

3. Vox Domini super aquas. Deus majestatis intonuit : Dominus super aquas multas.

3. La voix du Seigneur a *retenti* sur les eaux, le Dieu de majesté a tonné, le Seigneur s'est fait *entendre* sur une grande abondance d'eaux.

Le Prophète va nous expliquer pourquoi il nous invite à célébrer la puissance de Dieu : c'est que la voix du Seigneur opère des prodiges sur les éléments corporels, et dans la création de l'Eglise. Il décrit d'abord les opérations de Dieu sur les eaux, puis dans l'air et dans le feu, et enfin sur la terre : car tels sont les principaux éléments du monde. L'action de Dieu sur les eaux est décrite au premier chapitre de la Genèse, où il est dit : *Spiritus Domini ferebatur super aquas : Dixit Deus fiat firmamentum in medio aquarum, et dividat aquas ab aquis : Dixit Deus congregentur aquæ quæ sub cælo sunt in locum unum, et appareat arida*. Car la voix de Dieu se fit entendre sur les eaux, lorsque, à son commandement, les eaux se divisèrent et se rassemblèrent dans un seul lieu, c'est-à-dire, dans les cavernes de la terre, et qu'ainsi la terre devint habitable. Cette voix est appelée la voix des tonnerres. *Le Dieu de majesté a tonné*, parce que de même que la voix du tonnerre nous effraie et nous force à obéir, ainsi au commandement de Dieu les eaux se retirèrent, et allèrent se cacher dans les lieux bas. Cette voix et ces tonnerres retentirent sur une grande abondance d'eaux, parce que les eaux formaient alors comme une immense abîme, qui couvrait toute la terre. C'est ce que David décrit plus énergiquement encore au Psaume 103 : *Abyssus sicut vestimentum amictus ejus, super montes stabunt aquæ* ; l'immensité des eaux enveloppait tellement la terre comme un vêtement, qu'elles se tenaient sur les plus hautes montagnes. *Ab increpatione tua fugient : a voce tonitruui tui formidabunt : ascendunt montes, et descendunt campi, in locum quem fundasti eis* ; sur l'ordre de Dieu les eaux se retirèrent, comme si elles entendaient son tonnerre, et alors apparurent les montagnes élevées, et les champs dans les vallées.

Terminum posuisti quem non transgredientur : neque convertentur operire terram ; après avoir rendu la terre habitable, elles reçurent de Dieu des bornes qu'elles n'oseront dépasser jamais. Selon la seconde explication de ce Psaume, il s'agit ici du commencement de la prédication évangélique. Lorsque Notre-Seigneur eût été baptisé dans les eaux du Jourdain, Dieu annonça lui-même au monde entier que Jésus-Christ était son Fils : cette voix du Seigneur sur les eaux serait donc cette magnifique parole entendue au baptême de Jésus-Christ : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* (Matth. 3.) Car alors le Dieu de majesté tonna, et son tonnerre retentit sur une grande abondance d'eau, puisqu'alors fut institué le baptême, et donné aux eaux du monde entier la vertu de régénérer les enfants de Dieu. Saint Augustin entend par la voix du Seigneur sur les eaux, la voix du Christ sur les peuples, d'après cette parole de l'Apocalypse, *aquæ multæ populi multi sunt* (cap. 17.) : et il ajoute, c'est pourquoi le Dieu de majesté a tonné, parce que la majesté divine était dans la chair humaine du Christ, comme dans une nuée, et la voix du Seigneur, qui sortait de cette chair, était comme le tonnerre qui sort des nuées. C'est une belle explication ; mais la première interprétation, qui est celle des Pères grecs, me paraît plus littérale.

4. Vox Domini in virtute ; vox Domini in magnificentia.

4. La voix du Seigneur est accompagnée de force, la voix du Seigneur est pleine de magnificence et d'éclat.

Cette louange de la voix du Seigneur convient très-bien aux deux interprétations du Psaume ; car sur l'ordre de Dieu, les eaux, au commencement de toutes choses, se divisèrent, et la partie inférieure se retira dans les cavernes de la terre, d'où elle ne revint plus couvrir le monde. Cette voix ne fut donc pas vaine et sans effet, comme la plupart des tonnerres, qui ne rendent qu'un vain son : ce fut une voix pleine de puissance et de gloire, et qui obtint sur-le-champ son effet. Ainsi la voix de la prédication évangélique commencée par Dieu et son Christ, et propagée par les Apôtres, ne fut pas un vain bruit de paroles, comme

celle des orateurs et des philosophes; mais une voix efficace; confirmée par des miracles et des prodiges. L'efficace de la parole est marqué par ce mot, *in virtute*, et la gloire des miracles par cet autre mot, *in magnificentia*, c'est-à-dire, en splendeur et en beauté, selon la signification du mot hébreu *hadar*. L'apôtre saint Paul disait aussi : *Prædicatio mea, non in persuasibilibus humane sapientie verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis* (1. Cor. 2.). *Evangelium meum non fuit ad vos in sermone tantum, sed in virtute et Spiritu sancto* (1. Thess. 1.).

5. Vox Domini confringentis cedros, et confringet Dominus cedros Libani.	5. C'est la voix du Seigneur qui brise les cèdres; car le Seigneur brisera les cèdres du Liban.
--	---

Selon la première interprétation du Psaume, le Prophète passe de l'opération de Dieu sur les eaux à son opération dans les airs. Il montre que la voix de Dieu, c'est-à-dire que l'ordre du Seigneur excite les vents et les tempêtes, ce qu'il appelle au Psaume 148 : *Spiritus procellarum quæ faciunt verbum ejus*. Quel puissance que celle de Dieu qui donne tant de force à une chose aussi légère que l'air, et qui brise en un moment les plus grands arbres que les hommes ne pourraient abattre qu'avec beaucoup de peine et de temps ! Le Prophète nomme les cèdres du Liban, parce que ce sont les arbres les plus forts et les plus grands qu'il y ait dans le monde. Selon la seconde interprétation, les cèdres signifient les hommes élevés en puissance, en sagesse et en éloquence; et la bonne odeur du cèdre marque aussi qu'ils sont adonnés aux plaisirs et aux voluptés. La dureté de cet arbre signifie leur endurcissement aux erreurs de leurs pères. La prédication évangélique a brisé tous ces cèdres et les a amenés à l'humilité, à la douceur et à la pénitence chrétienne. L'histoire est pleine de ces exemples.

6. Et comminuet eos tanquam vitulum Libani : et dilectus quemadmodum filius unicornium.	6. Il les brisera et il les mettra en pièces aussi aisément que si c'étaient de jeunes taureaux du Liban, ou les petits des licornes chéris de leurs mères.
---	---

Dans l'hébreu il y a, selon la première interprétation, un sens

très-facile et très-beau de ce verset ; on lit dans l'hébreu : *Et saltare faciet eas, sicut vitulum, Libanum et Sarion sicut filium unicornium*, c'est-à-dire que la voix du Seigneur ne brise pas seulement les cèdres du Liban, mais qu'elle les arrache avec leurs racines, et les fait sauter aussi facilement que les veaux. Et non-seulement les cèdres, mais le Liban et le Sarion eux-mêmes, comme le petit de la licorne. Il y a un passage semblable au Psaume 113 : *Montes exultaverunt ut arietes, et colles sicut agni ovium*. Selon la seconde interprétation, la voix ne brise pas seulement les cèdres, c'est-à-dire les hommes superbes, mais elle les déracine et les transplante en un autre lieu, c'est-à-dire qu'elle les fait passer d'une vie toute matérielle à une vie presque angélique : ce qui convient aux Apôtres et aux hommes apostoliques, qui furent moins des hommes que des anges terrestres. Elle met en pièces non-seulement les cèdres, mais la montagne tout entière, c'est-à-dire des forêts de cèdres qui marquent la multitude d'hommes que l'Evangile devait conduire à une vie parfaite. Il y a entre le grec et le latin cette différence que dans le grec on lit : *Et comminuet eas tanquam vitulum Libanum* ; et dans le latin : *Et comminuet eas tanquam vitulum Libani*. Quoique saint Basile et Euthime lisent *Libanum*, il est probable que dans les meilleures éditions grecques il y avait *Libani* ; et ainsi ont lu saint Jérôme, saint Augustin, et l'auteur du Psautier très-ancien dont on se sert dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Ces paroles *Et comminuet eas tanquam vitulum Libani* s'accordent facilement avec l'hébreu ; car lorsque les cèdres sont brisés et mis en pièces avec une grande violence, des fragments sautent et se répandent de tous côtés. Le sens serait donc : elle les brisera et fera sauter leurs fragments comme sautent les veaux du Liban. Mais les paroles suivantes *Et dilectus quemadmodum filius uniconium*, s'accordent plus difficilement avec le texte actuel de l'hébreu. Car nous avons *dilectus*, au lieu de *Sirion* qui signifie le mont Hermon (*Deuter. 3.*), et *loricam* (*1. Reg. 17.*, et *3. Reg. 22.*). Il faut donc que les Septante aient lu autrement, ou que *Sirion* qui signifie déjà *Hermon*, et *loricam*, chose si dissemblables, signifie encore *dilectus*. Dans la première interpré-

tation, le sens serait donc : il *brisera les cèdres et fera sauter leurs fragments comme le veau du Liban et le fils chéri de la licorne*. Il appelle le fils chéri de la licorne, parce que c'est dans sa jeunesse un animal assez beau. D'autres expliquent ainsi ce passage : il mettra en pièces les cèdres les plus durs, comme de jeunes veaux, et les fils les plus tendres de la licorne. Mais notre interprétation se rapproche davantage de la leçon hébraïque. Selon la seconde interprétation, la prédication évangélique brisera non-seulement les sages et les puissants, mais elle les diminuera comme le veau du Liban, c'est-à-dire, elle les réduira à l'exiguïté du veau qui périt sur le mont Liban. Le veau est ici la figure du Christ, qui fut non-seulement humble et doux comme le veau qu'on allaite, mais immolé à Dieu en sacrifice. *Et dilectus quemadmodum filius unicornium*, et quand les cèdres du Liban seront brisés, alors apparaîtra le bien-aimé qui est le Christ, Fils chéri de son Père et le Désiré de toutes les nations. Il apparaîtra, non plus comme un veau sans défense, mais comme le fils de la forte licorne; car la majesté divine et la toute-puissance du Christ ont commencé d'apparaître lorsque, par la prédication de quelques pêcheurs, les orateurs, les philosophes et les princes du monde crurent en Jésus-Christ. Voyez, sur la licorne ou le rhinocéros, *Job, 19*.

7. Vox Domini intercidentis flammam ignis : vox Domini concutientis desertum : et commovebit Dominus desertum Cades.

7. C'est la voix du Seigneur qui divise les flammes et les feux, qui sortent des nuées; c'est la voix du Seigneur qui ébranle le désert, car le Seigneur remuera et agitera le désert de Cadès.

Dans la première partie de ce verset, qui forme dans l'hébreu un verset entier, le Prophète passe de la puissance de Dieu dans les airs à sa puissance sur le feu, et il dit que la voix du Seigneur divise la flamme, c'est-à-dire que quand, sur l'ordre de Dieu, il sort des fournaies célestes, le feu terrible du tonnerre, ce feu se divise en une multitude de foudres, ou paraît multiple par sa subtilité, car il n'y a rien de plus subtile et de plus pénétrant que le feu céleste. Moïse disait : J'aiguïserai mon glaive comme

la foudre (*Deuter. 72.*). Selon la seconde interprétation, la voix du Seigneur, c'est-à-dire la prédication évangélique divise les flammes du feu, puisque c'est par elle que l'Esprit-Saint jette dans le cœur de l'homme, de tant de manières, le feu du divin amour. C'est en signe de ce mystère que le jour de la Pentecôte des langues de feu descendirent sur les fidèles.

Dans la seconde partie du verset, le Prophète célèbre la puissance de Dieu sur la terre, et il dit que la voix du Seigneur ébranle et agite le désert. Le mot hébreu *jachil* signifie *faire enfanter*; ce qui nous fait comprendre que l'ébranlement du désert ne sera pas un simple tremblement de terre, ou le résultat des éclats du tonnerre roulant dans les solitudes du désert, mais l'ébranlement qui précède l'enfantement. Ainsi est figurée l'admirable puissance de Dieu, qui peut dépouiller le Liban de ses cèdres jusqu'à en faire un désert, et faire produire en un seul moment au désert de Cadès des animaux et des arbres. Il dit de même au Psaume 106 : *Posuit flumina in desertum; terram fructiferam ut salsuginem; posuit desertum in stagna aquarum, et collocavit illic esurientes et constituerunt civitatem habitationis, et seminaverunt agros et plantaverunt vineas.* Selon la seconde interprétation, le désert marque les nations barbares qui manquaient de culture spirituelle, et qui étaient à l'égard des autres nations de véritables déserts. A la parole de Dieu, ces déserts enfantèrent des bataillons innombrables de moines, et se couvrirent des fleurs de Jésus-Christ, car il y avait dans ce même désert de Cadès un grand nombre de monastères, comme saint Jérôme l'atteste dans sa vie de saint Hilarion.

8. Vox Domini præparantis cervos, et revelabit condensa : et in templo ejus omnes dicent gloriam.

8. C'est la voix du Seigneur qui prépare les cerfs, et qui découvrira les lieux sombres et épais; et tous dans son temple publieront sa gloire.

Selon la première interprétation, le Prophète qui a loué la puissance de Dieu dans tous les éléments, la loue maintenant dans les animaux et dans les plantes, et bientôt après dans les hommes. Il dit donc : c'est la voix du Seigneur qui prépare les cerfs, et il

donne ainsi pour exemple l'œuvre de Dieu dans les cerfs, car selon le livre de Job, les biches enfantent avec une grande difficulté. Et la cause paraît être que leur fruit est parfait et n'a plus besoin de sa mère. C'est donc un exemple frappant de la puissance de Dieu. Dans l'hébreu il y a : *col Adonai iahohel aialoth* ; *vox Domini parare faciens cervas* ; ou selon saint Jérôme : *vox Domini obstetricans cervis*. Le grec et le latin donnent donc le même sens, car *préparer les cerfs*, c'est les préparer à souffrir. Au lieu de *cervos* on lirait mieux *cervas*, puisque dans l'hébreu le nom est au féminin, et dans le grec il y a le nom commun *ἐλάφους* ; mais dans le latin on a mis *cervos* pour indiquer les cerfs en général sans différence de sexe. Dans les paroles suivantes, *Et revelabit condensa*, ou selon l'hébreu, *aperiet silvas*, il montre l'œuvre de Dieu sur les arbres, et le sens est que rien n'est caché à Dieu, qu'il pénètre tout, même les forêts les plus épaisses. Sa puissance s'exerce partout, et c'est pourquoi tous disent sa gloire dans son temple, c'est-à-dire, toutes les créatures louent Dieu dans l'univers qui est comme le temple de Dieu. Dans l'hébreu il y a *cholo, omne in ipsum*, c'est-à-dire *tout dira sa gloire*. Aussi avons-nous appliqué *omnes* à toutes les créatures, car il parle non-seulement des hommes, mais de tout ce qui a été dit, l'eau, le feu, etc. Selon l'autre interprétation plus élevée, la voix du Seigneur prépare les cerfs, lorsque la prédication évangélique prépare les hommes spirituels qui habitent les montagnes, et qui tuent de leur souffle les serpents venimeux, a enfanté des œuvres admirables. Car qu'y a-t-il de plus grand et de plus admirable qu'un homme faible fasse des œuvres dignes de la vie éternelle ? Et lorsque la voix du Seigneur aura fait enfanter tous les cerfs, elle révélera ce qui est caché au dernier jour, selon l'explication de saint Basile. *Revelabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium* (1 Cor. 4.). Alors la justice de Dieu sera si évidente que sur ce grand théâtre, tous, tant bons que méchants, glorifieront Dieu. Tout genoux fléchira devant le Christ, et tous diront : Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est droit, et tous lui rendront gloire ainsi dans son temple. Saint Augustin entend par ces mots *reve-*

labit condensa, la révélation des Sacrements et des secrets de l'Écriture sainte, qui sera faite aux hommes saints et parfaits, comme à des cerfs placés sur la montagne.

<p>9. Dominus diluvium inhabitare facit : et sedebit Dominus rex in æternum.</p>	<p>9. Le Seigneur fait demeurer <i>sur la terre</i> un déluge d'eau, et il sera éternellement assis sur son trône comme le roi de tout l'univers.</p>
--	---

Il y a dans l'hébreu *ADONAI lemacchul iaschab*, *Dominus diluvium inhabitat*; saint Basile et saint Augustin ont lu de même dans le grec. Cependant saint Jérôme, dans son Epître à *Sunia* et *Fretella*, approuve davantage notre leçon, *inhabitare facit*, et dit qu'il a traduit ainsi. Euthyme a lu comme lui. Le mot grec *κατοίξει*, signifie *inhabitare*, *collocare*, c'est-à-dire *faire habiter*. Le mot hébreu peut être amené à la même signification par un petit changement. En conservant donc notre leçon, d'après la première interprétation, le Prophète explique pourquoi toutes les créatures rendent témoignage de la gloire de Dieu : *Dominus diluvium inhabitare facit*, c'est que le Seigneur répand sur la terre une grande abondance d'eau qui donne à tout l'aliment et la vie; c'est qu'enfin il *siège éternellement comme roi*, disposant, gouvernant, régissant tout par sa puissance. Selon la seconde interprétation, lorsque le Seigneur, au dernier jour, aura révélé ce qui était caché, et fait admirer par tous sa justice, il *fera habiter le déluge* en répandant sur les bons toutes sortes de biens, et tous les maux possibles sur les méchants; de la sorte, rien ne lui résistant plus, le règne des démons et des impies étant à jamais renversé, le *Seigneur s'assiera pour régner éternellement*, *Sedebit Dominus rex in æternum*. Quelques-uns rapportent ce déluge à celui de Noë, d'autres au baptême. Comme les autorités sont grandes de part et d'autre, je n'ose les blâmer.

<p>10. Dominus virtutem populo suo dabit : Dominus benedicet populo suo in pace.</p>	<p>10. Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur bénira son peuple dans une paix <i>profonde</i>.</p>
--	--

Telle est la conclusion du Psaume. Selon la première interprétation, le Prophète, après avoir loué la puissance de Dieu dans

toutes les choses créées, la loue enfin *dans son peuple*, à qui Dieu donnera la puissance et la force contre tous ses ennemis, et après la victoire le repos et la paix; selon la seconde interprétation, le psaume se termine par une promesse du Seigneur, de nous donner la *force* de résister aux tentations de cette vie, et la *bénédition dans la paix*, c'est-à-dire la vie éternelle. Il ne faut pas non plus oublier ici une pieuse remarque de quelques commentateurs. Suivant eux, la voix du Seigneur répétée sept fois dans ce psaume se rapporterait aux sept Sacraments. *Vox Domini super aquas* se rapporterait au Baptême; *Vox Domini in virtute* à la Confirmation; *Vox Domini in magnificentia* à l'Eucharistie; *Vox Domini confringentis cedros* à la Pénitence; *Vox Domini concutientis desertum* à l'Ordre; *Vox Domini intercedentis flammam ignis* au Mariage; *Vox Domini præparantis cervos* à l'Extrême-Onction.

PSAUME XXIX.

Titre et argument du Psaume.

<p><i>Psalmus cantici, in dedicatione domus David.</i></p>	<p><i>Psaume pour servir de cantique à la dédicace de la maison de David.</i></p>
--	---

Ce titre indique un Psaume qui devait être chanté de la voix et avec des instruments de musique. C'est la remarque que fait saint Hilaire dans sa préface, et saint Basile dans le commentaire de ce Psaume; il nous apprend aussi que David le composa pour la dédicace de la magnifique maison qu'il s'était construite à Jérusalem. Car David comprit alors que Dieu avait établi et affermi son royaume, et il lui chanta cet hymne en actions de grâces. Le récit de ce fait se trouve au second liv. *des Rois*, c. 5, et 1 *Paralip.* 14. Comme celui qui précède, ce Psaume paraît avoir un double sens, l'un historique, l'autre prophétique, l'un et l'autre littéral. En effet, après la consécration du tabernacle qui est la figure de l'Eglise militante sur la terre, viendra la

dédicace de la Maison divine, qui est l'Eglise éternellement triomphante dans le ciel, dont le fondement, c'est-à-dire le Christ, a été consacré par avance, lorsqu'il entra dans la vie immortelle et glorieuse.

1. Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me : nec delectasti inimicos meos super me.

1. Je publierai vos grandeurs, Seigneur, parce que vous m'avez éclairé, et que vous n'avez pas donné à mes ennemis lieu de se réjouir à mon sujet.

David, après avoir affermi son royaume, avoir construit la citadelle de Sion, et l'avoir appelée de son nom cité de David, enfin, après avoir construit pour son palais une magnifique demeure, reconnaissant en Dieu l'auteur de tous ces dons, il lui en rapporte ici la gloire, et dit : *Exaltabo te, Domine*, je vous exalterai, Seigneur ; car quoique vous n'ayez pas besoin de mes louanges, cependant en publiant votre gloire, je contribuerai à l'établir parmi les hommes. *Quoniam suscepisti me*. Le mot hébreu *dalà* signifiant *exaltare*, exalter, le sens revient à ceci : je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez exalté, vous m'avez appelé de la plus profonde obscurité jusqu'au trône. *Nec delectasti inimicos meos super me*. De cette exaltation de David il s'ensuivit que ses ennemis, qui étaient tous acharnés à sa perte, au lieu d'avoir un motif de le persécuter, au lieu de le voir périr, ainsi qu'ils le désiraient, n'eurent qu'à s'affliger de son élévation, qu'ils avaient voulu empêcher de toute leur force.

Ce passage peut s'entendre du Christ et de ses élus, dont David aurait, par un esprit prophétique, prédit le sort.

Exaltabo te, Domine, je vous exalterai, Seigneur, par mes paroles et par mes actions, connaissant par expérience votre grandeur, ayant éprouvé que vous pouvez nous élever de l'abîme des maux, nous qui ne sommes que cendres et que poussière, jusqu'à la gloire de la résurrection et de l'immortalité, jusqu'au royaume céleste et permanent. *Nec delectasti inimicos meos super me*, et vous n'avez pas permis que les méchants et les démons aient pu se réjouir de mon malheur. Il arrive, en effet, que

quelquefois ceux-ci pourraient prévaloir un moment, comme les Juifs, qui étaient parvenus à extorquer de Pilate la sentence de mort contre le Christ; comme quelquefois les persécuteurs des fidèles, qui parviennent à les dépouiller ou de leurs richesses ou de leur vie; mais leur joie est de courte durée : c'est un rêve plutôt qu'une réalité.

2. Domine, Deus meus, clamavi ad te, et sanasti me.	} 2. Seigneur mon Dieu, j'ai crié vers vous, et vous m'avez exaucé;
---	---

Le Prophète rappelle les épreuves qu'il a traversées avant d'arriver à l'empire, et cela pour montrer que Dieu n'a pas laissé, ainsi qu'il vient de le dire dans le verset supérieur, ses ennemis se réjouir sur lui.

Domine Deus, clamavi ad te, j'ai crié vers vous alors que j'étais enveloppé des dangers de mort, et que mon âme, à cause de sa tristesse, se desséchait. *Et sanasti me*; mais vous, Seigneur, vous m'avez guéri, vous m'avez arraché à une mort prochaine, à peu près comme si vous m'aviez retiré du fond des enfers. Tel est le sens de cette expression, *salvasti me a descendantibus in lacum*, expression obscure qui peut avoir le sens de l'hébreu : Vous m'avez ressuscité d'entre les morts, car le mot *thiijthani* signifie *vivificasti me*; cela veut dire tout simplement que David a été arraché à une mort certaine. Le mot *descendantibus in lacum* évidemment signifie les morts.

3. Domine eduxisti ab inferno animam meam : salvasti me a descendantibus in lacum.	} 3. Vous avez, Seigneur, retiré mon âme de l'enfer, vous m'avez sauvé du milieu de ceux qui descendent dans la fosse.
--	--

D'après le sens prophétique de ce passage, c'est le Christ qui disait avec vérité : *sanasti me*, vous avez fait disparaître les blessures de mon supplice, *eduxisti ab inferno animam meam*, vous m'avez rappelé des limbes, *et vivificasti me*, vous m'avez ressuscité.

Lorsque l'éternité commencera, tout fidèle pourra répéter ainsi : *sanasti me*, vous m'avez guéri de toutes les impuretés du corps et de l'âme; *eduxisti ab inferno animam meam*, vous avez

empêché mon âme de périr dans la nuit éternelle; *salvastis me, vivificasti me*, vous m'avez donné l'éternité.

La même pensée est exprimée au Psaume 102 : *Qui sanat omnes infirmitates tuas, qui redimit de interitu vitam tuam.*

<p>4. Psallite Domino sancti ejus; et confitemini memoriae sanctitatis ejus.</p>	<p>4. Chantez des cantiques au Seigneur, vous qui êtes ses saints, et célébrez par vos louanges la mémoire de votre sainteté.</p>
--	---

David, sous l'impression des bienfaits temporels qu'il a reçus, et tous les saints, au souvenir des dons surnaturels que Dieu leur a faits, pensant que c'est peu de le louer soi-même, invitent tous les autres à s'unir à leurs louanges.

Confitemini memoriae sanctitatis ejus, louez ce souvenir plein de tendresse, ce souvenir paternel, ce souvenir saint qu'il a eu de vous, non pour vous punir, mais pour vous justifier.

Dans l'hébreu, le substantif, au second cas, se met pour l'adjectif au premier. Aussi, ce qui souvent a été traduit : *in monte sancto ejus, in templo sancto ejus*, se trouve souvent ainsi dans l'hébreu : *in monte, in templo sanctitatis ejus*. Et saint Jérôme qui a traduit ce passage par : *Memoriae sanctitatis ejus*, a traduit, au Psaume 97, le même passage par : *Memoriae sanctae ejus*.

C'est, en vérité, un grand bienfait de la part de Dieu, que lui, qui n'a nul besoin de nous, se rappelle toujours de nous, de nous qui avons besoin de lui et l'oublions toujours, et que surtout il nous ait donné, comme marque de son souvenir, son Fils unique, mémoire paternelle de Dieu qui porte le Prophète à s'écrier : « Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous rappeliez de lui ? » (Ps. 8.)

<p>5. Quoniam ira in indignatione ejus, et vita in voluntate ejus.</p>	<p>5. Parce que la punition est la suite de son indignation, comme la vie un pur effet de son amour.</p>
--	--

Le Prophète explique ici pourquoi il faut louer Dieu du souvenir qu'il a conservé de nous. La raison, c'est que si Dieu nous punit, c'est par l'effet d'une juste indignation, d'un équitable

jugement que provoquent nos péchés ; tandis que , s'il nous donne la vie , c'est par l'effet de sa volonté qui veut notre bonheur et non pas notre punition. Ainsi , dans ce passage , par le mot *ira* , il faut entendre la peine et le châtement qui sont l'effet de sa colère ; par indignation , le juste jugement de Dieu. Telle est l'interprétation de saint Basile et d'autres interprètes.

Dans l'hébreu , on lit : *Quoniam momentum est in indignatione ejus , et vita in voluntate ejus*. Cela vient de ce que si les Septante ont lu *regah* , au lieu de le traduire par *momentum* , ils l'auront traduit dans un autre sens qu'il a , qui est celui de scission ; et pour ce mot qui veut dire aussi mort , trépas , ils auront mis le mot colère , qui souvent , dans l'Écriture , est mis pour les châtements qui en sont la suite.

Il est possible aussi qu'ils aient lu *regab* qui signifie colère. — D'ailleurs , le sens que nous donne saint Jérôme sur l'hébreu ne doit pas être méprisé , à savoir que Dieu laisse un moment souffrir ses enfants dans l'épreuve , mais qu'il les délivre aussitôt , car la colère n'est pas dans sa volonté.

Toutes ces choses ont été merveilleusement accomplies dans le Christ. « Dieu n'a pas pardonné à son fils (Rom. 8.) ; mais ce qu'il lui a laissé souffrir pour racheter nos péchés a été de courte durée , et sa résurrection , sa vie éternelle ont été le véritable effet de la volonté de Dieu sur lui.

6. Ad vesperum demorabitur fletus , et ad matutinum lætitia.	6. Nous serons le soir dans les larmes , et le matin dans la joie.
--	--

Saint Jérôme traduit par : *in matutino laus* ; mais le mot hébreu *rinna* signifiant allégresse , *jubilationem* , *exultationem* , c'est-à-dire joie avec louange , les deux versions reviennent au même.

Le sens de cette phrase , qui complète celui de la phrase précédente , est que la volonté de Dieu est tellement pour notre vie et notre bonheur , et il est si vrai que nous ne devons faire que passer dans les larmes , qu'à la douleur du châtement succédera la joie du pardon avec la même rapidité que le jour succède à la nuit , entre lesquels il n'y a point de séparation de temps. Le mot *vespere* signifie la nuit , et le mot *mane* exprime le jour.

Le jour est, dans ce passage, pris pour le temps de la joie ; parce que la lumière de la grâce ne brille dans nos âmes que lorsque nous ne péchons pas, et elle s'éclipse aussitôt que nous péchons. D'ailleurs, la nuit est le temps de ténèbres que nous passons sur cette terre d'exil, temps pendant lequel nous ne voyons pas la lumière de Dieu, qui est le soleil de justice, tandis que le jour sera le temps de la justice pendant lequel nous tressaillerons d'une allégresse continuelle, (1 *Petr.* 1^{er} chap.) et nous verrons Dieu face à face.

Ce verset a été réalisé mot à mot, et le Christ, mort le soir, est ressuscité le matin.

7. Ego autem dixi in abundantia mea : Non movebor in æternum.	7. Pour moi j'ai dit dans mon abondance : Je ne serai pas ébranlé.
--	---

Cette vicissitude de colère et de bonheur, de pleurs et de joie, dont le Prophète a parlé plus haut d'une manière générale, il en montre maintenant la réalisation en lui et puis dans la personne des justes.

Pour lui personnellement, il nous dit qu'avant d'être roi il a joui d'une telle abondance de biens et d'une telle paix, qu'il avait cru que cela devait durer toujours. Il est vraisemblable qu'il veut nous parler ici de ce temps qui succéda à la défaite de Goliath, temps pendant lequel il fut tellement chéri du peuple et du roi, qu'il se vit en peu de temps devenir tribun et gendre de Saül.

Ego autem dixi in abundantia, dans le temps où j'abondais en toute espèce de biens, *non movebor in æternum*, ma félicité me paraissait si bien établie, que je la croyais éternelle.

8. Domine in voluntate tua præ- stitisti decori meo virtutem.	8. C'était, Seigneur, par un pur effet de votre bonté que vous m'avez affermi dans l'état si florissant où je me trouvais.
--	---

Ces paroles rendent raison de celles qui précèdent et par lesquelles le Prophète se félicite de ne point être ébranlé. Il ne croyait pas l'être, car, dit-il à Dieu, *præstitisti virtutem*, vous aviez donné la force et la vertu, *decori meo*, à mon bonheur, *in bona voluntate tua*, par l'effet de votre bon vouloir.

Dans l'hébreu se trouve le mot *hareri*, *monti tuo* ; mais nous pensons devoir, comme toujours, nous laisser fixer par l'autorité des Septante, qui ont lu : *hadari*, *decori meo*, et admettre que tel était le mot du manuscrit original, à cause de la ressemblance avec le mot qu'on lui a substitué.

9. Avertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus.		9. Vous avez détourné votre visage de moi, et je suis tombé dans le trouble.
---	--	--

Le Prophète nous peint ici cette vicissitude des choses humaines, qui cependant dépend de Dieu.

Avertisti faciem tuam a me, vous avez permis que je perdisse rapidement la faveur du roi et que je tombasse dans une profonde disgrâce; *et factus sum conturbatus*, j'ai été ébranlé par l'inondation des revers, forcé à la fuite, à l'exil, à deux pas de la mort, comblé de maux.

Mais ces paroles conviennent encore davantage aux élus pèlerins sur la terre. *Ecce in abundantia mea*, comblé de vos grâces, peut dire chacun de ces élus; *dixi non movebor in æternum*, j'ai dit avec un de vos premiers disciples : « Quand bien même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous nierai point. » (*Math. 26.*) *Domine in bona voluntate tua præstitisti decori meo virtutem*, cette grâce, cette beauté de l'âme, je la tenais de vous, ainsi que sa conservation, de vous qui êtes en même temps le soleil de justice et la lumière de l'âme. *Avertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus*, pour me punir de ma présomption, vous m'avez abandonné à moi-même, et aussitôt j'ai été troublé et je suis tombé.

Ces paroles peuvent être mises dans la bouche de Jésus-Christ parlant en la personne des chrétiens, membres de son corps, ou en son nom propre. Car s'il a dit sur la croix : *Deus meus, ut quid derelquisti me*, (*Matth. 27.*) il a pu dire : *Avertisti faciem tuam a me*, parlant ainsi, non d'une aversion de haine, mais d'une aversion et d'un éloignement de secours et de défense au temps de sa passion. Le sens sera donc : *Ego autem dixi in abundantia mea*, mon humanité, comblée de vos grâces d'une manière plus abondante que tous ceux qui y participent parmi les

hommes, et se voyant unie par l'union hypostatique à la source de toutes les grâces, a dit que rien ne pourrait désormais ni l'ébranler ni lui nuire, *non movebor in æternum. Domine, in voluntate tua bona præstitisti decori meo virtutem.* C'est vous, Seigneur, qui, par votre bon plaisir, avez uni mon âme et mon corps à la force et à la puissance par le nœud de l'union hypostatique, et les avez élevés ainsi au-dessus de tous les anges et de tous les hommes. — *Avertisti faciem tuam et factus sum conturbatus.* Cependant, le nœud de l'union hypostatique persévérant toujours, et la bonté de votre grâce étant intacte dans mon âme, vous m'avez laissé sans défense pour un moment, afin que je puisse sauver le genre humain par mon sacrifice, et vous avez voulu que le calice de ma passion ne passât pas loin de moi, mais que je fusse obligé de le boire jusqu'à la lie; j'ai été alors troublé, j'ai commencé à craindre, à m'ennuyer, à m'attrister, et j'ai dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » (*Matth. 27.*)

Il ne faut pas conclure de là qu'il y ait eu rien d'inattendu ou d'inconnu pour le Sauveur; il s'est livré entre les mains de ses ennemis frémissant, parce qu'il l'a voulu; il s'est troublé lui-même, ainsi qu'il dit à son Père dans ce Psaume : « Vous avez détourné votre face de moi, » il aurait pu dire : « J'ai détourné la face de ma divinité, et c'est parce que je l'ai voulu, et après que je l'avais connu, que mon humanité a été troublée. »

10. Ad te, Domine, clamabo : et ad Deum meum deprecabor.

11. Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem.

12. Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam.

10. Je crierai vers vous, Seigneur, et j'adresserai à Dieu mes prières.

11. Quelle utilité retirerez-vous de ma mort, si je descends dans la pourriture ?

12. Est-ce que la poussière pourra vous louer ? ou publiera-t-elle votre vérité ?

Toutes les paroles qui sont au futur doivent s'entendre du passé, et cela n'est pas rare dans l'hébreu. David dit dans ce passage que dans sa tribulation il a crié vers Dieu, et qu'entre autres choses il a allégué à Dieu l'inutilité de son sang et l'impossibilité de le louer parmi les morts.

Ad te, Domine, clamabo. Dans la tribulation et alors que vous aviez détourné votre visage de moi, je n'ai pas désespéré et j'ai crié vers vous; *quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem?* J'ai dit : Comment pourrai-je vous servir, si vous me laissez périr sous les coups de mes ennemis? dans le tombeau, je ne pourrai pas louer votre nom; la poussière ne le peut pas.

Dans un sens plus élevé ces paroles peuvent s'entendre du Christ, dont saint Paul a dit, en parlant de ce cri accompagné de prière sur la croix : « Avec un grand cri et avec larmes il offrit ses prières à celui qui pouvait le sauver de la mort. » (*Hebr.* 5.) C'est alors qu'il a dit : « Quelle utilité y aura-t-il dans ma mort, si je descends dans la corruption, » c'est-à-dire, comment pourrai-je sauver le genre humain, si mon corps, comme celui de tous les mortels, pourrit dans le tombeau. Ainsi que le dit l'Apôtre (*1. Cor.* 15.) : « Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine. » En effet comment, s'il n'était pas ressuscité, le Sauveur aurait-il pu prouver aux apôtres la vérité de Dieu, vivifier les hommes, qui ne sont que cendre et que poussière, les rendre surnaturels, capables de glorifier Dieu, de l'annoncer aux autres hommes et de le leur faire accepter, de leur faire connaître la justice et la vérité divines.

Ces paroles peuvent se trouver dans la bouche des justes qui, tombés dans une faute, crient vers Dieu pour en être pardonnés, et promettent de le louer après le pardon et de le faire louer par les autres hommes.

<p>13. <i>Audivit Dominus, et misertus est mei : Dominus factus est adjutor meus.</i></p>	<p>13. Le Seigneur m'a entendu, et il a eu pitié de moi; le Seigneur s'est déclaré mon protecteur.</p>
---	--

Ce verset déclare assez que les précédents ont dû être entendus dans le sens du passé; le Prophète y affirme soit en son nom, soit en celui de tous les élus, soit en celui du Christ, qu'il a été exaucé.

L'hébreu actuel donne, *audi Domine, et miserere mei; Dominus, esto adjutor meus.* Mais les mêmes mots : *schemach Adonai*

vechoneni Adonai heich hozer li, avec d'autres points, donnent la version actuelle; or nous, d'après ce que nous avons déjà dit en semblable occurrence, nous préférons l'autorité des Septante à celle de saint Jérôme et de l'hébreu actuel.

<p>14. <i>Convertisti planctum meum in gaudium mihi : conscidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia.</i></p>	<p>14. Vous avez changé mes gémissements en réjouissance; vous avez déchiré le sac dont j'étais revêtu, et vous m'avez tout environné de joie.</p>
---	--

Tel est l'effet admirable de cette prière : David, de l'exil porté sur le trône; Jésus-Christ vainqueur du tombeau et de la mort; le fidèle passant de cette vallée de larmes dans la patrie céleste.

Convertisti planctum meum in gaudium mihi. Dans l'hébreu le mot *machol* signifie plutôt *chorum* que *gaudium*, et par ce mot l'hébreu veut exprimer un instrument de musique. Le sens est le même que dans le latin; mais celui-ci, pour rendre toute l'élégance de l'hébreu, devrait avoir traduit : *Convertisti planctum in cantum.*

Conscidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia, vous m'avez donné le vêtement de la joie pour celui du deuil. Or, il faut remarquer que le mot *conscidisti* n'exprime pas seulement que le Prophète a été dépouillé de ce vêtement, car un vêtement que l'on a quitté, on peut le remettre; mais que ce vêtement a été déchiré de manière à ce qu'il ne puisse pas le remettre. Le sens de ce passage, c'est que notre misérable mortalité est tout-à-fait détruite par la mort dans les saints et dans le Christ qui, après sa résurrection d'entre les morts, ne meurt plus (*Rom. 6.*).

<p>15. <i>Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar : Domine Deus meus, in æternum confitebor tibi.</i></p>	<p>15. Afin qu'au milieu de ma gloire, je chante vos louanges, et que je ne sente plus les pointes de la tristesse. Seigneur mon Dieu, je vous louerai et vous rendrai grâces éternellement.</p>
---	--

La fin de la gloire du Christ et des saints est toujours, en dernière analyse, la glorification de Dieu. « Bienheureux ceux qui

habitent dans votre maison, Seigneur, ils vous loueront dans les siècles des siècles. »

Ces mots : *et non compungar*, sont, en hébreu, *velo iddom*, et ils sont traduits au Psaume 83, *et non taceat*. Le sens serait que, si la reconnaissance du chrétien ne cessera jamais, ce que complètent ces mots *confitebor tibi in æternum*, qui expriment une louange éternelle et sans silence ; cependant ce même mot signifie *succidere, excidere*, et ce sens, que les Septante ont choisi, ils l'ont exprimé par la première personne, *non compungar*, qui est la même chose que *non succidar*. Le sens est : que ma gloire et non mon gémissment vous chante ; que je ne vous chante pas par la crainte de la mort ou du péché ; — ou bien, que ma gloire vous chante, et que la mort ne me perce plus de son aiguillon, ni le péché.

PSAUME XXX.

Titre et argument du Psaume.

<i>In finem, Psalmus David, pro extasi.</i>	<i>Pour la fin, Psaume de David, pour l'extase.</i>
---	---

Dans ce titre, il n'y a de nouveau que le mot *extase*, qui ne se trouve pas dans l'hébreu, qui peut-être n'a pas été ajouté par les Septante, mais par quelque autre interprète, car Théodoret nous affirme qu'il ne l'avait vu que dans quelques exemplaires. Saint Jérôme ne l'a ni dans sa traduction ni dans son commentaire. Celui qui l'aura transporté dans le texte, l'aura pris du verset 28 : *Ego autem dixi in excessu meo*.

Le mot *extase* signifie un excès de l'âme, une exaltation telle que, sous une impression unique, elle paraît avoir tout-à-fait abandonné son corps. Cette expression peut être ou une expression d'amour ou de crainte, ou l'expression de la présence de Dieu se révélant à l'âme. L'*extase* dont il est question dans ce Psaume fut occasionnée par cette terreur subite et véhémence dont fut saisi David en apprenant que tout

le peuple, ayant Absalon à sa tête, s'était révolté contre lui (2. *Rois*, 15.). Ce Psaume doit être, d'après Théodoret et Euthymius, expliqué de David fuyant devant Absalon. On peut l'appliquer à l'Eglise persécutée.

<p>1. In te, Domine, speravi, non confundar in æternum : in justitia tua libera me.</p>	}	<p>1. C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré ; ne permettez pas que je sois confondu pour jamais ; délivrez-moi selon votre justice.</p>
---	---	--

David, fuyant devant Absalon et privé de tout secours humain, dit à Dieu qu'il n'a espéré qu'en lui, qu'il espère de ne pas être frustré dans sa confiance, car il est souverainement puissant et fidèle ; il lui demande, par cette confiance qu'il a en lui, de le délivrer en vertu de cette justice qui punit les impies et délivre les justes.

<p>2. Inclina ad me aurem tuam ; accelera ut eruas me.</p>	}	<p>2. Rendez votre oreille attentive à mes prières ; hâtez-vous de me délivrer.</p>
--	---	---

Le péril étant imminent, la persécution menaçante, les amis de David lui faisant dire par leurs messagers de continuer à fuir, s'il ne voulait pas devenir la victime de ses ennemis (2. *Rois*, 15.), ce prince demanda à être écouté aussitôt et délivré de ce danger pressant.

<p>3. Esto mihi in Deum protectorem ; et in domum refugii, ut salvum me facias.</p>	}	<p>3. Que je trouve en vous un Dieu qui soit mon protecteur, et un asile assuré, afin que vous me sauviez.</p>
---	---	--

Dans l'hébreu il y a : *heieh li lat sur mahhos*, que l'on peut traduire littéralement : *Esto mihi in petram fortissimam, et in domum munitissimam ad salvandum me*. Dieu est appelé ici un rocher puissant, une roche escarpée, une habitation ou une citadelle bâtie en pierres, de manière à ce que les paroles qui suivent expliquent les précédentes, en ce sens : « O mon Dieu, soyez pour moi comme un rocher très-dur, comme une citadelle très-forte, dans laquelle je sois à l'abri ; paroles qui conviennent à David fuyant par un désert où ne se trouvait aucun fort dans lequel il pût se réfugier.

4. Quoniam fortitudo mea, et refugium meum es tu; et propter nomen tuum deduces me, et enutries me.	4. Parce que vous êtes ma force et mon refuge; et à cause de votre nom vous me conduirez et me nourrirez.
---	---

Encore ici les Septante ont traduit le sens des paroles de l'hébreu. Voici le texte : *Chisalhhi umisudathi, quoniam petra mea et munitio mea est*, soyez pour moi comme une citadelle bâtie en pierres et défendue, car je ne trouve pas de refuge autre part. Quant aux mots : *propter nomen tuum educes me et enutries me*, leur réalisation a été historique, car nous voyons que David ne sachant où aller, et n'ayant pas de quoi se nourrir, vit venir à lui Siba avec deux cents pains, cent paquets de raisins secs et deux outres de vin. — Les mots *propter nomen tuum* expriment que c'est pour sa gloire que Dieu nourrira David et le conduira en lieu sûr.

Quelques modernes traduisent : *duces me et deduces me*, ce qui est étonnant, car outre l'autorité en ce passage des Septante, saint Jérôme, soit ici, soit dans le Psaume 23, le traduit par *sustentare*.

5. Educes me de laqueo hoc, quem absconderunt mihi : quoniam tu es protector meus.	5. Vous me tirerez de ce piège qu'ils m'avaient caché, car vous êtes mon protecteur.
--	--

Non-seulement, dit le Prophète à Dieu, vous me conduirez et vous me nourrirez, mais encore vous me délivrerez de ces pièges qu'ils m'ont tendus le long de ma voie, parlant de cette conjuration portée contre lui à Hébron, et à la tête de laquelle se trouvait Absalon. Dans le grec, il y a le mot *Domine*, mais saint Jérôme, dans son épître à Sunia et Fretella, nous dit qu'il est inutile.

6. In manus tuas commendo spiritum meum : redemisti me, Domine Deus veritatis.	6. Je recommande et remets mon âme entre vos mains; vous m'avez déjà racheté, Seigneur, Dieu de vérité.
--	---

Quoique le prophète eût déjà dit avec confiance à Dieu, qu'il espérait qu'il le délivrerait, ici il lui remet son âme entre les mains, selon la force du texte grec et de l'hébreu *aphkid ruchi*.

Il ajoute qu'il a cet abandon, parce que déjà plus d'une fois Dieu l'a arraché des bras de la mort, Dieu qui est si vrai et si fidèle dans ses promesses.

Quelques-uns, appuyés sur ce que le Sauveur avait cité ce Psaume par ces mots sur la croix : « *Pater in manus tuas commendo spiritum meum,* » (Luc, 23) ont prétendu que, dans tout son entier, il devait être expliqué littéralement de lui. Mais sans que le Christ soit l'objet immédiat de ce Psaume, il a pu s'approprier quelques-unes de ces paroles, ainsi que cela nous arrive tous les jours à nous, et ainsi que l'a fait, entre autres, saint Nicolas qui, mourant, a récité tous les versets de ce cantique jusqu'à celui-ci.

D'ailleurs, très-certainement les paroles suivantes : *redemisti me Deus veritatis*, ne peuvent pas s'entendre littéralement du Christ qui a été rédempteur et non racheté. Saint Augustin veut que ces dernières paroles soient dans la bouche du peuple chrétien, tandis que les précédentes seraient dites par le Christ, et il fait de tout le psaume un dialogue dans lequel la parole appartient tour-à-tour au Christ, au prophète et aux fidèles. Cela est fort bien pour un commentaire de piété, mais pour une explication littérale, il faut que ce dialogue soit indiqué par la séparation des phrases et par la ponctuation différente ; mais rien ici de semblable, tout est d'un trait, dans les textes grec, hébreu et latin.

<p>7. Odisti observantes vanitates supervacue. Ego autem in Domino speravi ;</p>	<p>7. Vous haïssez ceux qui observent des choses vaines sans aucun fruit. Mais pour moi j'ai espéré dans le Seigneur ;</p>
<p>8. Exultabo et lætabor in misericordia tua.</p>	<p>8. Je me réjouirai et serai ravi d'aise dans votre miséricorde.</p>

David donne une nouvelle raison de ce qu'il a remis son âme entre les mains de Dieu : c'est que le Seigneur déteste tous ceux qui ont placé leur espérance en des choses vaines, qui ne peuvent pas les secourir. *Odisti omnes observantes vanitates*, vous haïssez tous ceux qui, à l'exemple de Saül qui a consulté une pythonisse, croient aux songes, aux augures, aux réponses des démons. On peut entendre aussi ce passage de la sagacité et de la science hu-

maine, de tout conseil et de tout secours qui est donné contre Dieu et sans son concours; choses vaines, *supervacue*, et qui ne servent à rien. *Ego autem in domino speravi*, je n'ai pas espéré en de telles choses; *exultabor et lætabor in misericordia tua*, aussi je me réjouirai en cette miséricorde qui n'abandonne pas ceux qui l'invoquent.

Les traducteurs modernes traduisent *odivi*, et tel est en effet le sens du mot hébreu : *sanethi*; mais saint Jérôme et les Septante ayant traduit par *odisti*, nous devons croire que le texte avait d'abord *sanetha*. D'ailleurs la construction de la phrase, d'après les traducteurs modernes : *Odivi vanitates... Ego autem speravi* n'est pas régulière. Le sens est le même.

Quoniam respexisti humilitatem meam, salvasti de necessitatibus animam meam.

9. Nec conclusisti me in manibus inimici : statuisti in loco spatioso pedes meos.

Parce que vous avez regardé mon état si humilié; vous avez sauvé mon âme des nécessités fâcheuses qui l'accablaient.

9. Vous ne m'avez pas livré entre les mains de l'ennemi; mais vous avez mis mes pieds dans un lieu spacieux.

Le Prophète rappelle les bienfaits qu'il a reçus autrefois de Dieu, afin que par cet acte de reconnaissance il le porte à lui accorder de nouveaux bienfaits.

Je louerai et j'exalterai votre miséricorde, parce que j'ai déjà un gage de votre miséricorde, ma délivrance des mains de Saül. *Quoniam respexisti humilitatem meam*, c'est alors que vous avez eu égard à mon abaissement et à mon affliction (le mot hébreu *hanii* signifiant l'un et l'autre). *Salvasti de necessitatibus animam meam*. Dans l'hébreu il y a : *iadahtha betsaroth naphschi, scivisti angustias meas*. Les Septante ont traduit le sens : Vous m'avez délivré de ces embûches dans lesquelles la fatalité m'avait jeté, et dont je ne pouvais me débarrasser. *Nec conclusisti me in manibus inimici*, vous ne m'avez pas laissé tomber entre les mains de Saül; pensée qui n'est que la précédente. *Statuisti in loco spatioso pedes meos*, délivré des embûches, je marche librement, où je veux, comme en champ libre.

<p>10. Miserere mei, Domine, quoniam tribulor : conturbatus est in ira oculus meus, anima mea, et venter meus.</p>	<p>10. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis très-affligé; mon âme, mon œil et mes entrailles sont toutes troublées par la colère.</p>
--	---

Au souvenir de ses malheurs passés, le Prophète se met à prier pour ceux qui peuvent l'attendre dans l'avenir, et il raconte ses calamités. *Miserere mei, Domine, quoniam tribulor*, vous, Seigneur, qui avez eu pitié de moi dans mes tribulations passées, ayez pitié de moi dans celles du présent. Il raconte lesquelles. *Conturbatus est in ira oculus meus*. Il est douteux que ce soit de la colère de David qu'il s'agisse ici, et j'aime mieux penser avec saint Augustin qu'il est question de la colère de Dieu, car il est certain d'après le premier et le second livre des Rois, que David se montra dans la révolte d'Absalon, comme dans toute sa vie, le plus doux des hommes. Le sens est donc que dans cette épreuve où Dieu l'avait placé, l'œil de David s'était obscurci de larmes; peut-être est-il question ici de l'œil intérieur. *Anima mea conturbata est*, son âme a été ébranlée par la crainte; *et venter meus*, l'intérieur de son âme, sa mémoire, a été aussi troublée, là où se rassemblent les souvenirs. Ainsi le Prophète parle de toute son âme, de l'intelligence par le mot œil, de la volonté par celui de l'âme, de la mémoire par celui de ventre.

<p>11. Quoniam defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus.</p>	<p>11. Car ma vie se consomme dans la douleur, et mes années dans les gémissements.</p>
--	---

Lorsque David prononça ces paroles, il était déjà avancé en âge, et en effet « sa vie s'était consumée dans la douleur, et ses années dans les gémissements. » Pendant trente ans il avait eu à souffrir des persécutions continuelles; assis au trône, pendant sept ans il avait eu une guerre continue à soutenir contre les enfants de Saül. Ensuite il avait eu à combattre contre plusieurs nations voisines, et enfin contre son fils. D'ailleurs pour qui veut encore le pouvoir royal avec conscience et crainte de Dieu, n'est-ce point une grande sollicitude, et n'y a-t-il pas de quoi gémir sous le fardeau ?

Infirmata est in paupertate virtus mea : et ossa mea conturbata sunt.

Toute ma force s'est affaiblie par la pauvreté où je suis réduit ; et je sens le trouble jusque dans mes os.

Après avoir raconté les peines de sa vie passée, David arrive à la dernière, cette épreuve dans laquelle, affaibli par la pauvreté, il perdit toutes ses forces. Il faut remarquer que les deux membres de la phrase signifient les mêmes choses ; les mots *ossa* et *virtus* signifient force. Or ceci s'est réalisé à la lettre. On voit (2. Rois, ch. 15, 16, 17.) David fuir à travers des lieux déserts, non-seulement à pied, mais pieds nus. Plus tard il y fut rejoint et trouvé par ses amis.

Dans l'hébreu actuel, on lit : *habauoni, in iniquitate*, et saint Jérôme a traduit ainsi. Les Septante, par la suppression d'une lettre et par le changement des points, ont lu : *honi, pro paupertate*. Les deux sens sont vrais, David étant affaibli par la pauvreté ; mais cette pauvreté naissait de l'iniquité de ses ennemis, qui l'avaient réduit en cet état, et le triomphe de cette iniquité n'avait été permis que pour punir David de son péché.

12. Super omnes inimicos meos factus sum opprobrium : et vicinis mihi valde, et timor notis meis.

12. Je suis dans l'opprobre plus que tous mes ennemis ; je le suis plus que mes voisins, et je suis un sujet de crainte pour tous ceux qui me connaissent.

David nous parle des maux qui fondaient sur lui par le fait de sa fuite ; les peuples voisins le méprisant et trouvant sa chute honteuse, et ses partisans commençant à craindre pour eux de la part d'Absalon, s'ils restaient fidèles au proscrit et que le prince rebelle devînt vainqueur.

Dans l'hébreu, pour *super inimicos meos*, se trouvent les mots : *micol zorerai* ; mais les Septante et saint Jérôme ont lu par un *iota* : *zorerai*, qui doit être traduit : *ab omnibus inimicis meis*, ou *apud hostes meos*, ainsi que l'a traduit saint Jérôme. La version des Septante *παρά πάντας τους εχθρούς μου*, signifie *ad omnes* ou *apud omnes*. La Vulgate concorde avec la seconde manière d'entendre l'hébreu ; car *præ omnibus* est la même chose que *super omnes*.

La première manière a été préférée par quelques modernes, qui ont traduit par : *ab omnibus*, ou *propter omnes*. Mais toutes ces différentes interprétations ont chacune leur raison d'être. Si vous lisez : *super omnes inimicos meos*, le sens sera que David a été couvert de plus d'opprobres que ne l'ont jamais été ses ennemis, quoique injustes et impies. Telle est l'interprétation de saint Augustin. Si vous lisez : *apud omnes inimicos meos*, le sens sera que, sous la risée et les insultes de ses ennemis, il est devenu une opprobre pour les peuples voisins, et un sujet de crainte pour ses ennemis; et c'est l'interprétation de Théodoret. Si vous admettez : *ab omnibus inimicis meis*, le sens sera que les cruautés de ses ennemis et leurs poursuites ont rendu David un objet d'opprobre pour ses voisins, un sujet de crainte pour ses amis.

La conjonction *et*, dans *et vicinis*, a été rétablie avec raison par le latin, d'après tous les Pères; elle manquait dans l'hébreu et dans le grec.

Qui videbant me, foras fugerunt
a me.

13. Oblivioni datus sum, tan-
quam mortuus a corde.

Ceux qui me voient s'enfuient
loin de moi.

13. J'étais mis en oubli et effacé
de leur cœur comme si j'étais mort.

Le Prophète explique ici les mots *timor notis meis*. Le sens est : plusieurs de mes partisans, me voyant réduit à la fuite, se sont éloignés de moi, craignant pour leur vie s'ils suivaient mon parti, *foras fugerunt a me*. Ils pensaient que c'était déjà fait de moi, et ils m'ont effacé de leur cœur, *oblivioni datus sum tanquam mortuus a corde*.

Dans l'hébreu, c'est ponctué de la manière suivante : *Qui viderunt me foras, fugerunt a me*, ce qui a porté quelques interprètes à remplacer *foras* par *foris*, le mot hébreu signifiant l'un et l'autre, et à interpréter ainsi : Ceux qui m'ont vu dehors, loin de mon palais, pieds nus, se sont éloignés de moi. Quoique cette explication n'ait rien d'inadmissible, nous ne sommes nullement obligés de l'accepter, car elle repose sur cette ponctuation, *bachutz*, introduite par les rabbins; car elle ne se trouve pas dans le grec; d'ailleurs les Pères n'ont jamais lu *foris*, mais *foras*.

Factus sum tanquam vas perditum :

14. quoniam audivi vituperationem multorum commorantium in circuitu.

Je suis devenu semblable à un vase brisé.

14. Car j'ai entendu les reproches injurieux de plusieurs de ceux qui demeurent dans les environs.

Non-seulement les amis et les partisans de David l'ont oublié, mais il a entendu les voisins et ceux qui se trouvaient sur son passage le mépriser, ainsi que l'on méprise un vase qui a été brisé et qui n'est plus bon à rien. Le Prophète paraît vouloir rappeler dans ce passage les insultes de Semeï (2. Rois, 16.) qui, voyant David chassé de son trône, et le croyant désormais en dehors de toute puissance, l'insulta, le considérant comme un débris de vase que l'on va jeter dans un tas de fumier. Cependant, dans le livre des Rois, il n'est mention que des injures du seul Semeï; mais cela ne contredit nullement le passage qui nous porte à croire qu'ils étaient plusieurs.

Le mot hébreu *mogor*, que saint Jérôme a traduit par *congregationem*, l'a été par d'autres par *pavorem*; mais on peut lui donner le sens de *commorationem*, demeure, en le faisant venir de *gur*, verbe qui signifie demeurer, habiter, passer, et alors la phrase du texte sera : *Audivi vituperationem multorum, commorationem in circuitu*, j'ai entendu m'insulter plusieurs de ceux qui ont leur habitation tout au tour, sens que les Septante ont traduit d'une manière plus littérale par *commorantium in circuitu*.

In eo dum convenirent simul adversum me, accipere animam meam consiliati sunt.

Dans le temps qu'ils s'assemblaient contre moi, ils ont tenu conseil pour m'ôter la vie.

Au livre 2^e des Rois, chapitre 17, l'on voit qu'au moment où Semeï insultait David, un conseil était tenu à Jérusalem, sous Absalon, pour tuer David. Ce que dit le Prophète dans ce verset, c'est qu'au moment où on l'insultait en public, dans la campagne, à Jérusalem, un conseil se tenait dans l'ombre pour lui enlever la vie.

15. Ego autem in te speravi, Domine, dixi : Deus meus es tu.

15. Mais j'ai espéré en vous, Seigneur; j'ai dit : Vous êtes mon Dieu.

16. In manibus tuis sortes meæ. | 16. Tous les événements de ma vie sont entre vos mains.

Le Prophète se montre à nous dans le danger, ne désespérant nullement, car il a mis sa confiance, non dans le secours des hommes, qui peut tromper, mais dans le Dieu tout-puissant.

« J'ai espéré en vous, Seigneur, » pourquoi? « parce que j'ai dit : Vous êtes mon Dieu. » J'ai un grand protecteur sans la permission duquel personne ne peut me nuire. Car « les événements de ma vie sont dans vos mains; » ils ne dépendent pas du sort, mais de votre volonté.

Dans l'hébreu, on lit : *bejadecha hethothai, in manibus tuis tempora mea*, et peut-être que dans le grec, au lieu de *καίροι*, *sortes*, que nous y lisons maintenant, il y avait *καιροι*, *tempora*. Cette dernière variante se trouve plusieurs fois dans l'office de la messe; on la voit dans un psautier de l'église Saint-Pierre à Rome; le sens est le même : le temps de ma vie et celui de ma mort sont dans vos mains.

Eripe me de manu inimicorum meorum, et a persequentibus me. | Arrachez - moi des mains de mes ennemis et de mes persécuteurs.

Il n'y a pas de difficulté en ce qui concerne ce verset ; toutes les éditions s'accordent.

17. Illustra faciem tuam super servum tuum; salvum me fac in misericordia tua. | 17. Répandez sur votre serviteur la lumière de votre visage, sauvez-moi par votre miséricorde.

18. Domine, non confundar, quoniam invocavi te. | 18. Que je ne sois pas confondu, Seigneur, puisque je vous ai invoqué.

Le Prophète fait à Dieu la même demande, mais en l'appuyant de nouveaux motifs : *Illustra faciem tuam super servum tuum*, montrez-moi votre visage, lui dit-il, regardez-moi, car toutes les manières de s'exprimer reviennent au même.

Ainsi que par le péché, Dieu est dit se détourner de nous, nous voiler son visage, ne pas nous regarder; ainsi, lorsque nous revenons à lui, il est dit revenir à nous, nous montrer sa face, nous regarder. Le Prophète appuie sa demande sur ce qu'il est le ser-

viteur de Dieu, prêt à faire tout ce qu'il lui demandera. Il ajoute : *salvum me fac*, délivrez-moi, sauvez-moi, après vous être tourné de mon côté; et cela, non à cause de mes mérites, mais à cause de votre miséricorde, *in misericordia tua*. Tel est le second motif de sa prière; le troisième, c'est que Dieu doit à sa bonté, à sa fidélité, à ses promesses, de ne pas abandonner ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui, *non confundar, quoniam invocavi te*.

<p>Erubescant impii, et deducantur in infernum.</p> <p>19. Muta fiant labia dolosa.</p>	<p>Que les impies rougissent, et qu'ils soient conduits en enfer.</p> <p>19. Que les lèvres trompeuses soient rendues muettes.</p>
---	--

Ce verset fut réalisé lorsque Achitophel, voyant son plan renversé et ne pouvant pas supporter sa confusion, se pendit (2. *Rois*, chap. 17). Achitophel est appelé un impie, parce qu'il avait poussé un fils à la rébellion contre son père, et il est dit de lui, avec raison, que l'impie a été précipité aux enfers; ses lèvres sont appelées trompeuses, car ce malheureux avait feint d'abord l'amitié et la fidélité vis-à-vis de David qu'il avait ensuite trahi : or, « ses lèvres trompeuses furent réduites au silence. »

Dans l'hébreu, pour *deducantur*, il y a *iddemù*, que saint Jérôme a traduit par *taceant*; mais les Septante auront lu : *id-decù*, qui signifie *expellantur*, du verbe *nadach*.

<p>Quæ loquuntur adversus justum iniquitatem, in superbia, et in abusione.</p>	<p>Ces lèvres qui profèrent des paroles d'iniquité contre le juste, avec un orgueil plein de mépris.</p>
--	--

Ces paroles, dans l'hébreu, appartiennent au verset précédent, et dans notre Vulgate, elles constituent un verset à part; cependant elles se rattachent, pour le sens, à celles qui les précèdent. Or le sens en est, que les lèvres ont dû être réduites au silence, car « elles avaient parlé contre le juste, » contre David qui ne l'avait nullement mérité, qui n'avait rien fait contre Achitophel ou contre Absalon; elles avaient parlé « l'iniquité, » en conseillant un plan tout d'iniquité, « et cela dans l'orgueil et dans le mépris, » c'est-à-dire avec arrogance. Nous traduisons le mot « *abusione* » par mépris, car il a ce sens dans le grec, dans l'hébreu, dans

saint Augustin et dans le psautier de Saint-Pierre. Ce mot, dans le latin, ne signifie pas seulement un abus, mais un abus par le mépris, et il exprime ici qu'Achitophel abusait du nom de David en s'en servant avec mépris.

20. *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te.*

Perfecisti eis qui sperant in te, in conspectu filiorum hominum.

20. Combien, Seigneur, est grande la multitude de votre douceur, que vous avez réservée dans le secret à ceux qui vous craignent.

Vous l'avez rendue pleine et parfaite pour ceux qui espèrent en vous, à la vue des enfants des hommes.

Le Prophète se sentant déjà exaucé, s'écrie dans sa joie : *quam magna.*

Dans l'hébreu il n'y a que *mach rab tobecha, quam magna bonitas.* Les Septante, en traduisant par *quam magna multitudo*, ont voulu traduire le mouvement de l'âme du Prophète.

Or il y a une apparente contradiction entre ces mots : *quam abscondisti*, et ceux-ci : *in conspectu, etc.*

Pour l'éviter, saint Augustin joint les mots *in conspectu filiorum hominum*, avec le mot *qui sperant*, et non pas avec *perfecisti*, et le sens est, d'après lui, que la douceur de la bonté de Dieu est grande dans l'autre vie à ceux qui le servent, et qu'il laisse souvent dans la tribulation dans ce monde ; mais que ce bonheur sera parfait et complet, *perfecisti eis*, pour ceux qui n'auront pas craint de manifester leur foi et leur espérance devant les hommes.

Théodoret et Euthymius joignent les mots : *in conspectu filiorum hominum* avec ceux-ci : *perfecisti eis*, et le sens est, d'après eux, que Dieu cache pendant la tribulation sa récompense à ceux qui le servent pour les éprouver, mais qu'après il manifeste la grandeur de cette récompense devant les hommes, pour montrer qu'ils n'ont pas en vain espéré en lui. Ainsi arriva-t-il à David, à qui Dieu cacha sa bonté lorsqu'il fuyait devant son fils, mais à qui il la manifesta d'une manière éclatante lorsqu'il le ramena sur son trône en grand honneur. Ceci est le sort de tous les

justes, qui ne jouissent pas maintenant des douceurs de Dieu, mais à qui elles seront révélées au jour du jugement dernier.

L'on peut donner à ces paroles un autre sens.

Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te. La consolation que vous répandez dans le cœur de vos fidèles et de vos enfants est grande. C'est là « cette manne cachée que personne ne connaît que celui qui l'a goûtée. » (*Apoc.* 2.) C'est cette douceur qu'éprouvait votre serviteur David s'écriant : « Vos consolations ont été aussi nombreuses dans mon âme, que l'avaient été mes tribulations. » (*Ps.* 93.) Elle, dont votre Apôtre disait : « Je surabonde de joie dans ma peine. » (*2. Cor.* 7.) Or, si pendant le combat le bonheur est si grand, que sera-t-il au jour de la victoire?

Perfecisti eis qui sperant in te, in conspectu filiorum hominum. C'est cette consolation que vous avez rendue plus abondante et plus pressée dans le cœur de ceux qui n'espèrent qu'en vous. Vous avez fait cela, *in conspectu filiorum hominum*, à l'opposé des enfants des hommes; plus ils multiplient leurs persécutions, plus vous multipliez vos joies. Pour comprendre ceci, il faut savoir que le mot hébreu *neghed*, et le grec ἐναντίον, signifient littéralement à l'opposé, ainsi que nous l'avons fait remarquer au Psaume 23, et la traduction latine *in conspectu* ne s'oppose pas à ce sens; ce qui est à l'opposé est dit en face, car en effet les deux objets, ainsi placés, se regardent.

Cependant, et en outre de cette explication, il n'en reste pas moins vrai que Dieu parfait la consolation de ses saints devant les hommes; car quoique ceux-ci ne puissent pas connaître la nature de ces douceurs spirituelles du juste persécuté, quoiqu'ils aient le goût surnaturel de l'âme détruit, ils peuvent, sans se l'expliquer, constater son existence à la vue de la mansuétude, de la patience, de la joie, de la paix des saints.

Ainsi ces douceurs de l'âme sont cachées en elle-mêmes et visibles en leurs effets.

<p>21. Abscondes eos in abscondito faciei tuæ, a conturbatione homi- num.</p>	}	<p>21. Vous les cacherez dans le se- cret de votre face, contre le trouble des hommes.</p>
---	---	--

Proteges eos in tabernaculo tuo a contradictione linguarum.	}	Vous les défendrez dans votre tabernacle contre la langue des hommes.
--	---	---

Le Prophète nous dépeint de quelle manière il protégera ses serviteurs, en les ramenant jusqu'à lui par l'amour et par la contemplation. Il réalisera cette prière que David lui faisait dans ce même psaume : « Soyez pour moi un protecteur et une maison de refuge. » Ceux, en effet, qui savent trouver Dieu de cette manière, que leur importe les choses de la terre ?

Abscondes eos in abscondito faciei tue, vous cacherez ceux qui vous servent dans un lieu sûr.

Celui, en effet, qui aime Dieu, qui le contemple, qui sait qu'il agit sous le regard de ce maître tout-puissant, celui-là, lorsqu'il est ravi jusqu'à l'amour divin par cette contemplation de Dieu, habite dans un lieu sûr, là où les hommes ne peuvent lui faire aucun mal. Ce tabernacle dans lequel Dieu les protégera, c'est lui-même, car il ne peut habiter qu'en lui-même, et ceux qui, par l'amour et la contemplation, se sont élevés jusqu'à lui, ceux-là habitent un refuge élevé; le mal ne s'approchera pas d'eux, ni les fléaux de leur retraite, ainsi qu'il est dit au Psaume 90. Non-seulement ils seraient à l'abri de tout fait qui pourrait les blesser, mais encore de toute parole offensante, *a contradictione linguarum*; ceux qui agissent sous l'œil de Dieu pensent peu aux discours des hommes. Que s'il en est ainsi de notre habitation en Dieu pendant que nous sommes sur la terre, que sera-ce lorsque nous serons réellement ravis dans la face de Dieu au ciel ? Alors nous habiterons cette Jérusalem qui est la vision de la paix, elle dont il est dit au Psaume 147 : *Qui posuit fines tuos pacem*.

22. Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi in civitate munita.	}	22. Béni soit le Seigneur de ce qu'il a fait éclater sa miséricorde sur moi dans une ville bien fortifiée.
---	---	--

Ce que le Prophète avait dit en général des élus, il se l'applique à lui-même dans ce verset, et il dit : *Benedictus Deus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi*, béni soit Dieu de ce qu'il a fait éclater sur moi une admirable miséricorde; *in civitate mu-*

nita, en me cachant dans la tour de sa face comme dans une ville fortifiée.

Saint Augustin a traduit : *in civitate circumstantiæ*, mais aucun texte latin, que je sache, n'ayant pu lui offrir cette variante, et l'hébreu *matsor* signifiant certainement rempart, il n'a pu prendre ce sens que dans le grec : περιχώρ, *ambitus*, mais Théodoret et Euthymius prennent ce mot dans le sens des remparts, qui sont réellement une ceinture de la ville et qui règnent tout autour. Saint Jérôme, soit dans sa traduction, soit dans son commentaire, traduit par : *in civitate munita*.

23. Ego autem dixi in excessu mentis meæ : projectus sum a facie oculorum tuorum.	}	23. Pour moi, j'ai dit dans le transport de mon esprit : j'ai été rejeté de devant vos yeux.
---	---	--

Le Prophète s'accuse du manque de confiance qu'il a montré au commencement de ses malheurs. *Ego autem dixi in excessu mentis meæ*, dans le premier moment où la crainte m'avait privé de mon esprit, j'ai dit : *projectus sum a facie oculorum tuorum*, vous ne voulez plus que je règne ou que je vive, et pour cela vous m'avez retiré votre faveur et laissé sans votre secours. On trouve la trace suivante de ce doute au 2^e livre des Rois, chap. 15. « *Si invenero patriam, in conspectu ejus reducet me; si dixerit non places, præsto sum, faciat mihi quod bonum est coram se.* »

Au mot : *In excessu mentis meæ*, correspond, dans l'hébreu, *becophzi* qui signifie littéralement se hâter, ou s'effrayer, car tel est le double sens du verbe *chaphaz*; l'un et l'autre peuvent le dire, David s'étant enfui en toute hâte de Jérusalem, et ayant été alors saisi de crainte... C'est cette stupeur que les latins ont traduite par : *in excessu mentis*, et les grecs par le mot *extase*.

Ideo exaudisti vocem orationis meæ, dum clamarem ad te.	}	C'est pour cela que vous avez exaucé la voix avec laquelle je vous ai prié, lorsque j'ai crié vers vous.
--	---	--

Cette pensée est fort remarquable; David dit que Dieu, pour ne pas lui laisser le temps de s'arrêter à ce doute sur sa miséricorde, l'avait exaucé aussitôt.

Le mot *ideo* peut signifier en vérité, certainement; cet adverbe a plusieurs significations.

24. Diligite Dominum, omnes sancti ejus : quoniam veritatem requirit Dominus, et retribuet abundanter facientibus superbiam.

24. Aimez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints; parce que le Seigneur recherchera la vérité, et qu'il rendra aux superbes selon la grandeur de leur orgueil.

25. Viriliter agite, et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino.

25. Agissez avec grand courage, et que votre cœur s'affermisse, vous tous qui espérez au Seigneur.

Le Prophète exhorte les hommes pieux qui sont éprouvés comme lui de mettre leur confiance en Dieu, car il ne laisse prospérer les impies que pour un temps, et après il leur réserve des châtimens éternels.

Les mots : *veritatem requirit Dominus*, saint Jérôme le traduit par *veritatem servat Dominus*. L'hébreu induit aux deux sens, car, *emunim hal iether* signifie à la fois conserver la fidélité et conserver la vérité; le sens est le même dans les deux cas.

Le mot *abundanter* n'est pas clairement attribué dans l'hébreu et dans le latin, et on ignore si on doit le rapporter au mot *retribuet* ou au mot *facientibus*. Le grec nous tire de cet embarras, en le rapportant au mot *facientibus*. Telle est l'induction que l'on peut tirer de saint Jérôme qui traduit : *his qui satis operantur superbiam*, et de saint Augustin qui porte : *retribuet his qui multum superbiunt*. Telle est la manière d'interpréter de Théodoret et des autres anciens.

PSAUME XXXI.

Titre et argument du Psaume.

Ipsi David, intellectus. | *Pour l'intelligence de David.*

Ce titre indique que David, après son péché, eut enfin les yeux de l'âme ouverts pour voir la grandeur de ce péché, ce que l'avaient empêché de voir auparavant les préoccupations de sa passion. Ce titre nous apprend aussi que ce Psaume est fort obscur, et qu'il est besoin de beaucoup d'intelligence pour le pénétrer. Saint Grégoire place ce Psaume au nombre des pénitentiaux, David ne faisant qu'y détester son péché et exhorter les hommes à la pénitence.

1. Beati, quorum remissæ sunt iniquitates : et quorum tecta sunt peccata.

2. Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum, nec est in spiritu ejus dolus.

1. Heureux ceux dont les iniquités leur sont pardonnées et dont les péchés sont couverts.

2. Heureux l'homme à qui Dieu n'a pas imputé son péché, et dont l'esprit est exempt de tromperie.

Personne ne connaît ce qu'est la santé comme celui qui a été malade. Le Prophète qui a goûté l'amertume du péché, connaît mieux que personne combien il est doux d'en être délivré. Aussi commence-t-il par faire l'éloge de l'innocence et de l'indulgence de Dieu qui rendent la santé à l'âme, et qu'il considère ici par opposition aux maux que le péché produit. Il commence par l'indulgence, soit pour s'élever d'une chose inférieure à une chose supérieure, soit parce que sa guérison était toute récente.

Beati quorum remissæ sunt iniquitates. Cette exclamation est à la louange de l'indulgence divine; elle revient à ceci : Ah ! comme ils sont heureux ceux qui, après avoir péché, loin d'être dédaignés par la miséricorde divine, sont rappelés par elle au repentir et pardonnés.

Et quorum tecta sunt peccata, répétition de ce même péché, car des iniquités pardonnées ou des péchés couverts, c'est une seule et même chose. Mais nous reviendrons plus tard sur ce point.

Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum. Le Prophète passe de l'indulgence qui doit être invoquée par tous, à l'innocence qui appartient à un petit nombre, et il dit : Bienheureux celui qui n'a rien fait qui puisse lui être imputé à péché, et que Dieu, qui est la justice même, puisse lui reprocher ; celui qui non-seulement n'a pas commis de péché, mais « chez lequel la fourberie n'a pas été trouvée dans son esprit. »

Par le mot esprit, il faut entendre cet esprit avec lequel nous apprécions, nous connaissons, le cœur, l'âme, esprit dont il est ainsi parlé : « *Quis enim scit quæ sunt hominis nisi spiritus Domini qui in ipso est.* » (1. Corinth. 2.) — Il faut entendre aussi le souffle des lèvres, la langue, esprit dont il est ainsi parlé : « *Orabo spiritu, orabo et mente; psallam spiritu, psallam et mente.* » (2. Corinth. 14.)

Or, par innocence, nous n'entendons pas une innocence qui viendrait de la nature ou des efforts de la volonté, cette innocence n'existe pas, mais celle qui consiste après le péché originel remis, à ne pas retomber dans une faute mortelle, ce qui est l'œuvre la plus excellente de la rédemption en nous. Aussi, toute innocence se trouve liée à un pardon quelconque de la part de Dieu, et l'on peut dire de tous les hommes que « tous ont péché et que tous ont besoin de la grâce de Dieu. » Aussi, l'Apôtre a-t-il pu se servir de ce passage pour prouver que personne n'est justifié par les œuvres précédant la grâce. (Rom. 4.) Voici ses paroles : « *Ei qui non operatur, credenti autem qui justificat impium, reputatur fides ejus ad justitiam secundum propositum gratiæ Dei; sicut et David dicit beatitudinem hominis cui Deus accepto fert justitiam sine operibus: beati quorum remissæ sunt iniquitates et quorum tecta sunt peccata; beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum,* » paroles par lesquelles l'Apôtre, expliquant la pensée du Prophète, nous apprend que celui-ci a appelé bienheureux celui qui doit sa justice non à ses efforts, mais à la grâce de Dieu.

David me paraît avoir eu en vue quelques hommes en particulier, lorsqu'il a dit : « Bienheureux celui à qui Dieu n'a pas imputé son péché, » et entre autres le saint homme Job, qui disait de lui-même (*Job*, chap. 25.) : « Je ne me départirai pas de mon innocence ; je n'abandonnerai pas une justification que j'ai commencée ; mon cœur ne me reproche rien dans toute ma vie. » Ainsi d'Abel, d'Hénoch, de Noé, d'Abraham, d'Isaïe, de Jacob, dont l'Écriture ne nous apprend aucun péché. Peut-être David prévoyait-il saint Jean-Baptiste, et la très-sainte Mère de Dieu immaculée dans sa conception, et pure dans toute sa vie.

Quant à l'explication littérale, il faut remarquer que l'hébreu *aschere neschai peschah* est au singulier : *beatus cui remissa est iniquitas, et cujus tectum est peccatum* ; mais nous ne pouvons nullement balancer dans nos jugements, la version des Septante ayant pour elle dans ce passage l'autorité de saint Paul.

Dans le grec, pour *in spiritu ejus* du latin, et le *berucho* de l'hébreu, on lit *in ore ejus* ; mais saint Jérôme nous apprend que ce changement dans le grec ne remonte qu'à Symmaque. Les Septante, en traduisant par *in spiritu ejus*, sont en ceci conformes à tous les interprètes.

Les hérétiques ont pris point de départ de ces versets pour aboutir à trois erreurs dogmatiques, et c'est peut-être parce qu'il prévoyait cette mauvaise intelligence de ces passages, que l'Esprit saint avait intitulé ce Psaume : Intelligence à David.

Les hérétiques disent donc que la rémission des péchés consiste non pas en ce que la justification succède au péché, mais en ce que le péché n'est pas imputé, et cela parce que le Psalmiste a dit : « Bienheureux ceux à qui leurs péchés sont remis. » En second lieu, ils disaient que cette justification est plutôt fictive que réelle ; ils l'appellent imputative, parce que par elle les péchés, au lieu d'être effacés, sont tout simplement *non-imputés*. Ils concluent de ces deux erreurs une troisième, à savoir que la satisfaction n'est pas nécessaire, car si une peine, quelque légère qu'elle fut, était exigible après le péché, comment le Psalmiste aurait-il pu dire que les péchés n'étaient nullement imputés.

Mais l'Esprit divin, qui a donné à ce Psaume pour titre : Intel-

ligence à David, savait que les péchés ne sont pas remis sans qu'il y ait dans l'âme une fusion de justice, et que par conséquent la justification consiste non-seulement à délivrer les hommes du péché, mais encore à les rendre réellement justes. Ainsi que le soleil de ce monde ne chasse les ténèbres qu'en leur faisant succéder la lumière, ainsi Dieu, le soleil de justice, le père de l'âme, n'en chasse le péché qu'en le remplaçant par l'innocence. Aussi saint Paul citant ce passage de notre Psaume l'explique ainsi (*Rom. 4.*), après avoir cité : Bienheureux l'homme à qui Dieu n'impute pas son péché, il ajoute : « David parle du bonheur de l'homme à qui Dieu donne à son gré la justice, sans qu'il l'ait méritée par ses œuvres. » Paroles par lesquelles l'Apôtre nous exprime que dans la non-imputation du péché est réellement incluse la justice.

D'ailleurs l'erreur dont nous parlons est surtout détruite par la nature des mots *être couvert, ne pas être imputé*. Les péchés sont dits couverts, cachés, non pas parce qu'ils sont couverts et cachés aux yeux des hommes, mais aux yeux de Dieu, pour qui rien n'est caché de ce qui existe; dire qu'ils sont couverts et cachés aux yeux de Dieu, c'est donc dire qu'ils n'existent plus.

En outre, il faut remarquer que le Prophète exprime sa pensée sur le même sujet par plusieurs figures qui se complètent entre elles. Or, il dit dans un passage bien connu : « Répandez sur moi de l'eau avec l'hysope, et je serai pur; lavez-moi, et je serai plus blanc que la neige. » (*Ps. 50.*) Dans ce passage, il nous apprend que Dieu non-seulement couvre la faute, mais qu'il la lave; non-seulement qu'il la lave, mais qu'il la remplace par une éclatante pureté; que non-seulement il fait disparaître la noirceur de l'âme, mais qu'il la remplace par une blancheur à qui rien ne peut être comparé.

Qu'est-ce donc que faire disparaître la souillure, donner la pureté, si ce n'est effacer le péché et répandre dans l'âme la paix? Qu'est-ce que de remplacer la noirceur par la blancheur de l'âme, si ce n'est de faire disparaître l'injustice et lui donner la justice? C'est ce que nous lisons dans Isaïe : « Vos péchés seraient-ils comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige; et s'ils

étaient rouges comme la pourpre, ils ressembleraient à de la laine blanche. » Aussi les saints Pères, saint Grégoire de Nazianze, dans son discours sur la purification de l'âme, saint Augustin et saint Grégoire, pape, dans le commentaire de ce psaume, nous apprennent que les péchés sont dits, dans ce passage, être couverts à la manière d'une blessure que recouvre un emplâtre qui doit la guérir. Origène, dans son livre quatrième de son commentaire de l'épître aux Romains, et Théodoret nous assurent que les péchés sont dits non imputés dans le psaume, de manière à ce qu'ils ne laissent aucune trace.

Quant à ce qui concerne le mot *imputation*, nos adversaires se trompent du tout au tout.

Dans l'Écriture, ne pas imputer un péché à quelqu'un, c'est ne pas lui en demander compte ; c'est ainsi que dans cette phrase : « Qui vous l'imputera, si toutes les nations que vous avez faites viennent à périr ? » (*Sag. 12.*) le mot *imputer* signifie qui vous trouvera coupable en cela. C'est ainsi qu'Ezéchiel dit : « Tous les péchés qu'il a commis ne lui seront pas imputés, » (33) pour dire qu'il ne sera pas obligé d'en rendre compte. Dans le passage suivant : « *Dominus bonus propitiabitur cunctis qui in toto corde requirunt Dominum Deum patrum suorum, et non imputabit eis quod minus sanctificati sunt.* » (2^e Par. 30.) Le mot *imputabit* exprime que Dieu leur pardonnera et ne les forcera pas de se justifier sur ce qu'ils se sont moins sanctifiés. Tel est le sens du même mot dans les passages suivants : « *Ut non imputetur vobis stultitia.* » (*Job, 42.*) « *Omnes me dereliquerunt; non illis imputetur.* » (2. *Tim. 4.*) Et dans l'épître à Philémon : « *Si aliquid tibi nocuit, aut debet, hoc mihi imputa, reddam.* » C'est-à-dire, regardez-moi comme votre débiteur pour ce qu'il vous devra lui-même. D'ailleurs, le péché peut ne pas être imputé en deux manières.

La première, lorsque le péché n'existe pas; ainsi, dans ce passage de la Sagesse : « Qui vous l'imputera, si toutes les nations que vous avez formées viennent à périr ; » il est certain qu'il s'agit d'une faute qui ne peut, en aucune manière, être imputée à Dieu. C'est dans ce sens que nous avons entendu ces mots : « Bienheu-

reux celui à qui Dieu n'a pas imputé son péché, » les entendant d'une innocence entière. — En second lieu, lorsqu'il s'agit d'un péché tout-à-fait pardonné, et c'est ainsi que doivent être entendus les autres passages; c'est ainsi que quelques-uns entendent le : Bienheureux celui à qui Dieu n'a pas imputé son péché; mais nous, nous l'avons expliqué d'une innocence entière, et qui n'a jamais cessé à cause des mots qui suivent : « *Non est in spiritu ejus dolus.* »

La troisième manière dont le péché peut ne pas être imputé, est celle que les hérétiques ont inventée, et qui consiste à ce que Dieu n'impute nullement le péché pendant qu'il existe dans toute son intégrité, ce qui est tout-à-fait contraire à ces paroles : « Vous haïssez, Seigneur, tous ceux qui opèrent l'iniquité; » (*Ps. 5.*) car si Dieu déteste les pécheurs, évidemment qu'il leur tient compte de leurs péchés; — contraire à la notion véritable de la justice divine, car il est certain que Dieu, qui est souverainement juste et qui ne regarde pas aux personnes, ne peut pas couvrir de sa justice un homme qui est dans le borbier de tous les vices, ainsi qu'est obligé de le reconnaître Luther pour être logique. C'est ainsi que saint Justin, martyr, dans son dialogue avec le juif Tryphon, repoussant, en citant le même texte, une erreur semblable à celle que nous combattons, parle du bonheur de celui à qui le Seigneur n'imputera pas son péché, non à cause de la connaissance qu'il a de Dieu, ainsi que vous le dites, vous hérétiques, connaissance qui n'empêche pas ses péchés, mais à cause de son repentir.

Nous pouvons dire de la justice imputée à l'homme ce que nous avons dit du péché qui ne lui est pas imputé. La justice n'est pas imputée par Dieu, alors qu'elle n'existe pas, mais alors seulement qu'elle vit et agit dans l'âme. Ainsi, par ces mots de la Genèse (15) cités par saint Paul (*Rom. 4.*) et par saint Jacques, (*chap. 2.*) « Abraham crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. » L'Esprit saint parle d'un acte de foi plein de justice et que Dieu apprécie à sa véritable valeur. Dans ce passage, « *Stetit Phinees, et cessavit quassatio; et reputatum est ei ad justitiam in generationem et generationem usque in sempiter-*

num, » (Ps. 105.) le psalmiste veut dire que l'acte de Phinée fut un acte plein de foi et de justice, et que c'est pour cela que Dieu, récompensant cet acte, confirma le sacerdoce dans sa famille.

Et cette parole de l'Apôtre : (*Rom. 4.*) « *Ei qui operatur, merces non imputatur secundum gratiam sed secundum debitum,* » n'exprime-t-elle pas que celui qui agit par la foi, la récompense ne lui sera pas attribuée par simple *imputation*, mais par véritable justice. Et ce qu'il répète souvent, que « la foi est imputée à justice, » veut dire que la foi qui est répandue dans l'âme par la grâce et qui y agit par la charité, est une véritable justice, dont la source se trouve, non dans les mérites de l'homme, mais dans la volonté libre de Dieu.

Ainsi le péché qui n'est pas imputé n'est pas un péché qui reste dans l'âme, mais un péché détruit et remplacé par la justification.

On pourra trouver ici la réponse à tout ce que Luther objecte au dogme de la justification.

Si le péché n'existe pas, et qu'il y ait innocence complète, il est certain qu'il ne sera demandé aucune satisfaction.

Si le péché a été remis par la grâce, alors n'existeront plus ni la faute, ni la peine éternelle qui lui est due; mais il restera encore au pécheur à subir une peine temporelle, ainsi que nous le voyons en David, à qui le prophète parla ainsi : « Dieu a déplacé votre péché, vous ne mourrez pas; mais parce que vous avez fait blasphémer les ennemis de Dieu, le fils qui vous est né mourra. » Nous voyons ici que David fut réellement justifié, que la peine de mort prononcée contre lui fut effacée, mais qu'il lui resta à expier et à satisfaire par la mort de son fils.

Que si quelquefois le péché et toutes ses peines sont remises, alors il ne sera plus imputé en aucune manière.

3. Quoniam tacui inveteraverunt ossa mea, dum clamarem tota die.		3. Parce que je me suis tu, mes os se sont envieux, tandis que je criais pendant tout le jour.
---	--	--

Après avoir parlé du bonheur de ceux qui sont justifiés, le Prophète parle ici de sa propre misère.

Non-seulement, nous dit-il, j'ai tardé longtemps à recouvrer mon innocence par l'aveu de ma faute, mais après l'avoir recouvrée, j'ai consumé toute ma force, j'ai fatigué tous mes os à crier vers le Seigneur.

Quoniam tacui. En effet David, pendant longtemps, au lieu d'avouer sa faute, chercha tous les moyens de la cacher. D'abord il essaya par toutes sortes d'expédients de faire qu'Urie, en habitant avec sa femme, couvrit ainsi son crime d'adultère; n'ayant pas pu y réussir, il l'exposa à la mort, afin qu'après la mort de cet infortuné, le crime d'adultère fût couvert par le mariage qu'il contracterait avec sa veuve. Après tous ces crimes, il ne commença à se repentir qu'après une année entière passée loin de Dieu.

Inveteraverunt ossa mea dum clamarem totâ die. Après avoir reconnu mon péché, j'ai tellement crié pour en obtenir miséricorde, que tous mes os se sont fatigués et ont perdu leur force. Le mot grec *balû* signifie non-seulement *ont vieilli*, mais se sont consumés, ont été brisés, ainsi que le traduit saint Jérôme; et ainsi le sens est que les os de David se sont fatigués non par l'âge, mais par la violence de la douleur, comme nous voyons dans ces mots: « *Vetustam fecisti pellem meam.* » (*Thren.* 3.) Le mot *vetustam* signifie noire, brisée. Le mot hébreu *beschaa-gathi* signifie plus que *dum clamarem*, et veut dire, *dum rugirerem*. Le caractère de ce mot éloigne l'explication de ceux qui veulent interpréter ce passage dans le sens que les os de David se sont fatigués dans cette fausse joie, dans cette détestable vanité qu'il aura tirée de son crime; car le mot *rugir* ne peut évidemment pas se prendre d'un cri de joie.

L'on ne doit pas non plus entendre ce passage des cris que David aurait poussés dans une maladie, car l'Écriture n'en parle pas à cette époque; et en fait de ces interprétations, affirmer sans s'appuyer sur l'Écriture, c'est deviner. Avec Théodoret, nous entendons par le rugissement le cri de son repentir.

4. *Quoniam die ac nocte gravata* | 4. Parce que votre main s'est ap-
est super me manus tua : conversus | pesantie sur moi jour et nuit, je me

sum in ærumna mea, dum configi-
tur spina. } suis tourné vers vous dans mon af-
 } fliction pendant que j'étais percé
 } par la pointe de l'épine.

Plusieurs ennuis accablaient David à cause de son péché. Le fils né de son adultère lui fut enlevé ; sa fille Thamar fut flétrie par son frère Amon qui se rendit incestueux ; ce même Amon fut tué par son frère Absalon, et ce dernier périt en combattant contre son père. (2. liv. des Rois.)

C'est à ces fléaux si pressés qu'il fait allusion en disant : « Votre main s'est appesantie sur moi jour et nuit, » c'est-à-dire vous n'avez pas cessé de me frapper dans votre colère ; une main qui s'appesantit exprime toujours de graves châtimens. Les mots : *Conversus sum in ærumna mea dum configitur spina*, expriment que David a été converti à Dieu par tous les revers qui l'ont percé de leur pointe acérée, et que le malheur a dessillé ses yeux que la volupté avait voilés. On peut entendre aussi par cette épine le remords de la conscience, et le sens est alors, d'après saint Jérôme qui commente ainsi, que David a été converti dans son affliction par les remords de sa conscience. Dans le grec et dans l'hébreu, aux mots : *dum configitur spina*, est ajouté le mot *mihî* qui doit être sous-entendu dans le latin.

L'hébreu actuel est différent de notre Vulgate ; il peut se traduire : *Conversus est succus meus in siccitates æstatis*, tous mes biens ont disparu ainsi que disparaît la fraîcheur du jonc lorsqu'arrivent les sécheresses de l'été. Mais les Septante auront lu, au lieu de : *Nehephac lesaddi, conversus est succus meus, nehephacti lesoddi, conversus sum in ærumna mea*, et c'est ainsi qu'a lu saint Jérôme, qui a traduit : *Versatus sum in miseria mea*. — Au lieu de *becharboni kaits, in siccitates æstatis*, les Septante auront trouvé dans leurs manuscrits : *Becharboni kots, dum adurit me spina*, pendant que l'épine me brûle, ce qui revient au même que ce que nous avons dans la Vulgate, pendant que l'épine me pique. D'où l'on voit qu'avec peu de changements de lettres et une autre ponctuation, on explique la version des Septante, que nous préférons à celle que les Rabbins ont introduite dans nos exemplaires avec leur ponctuation.

5. Delictum meum cognitum tibi feci, et injustitiam meam non abscondi.	5. Je vous ai fait connaître mon péché, et je n'ai pas caché davantage mon injustice.
--	---

De la conversion, et de la connaissance qu'eut David de la grandeur de son péché, il s'ensuivit qu'il le confessa devant Dieu et devant les hommes. Dans l'hébreu, au lieu du passé, il y a le futur : *hodi-hathi, cognitum faciam*, mais l'on sait que dans cette langue le passé se prend indifféremment pour le futur, et dans ce cas-ci, le verbe qui suit : *chesithi, abscondi*, nous fixe d'une manière sûre. Le mot *tibi* n'est que dans l'hébreu ; il est sous-entendu dans le grec.

On pourrait dire ici que David ne faisait pas connaître son péché à Dieu qui le connaissait auparavant ; mais, ainsi qu'un juge ne connaît pas un délit parce qu'il l'a vu, mais seulement par la déposition juridique des témoins ou par l'aveu du coupable, de cette manière, Dieu ne connaissait pas le péché de David jusqu'à ce qu'il l'eût forcé à l'aveu par les moyens dont il se servit comme on se sert de la question. Alors David, non-seulement l'avoua à Nathan, mais encore le confessa publiquement à Dieu, et, par ses psaumes, il le fit connaître au monde entier ; il pouvait donc dire : *Non abscondi injustitiam meam*.

Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino : et tu remisisti impietatem peccati mei.	J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur et confesserai contre moi-même mon injustice ; et vous m'avez aussitôt remis l'iniquité de mon péché.
---	--

Le Prophète, pour consoler les pénitents, nous apprend ici la grandeur de la miséricorde divine.

Quoique Dieu « en qui est la lumière et en qui l'on ne peut trouver de ténèbres » (1 Joan. 2.) poursuive d'une haine infinie le péché, et soit décidé, si le pécheur ne s'amende pas, à le précipiter pour toujours dans l'abîme, cependant, il est tellement bon et tellement miséricordieux, qu'il prévient par son pardon celui qui veut se convertir. David paraît ici vouloir faire allusion à ce moment où ayant dit à Nathan : « J'ai péché, » Nathan lui répondit : « Dieu a transféré votre péché. » (2. Rois, 11.) A la vue

de la rapidité de son pardon, il ne douta pas que Dieu ne l'eût pardonné avant qu'il eût fait l'aveu de son péché, mais non pas avant qu'il en eût conçu la contrition, car le repentir, l'amour divin, le désir de se confesser et de satisfaire, sont des sentiments qui naissent tous en même temps dans le cœur humain. Il dit donc que, touché du regret de sa faute, il s'était dit à lui-même qu'il la confesserait et qu'il s'avouerait en public coupable et pécheur : *Dixi : Confitebor adversum me iniquitatem meam*, et que, sans attendre cette confession, Dieu lui avait annoncé, par la bouche de Nathan, que son péché était transféré : *Tu remisisti impietatem peccati mei*.

Dans l'hébreu, on lit : *Havon chatathi, iniquitatem peccati mei*, et dans le grec, qui est conforme à saint Augustin, à Théodoret, à Euthymius : *Impietatem cordis mei*. La Vulgate a pris le mot *peccati mei* dans l'hébreu, et celui d'*impietatem* dans le grec. Les sens sont les mêmes ; l'iniquité du cœur, c'est le péché conçu par le cœur ; l'iniquité du péché, c'est le péché commis. La faute de David fut un péché, une iniquité vis-à-vis d'Urie, une impiété vis-à-vis de Dieu.

6. Pro hac orabit ad te omnis sanctus, in tempore opportuno.

Verumtamen in diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt.

6. C'est pour cela que tout homme saint vous priera dans le temps favorable.

Aussi dans le déluge des grandes eaux, elles n'approcheront pas de lui.

Le Prophète nous dit que par son exemple plusieurs seront portés à invoquer Dieu, afin qu'il les délivre de ces maux dont sont si souvent enveloppés les pécheurs.

Le mot *pro hac* est rapporté au mot *impietate*, pour cette iniquité, par les interprètes grecs Euthymius, Théodoret, suivis en ceci par saint Augustin : cette interprétation leur vient de ce que dans le grec le mot impiété est du féminin. Mais comme dans l'hébreu ce mot est du masculin, et que le mot *hlazoth, pro hac*, y est du féminin, il faut sous-entendre évidemment après ce dernier le mot chose, pour cette chose, ou le mot cela, pour cela ; car dans l'hébreu le féminin correspond à ce que les latins tra-

duisent par le neutre : *Propter hoc, super hoc*. Le sens est donc, qu'à cause que Dieu pardonne si facilement ceux qui l'offensent, tout homme pieux, pénitent, le priera dans le temps opportun. Ce temps opportun est celui de la miséricorde, celui de cette vie dont Isaïe (c. 35.) parle ainsi : « Cherchez Dieu, tant qu'on peut le trouver, invoquez-le tant qu'il est près. »

Quant aux paroles qui suivent, on peut les entendre de deux manières différentes.

La première c'est d'expliquer ainsi : Tout homme juste vous priera dans le temps opportun, afin que dans le temps des eaux nombreuses elles ne puissent parvenir jusqu'à lui.

Ce temps des eaux nombreuses est le dernier jour du monde, alors que tous les maux descendront sur le genre humain, comme un véritable déluge. Tel est le sens de l'hébreu, que l'on peut y trouver d'une manière assez claire dans la traduction littérale de saint Augustin : *Pro hac orabit ad te omnis misericors, tempus inveniens, ut cum inundaverint aquæ multæ, ad eum non perveniant*. Théodoret l'expose ainsi, mais avec une légère variante; voici son interprétation : « Pour cela tout homme juste vous priera dans le temps opportun, afin que lorsqu'advientra le déluge des tribulations il n'en soit pas atteint, » c'est-à-dire, qu'il le domine, qu'il se montre supérieur aux maux, qu'il n'en soit pas ébranlé.

L'autre sens est celui-ci :

« Tout juste vous invoquera dans le temps opportun, » et il fera bien; « car au temps des eaux nombreuses, » alors que tous les maux pleuvront sur la terre, comme au temps de Noé plurent sur elle toutes les pluies du ciel, « aucun impie ne pourra s'approcher de lui, » c'est-à-dire de Dieu. Il n'en sera plus temps. C'est pour cela qu'il est dit, invoquez tant qu'il est près; plus tard vous ne le pourrez pas. Ainsi saint Augustin et autres.

Ces deux interprétations sont possibles; la dernière cependant paraît moins vraisemblable, car elle rapporte le mot « *ad eum* » à Dieu, dont le nom n'est pas prononcé dans la phrase.

Le mot *verumtamen* est ici préposition copulative, ainsi que

le fait remarquer Euthymius, et dans l'hébreu son correspondant, *rac*, signifie aussi certainement, en vérité.

7. Tu es refugium meum a tribulatione, quæ circumdedit me : exultatio mea, erue me a circumdantibus me.

7. Vous êtes mon refuge dans l'affliction dont je suis environné; arrachez-moi du milieu de ceux qui m'entourent, vous mon Dieu, qui êtes ma joie.

Après avoir demandé la rémission de sa faute, ici le Prophète demande d'être délivré de ses ennemis, et c'est probablement de la persécution de son fils Absalon qu'il nous entretient ici, et dont il a parlé dans tout le psaume qui a précédé. Peut-être aussi parle-t-il de la persécution des démons qui nous entourent toujours et nous troublent.

Tu es refugium meum a tribulatione quæ circumdedit me, vous, Seigneur, vous êtes mon seul appui dans cette épreuve; tous mes partisans m'ont abandonné, ainsi que mes amis. Vous seul êtes la cause de ma joie et de mon espérance.

L'hébreu se traduit littéralement : *Tu es refugium meum ab angustia*, ou *ab hoste custodies me; exultationibus liberandi circumdabis me*. Mais il est clair que la ponctuation des Rabbins aura tout brouillé.

Les Septante n'ont pas lu : *Tizzereni, custodies me*, mot qui vient de *nazar*, mais *izzereni. circumdabit me*, du mot *zur*, et prenant le futur dans le sens du passé, ils ont traduit : *circumdedit me*. — De plus, ils ne lurent pas : *ronne pallet, exultationem liberandi*, mais *ronni pallet, exultatio mea libera*. Saint Jérôme a traduit : *laus mea*, et, par conséquent, il n'a pas lu *ronne*, ainsi qu'il y a actuellement dans le texte hébreu, mais *ronni*. Enfin, les Septante n'ont pas lu : *tesobebeni, circumdabis me*, mais *misobebeni, a circumdante me*.

8. Intellectum tibi dabo, et instruam te in via hac, qua gradieris : firmabo super te oculos meos.

8. Je vous donnerai l'intelligence; je vous enseignerai la voie par laquelle vous devez marcher, et j'arrêterai mes yeux sur vous.

Le Seigneur répond à son serviteur, et il lui promet trois choses : La première, c'est la prudence intérieure, le discerne-

ment pour distinguer ses amis de ses ennemis, *intellectum tibi dabo*.

La seconde, c'est le secours de cette providence qui dirige les choses extérieures, et sans le concours de laquelle l'on peut, quelque prudence que l'on ait, tomber dans une foule de dangers, et il le lui promet par ces mots : « *instruam te in via qua gradieris*. » Or, dans l'hébreu, il y a *vehoreca bederech zu telech*, *ostendam tibi viam per quam ambules*, et dans le grec : *Comitabor tibi in via*, je marcherai à côté de vous. D'où l'on doit conclure que par les mots *instruam te in via*, Dieu promet sa direction et le concours de sa conduite. C'est ce qu'il fait lorsque, par sa grâce, il nous fait éviter les pièges de nos ennemis, et surtout de nos ennemis invisibles, et qu'il nous empêche d'errer dans la voie des mœurs.

La troisième chose que Dieu promet, c'est la persévérance, le plus grand des dons qu'il ne fait qu'à ses élus; *firmabo super te oculos meos*, je vous regarderai toujours d'un œil de bienveillance, et jamais le secours extérieur de ma providence et le secours intérieur de la prudence ne vous manquera pas.

Dans l'hébreu, il y a : *Deliberabo super te oculo meo*, et saint Jérôme a traduit : *cogitabo de te oculo meo*. Mais le seul changement du point a pu faire du mot *oculo meo* son pluriel *oculos meos*, ainsi la difficulté n'est pas là. Quant au mot *ihaza*, *cogitabo*, *deliberabo*, je soupçonne que les Septante auront lu *chatsom*, *firmabo* ou *roborabo*, car, comment supposer que ces traducteurs si habiles aient pu traduire par *firmabo* un verbe qui signifie *deliberabo*.

D'ailleurs, si on veut faire accorder la leçon des Septante avec l'hébreu actuel, il n'y aura à ajouter à l'hébreu que le mot toujours, car, avec ce mot, la phrase : Je penserai toujours à vous par la pensée (par l'œil) de mon cœur, est la même chose que : Je fixerai ma pensée (mes yeux) sur vous.

9. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.

9. Gardez-vous d'être comme le cheval ou le mulet, qui n'ont pas d'intelligence.

Le Prophète exhorte tous les hommes à apprendre à son école

les maux qui suivent le péché, et les biens qui sont la récompense de la vertu, car il a éprouvé l'un et l'autre. S'adressant d'abord aux pécheurs, il leur dit : *Nolite fieri sicut equus et mulus quibus non est intellectus*. Vous qui êtes doués de raison, leur dit-il, ne vous laissez pas conduire par vos seuls instincts, comme le cheval et le mulet; ne hennissez pas comme eux après la femme de votre prochain, comme ces animaux qui foulent tout aux pieds lorsqu'ils ne sont pas domptés, ne foulez pas sous vos pas vos inférieurs, ainsi que je l'ai fait d'Urie.

<p>In chamo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te.</p>	<p>Resserrez avec le mors et le frein la bouche de ceux qui ne veulent pas s'approcher de vous.</p>
--	---

Le Prophète nous parle ici de ceux qui ne veulent pas librement se convertir à Dieu, et qui sont forcés, par les châtimens que Dieu leur envoie, à se convertir, ou empêchés dans les maux qu'ils voudraient faire peser sur les autres. Mais, à sa manière, le Prophète nous présente cette prédiction sous forme d'imprécation.

In chamo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te, par le mors et par le licou, vous dompterez, ainsi que des chevaux ou des mulets, ceux qui ne veulent pas librement s'avancer vers vous, ainsi que des hommes raisonnables.

C'est sans raison que Calvin remplace le mot *chamo* par celui de *lupata, freni*, car les Septante ont traduit par *κρῆν* que traduit notre *in chamo*; saint Jérôme, par le même mot sur l'hébreu, ainsi que saint Augustin et Théodoret, et tous les autres qui, tous, portent *in chamo*. Ce mot signifie le licou ou la corde par laquelle on attache les chevaux. Or, ce mot et celui de *freni* forment ici une figure pour nous faire comprendre comment Dieu ramène les pécheurs endurcis dans le péché, en les accablant de maux.

Dans l'hébreu, il y a : *hedio, maxillam ejus*; mais non-seulement les Septante, mais encore saint Jérôme traduisent par le pluriel, différence qu'explique une nouvelle ponctuation qui aura été introduite.

10. Multa flagella peccatoris ,
 sperantem autem in Domino mise-
 ricordia circumdabit.

10. Le pécheur sera exposé à un
 grand nombre de peines ; pour celui
 qui espère en le Seigneur, il sera
 tout environné de miséricorde.

- Ceci est l'explication de ce *freni* et de ce licou dont il vient d'être question, et le Prophète nous apprend que le pécheur impénitent qui se complaît dans son péché sera enveloppé de maux dans cette vie et dans l'autre ; car, quoique le pécheur paraisse quelquefois tout florissant de bonheur, cependant le péché est en lui-même une grave peine, et il en produit une multitude d'autres, les anxiétés, les craintes, les remords de la conscience, les sollicitudes et autres châtimens semblables. D'ailleurs, Dieu, qui est un juge plein de justice, ajoute d'autres peines à celles-ci, sans compter celles qu'il lui réserve dans l'éternité, à moins qu'il ne regarde du côté du ciel et qu'il ne prie dans le temps opportun. Au contraire, le juste qui se confie en Dieu et qui ne met pas son espérance dans les hommes, qui sont vains, est tout entouré de la miséricorde divine, qui ne laisse pénétrer jusqu'à lui aucun fléau, et, comme la miséricorde de Dieu est la source de tous les biens, le juste se trouve entouré par elle de tous les biens. En effet, ainsi que nous l'avons dit souvent, qui peut nuire à celui pour qui toutes choses se changent en biens, et comment ne serait-il pas comblé de biens, celui dont toutes les souffrances engendrent la gloire. C'est donc avec raison que le psalmiste conclut en disant :

11. *Lætamini in Domino, et exultate justî, et gloriâmini omnes recti corde.*

11. Réjouissez-vous au Seigneur et soyez transportés de joie, vous tous qui êtes justes ; et publiez sa gloire par vos cantiques, vous tous qui avez le cœur droit.

Ainsi qu'au commencement il a dit : Bienheureux tous les justes, ainsi, à la fin de son psaume, le Prophète les engage tous à la joie, et, par contre-coup, à la justice qui produit cette joie.

Lætamini in Domino et exultate justî, vous avez, ô justes, de grandes raisons de vous réjouir et de tressaillir de joie ; mais que ce soit dans le Seigneur, qui est pour vous la source de tous les

biens. Aucun ne peut vous attrister des peines que vous avez sur la terre, pour elles vous recevrez une mesure de gloire et de bonheur pressée et surabondante, et déjà sur la terre Dieu y aura mêlé de nombreuses consolations.

Et gloriamini omnes recti corde, c'est la même pensée exprimée en des termes différents.

Le mot *gloriamini* ne veut pas dire se glorifier, mais se réjouir avec louanges, ainsi que l'exprime le mot hébreu *veharninu*, et il signifie que les justes doivent se réjouir en louant Dieu. Ainsi, dans le passage suivant : « *Sed et gloriamur in tribulationibus*, » (Rom. 5.) le mot hébreu qui signifie se glorifier se trouve au psaume 51, et correspond à ceci : « *Quid gloriaris in malitia* ; » ce n'est pas le même ici.

Le mot *recti corde* signifie ceux qui ont le cœur droit, et de la rectitude du cœur découle celle des paroles et celle des actions. La rectitude véritable est celle qui nous rend en tout conforme à la règle et à la justice éternelles ; elle fait que nous plaisons à Dieu, et que la volonté de Dieu nous plaît ; que tout ce qui nous arrive est reçu avec joie et paix, et c'est dans ce sens que l'Apôtre a pu dire que le royaume de Dieu « était paix et joie dans l'Esprit-Saint. » (Rom. 14.)

C'est donc avec raison que David termine par ces mots : *Lætamini in Domino, et exultate justi*, un psaume qui commence par : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*. Car les justes seuls ont un véritable et durable bonheur.

PSAUME XXXII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David.

|

Psaume de David.

Ce Psaume manque de titre dans l'hébreu, et les Septante, qui ont mis celui-ci, nous ont prévenus qu'ils n'en avaient pas trouvé dans le texte hébreu. Le sujet du Psaume est une exhortation adressée aux justes pour les engager à louer la puissance, la bonté et la providence divine. Cette louange est demandée aux justes, soit parce qu'elle est plus agréable dans leur bouche que dans celle des pécheurs, soit parce qu'ils reçoivent plus qu'eux les bienfaits de la puissance, de la bonté et de la providence de Dieu.

1. Exultate, justî, in Domino :
rectos decet collaudatio.

1. Justes, réjouissez-vous dans
le Seigneur ; c'est à ceux qui ont le
cœur droit qu'il appartient de le
louer.

Saint Jérôme a traduit par : *Laudate justî Dominum*, mais le mot *exultate* est plus conforme au mot hébreu *rannennu*, qui exprime non pas une louange ordinaire, mais une joie avec allégresse, sans négligence, sans tristesse, avec grand mouvement de cœur ; une louange non-seulement du cœur, mais encore de la voix.

Le Prophète par ces mots : *Rectos decet collaudatio*, exprime pourquoi il a convoqué surtout les justes à la louange ; c'est à eux surtout que convient la louange divine.

Les mots *rectos corde* expriment les justes, mais c'est avec raison que les justes sont appelés ici ceux qui ont le cœur droit ; car c'est à eux surtout que plaît Dieu, qui est la rectitude même, et que l'on loue volontiers celui qui nous plaît. Au contraire, ceux qui n'ont pas le cœur droit n'aiment pas les œuvres de

Dieu, qui ont toutes le cachet de la droiture, ils ne les louent pas, mais les détestent et les blasphèment. Dans l'hébreu, pour *decet*, il y a *nauah*, *speciosa*, et ce mot, qui exprime que la louange est à sa place dans la bouche du juste, complète cette parole de l'Ecclésiastique (15.) : *Non est speciosa laus in ore peccatoris*.

Pour le mot *collaudatio*, il y a dans l'hébreu : *thehila*, *laus*, et ainsi dans le grec. Le latin a employé le mot *collaudatio*, pour exprimer que c'est ensemble que les justes doivent louer Dieu.

2. Confitemini Domino in cithara : in psalterio decem chordarum psallite illi.	}	2. Louez le Seigneur sur la harpe ; chantez sa gloire sur l'instrument à dix cordes.
--	---	--

Le Prophète exhorte les justes à louer Dieu non-seulement de la voix, mais encore par le son des instruments, ainsi que c'était l'usage parmi les Juifs. Le sens expliqué de ce verset, c'est que nous devons louer Dieu non-seulement par nos paroles, mais encore par nos actions, et surtout par l'observation des dix commandements, figurés ici par cet instrument à dix cordes, et cela afin que « les hommes voyant nos œuvres soient portés à glorifier notre Père qui est dans les cieux. »

Saint Basile et saint Augustin remarquent sur ce passage que l'on jouait de la harpe par en-bas, et du psaltérion par en-haut ; que par conséquent nous devons puiser la louange divine et dans la contemplation des créatures, et dans la lecture de ces livres qui nous viennent du ciel.

3. Cantate ei canticum novum : bene psallite ei in vociferatione.	}	3. Chantez-lui un cantique nouveau ; faites-lui un juste concert de voix et d'instruments.
---	---	--

Le Prophète conclut les deux versets précédents par celui-ci.

Dans les deux versets précédents il avait demandé qu'on louât le Seigneur non-seulement de la voix, mais encore au son des instruments ; ici il demande que l'une et l'autre louange soit convenable.

Les mots : *Cantate ei canticum novum*, correspondent à ceux-

ci : *Exultate in Domino*, et ils demandent un cantique nouveau composé pour la circonstance.

Bene psallite ei correspond à *confitemini ei in cithara*, et demande que Dieu soit loué non pas froidement et à voix basse, mais avec grand éclat. Les mots : *In vociferatione*, ne doivent donc pas s'entendre de la voix humaine, mais du son des instruments ; saint Augustin les a traduits par *in júbilo*, saint Basile, *in jubilatione* ; le mot hébreu *bithruhah* signifie jubilation, et le mot grec un cri redoublé.

Or saint Augustin et saint Basile, sur ce passage, nous avertissent avec raison que le cantique ancien doit être remplacé par le nouveau. Ce cantique ancien est celui du vieil homme ; c'est son goût pour les choses terrestres et sa reconnaissance lorsqu'il les reçoit : le cantique nouveau est celui de l'homme renouvelé par la grâce et l'Esprit saint, son élévation vers les choses célestes et divines, et ce cantique continuel qu'il chante, même au milieu de ses tribulations, sachant que tout lui concourt à bien.

Les mots : *Bene psallite ei in vociferatione*, nous avertissent aussi de bien nous acquitter de l'office divin, avec attention, avec dévotion, avec grande affection de cœur et grande joie. Sur ce point, saint Benoît, dans sa règle, nous dit que l'office divin étant par excellence l'œuvre de Dieu doit être mis avant tout ; et saint Bernard, dans son quarante-septième sermon sur le Cantique des cantiques, nous dit ces mots : « Je vous avertis, mes bien-aimés, d'assister toujours à l'office divin avec cœur et pureté. Avec cœur, ai-je dit, afin qu'ainsi que vous venez devant le Seigneur avec respect, vous y veniez avec joie, sans paresse, sans somnolence, ne bâillant pas, ne ménageant pas trop votre voix, ne coupant pas les mots par le milieu, ne les passant pas tout entiers, ne psalmodiant pas, à la manière de quelques femmes, avec un son nasillard, d'une voix inintelligible et par des mots ébréchés ; mais ainsi qu'il convient, avec un timbre de voix viril, et chantant les paroles de l'Esprit saint avec cœur.

4. Quia rectum est verbum Do- | 4. Parce que la parole de Dieu

mini, et omnia opera ejus in fide. | est droite, et sa fidélité éclate dans
toutes ses œuvres.

Le Prophète expose ici les motifs de louer le Seigneur, qui sont puisés dans sa sagesse, dans sa puissance, dans sa bonté.

Rectum est verbum Domini et omnia opera ejus in fide, toutes les œuvres de Dieu sont pleines de justice, de sainteté et de fidélité, ce qu'exprime ainsi le Psaume 144 : *Fidelis Dominus in omnibus verbis ejus, et sanctus in omnibus operibus ejus*.

Par parole de Dieu, il faut entendre ses commandements, ses défenses, ses promesses, et tout cela est très-juste, car ses commandements n'ordonnent que le bien, ses défenses ne portent que sur le mal, ses promesses sont toujours fidèlement exécutées.

Omnia opera ejus in fide, ces mots veulent dire que toutes les œuvres de Dieu sont conformes à ses paroles, fidèles, justes, saintes, et c'est pour cela que, dans le verset déjà cité, *fidelis Dominus in verbis suis*, ces mots correspondent à ces premiers : *rectum verbum Domini*. Les derniers s'appliquent aux derniers de notre verset, et nous montrent la sainteté de Dieu dans tous ses ouvrages.

Par ces mots : *in fide*, saint Basile et saint Augustin entendent la foi catholique, et nous disent que toutes les œuvres de Dieu sont faites dans cette foi, car toutes y portent l'homme, le ciel et la terre. — Ou bien, que les œuvres faites dans la foi nous apprennent que toutes les œuvres de Dieu qui sanctifient, ont pour principe la foi. Ces deux explications sont pieuses et vraies en elles-mêmes, mais aucune ne paraît être une explication littérale.

5. Diligit misericordiam et judi- cium : misericordia Domini plena est terra.		5. Il aime la miséricorde et la justice; la terre est toute pleine de la miséricorde du Seigneur.
---	--	---

La sainteté des œuvres de Dieu naît de la sainteté de sa volonté, car le Seigneur « aime la miséricorde et le jugement, » c'est-à-dire, il aime à répandre d'abord les bienfaits de sa grâce, et puis à juger chacun d'après ses œuvres, à lui rendre ce qui lui est dû, toutes ses voies étant droiture et vérité.

Dans l'hébreu, souvent les deux mots : *zedech* et *chesed*, c'est-à-

dire les mots de justice et de miséricorde se prennent l'un pour l'autre, et dans ce cas-ci, les Septante ont traduit par le mot miséricorde celui qui signifie jugement. Ainsi dans l'hébreu il y a : « Le Seigneur aime le jugement et la justice. » Or, d'après la leçon du texte hébreu, il faut dire que cette première partie du verset proclame la justice de Dieu, tandis que la louange de sa miséricorde est rejetée dans cette seconde partie, *misericordia Domini plena est terra*. Que si l'on accepte notre Vulgate, l'on dira que, dans la première partie du verset, il est question de cette bonté de Dieu qui ressort de sa justice et de sa miséricorde, et que, dans la seconde, il est établi la vérité de cette parole d'un autre Psaume : « La miséricorde de Dieu dépasse toutes ses autres œuvres, » (Ps. 118.) le Prophète y prouve que tout sur la terre a besoin de cette miséricorde, car la miséricorde étant la guérison de tous les maux, il n'y a rien sur la terre qui n'ait sa misère. Si le Prophète a dit : « La miséricorde de Dieu emplit la terre, » c'est qu'en effet c'est sur cette terre, sur ce globe sublunaire, au milieu de ces créatures qui ne sont pas incorruptibles comme celles qui forment les cieux, que se trouvent les plus grands besoins de cette miséricorde qui guérit tout, besoins non-seulement de la part des hommes, mais encore de la part des plantes, des animaux terrestres, de ceux qui habitent la mer ou les airs, car la mer et les airs reposent, en dernière analyse, sur la terre, tous étant des êtres corruptibles et ayant besoin, à tout moment, que Dieu les conserve, les fasse se mouvoir, les nourrisse, les restaure.

Il faut remarquer ici que si l'Eglise chante que c'est « à Dieu seul qu'il appartient d'exercer la miséricorde, » *Deus cui proprium est misereri*, c'est que, seul, il a la miséricorde véritable, celle qui guérit de tous les maux, et qui est un acte pur de son éternité et de sa toute-puissance.

6. Verbo Domini cœli firmati sunt : et spiritu oris ejus omnis virtus eorum.		6. C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est le souffle de sa bouche qui fait toute leur vertu.
--	--	--

De la louange de la bonté de Dieu, le Prophète passe à celle de

sa puissance, et il n'y a aucune œuvre qui l'annonce aussi haut que la création du ciel que Dieu a accomplie sans travail, sans ouvriers, sans machines, sans retard, par le seul fait de sa parole. Les mots de ce verset sont une allusion évidente à ces paroles de la Genèse : « Dieu dit que le firmament soit, et le firmament fut, et il appela ce firmament ciel. »

L'hébreu *badmar* אֲדוֹנָי שְׁמַיִם נִחְמָשׁוּ doit se traduire par : *Verbo Domini caeli firmati sunt*; les Septante ont employé le mot *firmati* pour exprimer la permanence et la durée des cieux.

Les mots *verbum* et *spiritus ejus* pourraient paraître une répétition l'un de l'autre, le verbe de Dieu étant le souffle de sa bouche, si, dans l'hébreu, le mot *zенаam*, que l'on a traduit par le mot *virtus*, que l'on pourrait confondre avec *firmitas*, ce qui rendrait identiques les deux parties de ce verset, si ce mot ne signifiait pas, non la vertu des cieux dans le sens de leur force et de leur solidité, mais dans le sens d'armée, d'ornement. L'armée et l'ornement des cieux sont les étoiles, qui sont rangées avec l'ordre d'un camp bien ordonné, et qui sont l'ornement du ciel et la source de toutes les influences que le ciel fait descendre sur la terre. Ainsi donc nous verrons, dans ces deux membres du verset, une certaine différence, et une insinuation au mystère de la Trinité, qui ne devait être révélé que par l'Évangile. Il ne faut pas en conclure que la création des cieux appartienne au Verbe exclusivement, et celle des étoiles à l'Esprit-Saint, toutes les personnes de la Trinité agissant, comme on le sait, ensemble. Aussi l'Écriture dit que le Père n'a pas créé les cieux par le Verbe sans le concours de l'Esprit-Saint; et la brillante milice du ciel n'est pas sortie du seul esprit de la bouche de Dieu, car le Verbe sort en même temps de la bouche de Dieu, et cet Esprit procède du Verbe ainsi que du Père.

7. Congregans sicut in utre aquas maris : ponens in thesauris abyssos.		7. C'est lui qui assemble toutes les eaux de la mer, comme en un vaisseau ; c'est lui qui tient les abîmes renfermés dans leurs trésors.
---	--	---

Le Prophète continue à peindre la puissance divine qui non-

seulement a affermi les cieux et produit l'armée des étoiles par le seul souffle de sa bouche, mais qui a encore enfermé les eaux qui couvraient au commencement la face de la terre, qui les a amassées dans les profondeurs de la terre avec la même facilité qu'un homme ramasse de l'eau dans une outre, ou de l'argent dans un coffre ou dans une bourse. *Congregans sicut in utre aquas maris*, il rassemble toutes les eaux dans un seul lieu, comme s'il remplissait une outre, sans plus d'efforts et sans plus d'embarras. *Ponens in thesauris abyssos*. Ces eaux qui couvraient la terre et montaient jusqu'aux cieux, il les a réunies dans les creux de la terre, ainsi qu'un avare réunit son or dans ses trésors.

Par le mot *abîme*, il faut entendre la profondeur et l'élévation de ces eaux qui couvraient la terre au commencement, et qui y formaient cet abîme dont il est parlé ainsi : « Les ténèbres étaient sur la face de l'abîme. » (*Genèse*, 1.)

Par les trésors, on peut entendre un tas de richesses, d'or et de pierres précieuses, ainsi que le mot est pris par le Sauveur dans cette phrase : « Le royaume de Dieu est semblable à un trésor caché dans un champ, » (*Math.* 13.) ou bien l'endroit, le lieu, le meuble qui contient ces richesses, ainsi que dans ce passage : « Tout scribe instruit dans le royaume du ciel tire de son trésor des choses anciennes et des choses nouvelles. » C'est ainsi qu'il est dit des Mages qu'ils ouvrirent leurs trésors, et qu'ils en tirèrent l'or, l'encens et la myrrhe. C'est dans ce dernier sens qu'est pris ici le mot de trésors.

Le Prophète met ici les mots *congregans*, *ponens*, au présent, puisque Dieu fait continuellement ce qu'il a fait une première fois par la création, en la renouvelant à chaque instant.

Les Septante, au lieu de *ned*, qui signifie *tas*, et qui est aujourd'hui dans l'hébreu, y ont lu *nod*, qui signifie *outre*, et cette version est bien plus probable, parce qu'elle rend mieux l'aspect des eaux rassemblées dans un même lit, dans les profondeurs de la terre.

Dans l'hébreu et dans le grec, la particule *in* manque, et on y lit : *Congregans sicut utrem aquas maris*; mais cette préposition

est évidemment sous-entendue, et saint Basile et saint Augustin lisent toujours *in utrem*. Ceux qui traduisent *sicut utrem* disent que les eaux dont il s'agit sont celles des nuées qui s'enflent et crèvent en se répandant comme une outre. Mais l'interprétation littérale est celle que nous avons donnée plus haut.

8. Timeat Dominum omnis terra : ab eo autem commoveantur omnes inhabitantes orbem.		8. Que toute la terre craigne le Seigneur, et que tous ceux qui l'ha- bitent tremblent devant lui.
--	--	--

A l'occasion de ce qu'il a dit de la puissance divine, David exhorte toute la terre à trembler devant Dieu : *Timeat omnis terra Dominum*, que la terre craigne ce Dieu d'une si grande puissance ; *et commoveantur omnes inhabitantes terram*, ce membre du verset explique le précédent. Que ce soient les habitants de l'univers qui tremblent devant Dieu lorsqu'il ordonne quelque chose.

9. Quoniam ipse dixit et facta sunt : ipse mandavit et creata sunt.		9. Car il a parlé et tout a été fait ; il a commandé et tout a été créé.
--	--	--

La raison pour laquelle Dieu seul doit être craint, c'est qu'en dehors de lui rien ne peut nous nuire sans sa permission, et rien ne pourrait nous défendre contre lui, car tout tire de lui son existence. C'est son Verbe qui est la raison d'être de toute chose, *ipse dixit et facta sunt* ; son Verbe, qui est en même temps son commandement et son autorité, *ipse mandavit et creata sunt*.

L'hébreu : *hu amar varijhi*, signifie *ipse dixit et fuit*, *ipse mandavit et stetit*, mais c'est le même sens ; car il faut sous-entendre le mot créature : il a dit et toute créature a été faite ; il a commandé et toute créature a été créée.

10. Dominus dissipat consilia gentium : reprobatur autem cogita- tiones populorum, et reprobatur con- silia principum.		10. Le Seigneur dissipe les con- seils des nations ; il rend vaines les pensées des peuples, et il renverse les conseils des princes.
---	--	--

Le Prophète arrive à la sagesse de Dieu pour montrer que Dieu doit être loué sous tous rapports.

Dominus dissipat consilia gentium. La sagesse de Dieu sur-

passé tellement celle des hommes, que quelque chose que les hommes concertent entre eux, Dieu peut en un moment déjouer, dissiper et rendre vains leurs projets.

La même pensée est répétée par les mots : *Reprobat autem cogitationes populorum*. Les paroles suivantes qui ne se trouvent plus dans l'hébreu et qui probablement en ont été enlevées par l'injure du temps, *et reprobat consilia principum*, marquent que Dieu peut non-seulement frapper dans sa justice les conseils des peuples, mais encore ceux des princes qui ordinairement sont entourés de gens si habiles en toute espèce de choses. Et en effet, la sagesse de Dieu est admirable ; il rend tellement insensés les projets des habiles et des sages, qu'ils trouvent leur perte là où ils espéraient se sauver.

<p>11. Consilium autem Domini in æternum manet : cogitationes cordis ejus in generatione et generationem.</p>	<p>11. Mais le conseil du Seigneur demeure éternellement ; et les pensées de son cœur subsistent dans la suite de toutes les races.</p>
---	---

Le Prophète, dans ce passage, oppose la durée et la force du plan de Dieu aux projets des hommes, qu'il dissipe et fait se détruire à son gré, tandis que son plan persiste et demeure toujours. « Mon projet restera, et toute ma volonté s'accomplira, dit le Seigneur. » (*Isaïe*, 45.)

Le conseil, le plan de Dieu ne sont pas choses précédant le choix des moyens et du but ; il n'y a pas non plus en Dieu différentes pensées, mais un seul acte à la fois de volonté et d'intelligence, par lequel Dieu a vu et décrété tout ce qui est. L'Écriture, pour s'accommoder à notre faiblesse, a dit : *Consilium Domini in æternum manet*, ce que Dieu a une fois décrété s'exécutera ; *cogitationes cordis ejus in generatione et generationem*, les pensées qu'il a eues s'exécuteront malgré ce qui s'opposera à elles, et elles s'exécuteront chacune en leur temps. Mais cette manière de s'exprimer ne manque pas d'exactitude, quoiqu'elle exprime les choses divines d'une manière humaine. Car quoique en Dieu il n'y ait pas eu délibération, il y a eu cependant ce qui y ressemble, la connaissance et la vue des moyens à employer ; quoiqu'il n'y ait eu en lui qu'une seule pensée, on peut la com-

parer à plusieurs pensées, à cause de la pluralité d'objets qu'elle embrasse.

<p>12. <i>Beata gens, cujus est Dominus Deus ejus ; populus quem elegit in hæreditatem sibi.</i></p>	}	<p>12. Heureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu ; heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage.</p>
--	---	---

Après ce qu'il a dit de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu, le Prophète conclut au bonheur de ceux qui honorent le Dieu dont il vient de dire les louanges, et aussi la perfection et le bonheur de ceux qui appartiennent à ce Dieu comme son peuple élu.

Le Prophète unit ces deux pensées : *Beata gens cujus est Dominus Deus ejus*, bienheureux le peuple qui ne reconnaît pour son Dieu que celui par qui les cieux ont été affermis, et celle-ci : *Beatus populus quem elegit Dominus in hæreditatem sibi*, bienheureuse la nation que Dieu a choisie pour son héritage et pour sa nation. Ces deux choses sont, en effet, unies entre elles ; personne ne peut choisir Dieu pour son Dieu que par la foi, l'espérance et la charité, et personne ne peut avoir ces vertus si Dieu ne l'a pas choisi par sa grâce et ne les lui a pas donnés par son libre choix.

Or ceci est une pensée très-vraie et que nous devrions tenir cachée au fond de notre âme, c'est que celui qui aurait en sa possession le monde entier et qui n'aurait pas Dieu, qui peut seul remplir la capacité de notre cœur, serait infiniment malheureux ; tandis que celui qui manque de tout et qui possède Dieu est satisfait, car en Dieu sont toutes choses. En outre, l'homme est fait à l'image de Dieu, et de même que Dieu n'est heureux qu'en se contemplant lui-même, ainsi nous ne serons heureux que lorsque nous le verrons, selon le mot de saint Jean, « comme il est. » (S. Jean, 3.) Et par conséquent ceux qui ne le verront jamais n'auront jamais son bonheur, et seront infiniment malheureux.

D'ailleurs tout est au-dessous de nous sur la terre, et par la résurrection nous serons faits les égaux des anges. Ainsi il n'y a que Dieu qui puisse nous rendre heureux en nous élevant et en

nous fortifiant. Nous serons heureux lorsque nous ne ferons qu'un seul esprit avec lui dans le ciel, ce qui est la joie de notre espérance sur la terre, et qui fera notre félicité parfaite dans le ciel, alors que tout lien étant brisé, nous adhérons parfaitement au Seigneur.

<p>13. De cœlo respexit Dominus : vidit omnes filios hominum,</p>	<p>13. Le Seigneur a regardé du ciel ; il a vu tous les enfants des hommes.</p>
<p>14. De præparato habitaculo suo respexit super omnes qui habitant terram.</p>	<p>14. De la demeure qu'il s'est préparée, il a jeté son regard sur tous ceux qui habitent la terre.</p>

Le Prophète prouve ce qu'il a avancé, le bonheur de l'homme qui adhère à son Dieu; il le prouve en nous disant qu'aucun homme ne pourrait se sauver par ses propres forces; que Dieu, du haut du ciel, est attentif à nous secourir, et que surtout il porte ses regards sur son peuple. C'est encore une confirmation de ce qu'il a dit au commencement de ce Psaume : Justes, tressaillez dans le Seigneur.

Dans l'hébreu, pour *de cœlo respexit Dominus, vidit omnes filios hominum*, il y a : *bene Haadam; vidit omnes filios Adam*, paroles qui expriment que Dieu regarde de plus près son peuple et que son regard se prolonge sur tout le genre humain.

C'est la même pensée qui est exprimée dans le verset 14, ou les mots *de præparato habitaculo* expriment le ciel dont il est dit au Psaume 113 : « Le ciel du ciel est au Seigneur, et la terre aux enfants des hommes. »

Saint Jérôme le traduit, car l'hébreu comporte l'une et l'autre traduction : *de firmissimo solio suo*.

<p>15. Qui finxit singillatim corda eorum : qui intelligit omnia opera eorum.</p>	<p>15. C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui a une con- naissance exacte de toutes leurs œuvres.</p>
---	--

Le Prophète nous apprend ici que Dieu ne voit pas les œuvres des hommes d'une manière confuse, comme les choses que nous voyons dans l'éloignement, mais distinctement, les pensées et les actions. Il voit toutes les pensées, toutes les actions, tous les désirs, toutes les paroles, tout ce qui est passé, tout ce qui est

présent, tout ce qui est encore dans l'avenir. La preuve que nous en donne le Psalmiste, c'est que Dieu a fait toutes les âmes des hommes, par conséquent toutes les volontés et toutes les intelligences d'où sortent toutes les actions et toutes les pensées, et que celui qui a fait notre âme peut bien la sonder.

Dans l'hébreu, se trouve le mot *iachad* qui signifie *pariter*, d'où Origène a conclu son erreur que toutes les âmes ont été créées en une fois au commencement du monde, erreur qui est condamnée par saint Léon, pape, dans sa lettre à Turibius, évêque des Asturies, lettre dans laquelle il dit que la foi catholique est que les âmes ne sont pas créées avant les corps auxquels elles sont destinées. Le mot *pariter* n'exprime pas que c'est dans le même temps que toutes les âmes ont été créées, mais par le même créateur, qui a formé lui-même tous les cœurs.

Dans le grec, il y a *κατα μνας*, *seorsim*, *solitarie*, et saint Basile, sous-entendant le mot *impureté*, dit que les âmes ont été créées séparées de toute impureté; Euthymius l'explique dans ce sens que la nature des âmes a été séparée de celle des autres êtres. Mais il vaut mieux l'entendre dans le sens que nous suggère le mot *singillatim* de notre Vulgate, c'est-à-dire que Dieu les a créées chacune à part, explication qui est conforme à l'hébreu et au contexte, car, évidemment, le premier membre du verset doit se rapporter au second, et l'on ne voit pas ce que peut faire à la connaissance que Dieu a de nos cœurs, la pureté native de nos âmes ou leur séparation d'avec les autres êtres, tandis que l'on comprend que ce soit une raison pour laquelle Dieu nous connaisse que d'avoir créé notre cœur à tous, chacun en particulier.

De tout cela, on peut conclure la vérité d'un autre dogme de l'Eglise, à savoir que Dieu n'a pas créé nos âmes à tous, au commencement, confondues toutes ensemble et renfermées dans l'âme de nos premiers parents, ainsi qu'il a fait de nos corps qui tous, certainement, étaient d'une certaine manière dans celui d'Adam, d'où ils descendent par la génération, mais qu'elles ont été créées toutes séparément et tirées du néant au moment où elles sont unies à nos membres.

Je sais bien que saint Augustin, (*Ep.* 28.) s'appuyant sur ce

que, dans le Psaume 50, les mots : *cor mundum crea in me, Deus*, ne peuvent s'entendre d'une création, prétend que l'on ne peut pas non plus s'appuyer sur ce texte pour prouver la création des âmes, mais l'on peut lui répondre que, au Psaume 50, il n'est question que de régénération, tandis qu'ici il est question de la création véritable, puisque l'on conclut la connaissance que Dieu a de nos cœurs de ce qu'il les a formés.

<p>16. Non salvatur rex per multam virtutem; et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ.</p>	<p>16. Ce n'est pas dans sa grande puissance qu'un roi trouve son salut; et le géant ne se sauvera pas non plus par sa force extraordinaire.</p>
---	--

Que voit donc celui qui voit tout ? Il voit que l'homme ne peut pas se sauver par les moyens humains, et, afin de rendre sa pensée plus saillante, le Prophète prend son exemple parmi ceux qui ont le plus de moyens à leur disposition.

Non salvatur rex per multam virtutem; il parle d'abord des rois, à qui rien ne peut quelquefois servir pour se sauver, ni une grande puissance, ni une grande force, ni une grande armée, ni beaucoup d'argent.

Et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ, ainsi que les forces qui ne sont pas personnelles ne peuvent pas suffire au roi, ainsi celles qui le sont ne suffisent pas au géant.

Le mot hébreu *gibbor* ne signifie pas uniquement un géant, mais un homme fort en général; la Vulgate le traduit de la sorte d'après les Septante, parce qu'un géant est le premier entre les hommes forts. Ainsi Goliath, dont il est parlé au premier livre des Rois, chap. 17.

<p>17. Fallax equus ad salutem : in abundantia autem virtutis suæ non salvabitur.</p>	<p>17. Le cheval trompe souvent celui qui en attend son salut; et toute sa force, quelque grande qu'elle soit, ne le sauvera pas.</p>
---	---

Trois choses pouvaient sauver l'homme, ses propres forces, des forces étrangères, la rapidité de son cheval. Le Psalmiste avait parlé des deux premières; il parle ici de la troisième.

Nous avons des exemples de toutes ces choses dans les livres

des Rois. Nous y voyons Saül ne pouvant pas trouver son salut dans son armée, Goliath dans sa force, Joram, fils d'Achab, dans la rapidité de son cheval, et étant frappé d'une flèche malgré cette rapidité.

Fallax equus ad salutem, il se trompe celui qui croit pouvoir trouver son salut dans la rapidité de la course de son cheval, car mille choses peuvent empêcher ou rendre inutile cette rapidité ; par conséquent elle est vaine.

In abundantia virtutis suce non salvabitur, pour se sauver, et pour sauver celui qui le monte, l'abondance de sa force, qui éclate dans sa rapidité, ne suffit pas au cheval.

Dans l'hébreu, on lit *non salvabit*, et c'est ainsi que l'a traduit saint Jérôme. Cette version est plus naturelle, car il est évident qu'il sagit ici du cavalier, et non du cheval ; cependant, on peut admettre celle des Septante, en sous-entendant un mot qui exprime que le cheval ne se sauve pas avec celui qui le monte. Or, les Septante auront lu *salvabitur* au lieu de *salvabit*, par une seule différence de ponctuation qui suffit pour faire passer un verbe de l'actif au passif.

<p>18. Ecce oculi Domini super metuentes eum : et in eis qui sperant super misericordia ejus.</p>	<p>18. Mais les yeux du Seigneur sont arrêtés sur ceux qui le craignent et qui mettent leur confiance en sa miséricorde.</p>
---	--

<p>19. Ut eruat a morte animas eorum, et alat eos in fame.</p>	<p>19. Pour délivrer leurs âmes de la mort, et les nourrir dans leur faim.</p>
--	--

Le Prophète conclut ici ce qu'il a dit du bonheur de ceux qui appartiennent à Dieu.

Dieu, dit-il, voit tous les hommes, et à la vue du peu qu'ils sont sans son secours, il les aide, et surtout il vient au secours des justes, soit pour les arracher à la mort, soit pour soutenir et alimenter leur existence.

Ecce oculi Domini super timentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus, par « ceux qui le craignent en même temps qu'ils espèrent en lui » sont désignés d'une manière fort remarquable ceux qui sont les justes et ses amis. La crainte, en effet, unie avec l'espérance, est un indice de la charité, car,

celui qui aime véritablement craint de perdre ou d'offenser celui qu'il aime, et en même temps il est plein d'une douce confiance en sa miséricorde, tandis que la crainte sans espérance est un sentiment servile, et la confiance sans crainte est une pure présomption.

Ut eruat a morte animas eorum, et alat eos in fame; c'est pour délivrer ses enfants de la mort et pour les nourrir dans leurs besoins, que Dieu jette du haut du ciel ses regards sur les justes. Comme ceux-ci craignent de le perdre ou de l'offenser, pour les récompenser de cette crainte filiale, Dieu les délivre de toute autre, et surtout de celle qui concerne la vie, qui est le fondement de tous les biens; et comme ils espèrent toujours en lui, pour correspondre à cette confiance, il les nourrit par l'assistance de sa perpétuelle providence. Ces deux bienfaits doivent s'entendre de la vie du corps et de celle de l'âme. Dieu les délivre de la mort en les arrachant à une foule de dangers que court leur vie, et d'où leur propre force ne pourrait les tirer. Il les nourrit en les fournissant des choses nécessaires à la vie et surtout au temps de la famine, pendant lequel plusieurs autres manquent de toute espèce de ressources. Mais au sens spirituel, Dieu les arrache à la mort en les empêchant de tomber dans le péché qui est la mort de l'âme, ou en les en retirant par le don d'une salutaire confiance s'ils y sont tombés; de l'une et de l'autre manière, il les préserve de la mort temporelle. Il les nourrit en leur donnant la manne des célestes consolations dans cette vie, qui est vraiment un désert aride et sans eau; il les nourrit par la présence de l'Esprit saint; il les abreuve par cette eau qui sort du rocher, mais il ne fait que les nourrir, et il ne les rassasie pas; il rafraîchit leur soif sans l'étancher. Leur soif ne sera satisfaite et leur faim apaisée que lorsqu'apparaîtra la gloire de Dieu, que nous serons comblés de l'abondance de la maison du Seigneur, et abreuvés au torrent de ses voluptés.

20. Anima nostra sustinet Dominum : quoniam adjutor et protector noster est.

20. Notre âme attend le Seigneur avec patience, parce qu'il est notre secours et notre protecteur.

Jusqu'ici la parole du Prophète s'est adressée aux justes pour

les exhorte à tressaillir de joie dans le Seigneur, et à louer le Père plein d'indulgence et de miséricorde ; maintenant il introduit les justes répondant que leur âme attend le Seigneur.

Les justes ont compris ce que l'Esprit divin leur demandait, de ne pas se laisser décourager au milieu des tribulations de la vie, de continuer à louer le Seigneur beaucoup plus encore par leur patience que par leurs paroles, et c'est à quoi ils répondent que, comblés des bienfaits de Dieu, ils persisteront dans son amour et dans sa crainte.

Anima nostra sustinet Dominum, notre âme, répondent-ils, ne se tournera pas vers d'autres consolations, elle ne perdra pas la charité, mais elle attendra le Seigneur, quoiqu'il se fasse attendre, et obéira à cette parole : « S'il tarde, attendez-le, car le voici venir en toute hâte, il ne tardera pas. » (*Habacuc*, 2.)

Dans l'hébreu il n'est question ici que de l'âme, *anima nostra*... quoique tout ce qui est dit dans cette phrase s'entende de tout notre être ; mais cela n'est pas rare dans l'Écriture, surtout lorsqu'il s'agit de choses spirituelles ; ainsi en est-il dans les passages suivants : « Votre nom et votre souvenir sont le désir de mon âme ; mon âme vous a désiré pendant la nuit. » (*Isaïe*, 26.) « Le Seigneur est bon pour ceux qui espèrent en lui, pour l'âme qui le cherche. » (*Thren.* 3)... « Mon âme glorifie le Seigneur, dit la bienheureuse Vierge. » (*Luc*, 2.)

Quoniam adjutor et protector noster est. Telle est la raison que les justes donnent de leur patience, l'aide qu'ils trouvent dans le Seigneur, et la protection dont il les couvre dans les dangers.

<p>21. Quia in eo lætabitur cor nostrum : et in nomine sancto ejus speravimus.</p>	}	<p>21. Parce que notre cœur trouvera sa joie en lui, et que nous avons espéré en son saint nom.</p>
--	---	---

Les justes, après avoir répondu à ce qui était l'intention principale de l'Esprit saint, répondent par ce verset à celle qui était exprimée au commencement par ces mots : *Exultate justi in Domino*. Ils répondent qu'ils loueront Dieu volontiers, parce qu'ils ont espéré en lui, et qu'une douce espérance leur a prouvé combien le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui.

Dans l'hébreu le mot *quia* est répété au commencement de chacun des deux membres de ce verset, mais il est vraisemblable qu'il a été mis au commencement du premier à la place de *et* ou de *certe*. Tout à l'inverse, dans la Vulgate *et* a été mis pour *quia*. Ainsi la leçon véritable serait : *In eo lætabitur cor nostrum, quia in nomine ejus speravimus.*

Or, espérer au nom du Seigneur, ce n'est pas espérer en ce nom littéralement entendu, mais en celui qu'il désigne : ainsi l'expression *espérer au nom du Seigneur*, paraît plus énergique que celle-ci, *espérer au Seigneur*. Elle désigne d'une manière plus précise l'objet de l'espérance. Or le nom du Seigneur est saint, digne de toute louange, et c'est un grand crime que de le blasphémer.

<p>22. Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.</p>	<p>22. Faites paraître, Seigneur, votre miséricorde sur nous, selon l'espérance que nous avons eue en vous.</p>
--	---

Ainsi que dans plusieurs autres psaumes, le Prophète conclut dans celui-ci par une prière au Seigneur, qui se rattache parfaitement à ce qui précède.

Comme il a été dit plusieurs fois dans le courant de ce cantique que Dieu est secourable à ceux qui espèrent en lui, et que les justes y ont professé leur espérance en lui, ceux-ci concluent en demandant la continuation de cette miséricorde au milieu des dangers qu'ils ont encore à courir : *Fiat misericordia tua, Domine, super nos*; ils ajoutent qu'ils en sont dignes par la confiance qu'ils ont toujours eue dans les promesses qu'il leur a faites : *Quemadmodum speravimus in te.*

PSAUME XXXIII.

Titre et argument du Psaume.

<i>Davidi, cum immutavit vultum visuum coram Abimelech ; et dimisit eum et abiit.</i>	<i>David, lorsqu'il changea son visage en présence d'Abimélech, et qu'il le renvoya.</i>
---	--

Ce titre se rapporte à deux histoires qui se lisent au 1^{er} livre des Rois, chap. 21.

Le premier de ces deux faits, c'est celui de David fuyant devant Absalon, venant demander au prêtre Abimélech du pain et des armes, cachant le secret de sa fuite, et en feignant un secret d'état qui l'obligeait à se hâter.

Le second fait, c'est lorsque ce roi infortuné fut réduit à demander un asile à Achis, roi des Philistins, et à feindre la folie pour échapper aux poursuites de ce prince, que ses conseillers avaient porté à le tuer.

Or, c'est au premier de ces deux faits que Théodoret rapporte le titre de ce psaume ; mais saint Basile, Euthymius, saint Augustin et saint Jérôme le rapportent au second, et avec raison.

D'abord, dans la première circonstance, David ne changea pas son visage, mais il simula seulement une autre position que celle dans laquelle il se trouva. En second lieu, le mot hébreu *naigarescehu* traduit par *dimisit*, signifie chasser avec violence, et tel est le sens du second fait ; David ayant été chassé par Achis comme un fou furieux, tandis que dans le premier fait on ne voit nullement qu'il ait été chassé par Achimélech.

Quant à ceux qui rapportent le mot *dimisit* à David comme au sujet de ce verbe, dans le sens que c'est David qui a renvoyé ou Achimélech ou Achis, on voit que leur opinion n'a pas de fondement, car ce n'est pas David qui a renvoyé, mais qui a été renvoyé.

En troisième lieu, David, dans ce psaume, remercie le Seigneur du danger dont il l'a délivré ; or, il n'en avait couru aucun auprès du prêtre Achimélech.

Quatrièmement, dans le titre, ce n'est pas le mot Achimélech qui s'y trouve, et ce mot devrait s'y trouver, si le Psaume se rapportait à la

première des deux histoires ; mais, à l'exception de Théodoret, tous les manuscrits grecs, après l'hébreu, portent Abimélech, ainsi que les commentaires de saint Basile, de saint Augustin et des autres anciens Pères. Telle est aussi la version de tous les exemplaires latins que j'ai pu me procurer, à la seule exception de l'édition de Sixte-Quint, où la présence du mot Achimélech s'explique par une erreur des copistes à cause de la ressemblance des deux noms.

Or, pourquoi le roi Achis est-il appelé ici Achimélech ?

Saint Basile (Genes. cap. 20 et 26.) prouve que c'était le nom générique des rois des Philistins, ainsi que Pharaon était celui de la famille royale d'Égypte, et César celui de la famille impériale de Rome.

Dans l'hébreu, au lieu de : *immutavit vultum suum*, il y a : *beschamuto eth tahhemo, immutavit sensum suum*, ce qui revient au même, car David ne simula la folie qu'en simulant un nouveau visage, en grimaçant du visage, des yeux, se laissant tomber, s'appuyant contre les murailles ainsi qu'un homme ivre, et souillant ses lèvres d'écume comme les épiléptiques (1. Rois, chap. 21.).

Le sujet du Psaume est de rendre grâces à Dieu pour l'avoir délivré de ce danger de mort, et d'exhorter, à cette occasion, tous les hommes à aimer le Seigneur et à espérer en lui. Cet homme pieux comprenait que tous ses expédients lui auraient peu servi, si Dieu ne l'avait secouru.

1. Benedicam Dominum in omni tempore : semper laus ejus in ore meo.		1. Je bénirai le Seigneur en tout temps ; toujours sa louange sera dans ma bouche.
---	--	--

Chaque verset de ce Psaume commence par une lettre différente de l'alphabet successivement, sans doute pour en rendre le souvenir plus facile à ceux qui devaient le chanter.

Par le premier membre du verset : *Benedicam Dominum in omni tempore*, et par le second, *semper laus ejus in ore meo*, qui est la répétition identique du premier, le Prophète voue au Seigneur une action de grâces éternelles.

Le mot *semper* n'exprime pas que la louange divine sera sans interruption dans sa bouche, mais qu'elle y sera tous les jours, aux heures marquées, en son temps et lieu, jusqu'à la fin de sa

vie, et l'on peut même dire jusqu'à la fin du monde, puisque ses Psaumes seront répétés jusque-là.

Ce mot *semper* peut aussi exprimer que les justes doivent toujours bénir le Seigneur dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, d'après cette parole de Job : « Le Seigneur m'a donné, le Seigneur m'a retiré ; que le nom du Seigneur soit béni. » (Chap. 1.).

<p>2. In Domino laudabitur anima mea : audiant mansueti et lætentur.</p>	}	<p>2. Mon âme mettra sa gloire dans le Seigneur ; que ceux qui sont doux et humbles écoutent ceci, et qu'ils se réjouissent.</p>
--	---	--

Non-seulement, dit le Prophète, je louerai moi-même le Seigneur, mais le loueront aussi tous ceux qui apprendront par quel art admirable, que Dieu m'a suggéré, j'ai été délivré des mains de mon ennemi. *In Domino laudabitur anima mea*, je serai loué, mais ce sera en le Seigneur qui m'a inspiré ce projet, et qui l'a fait aboutir heureusement.

Le mot hébreu *thithallel*, *laudabitur*, signifie une action qui se passe en soi-même, c'est-à-dire dans ce cas : mon âme se louera en elle-même, et comme ici l'âme est prise pour l'homme complet, le sens est que David se trouvera glorifié non en lui-même, mais en le Seigneur qui l'a délivré.

De là, nous devons conclure que ce n'est pas toujours un mal que de se glorifier ; il faut se glorifier d'une chose qui le mérite et en rapporter la gloire au Seigneur, d'après ces paroles de saint Paul : *Qui gloriatur, in Domino gloriatur ; non enim qui seipsum commendat, ille probatus est, sed quem Deus commendat.* (2. Cor. 10.).

Les mots : *Audiant mansueti et lætentur*, s'adressent à ceux qui se trouvent le plus souvent en danger, à ceux qui étant doux et humbles de cœur se trouvent souvent foulés sous les pas des superbes. Ils doivent se réjouir en apprenant que Dieu a délivré un d'entre eux.

Les mots hébreux : *iismachu veïismachu*, *audiant et lætentur*, sont au futur au lieu d'être à l'impératif, comme dans le latin et dans le grec ; c'est que la troisième personne de l'impératif

manque dans l'hébreu, et qu'elle est remplacée par celle du futur.

3. Magnificate Dominum mecum : et exaltemus nomen ejus in idipsum.		3. Publiez avec moi combien le Seigneur est grand, et joignons-nous ensemble pour glorifier son nom.
---	--	--

Le Prophète se tourne du côté de ceux à qui il vient d'adresser la parole, et il les engage à ne pas louer seulement en particulier le Seigneur, mais à se réunir à lui pour le glorifier ensemble. *Magnificate Dominum mecum*, déclarons grand par nos louanges celui-là seul qui l'est, le Seigneur; *et exaltemus*, déclarons très-haut celui-là seul qui l'est, le Seigneur; *nomen ejus*, que ce soit sa gloire, sa majesté, sa puissance, son nom que nous glorifions devant les hommes.

Cela plaît en effet beaucoup à Dieu, que ses louanges en commun, et saint Paul nous y excite par ce qu'il disait aux fidèles de son temps, « de louer Dieu en commun et tous par un culte semblable. » (*Rom. 15.*).

Les mots *in idipsum* signifient, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus d'une fois, tous ensemble.

4. Exquisivi Dominum et exaudivit me : et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.		4. J'ai cherché le Seigneur, et il m'a exaucé; il m'a délivré de toutes mes tribulations.
---	--	---

Voici pourquoi le Prophète veut glorifier Dieu en tout temps : c'est qu'il est un protecteur plein de bonté et de force.

Exquisivi Dominum. Au milieu de mes angoisses je me suis réfugié auprès du Seigneur, je l'ai cherché et je suis venu à lui avec la plus grande confiance; *et exaudivit me* : il m'a exaucé avec sa bienveillance ordinaire, et l'effet s'en est montré en ce qu'il m'a délivré de tous mes maux, *et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.*

Or, ce dont le Prophète remercie le Seigneur, c'est de l'avoir délivré des mains de Saül et de ses satellites qui voulaient le tuer; lorsqu'il fuyait sans armes et sans nourriture, de lui avoir fait rencontrer sur son passage le prêtre Achimélech qui lui avait

fourni l'un et l'autre ; enfin lorsqu'il était tombé entre les mains d'Achis par son imprudence , de lui avoir suggéré un stratagème étonnant pour sortir de son pouvoir, et de l'avoir fait réussir.

C'est ainsi que de tous les dangers dans lesquels il s'était trouvé successivement, le Dieu très-bon et très-aimant l'avait délivré.

5. Accedite ad eum et illuminamini : et facies vestræ non confundentur.	5. Approchez-vous de lui afin que vous en soyez éclairés, et vos visages ne seront point couverts de confusion.
---	---

Ici commence une admirable exhortation à l'amour divin et à cette confiance qui nous fait jeter entre les mains de Dieu toutes nos préoccupations.

Approchez-vous de lui ou regardez de son côté, vous tous qui êtes dans la tribulation ; approchez-vous par la prière ; regardez à son secours, et soyez illuminés en rejetant loin les voiles de la tristesse et en recevant la lumière de la consolation et de la joie.

Or, dans l'Écriture, la lumière est souvent prise pour la joie, comme dans le passage suivant : La lumière s'est levée sur le juste et la joie sur ceux qui ont le cœur droit (Ps. 96.).

On peut entendre ce passage dans un sens plus élevé de la manière suivante : Approchez-vous de lui par la conversion et soyez éclairés par la lumière de la justification ; car la lumière divine porte avec elle la grâce justifiante, d'après les paroles suivantes : « Levez-vous, vous qui dormez, levez-vous d'entre les morts et le Christ vous illuminera. » (Ep. 5.) — « Celui qui me suit, dit Jésus-Christ, ne marche pas dans les ténèbres, et il recevra la lumière de la vie. » (Rois, 8.) — « En vous est la fontaine de vie, et c'est dans votre lumière que nous verrons la lumière. » (Ps. 35.) L'on voit dans ce dernier passage que la fontaine de vie n'est autre que la fontaine de lumière. C'est pour cela que le baptême qui confère la grâce sanctifiante est appelé une illumination souvent par les anciens.

Approchez-vous donc de lui par la conversion de vos cœurs, et lui, qui est le soleil de la lumière même, vous illuminera de la clarté de son visage.

« Et vos faces ne seront pas confondues. » Cette expression est

pour marquer que l'on ne sera pas renvoyé sans être exaucé, comme dans le passage suivant : « Je vous fais une petite demande, ne confondez pas ma face, dit Bethsabée à Salomon. » (3. *Rois*, chap. 2.) Dans notre verset, cela signifie que ceux qui s'approchent du Seigneur sont sûrs d'être exaucés.

L'hébreu, au lieu de : *Accedite ad eum et illuminamini*, et *facies vestræ non confundentur*, porte : *Respexerunt ad eum et illuminati sunt*, et *facies eorum non confundentur*.

Les Septante auront lu *habbitu*, *respicite*, au lieu de *hibbitu*, *respexerunt*, et comme c'est la même chose que de s'approcher de Dieu par la conversion ou de regarder de son côté avec l'œil de son âme, ils auront mis *accedite* au lieu de *respicite*.

De même le mot *naharu* peut être le prétérit de l'indicatif, ou il peut signifier l'impératif, et en effet saint Jérôme qui se trompant sur le mot *nahar* qui signifie en même temps *et illuminari et confluere*, a traduit par ce dernier mot qui convient moins au contexte, saint Jérôme a traduit par l'impératif de *confluere*, *confluite*, ainsi que les Septante par l'impératif de l'autre mot : *illuminari*, *illuminamini*.

Enfin, saint Jérôme pense que les Septante ont lu, non pas *penehem*, *facies eorum*, mais *penechem*, *facies vestræ*. Toute la différence entre les Septante et l'hébreu vient de la mauvaise manière de ponctuer des Rabbins.

6. Iste pauper clamavit et Dominus exaudivit eum : et de omnibus tribulationibus ejus salvavit eum.		6. Le pauvre a crié, et le Seigneur l'a exaucé ; il l'a sauvé de toutes ses tribulations.
---	--	---

C'est par son exemple que le Prophète nous porte à nous confier en Dieu. Le pauvre, dit-il en parlant de lui-même, a crié vers le Seigneur, le pauvre qui a été obligé de demander son pain, et le Seigneur a exaucé cette ardente prière par laquelle il avait frappé à sa porte, et il l'a délivré de tous ses maux.

7. Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum ; et eripiet eos.		7. L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera.
--	--	---

Le Prophète nous a engagé, par son exemple, à nous confier

au Seigneur ; maintenant il nous en donne les raisons : c'est que le Seigneur enverra pour nous protéger cet ange dont il est parlé au Psaume 90, et qui est chargé de la défense des justes. Cet ange les entourera comme d'un camp, de manière à ce que personne ne puisse leur nuire. Le mot *se* est sous-entendu, ainsi que celui d'*ipse* dans le verset latin. D'ailleurs le sens est beaucoup plus clair dans l'hébreu : *Chone maleach ADONAI mabbib...* que l'on peut traduire ainsi : *Castrametatur angelus Domini in circuitu timentium eum.*

Elle est admirable cette puissance de l'ange du Seigneur, qui remplace à lui seul une armée.

8. Gustate et videte quoniam suavis est Dominus : beatus vir qui sperat in eo.	}	8. Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux ; heureux l'homme qui espère en lui.
--	---	--

Le Prophète a avancé par son exemple et prouvé par la raison combien est bonne la protection de Dieu ; ici il engage les justes à en faire l'expérience.

« Goûtez, leur dit-il, et voyez combien le Seigneur est suave ; » essayez dans vos dangers de ne pas avoir d'autre consolateur, de jeter en lui toute votre sollicitude, et vous verrez combien il est doux pour ceux qui adhèrent à lui.

Et, en effet, peut-on imaginer rien de meilleur qu'avec un cœur plein de charité, plein de droiture, avec une conscience bonne, de se jeter sur le sein de celui qui est le souverain bien ! Celui-là est « vraiment l'homme heureux, celui qui espère au Seigneur » et qui a en lui une véritable espérance basée sur la paix d'une bonne conscience.

Or, ainsi que nous avons appliqué ces mots *accedite et illuminamini* à ceux qui passent des ténèbres du péché à la lumière de la grâce sanctifiante, nous pouvons appliquer les paroles de ce verset à ceux qui croissent dans la perfection que leur a donnée la justification, et qui y ont fait des progrès. Saint Pierre (1^{re} Ep. cap. 2.) rappelant les paroles de David les applique dans ce sens dans le passage suivant : « *Sicut modo geniti infantes, lac concupiscite, ut in eo crescatis in salutem ; si tamen gustastis quoniam*

suavis est Dominus. » Saint Paul nous montre ainsi l'illumination jointe à la grâce : « Il est impossible que ceux qui, après avoir été illuminés, ont goûté le Verbe plein de bonté de Dieu, etc. » (*Héb. 6.*)

<p>9. Timete Dominum, omnes sancti ejus : quoniam non est inopia timentibus eum.</p>	<p>9. Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes saints ; car rien ne manque à ceux qui le craignent.</p>
--	---

Après avoir exhorté les justes à éprouver combien le Seigneur est bon, le Prophète les engage à le craindre, par conséquent à observer ses commandements, à progresser dans cette justice et dans cette charité qui sont les meilleurs fondements de l'espérance.

Dans un sens plus élevé, ce verset doit se joindre à ceux qui ont précédé, de la manière suivante ; car ainsi que l'illumination de Dieu est le commencement de la justification, le goût de Dieu son progrès, ainsi la crainte en est la perfection ; non pas la crainte des esclaves, mais la crainte des enfants. La crainte, en effet, est un indice de la charité parfaite ; car plus on aime, plus on craint de perdre celui que l'on aime ou d'en être séparé par quelque obstacle. C'est pour cela que saint Jean nous dit d'une manière formelle que celui qui observe les commandements de Dieu « a en lui la charité parfaite. » (*1^{re} Ep. chap. 2.*) Paroles qui doivent s'appliquer à celui dont toute la préoccupation est la crainte d'offenser le Seigneur. Job nous dit d'une manière plus directe que « la crainte du Seigneur est la sagesse elle-même ; » (*Job, 28.*) l'Ecclésiastique « que la plénitude de la sagesse est de craindre le Seigneur » (*chap. 1^{er}.*), et au *chap. 25* « que la crainte du Seigneur est au-dessus de tout. » Isaïe dit du Christ « que Dieu le remplira de l'esprit de crainte » (*chap. 41.*) ; et enfin l'Ecclésiaste s'exprime ainsi : « Craignez Dieu, car tout l'homme est là. » C'est comme s'il disait que tout le bien et toute la perfection de l'homme se trouvent dans cette crainte. Tel est le sens des paroles qui suivent au verset : *Et non est inopia timentibus eum*, ou plutôt ainsi que le veut le sens du mot hébreu *machesor*, *non est defectus timentibus eum*, c'est-à-dire que rien ne manque à ceux qui le craignent,

ce qui est la souveraine perfection. Et en vérité, que peut désirer celui qui a pour ami le maître de toutes choses, alors que toutes choses sont communes entre amis.

Il est vrai que quelquefois les amis de Dieu n'ont pas les biens de cette terre; mais ils ont reçu la patience qui vaut mieux que tous les biens; d'ailleurs, on est riche par son cœur et non par sa cassette, et l'homme juste n'a pas donné son cœur aux richesses.

Cependant le Prophète qui, par ces leçons élevées, a voulu s'adresser aux parfaits, n'a pas voulu laisser sans enseignement ceux qui sont moins avancés dans les voies de la perfection, et il leur apprend, par les paroles de ce verset, que Dieu ne laisse jamais manquer du nécessaire ceux qui le craignent. L'on voit, en effet, d'admirables exemples dans la vie des saints de cette Providence continuelle qui entoure les serviteurs de Dieu.

<p>10. Divites eguerunt et esurierunt : inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.</p>	<p>10. Les riches ont été réduits à l'indigence et à la faim; mais pour ceux qui cherchent le Seigneur, aucun bien ne leur manquera.</p>
--	--

Le Prophète prouve la pensée du verset précédent par une comparaison, c'est-à-dire il établit que les serviteurs de Dieu ne manquent jamais de rien, en prouvant qu'au contraire les impies sont toujours pauvres avec leurs trompeuses richesses.

Il faut remarquer que le mot hébreu *chephirim*, qui se trouve traduit ici par *divites*, riches, signifie littéralement les *lions* et les *petits des lions*, et par figure ceux qui ravissent le bien d'autrui.

Le sens du verset est que souvent, par un châtiment de Dieu, les impies riches se trouvent réduits à la dernière misère.

Divites eguerunt et esurierunt, ceux qui étaient riches, ont commencé à manquer de tout et à avoir faim, car les richesses sont instables et elles sont soumises à une foule de dangers.

Timentes autem Dominum non minuentur omni bono, tandis que ceux qui craignent Dieu et qui ont placé en lui leur espérance ne manqueront jamais de rien.

Or, il faut faire attention qu'ici, comme souvent dans l'hébreu, *non omnis* est mis pour *nullus*, *non omni bono* pour *nullo bono*; ainsi au psaume 48, *cum interierit non sumet omnia*, le sens est qu'à sa mort il n'emportera rien. Ainsi (*Apoc.* chap. 22.) : *Et omne maledictum non erit amplius*, est pour *nullum maledictum non erit amplius*.

Ce verset a un sens plus élevé que celui que nous avons exposé. Par cette indigence des riches, il faut entendre l'indigence de leurs cœurs plus grande que les richesses qui les entourent et qui les laissent insatisfaits, tandis que les justes adhérant au souverain bien, à Dieu qui, dit saint Jean (1^{re} Ep. chap. 1^{er}) « est plus grand que notre cœur, ne manqueront jamais de rien, trouveront tous les biens dans celui qu'ils possèdent : » *et non minuentur omni bono*.

11. Venite, filii, audite me ; timorem Domini docebo vos.

11. Venez, mes enfants, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur.

Après nous avoir exhorté à la crainte du Seigneur, David va nous apprendre ce qu'elle est, et en quoi elle consiste.

Venite, filii, venez mes enfants, nous dit-il, à l'école de l'Esprit saint, car il ne peut pas y en avoir de plus utile, *audite me*, écoutez l'Esprit saint parlant par ma bouche.

David, en effet, nous avertit plusieurs fois qu'il n'est que l'interprète de l'Esprit saint, comme dans ce passage : « L'Esprit saint a parlé par moi, et sa parole par ma langue. » (2. Rois, 23.)

Timorem Domini docebo vos, je vous enseignerai quelle est cette crainte du Seigneur dont je vous ai tant parlé, ainsi que son utilité.

12. Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos?

12. Quel est l'homme qui souhaite la vie, et qui désire de voir ses jours heureux ?

Le Prophète nous montre déjà le résultat de la crainte du Seigneur qui est d'engendrer dans l'âme le bonheur, car le juste commence d'abord à le goûter sur cette terre, « le royaume de Dieu étant justice, paix et joie dans l'Esprit saint » (*Rom.* 14.),

et il doit le posséder dans l'autre vie, avec un entier accomplissement, alors que la mort sera absorbée dans sa victoire.

Quis est homo qui vult vitam?

J'ai promis, dit le Prophète, d'enseigner quelle était la véritable crainte du Seigneur, je tiens ma promesse en montrant que sa fin est la vie véritablement heureuse, que tous désirent et que si peu atteignent, parce que peu suivent les moyens pour l'obtenir que je donnerai plus tard.

Quis est homo qui vult vitam? Il y en a tant qui disent vouloir la vie heureuse, et qui cependant la veulent si peu sérieusement, s'arrêtant à ce qui n'en est que l'ombre; il y en a tant qui n'entrent pas dans la voie qui y conduit, que je demande quels sont ceux qui le désirent réellement, et qui veulent voir des jours bons et heureux, *diligit dies videre bonos*.

Dans l'hébreu, les mots : *ohéb iamîn lireoth tob*, signifient *diligit dies ad videndum bonum*, au lieu de *diligit dies videre bonos*. Or, l'on peut supposer d'abord qu'autrefois au lieu de *tob bonum*, au singulier, on lisait *tobim*, *bonos*, au pluriel, et que le gérondif et l'infinitif étant exprimés par le même mot, avec la seule addition d'une lettre, les anciens auront lu *videre* au lieu de *ad videndum*, ce qui ramène la phrase de l'hébreu à celle de la Vulgate. D'ailleurs, non-seulement les Septante, mais encore saint Jérôme et saint Pierre (1^{re} Ep. chap. 3.), ont lu l'infinitif, *videre*.

13. Prohibe linguam tuam a malo et labia tua ne loquantur dolum.

14. Diverte a malo et fac bonum : inquire pacem et persequere eam.

15. Gardez votre langue de tout mal, et que vos lèvres ne profèrent aucune parole de tromperie.

14. Détournez-vous du mal, et faites le bien; recherchez la paix, et ne cessez pas de la chercher.

Le Prophète nous apprend ici comment nous pouvons parvenir à cette vie heureuse, à ces jours pleins dont il vient de nous parler, et il nous dit que c'est en évitant les péchés d'actions, de paroles et ceux du cœur. C'est là ce que le Sauveur nous dit lui-même : « Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements. » (*Matth. 19.*) Or, comme cette observation de la

loi de Dieu naît de la crainte que nous avons du Seigneur, nous pouvons dire que c'est cette crainte qui nous donne les moyens d'entrer dans la vie.

Prohibe linguam tuam a malo. — Ainsi le Prophète commence par les péchés de langue, parce que ce sont les plus fréquents et ceux que l'on peut éviter le moins, de telle sorte que saint Jacques nous apprend « que celui qui ne pêche pas par sa langue est un homme parfait » (1^{re} Jacques, 3.). Et quoiqu'il veuille parler ici de tous les péchés de langue, les injures, les parjures, les détractions, les querelles, il s'arrête à ce premier d'une manière particulière, les mensonges qui portent préjudice au prochain, en disant : « *Et labia tua ne loquantur dolum.* »

Après les péchés de parole, le Prophète prohibe les péchés d'actions, et d'abord les péchés positifs, tels que l'homicide, l'adultère, *Diverte a malo*; ensuite les péchés négatifs ou d'omission, tels que le défaut de respect envers les parents, de culte envers Dieu, etc., etc. L'omission de l'aumône, de la prière et des autres bonnes œuvres, *et fac bonum.*

Inquire pacem et persequere eam, par ces mots David passe aux péchés du cœur, les haines, les colères, les envies et toutes mauvaises pensées, toutes choses qui empêchent la paix de s'établir au fond du cœur.

Remarquez que le Prophète ne nous demande pas d'avoir la paix, mais de la désirer et de la chercher; ceci dépend de nous, mais il ne dépend pas toujours de nous de l'avoir. Aussi l'Apôtre nous dit-il « d'être en paix avec tous autant que cela dépend de nous. » (Rom. 12.) Et notre Prophète, en parlant de lui-même, dit ces mots : « *Cum his qui oderant pacem eram pacificus.* » (Ps. 121.)

De la même manière il ne dépend pas toujours de nous d'être en paix avec nous-même; car « il est dans nos membres une loi répugnant à la loi de notre esprit. » (Rom. 7.) Mais nous devons poursuivre cette paix autant que possible par la mortification, afin de diminuer cette résistance.

Enfin nous devons tendre de toutes nos forces vers cette paix qui nous attend dans la Jérusalem céleste; ceux qui la cherchent

méprisent facilement les biens et les maux de cette vie , et , en même temps ils ont sur cette terre cette paix avec Dieu , qui naît de la crainte filiale.

15. Oculi Domini super justos : et aures ejus in preces eorum.		15. Les yeux du Seigneur sont sur les justes , et ses oreilles sont attentives à leurs prières.
---	--	---

Le Prophète prouve ce qu'il avait dit , que ceux qui craignent le Seigneur et qui observent ses commandements parviennent à la vie heureuse. Et la raison en est que Dieu a toujours sur eux son regard , et qu'il exauce toutes leurs pensées ; comment ne pas couler des jours heureux sous une telle protection ?

Que si les justes connaissent les maux qui les environnent , et qu'ils crient vers le Seigneur, celui-ci vient à leur secours. Il vient souvent à leur secours pour les délivrer de dangers qu'ils ne voient pas , et c'est de cette double manière que ses yeux veillent sur ceux qui le craignent. Admirable bonté de Dieu ! Qui ne trouverait pas son bonheur à aimer un tel Dieu et à le craindre par un sentiment plein de tendresse ? Qui , à la vue de toutes ces choses , ne s'écrierait avec le Prophète : « Percez mes chairs de votre crainte ; » et dans un autre Psaume (*Ps. 1^{er}.*) : « Que mon âme se réjouisse et craigne votre nom ! »

Quelquefois les élus ne sont pas exaucés, ou plutôt ils le sont réellement toujours, quoique quelquefois ils ne le paraissent pas, Dieu ne leur accordant pas ce qu'ils demandent et qui ne leur convient pas, mais leur octroyant des dons meilleurs, ainsi qu'un médecin qui ne refuse pas la santé qu'on lui demande, mais qui refuse la prière qu'on lui fait de ne pas exiger le remède qui doit la procurer.

16. Vultus autem Domini super facientes mala : ut perdat de terra memoriam eorum.		16. Mais le Seigneur regarde d'un œil sévère ceux qui font le mal pour exterminer leur race de sur la terre.
---	--	--

Le Prophète oppose au bonheur des justes les châtimens réservés aux méchants pour rendre le premier plus sensible.

« Le visage ou plutôt l'œil (le mot hébreu *panim* venant de *pana, aspicere*), l'œil du Seigneur, dit-il, est sur ceux qui font

le mal, » c'est-à-dire sur les méchants, non pas pour les protéger, mais pour les exterminer, eux et leur race, de manière à ce qu'il n'en reste pas un seul sur la terre.

Cela n'arrive pas toujours ainsi, car souvent les impies se convertissent, et souvent les enfants n'imitent pas leurs crimes; mais le Prophète parle ici de ce qui arrive ordinairement, et il est certain que c'est ainsi que se passent le plus souvent les choses, ainsi que cela est exprimé dans le premier commandement : « Je suis votre Dieu, le Dieu puissant, moi qui poursuis les iniquités de ceux qui m'ont haï jusqu'à la troisième et la quatrième génération. »

17. Clamaverunt justi, et Dominus exaudivit eos : et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.	17. Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés, et il les a délivrés de toutes leurs peines.
--	---

Ce verset est la preuve de cet autre dans lequel le Prophète nous avait dit que l'œil de Dieu était sur les justes. Dieu entend leurs plaintes; ainsi il en a été d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Moïse, de Josué, de Gédéon et autres; peut-être qu'éclairé par l'Esprit-Saint, le Prophète leur joignait dans la pensée les justes futurs, Daniel arraché à la gueule des lions, les trois enfants protégés contre le feu de la fournaise, Susanne contre la vengeance des deux vieillards et plusieurs autres. On ne doit pas nous objecter l'exemple des Machabées, morts dans la persécution, ainsi que les apôtres, les martyrs et Jésus-Christ lui-même; ceux-ci ont été délivrés de toutes tribulations par leur mort, et ainsi que l'Eglise le chante : *Compendio mortis sacrae vitam beatam possident*. Dieu a entendu leurs cris et il a fait plus que les délivrer de la mort, il leur a donné cette patience qui engendre la vie éternelle.

18. Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde : et humiles spiritu salvabit.	18. Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé, et il sauvera les humbles d'esprit.
---	--

Le Prophète nous montre comment il délivrera les justes, et il explique plus au long ce qu'il a dit au Psaume 90 : *Cum ipso sum in tribulatione; eripiam eum et glorificabo eum*. Il nous ap-

prend qu'il est avec le juste éprouvé, lui donnant la patience, le délivrant par le sommeil de la mort, et le glorifiant par la glorieuse résurrection.

Maintenant il dit : *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde*, le Seigneur est avec le juste dont le cœur est béni par l'épreuve ; il est là lui suggérant la patience, et mêlant à ses souffrances de célestes consolations pour l'aider à les supporter. Mais cela ne durera pas longtemps, car il finira par les délivrer de toute épreuve, ceux dont le cœur est brisé, *humiles spiritu salvabit* (le mot *humiles* est dans l'hébreu *racchee*, *ruach*, de cœur brisé).

19. Multæ tribulationes justorum : et de omnibus his liberabit eos Dominus.		19. Les justes sont exposés à beaucoup d'afflictions, mais le Seigneur les délivrera de toutes ces peines.
---	--	--

Ces paroles sont l'explication de celles-ci du verset précédent : *Humiles spiritu salvabit*. Quelles que soient les peines des élus, dit le Prophète, Dieu finira par les délivrer tout-à-fait. « Dieu essuiera toutes leurs larmes sous leurs paupières, » ainsi qu'il est dit au chap. 21 de l'Apocalypse.

Ainsi ce qui est promis aux justes, ce n'est pas la délivrance dans le monde de toute maladie, de toute misère, humiliation, persécution, calomnie, oppression, mais une consolation spirituelle sur cette terre et la délivrance de tous ces maux dans le ciel.

L'hébreu *tsaddik* met le mot juste au singulier, mais le sens est le même, car il est bien certain qu'il s'agit ici du juste en général, des justes.

20. Custodit Dominus omnia ossa eorum : unum ex his non conteretur.		20. Le Seigneur conserve tous leurs os ; il ne s'en brisera pas un seul.
---	--	--

Ceci paraît appartenir à la résurrection dernière, dont le Sauveur avait dit « que pas un seul cheveu de notre tête n'y serait perdu. » (*Luc*, 23.) On ne peut dire en effet que des membres qui nous seront rendus plus beaux et plus forts auront été perdus ; ainsi il en sera de ceux des saints, et quoiqu'ils aient été dévorés par les bêtes féroces, abîmés au fond des mers, réduits en cendre par le

feu, la Providence les aura recueillis dans son sein infini, et les lui rendra plus jeunes et meilleurs au dernier jour.

Quelques interprètes entendent ce passage de la force intérieure exprimée souvent dans l'Écriture pour les os, force que Dieu ne laisse pas tomber dans ses saints et s'épuiser malgré l'ardeur et la violence de l'épreuve.

21. Mors peccatorum pessima, et qui oderunt justum delinquent.	} 21. La mort des pécheurs est très- funeste, et ceux qui haïssent le juste pécheront contre eux-mêmes.
---	---

Afin que les impies ne pussent pas croire ce que professent les athées et ceux qui nient l'immortalité de l'âme, à savoir que leurs maux finiront avec cette vie, le Prophète ajoute que « la mort des pécheurs est très-mauvaise, » étant le commencement des peines et des châtimens éternels, ainsi que la mort des saints est bienheureuse, car elle est le commencement de la gloire et du repos de l'éternité.

Et qui oderunt justum delinquent, tous ceux qui détestent le juste ou le persécutent, tous les persécuteurs des enfants de Dieu qui croient à leur triomphe et jugent avoir beaucoup gagné lorsqu'ils sont parvenus à opprimer, à dépouiller, à tuer les fidèles, ceux-là s'égareront loin des routes de la véritable félicité, *delinquent*, et ils feront entendre ces paroles : « Nous nous sommes donc égarés loin du chemin de la vérité; ce n'était pas la lumière de la justice qui nous dirigeait; nous nous sommes fatigués dans la voie de l'iniquité et de la perdition; nous avons parcouru des voies difficiles et avons méconnu celle du Seigneur. A quoi nous a servi l'orgueil, l'arrogance des richesses? tout cela a passé comme une ombre. » (*Sagesse*, chap. 5.)

La traduction littérale de l'hébreu *themueh, raschah rabas*, au lieu de donner *mors peccatorum pessima*, nous présente : *interficiet impium malitia*. Et quoique le sens soit le même, puisque sans aucun doute la mort la plus funeste est celle dont la malice est cause, car la malice tue pour le temps et pour l'éternité; cependant il est bien probable que les Septante ont lu d'une autre façon et, par conséquent, traduit autrement. Au lieu du verbe

themotheh, interficiet, ils auront lu le substantif *themuthath*, qui signifie *mort*. Les lettres hébraïques sont les mêmes, il n'y a que les points de changés : or ces points ont été ajoutés par les Rabbins, et souvent à contre-sens. En mettant donc le substantif *themuthath*, *mors*, le mot suivant sera forcément au génitif, *impïi* ou *peccatoris*, et le troisième mot se rendra par *mala* ou *pessima* au lieu de *malitia*, quoique l'hébreu signifie l'un et l'autre. Les Septante ont donc pu traduire avec raison, *mors peccatorum pessima*. Ce qui suit *et qui oderunt justum delinquent*, a été traduit de l'hébreu par beaucoup, *et qui oderunt justum desolabuntur*. Le mot hébreu signifie en effet *delinquere* et *desolari* ; il se rapporte également à la peine et à la faute. Mais les Septante ayant traduit $\pi\lambda\eta\rho\upsilon\sigma\mu\sigma\lambda\eta\lambda\omicron\upsilon\sigma\iota$, qui veut dire *delinquere*, *errare*, *peccare* ; et saint Jérôme ayant mis, d'après l'hébreu, *culpabuntur*, il ne faut pas s'écarter de ce dernier sens. Cependant comme *delinquere* peut s'entendre d'une faute contre les autres, en les blessant ou en leur nuisant, et d'une faute contre soi-même en s'écartant du but, en quittant la course et en perdant la couronne du vainqueur, nous l'avons entendu et exposé tout-à-l'heure de cette dernière façon. Il ne pouvait y avoir de doute que les impies ne s'attaquent aux justes ; mais on pouvait se demander si en nuisant aux justes ils se nuisent encore plus à eux-mêmes, et c'est ce que le Prophète affirme en disant : *Odientes justum delinquent*, ceux qui nuisent aux justes se nuisent bien davantage encore, puisqu'ils perdront cette couronne suprême que tous les hommes désirent, et qui seule peut les rendre heureux. En ce sens *delinquent* est la même chose que *desolabuntur* ; car il n'y a pas de désolation plus grande ni plus terrible que de perdre la vie éternelle.

22. Redimet Dominus animas
servorum suorum, et non delin-
quent omnes qui sperant in eo.

22. Le Seigneur rachètera les
âmes de ses serviteurs, et tous ceux
qui mettent en lui leur espérance
ne seront point frustrés.

Le Psalmiste conclut en prédisant aux justes un sort contraire à celui qui a été prédit aux impies : le Seigneur rachètera de toute servitude et, par conséquent, de tout mal les âmes de ses

serviteurs, lorsqu'il les aura délivrées de la prison du corps, et c'est en ce sens que la mort des justes est la meilleure, comme l'a dit avec vérité Balaam : *Moriatur anima mea morte justorum, et sint novissima mea horum similia* (Num. 23.). Et tous ceux qui mettent en lui leur espérance ne seront point frustrés, c'est-à-dire ils ne s'égareront pas loin du but, ils ne tomberont pas de lassitude dans le chemin, ils atteindront pleinement à la couronne de l'immortelle félicité, tous ceux qui placent leur confiance en Dieu et non dans leurs propres forces. Ce passage nous fait remarquer qu'il ne suffit pas d'une espérance quelconque ou d'une foi morte pour obtenir la vie éternelle, mais il nous déclare que la béatitude ne sera que le prix de l'espérance; car il s'agit ici de l'espérance des justes, de ceux qui craignent et chérissent Dieu, de cette espérance que l'apôtre saint Pierre nomme *l'espérance vive* (Petri, 1.). Et cette espérance, sans aucun doute, cette confiance est celle qui naît de la patience, des bonnes œuvres, du témoignage d'une bonne conscience, suivant ce mot de saint Paul : *Patientia probationem operatur, probatio vero spem* (Rom. 5.); ailleurs il dit encore : *Qui bene ministraverint gradum bonum sibi acquirunt, et multam fiduciam in fide, quæ est in Christo Jesu* (1. Timoth. 3.); et saint Jean le proclame à son tour : *Si cor nostrum non deprehendit nos, fiduciam habemus ad Deum* (1. Joan. 3.). Je dis que c'est cette espérance vive et parfaitement droite qui conduit au but, c'est-à-dire à la gloire éternelle, et qui peut seule nous faire posséder un jour l'objet de nos espérances.

PSAUME XXXIV.

Titre et argument du Psaume.

Ipsi Davidi.

|

A David ou pour David.

Le titre n'a rien de nouveau; l'argument du Psaume paraît être la prière que Jésus-Christ adresse à son Père contre ses persécuteurs, et contre les persécuteurs de son corps qui est l'Eglise. Peut-être aussi,

comme le veulent Théodore, Euthymius et plusieurs autres, David, dans ce Psaume, demande-t-il le secours de Dieu pour sa délivrance, contre le roi Saül et contre ses persécuteurs. Mais comme David était Prophète, et que ses Psaumes sont pleins de Jésus-Christ, suivant le témoignage de saint Luc, nous préférons penser avec saint Augustin et saint Jérôme, que le sens de ce Psaume concerne principalement Jésus-Christ.

1. Judica, Domine, nocentes me : expugna impugnantes me.		1. Jugez, Seigneur, ceux qui me font injustice; désarmez ceux qui combattent contre moi.
---	--	--

Ici la proposition principale est une demande de secours contre les persécuteurs. Mais il faut demander au texte hébreu l'intelligence entière de cette pensée. On y lit en effet : *Riba Adonaï eth ieribai*, soit : *Judica, Domine, judicantes me*, ou bien encore : *Litiga cum litigantibus mecum*. Car ici l'on forme d'un même mot le verbe et le participe ou nom verbal. Quoique le mot hébreu *riba* soit équivoque, et se puisse entendre du jugement aussi bien que du procès, cependant l'édition grecque et l'édition latine ont déclaré qu'il fallait l'entendre du jugement. Le sens sera donc : *Judica judicantes me*, c'est-à-dire, condamnez par un juste jugement ceux qui m'ont condamné par un jugement inique, tels que les chefs des Hébreux, Anne et Caïphe, tels que les gouverneurs païens, Pilate et Hérode qui ont injustement jugé le Christ, tels enfin que tous ces princes qui ont condamné les saints martyrs jugés contre toute équité. Le mot *judica nocentes me* a le même sens : en effet, juger avec iniquité c'est faire injustice sans aucun doute. Certes, les persécuteurs du Christ et de l'Eglise, qui, jouant l'amour des lois et le zèle de la justice, envoyèrent à la mort le Christ et ses serviteurs, n'étaient pas des juges, mais bien des ennemis, et ils combattaient avec un véritable fanatisme pour leurs superstitions. Aussi le Psalmiste ajoute : *Et expugna impugnantes me*, ou comme parle plus clairement le texte hébreu, *lecham eth lechamai*, et encore le texte grec qui reproduit la similitude du verbe et du participe : *Pugna contra pugnantibus mecum*; c'est bien cette pensée : Embrassez ma cause

et ma guerre, afin que votre bras écrasant mes ennemis, je puisse, moi, m'échapper de leurs mains et remporter la victoire.

<p>2. Apprehende arma et scutum : et exsurge in adiutorium mihi.</p>	<p>2. Prenez vos armes et votre bouclier; et levez-vous pour venir à mon secours.</p>
--	---

Ceci est le développement de cette parole, *expugna impugnantes me*, et comme le combattant doit s'armer soit pour parer les coups de son adversaire, soit pour prendre l'offensive, ce verset fait mention d'une sorte d'armes, et le suivant d'armes d'une autre sorte. Car là où nous lisons : *Apprehende arma et scutum*, le texte hébreu dit : *Apprehende clypeum et scutum*. Mais les Interprètes grecs et latins ont rendu le premier mot par *arma*, non pour éviter une répétition, parce que le mot *arma* emportait pour eux le sens d'armes défensives et protectrices. C'est ce que signifie, de l'aveu de tous, *maghen*, du mot *ghanam*, qui a le sens du mot latin *protegere*. Or le bouclier de Dieu, *clypeus et scutum*, c'est le bon vouloir de Dieu à notre égard, suivant cette parole du Psaume : *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos* (Psal. 5.). C'est encore l'équité ou la justice, comme on le voit au livre de la Sagesse : *Sumet scutum inexpugnabile æquitatem* (Sap. 5.). Et la bienveillance de Dieu est vraiment le bouclier dont Dieu nous protège. Car celui que Dieu aime jouit d'une entière sécurité, et l'on peut dire de lui : *Scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti eum*. La justice de Dieu, dans l'Écriture *æquitas*, son équité, est le bouclier dont Dieu lui-même se couvre contre les jugements et les calomnies des impies; car quelles que soient la sévérité et la rigueur avec lesquelles Dieu punisse les impies, il les punit toujours avec une souveraine justice. Aussi Dieu est-il au-dessus de toutes les attaques de la langue ou de la pensée, suivant cette parole : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* (Psal. 50.); et ce mot, *sumet scutum inexpugnabile æquitatem* doit s'entendre du jour où Dieu viendra pour le dernier jugement, armé en vengeur contre ses ennemis. Ce n'est donc pas sans raison qu'on

trouve deux fois ici le mot de bouclier, *clypeus sive scutum*, puisque Dieu est à la fois armé d'un double bouclier, lorsqu'il nous protège avec amour et qu'il se défend avec justice.

<p>3. Effunde frameam et conclude adversus eos qui persequuntur me : dic animæ meæ : Salus tua ego sum.</p>	<p>3. Tirez votre épée, et fermez tout passage à ceux qui me persécutent : dites à mon âme : C'est moi qui suis ton salut.</p>
---	--

Ici maintenant le Psalmiste parle des armes offensives, et par le mot *frameam* il entend le glaive, suivant la traduction de saint Jérôme, en sorte que le sens réel est celui-ci : Tirez votre glaive et brandissez-le sur la tête de mes persécuteurs. En effet, cette expression, *effunde frameam*, ne semble-t-elle pas indiquer l'action facile et rapide de tirer le glaive comme on ferait d'un fer lisse et poli? Car alors on le dégage sans effort, il semble glisser hors de sa gaine; un fer rouillé, au contraire, n'est mis à nu que difficilement. Par ce mot *et conclude*, il faut entendre ce rempart mobile dressé par le glaive que la main doit mouvoir vivement pour que la pointe en soit ferme et frappe vigoureusement. Car le mot hébreu *segor* signifie à la fois *claudere* et *stringere*. Mais comme le mot *framea*, le mot hébreu *canith* et l'expression grecque *romphæa* ne signifient pas un glaive proprement dit, mais bien un javelot, une sorte de pique; voici comment on pourrait rendre ce passage : *Effunde frameam*, c'est-à-dire : Lancez le javelot, la pique contre les ennemis, *et conclude adversus eos qui me persequuntur*, c'est-à-dire, fermez tout passage, dressez un obstacle pour que l'ennemi n'approche point. Or, le glaive et la lance de Dieu c'est sa colère ou, en d'autres termes, sa justice vengeresse, lorsqu'il frappe les impies. Ainsi nous lisons au Deutéronome : *Si acuero ut fulgur gladium meum, et arripuerit iudicium manu mea, reddam ultionem hostibus meis* (Deuter. 32.); et encore au livre de la Sagesse : *Acuet diram iram in lanceam* (Sapient. 4.). Le glaive et la lance sont en effet des armes offensives. Quel beau spectacle pour l'âme chrétienne que celui de Dieu armé, pour sa défense, du bouclier et du glaive ou de la lance, et lui disant au fond d'elle-même : *Salus tua ego sum*, je suis ton salut! Quoique nous n'ayons plus rien à redouter

après cette parole de l'Apôtre : *Si Deus pro nobis, quis contra nos* (Rom. 8.), cependant l'Esprit-Saint, pour soutenir d'une manière plus efficace notre faiblesse, nous dépeint Dieu armé, non d'une manière quelconque, mais armé de toutes pièces en faveur de son Eglise et de chacun de ses enfants, Dieu livrant combat à leurs ennemis visibles et invisibles. *Dic animæ meæ, salus tua ego sum*. Ce n'est pas assez pour la tranquillité de l'âme que Dieu combatte avec nous, il est nécessaire encore que cette assistance nous soit connue; aussi Jésus-Christ demande pour son Eglise cette révélation, il veut que l'Esprit-Saint, parlant au cœur, apporte la confiance. Bien que Dieu, pour parler exactement, puisse être appelé plutôt un médecin que le salut lui-même, cependant il est vraiment le salut en ce sens que les médecins et les médicaments ne guérissent pas toujours, et ne peuvent atteindre dans ses retraites intimes la matière qu'ils ont à guérir. Dieu, au contraire, guérit infailliblement; il plonge profondément dans notre âme, et de même qu'il ne peut se faire qu'avec la santé, même en l'absence de tout le reste, l'homme ne soit pas sain, de même il est impossible que Dieu voulant notre guérison et nous assistant par sa grâce, notre âme ne soit pas sans atteinte, lors même que tout le reste viendrait à nous manquer.

4. Confundantur et revereantur querentes animam meam.		Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie soient couverts de confusion et de honte.
--	--	--

Le Psalmiste dépeint le sort des impies contre lesquels Dieu prend les armes et il dit aussitôt, *confundantur et revereantur*, c'est-à-dire qu'ils soient couverts de confusion dans leur défaite, ceux qui cherchent à m'ôter la vie. Car ces deux mots *confundantur et revereantur* rendent la même pensée. Il ne s'agit pas en effet ici de respect à rendre, mais de la honte qui couvre le vaincu. L'expression *qui quærent animam meam* est équivoque. Quelquefois elle se prend en bonne part, comme dans ce passage du Psalmiste : *Periit fuga a me, et non est qui requirat animam meam* (Psal. 118), ce qui signifie : Je n'ai de refuge nulle part, personne qui me connaisse et me cherche pour me défendre.

D'autres fois on prend ce mot en mauvaise part, comme dans le passage qui nous occupe et dans beaucoup d'autres, où *quærerè animam* exprime les efforts faits pour arracher l'âme, c'est-à-dire la vie.

Avertantur retrorsum, et confundantur cogitantes mihi mala.		Que ceux qui ont de mauvais desseins contre moi soient renversés et confondus.
---	--	--

Ce n'est pas assez de la confusion et de la honte appelées sur les impies, qu'ils soient renversés, *avertantur retrorsum*, qu'ils se retirent vaincus et humiliés, *qui cogitant mihi mala*, c'est-à-dire ceux qui méditent ma mort.

5. Fiant tanquam pulvis ante faciem venti, et angelus Domini coarctans eos.		5. Qu'ils deviennent comme la poussière qui est emportée par le vent; et que l'ange du Seigneur les pousse en les serrant de fort près.
---	--	---

Le Psalmiste vient de dire qu'ils soient couverts de confusion, qu'ils se retirent au loin; ce n'est pas assez, il ajoute : Qu'ils soient contraints de hâter leur fuite, et dispersés en différents pays. La poussière n'est-elle pas dispersée par le vent en tourbillons pressés et rapides. La rapidité de la fuite et la dispersion empruntent ici, comme image, un redoublement d'énergie, soit à la poussière, soit au vent. Le texte hébreu rend poussière par le mot *mots*, qui signifie *glumam*, sorte de poussière très-légère, comme nous l'avons vu dans l'explication du premier Psaume, résidu de vieille paille hachée et desséchée. Ici le vent est rendu sensible, il prend un corps, c'est l'ange du Seigneur, souffle vivace bien autrement puissant et efficace que toute espèce de vent. Qu'ils soient donc comme une poussière fine et légère, que le moindre vent emporte sans peine, et cependant le vent qui les entraîne n'a rien de léger, c'est l'ange du Seigneur qui les poursuit et les enlève.

6. Fiat via illorum tenebræ et lubricum : et angelus Domini persequens eos.		6. Que leur chemin soit couvert de ténèbres et glissant, et que l'ange du Seigneur soit attaché à les poursuivre.
---	--	---

Le Psalmiste ajoute enfin, que non-seulement ils soient dis-

persés et contraints de fuir, mais qu'ils soient encore précipités dans un mal sans remède. Les fuyards, d'ordinaire, trouvent des ressources dans la connaissance des chemins, dans la sûreté et le bon état des routes, ou du moins, si le sol est glissant, dans la lenteur même imposée à la poursuite. Mais ici tout fait défaut; écoutez les imprécations du Prophète contre les impies. Qu'ils soient forcés de fuir au milieu des ténèbres, et par un chemin glissant, afin que leurs yeux et leurs pieds les trompent également; que l'ange du Seigneur vole sur leurs traces et les serre de près, afin que le précipice et l'abîme s'ouvrent devant eux, sous leurs pas! Ces prédictions se sont accomplies dans ces temps, sur les Juifs et sur les autres persécuteurs de Jésus-Christ et de l'Eglise qui, par un juste jugement de Dieu, ont été plongés dans les ténèbres de l'ignorance, et dans les boues de la concupiscence. La colère de Dieu les poursuit, et chaque jour ils tombent dans de nouvelles fautes, et ils courent avec une sorte de frénésie à la mort éternelle. Mais ces choses s'accompliront encore plus manifestement au jour du jugement; car alors les impies seront confondus, et ils ne pourront se soustraire à cette confusion ineffable; ils seront jetés, précipités au fond des enfers par la puissance divine, et leur ruine sera sans remède comme celle d'un homme qui roule et s'engloutit dans l'abîme, poursuivi sans relâche au milieu des ténèbres, en des chemins glissants, par un ennemi impitoyable.

7. Quoniam gratis absconderunt mihi interitum laquei sui : supervacue exprobraverunt animam meam.

8. Veniat illi laqueus, quem ignorat : et captio, quam abscondit, apprehendat eum : et in laqueum cadat in ipsum.

7. Parce que sans aucun sujet ils ont voulu me faire périr dans le piège qu'ils m'ont dressé en secret, et qu'ils m'ont très-injustement couvert d'outrages.

8. Qu'un piège dont il ne se doute pas vienne le surprendre : qu'il soit pris dans celui qu'il avait caché pour prendre les autres; et qu'il tombe dans le filet même qu'il avait tendu.

Dans les sept premiers versets de ce Psaume, le Prophète a parlé dans la personne de Jésus-Christ, et peint, en général, les

persécutions que souffrent tous les justes. Aux versets suivants, il explique les trois genres de persécutions que les impies ont coutume de faire subir aux justes. Ils les enveloppent d'abord de fraudes et d'embûches, puis ils élèvent contre eux de faux témoignages, enfin ils les écrasent ouvertement, non plus seulement de leurs paroles, mais sous l'iniquité de leurs actes. Parlant du premier genre de persécutions, *quoniam gratis absconderunt mihi interitum laquei sui*, dit le Psalmiste, ou en d'autres termes : Puisque, sans y avoir été provoqués par aucune injure de ma part, ils ne cessent de me dresser des embûches, je prie Dieu de faire par sa divine Providence que ces embûches tournent à la ruine de leurs auteurs. Cette imprécation, comme nous l'avons rappelé ailleurs, est bien moins une imprécation qu'une prophétie ; car c'est une permission manifeste de la providence de Dieu que les embûches, ou ne nuisent qu'à ceux qui les dressent, ou nuisent d'abord et surtout à ceux-là mêmes. Comme un flambeau allumé pour incendier une maison s'embrase et se consume le premier avant la maison qui souvent n'éprouve aucun dommage ; ainsi la malice de ces fauteurs d'embûches dévore avant tout leur propre cœur, et n'occasionne aux autres qu'un préjudice bien moindre, quand elle n'est pas tout-à-fait impuisante, car le mal de la souffrance est moindre que le mal de la faute. Comme question de mots, au lieu de ces paroles : *Absconderunt mihi interitum laquei sui*, saint Augustin veut lire : *Absconderunt mihi laqueum corruptionis suae* ; mais les textes hébreux et grecs concordent avec notre édition. Le sens d'ailleurs est absolument le même. On entend en effet par *interitus laquei*, la mort que l'on prépare à l'aide du lacet, et par lacet de mort ou de corruption, le lacet préparé ou tendu pour saisir et pour tuer. Le texte hébreu porte le mot *rischtam, rete*, ou filet et non lacet ; mais peu importe, puisque l'un et l'autre instrument ont la même destination. *Supervacue*, dans l'hébreu, est rendu par *chinnam*, c'est-à-dire *gratis*, comme un peu plus haut ; l'interprète sans doute a voulu éviter la répétition. Le sens est donc *supervacue*, sans motif, *sine causa*, n'ayant reçu de moi aucune injure ; *exprobraverunt animam meam*, ils m'ont couvert d'ou-

trages, me tendant des pièges et des filets comme à une bête sauvage. Dans l'hébreu, nous trouvons encore le mot *chapheru* : *foderunt*; mais les Septante paraissent avoir lu *charephu*, simple transposition de lettre; ils ont donc traduit *exprobraverunt*. Quoi qu'il en soit, *foderunt animæ meæ* donnerait le même sens, à savoir : Ils ont creusé injustement le tombeau de mes espérances déçues, et ils m'ont ainsi couvert de honte. Quant au verset : *Veniat illi laqueus, quem ignorat, et captio, quam abscondit, apprehendat ipsum, et in laqueum cadat in ipsum*, il est beaucoup plus clair dans l'hébreu. Ainsi, *Veniat illi*, c'est-à-dire à celui qui dresse des embûches; *calamitas quam ignorat*, c'est-à-dire une calamité subite, inattendue. Et quelle est cette calamité? Le texte nous l'apprend en ajoutant *rete suum*, soit : *Laqueus suus quem abscondit mihi capiat ipsum, et incidat*, et qu'il tombe ainsi dans le malheur même qu'il m'avait préparé. Le sens ne change pas toutefois, si ce n'est qu'au lieu du malheur lui-même *calamitas*, les Septante ont préféré, dans les deux passages, écrire l'instrument, le moyen de ce malheur, *laqueus*; et qu'ils ont remplacé les mots filet ou lacet par l'expression *captio*, ce qui n'est que l'effet substitué à la cause. La répétition *in ipsum* est un hébraïsme conservé dans le texte latin : *In ipsum eundem laqueum cadat*.

9. Anima autem mea exultabit in Domino; et delectabitur super salutari suo.

10. Omnia ossa mea dicent : Domine, qui similis tibi?

Eripiens inopem de manu fortiorum ejus; egenum et pauperem a diripientibus eum.

9. Mais mon âme se réjouira au Seigneur, et trouvera toute sa consolation dans son Sauveur.

10. Tous mes os vous rendront gloire, en disant : Seigneur, qui vous est semblable?

C'est vous qui tirez le pauvre avec force des mains de ceux qui étaient plus forts que lui; et celui qui est abandonné et dans l'indigence, de ses ennemis qui le pillaient.

Dans ces trois versets, le Prophète décrit la joie ineffable qui inonde le cœur du juste lorsqu'il se voit délivré sans retour de tous ceux qui lui dressaient des embûches. Il y a dans ce passage

une poésie, des images vraiment admirables. Quant à la pensée, la voici : Lorsque ma prière aura été exaucée, mon âme, cette âme qui est ma vie et ma sagesse, sera inondée de joie dans le Seigneur mon Dieu, louant et exaltant son nom, et elle trouvera toute sa consolation dans son Sauveur, dans le Sauveur qu'elle se sera acquis, ou plutôt dans le Seigneur lui-même qui est son salut. Mais non-seulement l'âme, le corps lui-même, bien plus, toutes les parties de notre corps, les parties les plus intimes et les plus abjectes, telles que les os qui n'ont aucun sentiment, et, non-seulement les os, mais tous les os, *omnia ossa*, jusqu'aux plus infimes, tressailleront de joie, et s'ils pouvaient trouver le sentiment et la parole, ils s'écrieraient à leur tour, et diraient : Seigneur, qui vous est semblable : *Domine, quis similis tibi?* Car il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus fort, de meilleur, de plus sage, de plus aimable que vous, mon Dieu, qui arrachez avec tant de puissance et de miséricorde le pauvre des mains d'un ennemi redoutable qui voulait, abusant de sa force, lui ravir ses biens et sa vie. Saint Augustin cherchant, selon son habitude, le sens allégorique, entend par les os, *ossa*, les hommes parfaits qui sont dans l'Eglise, et par la chair les hommes faibles, d'où jaillit cette pensée que si, dans les temps de tentation et de corruption, la chair du corps mystique de l'Eglise vient à faiblir, les os ne faibliront pas et soutiendront la lutte, en disant au Seigneur : Qui vous est semblable : *Quis similis tibi?* En ce qui concerne la propriété des mots *salutari suo*, on lit dans l'hébreu *bischuhatho*, *salutem suam*. Mais, comme la seconde partie du verset complète et développe surabondamment la première, où il est dit : *Exultabit in Domino*, c'est avec raison que saint Augustin, par ce mot *salutare*, entend le Seigneur lui-même qui a dit plus haut : *Salus tua ego sum*. Ce passage, *omnia ossa mea dicent*, rappelle ces autres paroles du Psalmiste : *Benedic, anima mea, Dominum, et omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus*. Il s'agit ici d'une sorte de joie parfaite qui remplit tout l'homme. Parfois, en effet, le cœur se réjouit, mais le corps souffre, et alors la joie n'est pas pleine, elle n'est pas parfaite. Mais lorsque Dieu guérira toutes nos langueurs, et, versant sur

nous ses biens, comblera tous nos désirs, alors enfin tout l'homme, plein d'une inénarrable félicité, se réjouira dans le Seigneur, *exultabit Domino*, et toutes les parties de lui-même, jusqu'à ses os insensibles, diront au Seigneur : *Quis similis tibi?* Car si l'on dit des choses insensibles qu'elles sont altérées, *sitire*, lorsqu'elles manquent des secours nécessaires, suivant ce passage du Psalmiste : *Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea* (Psal. 62.), l'on peut dire également de ces mêmes choses insensibles, lorsqu'elles sont dépouillées de leurs imperfections, qu'elles se réjouissent et tressaillent d'allégresse. A ces mots : *Domine, quis similis tibi?* le grec porte une double invocation : *Domine, Domine*, mais cette répétition qui ne se trouve pas dans l'hébreu, n'a été aperçue ni par saint Augustin, ni par Théodoret, ni par Euthymius. Ces mots, *eripiens inopem*, ont, dans l'hébreu, une connexion plus facile avec ce qui précède. On y lit en effet : *Domine, quis sicut tu, qui eripis inopem*; telle doit être la liaison de la pensée : *Domine, quis similis tibi, qui es eripiens inopem de manu fortiorum ejus?* L'expression *de manu fortiorum ejus* est beaucoup plus claire dans l'hébreu. Nous y lisons en effet : *Mat sil khani mechasah mimmeru, eripiens inopem a robusto præ ipso*, c'est-à-dire l'arrachant aux mains d'un ennemi plus vigoureux que lui-même. Mais l'interprète latin a suivi littéralement le texte grec. Enfin, au lieu de ces paroles : *a diripientibus eum*, l'hébreu dit seulement : *Miggozelo, a violento*. Les interprètes ont voulu étendre davantage la pensée qu'un seul mot renfermait dans le texte original.

11. Surgentes testes iniqui quæ ignorabam; interrogabant me.

12. Retribuebant mihi mala pro bonis; sterilitatem animæ meæ.

11. Des témoins injustes s'étant élevés, m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas.

12. Ils me rendaient plusieurs maux, au lieu des biens qu'ils avaient reçus de moi, et voulaient jeter mon âme dans une stérilité et dans une désolation entière.

Le Prophète continue par le second genre de persécution, les

faux témoignages dont les impies, non plus dans l'ombre, mais à visage découvert, poursuivent les justes, et il fait ressortir admirablement la perversité de ces faux témoins. Et d'abord il les représente *surgentes*, pour faire voir qu'ils n'ont pas attendu la citation, mais qu'ils sont accourus d'eux-mêmes. Puis il ajoute : *Quæ ignorabam*, nous montrant ainsi le juste accusé par ces faux témoins de choses qu'il n'a ni faites ni pensées. Nous sommes en effet supposés dans l'ignorance des choses que nous n'approuvons pas et que nous n'avons jamais faites, surtout lorsque nous ne saurions pas les faire. C'est en ce sens que l'Apôtre dit de Jésus-Christ : *Eum qui peccatum non noverat pro nobis peccatum fecit* (1. Cor. 5.); le Psalmiste poursuit, *interrogabant me*, afin de mettre au jour l'audace et l'impudence des témoins qui, non contents du faux témoignage porté devant le juge, osent encore reprendre publiquement l'homme juste et l'interroger. *Retribuebant mihi mala pro bonis*, continue toujours le Psalmiste, pour ne laisser aucun doute sur le caractère de ces faux témoins qui, sans avoir été provoqués par aucune injustice, accablés au contraire de bienfaits, se sont faits calomniateurs par pure malice. Enfin le Psalmiste termine : *Sterilitatem animæ meæ*; par là il nous donne à entendre que dans le faux témoignage, les impies ne cherchent pas seulement un mal quelconque et minime, mais bien le plus grand des maux. Ici la stérilité, *sterilitas*, peut se prendre dans deux acceptions, d'abord généralement pour la désolation, la ruine universelle, comme celle du saint homme Job qui, en un seul jour, perdit fortune, enfants, santé, et c'est ici le sens développé par Théodoret et Euthymius, qui traduisent *stérilité* par *oubli*, c'est-à-dire par une désolation telle que le nom même en est livré à l'oubli. En second lieu, le mot *stérilité* peut s'entendre d'un seul genre de mal, mais d'un mal immense, comme celui que le démon s'efforce de faire par ses ministres, ou celui que l'homme juste est contraint de subir, lorsque, couvert d'infamie par les faux témoignages, il se voit plongé dans la stérilité et le dénûment, impuissant à la fois à produire aucun fruit et à empêcher la ruine de ce qu'il avait accompli. Telle paraît être la pensée de saint Augustin.

13. Ego autem cum mihi molesti essent, induebar cilicio.

Humiliabam in jejunio animam meam ; et oratio mea in sinu meo convertetur.

13. Mais pour moi, lorsqu'ils m'accablaient de cette sorte, je me revêtais d'un cilice.

J'humiliais mon âme par le jeûne, et je répandais ma prière dans le secret de mon sein.

Le Prophète, avant d'aborder le troisième genre de persécution, expose sa conduite à l'égard des persécuteurs qu'il vient d'énumérer. Il déclare qu'il n'a pas rendu le mal pour le mal, et qu'il n'a conçu aucune pensée de vengeance, mais qu'il a imploré Dieu, se tournant vers lui dans une profonde humilité. Lorsque, dit-il, mes ennemis m'accablaient de cette sorte, je ne leur ai pas insulté avec orgueil, mais je me suis revêtu d'un sac, et j'ai jeûné, afin que ma prière apaisât plus facilement le Seigneur. Car le cilice et le jeûne sont les ailes de la prière, et ce fut à ces deux moyens que ce roi de Ninive, dont parle Jonas, dut de voir sa prière exaucée (*Jonas*, 3.). Nous lisons le même fait du roi Achab (*3. Reg.* 25.). Et le sage s'écrie : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit*. Mais le Psalmiste ajoute : *Et oratio mea in sinu meo convertetur*, pour nous faire voir qu'il ne doute pas du fruit de sa prière. *In sinu meo* ; le texte hébreu dit : *In sinum meum, hultechî*, ainsi que le texte grec ; comme pour mieux exprimer que la prière qui a jailli d'une si grande humilité ne reviendra pas vide vers moi, mais remplira mon cœur d'une céleste consolation. Nous pouvons encore, si nous voulons accepter *in sinu meo*, tel qu'il est pris ici, l'entendre de la fréquence de la prière, en sorte que le sens serait : Ma prière, ayant pris possession de mon sein, reviendra plus instante et à la charge, afin d'obtenir enfin par sa persévérance, *sæpius revertendo*, ce que n'avaient pu conquérir ses premiers efforts. Bien que ces paroles paraissent ne pouvoir s'appliquer à la lettre à Jésus-Christ, que l'Évangile ne nous représente pas couvert d'un cilice, alors qu'il jeûnait et priait à l'heure de ses persécutions, cependant elles peuvent s'appliquer à Jésus-Christ comme homme. Car c'est là une vertu particulière aux membres du divin Sauveur de ne pas lutter avec la persécution dans les souffrances, mais de refouler toute la vie au

cœur, et de prier Dieu humblement. Quant aux mots en eux-mêmes, au lieu de *cum mihi molesti essent*, on lit dans l'hébreu, *bachalotham, cum ipsi infirmarentur*. Mais il est vraisemblable que les Septante ont lu avec une autre ponctuation, ou avec l'addition de quelqu'autre lettre, dans la conjugaison Piel, ou Hiphil. Ce verbe, en effet, doit être pris activement, comme l'ont traduit de l'hébreu les Septante et saint Jérôme. Ainsi nous lisons dans saint Jérôme : *Cum infirmarer ab eis*, c'est-à-dire lorsqu'eux-mêmes causaient ma maladie, ce qui revient au texte adopté par les Septante : *Cum mihi molesti essent*. On peut encore dire que les Septante et saint Jérôme ont lu : *Cum infirmarentur ipsi*, ainsi que nous lisons aujourd'hui dans l'hébreu; mais que le Prophète élevait plus haut ses pensées, et qu'il parlait de cette maladie de l'âme qui accompagne toute injuste persécution. Car quiconque se fait le persécuteur injuste d'autrui, devient son propre bourreau, et tandis qu'il apporte aux autres la maladie du supplice, il s'inflige à lui-même celle de la faute. La version des Septante et de saint Jérôme est donc irréprochable. Rien n'est changé au sens : *Cum mihi molesti essent*; et *cum morbo iracundiæ, vel odii, vel invidentiæ*, soit haine, soit envie, *adversus me ægrotarent*. L'expression *induebar cilicio*, dans le texte hébreu, *lebuschischak*, est rendue, ainsi que dans le grec, par *induebar sacco*. Nous devons donc entendre par cilice tout vêtement fait de poil d'animaux, et porté d'ordinaire sous les autres vêtements, suivant ce que nous lisons du roi Joram (4. Reg. 6.), qui se revêtait d'une sorte de sac. Quelques-uns même, par humilité, l'ont porté extérieurement, ainsi que Jonas l'atteste du roi de Ninive (cap. 3.). Cette phrase, *humiliabam in jejunio animam meam*, est un hébraïsme, car souvent les Hébreux prennent l'âme pour l'homme tout entier.

14. Quasi proximum, et quasi fratrem nostrum, sic complacemur : quasi lugens, et contristatus, sic humiliabar.

14. J'avais pour chacun d'eux de la complaisance comme pour un proche et pour un frère; et je m'abaissais comme étant touché d'une vraie douleur qui me portait à gémir pour eux.

Ce verset est beaucoup plus clair dans le texte hébreu que dans

le texte grec ou latin. On peut, en effet, le rendre littéralement avec saint Jérôme, *quasi ad amicum, quasi ad fratrem meum, sic ambulabam : quasi lugens mater tristis, sic incurvabam*, et le sens est : Au sein même de la tribulation, non-seulement je n'ai jamais rendu le mal pour le mal, mais j'ai fait le bien pour le mal. Car j'ai aimé chacun de mes ennemis comme l'ami aime son ami, le frère son frère, ou plutôt comme une mère aime son enfant petit et débile. De même, en effet, qu'une mère, à la vue de son fils malade, penche le front tristement et gémit pour le rappeler à la santé, ainsi j'ai fait avec mes ennemis. Le Psalmiste ne pouvait exprimer dans un langage plus grand et plus riche son pieux amour pour ses persécuteurs, et sa vie fut un exemple frappant de la vérité des paroles qui s'appliquent ici à la personne de Jésus-Christ et à tous les hommes parfaits. Ne voyons-nous pas David, après avoir chéri Saül comme un frère pendant sa vie, le pleurer comme un fils après sa mort? et les larmes du Sauveur pleurant sur Jérusalem ne sont-elles pas plus belles encore (*Luc, 19.*)? Et cette image où il se compare à une poule pleine de sollicitude qui rassemble ses petits sous ses ailes (*Matth. 23.*)? L'édition latine a le même sens, mais elle est obscure pour avoir voulu rendre les mots grecs par un nombre égal de mots latins. La version hébraïque doit en éclaircir et en compléter le sens qui est donc celui-ci : *Quasi proximum, quasi fratrem nostrum sic complacebam*, c'est-à-dire, c'était une joie pour moi d'aimer chacun de mes ennemis comme un proche, comme un allié et un ami, bien plus de l'aimer comme un frère. *Quasi lugens et contristatus, sic humiliabar*, c'est-à-dire, non-seulement j'aimais mon persécuteur comme un proche et comme un frère, mais je m'abaissais, *humiliabar*, et je me tournais vers lui avec compassion, attristé de ses maux comme une tendre mère s'incline avec tristesse sur la couche de son fils malade.

15. Et adversum me lætati sunt, et convenerunt : congregata sunt super me flagella, et ignoravi.

15. Quant à eux, ils se sont réjouis sur mon sujet, et ils se sont assemblés contre moi : ils m'ont accablé de maux sans que j'en connusse la raison.

Le Psalmiste enseigne conséquemment que les persécuteurs

des justes rendent le mal pour le bien, et il passe en même temps au troisième genre de persécution. Les impies, non contents de rendre les justes victimes de leur fourberie et de leurs calomnies, les attaquent enfin à force ouverte. *Et adversum me lætati sunt*, moi je pleurais sur leurs maux, mais eux, ils se réjouissaient des miens, et, non contents de cette iniquité, ils s'assemblèrent contre moi, armés de fouets, afin de me tuer s'ils le pouvaient, *convenerunt adversum me*. Et j'ignorais le motif de leur haine, *et ignoravi*, c'est-à-dire, j'ignorais leurs desseins et je n'ai pu m'en garantir, ou j'ai mis tant de patience dans ma conduite que je semblais dans l'ignorance de leurs menées. Quant aux mots en eux-mêmes, saint Jérôme, au lieu de *adversum me*, écrit, *et in infirmitate meâ*. En effet, le mot hébreu *tsalhs* peut signifier mon flanc ou ma faiblesse. Les Septante, adoptant la première signification, ont traduit *adversum me*, ce qui revient à dire, contre mon flanc, contre moi-même. Saint Jérôme a suivi la seconde acception; mais il n'y a aucune différence dans la pensée. Au lieu de *congregata sunt super me flagella*, l'hébreu porte : *Congregati sunt super me flagellantes*; mais le sens reste le même. Enfin saint Augustin rend *ignoravi* par *ignoraverunt*, appliquant ainsi l'expression aux persécuteurs qui ignoraient véritablement quels grands hommes ils frappaient lorsqu'ils flagellaient le Christ ou les saints. Quoique le mot grec soit équivoque, l'expression hébraïque *iadahhti* ne l'est aucunement et ne peut se rendre qu'à la première personne. C'est donc avec raison que la Vulgate écrit *et ignoravi* avec Théodoret et Euthymius.

<p>16. <i>Dissipati sunt, nec compuncti tentaverunt me, subsannaverunt me</i> subsannatione : <i>frenduerunt super me dentibus suis.</i></p>	<p>16. Ils ont été divisés; mais n'étant pas néanmoins touchés de compunction, ils m'ont tenté et éprouvé de nouveau; ils m'ont insulté avec moquerie, ils ont grincé les dents contre moi.</p>
--	---

Le Psalmiste continue à expliquer la malice des impies qu'il représente comme ne pouvant accomplir ce qu'ils désiraient à cause de la protection accordée aux justes par la divine Providence contre leurs persécuteurs. Mais les justes ne demeurent pas en

paix pour cela, et ceux que les coups de fouet n'ont pu émouvoir se voient aux prises avec les paroles acerbes, les dérisions et les menaces. *Dissipati sunt*, s'écrie le Prophète, ceux qui ne faisaient qu'un pour le mal et la persécution ont été divisés : Dieu a dispersé leurs conciliabules. Mais ne les croyez pas repentants, *non compuncti sunt* ; ils ne sont pas venus à résipiscence, ou, comme l'exprime si bien le mot hébreu *damu*, *non siluerunt et quieverunt*. Mais ce qu'ils cherchaient surtout, c'était à me pousser à la colère, et ils m'insultaient par des railleries amères, *subsannaverunt me subsannatione irrisoria, et frenduerunt contra me dentibus suis*, m'adressant des menaces redoutables. En ce qui touche la lettre du texte, ce que nous lisons dans la version grecque et latine : *Tentaverunt me, subsannaverunt me subsannatione*, saint Jérôme le traduit ainsi de l'hébreu : *In simulatione verborum fictorum*. Mais le texte hébreu ne paraît renfermer ni l'un ni l'autre de ces deux sens. Ainsi nous y lisons, *bechanphe lahage mahog*, c'est-à-dire, *in hypocrisi sive simulationibus subsannationum verbi otiosi*. Mais à coup sûr il est parfaitement permis de croire que les Septante ont lu autrement et se sont renseignés aux meilleures sources, surtout lorsque le texte hébreu, avec la ponctuation des Rabbins, paraît ne rien signifier. Je crois donc qu'il faut changer cette ponctuation, et faire du substantif *simulationibus* un verbe à l'infinitif, ayant son régime à la première personne, ce que l'on pourrait rendre par *in tentando me*. Car bien que le mot *chanaf* signifie *simulare*, hypocrisie, cependant le rôle de tentateur appartient essentiellement aux hypocrites, suivant cette parole du Seigneur : *Quid me tentatis hypocritæ? In tentando me* équivaut à *in hypocrisi agendo mecum*, et de même il faudra faire du substantif *subsannationum* un verbe au temps passé, avec son régime à la première personne, ce qui donnera le sens *subsannaverunt me* ; le mot *mahog*, qui signifie, il est vrai, *otiosum*, veut dire aussi *subsannationem*. Le sens exact sera donc, *in tentando me subsannaverunt me subsannatione*, sens qui concorde parfaitement avec le nôtre : *Tentaverunt me, subsannaverunt me subsannatione*.

17. Domine quando respicies? restituere animam meam a malignitate eorum, a leonibus unicam meam.

17. Quand sera-ce que vous ouvrirez les yeux, Seigneur? Rendez-moi la vie, *en me délivrant* de leur mauvaise volonté, *sauvez de la cruauté* des lions mon *âme* qui est désolée.

Après avoir parlé des persécuteurs, le Prophète revient aux justes qui souffrent la persécution, et prie Dieu de mettre d'accord le principe avec la fin. Et comme Dieu semble ne pas s'inquiéter des choses de la terre lorsqu'il permet l'impunité des méchants, le Psalmiste s'écrie : *Domine quando respicies?* c'est-à-dire, quand montrerez-vous, en les punissant, que vous voyez les iniquités des impies? *Restitue animam meam a malignitate eorum*, c'est-à-dire, arrachez ma vie au péril qui l'assiège tant qu'elle est au pouvoir des méchants, et rendez-lui sa première sécurité; rendez-moi ma vie que j'ai presque laissée aux mains des pervers. Il revient sur cette pensée et l'explique plus clairement encore, lorsqu'il ajoute : *A leonibus unicam meam*, c'est-à-dire, rendez-moi mon âme, mon seul bien, mon bien le plus cher, et pour cela, arrachez-la des mains de mes ennemis qui ont la cruauté et la férocité du lion, et ils grinceront des dents, *et frendent dentibus suis*. En ce qui touche les mots, *a malignitate* est rendu par saint Augustin *ab astutiis*; mais saint Jérôme le traduit *a calamitatibus*. La raison de cette différence repose sur le mot hébreu *misseethem*, que les Septante ont fait venir du mot *nasa* qui signifie tromper, d'où la version de saint Augustin *astutiis* et celle de notre interprète *a malignitate*. Quant à saint Jérôme, il part d'une autre racine du mot *saah*, désolation, et il traduit *a calamitatibus*; mais le sens reste évidemment le même. Par *unicam*, saint Augustin entend l'Eglise que Jésus-Christ veut arracher aux mains de ses persécuteurs. Cette pensée est vraie, mais littéralement le mot paraît s'appliquer à l'âme ou à la vie. C'est en ce sens qu'on lit au livre des Psaumes : *Erue a framea Deus animam meam, et de manu canis animam meam* (Psal. 21.). L'âme, en effet, est dite avec raison le seul bien, *unica*, comme uniquement chérie. Car la vie temporelle n'est que le fondement de tous

les biens temporels, et la vie éternelle celui de tous les biens sans exception. Aussi le Seigneur dit-il dans l'Évangile : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? aut quam dabit homo commutationem pro anima sua?* Et cependant telle est la folie d'un grand nombre qu'ils sacrifient de gaieté de cœur cette âme qu'ils devraient aimer uniquement.

<p>18. Confitebor tibi in Ecclesia magna, in populo gravi laudabo te.</p>	<p>18. Je publierai vos louanges dans une grande assemblée ; je vous louerai au milieu d'un peuple très-nombreux.</p>
---	---

Le Psalmiste proclame d'avance sa reconnaissance s'il vient à être délivré de ses ennemis. *Confitebor tibi in Ecclesia magna*, c'est-à-dire, je ne tairai pas votre bienfait, mais je le publierai hautement devant tous, et il répète la même pensée en d'autres termes : *In populo gravi laudabo te*. Car confesser et louer offrent la même pensée, aussi bien qu'une grande assemblée et un peuple nombreux. *Ecclesia magna* emporte, dans l'esprit du Psalmiste, idée de multitude ; c'est la signification exacte du mot hébreu *rab*, assemblée nombreuse. La même chose peut se dire de *populus gravis* et du mot hébreu d'une si grande énergie *hathum*, robuste, *robustus*, toujours par image de la multitude. Car le peuple est vraiment robuste alors que, par le nombre, il défie ses ennemis. Le Prophète semble aussi avoir en vue l'Eglise de Jésus-Christ, dans laquelle résonnent sans cesse les louanges du Dieu libérateur des justes. En effet, l'Eglise chrétienne est vraiment nombreuse et grande puisqu'elle remplit tout l'univers, et elle est vraiment imposante et robuste puisque les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle, *portæ inferi adversus eam non prævalent* (*Matth. 16.*). L'Eglise triomphante, elle aussi, sera une grande Eglise, suivant ce qui est écrit : *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat* ; et le peuple sera fort et robuste, suivant le même passage, *et palmæ in manibus eorum*.

<p>19. Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi inique : qui</p>	<p>19. Que je ne sois point un sujet de joie et d'insulte à ceux qui m'atta-</p>
---	--

oderunt me gratis, et annuunt oculis. | quent injustement ; qui me haïssent sans aucun sujet, et qui feignent, par leurs regards, d'être mes amis.

Le Psalmiste revient sur la pensée qu'il avait commencée, et demande d'être délivré de ses persécuteurs, surtout des hypocrites qui prennent faussement le masque de l'amitié. *Non supergaudeant mihi*, c'est-à-dire, qu'ils ne se réjouissent point à mon sujet, qu'ils ne battent pas des mains sur mon cercueil, ceux qui me haïssent sans raison, *qui adversantur mihi inique*, et qui me persécutent en se disant mes amis. Car le mot hébreu *scecher* signifie littéralement un mensonge quelconque, d'où saint Jérôme traduit, *inimici mei mendaces*, et c'est là le comble de l'iniquité : poursuivre un homme de sa haine et le tromper sous les apparences de l'amitié. La même pensée se retrouve dans les paroles suivantes : *Qui oderunt me gratis, et annuunt oculis*, c'est-à-dire, ceux qui mé haïssent sans sujet, lorsque je ne leur ai fait aucun mal, et qui, cependant, simulent l'amitié dans leurs regards bienveillants, dans leurs salutations et leurs flatteries caressantes, approuvant chacune de mes paroles. Qu'est-ce à dire, reprend saint Augustin, *annuere oculis*? si ce n'est faire exprimer à son visage ce qu'on n'a pas dans le cœur.

20. Quoniam mihi quidem pacifice loquebantur; et in iracundia terræ loquentes, dolos cogitabant. | 20. Car ils me parlaient en apparence avec un esprit de paix ; mais lorsqu'ils parlaient au milieu des peuples émus de colère contre moi, ils ne pensaient qu'à des tromperies.

Le Prophète explique pourquoi il dit de ses ennemis, *et annuunt oculis* : leurs paroles avec moi étaient en apparence pacifiques, tout amicales, et leurs cœurs distillaient le fiel et la colère, et ils méditaient des ruses pour me perdre. Voilà pour le sens. Quant aux mots, la difficulté est sérieuse. On lit dans le texte hébreu : *Quoniam non pacem loquebantur, et super scissuras terræ verba dolosa meditabantur*, et c'est la version de saint Jérôme, sauf qu'il remplace *scissuras terræ* par *in rapina terræ*. Le texte grec, au contraire, traduit : *Quoniam mihi quidem pa-*

cifica loquebantur, et super iracundiam dolos cogitabant, et telle est aussi l'interprétation de saint Augustin, de Théodoret et d'Euthymius. Mais il faut observer que le mot hébreu *lo*, qui signifie *non*, a été lu par les Septante *li*, qui signifie *mihi*, et il est tout-à-fait probable que, dans leur interprétation, ils se seront servis de textes épurés. Il ne me semble donc pas douteux que la version latine de la Vulgate, d'accord avec le mot que les Septante ont lu dans leurs livres, ne soit préférable à la version actuelle de l'hébreu. Le passage du texte hébreu, *super scissuras terræ*, est traduit par les Septante *super iracundiam*. Ils ont compris que le Prophète faisait une métaphore, et que par *scissuras terræ* il fallait entendre la colère qui est comme une crevasse du cœur terrestre et matériel. En effet, ceux qui se mettent en colère sont déchirés intérieurement et perdent la paix et toute tranquillité. L'interprète latin a voulu ajouter le mot *terræ* qui se trouve dans l'hébreu, mais l'interprète grec a regardé comme suffisant qu'il fût sous-entendu dans le mot colère qui est le bouillonnement du cœur; *terræ* doit donc se prendre, comme nous l'avons dit, pour le cœur terrestre et matériel. Mais pourquoi saint Jérôme a-t-il traduit *rapinam terræ*? Je ne chercherai pas à l'expliquer; peut-être par le mot *scissuras* a-t-il compris métaphoriquement *rapinam*, peut-être l'hébreu a-t-il cette signification. Quoi qu'il en soit, l'interprétation des Septante, suivie par l'Eglise dans l'édition latine, est de tous points préférable. Ce que nous y lisons, *loquentes dolos cogitabant*, ne diffère en rien, pour le sens, de la version hébraïque, *verba dolosa cogitabant*. Car c'est absolument la même chose de penser des paroles trompeuses ou, en parlant, de penser à des tromperies. Il importe peu qu'on ne trouve pas aux Septante *verba* ou *loquentes*, mais simplement *dolos cogitabant*, puisque dans l'action même de penser est renfermé suffisamment le langage intérieur.

21. Et dilataverunt super me os suum : dixerunt : Euge, euge, viderunt oculi nostri.

21. Et ils ont ouvert contre moi leur bouche, et ils ont dit : Courage, courage, nos yeux ont vu à la fin ce qu'ils souhaitaient.

Le Prophète ici démontre, dans la personne des justes, la vérité

de ses premières paroles au sujet de ses ennemis, qu'ils affichaient un langage de paix ayant la dissimulation dans le cœur. Il dit que ces mêmes ennemis qui, auparavant, le flattaient et lui souriaient, étant parvenus une fois à le précipiter dans les malheurs qu'ils lui avaient traîtreusement préparés, jetèrent le masque et l'insultèrent ouvertement, se félicitant entre eux et disant : Nous avons vu enfin la réalisation de nos plus chers désirs. L'Évangile nous montre tout ce passage accompli dans Jésus-Christ, le chef des justes. D'abord ses ennemis n'avaient que des paroles de paix : *Scimus, quia verax es, et viam Dei in veritate doces (Matth. 22.)*. Mais ils méditaient en même temps d'odieuses fourberies pour le prendre dans les filets de leurs discours. Puis, lorsqu'ils le virent attaché à la croix, *dilataverunt os suum insultantes, et dicentes, vah qui destruis templum Dei, etc.* En ce qui touche les mots, tous les textes concordent entre eux, avec cette différence que l'interjection hébraïque *heag* est rendue dans les Septante par *euge*, et dans saint Jérôme par *vah*. *Euge* exprime la joie, *vah* l'insulte ; mais peu importe, puisque l'une et l'autre parole expriment un transport d'allégresse, et que l'allégresse des ennemis est une sorte d'insulte.

22. Vidisti, Domine, ne sileas :
Domine ne discedas a me.

23. Exsurge et intende iudicio
meo ; Deus meus et Dominus meus
in causam meam.

24. Judica me secundum justi-
tiam tuam Domine Deus meus,
non supergaudeant mihi.

22. Vous l'avez vu, Seigneur, ne
gardez pas le silence : Seigneur, ne
vous éloignez pas de moi.

23. Levez-vous et appliquez-
vous à *ce qui regarde* mon juge-
ment ; mon Dieu et mon Seigneur,
songez à la défense de ma cause.

24. Jugez-moi selon *les règles* de
votre justice, Seigneur mon Dieu ;
et qu'ils ne se réjouissent pas en
trionphant de moi.

Le Prophète revient sur sa pensée, et il la reprend sous toutes les formes comme pour la rendre plus sensible. Vous avez vu, Seigneur, combien est grande l'oppression de votre pauvre serviteur, ne gardez pas le silence, *ne sileas*, comme si votre regard n'atteignait pas ceux qui espèrent en vous, comme si vous ne pouviez ou ne vouliez pas les défendre. Ne vous éloignez pas de

moi, *ne discedas*, ou, selon le texte hébraïque, *ne elongeris a me*, c'est-à-dire, ne m'abandonnez pas dans la tribulation, comme font ceux qui s'en vont au loin. Mais ce n'est pas assez encore, ne vous reposez pas, ne soyez point ainsi qu'un spectateur tranquille ou un Dieu sommeillant; levez-vous et, juge équitable et puissant, étudiez tous les détails de mon jugement, c'est-à-dire du procès que j'ai avec mes persécuteurs; arrêtez vos regards sur ma cause, et jugez-moi selon votre justice, Seigneur, et si cette souveraine justice me juge injustement opprimé par mes adversaires, délivrez-moi de leurs mains, afin qu'ils ne se réjouissent plus de mes souffrances.

25. Non dicant in cordibus suis: Euge, euge, animæ nostræ: nec dicant: Devoravimus eum.

26. Erubescant, et reveantur simul, qui gratulantur malis meis.

Induantur confusione et reverentia, qui magna loquuntur super me.

25. Qu'ils ne disent pas dans leurs cœurs: Courage, réjouissons-nous. Qu'ils ne disent pas: Nous l'avons enfin dévoré.

26. Que ceux qui témoignent de la joie de mes maux, rougissent et soient confondus.

Que ceux qui parlent avec orgueil contre moi soient couverts de confusion et de honte.

Le Psalmiste développe ce qu'il vient de dire, *non supergaudeant mihi*, et il ajoute: *Non dicant in cordibus suis, euge, euge, animæ nostræ*, c'est-à-dire, qu'ils ne tressaillent pas d'allégresse à la seule pensée de ma mort. De même que *non supergaudeant mihi* signifie, qu'ils ne se réjouissent pas sur moi, de même *non dicant euge animæ nostræ* doit s'entendre, qu'ils ne battent pas des mains sur ma vie détruite, et le mot suivant complète cette pensée: *Nec dicant: Devoravimus eum*, qu'ils ne puissent se vanter de m'avoir dévoré comme des lions. Mais au contraire que, n'espérant plus la victoire, ils rougissent et demeurent confondus tous ces ennemis qui, dans l'espérance de la victoire, se réjouissent à présent de mes maux, des maux qui me menacent. Et qu'ils ne soient pas frappés d'une honte ou d'une humiliation légère; mais qu'ils en soient couverts, *induantur confusione et erubescantia*, ceux qui parlent avec orgueil contre

moi, *qui magna loquuntur super me*, c'est-à-dire, ceux qui se glorifiaient pompeusement de leur puissance sur moi. Quelques interprètes ont lu *maligna* pour *magna*, mais notre version est conforme au texte grec et à la vérité hébraïque.

27. Exultent et latentur qui volunt justitiam meam : et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui volunt pacem servi ejus.

27. Que ceux qui veulent que ma justice soit reconnue se réjouissent et soient transportés de joie ; et que ceux-là disent sans cesse : Que le Seigneur soit glorifié, qui désirent la paix de son serviteur.

28. Et lingua mea meditabitur justitiam tuam, tota die laudem tuam.

28. Et ma langue toute pénétrée de votre justice publiera durant tout le jour vos louanges.

De même que le Prophète a prié pour la confusion des impies, de même il prie maintenant pour la joie et le triomphe des justes, de ceux qui sont portés en sa faveur et proclament son innocence, ou désirent qu'elle apparaisse manifestement à tous les yeux. Il invite aussi à louer le Seigneur tous ceux qui lui souhaitent la paix, paix dont il jouira une fois délivré de tous ses maux. On lit dans l'hébreu : *hechephat scalom hebdo*, qui vult pacem servi sui ; les Septante ont mis au pluriel le verbe qui se trouve au singulier dans nos livres. Mais les deux sens sont irréprochables. David termine son Psaume en promettant à Dieu des actions de grâces pour le service signalé qu'il en a reçu. *Lingua mea meditabitur justitiam tuam*, c'est-à-dire, s'exercera dans la prédication de votre justice, et cette pensée, il la répète et il ajoute : *tota die laudem tuam*, ma langue, tout le jour, publiera votre louange, c'est-à-dire encore, elle s'exercera dans la prédication de votre justice. Le mot *tota die* signifie fréquemment, assidûment, de manière que jamais l'oubli ne puisse entamer la mémoire d'un si grand bienfait. Saint Augustin profite de ce passage pour nous avertir pieusement de toujours glorifier ce Dieu qui agit toujours si bien envers nous.

PSAUME XXXV.

Titre et argument du Psaume.

*In finem, servo Domini ipsi
David.*

*Pour la fin, à David, le ser-
viteur du Seigneur.*

Nous avons parlé de ce titre à l'explication du Psaume IV, où se lit pour la première fois *in finem*, pour la fin. Le sens est donc : Psaume inspiré à David, le serviteur du Seigneur, Psaume qui doit être chanté perpétuellement jusqu'à la fin, qui convient dans le sens allégorique à Jésus-Christ la fin de la loi et des Prophètes. L'argument enseigne que si immense que soit la malice de certains hommes, bien plus grandes encore sont la miséricorde et la justice de Dieu.

1. Dixit injustus ut delinquat in semetipso : non est timor Dei ante oculos ejus.

1. L'injuste a dit en lui-même qu'il voulait pécher. La crainte de Dieu n'est point devant ses yeux.

Le Prophète parle des deux premières racines du péché, dont l'une est dans la volonté résolue à mal faire, et l'autre dans l'entendement qui n'a pas la crainte du Seigneur défendant le péché. *Dixit injustus ut delinquat in semetipso*, c'est-à-dire, l'impie a résolu dans son cœur de pécher, dans son cœur il a consenti au péché. *Non est timor Dei ante oculos ejus*; et il a choisi dans son cœur le péché, parce que la crainte du Seigneur qui voit tout n'a pu parvenir jusqu'à son âme aveugle. Ici la crainte est mise pour l'objet de la crainte. L'impie n'a point pensé à Dieu juste, fort et qui voit tout, autrement cette pensée lui eût inspiré la crainte d'une si grande puissance. Car de même que la crainte de l'homme empêche de mal faire en sa présence, de même la crainte de Dieu arrête jusqu'à la pensée du mal, car Dieu sonde aussi les cœurs. En ce qui touche l'expression littérale, les trois premiers mots du texte hébreu pourraient se traduire exactement, *dictum prævarica-*

tionis impii? Mais ce mot *neum*, dont le sens propre est *dictum*, est cependant assez souvent traduit par *dixit*. Quant au mot *pesah*, qui signifie prévarication, il pourra se lire, en changeant la ponctuation des Rabbins, *poseah*, c'est-à-dire *prævaricator* ou bien *injustus*. De même l'expression *larasah*, que saint Jérôme rend par *impii*, signifiera, si l'on modifie la ponctuation, *ad delinquendum* ou *ut delinquat*, comme écrivent la version grecque et la version latine. Et c'est là, sans aucun doute, la véritable version, celle que confirme la lettre *lamed* qui appelle l'idée d'un verbe au mode infinitif, et non d'un substantif au génitif. Au lieu de *in semetipso*, dans l'hébreu on lit : *In medio libbi, cordis mei*; mais le texte hébreu primitif paraît ici altéré par le changement d'une seule lettre; car saint Jérôme lui-même traduit ici *cordis ejus*, et non pas *cordis mei*. On devrait donc lire *libbo*, c'est-à-dire *corde suo*.

<p>2. Quoniam dolose egit in conspectu ejus; ut inveniatur iniquitas ejus ad odium.</p>	}	<p>2. Car il a agi avec tromperie en sa présence; en sorte que son iniquité l'a rendu digne de toute haine.</p>
---	---	---

Le Prophète, dans ce verset, démontre la vérité de ce qu'il a dit, que l'homme injuste n'a pas la crainte du Seigneur. Car, dit-il, il a agi avec tromperie en sa présence, envers Dieu lui-même et envers tous les hommes, et d'une manière tellement grave, que son iniquité n'a pas été trouvée devant le Seigneur appeler le pardon, mais la haine, *ad odium*. Un tel excès eût-il été possible avec la crainte de Dieu? Qui oserait donc faillir en présence du juge, s'il avait la crainte du juge? La version hébraïque et le texte grec permettent un autre sens, à savoir que l'impie agit avec iniquité lorsqu'il semble vouloir rentrer en lui-même et faire l'aveu de ses fautes, car lorsqu'il fouille les replis de sa conscience, il ne cherche pas ses péchés pour les détester sincèrement; mais uniquement pour tromper Dieu ou les hommes, et saint Augustin s'attache à ce sens. Voici les paroles du texte hébreu : *Quoniam dolosè egit adversus eum in oculis ejus ad inveniendam iniquitatem ejus, ad odiendum*. Le texte grec porte : *Quoniam dolosè egit in conspectu ejus, invenire iniquitatem suam, et odisse*. Bien que le dernier sens soit vrai et semble conforme aux paroles du Prophète, ce-

pendant le premier sens est plus généralement adopté, et se trouve plus en harmonie avec ce qui précède. Il concorde mieux d'ailleurs avec la Vulgate et peut facilement se plier à la version grecque ou hébraïque. En effet, ces paroles du texte hébreu, *ad inveniendum iniquitatem ejus ad odium*, donnent ce sens, que Dieu trouve leur iniquité digne de haine, c'est-à-dire n'appelant pas le pardon, mais le châtement. Ces autres paroles du texte grec, *invenire iniquitatem suam et odissé*, veulent dire que Dieu n'a pas besoin d'instruire le procès de leur iniquité, mais qu'il la déteste et la punit. Car les grecs, à l'opposé de nous latins, ne font aucune différence entre *ejus* et *suam*, d'où il suit que cet *ωστος* est traduit *suam* par saint Augustin, et que notre interprète le traduit *ejus*.

<p>3. Verba oris ejus iniquitas, et dolus : noluit intelligere ut bene ageret.</p>	<p>3. Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et que tromperie. Il n'a point voulu s'instruire pour faire le bien.</p>
--	---

Le Prophète vient de dire que l'impie agit avec fourberie; il ajoute que ses paroles aussi ne sont que mensonge. Il nous montrera plus loin le mensonge de ses pensées, afin de rendre manifeste de tous points l'insigne perversité de celui qui ne craint pas le Seigneur. Les paroles de sa bouche, dit-il, sont conformes à ses actes iniques et si remplis d'iniquité, qu'on ne saurait y découvrir autre chose. Tout ce qu'il dit ne tend qu'à ce but : nier ouvertement ou tromper. *Noluit intelligere ut bene ageret*, c'est-à-dire, il ne peut excuser sa faute en prétextant l'ignorance, car son ignorance est volontaire, puisqu'il a négligé de s'instruire des lois de la justice soit par des recherches personnelles, soit par des renseignements étrangers. Il avait l'intention de mal agir, et pour faire le mal il a méprisé la science de bien vivre.

<p>4. Iniquitatem meditatus est in cubili suo : astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit.</p>	<p>4. Il a médité l'iniquité dans le secret de son lit : il s'est arrêté dans toutes les voies qui n'étaient pas bonnes, et il n'a point eu de haine pour la malice.</p>
---	--

Le Prophète, après avoir parlé des œuvres injustes, puis des

paroles iniques, arrive enfin aux pensées et aux affections mauvaises, puisque du cœur, comme il est dit dans l'Évangile, procèdent les paroles et les actions mauvaises (*Matth. 13.*). Quant à nous, c'est par les œuvres et les paroles d'iniquité que nous voyons, que nous entendons et connaissons les pensées et les volontés mauvaises, inaccessibles, par elles-mêmes, à la vue et à l'ouïe. *Iniquitatem*, dit le Psalmiste, *meditatus est in cubili suo*, c'est-à-dire, ce n'est point par hasard et sans y penser que l'impie a manifesté et mis à nu ses œuvres et ses paroles iniques, mais il les a méditées depuis longtemps dans le secret de son lit. *Astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit*; c'est-à-dire, tandis qu'il méditait dans son cœur, et que différents projets s'offraient à sa pensée, comme autant de routes ouvertes devant lui, il a opté pour tous les mauvais desseins et s'est engagé dans toute voie mauvaise, par corruption de sa volonté, et ainsi il n'a point eu de haine pour la malice, mais il l'a aimée, non pour le mal en lui-même, mais par intérêt pervers. Ce mot *omni viæ non bonæ* est mis pour *omni viæ malæ*, comme si l'on disait : il ne s'est arrêté à aucun bon dessein, mais au contraire il a préféré suivre tous les projets mauvais, et ainsi, *astitit viæ non bonæ*, c'est-à-dire, il s'est arrêté dans une voie écartée du bien.

5. Domine in cælo misericordia tua : et veritas tua usque ad nubes.	5. Seigneur, votre miséricorde est dans le ciel ; et votre vérité s'élève jusqu'aux nues.
6. Justitia tua sicut montes Dei ; judicia tua abyssus multa.	6. Votre justice est comme les montagnes les plus élevées : vos jugements sont un abîme très-profond.

Le Prophète passe à une autre partie du Psaume, et montre la grandeur de la malice de certains hommes, mais la grandeur plus étendue encore de la bonté de Dieu, de sa miséricorde et de sa justice. Parlant de sa miséricorde, il dit : *In cælo misericordia tua*, c'est-à-dire, votre miséricorde est si grande que de la terre elle touche au ciel et remplit tout; pensée admirablement exprimée ailleurs par le Psalmiste : *magna est misericordia tua super cælos* (*Psal. 107.*). A la miséricorde de Dieu vient se joindre sa

vérité, c'est-à-dire sa fidélité dans l'accomplissement des promesses de sa miséricorde. C'est ce que le Psalmiste exprime si bien par ces paroles : *Fidelis Dominus in omnibus verbis suis (Psal. 144.)*. Et *veritas tua usque ad nubes* : Sa miséricorde s'étend jusqu'au ciel, escortée de sa vérité qui monte jusqu'aux nues, *usque ad nubes*, c'est-à-dire jusqu'au ciel où sont les nues. Non moins grande est la justice de Dieu, cette justice qui rend à chacun selon ses œuvres. Car votre justice, dit le Prophète, est comme les montagnes de Dieu, *sicut montes Dei*, elle est grande à l'instar des montagnes les plus élevées, qui parfois dépassent les nuages. Les grandes choses, en effet, sont dites les choses de Dieu, comme dans cet autre passage des Psaumes : *Sicut cedros Dei (Psal. 97.)*. Le Prophète ajoute à la justice de Dieu ses jugements qui sont les actes de sa justice, et il dit : *Judicia tua abysus multa*, vos jugements sont un abîme profond, impénétrable, comme ces gouffres sans fond qu'on appelle abîme, et dont l'œil ne saurait scruter les profondeurs. Toutes ces images matérielles de la grandeur et de la profondeur de la divine miséricorde, de la justice, de la vérité et des jugements de Dieu, signifient simplement que la grandeur de sa miséricorde et de sa justice dépasse les bornes de notre intelligence, de même qu'avec les yeux du corps, nous ne saurions atteindre aux choses qui dominent les nuages ou qui sont dans les entrailles de la terre.

<p>7. Homines et jumenta salvabis Domine : quemadmodum multipli- casti misericordiam tuam, Deus.</p>	<p>7. Vous sauverez, Seigneur, et les hommes et les bêtes, selon l'a- bondance de votre infinie miséri- corde, ô mon Dieu.</p>
--	--

Le Prophète nous fait voir maintenant combien est grande la miséricorde de Dieu, puisqu'il sauve les hommes et les bêtes, qu'il les conserve, les nourrit, les remplit de biens matériels. Et ces bienfaits, il ne les limite pas seulement aux hommes, êtres doués de raison, il les étend jusqu'aux bêtes, c'est-à-dire jusque sur ceux qui, à l'exemple des animaux, ne sont conduits que par les sens et les appétits charnels, hommes dont le Prophète a dit plus haut la malice. Elle est vraiment infinie et incompréhensible cette miséricorde et cette longanimité de Dieu qui, lorsqu'il

pourrait, en toute justice, perdre les impies et les blasphémateurs et les réduire au néant, veut encore, dans le temps même où ils blasphèment et maudissent Dieu, prévaricateurs de tous ses préceptes, veut encore soutenir leur misère de ses propres mains, les fortifier et les nourrir, les combler de jouissances, faire lever son soleil sur leurs têtes, et des pluies de son ciel arroser leurs champs et leurs jardins! Ces paroles du Prophète : *Quemadmodum multiplicasti misericordiam tuam, Deus*, expriment l'admiration; c'est comme s'il disait : O comme vous avez multiplié votre miséricorde, Seigneur! Car dans le texte hébreu on lit : *Maiakar chasdecha : Quam pretiosa est misericordia tua, Deus!* Ici, les textes grecs sont d'accord, et notre version latine admet facilement ce sens. Mais le texte original est le meilleur commentaire, puisqu'il nous donne l'explication de notre version.

<p>Filii autem hominum in tegmine alarum tuarum sperabunt.</p>	}	<p>Mais les enfants des hommes espéreront <i>particulièrement</i> étant à couvert sous vos ailes.</p>
--	---	---

Le Prophète a parlé de la miséricorde divine à l'égard des impies et des hommes charnels qu'il compare aux bêtes; il parle maintenant de la miséricorde envers les hommes pieux et spirituels qu'il appelle les enfants des hommes. Cette miséricorde peut être nommée justice, par rapport aux impies justement privés de ces biens d'un si grand prix. Le Psalmiste dit donc : *Filii autem hominum in tegmine alarum tuarum sperabunt*, c'est-à-dire, les bêtes peuvent se contenter du bien-être matériel, le seul qu'elles connaissent et qu'elles ambitionnent; mais les enfants des hommes, rassemblés avec amour sous vos ailes, et s'y reposant, Seigneur, comme les poussins sous l'aile de leur mère, attendent tous leurs biens de vous seul. Par ces paroles, il faut entendre une sorte de Providence spéciale et d'affection singulière de Dieu à l'égard des justes, et, par contre, une souveraine et profonde confiance des justes envers Dieu. Telle est la sollicitude de la poule réchauffant ses poussins, et la confiance des poussins sous l'aile de leur mère. Cette image est pleine de vérité, et le Prophète semble l'affectionner : *In velamento alarum*

tuarum sperabo, adhæsit anima mea post te (Psal. 62.). Et ailleurs encore, *scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis.* Mais pour comprendre combien il est doux et préférable à toutes les délices de la terre d'être réchauffé sous les ailes de Dieu, et d'éprouver sa tendresse paternelle, je dirai même son amour de mère, il faut avoir goûté ce bonheur.

<p>8. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos.</p>	<p>8. Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison ; et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices.</p>
---	---

La protection sous les ailes de Dieu est notre bien en ce monde où nous menacent les vautours et les bêtes féroces ; mais les biens qui suivent ne seront notre propriété que dans la céleste patrie. Le Prophète explique ces biens ineffables, autant qu'il est en son pouvoir, par des images qui les rendent sensibles. Ces images embrassent à la fois et l'homme admis à tant de félicité et la félicité elle-même. L'homme admis à ce bonheur est satisfait, car il est rempli et ne désire rien de plus. Cette plénitude de l'appétit rassasié est ici très-bien rendue par l'expression d'ivresse ; l'homme avide de vin, en effet, ne trouve la satiété que dans l'ivresse ; alors il n'a plus soif de vin, il s'abandonne au sommeil. Il en est de même de nous. Il n'y a pour nous ni satiété, ni repos dans cette vie, tant que les biens terrestres nous crient : Encore ! Mais nous serons pleins et rassasiés, et par là même heureux, lorsque nous serons enivrés de l'abondance des biens qui sont dans la maison de Dieu ; car alors tout appétit se trouvant satisfait, nous nous abandonnerons au sommeil de l'éternel repos. Le Prophète dit : *Inebriabuntur ab ubertate*, et non pas *a vino*, parce qu'il veut nous faire comprendre qu'il ne s'agit pas ici de l'ivresse proprement dite, mais de la satiété parfaite. Puis, le Psalmiste amène l'image de cette félicité en elle-même, félicité donnée et reçue : *Ex torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Dans un torrent, il y a trois choses : la quantité immense d'eaux descendant des montagnes ; l'inondation subite là où un instant auparavant il n'y avait pas d'eau, et où surgit tout-à-coup un grand fleuve ; enfin, le flot des eaux qui se précipitent, entraînant tout

ce qui se trouve sur leur passage. Telle sera la céleste béatitude. La sagesse et la science descendront en abondance de cette montagne dont il est dit : *Fons sapientie verbum Dei in excelsis* (*Eccles. 1.*), c'est-à-dire, sur le sommet de la montagne divine est le verbe de Dieu, source de la sagesse. De cette montagne et de cette source, jaillit tout-à-coup l'inondation sur les bienheureux. Car nous qui, dans cette vie, ne puisons la sagesse qu'après un long et pénible labeur, et comme goutte à goutte, sur ces hauteurs, et en un moment, Dieu rendu manifestement visible, nous déborderons de toute science non-seulement humaine mais divine, nous pénétrerons jusqu'aux attributs du Créateur lui-même, et cette abondance de sagesse et de science emportera rapidement notre âme dans le courant de l'amour et dans la jouissance du souverain bien. Au sein de cette divine patrie, en effet, on ne sera pas libre de chérir ou de ne pas chérir Dieu, de jouir ou de ne jouir pas d'un si grand bien; mais ce sera une bienheureuse nécessité de s'attacher étroitement au souverain bien et de jouir, dans un embrassement intime, d'infinies délices.

<p>9. Quoniam apud te est fons vitæ; et in lumine tuo videbimus lumen.</p>	<p>9. Parce que la source de la vie est dans vous; et nous verrons la lumière dans votre lumière même.</p>
--	--

Le Prophète explique comment de cette vision de Dieu découlera pour les justes un flot si abondant, et comme une véritable inondation de sagesse et de science. *Apud Deum est fons vitæ* : en Dieu est la source de la vie ou, en d'autres termes, la source de la sagesse. Donc Dieu, source de la sagesse, est par là même source de la vie, parce que, être sage, c'est vivre avec les sages. Dire la source de la vie, c'est dire la source de l'être, puisque vivre avec les vivants, c'est être. Dieu est dit encore source de la sagesse, de la vie et de l'essence, parce qu'il ne tire point d'ailleurs sa sagesse, sa vie ou son être, étant par lui-même tout cela à la fois, et tout ce qui, en dehors de lui, a sagesse, vie, existence, tire ces choses de lui seul. David emploie le mot source pour continuer sa métaphore. C'est comme s'il disait : Vous nous abreuverez au torrent, puisqu'en vous est la source d'où descend

le torrent. Il dit : *Apud te est fons vitæ*, lorsqu'il aurait dû dire peut-être, *fons sapientiæ*. Mais David a voulu nous montrer que la vie éternelle promise aux justes, et désirée par tous comme le souverain bien, ne se trouve que dans cette infinie sagesse, suivant cette parole du Seigneur : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum* (Joann. 17.). Le Prophète ajoute aussitôt : *In lumine tuo videbimus lumen*, afin d'expliquer plus clairement ce que peut avoir d'obscur sa métaphore; car cette parole *in lumine tuo videbimus lumen*, veut dire, en vous-même, lumière et source de lumière, nous vous verrons lumière inaccessible et toujours brillante. Maintenant, en effet, nous ne pouvons voir Dieu que dans le miroir des créatures, dans notre âme qui est l'image de Dieu, par le raisonnement, et en remontant de l'œuvre à l'ouvrier, en un mot, nous voyons Dieu par la foi, et non en réalité. Mais alors nous le verrons en lui-même, et comme dit l'apôtre saint Paul : *Facie ad faciem* (1. Corinth. 13.), ou comme parle encore saint Jean : *Videbimus eum sicuti est*, nous le verrons tel qu'il est, et non plus dans de vaines images, puisque, comme le dit toujours saint Jean : *Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ* (1. Joan. 1.). Cette parole, *in lumine tuo*, est parfaitement vraie, c'est-à-dire : dans votre Divinité même qui est lumière, et non plus dans les figures et les énigmes, nous verrons la lumière, vous-même, Seigneur, *qui es lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* (Joan. 1.). C'est avec raison que dans ce passage, les théologiens voient la lumière de gloire qu'ils regardent comme nécessaire pour la vue de Dieu. Dieu, en effet, est lumière, comme dit saint Paul, mais une lumière inaccessible : *lux quædam est, sed inaccessibilis* (1. Timoth. 6.). Et voilà pourquoi, si l'âme n'est pas purifiée, n'est pas fortifiée par ce don de Dieu qui est la lumière de la gloire, elle ne peut immédiatement fixer cette lumière incréée. Nous verrons donc la lumière qui est Dieu, mais dans la lumière même de Dieu : *in lumine ipsius*, c'est-à-dire à l'aide de cette lumière de gloire que le Seigneur donne à ceux qu'il daigne admettre au bonheur de sa vue. Cependant la première explication paraît plus littérale.

<p>11. Prætende misericordiam tuam scientibus te, et justitiam tuam his, qui recto sunt corde.</p>	<p>11. Étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent, et votre justice sur ceux qui ont le cœur droit.</p>
--	--

Le Prophète nous instruit à présent de ces grands biens qu'il nous a dit jusqu'ici n'être que le partage des justes, des fils de l'homme, comme il les appelle, tandis qu'il assimile aux bêtes les impies. Le Psalmiste parle ici à l'impératif, mais nous savons que ce mode a, chez les prophètes, toute la force de l'indicatif. *Prætende*, dit-il, *misericordiam tuam scientibus te* : étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent, sur ceux-là seulement qui vivent dans votre familiarité et dans votre affection, qui vous ont toujours présent à la pensée, qui vous invoquent et vous écoutent dans vos préceptes, comme vous les écoutez dans leurs prières. C'est dans ce sens qu'il est dit au livre des Evangiles : *Amen dico vobis, nescio vos (Matth. 25.)*. *Et justitiam tuam his qui recto sunt corde*, c'est-à-dire, étendez cette miséricorde qui est en même temps la couronne de justice, étendez-la à ceux qui ont le cœur droit : *his qui recto sunt corde*, soit aux justes et aux hommes pieux qui ont le cœur conforme à votre droiture, et qui par cela même se plaisent dans vos préceptes et dans vos jugements. Le Prophète, selon sa coutume, rend la même chose par des expressions diverses; car ceux qui craignent Dieu par amour, sont ceux qui ont le cœur droit, et la félicité éternelle est dans la miséricorde et dans la justice; surtout dans la miséricorde, puisque, par un don de la grâce, nous avons été faits justes, de pécheurs que nous étions, amis, d'ennemis; droits de cœur, de pervers et de dissimulés; ouvriers de bonnes œuvres, d'ouvriers d'iniquité. Cependant, la même félicité est encore la couronne de justice et la récompense des bonnes œuvres. Car, ainsi que l'a déclaré le concile d'Orange (2. Can. 16.), la récompense est due aux bonnes œuvres, si elles sont accomplies; mais la miséricorde qui n'est pas due, précède afin que ces bonnes œuvres se fassent.

12. Non veniat mihi pes super- | 12. Que le pied du superbe ne

biæ : et manus peccatoris non mo- | vienne point jusqu'à moi ; et que la
 veat me. | main du pécheur ne m'ébranle
 point.

Le Prophète, dans la crainte de perdre un si grand bien, demande à Dieu le don de la persévérance, et de le garder surtout contre l'orgueil, ce vice auquel sont exposés les grands hommes. *Non veniat mihi pes superbiæ*, c'est-à-dire, ne permettez pas que le pied des superbes s'approche de moi, de peur que leur main ne m'ébranle, et que par leur parole, leur exemple ou toute autre tentation, ils aient le pouvoir de me précipiter de l'état de grâce dans l'abîme du péché. Par ce superbe et ce pécheur dont le Psalmiste redoute le pied et la main, c'est-à-dire l'approche et la puissance, il faut d'abord et surtout entendre le démon qui règne sur tous les fils de l'orgueil, puis ses ministres et ses satellites. On pourrait traduire aussi de cette manière avec saint Augustin : *Non veniat mihi pes superbiæ*, qu'il ne m'arrive pas de laisser l'orgueil mettre le pied, c'est-à-dire ses affections, dans ma demeure ; que la main du pécheur ne m'ébranle pas, c'est-à-dire, que les machinations du pécheur ne m'entraînent pas au consentement du péché, et ne précipitent ainsi ma ruine, soit par un effet de ma perversité naturelle, soit par suite de tentations étrangères.

13. Ibi ceciderunt qui operantur | 13. C'est là que ceux qui com-
 iniquitatem ; expulsi sunt, nec po- | mettent l'iniquité sont tombés. On
 tuerunt stare. | les a chassés, et ils n'ont pu se te-
 nir debout.

Le Psalmiste explique pourquoi il appréhende tant l'orgueil pour lui-même ; c'est que, dit-il, *ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem*, c'est-à-dire, *a superbia initium sumpsit omnis perditio*, comme parle Tobie (cap. 4.). En effet, le premier ange avec ses compagnons, le premier homme avec son épouse sont tombés par orgueil, et par eux le péché est entré dans le monde. Puis, une fois déchus de l'état de justice, ils furent chassés par Dieu du lieu de délices, et précipités dans un abîme de misères. Car Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles, comme disent les apôtres saint Pierre et saint Jacques : *Deus su-*

perbis resistit, humilibus autem dat gratiam (*Petr. in Epist. 1, cap. 5, et Jacobus, cap. 4.*) *Nec potuerunt stare*; ils n'ont pu se tenir dans ce lieu de félicité où ils avaient été placés par Dieu qui les réservait à de plus grandes choses encore, s'ils persévéraient dans le bien.

PSAUME XXXVI.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus ipsi David.

| *Psaume pour David même.*

Le titre ne contient rien de nouveau. Mais ce Psaume paraît renfermer un remède très-salutaire pour guérir ces âmes timorées que scandalise si facilement la prospérité des méchants en ce monde, et qui, après s'être laissé aller à douter de la providence de Dieu, finissent par imiter les impies. Ce Psaume n'est pas un discours suivi, mais comme un recueil de sentences et d'aphorismes, et, afin d'en rendre la mémoire plus facile, il est écrit dans un ordre alphabétique, de manière que le premier aphorisme contenant deux versets, commence par la première lettre, le second par la seconde, et ainsi de suite. Nous noterons ces lettres, pour mieux faire ressortir la distinction des sentences.

1. ALEPH. Noli æmulari in malignantibus : neque zelaveris facientes iniquitatem.

2. Quoniam tanquam fœnum velociter arescent : et quemadmodum olera herbarum cito decident.

1. Gardez-vous d'imiter les méchants, et n'ayez point de jalousie contre ceux qui commettent l'iniquité.

2. Parce qu'ils se sécheront aussi promptement que le foin, et se faneront aussi vite que les herbes et les légumes.

Le Prophète, comme un médecin spirituel, avertit les fidèles, s'ils voient les impies dans la prospérité, de ne pas être tentés de les imiter, de n'éprouver ni colère ni indignation contre Dieu

qu'ils taxeraient d'injustice ; car la prospérité des impies ne durera pas toujours ; bien plus , elle passera comme une ombre , et alors apparaîtront la justice et la providence de Dieu qui ne permet pas longtemps aux impies de s'exalter et de se réjouir. Le texte cependant est un peu obscur à cause de la construction des verbes avec des prépositions, ce qui sent l'hébraïsme ou l'hellénisme. Mais nous nous efforcerons de rendre clairement la pensée du saint livre. *Noli æmulari in malignantibus*, c'est-à-dire, n'enviez pas les méchants, gardez-vous bien de vous faire leur émule et leur rival. Dans l'hébreu il y a *al thitchar*, soit *ne irascaris*, ou, comme traduit saint Jérôme, *ne contendas cum malignantibus*. Mais le sens est le même. Le Prophète, en effet, ne parle pas de la lutte ou du combat qui a lieu avec le glaive ou la lance, mais il a en vue la colère, cette lutte de l'émulation, comme celle qui anime, sur le théâtre, certains rivaux de gloire musicale, ou, dans l'arène, ceux qui se défient aux courses de chevaux ou de chars, et que la défaite irrite. Le sens est donc : Ne luttez pas avec les méchants pour l'acquisition de biens temporels, même légitimes, et ne vous livrez pas à la colère si vous avez été inférieur dans la lutte. Ce qui suit, *neque zelaveris facientes iniquitatem*, revient à dire : Ne vous enflammez pas d'un zèle imprudent et outré à l'occasion de ceux qui se livrent aux œuvres d'iniquité, et ne criez pas à l'injustice, parce que Dieu comble les méchants de tant de biens. Cette pensée est rendue plus clairement encore dans ce passage du Psalmiste : *Quam bonus Israel Deus his, qui recti sunt corde : mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei, quia zelavi super iniquos pacem peccatorum videns* (Psal. 72.), c'est-à-dire, Dieu, il est vrai, paraît bon à ceux qui ont une volonté conforme à la sienne, mais moi qui ne jouis pas d'une si grande rectitude, je suis presque tombé dans le scandale et le doute, pour m'être érigé en prétendu champion de la justice, m'indignant de la prospérité des impies, de cette paix, de tous ces biens qu'ils possèdent lorsqu'ils mériteraient les plus grands châtimens. Le Prophète ajoute : *Quoniam tanquam fœnum velociter arescent, et quemadmodum olera herbarum cito decident*. Cette image peint à merveille la fragilité

du bonheur de ce monde. L'herbe et les légumes n'ont pas, en effet, de profondes racines comme le cèdre et le palmier auxquels sont comparés les justes : *Justus ut palma florebit, sicut cedrus Libani multiplicabitur* (Psal. 91.). Aussi l'herbe se sèche et se corrompt, tandis que le cèdre et le palmier défient les siècles. Et le Prophète ne dit pas que la prospérité des impies périra bientôt, mais que les impies eux-mêmes ne tarderont pas à périr, et avec eux, sans aucun doute, toute leur gloire et toute leur prospérité. Si quelquefois les impies vivent un grand nombre d'années, et voient toutes choses leur succéder heureusement, qu'est cependant la multitude de ces années comparée à l'immortalité des justes et de leur bonheur ! *Nam justi in perpetuum vivent* (Sap. 5.); *et in memoriâ æternâ erit justus* (Psal. 111.). Rien de ce qui a une fin ne saurait être de longue durée, et si vous voulez avoir une peinture vivante de la fragilité et de la brièveté des choses temporelles, lisez ces paroles du Sage : *Transierunt omnia tanquam umbra, et tanquam nuntius præcurrens, et tanquam navis, quæ pertransit fluctuantem aquam, quæ, cum præterierit, non est vestigium invenire, aut avis quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantum sonitus alarum verberans levem ventum, aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum, divisus aer in se continuo reclusus est, ut ignoretur transitus illius, Sic et nos nati continuo desinimus esse, etc.* (Sap. 5.).

3. BETH. Spera in Domino, et fac bonitatem : et inhabita terram, et pasceris in divitiis ejus.

4. Delectare in Domino : et dabit tibi petitiones cordis tui.

3. Mettez votre espérance dans le Seigneur, et faites le bien; et alors vous habiterez la terre et serez nourri de ses richesses.

4. Mettez vos délices dans le Seigneur; et il vous accordera ce que votre cœur demande.

Dans son premier aphorisme, David nous a détourné du mal; dans le second, il nous excite au bien, il nous dit en quelque sorte : Si vous voulez être heureux et dans la joie, comprenez quel est l'auteur de toute félicité et attendez tout de lui, espérez tout de lui, rien d'ailleurs. *Spera in Domino*; Dieu seul, en effet, Seigneur de toutes choses, peut vraiment donner les biens dont

il dispose. Mais pour que votre espérance soit solide et sans déception, *fac bonitatem*; faites des œuvres bonnes, observez les préceptes du Seigneur. Qui pourrait, en effet, espérer avec confiance en celui qu'il sait son ennemi? Et alors, dans la sécurité, vous habiterez la terre, *inhabita terram*; car quelle puissance pourrait donc vous bannir, si vous êtes l'ami de celui à qui appartient la terre et la plénitude de ses biens? Bien plus, vous vous nourrirez de ses richesses, *pasceris in divitiis ejus*; la terre, pour vous nourrir, répandra ses fruits avec profusion. Saint Jérôme emprunte au texte hébreu le mot *fide* au lieu de *divitiis*. En effet, *emuna*, en hébreu, signifie foi ou vérité. Les Septante paraissent avoir lu non *emuna*, mais *hamona* dont le sens est richesses, comme cela est évident par le verset 16 de notre Psaume : *Melius est modicum justo super divitias peccatorum multas*. Lors même que nous lirions : *Pasceris fide aut veritate*, le sens sera toujours, vous vous nourrirez de la foi sur la terre, c'est-à-dire dans la fidélité et la vérité, ce qui revient à peu près à dire : *Pasceris in divitiis ejus*. Celui-là, en effet, se nourrit dans la fidélité et dans la vérité sur la terre, qui possède en abondance les fruits de la terre qui sont ses richesses. Mais pour faire de bonnes œuvres, pour être l'ami de Dieu et se reposer en lui avec sincérité, la charité est nécessaire, et voilà pourquoi le Psalmiste dit : *Delectare in Domino*, c'est-à-dire : Aimez Dieu de tout votre cœur, et qu'il fasse vos délices; alors vous serez tranquille parce qu'il vous donnera ce que votre cœur demande, *dabit tibi petitiones cordis tui*. Mais, direz-vous, nous avons connu un grand nombre d'hommes qui espéraient en Dieu, faisaient le bien et mettaient leurs délices dans le Seigneur; et cependant ils ne trouvaient pas sur la terre où reposer leur tête, et ils ne se nourrissaient pas de ses richesses, et Dieu n'exauçait pas les désirs de leur cœur; car, sans parler de cette multitude presque infinie de fidèles que nous voyons passer dans un extrême dénûment chaque jour de leur vie, que dirons-nous de saint Paul qui, certainement, espérait dans le Seigneur et faisait le bien, et qui, cependant, d'après ses propres paroles, souffrait la faim, la soif et la nudité; *ut purgamentum mundi et peripsema ejiciebatur* (1. Corinth. 4.)? Il se

réjouissait dans le Seigneur et le Seigneur ne lui accordait pas les désirs de son cœur quand il lui demandait par trois fois d'enlever de son sein l'aiguillon de la chair, *ut auferretur ab eo stimulus carnis, et non impetraverit* (2. Corinth. 12.). A cela je réponds que la plus grande partie de ceux qui gémissent dans une extrême pauvreté n'espèrent pas dans le Seigneur comme il faut espérer, et n'observent pas ses commandements comme il ordonne de le faire. Encore moins mettent-ils leurs délices dans le Seigneur. Car outre les promesses du Psalmiste, Jésus-Christ lui-même dit positivement dans saint Matthieu : *Respicite volatilia cæli, quæ non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea, et Deus pascit illa, nonne vos magis pluris estis illis* (Matth. 6.)? Et un peu plus bas : *Quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis*. Il ne saurait donc être douteux que Dieu accordera les choses nécessaires à ceux qui le servent s'ils se confient sérieusement en lui et observent ses commandements. Que si quelquefois il en est autrement, comme à l'égard de l'Apôtre, la raison en est que Dieu leur accorde quelque chose de meilleur et dont ils se trouvent plus satisfaits, c'est-à-dire, le grand mérite de la patience. Le même saint Paul, qui a écrit sa pauvreté et ses tribulations, écrit encore : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* (2. Cor. 7.). Or, si le Seigneur ne lui a pas donné les désirs de son cœur lorsqu'il lui demandait d'arracher de son sein l'aiguillon de la chair, il lui a donné l'abondance de sa grâce, cette grâce qui convertissait l'aiguillon de la chair en instrument de triomphe. Dieu ne lui faisait donc pas un don minime en lui accordant une immense faveur qu'il savait être le véritable désir de son serviteur.

5. GIMEL. Revela Domino viam tuam, et spera in eo : et ipse faciet.

6. Et educet quasi lumen justitiam tuam, et judicium tuum tanquam meridiem.

5. Découvrez au Seigneur votre voie, et espérez en lui; et il fera lui-même ce qu'il faut pour vous.

6. Et il fera éclater votre justice comme une lumière, et l'équité de votre cause comme le soleil lorsqu'il est dans son midi.

Le Prophète, comme un bon médecin, nous a présenté un

remède contre les maux intérieurs, tels que la faim, la soif et autres douleurs semblables; il nous offre maintenant un second remède contre les maux extérieurs, tels que les persécutions et les calomnies. Lorsqu'en effet ces maux nous atteignent, nous ne pouvons nous défendre ni repousser les calomnies; mais le remède le plus efficace doit être la prière à Dieu, la confiance en Dieu. Telle fut la conduite de Susanne qui, condamnée à mort, victime de la calomnie, leva au ciel ses yeux mouillés de larmes, nous rapporte Daniel, 13 : *Erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino. Revela Domino viam tuam*, s'écrie David, *et spera in eo*, c'est-à-dire, mets à nu tes œuvres devant Dieu dans la prière, et confie-toi dans le Seigneur, lui remettant le soin de tes intérêts. *Et ipse faciet*, et il fera lui-même ce qu'il faut; juge, il décidera selon la justice. Il saura bien trouver le moyen de démasquer la fourberie des témoins qui auront porté faux témoignage contre toi et de manifester au grand jour ton innocence. Cette vérité est encore plus frappante dans le verset suivant : *Et educet quasi lumen justitiam tuam*, c'est-à-dire, Dieu fera par son admirable providence que ta justice, que ton droit, tout-à-l'heure enseveli dans les ténèbres par les calomnies de tes persécuteurs, surgisse et apparaisse avec éclat, comme luit aux regards tout-à-coup la lumière d'un flambeau qu'on allume, ou le fanal qui brille dans l'obscurité. Et reprenant la même pensée en d'autres termes, le Psalmiste ajoute : *Et judicium tuum tanquam meridiem*, c'est-à-dire, il manifestera au grand jour, il éclairera ton droit en quelque sorte, pour qu'il brille et éclate à tous les yeux comme le soleil en plein midi. Cette vérité apparaît avec évidence dans le jugement de Susanne. En effet, si dans le commencement le bon droit et l'innocence de Susanne restaient dans l'ombre, alors qu'elle était convaincue par le témoignage identique de deux témoins et l'assentiment unanime, bientôt la Providence de Dieu inspirait le prophète Daniel qui démontrait la fausseté des témoins par leur propre témoignage, et l'innocence de Susanne apparut si manifestement avec l'iniquité de ses accusateurs, que ceux-ci furent immédiatement condamnés à mort par le peuple et Susanne délivrée. En ce qui touche les mots,

saint Jérôme et les docteurs juifs traduisent de l'hébreu au lieu de *revela*, *volve* ou *revolve*, de sorte que le sens serait : Rejetez sur Dieu le droit de votre cause, suivant ce passage du Psalmiste : *Jacta cogitatum in Dominum* (Psal. 54.). Cependant le mot *revela*, que nous empruntons à la version des Septante, n'est pas opposé au mot hébreu *gol* qui signifie *revolve*; c'est, en effet, résoudre une chose que de la rejeter sur une autre; c'est encore la résoudre que de la mettre à nu et de la déployer aux regards, pour ainsi dire, et c'est le sens de *revela* ou de *aperi*. L'une et l'autre version sont également vraies; mais nous devons nous conformer à l'édition latine et aux commentateurs grecs et latins qui adoptent le mot *revela* et non *rejice*. Or, lorsque nous recevons l'ordre de révéler à Dieu quelque chose, cet ordre nous est donné, non pas parce que Dieu ignore quelque chose, mais parce qu'il veut être prié par nous, parce qu'il veut que nous développions dans la prière les choses que nous désirons, et cela pour nous faire comprendre quel besoin nous avons de l'assistance divine. Quant aux mots *justitia* et *judicium*, ils prêtent, on le sait, suivant les circonstances, à de nombreuses acceptions. Mais ici il est certain que le mot *justitia* est pris pour le droit, *jus*; le mot *judicium*, à son tour, est pris dans le même cas pour le droit ou pour la sentence équitable qui est due au droit. Car le jugement *judicium*, est l'action de la justice.

7. DALETH. Subditus esto Domino, et ora eum.

Noli æmulari in eo qui prosperratur in via sua; in homine faciente in justitias.

7. Soyez donc soumis au Seigneur, et le priez.

Ne portez point d'envie à celui qui est heureux dans sa voie, à l'homme qui s'abandonne aux injustices.

Ces paroles, *Subditus esto Domino, et ora eum*, appartiennent, dans l'édition grecque et latine, au verset précédent. Mais dans le texte hébreu il commence un verset, et cela est manifeste par a quatrième lettre de l'alphabet que nous rencontrons ici. Afin de bien montrer que le Psaume est alphabétique, nous avons placé ces mots sous la lettre *daleth*, mais sans lui adjoindre cependant le nombre de verset septième, afin de ne pas changer la

distinction des versets telle que nous la trouvons dans l'édition latine et qu'on l'observe à l'église dans le chant des Psaumes. Le sens de cette parole, que l'on peut regarder comme le quatrième aphorisme spirituel, est celui-ci : Fais en sorte d'être toujours obéissant à la volonté de Dieu, et prie-le assidûment ; si tu vois un homme heureux dans le monde et pratiquant l'iniquité, que sa félicité ne soit pas pour toi un objet d'envie et une tentation à l'injustice. C'est en effet une grande tentation que le bonheur des impies, mais celui-là en triomphe facilement, qui a toujours Dieu devant les yeux de son cœur, et ne fait qu'un avec lui par l'obéissance et la prière. En effet, celui qui s'attache aussi fortement à Dieu regarde comme à ses pieds la félicité des impies, et en la voyant si pauvre, si fragile, il apprend facilement à la mépriser. Le Psalmiste dit donc : *Subditus esto Domino, et ora eum*, c'est-à-dire, montre à Dieu une obéissance pure et entière, et converse intimement avec lui en de fréquents entretiens. Saint Jérôme traduit de l'hébreu : *Tace Domino et expecta eum* ; mais c'est toujours le même sens, plus étendu seulement sous la plume des Septante. Ce mot, *tace Domino*, signifie, dans l'hébreu, ne murmure pas contre Dieu, lors même que tu ignorerais le motif de ses ordres ou de sa conduite, mais obéis-lui en silence et en toutes choses comme un enfant soumis. Quant au mot *expecta eum*, il signifie : demande dans la prière, et attends patiemment. Car le Seigneur te donnera ce que tu demandes, mais lorsqu'il le jugera opportun. *Noli æmulari in eo qui prosperatur in via sua ; in homine faciente injustitias*, c'est-à-dire, garde-toi de te faire l'émule et comme le rival de l'homme qui prospère dans sa voie ou autrement dans ses actions, de l'homme injuste et impie qui prospère par ses iniquités. Saint Jérôme traduit de l'hébreu, *qui facit quæ cogitat*, ce que nous remplaçons, nous, avec le texte grec, par *faciente injustitias*. Mais le mot *mezimmoth*, quoiqu'une dérivation du mot *zamma*, en latin *cogitante*, se prend aussi dans l'acception du mot *scelera*, suivant l'interprétation que le même saint Jérôme en donne au Psaume 25, verset 12, Psaume 11, verset 15 de son ouvrage.

8. HE. Desine ab ira, et derelinque furorem : noli æmulari ut maligneris.

9. Quoniam qui malignantur exterminabuntur : sustinentes autem Dominum, ipsi hæreditabunt terram.

8. Quittez tous ces mouvements de colère et de fureur ; ne vous laissez point aller à une mauvaise émulation pour imiter les méchants.

9. Car les méchants seront exterminés ; mais la terre sera donnée en héritage à ceux qui attendent le Seigneur avec patience.

Cette pensée est comme la répétition et le développement de la première pensée ; car, dans tout le Psaume, la même vérité se trouve reproduite et inculquée afin d'être rendue plus éclatante et de la graver plus fortement dans la mémoire. Dans le premier verset, le Prophète avait dit : *Non zelaveris facientes iniquitatem*, et maintenant il dit la même chose plus clairement : *Desine ab ira, et derelinque furorem*, c'est-à-dire, lorsque vous voyez l'impie prospérer sur la terre, ne vous irritez point, n'entrez point en fureur, et ne vous écriez pas : Pourquoi cet impie prospère-t-il ? où est la justice de Dieu ? où est sa providence ? De même que dans le premier verset, le Psalmiste avait dit : *Noli æmulari in malignantibus*, il répète la même pensée en l'expliquant : *Noli æmulari, ut maligneris*, c'est-à-dire, n'allez pas, émule des méchants, vous faire l'allié des méchants ; n'allez pas imiter les œuvres iniques de ceux dont vous enviez le bonheur, et le Prophète ajoute : *Quoniam qui malignantur, exterminabuntur* ; expliquant ce qu'il vient de dire, *quoniam tanquam foenum velociter arescent* ; il poursuit encore : *Sustinentes autem Dominum, ipsi hæreditabunt terram* ; il répète ainsi et développe ce qu'il avait dit déjà, *spera in Domino et inhabita terram*. Ceux-là, en effet, attendent le Seigneur qui attendent patiemment ses promesses, et les attendent avec confiance ; car fidèle et puissant est le Seigneur qui a promis. Aussi, sans aucun doute, ceux qui font le mal, malgré leur prospérité éphémère, ne prospéreront pas longtemps, mais ils seront exterminés de dessus la terre et précipités dans la gêne au fond d'un abîme de douleurs sans fin. Ceux, au contraire, qui s'abstiennent de l'iniquité et espèrent de Dieu leur récompense, ceux-là posséderont la terre

en héritage, *ipsi hæreditabunt terram*, c'est-à-dire, ils obtiendront la terre pour la posséder éternellement comme un héritage propre qui ne leur sera jamais enlevé. Les hommes justes, en effet, qui émigrent vers Dieu, ne perdent pas la possession de la terre, mais ils acquièrent le ciel et la terre, selon cette parole de l'Apôtre : *Super omnia bona sua constituet eos* (Matth. 24.).

10. VAU. Et adhuc pusillum, et non erit peccator : et quæres locum ejus, et non invenies.

10. Encore quelque peu de temps, et le pécheur ne sera plus ; et vous chercherez le lieu où il était, et vous ne pourrez le trouver.

11. Mansueti autem hæreditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis.

11. Mais la terre tombera en héritage à ceux qui sont doux ; et ils se verront comblés de joie dans l'abondance d'une paix heureuse.

Le Prophète avait dit : *Malignantes exterminabuntur* ; il ajoute que ce châtiment ne se fera pas attendre. Encore un peu de temps, dit-il, et le pécheur qui paraissait au comble du bonheur aura disparu de la surface de la terre, *et quæres locum ejus inter homines, et non invenies*, car il a péri entièrement et a été arraché comme un arbre stérile ; mais ceux qui sont doux, *mansueti*, c'est-à-dire ceux qui, loin de s'irriter et de se révolter contre Dieu à la vue de la prospérité des impies, souffrent patiemment et supportent ce qu'il plaît à Dieu, ceux-là, *hæreditabunt terram*, et non-seulement ils posséderont cette terre de leur pèlerinage, mais aussi cette terre des vivants qui est la seule terre proprement dite, la seule qui soit stable et ne manque pas sous les pieds, celle dont le Seigneur dit dans saint Matthieu, 5, *beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*, et comme cette terre est la Jérusalem céleste, c'est-à-dire la vision de la paix, sanctuaire interdit à tout ce qui porte le nom d'ennemi, *delectabuntur in multitudine pacis*, c'est-à-dire ils nageront dans la paix, car cette paix ils la partageront avec une multitude d'élus qui habitent cette terre, et elle durera de longs siècles, ou plutôt des siècles qui n'auront jamais de fin, et ils posséderont cette plénitude de joie que la paix a coutume d'apporter avec elle.

12. ZAIN. Observabit peccator | 12. Le pécheur observera le juste ;

justum : et stridebit super eum | et il grincera les dents contre lui.
dentibus suis.

13. Dominus autem irridebit eum : quoniam prospicit quod veniet dies ejus. | 13. Mais le Seigneur s'en moquera ; parce qu'il voit que son jour doit venir *bientôt*.

Le Prophète avertit le juste de ne pas redouter outre mesure les embûches des méchants, parce que Dieu veille sur son serviteur. *Observabit peccator justum*, dit le Psalmiste, c'est-à-dire le pécheur observera attentivement toutes les actions du juste afin de trouver moyen de le perdre, *et stridebit dentibus suis super eum*, ce qui signifie que comme un chien affamé il convoitera sa perte et grincera des dents de colère et de fureur. *Dominus autem irridebit eum*, le Seigneur qui voit tout et qui tient tout dans ses mains, de telle sorte qu'il ne tombe pas une seule feuille sur la terre sans son ordre et sans sa permission, le Seigneur se rira de l'impie, *irridebit eum*. *Quoniam prospicit quod veniet dies ejus*, il se rira de ses efforts parce qu'il voit approcher le jour de sa perte et sa disparition avant qu'il ait pu faire du juste sa victime. Car lors même que Dieu permettrait la mort du juste par le pécheur, l'âme du pécheur périt avant le corps du juste, et puisque la mort du juste est précieuse devant le Seigneur, qu'elle est un gain et non un dommage, tandis que celle du pécheur est maudite et précipite l'impie dans la ruine éternelle, le pécheur est enlevé avant d'avoir pu nuire au juste. C'est donc avec raison qu'il est moqué, puisque au moment où il prépare la perte d'autrui, il ne voit pas l'abîme qui s'entr'ouvre sous ses pieds.

14. CHET. Gladium evaginaverunt peccatores : intenderunt arcum suum ; | 14. Les pécheurs ont tiré l'épée du fourreau, et ils ont tendu leur arc ;

Ut dejiciant pauperem et inopem, et trucident rectos corde. | Pour renverser celui qui est pauvre et dans l'indigence, pour égorger ceux qui ont le cœur droit.

15. Gladius eorum intret in corda ipsorum : et arcus eorum confringatur. | 15. Mais que leur épée leur perce le cœur à eux-mêmes ; et que leur arc soit brisé.

Le Prophète explique ici ce qu'il avait exprimé moins claire-

ment dans les versets précédents. Après avoir dit : *Observat peccator justum*, il complète maintenant son idée : *Gladium evaginaverunt peccatores, intenderunt arcum suum*, c'est-à-dire les pécheurs armés se tiennent le glaive au poing, l'arc tendu, épiant le moment de mettre le juste à mort, de le renverser d'un coup de flèche pour l'achever ensuite avec l'épée, parce qu'il est pauvre, indigent et qu'il a le cœur droit. Mais Dieu qui voit tout d'en haut fait que leurs glaives se tournent contre leur propre poitrine, que leur arc se brise et ne fait de mal qu'à eux-mêmes ; et ainsi Dieu se rira de leur iniquité. Il faut remarquer ici que ce qui se dit du glaive et de l'arc peut s'entendre au propre et au figuré, soit du glaive et de l'arc de la langue. Souvent, en effet, les pécheurs tuent les justes ou s'efforcent de les tuer par les calomnies et les faux témoignages aussi bien qu'avec un glaive et un arc véritable. Remarquons aussi que ce mot, *ut dejiciant*, a été introduit avec beaucoup de justesse dans l'édition du pape Sixte-Quint, lorsque les éditions antérieures portaient *ut decipiant*. Car, puisque dans le texte grec et hébreu, nous lisons *lehalpol*, *ut dejiciant*, et que les saints Pères ont tous lu de cette façon, que d'ailleurs ce sens se lie parfaitement avec l'arc et le glaive, et qu'au besoin on retrouverait nombre d'antiques manuscrits latins écrivant *ut dejiciant* ; on comprendra facilement qu'une erreur de libraire, causée par une ressemblance de lettres, ait pu se glisser et introduire dans le texte *decipiant* au lieu de *dejiciant*. Surtout n'oublions pas que le juste est dit ici droit de cœur, ou comme il y a dans l'hébreu, *îsche darech*, *rectus via*, parce que le juste a un cœur conforme à la loi de Dieu qui est très-droite, et parce que cette même loi est la voie droite dans laquelle nous devons marcher. On peut donc dire indifféremment du juste qu'il est *rectus corde* et *rectus via*, puisqu'il ne s'écarte jamais de la voie droite qui est la loi du Seigneur. Il faut également remarquer ici que le juste est appelé pauvre et indigent, ou parce que tous les justes sont pauvres d'esprit et comprennent, quoiqu'ils aient parfois des richesses en abondance, que ces richesses ne leur appartiennent pas en propre, puisqu'ils auront à en rendre compte à Dieu, ou plutôt parce qu'ici David ne parle que des justes

pauvres et humiliés, opprimés par les puissances. Maintenant, entre les deux mots *pauperem* et *inopem*, il y a dans l'hébreu cette différence que le mot *hani*, que nous rendons par *pauperem*, signifie humble, doux, affligé; tandis que le mot *ebion*, traduit par *inopem*, indique le pauvre proprement dit, celui qui désire tout et manque de tout. Enfin cette imprécation : *Gladius eorum intret in corda ipsorum*, est bien moins une imprécation qu'une prédiction; car le glaive du pécheur, dirigé contre la poitrine du juste, perce le cœur du pécheur, et au moment où il croit frapper sa victime, il devient lui-même son propre meurtrier. Lorsqu'il dépouille le juste de son manteau, ne se dépouille-t-il pas lui-même de la foi et de la charité? Lorsqu'il prive le juste de la vie matérielle, ne se prive-t-il pas à son tour de la vie de la grâce qui est la vie de l'âme; enfin, lorsque, par ses calomnies, il précipite le juste dans les fers, ne se plonge-t-il pas lui-même dans les tortures de l'enfer?

16. TETH. <i>Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas.</i>	16. Un bien médiocre vaut mieux au juste que les grandes richesses des pécheurs;
17. <i>Quoniam brachia peccatorum conterentur : confirmat autem justos Dominus.</i>	17. Parce que les bras des pécheurs seront brisés; mais le Seigneur affermit les justes.

De peur que les justes dans l'indigence ne portent envie aux riches, et désertant la justice, ne s'engagent dans une perpétuelle iniquité, David les fortifie par ces deux versets : *Melius est*, leur dit-il, *melius est modicum justo super divitias peccatorum multas*, c'est-à-dire des ressources modiques profitent plus au juste que d'immenses richesses au pécheur, d'où il suit que le juste dans une position humble est plus heureux que le pécheur dans l'abondance. Il vaut donc mieux rechercher la justice dans la médiocrité qu'ambitionner de grandes richesses dans l'injustice. La raison en est que le juste est dirigé par Dieu dans l'usage qu'il fait de ses biens. Ni avare, ni prodigue, il ne connaît par conséquent ni le besoin, ni les dettes, et il n'amasse pas dans l'ombre d'inutiles richesses pour les faire servir à son orgueil ou à ses passions. Le pécheur, au contraire, orgueilleux et prodigue, ne

sait pas se servir de ses richesses, toujours manquant de quelque chose, toujours accablé de dettes, il ne peut conserver longtemps sa position. La suite du Psaume le prouve, *quoniam brachia peccatorum conterentur, confirmat autem justos Dominus*; la puissance et la force du pécheur ne tarderont pas à lui faire défaut, parce qu'il s'appuie sur un bras de chair, et toutes ses richesses ne lui seront d'aucun secours. La force et la puissance du juste, au contraire, ne sauraient lui manquer, parce qu'il s'appuie sur le bras de Dieu; Dieu même qui est l'ami des justes l'affermi dans sa voie, ou, comme l'exprime plus énergiquement le mot hébreu *somech*, Dieu est son soutien. Enfin le pécheur, malgré l'immensité de ses richesses, n'échappera pas à la mort éternelle; il n'emportera rien avec lui dans le tombeau, et sa gloire y descendra avec lui. Le juste, lui, qui a mis sa confiance en Dieu et non dans des richesses périssables, vivra éternellement.

18. *Jod. Novit Dominus dies immaculatum* : et hæreditas eorum in æternum erit.

19. *Non confundentur in tempore malo, et in diebus famis saturabuntur* :

18. Le Seigneur connaît les jours de ceux qui vivent sans tache, et l'héritage qu'ils posséderont sera éternel.

19. Ils ne seront pas confondus dans le temps mauvais, et dans les jours de famine, ils seront rassasiés ;

Le Prophète confirme ce qu'il vient de dire de la félicité des justes même au sein de la pauvreté. *Novit Dominus dies immaculatum*, c'est-à-dire Dieu regarde avec intérêt la vie des justes, les protège et les bénit, et voilà pourquoi leurs jours seront longs, et leur héritage ne les abandonnera jamais. *Non confundentur in tempore malo*, c'est-à-dire qu'en temps de stérilité et de disette, ils ne seront pas confondus, ils ne seront pas forcés de rougir en mendiant leur pain, et *in diebus famis saturabuntur*, non-seulement dans les temps de famine générale, ils n'auront pas la honte de mendier, mais ils trouveront dans leurs propres ressources de quoi se nourrir à satiété. Quelquefois ces choses s'accomplissent dans le siècle présent, mais elles s'accompliront pour toujours dans les temps à venir ; car il viendra après cette vie une incroyable stérilité pendant laquelle personne ne pourra ni semer

ni moissonner, et le riche, au fond de l'enfer, désirera une goutte d'eau sans pouvoir l'obtenir. Alors ceux qui sont sans tache, *immaculati*, parce qu'ils n'auront rien laissé sur la terre, emportant tout au ciel, trouveront un héritage éternel, et ils ne seront pas confondus, mendiant avec les vierges folles, *date nobis de oleo vestro* (*Matth.* 25.), mais ils seront rassasiés après la manifestation de la gloire de Dieu.

20. CAPH. Quia peccatores peribunt.

Inimici vero Domini mox ut honorificati fuerint et exaltati : deficientes, quemadmodum fumus deficient.

20. Parce que les pécheurs périront.

Mais les ennemis du Seigneur n'auront pas été plutôt honorés et élevés dans le monde, qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.

Les trois premiers mots, *quia peccatores peribunt*, appartiennent au verset précédent, dans l'édition grecque et latine. Nous avons voulu les placer ici pour mieux faire ressortir l'art du Prophète qui a disposé son Psaume par ordre alphabétique. Car dans cette particule *quia*, il a placé la lettre *caph*, qui suit dans l'alphabet, et là commence dans l'hébreu le neuvième verset. Ces paroles, *quia peccatores peribunt*, expliquent donc pourquoi ceux qui sont sans tache, *immaculati*, posséderont en paix leur héritage sur la terre, et dans les temps de famine seront rassasiés ; c'est que les pécheurs qui avaient coutume de les troubler et de piller leurs biens périront. Ce qui suit : *Inimici vero Domini mox ut honorificati fuerint et exaltati, deficientes, quemadmodum fumus deficient*, répond aux deux versets précédents, et voici quel en est le sens. Les hommes sans tache, en qualité d'amis de Dieu, auront l'héritage éternel, ils ne seront pas confondus dans les temps mauvais. *Inimici vero Domini*, c'est-à-dire tous les pécheurs ne jouiront au contraire que d'une très-courte félicité ; aussitôt qu'ils commenceront à s'élever ils s'évanouiront comme la fumée qui, en montant, se dissipe et ne laisse bientôt plus aucune trace de son passage. Ce mot *exaltati* est lu par saint Jérôme *monocerates*, licornes, par d'autres *agni* ou agneaux, deux choses bien différentes. L'hébreu porte *carim*, dont la signification

propre est agneaux et n'importe en rien au sens qui nous occupe. Saint Jérôme paraît avoir lu *carem*, et voilà pourquoi il traduit par licornes; car licornes, au livre des Nombres, est rendu par *reem*, chap. 23 et 24, et au livre des Juges, chap. 38, par *rem*. Le sens est donc que lorsque les ennemis de Dieu auront été honorés et se seront ennorgueillis comme des licornes, ils s'évanouiront comme de la fumée. Mais les Septante n'ont lu ni *carim*, ni *carem*, mais *catum*, et ils ont donc dû traduire avec raison *cum exaltati fuerint*. Cette leçon est la meilleure, notre interprète l'a suivie, et toute l'Eglise l'a adoptée.

21. LAMED. Mutuabitur peccator, et non solvet : justus autem miseretur et tribuet.

22. Quia benedictes ei hæreditabunt terram : maledicentes autem ei disperibunt.

21. Le pécheur empruntera et ne paiera point; mais le juste est touché de compassion et fait charité aux autres.

22. Parce que ceux qui bénissent et qui louent Dieu recevront la terre en héritage, mais ceux qui le maudissent périront sans ressource.

Le Prophète confirme ce qu'il avait dit plus haut : *Melius est modicum justo super divitias peccatorum multas*. Car il arrive très-souvent que le pécheur, malgré ses immenses richesses, emprunte de l'argent et ne le rend pas. Les pécheurs, favorisés de la fortune, veulent vivre splendidement et au-dessus de leurs moyens; il leur faut des habits magnifiques, des habitations somptueuses, et de là, dettes sur dettes. Le juste, au contraire, qui, comme nous l'avons dit plus haut, fait un sage emploi de ses richesses, fût-il dans une position médiocre, sait tirer encore de cette médiocrité de quoi secourir les pauvres, et donne sans espoir de retour, *quia benedictes ei*, c'est-à-dire Dieu, comme l'entend saint Augustin, *hæreditabunt terram*, et auront toujours ainsi de quoi donner. *Maledicentes autem ei*, comme les blasphémateurs et les ingrats, *disperibunt*, en sorte qu'eussent-ils la volonté de donner, ils ne le pourraient pas. Saint Jérôme lit au passif *benedicti ab eo*, c'est-à-dire par Dieu, *hæreditabunt terram*, *maledicti ab eo disperibunt*. Et, en effet, les mots hébreux, avec un léger changement de ponctuation, peuvent se prendre tout

aussi bien activement que passivement. Mais chacun de ces deux sens emporte nécessairement l'autre. Ceux, en effet, qui bénissent Dieu en toutes choses sont bénis par lui, et ceux qui le maudissent encourent également sa malédiction.

23. MEM. *Apud Dominum gressus hominis dirigentur : et viam ejus volet.*

24. *Cum ceciderit, non collidetur : quia Dominus supponit manum suam.*

23. Les pas de l'homme seront conduits par le Seigneur, et sa voie sera approuvée de lui.

24. Lors même qu'il tombera, il ne se brisera point, parce que le Seigneur met sa main sous *lui*.

Le Prophète se met à exposer ici la providence singulière de Dieu à l'égard des justes, pour lesquels il redouble ses grâces de force et de salut, afin que la prospérité des impies ne les entraîne pas au péché. La vie des justes, dit-il, est sous l'œil et la garde de Dieu, *apud Dominum gressus hominis dirigentur*, le Seigneur dirigera les actions du juste, les œuvres du juste, lui qui a fait le juste, *et viam ejus volet*, c'est-à-dire il arrivera de là que le juste voudra la voie du Seigneur, *ut justus viam Domini velit*, qu'il l'aimera et le suivra volontiers; ou bien, *Deus volet viam justis*, c'est-à-dire Dieu approuvera les actions et les œuvres du juste. La première explication est de saint Augustin, la seconde d'Euthymius. Ce mot, *apud Dominum*, dans le texte original, est rendu par *me adonai, a Domino*, et c'est ainsi que l'entendent saint Augustin et les interprètes grecs. Mais les mots de notre édition, pour ne pas être en contradiction avec le texte original, doivent s'expliquer ainsi : *Apud Dominum*, c'est-à-dire seront dirigés dans les conseils secrets du Seigneur, *dirigentur*, ce qui ne diffère aucunement de *a Domino dirigentur*. Vient ensuite *cum ceciderit, non collidetur, quia Dominus supponit manum suam*; cela peut s'entendre et des misères corporelles et des misères de l'âme; car si le juste tombe dans quelque affliction ou tribulation au chemin de cette vie, comme seraient une fosse, des rochers ou de la boue, *non collidetur*, il ne succombera pas entièrement, il ne sera pas écrasé, *quia Dominus supponit manum suam*, car la main de Dieu l'empêchera de se blesser; ou bien encore, ainsi que porte l'hébreu, *chi, adonai somech iado, quia*

Dominus sustentat eum manu sua, parce que la main de Dieu est son secours et sa providence. S'il vient à tomber dans la tentation du péché, *non collidetur*, c'est-à-dire il n'arrivera pas au consentement de la faute mortelle, et il ne perdra ni la patience, ni la foi, ni aucune autre vertu, car Dieu le soutiendra par le secours de sa grâce.

25. NUN. Junior fui, etenim senui : et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.

26. Tota die miseretur et commodat : et semen illius in benedictione erit.

25. J'ai été jeune, et je suis vieux maintenant ; mais je n'ai point encore vu que le juste ait été abandonné, ni que sa race ait cherché du pain.

26. Il passe au contraire tout le jour à faire charité et à prêter ; et sa race sera en bénédiction.

Le Prophète prouve par sa propre expérience ce qu'il avait dit plus haut, que les justes, dans les temps mauvais, ne seraient pas confondus, et seraient rassasiés dans les jours de famine. *Junior fui*, dit-il, ou comme il est écrit plus énergiquement encore dans l'hébreu, *nahhari haijthi*, j'ai été enfant et j'ai vieilli, mais dans ce long espace de temps, *nunquam vidi justum derelictum a Deo*, au point d'être écrasé sous le poids de l'indigence. Je n'ai pas vu la race du juste, ses enfants cherchant et mendiant leur pain ; mais j'ai vu le juste, au contraire, secourir les malheureux et leur prêter, *tota die miseretur et commodat*, et dans un tel état d'abondance qu'il donnait par charité ou prêtait selon ses moyens. Aussi sa race, c'est-à-dire ses fils, *semen illius*, bien loin de mendier un jour leur pain, *in benedictione erunt*. Les bénis de Dieu vivront donc dans l'abondance ou seront bénis partout comme les fils des meilleurs pères. Quant aux mots en eux-mêmes, observons que dans l'hébreu on lit *gam*, qui signifie *etiam*, afin que le sens soit *puer fui, et etiam senui*, et que dans le grec on trouve *vai γδ*, en latin *etenim*, qui peut se prendre aussi pour *etiam*. Remarquons encore que ce sens ne contredit en rien la réalité, bien que nous voyions souvent dans l'Eglise un grand nombre de fidèles mendier leur pain. Car les justes qui mendient, mendient volontairement par amour de la pauvreté et non par besoin, et ne sauraient être regardés comme dans l'abandon, puisque Dieu, par une admirable providence, les nourrit et les soutient. Les

autres mendiants, la plupart du temps, ne sont pas les fils de ceux qui ont coutume d'avoir pitié des autres et de donner; car ceux-là seuls ont droit à la promesse du Psalmiste; les autres ne sont ni justes ni fils de justes. Enfin, comme nous l'avons dit, si quelques justes, espérant dans le Seigneur, semblent abandonnés et cherchent des miettes de pain comme le Lazare de l'Évangile, c'est qu'ils ont reçu de Dieu quelque chose de meilleur que ne serait l'abondance des biens temporels, et ils n'échangeraient pas le mérite de la patience contre toutes les félicités terrestres.

<p>27. SAMECH. Declina a malo, et fac bonum : et inhabita in sæculum sæculi.</p>	<p>27. Détournez-vous du mal et faites le bien, et vous aurez une demeure éternelle.</p>
--	--

<p>28. Quia Dominus amat judicium et non derelinquet sanctos suos : in æternum conservabuntur.</p>	<p>28. Parce que le Seigneur aime l'équité, et qu'il n'abandonnera point ses saints; ils seront éternellement conservés.</p>
--	--

De l'expérience qu'il a faite depuis son enfance jusqu'à la vieillesse, le Psalmiste conclut par forme d'exhortation, et dit : *Declina a malo et fac bonum*, car ces deux choses sont les premiers préceptes de la justice; et *inhabita in sæculum sæculi*, c'est-à-dire sois juste et tu habiteras dans la paix une demeure éternelle; et le Prophète ajoute : *Quoniam Dominus amat judicium*, car il est très-juste et juge avec équité, et voilà pourquoi *non derelinquet sanctos suos*, c'est-à-dire les justes qui sont ses serviteurs. Je puis donc l'affirmer, *in æternum conservabuntur*. Cette promesse n'est pas étrangère aux choses de la vie présente, dans laquelle les justes habitent souvent un long espace de temps, au milieu de phases si diverses. Mais elle regarde surtout et essentiellement la vie future qui sera éternelle dans la terre des vivants.

<p>AÏN. Injusti punientur : et semen impiorum peribit.</p>	<p>Ceux qui sont injustes seront punis; et la race des impies périra.</p>
<p>29. Justi autem hæreditabunt terram : et inhabitabunt in sæculum sæculi super eam.</p>	<p>29. Mais les justes recevront la terre en héritage, et ils y demeureront durant tout le cours des siècles.</p>

Les deux premiers mots de ce passage, *injusti punientur*,

manquent dans l'hébreu, bien qu'ils se trouvent très-clairement exprimés dans le texte grec. Il est arrivé de là que la lettre *ajjn* n'apparaît pas au commencement de ces deux versets, ainsi que le nombre et l'ordre alphabétique des lettres le demandaient. Mais le mot *injusti* qui se trouve chez les grecs et chez les latins, serait chez les hébreux *hivilim*, mot qui commence par *ajjn*. Si donc on ajoute au texte hébreu, *injusti punientur*, dans les mots hébreux résidera l'ordre alphabétique. Quant au sens de ces deux versets, il est trop clair pour avoir besoin d'explication.

<p>30. PHÉ. Os justî meditabitur sapientiam, et lingua ejus loquetur judicium.</p>	<p>30. La bouche du juste méditera la sagesse, et sa langue parlera selon l'équité et la justice.</p>
--	---

<p>31. Lex Dei ejus in corde ipsius : et non supplantabuntur gressus ejus.</p>	<p>31. La loi de son Dieu est dans son cœur ; et il ne sera point renversé en marchant.</p>
--	---

Le Psalmiste a dit un peu plus haut que la divine providence veillerait à ce que les justes ne fussent pas opprimés par les impies ; il ajoute maintenant que les justes, aidés par la divine sagesse qui est aussi un don de Dieu, arriveraient à ne point être renversés par la malice des méchants. *Os justî meditabitur sapientiam*, c'est-à-dire le juste parlera avec sagesse, afin que ses paroles ne tournent pas contre lui, car méditer la sagesse sur ses lèvres, ce n'est que pratiquer la sagesse dans ses discours, comme nous l'avons dit ailleurs. David revient sur cette pensée lorsqu'il ajoute : *Et lingua ejus loquetur judicium*, la langue du juste ne se répandra pas en paroles téméraires, mais elle dira ce qui est juste et ce qui est opportun, ce qu'il est sage de dire. Le Prophète en donne la raison : *Lex Dei ejus in corde ipsius*, c'est-à-dire le sel de la sagesse assaisonnera le discours du juste, parce que le juste porte dans son cœur la loi de Dieu, et que dans ses paroles il ne perd pas de vue les commandements du Seigneur, afin de ne point pécher dans son langage. Aussi, *lex est lux*, comme dit Salomon au livre des Proverbes, 6, etc., et David au livre des Psaumes, 18. *Lex Domini illuminat corda, et sapientiam præstat parvulis*. Il n'est donc pas étonnant si le juste qui possède la loi dans son cœur, qui la médite et la chérit, parle avec sagesse. De

là le Prophète conclut : *Et non supplantabuntur gressus ejus*. En effet, comme le juste parle toujours avec sagesse, personne n'aura prise sur lui pour le pousser dans l'abîme. Renverser, *supplantare*, c'est, en arrêtant ou en embarrassant la marche de quelqu'un, le faire tomber, surtout quand on emploie la ruse plutôt que la violence. Le juste ne sera donc point renversé dans sa marche, ni par conséquent entraîné dans le malheur par les ruses et les embûches des hommes pervers.

32. ZADE. Considerat peccator justum : et quærit mortificare eum.

32. Le pécheur observe et considère le juste, et il cherche à le tuer.

33. Dominus autem non derelinquet eum in manibus ejus : nec damnabit eum , cum judicabitur illi.

33. Mais le Seigneur ne le laissera point entre ses mains, et ne le condamnera point au temps qu'il sera jugé.

Ces deux versets complètent le sens des versets précédents. *Considerat peccator justum*, dit le Prophète, et cela en observant soigneusement chacune de ses paroles et la moindre de ses actions, afin de le prendre en faute et de le renverser ; et *quærit mortificare eum*, c'est-à-dire en le renversant il cherche le moyen de le faire périr, ce qui a lieu principalement dans les jugements, lorsque le juge ou l'accusateur inique s'efforcent de circonvenir l'innocent pour le perdre. *Dominus autem non derelinquet eum in manibus ejus*, non le Seigneur ne permettra pas que le pécheur tienne le juste en sa puissance, aussi donnera-t-il la sagesse à son serviteur, afin qu'il connaisse les ruses de ses ennemis, et que, par la sagesse de ses discours, il échappe à leurs embûches. *Nec damnabit eum, cum judicabitur illi*, c'est-à-dire le juge ne condamnera pas le juste au moment même du jugement, parce que Dieu ne permettra pas l'obscurcissement de la justice. Ces paroles : *cum judicabitur illi*, sont plus claires dans le texte original, *behischaptho*, dont la signification, lorsque le juge sera au moment d'être jugé, *judicandus erit* ; ou bien, *cum fiet ei judicium*, ou encore *cum judicabitur*. Les mêmes paroles se retrouvent à peu près au verset 12 : *Observabit peccator justum, et stridebit dentibus eum*, etc. Mais là il s'agit de violence et ici d'astuce.

<p>34. CAPH. <i>Expecta Dominum, et custodi viam ejus : et exaltabit te, ut hæreditate capias terram : cum perierint peccatores videbis.</i></p>	<p>34. Attendez le Seigneur et ayez soin de garder sa voie, et il vous élèvera, afin que vous receviez la terre en héritage. Quand les pécheurs auront péri, c'est alors que vous verrez.</p>
--	---

Le Prophète exhorte le juste à espérer en Dieu et à persévérer dans la justice. *Expecta Dominum*, c'est-à-dire espérez en Dieu, si par hasard la réalisation de sa promesse vous semble différée. *Et custodi viam ejus*, c'est-à-dire observez sa loi et ne vous écartez pas de la voie de la sainteté et de la justice dans laquelle vous êtes entré, *ut hæreditate capias terram*, afin que lors de l'accomplissement de sa promesse, vous possédiez en héritage la terre des vivants. *Cum perierint peccatores videbis*, lorsque tous les pécheurs auront péri, condamnés par le jugement de Dieu, vous verrez alors la réalisation de vos espérances présentes.

<p>35. RES. <i>Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani.</i></p>	<p>35. J'ai vu l'impie extrêmement élevé, et qui égalait en hauteur les cèdres du Liban.</p>
---	--

<p>36. <i>Et transivi, et ecce non erat : quæsivi eum, et non est inventus locus ejus.</i></p>	<p>36. Et j'ai passé ; et dans le moment il n'était plus : et je l'ai cherché ; mais l'on n'a pu trouver le lieu où il était.</p>
--	---

D'après la parole du Prophète, *cum perierint peccatores videbis*, le juste pouvait se demander l'époque de la réalisation de cette promesse. Aussi David ajoute-t-il qu'elle est proche. *Nam vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani*, c'est-à-dire je l'ai vu placé au faite des hommes et de la puissance, il semblait y avoir pris racine et faisait fond sur ses richesses, sur ses clients et autres avantages semblables, en sorte que sa félicité paraissait éternelle ; et cependant, *vix pertransii, et ecce non erat*, en passant, j'ai vu cet homme au sommet des grandeurs, enraciné dans sa splendeur comme le cèdre du Liban, et j'avais à peine passé que, jetant un regard derrière moi, il s'était évanoui ; *quæsivi*, je cherchai la place qu'il avait occupée, et s'il restait du moins un vestige de tant de grandeur, *et non est inventus locus ejus*, on eût dit qu'il n'avait jamais existé. Ces ré-

volutionns sont d'une expérience de chaque jour. Où sont en effet maintenant ces puissantes monarchies, sans parler de tant d'autres moins importantes, des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains? Nul doute que sans les livres des historiens nous ignorerions leur existence passée. Ainsi aucune trace n'est restée de tant de puissance, et cependant l'orgueil humain aveugle les yeux des mortels au point de ne plus voir ce qu'ils touchent du doigt, et de ne plus croire ce qu'ils sont forcés de sentir et d'éprouver bien malgré eux. En ce qui touche les mots, on lit dans l'hébreu : *raithi raschah hharid; vidi impium robustum, fortissimum*, comme un indigène vert et vigoureux, *sicut indigenam virentem*. Mais les Septante, envisageant la comparaison du cèdre, ont dit, pour être plus clairs et plus exacts, *superexaltatum et elevatum*; ces paroles expliquent la vigueur robuste de l'impie, car les cèdres sont très-élevés, vigoureux et robustes. Au lieu de *sicut indigenam virentem*, les Septante ont traduit *sicut cedros Libani*, parce qu'ils n'ont pas lu ce que nous trouvons, *ceerza*, *sicut indigenam*, mais bien *ceezra*, avec transposition d'une lettre, *sicut cedros*. Comme les cèdres vigoureux se rencontrent de préférence sur le mont Liban, ils ont mis au lieu de *cedros virentes*, *cedros Libani*. A l'endroit où nous lisons *et transivi*, le texte hébreu porte *veiahabor et transivit*. Mais il est probable que le mot hébreu, par l'incurie des libraires, aura subi une altération dans le changement d'une lettre. Car non-seulement les Septante, mais saint Jérôme, ont traduit à la première personne.

<p>37. SCHIN. Custodi innocentiam, et vide æquitatem : quoniam sunt reliquiæ homini pacifico.</p>	<p>37. Gardez l'innocence et n'ayez en vue que l'équité; parce que plusieurs biens resteront à l'homme pacifique après sa mort.</p>
---	---

<p>38. Injusti autem disperibunt simul : reliquiæ impiorum interibunt.</p>	<p>38. Mais les injustes périront tous également; et tout ce que les impies auront laissé périra aussi.</p>
--	---

Le Prophète continue sur le ton de l'exhortation et dit : *Custodi innocentiam et vide æquitatem*, c'est-à-dire gardez l'innocence envers vous-même, *et vide æquitatem*, c'est-à-dire jugez ce qui est droit en ce qui concerne votre prochain. *Quoniam sunt reli-*

quia homini pacifico, c'est-à-dire Dieu donnera en récompense à l'homme pacifique de laisser ses fils après lui, ou, dans un sens plus élevé, de nombreux biens attendent l'homme pacifique après sa mort. *Opera enim bona sequentur illos qui in Domino moriuntur*, comme il est dit au livre de l'Apocalypse, 14. Mais les impies, au contraire, périront, *injusti peribunt*, et tous sans exception, *et reliquiae peribunt cum eis*; car ils ne laisseront point de fils dans le siècle après eux, ni quoi que ce soit, ayant tout consumé dans leurs dissolutions et dans leurs crimes.

39. THAU. Salus autem justorum a Domino, et protector eorum in tempore tribulationis.

39. C'est du Seigneur que vient le salut des justes; et c'est lui qui est leur protecteur dans le temps de l'affliction.

40. Et adjuvabit eos Dominus, et liberabit eos : et eruet eos a peccatoribus, et salvabit eos ; quia speraverunt in eo.

40. Le Seigneur les assistera et il les délivrera ; il les arrachera d'entre les mains des pécheurs, et les sauvera parce qu'ils ont espéré en lui.

Là est comme la récapitulation de tout le Psaume. Le sens est assez clair et n'a pas besoin de commentaire.

PSAUME XXXVII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David, in rememorationem de sabbato. | *Psaume de David, pour le souvenir du sabbat.*

Le titre de ce Psaume, dans le texte hébreu, ne fait pas mention du sabbat, mais du souvenir seulement, *rememorationis*. Les Septante, hommes très-graves, ont cru devoir, pour plus grande clarté, ajouter le mot *sabbati*. L'explication de saint Augustin, suivie par saint Grégoire, me paraît assez concluante : selon ces saints docteurs, ce Psaume, un de ceux que l'on nomme de la pénitence, aurait été composé par David pour le souvenir du sabbat, c'est-à-dire de ce repos dans l'état d'innocence qui nous a été ravi, ou de la promesse dans la résurrection

des justes. On pourrait également l'entendre du sabbat dont recueille les fruits une conscience pure, que perd le pécheur et dont se souvient avec gémissements celui qui a commencé vraiment à faire pénitence. L'argument du Psaume est le discours du pénitent, semblable à celui qui se trouve au Psaume sixième, dont le commencement est absolument le même. Aussi est-il très-probable que ce discours fut composé dans le temps où David fuyait de Jérusalem devant la persécution d'Absalon.

1. Domine ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.		1. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère.
--	--	---

David pénitent prie le Seigneur de ne pas le punir dans sa colère et dans sa fureur, ainsi que fait un juge avec des coupables, mais de le traiter dans sa miséricorde comme un médecin fait à l'égard de ses malades. Voyez ce que nous avons dit au commencement du Psaume sixième, où nous montrons qu'il n'y a aucune différence ici entre fureur et colère, *furorem* et *iram*, entre les deux mots *arguere* et *corripere*. Si l'on veut cependant en trouver une, on pourra dire avec saint Augustin et saint Grégoire que ceux-là sont repris dans la fureur du Seigneur qui sont condamnés aux feux de l'enfer, tandis que Dieu punit seulement dans sa colère ceux qui souffrent après leur mort dans les flammes du purgatoire, mais que le Prophète prie Dieu d'épargner les uns et les autres pour leurs péchés, soit dans le purgatoire, soit dans l'enfer. Saint Augustin nous avertit de ne pas mépriser le feu du purgatoire, parce que ce feu est plus cruel que tout ce que l'homme peut souffrir en cette vie. Il est bon d'ajouter qu'ici, de même qu'au Psaume 2, verset 5, et au Psaume 6, verset 1, la colère de Dieu doit s'entendre de la damnation que prononce sa justice. Toutefois elle peut s'entendre aussi du zèle paternel qui s'indigne contre ses enfants, non pour les perdre, mais pour les sauver.

2. Quoniam sagittæ tuæ infixæ sunt mihi : et confirmasti super me manum tuam.		2. Parce que j'ai été percé de vos flèches ; et que vous avez appesanti votre main sur moi.
---	--	---

Le Prophète sachant bien que rien n'est plus efficace pour le

pardon du pécheur, que la pleine connaissance de son péché et la douleur qu'il en ressent devant Dieu, déplore dans ce verset et dans quelques-uns de ceux qui suivent le malheur qu'apporte avec lui le péché mortel. *Non arguas me in ira tua*, s'écrie-t-il, car cette colère est funeste, comme me l'a appris l'expérience. En effet, *sagittæ tuæ infixæ sunt mihi*, c'est-à-dire mille tribulations en punition de ma faute sont venues m'assaillir, *et confirmasti super me manum tuam*, j'ai été percé de vos flèches et leurs blessures n'ont pas été légères, car vous avez appesanti votre main sur moi afin que ces flèches pénétrassent plus profondément. Par ces tribulations et ces supplices, il faut entendre la mort du fils qu'il avait eu de Bethsabée, l'inceste commis sur sa fille par Ammon, l'un de ses enfants, le meurtre de ce même Ammon, son fils, l'inceste et l'adultère d'Absalon à l'égard des femmes de son propre père, son expulsion de son royaume, et toutes les autres douleurs qu'il eut à souffrir pour ses péchés de la part d'un Dieu vengeur. Peut-être aussi ces flèches dont parle le Psalmiste marquent-elles ces paroles de reproche et si terribles qu'il entendit de Nathan, l'envoyé du Seigneur : *Hæc dicit Dominus Deus Israël. Ego unxi te in regem super Israël; et ego erui te de manu Saül, et dedi tibi domum Domini tui, et uxores Domini tui in sinu tuo, dedique tibi domum Israël et Juda; quare ergo contempsisti verbum Domini, ut faceres malum in conspectu meo? Uriam Ethæum percussisti gladio, et uxorem illius accepisti in uxorem tibi. Quamobrem non recedet gladius de domo tua usque in sempiternum*, etc. (2. Reg. 12.). Assurément ce reproche de l'ingratitude de David et la terrible menace qui termine a dû frapper fortement l'âme du roi coupable et lui inspirer des sentiments profonds de honte, de désespoir et de terreur.

3. Non est sanitas in carne mea
a facie iræ tuæ : non est pax ossi-
bus meis, a facie peccatorum meo-
rum.

3. A la vue de votre colère, il
n'est resté rien de sain dans ma
chair; et à la vue de mes péchés,
il n'y a plus aucune paix dans mes
os.

Le Psalmiste décrit les effets des flèches du Seigneur et avoue son trouble violent, ses insomnies cruelles à la pensée de la colère

de Dieu et de ses péchés qui lui ont attiré cette colère. *Non est sanitas*, s'écrie-t-il, *non est sanitas in carne mea a facie iræ tuæ*, c'est-à-dire l'aspect de votre colère qui est toujours devant mes yeux fait gémir et sécher ma chair. Car la douleur de mon âme atteint aussi ma chair qu'elle épuise, qu'elle fait pâlir et couvre de langueur. *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum*, c'est-à-dire l'aspect de la laideur et de la gravité de ma faute m'apporte un tel trouble qu'il n'y a plus pour moi de repos et que mes os frémissent.

<p>4. Quoniam iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum : et sicut onus grave, gravatæ sunt super me.</p>	}	<p>4. Parce que mes iniquités se sont élevées jusques au-dessus de ma tête; et qu'elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable.</p>
---	---	---

Le Prophète explique la cause du trouble violent qui l'agite à la vue de ses péchés; cette cause c'est la grandeur et le nombre de ses fautes. Parlant de leur nombre, il s'écrie : *Quoniam iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum*, elles se sont élevées en un si grand monceau qu'elles m'ont pour ainsi dire écrasé, comme se voit englouti sous les eaux celui qui tombe dans un fleuve profond dont les flots lui couvrent la tête. Parlant de la grandeur de ses fautes, le Prophète ajoute : *Et sicut onus grave gravatæ sunt super me*, mes péchés, comme un fardeau insupportable, pèsent lourdement sur mon âme, car il est au-dessus de mes forces de satisfaire à l'étendue de ma dette. Cette pensée est plus claire dans le texte hébreu où ce mot *himmeni*, *super me*, signifie proprement *super vires meas*, quelque chose au-dessus des forces. Le péché de David fut l'adultère aggravé par l'homicide, mais le vrai pénitent voit en lui une foule de misères profondes. En effet, David outrage un serviteur fidèle et lui ravit une épouse et la vie; il outrage Bethsabée qu'il entraîne au crime et dont il est le meurtrier, puisqu'il tue son âme. Il outrage ses femmes à lui, puisqu'il ne leur a pas gardé sa foi; il outrage son peuple tout entier et les infidèles eux-mêmes par son coupable exemple, ce qui fait dire à Nathan : *Blasphemare fecisti inimicos nomen Domini* (3. Reg. 12.). Enfin il outrage Dieu dont il a violé les lois

ouvertement. Si l'on récapitule tant d'offenses, tant de fautes, combien de personnes David a outragées par son péché, on comprend la vérité de ce cri de David : *Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum*. De plus la gravité de la faute peut être appréciée par les circonstances. Ainsi David tue Uri, d'abord innocent, secondement serviteur très-fidèle, en troisième lieu qui combattait alors même pour son prince, quatrièmement il le tue après avoir deshonoré son épouse par l'adultère, comme s'il eût voulu ajouter à son premier outrage un crime plus grand encore ; cinquièmement il veut qu'Uri soit lui-même l'instrument de sa mort, sixièmement, enfin lorsqu'il écrit à Joab d'assassiner Uri, il veut laisser croire Uri coupable de quelque grand crime et souille ainsi sa réputation. Mais son ingratitude envers Dieu, voilà ce qui aggrave par-dessus tout la faute de David. Dieu, en effet, n'avait-il pas versé sur ce prince avec profusion tous les dons spirituels et temporels ? Ne le fit-il pas grand roi, prophète remarquable, général courageux ? Prudence, force, beauté, richesses, tous ces biens, l'ambition des mortels, ne les lui a-t-il pas prodigués ! Tout cela évidemment donnait une haute gravité à la faute de David, et il en appréciait l'étendue à sa juste valeur lorsqu'il s'écriait : *Iniquitates meæ gravatæ sunt super me*. Voilà la raison pour laquelle si peu d'hommes ressentent de leurs fautes la douleur qu'ils devraient en avoir, c'est qu'ils ne les apprécient pas consciencieusement à leur juste valeur.

5. Patruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ.

5. Mes plaies ont été remplies de corruption et de pourriture, à cause de mon *extrême folie*.

Ces paroles appartiennent à l'époque qui s'écoula entre le crime d'adultère de David et les remontrances de Nathan, c'est-à-dire un espace de plus de neuf mois, puisque Nathan reprit David après la naissance de l'enfant, fruit de son adultère (2. *Reg.* 12.). Or, pendant tout ce temps David voulut guérir par la pénitence les blessures de sa faute. Cependant l'oubli comme une sorte de cicatrice étendue sur ses plaies ne lui permettait pas d'apprécier la blessure ; mais ces cicatrices étaient remplies de

corruption, et devenaient de jour en jour plus douloureuses et plus incurables. Tel est le sujet des plaintes de David : *Cicatrices meæ*, non pas les cicatrices résultat de l'art sauveur du médecin, mais celles que firent la négligence et l'oubli, *cicatrices meæ putruerunt, et corruptæ sunt a facie insipientiæ meæ*, c'est-à-dire ma folie qui m'empêcha de connaître la profondeur de mes blessures, fut cause que ces blessures en putréfaction répandaient au loin une odeur affreuse. Par cicatrice, il faut entendre ici non les marques qui restent sur la peau après la guérison de la plaie, mais la plaie elle-même non guérie et qui ne se ferme que par la cicatrice. Le sang corrompu n'en ayant pas été exprimé, *neque ipsa fota oleo, aut circumligata*, comme parle Isaïe, 1, la plaie est remplie de corruption et de pourriture. Cela résulte du texte original où se trouve le mot *chahuroth* qui ne signifie pas des cicatrices proprement dites, mais la pâleur et l'enflure de la plaie. Aussi dans l'édition latine, les cicatrices se prennent-elles indifféremment pour les plaies, ou, comme nous l'avons dit, pour les cicatrices qui se font d'elles-mêmes, lorsque la blessure, loin d'être guérie, se ferme d'elle-même, et que la plaie négligée engendre la corruption.

6. Miser factus sum, et curvatus sum usque in finem : tota die contristatus ingrediebar.		6. Je suis devenu misérable et tout courbé ; je marchais accablé de tristesse durant tout le jour.
--	--	--

Cette corruption rendit David misérable et courbé, ce qui peut s'entendre de deux manières, de la faute d'abord, puis de la peine. En effet, celui qui pèche gravement, surtout par luxure, est par cela même misérable et courbé, puisqu'après avoir abandonné Dieu, dans lequel réside notre béatitude, il se courbe vers la terre, semblable aux animaux, et de là sa misère est une misère sans borne. C'est la signification de ce mot : *Usque in finem*, c'est-à-dire je suis tellement misérable et courbé que je ne saurais l'être davantage, moi qui, de la délectation des anges, me suis courbé aux voluptés des pourceaux. Ce sens résulte du texte hébreu, où on lit : *Scachothi hhad meod, miser et curvatus sum usque valde*. Le mot *in finem* ne signifie pas jusqu'à la fin de la

vie, ou même jusqu'à la fin du temps, mais jusque dans l'éternité, jusqu'à ce moment où l'on ne pourra plus être courbé davantage. Car au verset huitième, dans lequel nous lisons : *Humiliatus sum nimis*, on retrouve la même expression hébraïque, que l'interprète traduit tantôt par *usque in finem*, tantôt par *nimis* ou *valde*. On peut encore entendre ce passage du châtement, car celui qui commet le péché de luxure devient misérable et courbé sous le poids des remords de sa conscience, de la crainte de la colère divine, de sa honte et de sa confusion humiliante, au point qu'il n'ose plus lever les yeux vers le ciel. Mais l'une et l'autre interprétation peuvent parfaitement se concilier ou plutôt se réunir, et le sens serait : j'ai été fait misérable et courbé jusqu'à terre par la misère de ma faute et de mon châtement, soit parce que j'ai arrêté sur des choses charnelles et de basses voluptés cette âme dont toutes les pensées devaient être tournées vers Dieu, soit parce que je ne puis sans honte regarder le ciel, forcé dans ma bassesse et mon abjection de ramper sur la terre. Aussi tout le jour je marchais profondément abattu, dévoré par les remords de ma conscience qui m'accusait, morne et gémissant. Et quelle joie peut éprouver l'homme misérable qui connaît sa misère ?

7. Quoniam lumbi mei impleti sunt illusionibus : et non est sanitas in carne mea.

7. Parce que mes reins ont été remplis d'illusions ; et qu'il n'y a dans ma chair aucune partie qui soit saine.

8. Afflictus sum et humiliatus sum nimis : rugiebam a gemitu cordis mei.

8. J'ai été affligé et je suis tombé dans la dernière humiliation ; et le gémissement *secret* de mon cœur me faisait pousser au dehors comme des rugissements.

Le Prophète passe de sa misère personnelle à la corruption générale qu'il ressentait dans sa chair par la faute de notre premier père, faute dont son péché à lui avait découlé comme d'une source. Il dit qu'il est affligé et humilié de cette corruption, qu'il ne cesse de gémir et de pousser des rugissements. *Quoniam lumbi mei*, c'est la partie animale et sensuelle qui, une fois le frein de la justice originelle brisé, engendre les désirs immondes et hon-

teux, et se remplit des illusions des esprits malins. *Et non est sanitas in carne mea*, parce que le bien n'habite pas dans cette chair, mais le mal avec toutes ses passions qui la dégradent. Aussi, *afflictus sum et humiliatus nimis*, car j'ai honte, moi, homme doué de raison, de ne pouvoir me passer de ces humiliantes bestialités; aussi, dans l'excès de ma douleur, *rugiebam a gemitu cordis mei*, je n'ai pu faire taire mon désespoir et mes rugissements. Je sais que les Rabbins et leurs adeptes ont parlé de je ne sais quelle maladie putride qui rongeaient certaines parties du corps de David; mais nos saints Pères, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire, dans leurs commentaires, n'appliquent ce passage qu'à la concupiscence charnelle, en sorte que la plainte de David est semblable à celle de l'Apôtre : *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis mee, et captivantem me in lege peccati. Infelix ego homo, quis me liberabit*, etc. (Rom. 7.). Saint Ambroise et saint Augustin lisent : *Anima mea impleta est illusionibus*, où nous lisons : *Lumbi mei impleti sunt illusionibus*. La cause de cette différence résulte de ce que chez les Grecs les reins se disent $\psi\upsilon\alpha\iota$, et les âmes $\psi\upsilon\chi\alpha\iota$, une lettre de plus seulement. Le texte grec a donc pu très-facilement être altéré à cause de la similitude des lettres qui n'existe pas dans le texte hébreu. Notre leçon est celle par conséquent qui concorde avec le texte hébreu et le texte latin. Quant au mot hébreu que nous avons rendu par *illusionibus*, et qui, selon saint Jérôme, semblerait signifier *ignominiam*, le sens n'en reçoit aucune atteinte ni contradiction, puisque celui qui est rempli d'ignominie est exposé par là même à la dérision. Maintenant que saint Jérôme ait traduit par *evigilavi* ce que nous rendons par *afflictus sum*, je ne vois pas ce qui peut en résulter; car le mot que nous avons dans le texte hébreu signifie proprement *debilitari*, or *debilitari* et *affligi* peuvent se prendre dans la même acception.

9. Domine, ante te omne desiderium meum : et gemitus meus a te non est absconditus.

9. Seigneur, tout mon désir est exposé à vos yeux; et mon gémissement ne vous est point caché.

Après avoir dit que le gémissement de son cœur lui arrachait

comme des rugissements, le Psalmiste nous dit vers qui il gémit, vers celui qui sonde les cœurs et sait ce que demande l'esprit, *Domine, ante te omne desiderium meum*, c'est-à-dire vous seul, Seigneur, vous voyez tout mon désir, je ne vous demande que d'être délivré de la concupiscence et de parvenir au sabbat de la quiétude parfaite. A cet égard, *gemitus meus tibi non est absconditus*. L'Apôtre dit quelque chose de semblable lorsqu'il s'écrie : *Et ipsi intra nos gemimus, adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri*. (Rom. 8.).

<p>10. Cor meum conturbatum est, dereliquit me virtus mea : et lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum.</p>	<p>10. Mon cœur est rempli de trouble, toute ma force m'a quitté ; et même la lumière de mes yeux n'est plus avec moi.</p>
---	--

Le Prophète continue à décrire la corruption de la nature humaine, et dit : *Cor meum conturbatum est*, ce qui signifie la guerre intestine, résultant de la révolte de la partie inférieure contre la partie supérieure. Il ajoute : *Dereliquit me virtus mea*, car de cette révolte est résultée une telle faiblesse que l'homme veut et ne veut pas, est en proie aux désirs mauvais, et dit avec l'Apôtre : *Velle adjacet mihi, perficere autem non invenio*. (Rom. 7.). Enfin le Prophète termine : *Et lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum*, car non-seulement l'infirmité de la volonté, mais l'ignorance de l'âme ont été la suite de cette révolte. Souvent, en effet, nous jugeons des choses, non comme elles sont réellement, mais comme nos mauvais instincts nous les font apercevoir, à l'exemple des fiévreux qui trouvent amères les choses douces. Aussi le Psalmiste ne dit-il pas : *Lumen oculorum meorum extinctum est*, mais bien, *non est mecum*. Car le flambeau de l'intelligence et de la raison est toujours dans l'âme raisonnable ; mais, comme le corps qui est corrompu allourdit l'âme, il arrive souvent que les passions charnelles nous empêchent de nous en servir. Aussi le Prophète dit-il : *Et lumen oculorum meorum, et ipsum*, c'est-à-dire la lumière de mes yeux, de mes yeux intérieurs, *non est mecum* ; elle n'est pas avec moi dans mes œuvres, quoiqu'elle soit en moi. Elle est donc en moi quant à l'essence et non quant à l'usage.

11. Amici mei, et proximi mei | 11. Mes amis et mes proches se
adversum me appropinquaverunt, | sont élevés et déclarés contre moi.
et steterunt.

Après avoir décrit la guerre intestine qui se fait continuellement au fond de l'homme, le Prophète décrit également les guerres extérieures, les persécutions, les médisances qui sont le châtiement des pécheurs. Et d'abord il se plaint de ce que ses amis et ses parents sont devenus ses ennemis, ce qui arriva surtout dans la révolte d'Absalon son fils, avec lequel conspirèrent contre David un grand nombre de ses amis et de ses parents. Mais les interprètes modernes exposent bien autrement, d'après le texte hébreu, ce que nous trouvons dans le texte véridique de la Vulgate. L'hébreu porte : *Ahabaai, verehhai minneged nighhi iahh modu; amici mei et proximi mei e regione lepræ meæ steterunt*. C'est également à peu près ainsi que traduit saint Jérôme, d'après lequel un grand nombre d'interprètes croient pouvoir avancer qu'il ne faut pas entendre par ce passage que les amis et les parents de David sont devenus ses ennemis, mais, que n'ayant pas osé l'approcher pour l'aider et le consoler, ils se sont tenus à l'écart. Cependant, comme on lit dans la version des Septante *πρὸς*, que l'ancien interprète latin a traduit par *appropinquaverunt*, il paraît trop dur de dire *non appropinquaverunt* au lieu de *longe steterunt*, sens auquel le texte hébreu ne s'oppose pas. Car ce mot *nighhi*, qui signifie proprement *lepræ meæ* ou *plagæ meæ*, a été lu par les interprètes qui ont possédé des textes plus soignés, *nagehu*, *appropinquaverunt*. Les lettres, en effet, sont les mêmes, excepté la dernière qui peut très-bien se prendre pour l'autre, puisque toutes deux sont absolument semblables, sauf une légère différence de grandeur, car si vous allongez un peu *jod* vous aurez *vau*, et l'on comprend combien est facile une erreur d'impression qui mettrait l'une de ces lettres pour l'autre. Mais, dit-on, dans le verset suivant, on lit : *De longe steterunt*, cela est vrai, mais comme nous allons le montrer, le discours ne s'applique pas aux mêmes personnes.

12. Et qui juxta me erant, de | 12. Ceux qui étaient proches de

longe steterunt : et vim faciebant | moi, s'en sont *tenus* éloignés ; et
 qui querebant animam meam. | ceux qui cherchaient à m'ôter la
 vie usaient de violence à mon égard.

Le Prophète vient de dire que ses amis et ses parents, comme Absalon et ses compagnons, sont devenus ses ennemis, se sont élevés et déclarés contre lui; maintenant il dit que ceux qui avaient l'habitude d'être auprès de sa personne, *qui juxta eum esse solebant*, comme ses soldats ou ses serviteurs, *longe recessisse*, se sont éloignés de lui et n'ont pas voulu l'assister au temps de la persécution; *et interim inimicos vi magna conatos esse vitam illi adimere* (3. Reg. 2.). David n'a pas seulement eu pour persécuteurs, *qui quererent animam ejus*, ceux qui cherchaient à le tuer, comme les soldats d'Absalon, mais ceux qui s'acharnaient après son honneur, après sa renommée, comme Séméï, *qui maledixit ei maledictione pessimâ*, et tant d'autres qui machinaient des trames perfides contre lui, comme Achitophel et tant d'autres encore. Le Psalmiste les réunit tous dans ce passage.

13. Et qui inquirebant mala mihi, |
 locuti sunt vanitates : et dolos tota |
 die meditabantur.

13. Ceux qui cherchaient à m'ac-
 cabler de maux, tenaient des dis-
 cours pleins de vanité et de men-
 songe, et ne pensaient qu'à des
 tromperies durant tout le jour.

14. Ego autem tanquam surdus |
 non audiebam : et sicut mutus non |
 aperiens os suum.

14. Mais pour moi je n'entendais
 rien, comme si j'eusse été sourd ;
 et je n'ouvrais point la bouche non
 plus que si j'eusse été muet.

15. Et factus sum sicut homo non |
 audiens : et non habens in ore suo |
 redargutiones.

15. Je suis devenu semblable à
 un homme qui n'entend point, et
 qui n'a rien dans la bouche pour
 répliquer.

Ces paroles sont claires et justifiées par les faits; elles s'expliquent parfaitement par le livre second des Rois, chap. 16, où l'on voit Séméï maudire David, et l'appeler homme de Bélial et usurpateur du trône; David supporta ces outrages avec une admirable patience, et ne permit pas qu'on lui fit aucun mal ni aucune réprimande; ainsi donc, *Factus est quasi surdus et non audiens; et tanquam mutus, et non habens in ore suo redargu-*

tionnes, il fut comme un sourd dont les oreilles sont fermées, et comme un muet qui n'a dans sa bouche rien à répliquer.

<p>16. Quoniam in te, Domine, speravi : tu exaudies me, Domine Deus meus.</p>	<p>16. Parce que j'ai espéré en vous, Seigneur ; c'est vous qui m'exaucez, Seigneur mon Dieu.</p>
---	---

David donne trois motifs de son silence. Le premier est qu'il a cru plus utile pour lui-même d'espérer dans le Seigneur que dans ses moyens de défense. Il dit alors, je suis demeuré sourd et muet, *quoniam in te, Domine, speravi*, parce que j'ai espéré en vous, Seigneur. Je n'ai point fait attention aux calomnies et aux injures dont ils m'accablaient ; je savais que rien ne vous est caché, Seigneur, vous en qui j'ai toujours espéré, juge équitable qui rendez à chacun selon ses œuvres, *et quia in te speravi, tu exaudies me Domine, Deus meus*, à cause de mon espérance en vous, vous m'exaucez, Seigneur mon Dieu, vous me délivrerez des lèvres de l'iniquité et de la langue des calomnieux.

<p>17. Quia dixi : Nequando supergaudeant mihi inimici mei : et dum commoventur pedes mei, super me magna locuti sunt.</p>	<p>17. Parce que je vous ai demandé que mes ennemis ne triomphent point de joie sur moi ; eux qui, ayant vu mes pieds ébranlés, ont parlé avec orgueil sur mon sujet.</p>
--	---

Le second motif de son silence volontaire, c'est, ajoute le Prophète, parce que j'ai dit en moi-même : *Quia dixi, nequando supergaudeant mihi inimici mei*, c'est-à-dire, il m'est avantageux d'avoir de la patience, d'espérer dans le secours du Seigneur, de peur que, si je ne veux point souffrir les outrages, si je rends malédiction pour malédiction, le Seigneur ne m'abandonne, et que mes ennemis ne soient réjouis et triomphants de ma ruine. *Et dum commoventur pedes mei, super me magna locuti sunt*, c'est-à-dire, je crains avec raison que mes ennemis ne se réjouissent de ma perte ; car *dum commoventur pedes mei*, lorsque mes pieds ont commencé à chanceler, et que j'ai penché vers ma ruine (à l'époque où il fut en danger de perdre son royaume), *inimici mei magna locuti sunt super me*, mes ennemis m'ont me-

nacé de la mort, me l'ont annoncée comme inévitable. On remarquera ici que la particule *et* est souvent employée pour *quia*, parce que, dans les Ecritures : *Tu enim pater noster es, et Abraham nescivit nos, et Israel ignoravit nos* (Isa. 63.); vous seul, ô Dieu, êtes notre Père; car Abraham et Jacob, qui paraissaient être nos pères, ne nous reconnaissent pas pour leurs fils. *Tu iratus es, et peccavimus tibi* (Isa. 64.), vous êtes irrité parce que nous avons péché contre vous. De même dans la phrase : *Et dum commoventur pedes mei*, le mot *et* est mis pour la conjonction *parce que*, et le sens sera : Que mes ennemis ne s'enorgueillissent pas de ma défaite, parce que, ayant vu mes pieds ébranlés, ils ont fait éclater leurs menaces contre moi. Le terme *dum commoventur* est pour *dum commoverentur*; toutefois, dans l'hébreu *hemoth ragli*, et dans le grec, on lit l'infinitif *in commoveri pedes meos*, lequel se traduit par *dum commoventur* ou par *dum commoverentur*, lorsque mes pieds sont ou étaient chancelants, selon le temps que le verbe suivant exige, conformément aux lois de la concordance.

18. Quoniam ego in flagella paratus sum : et dolor meus in conspectu meo semper.

18. Parce que je suis préparé à souffrir tous les châtimens; et que ma douleur est continuellement devant mes yeux.

David expose le troisième motif de son silence volontaire en présence de ses ennemis : *Quoniam ego paratus sum flagellari*, parce que, dit-il, je suis préparé à souffrir, à cause de mes péchés, les blessures de la calomnie et du mépris, et les plaies faites par les coups de mes ennemis. Car *dolor*, la douleur dont je souffre justement, est toujours présente à mon esprit; ou bien, je suis préparé à souffrir, *quia dolor meus*, parce que ma douleur, c'est-à-dire mon péché, qui est pour moi un sujet de douleur incessante, ne s'éloigne jamais de mon cœur. Quelques-uns traduisent le mot hébreu *zelagh*, par *claudicationem*, l'action de boiter; d'autres veulent qu'on lise *zeragh*, *lepram*, la lèpre; notre texte, d'après le grec, porte *flagella*, le fouet, les châtimens. On peut accorder ces diverses acceptions sans la moindre difficulté; le mot *zelagh* veut dire communément *latus* ou *costam*, côté ou

côte; il signifie l'action de boiter, parce que les boiteux penchent vers un côté et ne marchent pas droit. Il signifie aussi *plagam*, plaie ou meurtrissure, et par suite fouet, parce que les coups de fouet font des plaies. C'est pourquoi saint Jérôme a écrit : *Ego ad plagas paratus sum*, et les Septante : *Ego autem in flagella paratus sum*.

<p>19. Quoniam iniquitatem meam annuntiabo : et cogitabo pro peccato meo.</p>		<p>19. Parce que je déclarerai mon iniquité; et que je serai toujours occupé de la pensée de mon péché.</p>
---	--	---

Pourquoi se dit-il préparé à souffrir des châtimens : *Quoniam*, reprend le Prophète, *iniquitatem meam annuntiabo*, c'est-à-dire, parce que je reconnais et avoue que j'ai péché et mérité d'être puni par le Seigneur; *et cogitabo pro peccato meo*, je penserai à mon péché pour l'expier. Saint Jérôme traduit l'hébreu d'une manière plus expressive : *Et sollicitus ero pro peccato meo*, je réfléchirai mûrement et non sans inquiétude sur les moyens de satisfaire au Seigneur et d'obtenir son indulgence. Enseignement salutaire pour les pécheurs repentants : ils doivent être inquiets sur l'expiation de leurs fautes, et accepter avec joie toutes les occasions que Dieu leur offre d'exercer leur patience.

<p>20. Inimici autem mei vivunt, et confirmati sunt super me : et multiplicati sunt, qui oderunt me inique.</p>		<p>20. Mes ennemis cependant sont pleins de joie, et ils se sont fortifiés de plus en plus contre moi; et le nombre de ceux qui me haïssent injustement s'est beaucoup accru.</p>
---	--	---

Le Prophète, après avoir exposé les motifs du silence qu'il a gardé volontairement en présence de ses ennemis, afin d'apaiser Dieu par sa patience, met en contraste avec sa résignation leur méchanceté. Il ne voulait pas rendre mal pour mal, eux, au contraire, rendaient le mal pour le bien; et cependant ils s'agitaient, ils triomphaient, ils se fortifiaient de jour en jour. Si David rappelle ces circonstances, c'est afin de porter plus efficacement le Seigneur à la miséricorde. *Inimici autem mei vivunt, et confirmati sunt super me*, c'est-à-dire, je suis à la vérité tombé dans l'humiliation et dans l'affliction, néanmoins je garderai ma patience, comme

si j'étais sourd et muet. Cependant *inimici mei vivunt*, ils sont pleins d'une vive allégresse, *et confirmati sunt super me*, et ils sont devenus plus forts et plus puissants, *et multiplicati sunt*, et ils ont cru en nombre ceux qui me haïssent injustement, ou bien, ils vivent et se sont fortifiés, ils se sont accrus ceux qui me haïssent sans motifs. Il y a dans l'hébreu, *schenee scaker, qui oderunt me mendaciter*, ceux qui me haïssent pour une cause fausse et mensongère. Ces paroles semblent se rapporter à la conspiration d'Absalon qui, par des discours trompeurs, avait persuadé aux peuples que David avait établi pour juges des hommes iniques, et que s'il était élu roi, il jugerait suivant les lois inflexibles de la justice. Le peuple ainsi trompé s'était révolté et suivait avec entraînement le parti d'Absalon; voir le livre second des Rois, chap. 15.

<p>21. Qui retribuunt mala pro bonis, detrahebant mihi : quoniam sequebar bonitatem.</p>	<p>21. Ceux qui rendent des maux pour les biens qu'ils ont reçus, me déchiraient par leurs médisances, à cause que je m'attachais au bien.</p>
--	--

Le Prophète prouve l'injustice de la haine de ses ennemis par ces paroles : *Qui retribuebant mala pro bonis detrahebant mihi*; il semble dire : Oui, mes ennemis m'ont haï injustement, car j'étais en butte aux calomnies de ceux qui rendent le mal pour le bien, tels que Absalon, son fils, et Achitophel son conseiller. Absalon avait été comblé de bienfaits par David, et en avait obtenu dernièrement le pardon de son fratricide; néanmoins il accusait son père de négligence et d'injustice dans le gouvernement d'Israël, disant à chacun de ceux qui venaient au tribunal du roi : *Videntur mihi sermones tui justî et boni; sed non est qui te audiat constitutus a rege* (2. Reg. 15.), vos paroles me semblent bonnes et justes, mais nul n'est établi par le roi pour vous entendre. Achitophel, de son côté, avait reçu de David de grands honneurs, il était le premier conseiller du royaume; mais, oubliant tout le bien qu'il devait à David, il l'avait abandonné pour embrasser la cause d'Absalon, et donna à celui-ci les conseils les plus iniques et les plus défavorables à son bienfaiteur (2. Rois, 16 et 17.). Ils ne me calomniaient pas seulement pour me rendre le

mal en retour du bien que je leur avais fait, mais, ce qui est plus odieux, *detrahebant mihi, quoniam sequebar bonitatem*, ils me déchiraient parce que je me conduisais envers tout le monde avec un cœur sincère et une bienveillante volonté, et que par là je m'opposais à leurs actions et à leurs désirs coupables.

22. Ne derelinquas me, Domine Deus meus : ne discesseris a me.

22. Ne m'abandonnez pas, Seigneur mon Dieu; ne vous retirez pas de moi.

23. Intende in adjutorium meum, Domine Deus salutis meae.

23. Songez promptement à me secourir; vous, mon Dieu, de qui dépend mon salut.

Pour conclure, le Prophète prie le Seigneur de l'aider de sa protection, et revient aux mêmes idées qu'il a exprimées au commencement du Psaume : Dieu, dans sa colère ou dans sa fureur, inflige à un pécheur un châtement très-grave lorsqu'il le prive de sa grâce, qu'il se retire de lui comme d'un ennemi, et qu'il l'abandonne sans secours au milieu de ses persécuteurs. David s'était écrié dans le premier verset : *Domine, ne in furore tuo arguas me*, Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et il dit en finissant : *Ne derelinquas me, Domine Deus meus*, c'est-à-dire, ne me séparez pas de votre grâce; car vous êtes mon Seigneur qui m'avez créé, et vous m'avez fait pour vous, ô mon Dieu, qui êtes le souverain bien. *Ne discesseris a me*, ne vous éloignez pas de moi comme d'un rebelle, mais plutôt avec l'amour d'un père, *intende in adjutorium meum*, venez promptement à mon secours, *Domine Deus salutis meae*, vous, Seigneur, qui êtes l'auteur de mon salut; je ne l'attends que de vous seul, en vous seul est ma confiance. Tel est selon moi le sens littéral de ce Psaume. Toutefois les Pères, saint Chrysostôme, saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire, appliquent ce Psaume, ou du moins la seconde moitié, à Jésus-Christ; on saura donc qu'on peut l'entendre d'abord de la personne même de David, et ensuite de la personne de Jésus-Christ dont David était la figure. Le Saint-Esprit présente plusieurs sens sous les mêmes paroles; il raconte les afflictions de David, et prédit en même temps les souffrances de Jésus-Christ qui, humainement, devait être fils de

David. Nous venons d'expliquer le Psaume en ce qui regarde le Roi-Prophète, nous indiquerons sommairement les rapports qu'on y trouve avec Jésus-Christ.

AUTRE EXPLICATION DU MÊME PSAUME.

<p>1. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.</p>	<p>1. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère.</p>
--	--

Jésus-Christ parle pour son corps qui est l'Eglise, et demande à Dieu sa délivrance.

<p>2. Quoniam sagittæ tuæ infixæ sunt mihi : et confirmasti super me manum tuam.</p>	<p>2. Parce que j'ai été percé de vos flèches ; et que vous avez appesanti votre main sur moi.</p>
--	--

Il dit avec vérité qu'il veut opérer la délivrance de l'Eglise, car il a attiré sur soi les flèches de la colère divine qui étaient dirigées contre elle.

<p>3. Non est sanitas in carne mea a facie iræ tuæ, non est pax ossibus meis, a facie peccatorum meorum.</p>	<p>3. A la vue de votre colère, il n'est resté rien de sain dans ma chair ; et à la vue de mes péchés, il n'y a plus aucune paix dans mes os.</p>
--	---

Il décrit d'une manière générale sa passion, durant laquelle sa chair fut meurtrie de la plante des pieds au sommet de la tête. Par ces paroles, à la vue de mes péchés, on comprend qu'il ne s'agit pas des péchés qu'il a commis, mais de ceux dont il s'est chargé pour les expier lui-même.

<p>4. Quoniam iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum : et sicut onus grave, gravatæ sunt super me.</p>	<p>4. Parce que mes iniquités se sont élevées jusqu'au-dessus de ma tête ; et qu'elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable.</p>
---	--

S'il dit qu'il n'est rien resté de sain dans sa chair de la tête aux

pieds, c'est par ce motif, que les péchés dont il a pris sur lui l'expiation sont en si grand nombre et d'une telle gravité, qu'ils ont surpassé sa tête et qu'ils pèsent sur elle d'un poids de plomb.

5. Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ.

5. Mes plaies ont été remplies de corruption et de pourriture, à cause de mon extrême folie.

6. Miser factus sum, et curvatus sum usque in finem : tota die contristatus ingrediebar.

6. Je suis devenu misérable et tout courbé ; je marchais accablé de tristesse durant tout le jour.

7. Quoniam lumbi mei impleti sunt illusionibus : et non est sanitas in carne mea.

7. Parce que mes reins ont été remplis d'illusions ; et qu'il n'y a dans ma chair aucune partie qui soit saine.

En décrivant les maux affreux de son corps, Jésus-Christ déplore la corruption du genre humain. Quand on se plaint d'avoir mal aux pieds, aux mains, ou à l'estomac, c'est la tête qui parle ; **elle ne se plaint pas de souffrir elle-même, mais de ressentir de la douleur dans ses membres et dans son corps.**

8. Afflictus sum, et humiliatus sum nimis ; rugiebam a gemitu cordis mei.

8. J'ai été affligé, et je suis tombé dans la dernière humiliation ; et le gémissement secret de mon cœur me faisait pousser au dehors comme des rugissements.

Il commence ici à raconter les détails de sa passion. Les paroles précédentes se rapportent à la prière qu'il fit au jardin des Olives.

9. Domine ante te omne desiderium meum : et gemitus meus a te non est absconditus.

9. Seigneur, tout mon désir est exposé à vos yeux ; et mon gémissement ne vous est point caché.

10. Cor meum conturbatum est ; dereliquit me virtus mea : et lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum.

10. Mon cœur est rempli de trouble, toute ma force m'a quitté, et même la lumière de mes yeux n'est plus avec moi.

Il continue sa prière, dans laquelle il exprima le désir de voir le calice passer loin de lui, quand son âme commença à se troubler, à craindre, à être abattue, à être triste. Et pour s'abreuver de toute l'amertume de la passion qui approchait, il ne voulut point que la force et la lumière d'une consolation divine descendit

en sa nature humaine ; mais un ange apparut envoyé d'en-haut pour le reconforter.

14. Amici mei, et proximi mei adversum me, appropinquaverunt et steterunt.	11. Mes amis et mes proches se sont élevés et déclarés contre moi.
--	--

Ceci s'applique à Judas, qui fut son ami, et aux Juifs, ses proches, lorsqu'ils vinrent s'emparer de lui.

12. Et qui juxta me erant, de longe steterunt.	12. Ceux qui étaient près de moi, s'en sont tous éloignés.
--	--

Ceci se rapporte aux apôtres qui s'enfuirent, et à saint Pierre qui le suivait de loin.

13. Et vim faciebant, qui quærebant animam meam.	13. Et ceux qui cherchaient à m'ôter la vie, usaient de violence à mon égard.
--	---

On reconnaît dans ces hommes violents le conseil des prêtres qui cherchaient avec ardeur de faux témoins pour le perdre.

14. Et qui inquirebant mala mihi, locuti sunt vanitates : et dolos tota die meditabantur.	14. Ceux qui cherchaient à m'accabler de maux tenaient des discours pleins de vanité et de mensonge ; et ne pensaient qu'à des tromperies durant tout le jour.
---	--

Il est question ici du même conseil des Juifs.

15. Ego autem tanquam surdus non audiebam : et sicut mutus non aperiens os suum.	15. Mais pour moi, je n'entendais rien, comme si j'eusse été sourd ; et je n'ouvrais non plus la bouche que si j'eusse été muet.
--	--

16. Et factus sum sicut homo non audiens : et non habens in ore suo redargutiones.	16. Je suis devenu semblable à un homme qui n'entend point ; et qui n'a rien dans la bouche pour répliquer.
--	---

Ces détails se sont accomplis à la lettre dans la personne de Jésus-Christ. Amené d'abord en présence de Caïphe, puis devant Pilate et Hérode, il ne proféra pas une parole pour sa défense et demeura muet comme l'agneau devant celui qui le tond, selon la prédiction d'Isaïe au chap. 53.

17. Quoniam in te, Domine, speravi : tu exaudies me, Domine Deus meus.

17. Parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, c'est vous qui m'exaucez, Seigneur mon Dieu.

Il fait allusion à son silence ; il se taisait, à la vérité, devant les hommes, mais non en présence de Dieu dont il attendait pour récompense de sa résignation le salut de son peuple.

18. Quia dixi, nequando supergaudeant mihi inimici mei : et dum commoventur pedes mei, super me magna locuti sunt.

18. Parce que je vous ai demandé que mes ennemis ne triomphent pas de joie sur moi ; eux qui, ayant vu mes pieds ébranlés, ont parlé avec orgueil sur mon sujet.

Jésus-Christ a conservé une patience inaltérable ; ses ennemis auraient triomphé, s'il n'avait pas su souffrir ; déjà en voyant ses pieds ébranlés, c'est-à-dire la faiblesse passagère de son humanité, ils le calomniaient et l'accablaient d'invectives : *Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum (Joan. 19.)*. *Hunc invenimus subvertentem gentem nostram (Luc, 23.)*.

19. Quoniam ego in flagella paratus sum, et dolor meus in conspectu meo semper.

19. Parce que je suis préparé à souffrir tous les châtiments, et que ma douleur est continuellement devant mes yeux.

Il a subi ces traitements affreux dans la flagellation, dans l'outrage des soufflets, dans le couronnement d'épines.

20. Quoniam iniquitatem meam annuntiabo : et cogitabo pro peccato meo.

20. Parce que je déclarerai mon iniquité ; et que je serai toujours occupé de la pensée de mon péché.

Il déclarera, dit-il, son péché ; péché qu'il n'a point commis, mais dont il a pris sur lui l'expiation ; sa pensée sera toujours occupée, c'est-à-dire inquiète de ce péché à jamais déplorable ; et il a accompli ces paroles prophétiques lorsqu'il a porté en son corps nos péchés sur la croix ; *peccata nostra pertulit in corpore suo super lignum (1. Petr. cap. 2.)*.

21. Inimici autem mei vivunt, et confirmati sunt super me, et mul-

21. Mes ennemis cependant sont pleins de joie, et ils se sont forti-

<p>uplicati sunt, qui oderunt me inique.</p>	<p>fiés de plus en plus contre moi : et le nombre de ceux qui me haïssent injustement s'est beaucoup accru.</p>
--	---

Ce passage regarde les prêtres et les principaux de Jérusalem, lorsque, se voyant déjà au comble de leurs vœux, ils s'exaltaient de joie et insultaient au crucifié.

<p>22. Qui retribuunt mala pro bonis, detrahebant mihi : quoniam sequebar bonitatem.</p>	<p>22. Ceux qui rendent des maux pour les biens qu'ils ont reçus, me déchiraient par leurs médisances, à cause que je m'attachais au bien.</p>
--	--

Même rapport, lorsqu'ils disaient à Jésus attaché à la croix : *Vah! qui destruis templum Dei.... descendat nunc de cruce, etc. (Matth. 27.)*; hé! toi qui détruis le temple de Dieu..... qu'il descende de la croix.

<p>23. Ne derelinquas me, Domine Deus meus : ne discesseris a me.</p>	<p>23. Ne m'abandonnez pas, Seigneur mon Dieu; ne vous retirez pas de moi.</p>
---	--

Voilà ce que Notre-Seigneur a clairement exprimé sur la croix lorsqu'il s'est écrié : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Comme s'il eût dit : Si vous m'avez abandonné momentanément sans consolation, ne m'abandonnez pas pour accomplir ma résurrection.

<p>24. Intende in adjutorium meum, Domine Deus salutis meæ.</p>	<p>24. Songez promptement à me secourir, Seigneur, vous mon Dieu de qui dépend mon salut.</p>
---	---

Non derelinques in inferno animam meam; neque dabis sanctum tuum videre corruptionem; mais intende in adjutorium meum, ostendens mihi vias vitæ, et adimplens me lætitia cum vultu tuo (Psal. 15.). Ne laissez point mon âme dans l'enfer, et ne souffrez point que votre saint soit sujet à la corruption; mais songez promptement à me secourir en me montrant les voies de la vie, et en me comblant de joie par la vue de votre visage.

PSAUME XXXVIII.

Titre et argument du Psaume.

In finem, ipsi Idithum, canticum David.

Pour la fin, à Idithum même, cantique de David.

Le titre fait connaître que David a composé ce Psaume, et qu'il l'a donné à chanter à Idithum. C'était un des trois chefs de musique qui présidaient aux chœurs, comme nous le voyons au Livre 1^{er} des Paralipomènes, chap. 16, et au Livre 2^e, chap. 5. — *In finem*, pour la fin : saint Jérôme traduit *pro-victoria*, pour la victoire, d'après l'hébreu *lamnatsecha*; nous l'avons déjà dit dans l'explication du Psaume quatrième. Mais ici l'une et l'autre version conviennent au sujet. Quoique les rabbins et quelques commentateurs modernes enseignent que David, affligé d'une maladie grave, désirait la fin de sa vie et de ses souffrances, et qu'il la demanda dans le présent cantique au Seigneur; toutefois, nous pensons avec les anciens Pères, qu'il y a dans ce chant, inspiré par l'Esprit saint au Prophète, une doctrine bien plus élevée. Selon nous, il dépeint la brièveté et la vanité de la vie présente, pour nous faire comprendre que nous devons placer notre espérance non pas dans cette vie, mais en Dieu où est la vie éternelle; nous exercer à la patience, conserver la paix avec tout le monde, et surtout défendre à notre langue toute dispute, toute altercation, toute querelle, de peur d'être détourné du but de notre course qui est la récompense du ciel. Assurément, si celui qui court pour remporter le prix, se voyait disputer son manteau au milieu de la carrière, il abandonnerait son vêtement plutôt que de se laisser arrêter dans sa course. Or les hommes, ici-bas, n'ont de contestation et de procès que pour les biens temporels. Ce Psaume est donc l'expression de la doctrine de l'Évangile et des Apôtres, comme on le voit, d'ailleurs, dans saint Matthieu et dans un épître de saint Paul aux Corinthiens : *Ut percutienti maxillam præbeamus illi et alteram, et volenti pallium eripere, demus illi et tunicam (Matth. 5.). Delictum est in vobis, quod lites habetis inter vos; cur non magis fraudem patimini (1. Corinth. 5.)?* Un Psaume qui renferme un enseignement

si sublime, doit être chanté *in finem*, c'est-à-dire, à jamais, jusqu'à la fin du monde, et non pas seulement au temps de David et du chantre Idithum. Si on lit *pro victoria*, chant pour la victoire, ce titre n'est pas moins juste; car la plus belle victoire, pour l'homme de bien, est de triompher des disgrâces par la patience, et de soumettre à sa propre volonté les affections et les choses humaines.

1. Dixi : Custodiam vias meas ; ut non delinquam in lingua mea.		1. J'ai dit en moi-même : J'observerai avec soin mes voies ; afin que je ne pèche point par ma langue.
--	--	--

David craignait de perdre le vrai bien : c'est pourquoi il délibéra en lui-même, et prit la résolution de se conduire en tout avec la plus grande circonspection, espérant ne jamais laisser échapper contre personne une parole offensante : on l'aurait cru averti par l'Apôtre disant : Ayez soin de vous conduire avec beaucoup de circonspection, *videte quomodo caute ambuletis* (Ephes. 5.); et par saint Jacques : Celui qui ne pèche point en parole, est un homme parfait, *qui non offendit in verbo, hic perfectus est vir* (Jac. 3.). Il commence par *dixi*, j'ai résolu et décidé avec moi-même, je me suis imposé la loi, *ut custodiam vias meas*, de marcher avec circonspection dans les voies de cette vie, de bien prendre garde où se posent mes pas, dans la crainte de tomber dans une fosse, de me heurter contre une pierre, de mettre les pieds dans un chemin fangeux, ou de les détourner de la voie droite, en un mot, j'ai résolu d'examiner au préalable toutes mes actions. Rien n'est plus facile et plus dangereux en même temps, que de blesser quelqu'un par des paroles, puisque des paroles irréfléchies suffisent pour faire naître des querelles, des rixes, des procès et des maux si nombreux, que d'après saint Jacques, la langue est un monde d'iniquité, *lingua est universitas iniquitatis* (Jac. 3.); c'est pour cela que le Prophète ajoute : *ut non delinquam in lingua mea*, j'observerai avec soin mes voies, principalement dans le but de ne point pécher par ma langue; et ainsi j'éviterai une infinité de maux.

2. Posui ori meo custodiam, cum | 2. J'ai mis une garde à ma bou-

consisteret peccator adversum me. | che, dans le temps que le pécheur
s'élevait contre moi.

Le danger de pécher par la langue n'est jamais plus à craindre, que lorsque nous y sommes provoqués par des mépris ou par des injures. Aussi, dit le Prophète, *posui ori meo custodiam, cum consisteret peccator adversum me*, quand un homme pervers venait à m'irriter par des invectives, ou par des paroles outrageuses et mortifiantes, je mettais aussitôt un frein à ma langue, je l'empêchais de se déchaîner en termes violents et dont j'eusse ensuite à me repentir.

3. *Obmutui, et humiliatus sum, et silui a bonis : et dolor meus renovatus est.* | 3. Je me suis tu, et je me suis humilié; et j'ai gardé le silence pour ne pas dire même de bonnes choses; et ma douleur a été renouvelée.

David expose comment il a gardé sa bouche; *obmutui*, dit-il, je me suis tu, comme si j'eusse été muet; *et humiliatus sum*, j'ai souffert avec humilité; *et silui a bonis*, je me suis abstenu de me défendre par des répliques qui m'étaient bien permises, *et dolor meus renovatus est*, et ma douleur s'est renouvelée, parce que je n'ai point répondu ce qui eût été favorable. J'avais gémi d'abord sur l'injure reçue, et le fruit de ma patience avait été d'adoucir ma douleur; mais ma peine s'est réveillée, car *silui a bonis*, je n'ai rien dit de bien pour ma défense, et en même temps j'ai privé mon prochain d'une réprimande justement méritée. Telle est l'explication de saint Augustin; on pourrait dire aussi: *Dolor meus renovatus est*, ma douleur s'est renouvelée, en ce qu'après avoir gémi sur moi, j'ai souffert ensuite par commiseration pour mon frère; celui-ci me parut en effet saisi d'une maladie si violente, que l'application d'une réprimande eût été impuissante pour le guérir: c'est pourquoi *silui a bonis*, je n'ai rien dit de ce qui aurait pu être salutaire pour moi et pour le prochain.

4. *Concaluit cor meum intra me : et in meditatione mea exardescet ignis.* | 4. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi; et tandis que je méditais, un feu s'y est embrasé.

Voici quel fut l'effet de cette douleur renouvelée : *Concaluit*

cor meum intra me, dit David, ma commisération a réchauffé mon cœur par la charité; et alors je me mis à méditer sur les misères de l'homme, sur la miséricorde de Dieu, sur l'ingratitude des hommes, sur la charité de Dieu surabondante à l'égard des méchants et des ingrats, et sur d'autres idées de même genre. *Et in meditatione mea exardescet ignis*, le feu qui s'embrace dans le sein de David, n'est-il pas le même feu qui brûlait le cœur des deux disciples (à Emmaüs) dont parle saint Luc, au chap. 24 : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas?* La méditation active et persévérante des choses du ciel est le moyen ordinaire d'allumer en nous le feu de l'amour actuel de Dieu. Je sais que l'on a expliqué autrement ce feu allumé par la méditation, et qu'on l'a entendu du feu de l'indignation et de la colère : nous avons suivi saint Ambroise, un rapport de connexion entre les versets de ce Psaume, et l'édification du lecteur.

<p>5. Locutus sum in lingua mea : Notum fac mihi, Domine, finem meum; Et numerum dierum meorum quis est; ut sciam quid desit mihi.</p>	<p>5. Je me suis servi de ma langue pour dire à Dieu : Faites-moi con- naître, Seigneur, quelle est ma fin; Et quel est le nombre de mes jours, afin que je sache ce qui m'en reste encore.</p>
--	---

Dans cette exaltation intérieure, dit David, *locutus sum in lingua mea*, je n'ai point parlé la langue que comprend tout le monde, mais une langue qui m'est connue à moi seul; en d'autres termes, je sais ce que j'ai voulu dire. *Notum fac mihi, Domine, finem meum, etc.*, le sens paraît être qu'il désire connaître la fin de sa vie, ou *numerum annorum et dierum quibus victurus sit super terram*, le nombre d'années et de jours qu'il doit vivre sur la terre, afin de savoir combien de temps il lui reste encore jusqu'à sa mort; mais tel n'est pas le sens de ses paroles : s'exprimer ainsi eût été une curiosité et en quelque sorte une témérité coupable; aussi a-t-il commencé par dire : *Locutus sum in lingua mea*, je me suis servi d'un langage dont le sens m'est connu particulièrement. Cette locution signifie que la vie humaine est très-courte, et n'est pour ainsi dire qu'un néant. Cette vérité, bien

que d'ailleurs très-évidente, et confirmée sans cesse par l'expérience, échappe à la réflexion du plus grand nombre; il prie donc Dieu de ne pas permettre qu'il s'abuse, comme le font la plupart des hommes, au point de regarder comme durable ce qui est de très-courte durée. Pourquoi les voit-on uniquement occupés à amasser des biens terrestres, à se les disputer, et à combattre avec acharnement pour les acquérir, tandis qu'ils dédaignent et négligent l'acquisition des biens futurs? Ils ne songent pas en effet, ou ils ne croient pas que la vie présente fuit comme une ombre. Le Prophète s'adresse donc à Dieu: *Notum fac mihi, Domine, finem meum*, faites, Seigneur, par votre grâce, que les yeux de mon âme soient éclairés, et voient clairement que le terme de ma vie est déjà près de moi. — *Et numerum dierum meorum, quis est, ut sciam quid desit mihi*, c'est-à-dire, faites que je comprenne, par de mûres réflexions, combien est limité le nombre de mes jours, et par suite combien il me reste peu de temps à vivre. C'est là le véritable sens, comme le montreront les versets suivants. Car exaucé par le Seigneur, il ne précise pas le nombre des années qu'il avait encore à passer ici-bas; mais il s'efforce de démontrer, par divers raisonnements, la brièveté de la vie humaine, surtout si on la compare à l'éternité du siècle futur.

6. Ecce mensurabiles posuisti dies meos : et substantia mea tanquam nihilum ante te.

6. Je comprends que vous avez mis à mes jours une mesure bornée, et que le temps que j'ai à vivre est devant vous comme un néant.

Instruit par le Seigneur de ce qu'il avait demandé, le Prophète déclare *mensurabiles esse dies suos*, que la durée de sa vie est tellement bornée, qu'on peut la mesurer facilement. Mais saint Jérôme, d'après l'hébreu *hinne taphachot nathatha iamai*, a traduit, *ecce breves posuisti dies meos*, vous avez abrégé mes jours; saint Augustin lit avec d'autres Interprètes, *ecce palæstras posuisti dies meos*, vous avez fait de ma vie un combat continuel; enfin d'autres lisent avec saint Chrysostôme, *ecce palmares posuisti dies meos*, vous m'avez donné des jours si courts qu'on les mesurerait avec le palme. Néanmoins ces différentes versions

concourent au même sens : le mot hébreu *taphachot* signifie des choses mesurables avec un palme ; car *taphac* est la mesure du palme de quatre doigts ; même signification pour le mot grec *πάλε*, qui se trouve dans les Septante. Saint Jérôme qualifie avec raison de courts, *breves*, des jours que l'on peut mesurer avec la plus petite de toutes les mesures ; saint Augustin et ceux qui lisent *veteres dies*, de vieux jours, ont trouvé peut-être dans le texte grec *παλαιας*, pour *παλαιστας*, *palmares* ; il est juste aussi d'appeler vieux jours les jours de notre vie, parce que, dit l'Apôtre, ce qui passe et vieillit est près de sa fin, *quod antiquatur et senescit prope interitum est* ; ne savons-nous pas que les habits, les maisons, et les objets à notre usage qui ont vieilli, ne durent pas longtemps ? Saint Ambroise ne fait pas venir le mot grec d'un nom de mesure, mais de l'arène où l'on combat, et l'explique à l'aide d'une similitude par le cours rapide, abrégé et fort pénible de la vie ; car ceux qui courent ou combattent dans la lice, se hâtent et luttent avec de pénibles efforts. L'édition de la Vulgate porte *mensurabiles dies*, des jours tellement courts qu'il est impossible d'en mesurer la durée : c'est ce que l'on entend par *dies palmares*, comme lit saint Chrysostôme d'après la version de Symmaque. Le Prophète, non content d'avoir dit que ses jours étaient courts et mesurables, a ajouté comme un correctif, *et substantia mea tanquam nihilum ante te*, mon existence est devant vous comme le néant : mes jours sont passagers, ai-je dit, mais c'est peu dire ; car *substantia mea*, ma vie, ce que je suis, ce qui subsiste en moi n'est rien devant vous. Elle est quelque chose aux yeux des hommes, qui ne considèrent que les choses présentes, mais *ante te*, devant vous qui voyez les choses futures, et l'éternité sans mesure et sans bornes, ma vie n'est absolument rien. Qu'est-ce qu'un petit nombre d'années, qui passent rapidement, en comparaison d'une durée sans fin ? Le terme *substantia*, en cet endroit, signifie seulement *subsistentia*, existence, cours de la vie ; il peut s'entendre ainsi du mot hébreu *cheldi*, qui veut dire proprement temps ou siècle, et il en résulte ce sens : mon temps, ou, comme a traduit saint Jérôme, *vita nihil coram te*, ma vie n'est rien en votre présence.

Verumtamen universa vanitas, | En vérité, tout homme qui vit
omnis homo vivens. | sur la terre, et tout ce qui est dans
l'homme, n'est que vanité.

Le Prophète développe encore mieux sa pensée, et tâche de nous faire partager ses convictions. Non-seulement, dit-il, le temps de notre vie est très-court, mais *omnis homo*, tout homme quel qu'il soit, fût-il roi, ou de ces rangs élevés qui sont l'objet de l'admiration et de l'envie générale, *dum vivit*, lors même qu'il est plein de vigueur, dans un âge florissant et dans la position la plus brillante, ou bien selon l'hébreu *nitsab, dum stat, dum firmiter consistit*, lorsqu'il est debout, solidement établi, et qu'il semble avoir jeté de profondes racines dans le sol, tout homme, dis-je, n'est que vanité, ou un monde de vanité. Car tout ce qui est en lui, santé, force, beauté, richesses, dignités ou puissance, est chose fragile et passagère.

7. Verumtamen in imagine per- | 7. En vérité, l'homme passe
transit homo : sed et frustra con- | comme une ombre et comme une
turbatur. | image, et néanmoins il ne laisse
pas de s'inquiéter et de se troubler,
quoiqu'en vain.

Le Prophète voyait le genre humain enseveli dans un sommeil si profond qu'il ne se contente plus de tonner contre les hommes, comme il a fait jusqu'ici afin de les tirer de leur torpeur ; il a recours à des paroles plus véhémentes, il frappe et remue les esprits pour qu'ils se réveillent enfin de leur assoupissement. Il ne semble pas vrai, pouvait-on objecter, que la vie humaine soit un néant quand nous la voyons comblée de tant de biens, de richesses, d'honneurs, embellie de santé et d'autres avantages ; toutes ces choses, déclare le Prophète, ne sont pas de véritables biens, mais l'image et l'ombre du bonheur ; et c'est à tort et en vain que les hommes se tourmentent lorsqu'ils ne peuvent les acquérir, ou que, après en avoir joui, ils sont forcés de les perdre. Pourquoi un roi se troublerait-il pour avoir perdu l'image en bois ou en papier de son royaume, si la réalité lui restait ? *Verumtamen in imagine pertransit homo* ? l'homme passe et parcourt le chemin de cette vie (dans la fiction et non dans la vé-

rité), qui est une vaine image et non la vérité de l'être, ne voyant dans ce passage que des ombres et des fantômes. Cette vie, en effet, que nous subissons ici-bas est l'image de la vie bienheureuse qui seule est la véritable vie ; la santé temporelle est l'image de l'immortalité qui seule est la véritable santé ; la beauté que nous admirons, est à peine une ombre de cet éclat dont nous serons environnés, lorsque les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père, *justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum* (*Matth.* 13.); les richesses de la terre ne sont pas des richesses, mais les ombres de celles que nous posséderons là où rien ne nous manquera, où Dieu sera tout à tous. On en peut dire autant de la science, de la gloire, de la grandeur et de tout ce qu'ici l'on appelle biens. Or cette phrase, *in imagine pertransit sive perambulat homo*, l'homme marche dans la fiction, est analogue aux locutions suivantes qui se trouvent fréquemment dans l'Écriture sainte : *Ambulare in luce, in tenebris, in fide, in timore, in dilectione*, marcher dans la lumière, dans les ténèbres, dans la foi, dans la crainte, dans l'amour, et *ambulare in veritate*, marcher dans la vérité, phrase qui se lit deux ou trois fois dans la deuxième et troisième épître de saint Jean, et est en opposition avec *ambulare in imagine*, toutes les fois que *imago*, image, fiction, est opposée à la vérité. *Sed et frustra conturbatur*, c'est-à-dire, l'homme se trouble sans motifs pour rechercher ou conserver péniblement les biens temporels ; il éprouve une vaine joie au lucre qu'il en retire, et donne des larmes vaines à leur perte ; il les considère comme des possessions sûres, véritables et permanentes lorsqu'ils sont imaginaires, incertains et périssables. Saint Jean Chrysostôme, suivi en cet endroit par Théodore et Euthyme, en fait cette explication : *In imagine pertransit homo*, l'homme passe comme une image, et dans ce cas non-seulement les choses humaines seraient les figures des choses réelles, mais l'homme lui-même serait moins un homme que l'image d'un homme peinte dans un tableau.

Thesaurizat : et ignorat cui con-
gregabit ea.

Il amasse des trésors, et ne sait
pas pour qui il les aura amassés.

Un seul exemple prouve que les hommes se créent de vaines

inquiétudes dans la recherche, l'accumulation et la conservation de leurs richesses. Ils s'imaginent qu'ils thésaurisent pour leurs fils ou leurs neveux qui devront garder avec reconnaissance le souvenir de leurs parents; mais qu'arrive-t-il le plus souvent? les fils ou les neveux ne tardent guère à mourir, et la succession va à des inconnus, à des ennemis même; ou les fils et les neveux dissipent en peu de temps les biens qu'ont amassés avec grandes peines et de longues années le père ou l'oncle; ou bien encore les héritiers sont des ingrats qui rendent le mal pour le bien, enlevant à leurs aïeux le mérite de l'industrie et du travail. Si ces derniers avaient pu prévoir de tels résultats, ils se seraient acquis plutôt des trésors dans le ciel, et auraient passé leur vie sans inquiétudes. On voit de pareilles sentences dans l'Ecclésiaste, chap. 2, 4, 5 et 6.

8. Et nunc quæ est expectatio mea? nonne Dominus? et substantia mea apud te est.

8. Et maintenant quelle est mon attente? n'est-ce pas le Seigneur? tout mon trésor est en vous, mon Dieu.

De la brièveté et de la vanité de la vie présente, si clairement démontrées, il conclut qu'il a résolu de mettre son espérance en Dieu seul. Et maintenant, s'écrie-t-il, quelle doit être mon attente, puisque les choses du monde vont ainsi? *Et nunc quæ est expectatio mea?* qu'espéré-je, que cherché-je, que désiré-je? *Nonne Dominus?* Le Seigneur n'est-il pas mon attente et mon espoir? Enfin, ayant recours à Dieu même, il ajoute : *Substantia mea apud te est*, ma vie et mes richesses sont en vous; je compte pour rien toutes les créatures; plutôt vous posséder seul que tous les biens du monde! car ils sont tous en vous. L'hébreu *mahhatha makviijhi, Adonai...*, donne mot à mot, *et nunc quid expecto, Domine, expectatio mea tibi ipsa?* Et maintenant qu'attends-je, Seigneur? mon attente n'est-elle pas elle-même en vous? D'où l'on peut comprendre qu'à la leçon hébraïque répondent seulement ces paroles : *Et nunc quæ est expectatio mea? nonne Dominus?* Quant aux autres mots, *et substantia mea apud te est*, ils semblent avoir été ajoutés pour le sens par les Septante et rendus fidèlement par la traduction latine. Il ne faut donc point chercher

pourquoi l'interprète latin a mis *substantia*, substance, pour le mot hébreu *thochalthi* qui signifie *spes* ou *expectatio*, espérance ou attente. Si la version latine porte un mot pour un autre, c'est qu'elle a suivi les Septante qui ont ajouté au texte hébreu. De même dans le Psaume 21, où nous lisons : *Deus, Deus meus, respice in me, quare me dereliquisti*, l'expression *respice in me* ne se trouve pas dans l'hébreu, c'est une addition des Septante, que le traducteur latin a fait passer dans la Vulgate.

9. Ab omnibus iniquitatibus meis erue me; opprobrium insi- pienti dedisti me.	}	9. Délivrez-moi de toutes mes ini- quités; vous m'avez rendu un objet de raillerie et de mépris à l'insensé.
---	---	--

Le Prophète vient de dire qu'il méprise les biens terrestres, désire uniquement et place en lui toutes ses espérances; il ajoute comme conséquence que ses péchés l'inquiètent seulement, et non pas les dérisions et les dédains des hommes. *Ab omnibus iniquitatibus meis erue me*, c'est-à-dire, puisque les péchés seuls peuvent me fermer la voie qui conduit à vous, et sont de véritables maux, délivrez-moi, je vous en conjure, de toutes mes iniquités passées et même à venir, en me faisant regretter les unes et éviter les autres. Il faut remarquer ici que les hommes parfaits qui, foulant aux pieds les choses du monde, aspirent au ciel de tout leur cœur, ont toujours quelque motif d'implorer le pardon de Dieu, et doivent être attentifs à lui offrir des prières quotidiennes pour les fautes de chaque jour. — *Opprobrium insipienti dedisti me*. — Voici la connexion entre cette fin de verset et les suivants : Vous m'avez rendu l'opprobre de l'insensé, et je suis devenu comme un muet, je n'ai pas seulement ouvert la bouche. Pour avoir dit que les biens présents sont incertains et méprisables, et qu'il faut mettre en Dieu seul son espérance, David était un objet de raillerie continuelle pour les insensés, lesquels ne s'attachent pas aux choses du ciel. L'Evangile parle en ce sens de Jésus-Christ : *Audiebant hæc omnia Pharisæi, qui erant avari, et deridebant illum* (Luc. 16.). L'hébreu exprime une pensée contraire : *Chelpat neh althesschimeni : opprobrium insipienti non pones me*, ne me rendez pas l'opprobre de l'insensé. Mais la leçon des Septante est préférable, comme l'en-

seigne saint Ambroise. En effet, les mots suivants : *Obmutui et non aperui os meum*, je suis devenu comme un muet et je n'ai pas seulement ouvert la bouche, prouvent que David a entendu les outrages des insensés : c'est le sentiment de saint Augustin, de saint Chrysostôme et des anciens Pères. Saint Jérôme lui-même, qui a laissé la particule négative dans sa traduction de l'hébreu, la supprime dans le commentaire. Il paraîtrait que cette particule a été interpolée depuis les Septante.

10. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti :

10. Je suis devenu comme un muet, et je n'ai pas seulement ouvert la bouche ; parce que c'est vous qui l'avez fait.

11. Amove a me plagas tuas.

11. Mais détournez vos plaies de moi.

Lorsque j'ai entendu les railleries des insensés, je n'ai pas répondu, je ne me suis pas défendu, mais *obmutui*, j'ai fait comme si j'eusse été muet ; bien plus, *non aperui os meum*, j'ai fait comme si j'eusse été sourd et que je n'eusse pas entendu ces injures. Ceux qui sont muets, sans être sourds, ouvrent leur bouche et s'efforcent de répondre lorsqu'ils entendent parler ; mais les sourds et muets n'ouvrent même pas la bouche. Il explique pourquoi il a gardé le silence. *Quoniam tu fecisti*, parce que vous avez fait, dit-il, que je fusse en butte aux outrages ; car c'est vous qui m'avez rendu l'opprobre des insensés. David a donné la même raison de son silence, quand il fut poursuivi par les malédictions de Séméi : *Sinite illum ut maledicat, Dominus enim præcepit ei ut malediceret David, et quis est, qui audeat dicere quare sic fecerit* (2. Reg. 16.). Laissez-le maudire, car le Seigneur lui a ordonné de maudire David, et qui osera lui demander pourquoi il l'a fait ? Toutefois on doit remarquer que Dieu n'a pas ordonné à Séméi de maudire David, en vertu du précepte d'obéissance ; nous savons que Séméi s'est rendu criminel par cette offense envers le roi, et que dans la suite il en a été puni par Salomon ; mais s'il est dit que Dieu a ordonné à Séméi de maudire, c'est que, voyant les mauvais desseins de cet homme, le Seigneur qui ne les avait pas fait naître, s'en est servi néan-

moins pour humilier et corriger David. A ce sujet, lisez saint Augustin, au livre de la grâce et du libre arbitre, chapitre 20 et suivants, ou si vous désirez un traité plus étendu sur cette matière, voyez dans nos controverses le livre de la perte de la grâce et de l'état du péché, chapitre 13 et suivants. — *Amove a me plagas tuas*, détournez vos plaies de moi, c'est-à-dire, je reçois avec résignation les outrages et les railleries des insensés, que vous avez permises pour mon humiliation avec une sévérité toute paternelle; mais je ne puis supporter vos plaies : je vous prie donc de les détourner de moi. Le Prophète appelle *plagas Dei*, plaies de Dieu, les fléaux et les supplices qu'envoie Dieu irrité, non comme un père ou un médecin des âmes, mais comme un juge; il en parle dans le Psaume précédent, lorsqu'il dit : *Domine ne in furore tuo arguas me*, Seigneur ne me reprenez pas dans votre colère. Or, ces plaies sont l'aveuglement, l'endurcissement, la réprobation et la damnation au feu éternel.

12. A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus : propter iniquitatem corripuisti hominem.

Et tabescere fecisti sicut araneam animam ejus : verumtamen vane conturbatur omnis homo.

12. Je suis tombé en défaillance sous la force de votre main, lorsque vous m'avez repris. Vous avez puni l'homme à cause de son iniquité.

Et vous avez fait dessécher son âme comme l'araignée. En vérité, c'est bien en vain que tous les hommes se troublent et s'inquiètent.

David explique pourquoi il désire tant être délivré des plaies de Dieu; et la raison en est qu'il a éprouvé par lui-même et par les autres, combien de telles plaies sont intolérables à l'homme. En ce qui le regarde, il s'exprime ainsi : *A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus*, c'est-à-dire, lorsque j'ai éprouvé moi-même la force, la puissance, la pesanteur de votre main vengeresse, j'ai défailli, j'ai desséché entièrement, je me sentis mourir sous l'impression brûlante de vos corrections, surtout dans cette correction dont je fus accablé quand vous me reprîtes dans votre fureur. David rappelle cette malheureuse époque de sa vie, où, pour le punir de son adultère, Dieu permit qu'il tombât dans le péché d'homicide, crime encore plus affreux, et

dans un tel aveuglement qu'il passa plusieurs mois sans rentrer en lui-même et sans connaître l'état ou plutôt la mort de son âme : il n'y a pas de peine plus cruelle que d'être induit, pour châtement de son péché, à commettre un autre péché. Saint Paul avait dit que le péché est quelquefois le châtement du péché, et, de toutes les peines, la plus à craindre et la plus horrible. *Qui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt : propterea tradidit illos Deus in desideria cordis eorum, in immunditiam, ut contumeliis afficiant corpora sua..... Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominie..... et sicut non probaverunt Deum habere in notitia, tradidit illos Deus in reprobum sensum ut faciant ea quæ non conveniunt (Rom. 1.).* Voyez, quant à ce châtement, saint Augustin, livre v, contre Julien, chapitre 3. — Ensuite le Prophète ajoute relativement aux autres pécheurs châtiés par cette plaie cruelle : *Propter iniquitatem corripuisti hominem, et tabescere fecisti sicut araneam animam ejus,* c'est-à-dire, à cause des péchés dont il a été parlé, vous avez puni l'homme prévaricateur; vous avez fait que son âme s'est desséchée comme l'araignée qui travaille à ourdir sa toile pour prendre des mouches, et cependant dépérit elle-même et meurt épuisée. Il en est de même des âmes des hommes charnels, par l'effet de la justice de Dieu : ils travaillent continuellement à acquérir les biens temporels, et, dans cette pénible occupation, ils usent toutes les forces de leur esprit et de leur intelligence; leur âme desséchée a perdu toute l'onction de la grâce; elle ne songe pas même à son salut, et ne ressent aucun désir de la véritable félicité. Pour remédier à cette sécheresse de l'âme, le Prophète, dans un autre Psaume, souhaitait qu'elle fût engraisée d'une onction spirituelle : *Sicut adipe et pinguedine repletur anima mea (Psal. 62.).* Il conclut ainsi : *Verumtamen vane conturbatur omnis homo,* c'est-à-dire, tout homme dont l'âme se dessèche comme une araignée, se tourmente et travaille en vain, s'épuise en agitations, en efforts continuels et superflus. *Quid enim prodest homini, si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur (Matth. 16.)?* Ici, il y a plusieurs observations à faire : 1° Ces mots, *in increpationibus*, dans le texte hébreu et grec, dans saint

Ambroise et saint Jérôme, sont joints aux suivans de cette manière : *In increpationibus propter iniquitatem corripuisti hominem* ; toutefois dans saint Augustin et dans nos livres usuels, ils se trouvent ainsi réunis aux mots précédents : *A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus*, dans l'une et l'autre combinaison, le sens n'est pas altéré. 2° Saint Jérôme ne traduit pas l'hébreu par *araneam*, araignée, mais par *tineam*, teigne ; il est probable que le mot hébreu a cette double signification. Assurément il existe une grande ressemblance entre une araignée et une teigne, car si l'araignée se dessèche à tisser sa toile, la teigne se consume à ronger le drap (les tissus). 3° Où nous mettons, d'après le grec, *animam ejus*, son âme, l'hébreu porte *chamudo*, *desiderabile ejus*, son désir. Or, les Septante ont moins rendu les mots que le sens. En effet, l'âme, comme douée de raison, est ce qu'il y a dans l'homme de beau, de précieux, de désirable ; elle est l'image de Dieu, éternelle, capable de jouir de l'éternel bonheur : c'est par elle que l'homme communique avec les anges, comme par la chair avec les animaux ; aussi, quel aveuglement incroyable de perdre, pour satisfaire les appétits charnels, ce qu'il y a en nous de plus précieux, de plus digne d'envie. 4° Il ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans le grec, l'expression *conturbatur*, mais seulement *vane omnis homo*, ou *vanitas omnis homo*, tout homme est vanité. L'interprète latin a ajouté ce mot pour rendre l'explication plus claire ; ce mot, du reste, a déjà été employé au verset neuvième. — Dernière observation : plusieurs commentateurs entendent par ces deux versets soit le fléau d'un mal passager, soit une correction paternelle qui amollit le cœur des hommes à tête dure, et les rend semblables à des araignées, c'est-à-dire, humbles et contrits. Quant à ces interprétations, non contraires à la foi et fort obscures, il est permis à chacun de suivre le sens qu'il préfère. Nous sommes convaincus que ces paroles : *Remove a me plagas tuas*, détournez vos plaies de moi, ne désignent ni un fléau temporel, puisque David a dit dans le Psaume précédent : *Ego in flagella paratus sum*, ni une correction paternelle, mais cette punition terrible dont les justes ont horreur : car les justes n'abhorrent et ne fuient pas une correction de père

qui rend humble et contrit, ils l'aiment au contraire et la désirent. La similitude de l'araignée qui se dessèche, ne nous paraît rien signifier de bon. Nous ne blâmons pas cependant, nous louons plutôt les explications des autres interprètes qui servent à l'édification des lecteurs, bien que nous ne les trouvions pas assez littérales.

<p>13. Exaudi orationem meam, Domine, et deprecationem meam : auribus percipe lacrymas meas.</p>	<p>13. Exaucez, Seigneur, ma prière, et mon humble supplication : rendez-vous attentif à mes larmes.</p>
--	--

David termine son cantique en priant Dieu avec une vive ferveur : nous dirons tout à l'heure en quoi consiste sa prière. D'abord on saura que par *orationem*, on entend une simple demande, par *deprecationem*, un cri de l'âme, comme l'indique l'hébreu *vesavhhati*, par *lacrymas*, l'amour, dont la voix se fait entendre devant Dieu plus qu'aucune parole. Dans le texte hébreu et grec, ce verset contient aussi les mots *ne sileas*, qui se trouvent rejetés au verset suivant : par suite, trois verbes correspondent à trois noms de cette manière : *Exaudi orationem meam, deprecationem meam auribus percipe, et lacrymas meas ne sileas*. La leçon latine est suivie des anciens Pères, de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Augustin dans leurs commentaires sur ce passage ; le texte hébreu lui-même, si l'on y supprimé les distinctions des Rabbins, redevient conforme à nos textes.

<p>Ne sileas : quoniam advena ego sum apud te, et peregrinus, sicut omnes patres mei.</p>	<p>Ne gardez pas le silence ; parce que je suis devant vous comme un étranger et un voyageur, de même que tous mes pères l'ont été.</p>
---	---

Le Prophète demande encore à être exaucé et n'explique pas l'objet de sa demande ; mais il parle à celui qui connaît les désirs intimes de l'âme, *ne sileas*, c'est-à-dire, répondez à mes supplications, ne vous détournez pas de mes cris. Celui qui se tait après avoir entendu une demande, agit comme celui qui ne veut point y acquiescer. Il expose pourquoi Dieu doit l'écouter : *Quoniam advena sum apud te, et peregrinus sicut omnes patres mei*, c'est-à-dire, parce que vous savez de science certaine que je ne suis

pas citoyen de ce monde, mais un étranger et un voyageur, et par cela même citoyen de la Jérusalem céleste, bien que je séjourne ici en passant. N'est-il pas juste que vous écoutiez un citoyen de votre cité, jeté dans l'exil, et criant à vous du lieu de son pèlerinage. Saint Jean Chrysostôme remarque que David fut un homme vraiment grand et vraiment spirituel : alors qu'il régnaît comblé de gloire et de richesse, il reconnaissait néanmoins qu'il était étranger et voyageur sur cette terre.

<p>14. Remitte mihi, ut refrigerer priusquam abeam, et amplius non ero.</p>	}	<p>15. Accordez-moi quelque relâche, afin que je reçoive quelque rafraîchissement, avant que je parte et que je ne sois plus.</p>
---	---	---

David fait connaître quelle est sa demande; il en parle dans le Psaume 31, disant : *Pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno*; c'est pour cette raison que tout homme saint vous priera dans le temps favorable. Il implore donc avec cris et larmes le pardon de ses péchés, afin d'arriver, avec une conscience apaisée et le cœur joyeux, du lieu de son pèlerinage à la patrie. En somme, il demande la grâce et la gloire du ciel, unique objet de l'ambition et de la prière de tous ceux qui ont reconnu la vanité du monde. *Remitte mihi*, laissez-moi respirer, dit-il, ou comme a traduit saint Jérôme, *parce mihi*, pardonnez-moi; ou bien selon l'hébreu, *haschahh mimeni*, *desine à me*, accordez-moi quelque relâche, ne soyez pas pour moi un exacteur impitoyable, ne me pressez pas tant pour le paiement de mes dettes, cessez de me redemander le bien que j'ai dissipé dans l'ignominie. *Ut refrigerer priusquam abeam*, afin qu'avant de sortir de cette vie, j'éprouve quelque rafraîchissement dans la pensée que mes péchés me sont remis; car si vous ne me les pardonnez pas ici, je n'arriverai pas au repos, mais aux cavernes de l'enfer. Dites à mon âme : Je suis ton salut, avant qu'il lui soit ordonné de quitter mon corps. *Et amplius non ero*, et je ne serai plus un étranger et un voyageur, mais un citoyen parmi les saints, et un serviteur de Dieu. Autrement : *Antequam abeam et amplius non ero*, avant que je sorte de cette vie, car je la perdrais tout à fait. Quiconque, après cette existence, n'a pas la vie, a la mort éternelle; et c'est n'être

plus rien, tant on est éloigné de celui qui est. Les damnés existent et vivent aux enfers, mais on dit qu'ils n'existent et ne vivent pas, parce qu'ils n'ont l'être et la vie qu'afin de pouvoir mourir toujours et désirer ne pas être. Saint Augustin admet la dernière explication ; saint Ambroise embrasse les deux.

PSAUME XXXIX.

Titre et argument du Psaume.

In finem, psalmus ipsi David. | Pour la fin, psaume de David.

Le titre ne contient rien de nouveau : quelques modernes donnent de ce Psaume une interprétation trop peu élevée, en le rapportant à une maladie de David. Or, il n'est point parlé de cette maladie dans les Ecritures, mais seulement dans les récits fabuleux des rabbins. Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, chap. 10, applique à Jésus-Christ quelques passages de ce Psaume, lesquels ne sauraient convenir à David. Outre ceux-là, il s'en trouve d'autres qui ne lui conviennent pas davantage, tels que les suivants : *In capite libri scriptum est de me, il est écrit de moi en tête du livre ; Ego autem mendicus sum et pauper, pour moi je suis pauvre et dans l'indigence.* Saint Jérôme, saint Ambroise et Euthyme appliquent avec raison tout le Psaume à Jésus-Christ et à son Eglise, c'est-à-dire, à la tête et au corps, c'est Jésus-Christ qui parle, d'abord au nom de l'Eglise, puis en son propre nom.

<p>1. Expectans expectavi Dominum : et intendit mihi.</p>	<p>1. J'ai attendu, et je ne me suis point lassé d'attendre le Seigneur ; et il m'a enfin regardé.</p>
---	--

Jésus-Christ, au nom de son peuple, rappelle la longue attente de la Rédemption. Car il attendit plus de quatre mille ans, pendant que les patriarches et les prophètes, s'exprimant soit par figures, soit par oracles, lui promettaient la délivrance des misères infinies où la faute du premier homme avait précipité le

genre humain. *Expectans expectavi Dominum*, c'est-à-dire, depuis longtemps et sans cesse, j'ai attendu que le Seigneur miséricordieux visitât et délivrât son peuple; *et intendit mihi*, c'est-à-dire, je n'ai pas été trompé dans mon espérance, car il a incliné l'oreille pour entendre mes gémissements. Par l'hébreu *vaiet elai*, on voit que l'expression *intendit mihi*, signifie proprement, *inclinavit se ad me*, il s'est penché ou il s'est avancé vers moi pour m'entendre.

2. Et exaudivit preces meas : et eduxit me de lacu miseriæ, et de luto fæcis.		2. Il a exaucé mes prières, et m'a tiré de l'abîme de misère et de la boue profonde où j'étais.
---	--	---

Le Prophète explique ces paroles, *intendit mihi*, il s'est penché vers moi, puisque *exaudivit preces meas*, il a exaucé mes prières, et par suite de l'attention qu'il m'a accordée, *eduxit me de lacu miseriæ, et de luto fæcis*, il m'a retiré de l'abîme, et de la fange. Par *lacus miseriæ*, on entend une fosse profonde; car le mot hébreu *bor* veut dire citerne, et l'autre mot *saon*, tumulte, confusion, désolation, etc. C'est donc un lieu profond, manquant de lumière, et plein d'une boue infecte, où sont tombés un grand nombre de pécheurs, dont l'agitation et les clameurs produisent un tumulte, une confusion énorme, que les Septante ont par extension appelée misère. Tel est l'état des impies, qui ne sont point éclairés par la connaissance de Dieu et de ses commandements, et demeurent plongés dans la fange des passions charnelles. Ils ne peuvent alors s'avancer vers l'éternel bonheur, et ils sont entre eux dans une agitation, dans une lutte continuelle. La grâce du Rédempteur nous délivre de cet abîme, quand nous commençons à connaître par la foi le vrai Dieu, les biens vrais et durables, à nous affranchir par l'espérance et la charité, des appétits terrestres, et par là à posséder la paix de Dieu et la tranquillité de l'âme. On observera avec saint Augustin que celui qui est exaucé, afin de se tirer de l'abîme a d'abord levé la tête, reconnu sa misère et commencé à crier des profondeurs où il est tombé. Dieu inspire à ses élus, qui demeurent encore dans le péché, l'esprit de foi, de crainte et de prière : sans cette grâce

prévenante, personne ne crierait du fond de l'abîme ; mais plutôt le pécheur mépriserait Dieu et tout conseil pour son salut, selon ce proverbe : *Impius cum in profundum malorum venerit, contemnit* (Proverb. 18.) : Quand l'impie est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise tout.

Et statuit super petram pedes meos : et direxit gressus meos. } Il a placé mes pieds sur la pierre, et conduit mes pas.

L'homme, tombé dans un abîme de misère, s'était détourné de la voie dans laquelle Dieu l'avait placé au commencement de la création, afin qu'en la suivant il parvînt par un sentier droit et facile au royaume céleste. C'est pourquoi celui qui l'a ensuite retiré de sa profonde misère et de la fange, l'a remis dans la voie, dans un chemin sûr et ferme, non moins droit, ni moins uni que le premier ; aussi le Prophète dit-il : *Et statuit super petram pedes meos* : mes pieds, qu'il a retirés de ce gouffre fangeux, il les a posés sur une pierre élevée et inébranlable ; *Petra autem erat Christus* (1. Cor. 10.) ; or cette pierre était Jésus-Christ, qui a dit de lui-même : *Ego sum via, veritas et vita* (Joan. 16.), je suis la voie, la vérité, la vie. Il a affermi sur la foi, la doctrine et les exemples offerts par Jésus-Christ, les pieds des hommes justifiés par la grâce, afin qu'ils suivent ses traces. *Et direxit gressus meos*, c'est-à-dire, il n'a pas seulement placé mes pieds dans une voie couverte de pierres, mais aussi dans une voie droite, et il a ainsi dirigé mes pas dans le chemin de la paix.

3. Et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro. } 3. Il m'a mis dans la bouche un cantique nouveau, pour être chanté à la gloire de notre Dieu.

Une fois établi par le Seigneur dans la voie la plus solide et la plus droite, je me suis mis à chanter un cantique nouveau. Autrefois et lorsque le vieil homme vivait en moi, je chantais dans mes anciens chants les amours du monde, mais depuis que mon esprit a été renouvelé, j'ai chanté dans un nouveau cantique l'amour de Dieu ; le Seigneur en a mis lui-même les paroles sur mes lèvres, et mon hymne sera très-agréable à notre Dieu. L'hé-

breu *thehillah leholenu*, traduit par *carmen Deo nostro*, signifie *laudem Deo nostro*, louange en l'honneur de notre Dieu. C'est pourquoi on doit entendre par *carmen Deo nostro*, un hymne de louange à la gloire de notre Dieu ; et c'est le cantique nouveau dont nous venons de parler. Celui qui chante les amours du monde fait l'éloge du monde sans doute, et celui qui chante les amours qui ont Dieu pour objet, loue Dieu.

<p>Videbunt multi, et timebunt : et sperabunt in Domino.</p>	<p>Plusieurs le verront, et seront remplis de crainte ; et ils mettront leur espérance au Seigneur.</p>
--	---

Le peuple de Dieu tiré de l'abîme, ou Jésus-Christ lui-même, au nom de son peuple délivré, prédit qu'un grand nombre seront sauvés à leur exemple. *Multi videbunt*, plusieurs, dit-il, verront l'abîme de misère, et la délivrance de quelques élus. *Et timebunt, et sperabunt in Domino*, ils craindront l'abîme, et espéreront dans le Sauveur. En effet il y a commencement de salut, quand Dieu, par sa grâce, vient à ouvrir les yeux aux pécheurs, leur fait voir l'état misérable où précipite le péché, et comprendre par qui ils peuvent être délivrés, et que par là il leur inspire la crainte, puis l'espérance.

<p>4. <i>Beatus vir, cujus est nomen Domini spes ejus : et non respexit in vanitates, et insanias falsas.</i></p>	<p>4. Heureux est l'homme qui a mis son espérance au Seigneur, et qui n'a point arrêté sa vue sur des vanités et sur des objets également pleins d'extravagance et de tromperie.</p>
---	--

Ceci est une sorte d'exhortation et d'éloge que fait le Prophète, pour porter les hommes à se retirer de l'abîme du péché. *Beatus vir, cujus est nomen Domini spes ejus*, c'est-à-dire, celui-là est vraiment heureux, qui met sincèrement son espérance dans le Seigneur ; car lui seul tout-puissant et miséricordieux, peut et veut délivrer de toutes les misères, ceux qui espèrent en lui. Le nom du Seigneur, *nomen Domini*, signifie l'invocation, l'amitié éprouvée, ou la puissante autorité du Seigneur, ou Dieu lui-même. Il développe cette pensée en ajoutant : *Et non respexit in vanitates, et insanias falsas*, c'est-à-dire, il n'a recours à qui

que ce soit, il ne se retourne pas surtout vers les choses les plus vaines et trompeuses, dont le concours ne peut sauver, comme le pensent les hommes vains et insensés. Certains Commentateurs, parmi lesquels Euthyme et quelques modernes, expliquent ces vanités par les idoles des païens, et les extravagances du mensonge par les prédictions des faux oracles. Saint Jérôme traduit ainsi l'hébreu : *elrehabim vesathe chazab : ad superbias et pompas mendacium* : à l'orgueil et aux vanités du mensonge. Mais le sentiment de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Chrysostôme, unanime sur ce point et généralement adopté, est que par *vanitates* on entend tous ces vains secours que l'on demande aux hommes ou aux autres créatures, et par *insanias falsas* ces mêmes secours faux et trompeurs, à bon droit nommés folies ou choses extravagantes, que l'on ne ferait pas, de préférence, à moins d'être insensé. Telles sont, entre autres, les prédictions des astrologues, les enchantements des nécromanciens, les horoscopes ou les augures, dans lesquels ont foi et confiance quantité de gens, mais les plus vains et les plus fous de tous.

5. Multa fecisti tu, Domine Deus meus, mirabilia tua : et cogitationibus tuis non est qui similis sit tibi.

5. Vous avez fait, Seigneur mon Dieu, un grand nombre d'œuvres admirables ; et il n'y a personne qui vous soit semblable dans vos pensées.

Le Prophète passe à l'explication du profond mystère de la rédemption humaine, par lequel plusieurs ont été et seront retirés de l'abîme de misère et de la fange, et déclare d'abord d'une manière générale que les œuvres de Dieu sont admirables : *Multa fecisti tu, Domine, mirabilia tua*, vous avez multiplié vos merveilles ; *et cogitationibus tuis non est qui similis sit tibi*, dans vos pensées ou dans les créations de votre sagesse, il n'y a personne, quelque parfait qu'il soit, qui vous soit semblable, et puisse vous être comparé. Saint Jérôme a suivant l'hébreu : *Non invenio ordinem coram te* : je ne trouve point d'ordre dans le monde, au prix de vous. Les Septante ont traduit plus clairement ; car le mot hébreu *harac* ne signifie pas seulement ordon-

ner, arranger, mais aussi estimer et par conséquent comparer. Ainsi une version littérale donnerait : *Non est qui tibi comparari vel æquari possit*, il n'est personne que l'on puisse comparer ou égaler à vous; ce qui correspond parfaitement au grec, *οὐκ ἐστὶ τῆς ὁμοιωτίσεταιί σοι*, *non est qui similis sit tibi*, il n'est personne qui vous soit semblable.

Annuntiavi, et locutus sum : multiplicati sunt super numerum.		Lorsque j'ai voulu les annoncer et en parler, leur multitude m'a paru innombrable.
--	--	--

David démontre que personne ne peut être comparé à Dieu, dans ses œuvres admirables et ses pensées profondes, disant : *Annuntiavi, et locutus sum*, c'est-à-dire, j'ai publié quelques-uns de ses ouvrages, par les prophètes, par les sages, et par les premiers objets de la création; car *cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (Psal. 18.), les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. Mais *multiplicati sunt super numerum*, ses ouvrages sont tellement multipliés qu'on ne saurait les compter, ni les annoncer, ni les publier. D'après l'hébreu on aurait aussi le sens suivant : ses œuvres sont trop grandes pour que l'on puisse les raconter; voici la version littérale, *hhatsemu missapper, roborata sunt præenarrari* ou *prænumerari*, elles sont trop fortes, c'est-à-dire supérieures aux forces de l'homme, pour être racontées ou énumérées, le même verbe ayant cette double signification. Peut-être le Prophète a-t-il employé à dessein un terme ambigu, pour exprimer un double rapport. En effet les œuvres de Dieu, dans l'ordre physique seulement, sont supérieures aux forces de l'homme, ou se sont accrues en étendue et en nombre, au point qu'il est au-dessus des forces humaines de pouvoir les raconter et les énumérer. Dans les créatures même les plus petites, un arbrisseau, un insecte, une fleur par exemple, on découvre tant de choses merveilleuses, qu'il a été impossible aux plus grands philosophes d'en expliquer les mystères. Il faut remarquer ici que si l'on applique ces paroles à Jésus-Christ, dès lors les merveilles de Dieu qui sont inénarrables ou innombrables pour nous,

ne sauraient l'être pour Jésus-Christ : celui qui a fait ces œuvres admirables en connaît exactement la grandeur et le nombre infini ; les faibles mortels ne peuvent atteindre à ces connaissances. Les Pères, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin ayant lu comme nous, *multiplicati sunt super numerum*, ont, dans leurs commentaires, rapporté le verset tout entier aux discours de Jésus-Christ, et à leur effet sur les auditeurs qu'il entraînait, d'où résulte le sens suivant : *Annuntiavi et locutus sum*, j'ai annoncé et j'ai publié vos merveilles, *et multiplicati sunt ii*, et ceux qui ont cru se sont accrus *super numerum*, au delà de toute expression, c'est-à-dire, étaient innombrables, en se servant hyperboliquement d'un nombre indéfini pour un nombre limité. Autrement encore : une multitude innombrable de prédestinés à la vie éternelle ont cru, parce que beaucoup de réprouvés sont entrés avec les élus dans l'aire ou dans le filet du Seigneur. Le texte hébreu s'adapte sans difficulté à cette explication. Où nous lisons *prænumerari*, être comptés, on peut lire, comme on sait, en changeant les points, *præ numero*, à cause de leur nombre. Le sens n'en est pas moins vrai ; mais il ne répond pas aussi bien au texte original, et ne lie pas aussi étroitement ce verset au précédent, en sorte que la première interprétation, qui est d'Euthyme et d'autres, est conforme à la traduction de saint Jérôme et n'est pas en contradiction avec la Vulgate. Le mot *multiplicati sunt* serait une erreur des libraires, comme plusieurs le soupçonnent ; on a écrit *multiplicati*, au lieu de *multiplicatæ*, qui se rapporteraient à pensées, ou de *multiplicata* se rapportant à œuvres merveilleuses. Peut-être l'Interprète a-t-il mis le genre masculin, *multiplicati sunt*, pour avoir eu égard au nom grec, qui signifie pensées, et dont le genre est masculin, *διαλογισμοί*. Il y a quelque chose de semblable au chap. 1^{er} de la Sagesse : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis*. Dans cette phrase, les mots *hoc* et *quod* se rapportent à *spiritus Domini* ; on aurait dû écrire : *et hic qui continet omnia*, conformément à la grammaire latine ; mais le traducteur a mis le genre neutre, parce que *spiritus* est du genre neutre en grec, *πνεῦμα*.

6. Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi.

Holocaustum et pro peccato non postulasti : tunc dixi : Ecce venio.

6. Vous n'avez voulu ni sacrifice ni oblation ; mais vous m'avez donné des oreilles parfaites.

Vous n'avez point demandé d'holocauste ni de sacrifice pour le péché, et j'ai dit alors : Me voici, je viens.

Toutes les œuvres du Seigneur sont vraiment merveilleuses ; dans toutes éclate la grandeur de ses desseins ; mais l'œuvre de la rédemption de l'homme l'emporte infiniment sur toutes les autres. En effet, peut-on rien imaginer de plus grand, qu'un Dieu qui descend jusqu'à prendre la forme d'un esclave, se fait humble et pauvre, afin de retirer l'homme de son abîme de misère, et le relever jusqu'à la hauteur des cieux ; qu'un Dieu qui, sous la forme d'un esclave, est battu de verges et crucifié entre deux voleurs, afin d'élever les esclaves au rang des anges, et leur faire partager le royaume éternel ? Toutes choses s'accomplissant avec une extrême justice, une extrême sagesse, sans aucune atteinte à la majesté divine, bien plus avec la plus grande gloire de Dieu ! Admirable mystère, que va exposer Jésus-Christ lui-même par la bouche et par la plume de David ! *Sacrificium et oblationem noluisti*, c'est-à-dire, vous n'avez pas voulu être apaisé par le sacrifice des troupeaux, ni par l'oblation des pains ou de l'encens, mais par une victime d'un prix infini : donc vous avez voulu que je prisse un corps mortel, afin d'expier par mon obéissance jusqu'à la mort, la désobéissance du premier homme. Puisque vous aviez refusé l'holocauste des taureaux et le sacrifice pour le péché, alors *dixi : Ecce venio*, j'ai dit : Me voici, je viens ; je veux être le prêtre et la victime qui vous réconcilie avec le genre humain, et obtienne que vous tiriez les hommes de l'abîme et de la fange où ils sont plongés. Il y a plusieurs observations à faire sur ce passage. 1° Par sacrifice et oblation, on ne doit pas comprendre l'action de sacrifier ou d'offrir, mais l'immolation d'une victime, comme d'un veau ou d'un agneau ; mais l'offrande d'un don, comme d'un pain ou d'un autre objet. L'hébreu porte *zebach* et *mincha*, et saint Paul dans son épître

aux Hébreux, ch. 10, appelle *hostiam*, hostie, le mot de *sacrificium* que nous avons. 2^o Cette manière de s'exprimer, *sacrificium et oblationem noluisti*, vous n'avez voulu ni holocauste, ni oblation, n'est pas en contradiction avec les préceptes du Seigneur sur les sacrifices, qui sont prescrits dans le Lévitique. Si Dieu autrefois a demandé des sacrifices, des oblations, des holocaustes et des victimes pour le péché, ils étaient le signe de l'expiation, et n'opéraient point l'expiation elle-même. C'est ce qu'enseigne l'Apôtre dans la même épître : *Impossibile erat sanguine hircorum et vitulorum auferri peccata*. 3^o La Vulgate porte ces mots, *aures autem perfecisti mihi*, vous m'avez donné des oreilles parfaites, mots qui ne correspondent ni à l'hébreu, ni au grec; car il y a dans l'hébreu *azanai carithali*, *aures autem fodisti mihi*, vous m'avez ouvert les oreilles, et dans le grec, *ὄζυα δὲ κατηρτίσωμεν*, *corpus autem perfecisti mihi*, vous m'avez donné un corps parfait. La leçon qui porte *corpus autem perfecisti mihi*, ne doit pas être rejetée; non-seulement elle appartient à la version grecque, et est admise par les Pères latins et grecs, par saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostôme et Théodoret, mais elle est approuvée de l'Apôtre, dans l'épître déjà citée : peut-être aussi dans l'ancien texte hébreu, dont se servirent les Septante, se trouvait-il un mot qui signifiait corps. Quant à la leçon de la Vulgate, *aures autem perfecisti mihi*, elle n'est pas à dédaigner, d'abord à cause de son ancienneté, constatée par saint Chrysostôme et par saint Jérôme, dans leurs Commentaires sur ce Psaume, ensuite à cause de l'approbation du concile de Trente, et de la concordance de ce passage avec le grec et l'hébreu. En effet le mot hébreu *carah* signifie tout à la fois creuser, préparer, servir, comme on le voit par le livre 5 des Rois, ch. 6, vers. 22, où l'on exprime par le même verbe *carah*, l'action de dresser une table, *parare mensam*, et le service des mets. Ces deux phrases, *aurem apposuisti mihi*, et *aurem perfecisti mihi*, n'ont pas un sens différent; il en est de même des deux suivantes, *corpus perfecisti mihi*, et *aures perfecisti mihi*, si ce n'est que la première locution est prise au propre, et la seconde au figuré. Celui qui dit : *Aures perfecisti mihi*, vous m'avez donné des

oreilles parfaites, prend la partie pour le tout ; et l'on désigne avec raison tout le corps par les oreilles, plutôt que par un autre membre, car les oreilles sont les organes qui nous transmettent les ordres des personnes ayant autorité, et auxquelles nous devons obéissance, suivant ces paroles du Psaume 17 : *In auditu auris obedivit mihi*, il a prêté une oreille attentive à ma voix. Jésus-Christ a pris un corps humain, en vue surtout d'obéir avec soumission, sous la forme d'un esclave, à Dieu le Père, et de satisfaire, par son obéissance, aux péchés du monde entier. *Ego veni, non ut faciam voluntatem meam, sed ejus qui misit me* (Joan. 5 et 6.). *Cibus meus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me* (Joan. 4.). *Quæ placita sunt ei facio semper* (Joan. 8.). Il reste donc cette leçon, *ures autem fodisti mihi*, vous m'avez ouvert les oreilles ; on ne doit pas l'admettre, ni cette autre explication des mots *ures autem perfecisti mihi*, interprétés par *ures purgasti*, vous avez purifié mes oreilles, ou par *aperuisti*, qui a le même sens que *fodisti*, vous me les avez ouvertes. On ne trouve ces interprétations dans aucun Père ancien, que je sache ; elles semblent contraires à la vérité du mystère. En effet dire : vous m'avez ouvert ou purifié les oreilles, c'est faire entendre qu'auparavant on les a eues fermées ou souillées. Or Jésus-Christ, qui tient ce langage, a toujours eu les oreilles ouvertes et très-pures ; il n'aura donc jamais pu dire : vous m'avez ouvert ou purifié les oreilles. 4° Par ces termes, *holocaustum et pro peccato*, il n'est pas exprimé que l'holocauste est un sacrifice pour le péché ; car on distingue ici deux sortes de sacrifices : l'holocauste et le sacrifice pour le péché ; il y a dans l'hébreu, *holach vechataah*, *holocaustum et peccatum*, l'holocauste et le péché ; mais par le mot *péché*, on comprend le sacrifice pour le péché. De même, dans la deuxième épître de l'Apôtre aux Corinthiens, ch. 5 : *Qui peccatum non novit, pro nobis peccatum fecit*. D'où résulte le sens : *Holocaustum et sacrificium pro peccato non postulasti*, vous n'avez point demandé d'holocauste ni de sacrifice pour le péché. Le Prophète rappelle dans ces deux versets tous les genres de sacrifices anciens, pour montrer qu'ils étaient tous les figures du sacrifice de Jésus-Christ. La seule oblation du corps

et du sang de Jésus-Christ, dit saint Léon dans le huitième Sermon sur la Passion du Seigneur, efface toutes les différences qu'il y avait dans les sacrifices. 5^o Cette parole : *Tunc dixi : Ecce venio*, j'ai dit alors : Me voici, je viens, se rapporte au temps où Dieu a résolu de ne vouloir plus recevoir les sacrifices de l'ancien Testament pour l'expiation des péchés; car au moment même où fut prise cette résolution, le Fils de Dieu dit : *Ecce venio ego*, me voici, je viens, afin que par le sacrifice de mon corps et de mon sang la réconciliation s'accomplisse.

7. In capite libri scriptum est de me	7. Il est écrit de moi dans tout le livre,
8. Ut facerem voluntatem tuam : Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei.	8. Que je devais faire votre volonté. C'est aussi, mon Dieu, ce que j'ai voulu ; et je ne désire que votre loi au fond de mon cœur.

Le Prophète déclare dans quel but il a dit : *ecce venio*, me voici, je viens ; et il ajoute : *Venio ut faciam voluntatem Dei*, je viens pour faire la volonté de Dieu, comme il a été écrit de moi. Or, la volonté de Dieu était qu'en sacrifiant son corps à la souffrance et à la mort, il nous sanctifiât. Ainsi l'explique l'Apôtre dans son épître aux Hébreux, chap. 10, après avoir cité ce passage du Psaume : *In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. In capite libri scriptum est de me*. Saint Ambroise comprend par tête du livre, le commencement de la Genèse, où il est écrit, chap. 2 : *Hoc nunc os ex ossibus meis, et relinquet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ*. Voilà maintenant l'os de mes os ; et l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme. L'Apôtre fait allusion à ce passage, dans son épître aux Ephésiens, chap. 5 : *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia*, ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et dans l'Eglise. Saint Augustin pense qu'il est ici question du commencement du livre des Psaumes, où il est dit de Jésus-Christ : *In lege Domini voluntas ejus*, sa volonté est attachée à la loi du Seigneur. Saint Jean Chrysostôme, Euthyme et Théodoret, appliquent ces paroles aux livres des Prophètes qui ont annoncé plu-

sieurs circonstances de la passion de Jésus-Christ; on ne doit pas, à leur avis, faire violence à ce terme *in capite*, à la tête du livre, puisqu'il y a dans l'hébreu *banqilath sepher*, dans l'étendue du livre. Saint Jérôme dans son commentaire, et saint Chrysostôme dans sa seconde explication entendent par *caput libri*, la tête du livre, le commencement de l'Évangile selon saint Jean : *In principio erat verbum..... Et verbum caro factum est*. Plusieurs Interprètes veulent que la tête du livre soit le commencement du livre de vie, dont il est souvent question dans le Psaume 68, Daniel 12, saint Luc 10, dans l'épître aux Philippiens 4, et dans l'Apocalypse 20 et 21. Le terme hébreu, *in volumine libri*, dans l'étendue du volume ou dans le livre roulé et fermé, a beaucoup de rapport avec ce livre de vie. En effet, ce livre, où sont inscrits les noms des prédestinés, est fermé parce qu'il ne peut être lu dans le temps présent; il est certain néanmoins qu'à la tête de ce livre est écrit le nom du Christ, sa passion, sa mort. Toutes ces choses sont probables; toutefois l'explication paraît très-simple et surtout littérale, si ce mot *tête* désigne la totalité des Livres saints; car le texte hébreu ne dit pas dans quelle partie du livre est écrit ceci, mais *in volumine libri scriptum est de me*, il est écrit de moi dans l'étendue du livre, ou bien dans tout le volume, puisque l'Écriture sainte tout entière parle de Jésus-Christ; c'est ce que le Seigneur dit de lui-même dans saint Luc et dans saint Jean : *Oportet impleri, quæ scripta sunt in lege Mosis, et prophetis et psalmis de me..... Interpretabatur duobus discipulis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant, incipiens a Moyse, et omnibus prophetis (Luc. 24.). Scrutamini Scripturas, quia illæ sunt quæ testimonium perhibent de me (Joan. 5.)*. Le texte grec, *ἐν κεφαλῇ βιβλίου*, et le latin, *in capite libri*, peut fort bien se traduire *in summa libri*, dans le sommaire du livre : en grec et en latin, le mot *caput* n'exprime pas seulement le commencement d'un livre, mais tout ce qui s'y rapporte; récapituler, c'est redire ou rédiger sommairement, et les chapitres des livres sont divisés selon les matières auxquelles se rattachent les principales parties d'un ouvrage. Tel est le sens que l'on donne aux paroles de l'Apôtre : *Capitulum super ea quæ dicuntur, talem habemus pon-*

tificem..... (Hebr. 8.); or, voici le sommaire de ce que nous disons : Nous avons un pontife si grand, etc. Dans le passage dont il s'agit, le Seigneur ne dit pas : *In capite primi libri*, à la tête du premier livre, ni *in capite primo libri*, au premier chapitre du livre, mais, d'une manière générale, *in capite libri*; ces mots, selon le sentiment de saint Chrysostôme, d'Euthyme et de Théodoret, signifient tout le volume des saintes Ecritures; et ceci s'accorde avec notre opinion, que la totalité des Ecritures regarde Jésus-Christ, car il est lui-même la fin de la loi, selon l'Apôtre, épître aux Romains, 10. Le Seigneur dit donc : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam*, c'est-à-dire, toutes les Ecritures prouvent que je suis venu dans ce monde pour faire votre volonté, en vous obéissant exactement en toutes choses. Ensuite, se tournant vers son Père, il ajoute : *Deus meus, volui*, c'est-à-dire, j'ai accepté avec joie votre décret; *et legem tuam in medio cordis mei, suppléer posui*, j'ai gravé votre loi au fond de mon cœur, c'est-à-dire, je n'ai pas de plus grand désir que d'accomplir votre loi. Il est dit du juste au Psaume 36 : *Lex ejus in corde ipsius*, la loi de Dieu est dans son cœur; et du premier juste : *Legem tuam in medio cordis mei posui*, j'ai gravé votre loi au fond de mon cœur. Ceux qui appartiennent au Christ doivent avoir l'esprit du Christ, et par conséquent préférer à tout la loi du Seigneur, et la garder toujours dans le secret de leur mémoire, de leur intelligence, de leur volonté. Peu importe qu'il y ait dans l'hébreu *bethoch mahai*, et dans le grec *ἐν μέσῳ τῆς κοιλίας μου*, *in medio ventris mei*, car il s'agit des entrailles de l'âme et non du corps; or, les entrailles au figuré et le cœur sont une même chose.

9. Annuntiavi justitiam tuam in
Ecclesia magna, ecce labia mea non
prohibebo : Domine, tu scisti.

9. J'ai publié votre justice dans
une grande assemblée; et j'ai ré-
solu de ne point fermer mes lèvres :
Seigneur, vous le connaissez.

La principale fin de la volonté divine était que le Christ mourût pour le salut du genre humain; cependant Dieu le Père voulut qu'il prêchât l'Évangile auparavant, et que la prédication de la vérité fût comme un acheminement à la passion. Jésus-Christ est

non-seulement le rédempteur, mais encore le docteur et le précepteur du genre humain. Aussi dit-il maintenant : *Annuntiavi justitiam tuam*, c'est-à-dire, j'ai prêché votre loi très-juste, et les œuvres de véritable justice que vous exigez des hommes; j'ai prêché publiquement à des assemblées innombrables de peuple, et vous, Seigneur, vous pouvez attester que je l'ai fait et ne cesserai de le faire. En effet, toute la vie de Jésus-Christ fut une prédication continuelle; il commença dès l'enfance à prêcher par son exemple le mépris des biens visibles, la modestie, la tempérance, l'humilité. Ensuite, depuis son baptême, où l'on entendit le Père disant : Ecoutez-le ! il enseigna par la parole, et ne cessa ses divines instructions qu'à sa mort; il a continué sa prédication par le ministère des Apôtres, et la perpétuera par les successeurs des Apôtres, jusqu'à la fin du monde.

<p>10. <i>Justitiam tuam non abscondi in corde meo, veritatem tuam, et salutare tuum dixi.</i></p>	<p>10. Je n'ai point caché votre justice au fond de mon cœur; j'ai déclaré votre vérité et votre miséricorde salutaire.</p>
--	---

Beaucoup prêchent la vérité, tant que l'espoir du gain est devant leurs yeux, ou que la crainte de perdre ne les effraie pas; si l'espoir se retire, si la peur les poursuit, ils cachent au fond de leur cœur la prédication sainte, et ne l'en laissent pas sortir. Combien Jésus-Christ fut-il éloigné de ces lâchetés! son exemple nous apprend à l'imiter; *annuntiavi justitiam tuam*, j'ai publié votre justice, dit-il, et jamais par négligence, ni par crainte je ne l'ai laissée enfouie dans mon cœur. Après avoir confessé qu'il a publié et non caché la justice exigée de nous, il en dit autant de la justice et de la miséricorde qui est dans le Seigneur lui-même; car ce qu'il appelle *veritatem*, vérité, c'est sa justice ou sa fidélité à rendre exactement à chacun selon ses œuvres; et ce qu'il appelle *salutare*, salut, c'est sa miséricorde, dont il est prodigue pour ceux qui espèrent en lui. Il s'exprime donc ainsi : *Veritatem tuam et salutare tuum dixi*, j'ai publié la vérité qui est en vous, démontrant à tous avec quelle exactitude vous accordez des récompenses ineffables aux justes, et livrez à d'horribles supplices les méchants; j'ai annoncé aussi votre salut, ou

la miséricorde avec laquelle vous sauvez toutes les âmes fermement établies dans leur espérance.

Non abscondi misericordiam tuam, et veritatem tuam a concilio multo.		Je n'ai point caché votre miséricorde et votre vérité à une grande multitude de peuples.
--	--	--

Ce que le Prophète ou plutôt Jésus-Christ appelait tout à l'heure *salutare*, salut, il le nomme plus clairement ici, *misericordiam*, miséricorde; et il la réunit avec la vérité, *veritate*, c'est-à-dire, avec la justice. Il dit donc : *non abscondi*, je n'ai point caché par crainte, *a concilio multo*, à la multitude des peuples, *misericordiam et justitiam*, la miséricorde et la justice qui sont en vous; mais je les ai prêchées publiquement et librement. Ces vérités sont manifestes d'après l'Évangile; car, comme on voit dans saint Matthieu, chap. 5, 6 et 7, le Seigneur a prêché la justice que nous devons accomplir, et en différentes paraboles, aux chap. 13, 24 et 25, il a prêché la justice et la miséricorde de Dieu.

11. Tu autem, Domine, ne longe facias miserationes tuas a me : misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me.		11. Vous donc, Seigneur, n'éloignez pas de moi les effets de votre bonté, vous de qui la miséricorde et la vérité m'ont toujours servi d'appui.
---	--	---

Le Prophète passe maintenant de la prédication à la passion. Déjà le Christ a révélé lui-même aux hommes la justice et la miséricorde du Père, ici il prie le Père de vouloir que sa miséricorde et sa vérité s'accomplissent sans retard en lui, en le délivrant par une prompte résurrection des souffrances et de la mort. *Tu autem, Domine, non longe facias miserationes tuas a me*, vous voyez, Seigneur, Dieu le Père, à quelle affreuse passion j'ai été livré pour n'avoir pas caché aux hommes votre justice et votre miséricorde; c'est pourquoi n'éloignez pas de moi l'effet de vos miséricordes en me ressuscitant sans délai; car jusqu'à ce jour, *misericordia tua, et veritas tua semper susceperunt me*, votre miséricorde et votre vérité m'ont servi d'appui.

12. Quoniam circumdederunt me mala, quorum non est numerus : comprehenderunt me iniquitates meæ, et non potui ut viderem.		12. Car je me trouve environné de maux qui sont innombrables; mes iniquités m'ont enveloppé, et je n'ai pu les voir toutes.
---	--	---

<p>Multiplicatæ sunt super capillos capitis mei : et cor meum dereliquit me.</p>	<p>Elles ont surpassé par leur multitude le nombre des cheveux de ma tête ; jusque-là que mon cœur même m'a manqué.</p>
--	---

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il dit : *Ne longe facias miserationes tuas a me*, n'éloignez pas de moi l'effet de vos miséricordes ? *Quoniam circumdederunt me mala, quorum non est numerus*, c'est parce que je suis environné de maux qui sont innombrables. Les souffrances de Jésus-Christ se multiplièrent et elles vinrent toutes ensemble fondre sur lui. Et pourquoi cette multitude de souffrances ? c'est parce que nos péchés, dont il s'est chargé seul, sont innombrables. *Comprehenderunt me iniquitates mee*, mes iniquités, c'est-à-dire, les iniquités de tous les hommes, *quas Pater super me posuit*, que mon Père a fait tomber sur moi, selon Isaïe, chap. 53 ; ces iniquités, dit-il, devenues les miennes, afin que je les portasse en ma chair sur l'arbre de l'expiation, m'ont toutes enveloppé, *illæ omnes comprehenderunt me, et non potui, ut viderem*, et elles sont en si grande quantité que je n'ai pu en connaître le nombre. Car *multiplicatæ sunt super capillos capitis mei*, elles surpassent, par leur multitude, le nombre de mes cheveux ; or, l'on ne peut compter les cheveux de la tête. Aussi, accablé par la multitude de tant de maux, je me suis senti défaillir, *et cor meum dereliquit me*, et ma force, la vie même m'ont abandonné. Quant le Christ dit : *Non potui ut viderem*, je n'ai pu les voir toutes, il ne faut pas prendre cette phrase à la lettre, comme si Dieu ne pouvait réellement voir le nombre des péchés, à cause de leur multitude infinie. Sans aucun doute, il connaît exactement le nombre des péchés passés, présents et à venir ; mais pour se servir d'un langage humain, il a exprimé que les péchés dont il a assumé l'expiation sont innombrables. C'est par la même analogie que saint Marc dit au chap. 6 : *Et non poterat ibi virtutem ullam facere, et mirabatur propter incredulitatem eorum*, et il ne put faire là aucun miracle, et il s'étonnait de leur incrédulité. Il l'aurait pu certainement s'il l'eût voulu : il est dit qu'il ne le put, pour marquer l'incrédulité de ce peuple, laquelle le dissuadait d'opérer des miracles dans ce pays.

Il ne s'étonnait pas non plus, à proprement parler; car l'étonnement vient de l'ignorance, défaut impossible dans Jésus-Christ : il s'étonnait, c'est-à-dire, il faisait un signe d'étonnement pour montrer combien était surprenant, en effet, l'incrédulité opiniâtre de ces hommes. Saint Augustin veut que l'on applique ce verset et les deux précédents aux membres infirmes de Jésus-Christ, autrement aux fidèles pleins d'imperfections. Sans rejeter son opinion, nous avons voulu faire voir comment on expliquerait ces trois versets, en les rapportant à la personne de Jésus-Christ, comme effectivement s'y rapportent les versets antérieurs, cités par l'Apôtre dans son épître aux Hébreux, 10, et qui semblent se rattacher à ceux-ci.

<p>13. <i>Complaceat tibi, Domine, ut eruas me : Domine, ad adjuvandum me respice.</i></p>	<p>13. Qu'il vous plaise, Seigneur, de m'en délivrer par votre puissance; Seigneur, regardez vers moi pour me secourir.</p>
--	---

Le Christ reprend la prière qu'il avait commencée au verset quinzième, et il demande d'être délivré de tant de maux par une prompte résurrection, comme on a vu plus haut : *Complaceat tibi, Domine*, qu'il vous plaise, ô Père, vous que je reconnais pour mon Seigneur, à cause de la forme d'esclave que j'ai prise, qu'il vous plaise, dis-je, *ut eruas me*, de me délivrer de tant de douleurs qui m'ont assailli. *Domine, ad adjuvandum me respice*, vous paraissez m'avoir abandonné pour un temps, et avoir détourné de moi votre visage, en me laissant souffrir sans consolation les tortures de la croix, mais enfin *respice ad me adjuvandum*, tournez vos regards vers moi pour me secourir, pour bientôt me combler de la joie d'une résurrection glorieuse.

<p>14. <i>Confundantur et reveantur simul, qui quærent animam meam, ut auferant eam.</i></p>	<p>14. Que ceux-là soient confondus et couverts de honte, qui cherchent ma vie pour me l'ôter.</p>
--	--

La résurrection de Jésus-Christ couvrit d'une grande confusion ses ennemis, qui croyaient l'avoir fait périr tout entier. Il leur prédit leur confusion future, sous forme d'imprécation, forme familière aux prophètes. *Confundantur et reveantur*, qu'ils rougissent dans leur confusion, *qui quærent animam meam, ut*

auferant eam, ceux qui cherchent à m'ôter la vie, en me tuant, et m'effaçant tout-à-fait de la mémoire des hommes : tel était en effet le vœu des Juifs, et ils crurent l'avoir réalisé lorsqu'ils virent Jésus-Christ attaché à la croix. Bientôt ayant appris qu'il était ressuscité, et avait prouvé sa résurrection par des apparitions et de grands miracles, et ayant vu que les populations y croyaient, ils furent remplis de confusion et de honte ; mais leur trouble et leur ignominie sera à son comble au dernier jour, à l'aspect redoutable de leur juge, qu'à l'aide de faux témoins ils ont osé juger devant leur tribunal.

<p>Convertantur retrorsum, et re- vereantur, qui volunt mihi mala.</p>	<p>Que ceux qui veulent m'accabler de maux, soient obligés de retourner en arrière, et chargés de confusion.</p>
--	--

Pour représenter les événements futurs avec plus de clarté et de certitude, Jésus-Christ redit la même circonstance. *Convertantur retrorsum*, qu'ils se retirent confus, *et reveantur*, qu'ils rougissent de leurs desseins honteux, *qui volunt mihi mala*, et ceux qui cherchent à me faire mourir, et ceux qui veulent me couvrir de confusion et d'ignominie. Saint Augustin donne à ce verset un sens favorable : le Seigneur prierait ses ennemis de se convertir de leurs péchés, de ne plus marcher avec orgueil devant leur Dieu, mais de le suivre avec humilité. Explication charitable sans doute ; la première toutefois semble plus littérale, et se relie plus naturellement au verset qui précède.

<p>15. Ferant confestim confusio- nem suam, qui dicunt mihi : Euge, euge.</p>	<p>15. Que ceux qui me disent des paroles de raillerie et d'insulte, en reçoivent promptement la honte.</p>
---	---

Jésus-Christ parle pour la troisième fois de leur confusion : *Ferant confestim confusionem suam*, la honte les atteindra avant un long délai ; dans trois jours ils en seront couverts, *qui dicunt mihi, euge, euge*, ceux-là qui me regardant comme vaincu s'écrient en se félicitant, *euge, euge*, bien, victoire ! Saint Jérôme traduit ainsi l'hébreu : ceux qui me disent ah ! ah ! Nous lisons dans l'Évangile que ce mot fut le cri des Juifs lorsqu'ils raillaient le Christ attaché à la croix. Les Septante se sont servis de *euge*,

euge, bien ! bien ! et il n'est pas douteux qu'ils ne comprissent parfaitement la valeur de la particule hébraïque *haach*, *haach*. Nous ne croyons pas devoir prendre le pronom *mihi* dans ce sens que les ennemis de Jésus-Christ voulussent lui plaire, le louer, ou l'encourager, comme nous en avons l'intention en disant à quelqu'un : bien ! courage ! Il faut entendre au contraire que ses ennemis triomphants par la passion de Jésus-Christ, ont crié, à cause de ce triomphe : *euge*, *euge*, bien ! victoire ! Le pronom *mihi* est ici employé pour *de me*, *super me*, sur moi. Nous lisons dans le Psaume 34 : *Non dicant in cordibus suis, euge, euge animæ nostræ ; nec dicant, devoravimus eum*, qu'ils ne disent pas dans leurs cœurs : courage ! réjouissons-nous ! qu'ils ne disent pas, nous l'avons enfin dévoré. Là il paraît plus clairement que le mot *euge*, courage pour nous ! était dans les cœurs de ceux qui croyaient déjà avoir dévoré le Christ. L'expression rendue d'après le grec, par *ferant*, qu'ils portent sur eux ! saint Jérôme l'a traduite sur l'hébreu, par *pereant*, qu'ils périssent ! Mais les Septante auraient-ils lu *iassomu*, du verbe *iassam*, désoler ? cela n'est pas croyable ; ils eurent plutôt sous les yeux *issehu*, qui diffère du précédent par une seule lettre, et vient du verbe *nasa*, porter. Enfin nous avons *confestim*, aussitôt ; saint Jérôme, d'après l'hébreu, met *post*, après, ensuite. Au reste, les mots *hhal*, *hhakab*, signifient *ad calcaneum* ou *ad vestigium*, sur les talons, sur les traces, c'est-à-dire, immédiatement ou aussitôt. Saint Jérôme a traduit les mêmes termes, dans le Psaume 69, *ad vestigium*, sur-le-champ. Les Septante ont donc bien interprété l'hébreu, et le latin rend fidèlement le grec.

16. Exultent et lætentur super te omnes quærentes te : et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui diligunt salutare tuum.

16. Mais que tous ceux qui vous cherchent, se réjouissent en vous et soient transportés de joie ; et que ceux qui aiment le salut qui vient de vous, disent sans cesse : Que le Seigneur soit reconnu et loué dans sa grandeur !

Après avoir prédit sous forme d'imprécation la confusion dont seront couverts ses persécuteurs, Jésus-Christ annonce en forme

de souhait quelle sera la joie de ses disciples. *Exultent et lætentur super te*, ils tressailleront d'allégresse, ils se réjouiront dans le Seigneur, source d'une joie inexprimable, *omnes qui quærent te*, tous ceux qui cherchent la gloire de Dieu, qui l'aiment et mettent en lui leur espérance. *Et dicant semper : Magnificetur Dominus*, c'est-à-dire, qu'ils n'attribuent ni à eux-mêmes, ni à leurs forces ou à leurs mérites, le bien dont ils jouissent, mais qu'ils s'écrient : *Magnificetur Deus*, Dieu soit glorifié par tous ceux *qui diligunt salutare*, qui chérissent le Sauveur envoyé par vous aux hommes, à savoir Jésus-Christ, ou qui aiment le salut venant de vous, ou qui désirent le véritable et éternel salut, que vous seul pouvez donner.

<p>17. Ego autem mendicus sum, et pauper : Dominus sollicitus est mei.</p>	<p>17. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence; et le Seigneur prend soin de moi.</p>
--	--

Le Christ se reporte à l'état où il se trouvait au temps de sa passion, et dit : *Ego mendicus sum et pauper*, je suis indigent et dénué de tout secours humain. Des deux mots hébreux *ebion* et *ani*, le premier signifie *egenum*, *inopem*, indigent, dépourvu de tout, mendiant; le second veut dire *afflictum*, humilié, abattu : toutes ces qualifications convenaient à Jésus-Christ, durant sa vie mortelle, et surtout lorsqu'il était attaché nu à la croix. Mais quoique pauvre et dénué des biens temporels, il était néanmoins riche de la protection de son Père. C'est pourquoi il ajoute : *Dominus sollicitus est mei*, ou selon l'hébreu, *Adonai iachassab li*, le Seigneur pense à moi. Il appelle son Père, Seigneur, parce qu'il parle sous la forme d'un esclave, c'est-à-dire, du fils de l'homme, forme sous laquelle il fut crucifié.

<p>Adjutor meus et protector meus es tu : Deus meus, ne tardaveris.</p>	<p>C'est vous qui êtes mon aide toute puissante et mon protecteur. Mon Dieu, ne tardez pas à venir à mon secours.</p>
---	---

Ce que le Christ avait exprimé par un seul mot : *Dominus sollicitus est*, le Seigneur est plein de sollicitude pour moi, il l'explique par deux maintenant : *Adjutor meus et protector meus es*

tu, vous êtes mon aide et mon protecteur. Dieu le Père témoignait de la sollicitude à son Fils, en l'aidant à vaincre les maux présents, en le protégeant contre les maux à venir. Il conclut par ces paroles : *Deus meus, ne tardaveris*, mon Dieu, ne tardez pas à me délivrer de tout mal par une prompte résurrection.

PSAUME XL.

Titre et argument du Psaume.

In finem, psalmus ipsi David. | *Pour la fin, Psaume à David même.*

On croit que ce Psaume, comme le précédent, convient tout entier à la passion de Jésus-Christ. Telle est l'opinion des Pères, de saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et de saint Chrysostôme qui ajoute qu'il y aurait de la témérité à l'expliquer d'une autre manière, Jésus-Christ ayant lui-même cité un verset de ce Psaume, comme une prédiction de la trahison de Judas (*S. Joan. xiii.*). Nous ne parlerons point du titre, qui ne présente rien de nouveau.

1. *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem : in die mala liberabit eum Dominus.*

1. Heureux l'homme qui a l'intelligence sur le pauvre et l'indigent ! Le Seigneur le délivrera dans le jour mauvais.

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem, c'est-à-dire, heureux celui qui considère avec discernement Jésus-Christ dans sa pauvreté ! il reconnaîtra que le Fils de l'homme n'a pas été pauvre par nécessité, mais par sa propre volonté, qu'il a été pauvre volontairement, afin de nous enrichir de l'exemple de son indigence. De plus, il le trouvera pauvre à l'extérieur, mais riche au dedans de lui-même ; car en lui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, *absconditi sunt omnes thesauri sapientie et scientiæ Dei* (saint Paul, *Coloss. 2.*). Enfin il le

trouvera pauvre dans la chair, selon saint Ambroise, et riche dans le royaume céleste : il était pauvre lorsqu'il n'avait pas de lieu où il pût reposer sa tête, et en même temps il était héritier de l'univers, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs. Heureux encore celui qui a l'intelligence, *beatus est qui intelligit*, sur Jésus-Christ pauvre ou bien attaché nu à la croix, c'est-à-dire, qui médite attentivement sur sa passion. Jérémie avait dit auparavant : *Attendite et videte si est dolor similis, sicut dolor meus* (*Thren.* 1.), regardez et voyez s'il est une douleur comme ma douleur. L'Apôtre a depuis exprimé la même pensée dans son épître aux Hébreux, 12 : *Recogitate eum, qui talem adversus semetipsum a peccatoribus sustinuit contradictionem*. N'est-ce pas un trésor inestimable pour l'homme, de bien comprendre dans ses mérites et de méditer avec soin la passion de Jésus-Christ ? Enfin, celui-là est heureux qui a l'intelligence sur Jésus-Christ pauvre et indigent dans ses membres, auxquels il fera allusion, disant : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis* (*Matth.* 25.), ce que vous avez fait pour l'un des moindres de mes frères, vous l'avez fait pour moi. On ne lit pas dans le Psaume : *Beatus, qui dat eleemosynam pauperi*, heureux qui donne l'aumône au pauvre, mais celui qui réfléchit sur le sort du pauvre et de l'indigent, celui-là considère avec prudence les nécessités des malheureux, il donne à qui il convient, quand et autant qu'il le faut, mais par un sentiment pur de charité et de bienfaisance, jamais par une vaine gloire, ni dans l'espérance d'en être récompensé. Telle est l'étendue du mot hébreu *maschil*, qui veut dire penser mûrement, ou considérer avec prudence. Suit la seconde moitié du verset : *In die mala liberabit eum Dominus*, au jour mauvais, le Seigneur le délivrera. Voilà pour quelle raison l'on doit appeler heureux celui qui réfléchit sur le sort de l'indigent, parce qu'il sera lui-même délivré de son indigence. Le jour mauvais, c'est le jour de la pénurie et de la disette; mais dans cet endroit, le jour mauvais désigne spécialement le jour du jugement dernier, jour de stricte justice, où il y aura par conséquent disette absolue de miséricorde et de grâce. Alors seront tranquilles et sans inquiétude, les fidèles qui auront aimé la croix de

Jésus-Christ et qui, à cause de lui, auront été charitables pour les pauvres. Ils entendront ces paroles : *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis Regnum. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare*, etc. Venez, les bénits de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, etc. Cependant, et dès ce siècle, Dieu délivrera au jour mauvais, les hommes miséricordieux, comme nous l'a enseigné le Psaume 36 : *Non confundentur in tempore malo, et in diebus famis saturabuntur*. Car c'est une grande joie pour Dieu de voir ses enfants, à l'exemple de leur père, partager libéralement avec les autres, les biens qu'ils tiennent de sa libéralité; aussi rend-il avec usure l'aumône faite aux malheureux, suivant le proverbe : Celui qui a pitié du pauvre, prête à intérêt au Seigneur : *Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis* (Prov. 19.).

<p>2. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra : et non tradat eum in animam inimicorum ejus.</p>	<p>2. Que le Seigneur le conserve, et lui donne une longue vie; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas au désir de ses ennemis.</p>
---	--

Le Prophète explique ces paroles : *In die mala liberabit eum Dominus*, au jour mauvais, le Seigneur le délivrera, et, sous forme d'optation, prédit les biens qui seront le partage de l'homme occupé du sort des indigents. *Dominus conservet eum*, que le Seigneur veille sur lui pendant sa vie; *et vivificet eum*, qu'il le fasse revivre après sa mort, en le ressuscitant avec les justes; *et beatum faciat eum in terra*, qu'il le rende véritablement et parfaitement heureux dans la terre des vivants; *et non tradat eum in animam inimicorum ejus*, le Seigneur ne permettra pas que dans cette vie ou dans l'autre, il soit soumis à la volonté de ses ennemis, hommes ou démons! Le Psalmiste met *anima* pour volonté ou désir. Les textes grecs ne sont pas d'accord dans cet endroit; les uns ont *in manus inimicorum*, dans les mains de ses ennemis, d'autres, *in animam inimicorum*, comme l'a remarqué saint Ambroise; mais le sens est presque le même, sinon que l'expression *tradi in animam*, être abandonné à la volonté, au gré et au caprice, semble dire plus que *tradi in manus*, être

livré au pouvoir de quelqu'un. Ceux qui doivent subir le supplice sont livrés entre les mains des bourreaux, mais ne sont pas abandonnés à leur volonté; car les exécuteurs peuvent leur donner la mort, non pas toutefois de la manière qu'il leur plairait, mais seulement dans les formes prescrites par la loi.

<p>3. Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus : universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus.</p>	<p>3. Que le Seigneur le soulage lorsqu'il sera sur le lit de sa douleur. Vous avez, mon Dieu, changé et remué tout son lit durant son infirmité.</p>
--	---

Comme le Prophète avait promis tant de bien aux hommes miséricordieux qui réfléchissent sur le sort du pauvre et de l'indigent, on pourrait soupçonner que ces personnes charitables n'auraient à souffrir aucune tribulation sur la terre; c'est pourquoi il ajoute que dans cet exil même, ils seront éprouvés par diverses afflictions ou tentations, sans pour cela être privés de la consolation divine. *Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus*, si un homme compatissant vient à tomber sur un lit de souffrance par suite d'une douleur physique ou morale, qu'il soit atteint par la maladie, ou bien au figuré qu'il tombe accablé de quelque malheur, *Dominus opem feret illi*, le Seigneur l'assistera et le consolera de manière à ce qu'il supporte sa peine avec patience; qu'il accepte sa position comme une épreuve, qui soit pour lui le sujet d'une vive espérance, et que cette espérance lui procure une joie inexprimable, au point de se louer de ses tribulations, comme l'Apôtre. *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* (2. Cor. 7.). Afin de prouver que les choses se passeront ainsi, il cite ce qui est déjà arrivé à l'homme miséricordieux et éprouvé : *Universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus*, vous avez changé et remué tout son lit durant son infirmité, c'est-à-dire, Dieu plein de bonté et de douceur, vous en agissez ainsi avec vos fidèles : si vous voyez un homme compatissant en proie aux tentations ou aux afflictions, vous avez coutume de le consoler vous-même, comme on console et on soulage un malade, en tournant et retournant son lit pour qu'il soit plus mollement couché, et repose. Saint Ambroise et saint Jean

Chrysostôme veulent que retourner un lit durant la maladie, soit changer l'état de maladie en état de santé. Saint Jérôme et saint Augustin donnent une explication différente, mais fort belle et très-utile ; la voici. Le Prophète ayant dit : *Dominus opem illi ferat super lectum doloris ejus*, que le Seigneur l'assiste sur le lit de douleur ; l'homme compatissant pourrait répliquer : Si Dieu assiste, pourquoi arrive-t-il tant de scandales et de tribulations aux hommes miséricordieux ? Le Prophète répond : Le Seigneur tourne et remue, *universum stratum*, tout son lit, c'est-à-dire, les biens terrestres dans lesquels les hommes pieux eux-mêmes se reposent et se réjouissent, ne voulant pas que le voyageur ici-bas prenne l'étable pour sa demeure, mais que par la perte des consolations temporelles, bien que permises, il apprenne à se plaire en Dieu seul, à le chercher uniquement, à soupirer après le bonheur de le voir. C'est pourquoi de saints hommes, non-seulement ont aimé les tribulations extérieures, mais se sont imposés des macérations en mortifiant leur propre chair, par les jeûnes, par les veilles, par le coucher sur la dure, par la nudité du corps, et par des flagellations. Ils comprenaient que l'âme ne peut se vouer entièrement à chercher Dieu, tant qu'elle possède ici-bas quelque chose où elle place son amour, son plaisir, son repos. On doit admettre les deux explications ; la première toutefois nous paraît plus conforme au sens littéral.

<p>4. Ego dixi : Domine, miserere mei : sana animam meam, quia peccavi tibi.</p>	<p>4. Pour moi, j'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi. Guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous.</p>
--	--

Ici, le Christ déclare être lui-même ce pauvre, cet indigent, dont il avait été question au commencement : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*. Il s'explique par ces paroles : *Ego dixi : Domine miserere mei*, c'est-à-dire, ayez pitié de mon corps mystique, de mes membres infirmes. *Sana animam meam, quia peccavi tibi*, c'est-à-dire, j'implore votre miséricorde, afin que vous guérissiez les langueurs de mes fidèles, dont je prends sur moi les péchés, comme si j'en eusse été coupable. On peut aussi entendre ce verset de Jésus-Christ, parlant de sa passion :

Miserere mei, ayez pitié de moi, que les afflictions accablent, et délivrez-moi de toutes les souffrances en me ressuscitant bientôt. *Sana animam*, guérissez mon âme qui est triste jusqu'à la mort, et ainsi livrée à l'affliction, aux langueurs, à la crainte, aux regrets, aux ennuis; *quia peccavi tibi*, parce que j'ai péché contre vous, c'est-à-dire, je porte sur moi tous les péchés du monde. Il ne parle point des péchés qu'il a commis; cela est évident par le verset troisième, où il dit: *Me autem propter innocentiam suscepisti*, vous m'avez pris en votre protection à cause de mon innocence. Donc le personnage qui parle dans le Psaume n'est pas David, ni tout autre homme, mais celui-là seul qui était innocent dans ses propres actions, et s'était chargé des iniquités des autres.

5. Inimici mei dixerunt mala mihi : Quando morietur, et peribit nomen ejus?

5. Mes ennemis m'ont souhaité plusieurs maux, en disant : Quand mourra-t-il donc? et quand son nom sera-t-il exterminé?

Cela se rapporte évidemment aux Pharisiens et aux prêtres des Juifs, qui désiraient ardemment la mort de Jésus-Christ, et s'entretenaient ensemble sur le moyen de le faire périr. Le pronom *mihi*, à moi, est mis pour les mots *de me*, sur moi. Nous l'avons vu employé dans le même sens au Psaume précédent : *Qui dicunt mihi, euge, euge*; ou bien il est surabondant, comme au verset huitième du présent Psaume et ailleurs : *Adversum me cogitabant mala mihi*.

6. Et si ingrediebatur, ut videret, vana loquebatur, cor ejus congregavit iniquitatem sibi.

6. Et si l'un d'eux entrait pour me voir, il ne me tenait que de vains discours. Et son cœur s'est amassé un trésor d'iniquité.

Le Prophète passe des Juifs à Judas, et semble dire : *Et si*, et si l'un d'eux, comme le traître Judas, *ingrediebatur ut videret*, entrait pour voir, pour épier et chercher l'occasion de trahir, *vana loquebatur*, il feignait quelque vain prétexte afin de ne pas laisser paraître son dessein. Tout ceci s'appliquerait bien aussi aux autres Juifs qui s'approchaient de Jésus-Christ pour le tenter et le surprendre dans ses discours, *tentantes eum, ut caperent eum in sermone* (*Matth. 22.*). Mais Judas tenait des discours men-

songers à Jésus-Christ; et cependant *cor ejus congregabat iniquitatem sibi*, il méditait la fraude dans son cœur; car il multipliait et amassait sur sa tête les iniquités, pour la perte de son âme. Telle est la juste récompense des hommes faux et insidieux: ils cherchaient à surprendre les autres, et ils sont surpris eux-mêmes par Satan; ils préparaient à autrui sa perte, et ils ont rendu la leur inévitable.

7. Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum.

7. En même temps qu'il était sorti dehors, il allait s'entretenir avec les autres.

Les Pères entendent ces paroles de la conduite du même apôtre parjure, lorsqu'il eut trouvé le moment favorable pour trahir le Seigneur; *egrediebatur et loquebatur*, il sortait et s'entretenait avec ceux auxquels il allait livrer son divin maître. Les mots *in idipsum*, dans le texte hébreu, se joignent au verset suivant. Nous avons conservé la distinction des versets établis par les Septante, plus dignes de foi, à nos yeux, que les Rabbins modernes, à qui l'on doit les bibles ponctuées et les divisions actuelles du texte.

8. Adversum me susurrabant omnes inimici mei : adversum me cogitabant mala mihi.

8. Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi; et ils conspiraient pour me faire plusieurs maux.

Après avoir entendu le traître, ils se mirent à parler contre moi à voix basse, de peur que leurs desseins ne fussent connus, et convinrent de la somme d'argent à donner à Judas, et du moyen de surprendre et de perdre Jésus. *Adversum me susurrabant omnes inimici mei, adversum me cogitabant mala mihi*, mes ennemis délibéraient tout bas sur la mort qu'on devait me faire subir. Nous avons dit plus haut que le pronom *mihi* était explétif dans la phrase hébraïque.

9. Verbum iniquum constituerunt adversum me : numquid qui dormit non adjiciet ut resurgat?

9. Il ont arrêté une chose très-injuste contre moi. Mais celui qui dort ne pourra-t-il donc pas ressusciter?

De cette délibération secrète, il est résulté que les Juifs décidèrent de faire périr Jésus; c'est pourquoi il ajoute : *Verbum ini-*

quam constituerunt adversum me, ils ont rendu un décret inique contre moi, par lequel ils me livreraient à la mort, quoique innocent. Et il poursuit en ces termes : *Numquid qui dormit, non adjiciet ut resurgat?* c'est-à-dire, bien qu'ils m'aient condamné injustement, m'ont-ils, à cause de cela, ôté le pouvoir de ressusciter? Mais pour Jésus-Christ la mort n'est qu'un sommeil, comme il l'a nommée, et il n'est pas plus facile à l'homme de réveiller son ami qui dort, qu'au Verbe de Dieu de rappeler à la vie sa chair soumise à la mort. Ce qu'il prédit de lui-même longtemps avant le sacrifice, comme on le voit dans saint Jean, chap. 10 : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam : potestatem habeo ponendi eam et potestatem habeo iterum sumendi eam.* L'hébreu présente un sens bien différent : *Debar belialhal iatsukho*, ces mots peuvent se traduire littéralement : *Verbum belial infusum sibi, et qui dormivit, non adjiciet ut resurgat* : la parole de béliel est sur lui; celui qui est couché ne pourra plus se relever. Mais les Septante, fort versés dans l'hébreu, et qui avaient les textes les plus purs, ont traduit *verbum belial* par la parole inique, car *belial* signifie *absque jugo, sans joug*, et est pris aussi pour le diable; dans différents endroits, *virii belial*, sont appelés les hommes d'iniquité, comme des hommes qui auraient secoué le joug de la loi, et prendraient le démon pour guide; ainsi *virii belial* et *verbum belial* ont un sens analogue : des hommes iniques, la parole inique. Au lieu du mot suivant, *infusum*, prononcée sur, en hébreu, *iazuch*, les Septante ont lu *iazzychu* qui veut dire *ils ont arrêté*, et au lieu de *bo, à lui*, ils ont vu *bi, à moi* ou *contre moi* : dans ces deux termes, les caractères hébraïques sont presque semblables; enfin, *vaaser*, signifiant *et qui*, a été pris pour l'adverbe interrogatif *haaser, est-ce que?* Nous laissons aux hébraïsants le soin d'examiner si ce passage a été altéré par négligence ou par malveillance. La Vulgate concorde avec la version grecque, et le grec avec le véritable texte hébreu : car de deux choses l'une, ou la leçon hébraïque, telle qu'elle est aujourd'hui, a été changée à cause de la ressemblance de quelques lettres, ou les Septante ont été ici des interprètes fort inhabiles. Quelques commentateurs rapportent ce verset à une maladie de

David, et aux débats de certaines gens qui ne sont pas d'accord sur les suites de cette maladie. Mais cette opinion est en opposition avec celle des Pères; les oracles du Saint-Esprit exigent une explication plus digne et un sens plus élevé.

10. Etenim homo pacis meæ, in quo speravi: qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.

10. Car l'homme avec lequel je vivais en paix, en qui je me suis même confié, et qui mangeait de mes pains, a fait éclater sa trahison contre moi.

Jésus-Christ explique pourquoi ses ennemis ont rendu un décret inique contre lui, et déclare que la trahison de Judas est cause de cette iniquité. *Etenim homo pacis meæ*, c'est-à-dire, ils ont prononcé contre moi un arrêt injuste, parce que *homo pacis meæ*, l'homme avec lequel je vivais en paix, comme le maître avec son disciple, comme le Seigneur avec son esclave, l'homme *in quo speravi*, dans lequel j'avais mis ma confiance, comme dans un ami, dans un intime, *qui edebat panes meos*, qui mangeait à ma table, comme une personne attachée à ma maison, *magnificavit super me supplantationem*, il m'a supplanté avec une étonnante adresse, en mettant en œuvre de perfides machinations pour me livrer à mes ennemis. Le Seigneur a fait une citation de ce passage dans l'évangile selon saint Jean: *Non de omnibus vobis dico, ego scio quos elegerim; sed ut adimpleatur Scriptura, qui manducat mecum panem, levabit contra me calcaneum suum*; je ne vous parle pas de vous tous, je connais ceux que j'ai choisis; mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie: celui qui mange le pain avec moi, lèvera le pied contre moi. Il y a dans l'hébreu à la lettre, *higdil hhalala hhaikob*, *elevavit contra me calcaneum*, a levé le talon contre moi: les Septante ont expliqué le sens de ce terme; lever le talon contre quelqu'un, c'est le supplanter. Les expressions, *ut impleatur Scriptura*, il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie, sont bien remarquables; elles prouvent que la trahison de Judas a été prédite, et qu'elle a été accomplie selon la prédiction. Jésus-Christ n'a pas cité cet endroit pour faire un rapprochement ou une allusion vulgaire, mais comme une application directe à une

circonstance de sa passion, suivant l'observation de saint Jean Chrysostôme : aussi n'approuvons-nous pas ceux qui s'efforcent de détourner le sens de ce passage. On remarquera en second lieu avec saint Augustin, que Judas est appelé *hominem pacis*, l'homme de paix : le Prophète a prévu que Judas trahirait son Maître par un signe de paix, c'est-à-dire par un baiser ; contraste qui ressort davantage encore par les paroles du Seigneur à ce disciple parjure : Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici ? Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser. *Qui edebat panes meos*, l'homme qui mangeait de mes pains, dit encore le Prophète, dans la prévision où la trahison de Judas serait manifestée par un morceau de pain. Le même Prophète a ajouté, *in quo speravi*, l'homme en qui je me suis confié, prévoyant que Jésus-Christ confierait la bourse à Judas, en signe de confiance : ainsi la prédiction s'accorde dans toutes ses parties avec les événements. On remarquera enfin en quels termes touchants l'indignité de cette action est mise en jour par le Prophète. D'abord il nomme Judas *hominem pacis Christi*, l'homme de la paix du Christ, pour montrer qu'il n'y avait entre Jésus et Judas aucune inimitié, aucun tort réciproque, aucun motif de haine ; non-seulement il n'existait entre eux aucune cause d'inimitié, mais plutôt un motif de bienveillance, puisqu'il ajoute *in quo speravi*, l'homme en qui je me suis confié, car le Seigneur lui avait donné, nous l'avons dit, une grande marque de confiance. C'est peu encore : non-seulement il ne fut pas l'ennemi du fils de l'homme, il fut au contraire son ami, un ami intime comblé de ses bienfaits ; la nuit même où il livra le plus doux des maîtres, il avait mangé à la table du Christ, outre le pain sans levain, le pain céleste et eucharistique. Avant la cène, le Seigneur lui avait lavé les pieds, et lui avait donné par là l'exemple d'une grande humilité et d'une charité ardente.

11. Tu autem, Domine, miserere
mei, et resuscita me : et retribuam
eis.

11. Mais vous, Seigneur, ayez com-
passion de moi, et ressuscitez-moi ;
et je leur rendrai ce qu'ils méritent.

Jésus-Christ prie maintenant son Père, et prédit sous forme

de prière ce qui doit arriver. En effet après sa résurrection, il rendit aux Juifs ce qu'ils méritaient, la destruction entière de leur nation : *Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me*, c'est-à-dire, ils ont porté un arrêt inique contre moi, et secondés par mon disciple, qui me trahit et me supplante, ils me feront mourir; *sed tu, Domine, miserere mei*, mais vous, Seigneur, ayez pitié de moi, mourant sur la croix, *et resuscita me*, et ressuscitez-moi bientôt, et alors je les punirai, comme ils le méritent. Le Fils prie le Père d'accomplir ses désirs; ce n'est pas que le Verbe ne pût ressusciter la chair qu'il a revêtue, mais il parle comme esclave, et témoigne alors de la déférence au Père, dont il est l'égal, comme Dieu; d'ailleurs il a dit lui-même : *Solvite templum hoc et ego in triduo excitabo illud... hoc autem dixit de templo corporis sui* : détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours... mais il parlait du temple de son corps (*Joan. 2.*). *Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam* (*Joan. 10.* — Voir plus haut, verset 9.). La punition infligée aux Juifs par Jésus-Christ après sa résurrection, est à la connaissance de tout le monde. Depuis ce temps-là, on les voit arrachés au sol de leur patrie, dispersés et errants parmi les nations, sans Dieu, sans roi et sans prêtre. Le Seigneur leur avait prédit ces malheurs : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructum ejus. — Relinquetur vobis domus vestra deserta. — Non relinquent in te lapidem super lapidem* (*Matth. 21 et 23; Luc, 19.*).

12. *In hoc cognovi quoniam voluisti me : quoniam non gaudebit inimicus super me.*

12. J'ai connu quel a été votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira point sur mon sujet.

Jésus-Christ déclare que sa prière a été exaucée, et il en augure que son ennemi n'aura pas à se féliciter de sa mort. Témoin Judas qui se pendit, avant la mort de Jésus-Christ, avant d'avoir pu jouir du fruit de sa trahison. Ce verset peut s'appliquer aussi aux autres ennemis du Seigneur, dont la joie fut si courte, qu'il est d'it avec raison qu'ils n'ont pas eu lieu de se réjouir.

13. *Me autem propter innocentiam suscepisti : et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.*

13. Or, vous m'avez pris en votre protection à cause de mon innocence; et vous m'avez établi et affermi pour toujours devant vous.

Le Rédempteur fait comprendre à ses ennemis qu'ils ne se réjouiront pas longtemps de sa mort, parce que Dieu l'a protégé et glorifié à cause de son innocence. *Me autem propter innocentiam suscepisti*, vous m'avez, à cause de mon innocence qui vous est bien connue, retiré de leurs mains, *et confirmasti in conspectu tuo in æternum*, c'est-à-dire, vous m'avez humilié pour un temps devant les hommes, mais *suscepisti*, *et confirmasti me in conspectu tuo*, vous m'avez fait tenir debout en votre présence, dans le ciel et pour l'éternité. Le mot hébreu *vathatsibani*, signifie vous m'avez placé devant votre face : ce qui est arrivé par la glorification de Jésus-Christ, et son élévation au ciel.

14. *Benedictus Dominus Deus Israel a sæculo, et usque in sæculum : fiat, fiat.*

14. Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

Cette conclusion de Jésus-Christ ou du Prophète exprime qu'après la glorification du Fils de l'homme, et la confusion de ses ennemis, on doit rendre honneur et gloire à Dieu, et le bénir *ab æterno et usque in æternum*, sans cesse. Ces mots *fiat, fiat*, en hébreu *amen, amen*, confirment ce qui précède; d'où il résulte exactement ce sens : Gloire et louanges à Dieu soient rendues à jamais ! que cela soit ainsi ! Ici finit le premier livre des Psaumes, d'après les Rabbins, qui les ont divisés en cinq livres.

 PSAUME XLI.

Titre et argument du Psaume.

In finem, intellectus filiis Core. | *Pour la fin, intelligence aux fils de Coré.*

Le titre avertit les fils de Coré, chargés de chanter le Psaume, qu'ils doivent comprendre le sujet de leurs chants, et en communiquer l'intelligence aux auditeurs : les chantres de l'Eglise ne devront pas oublier cette recommandation. Le chant d'église a pour but d'élever l'esprit, et non pas de charmer seulement les oreilles. Les fidèles qui chantent avec intelligence et dévotion ravissent les cœurs pour le ciel ; tandis que ceux qui introduisent dans le lieu saint les concerts et les modulations des spectacles publics, font de la maison de Dieu un théâtre mondain. Voyez saint Jérôme dans son commentaire sur le chapitre cinquième de l'épître aux Ephésiens. — En ce qui regarde l'argument du Psaume, David, selon quelques interprètes, exilé au temps de Saül, se plaindrait de ne pouvoir se rendre trois fois dans l'année à Jérusalem, pour y célébrer les fêtes du Seigneur. Mais sous le règne de Saül, le tabernacle du Seigneur n'était pas à Jérusalem, mais à Silo, pays où les Israélites allaient trois fois l'an. D'ailleurs, il ne paraît pas probable qu'un tabernacle fait de la main des hommes, et une arche de bois, soient l'objet d'une aspiration exprimée avec tant de feu. C'est pourquoi saint Jérôme, saint Augustin et saint Chrysostôme enseignent, et nous croyons avec ces Pères, que David enflammé de l'amour divin, s'abandonne à l'enthousiasme dans son désir ardent de jouir de la vue de Dieu, laquelle est le véritable et éternel bien, alors qu'ici-bas il vivait environné de tentations et de dangers durant son pèlerinage. Tout en laissant éclater le vœu de son cœur, il montre à quelles épreuves se reconnaît le pur amour de Dieu.

<p>1. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum : ita desiderat anima mea ad te, Deus.</p>	<p>1. Comme le cerf soupire après les fontaines ; de même mon âme soupire vers vous, ô mon Dieu !</p>
---	---

L'amour est un feu de sa nature ; on ne peut le retenir au-dedans de soi ; il éclate au-dehors en soupirs et en paroles brûlantes. David, afin d'exprimer son amour pour le Seigneur, se compare à un cerf que la soif dévore, disant : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum*, comme le cerf désire trouver l'eau des fontaines ; *ita desiderat anima mea ad te, Deus*, de même mon âme désire arriver jusqu'à vous, ô mon Dieu ! la similitude est parfaite. En effet, le cerf a quatre qualités remarquables : d'abord il est ennemi des serpents, et il est continuellement en guerre avec eux ; en second lieu, lorsqu'il est poursuivi par les chasseurs, il gagne d'une course rapide les plus hautes montagnes ; puis il observe, par un instinct naturel, ce que recommande l'Apôtre aux Galates : *Alter alterius onera portate* (Gal. 6.), portez les fardeaux les uns des autres ; car, comme l'écrivit saint Augustin sur ce Psaume, et dans le sermon vingt-unième sur les paroles de l'Apôtre, on rapporte que les cerfs, quand ils marchent par troupeaux ou qu'ils passent des rivières à la nage, appuient, chacun, leurs têtes sur leurs voisins ; enfin, s'il est fatigué par sa lutte contre les serpents, par sa fuite sur les montagnes, ou par l'appui mutuel qu'ils se prêtent soit en voyageant soit en nageant, il soupire ardemment après l'eau des fontaines, et lorsqu'il les recherche avidement, la difficulté des chemins ne saurait l'effrayer, l'herbe tendre et fleurie des prés ne saurait le retenir. Tel est celui qui aime Dieu : il combat continuellement les désirs charnels qui se glissent dans le cœur comme d'affreux reptiles ; assailli par les tentations ou les persécutions, il se réfugie sur la montagne de la contemplation ; il supporte avec douceur les impatiences et les exigences des malades ; mais surtout il soupire avec un désir extrême après son Dieu : ni la prospérité du monde, ni l'adversité n'empêche son âme d'aspirer sans cesse vers le Seigneur. Tel était David, bien qu'il fût marié, bien qu'il fût roi et soldat en même temps ; tels furent saint Paul, saint Pierre, les apôtres, les martyrs, tous ceux en un mot qui, se regar-

dant comme exilés, s'avançaient à travers la bonne ou la mauvaise fortune et ne ralentissaient jamais leur course vers la céleste patrie.

<p>2. <i>Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum : quando veniam et apparebo ante faciem Dei?</i></p>	<p>2. Mon âme est toute brûlante de soif pour Dieu, pour le Dieu fort et vivant. Quand viendrai-je, et quand paraîtrai-je devant la face de Dieu.</p>
--	---

Qu'est-ce que désirer Dieu? et pourquoi Dieu est-il tant désirable? le Prophète va l'expliquer clairement. Trois choses, remarque saint Chrysostôme, font naître ordinairement l'amour et par suite l'aspiration et le désir, savoir : la beauté, les bienfaits et l'amour. Car les belles formes des objets nous les font en quelque sorte aimer. Ceux qui pratiquent la bienfaisance inspirent de l'affection, et ceux qui aiment méritent d'être payés de retour. Si ces attraits se trouvent réunis dans la même personne; si, étant la plus belle et la plus noble de toutes, elle vous prodigue tous les jours ses bienfaits inappréciables, vous témoigne une grande estime et l'amour le plus ardent, comment n'allumerait-elle pas dans votre cœur la flamme la plus ardente? David, dans ce passage, nous apprend que tous ces attraits sont en Dieu, c'est pourquoi il se dit altéré de Dieu, ou embrasé d'amour pour lui et du désir de le posséder. *Sitivit anima mea ad Deum*, mon âme est altérée de Dieu, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus beau, de plus noble, de plus excellent, de ce qui renferme en soi tous les biens; *fontem*, il est comme une source, c'est-à-dire, une chose qui ne passe et ne se tarit point, mais qui est durable, permanente, éternelle; *vivum*, c'est une source vive ou l'être vivant qui agit, connaît et aime, qui répand sur nous de perpétuels bienfaits, nous glorifie et nous entoure d'un incroyable amour. Cette aspiration brûlante vers un être si bon, si bienfaisant, si affectueux pour moi, me fait dire du fond du cœur : *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei?* Quand sera la fin de cet exil? Quand le commencement de la béatitude céleste? L'hébreu pourrait se traduire ainsi : *Quando veniam et videbo faciem Dei?* Quand irai-je, et verrai-je la face de mon Dieu? C'est là en effet la seule jouissance qui peut satisfaire le désir de l'âme raisonnable.

<p>3. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte : dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus?</p>	<p>3. Mes larmes m'ont servi de pain le jour et la nuit, lorsqu'on me dit tous les jours : Où est ton Dieu?</p>
--	---

Si l'on réfléchit sérieusement sur ce que nous avons dit des attrait divins, à savoir que la beauté du Seigneur est incomparable, que tous nos biens découlent de lui, comme d'une source, que l'homme a tant de prix à ses yeux et lui est tellement cher, qu'il a sacrifié son Fils unique pour notre salut, alors on ne pourra s'empêcher de verser des larmes de regret, tant qu'on n'aura pas obtenu la vue du bien suprême. David, dans cette contemplation ravissante, ajoute donc : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte*, je me nourrissais de mes larmes, et le jour et la nuit, c'est-à-dire, durant tout mon pèlerinage, pendant les jours de la prospérité et les nuits de l'adversité. Mon âme a refusé de se laisser consoler ou attrister, soit par le bonheur, soit par les malheurs de ce monde; mais dans ces vicissitudes, je me suis nourri et abreuvé de mes larmes, pendant que j'entends dire sans cesse aux impies et aux incrédules : *Dicitur mihi quotidie?* Où est ton Dieu? *Ubi est Deus tuus?* Vers qui se portent tes désirs? Après qui soupirez-tu? Pourquoi aimer celui qui se cache à tes regards? On donnerait encore cette interprétation : *Dum dicitur mihi quotidie, ubi est Deus tuus?* Lorsque je parcours tous les lieux, cherchant celui que mon âme aime, et que je me demande intérieurement où est ton Dieu : *Ubi est Deus tuus?* et je me dis : toutes ces choses que tu as contemplées sont les œuvres du Seigneur, et toutes sont belles; mais elles ne le sont pas comme ton Dieu. Où est donc ton Dieu? où chercheras-tu pour le trouver? quand iras-tu à lui, et verras-tu la face de ton Dieu?

<p>4. Hæc recordatus sum, et effudi in me animam meam : quoniam transibo in locum tabernaculi ad- mirabilis usque ad Domum Dei.</p>	<p>4. Je me suis souvenu de ces choses, et j'ai répandu mon âme au dedans de moi-même; parce que je passerai dans le lieu du ta- bernacle admirable, jusqu'à la mai- son de Dieu.</p>
---	---

Le Prophète continue à expliquer l'objet de son désir. *Hæc recordatus sum*, je me suis souvenu des choses qui ont été dites

sur la recherche de Dieu, *et effudi in me animam meam*, et j'ai répandu mon âme en moi-même. Cette effusion de l'âme peut être entendue de trois manières. Premier sens : *Effudi in me animam meam*, c'est-à-dire, j'ai affranchi mon âme de toute jouissance terrestre, afin qu'en entrant dans le tabernacle admirable, dans la maison de Dieu même, je l'enivrasse des attraites du Seigneur. Second sens : *Effudi in me animam meam*, j'ai dilaté mon âme, j'ai étendu mon désir, afin de pouvoir embrasser le bien immense qui se trouve dans le tabernacle saint, dans le trésor inépuisable de la maison du Seigneur. Troisième sens : *Effudi in me animam meam*, j'ai replié mon âme sur elle-même, je me suis élevé en contemplant mon âme, ainsi que l'exprime Jérémie : *Sedebit solitarius, et tacebit, quoniam levavit se supra se (Thren. 3.)*, il s'assiera solitaire, et il se taira, parce qu'il s'est élevé au-dessus de lui-même. En effet, ici-bas, notre âme, image de Dieu, est comme une échelle qui nous sert commodément à monter en quelque sorte au tabernacle admirable, à la maison même où l'on voit Dieu; notre âme atteint plus haut que le ciel, et plus bas que l'enfer. Comme David a appris à contempler son âme, puis à la dominer et à s'élever par elle vers son divin modèle, il franchira l'espace jusqu'au saint tabernacle, et à la maison de Dieu. Or, comment arriverons-nous à cette glorieuse élévation? Notre âme est esprit, et par là est bien supérieure à tous les corps; de même que Dieu, esprit et créateur des esprits et des corps, qui est infiniment au-dessus des corps et des esprits. En second lieu, l'âme est simple et indivisible; cependant elle est répandue dans tout le corps, elle est tout entière dans chaque partie, et il n'y a pas de membre ni de place qu'elle ne remplisse; de même que Dieu, l'être unique, simple et indivisible, qui remplit l'univers et toutes les créatures, tout entier partout, partout présent, et que rien ne peut contenir. Troisièmement, l'âme ne se meut point dans le corps, mais c'est elle qui soutient le corps entier, le met en mouvement, le dirige, lui donne la vie et la sensibilité; cette action de l'âme est démontrée à la mort : que l'âme se retire, et le corps tombe, et il perd en un instant le mouvement, le sentiment, la beauté, toutes ses qualités physiques. Ce que

l'âme est au corps, Dieu l'est à l'univers; nous ne voulons pas dire que Dieu soit l'âme du monde, comme l'ont prétendu quelques philosophes, mais qu'il semble remplir les fonctions de l'âme : il demeure immuable en lui-même, *portat omnia verbo* (*Hebr.* 1.), il soutient tout par sa parole toute-puissante; *et in eo vivimus, movemur et sumus* (*Act.* 17.), en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être. Quatrièmement, l'âme est intelligente; elle est tout intelligence, comprenant en elle toutes les idées qui lui viennent des sens, et toutes les autres idées à la génération desquelles les sens n'ont aucune part; de même que Dieu, tout intelligence, connaissant toutes les pensées des hommes et des anges, et en outre toutes les choses qui sont du domaine de l'infini et surpassent notre entendement. Cinquièmement, notre âme n'acquiert pas seulement les sciences spéculatives, mais aussi des connaissances pratiques, d'où naissent les travaux du génie de l'homme, qui se font admirer dans les arts libéraux et mécaniques, dans des monuments, des jardins magnifiques et des fontaines jaillissantes, et d'autres créations où l'art semble le disputer à la nature; de même que Dieu, intelligence spéculative et pratique, qui sans instruments, sans travail, sans un temps appréciable, et par le signe de sa volonté, par sa parole seule a créé l'univers. Sixièmement, l'âme a son libre arbitre, et à son gré met en mouvement les membres du corps; de même que Dieu qui commande librement à toutes les créatures : de là ces paroles de David : *Omnia serviunt tibi* (*Psal.* 118.), tout vous est assujetti. L'âme est l'image de Dieu, quant à l'essence, elle l'est aussi, et moins clairement peut-être, en ce qui regarde la trinité des personnes; car dans l'âme il y a l'esprit intelligent, image du Père; l'idée produite au dehors ou énoncée, image du Verbe du Père; et l'amour que produit l'intelligence par l'idée ou la connaissance, image de l'Esprit-Saint. Dans l'âme encore, la mémoire fécondante, l'intellect et la volonté, représentent en quelque façon les trois personnes divines. L'âme se répand donc sur elle-même, et s'élève au-dessus d'elle-même par la contemplation, afin de parvenir au tabernacle admirable; aussi le Prophète ajoute-t-il : *Quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis usque ad do-*

mum Dei. Par le lieu du tabernacle admirable, nous comprenons la Jérusalem céleste, tabernacle qui n'a pas été fabriqué par la main des hommes, mais qui est éternel dans le ciel, où est la maison de Dieu, de laquelle parle David dans le Psaume 26 : *Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ (Psal. 26.)*. Saint Jérôme traduit par *tacebo*, je me tairai, le mot hébreu rendu dans notre version par *admirabilis*, admirable. Les Septante n'ont pas lu *edaddem* qui se trouve à présent dans les textes hébraïques et qui signifie *je me tairai*, mais bien *adderet*, qui veut dire *admirable*; la différence de ces expressions vient de leurs deux lettres finales, dont la forme est presque semblable. La confusion a été facile de la part des libraires, et il est probable que les Septante avaient sous les yeux des textes hébraïques plus corrects que les nôtres; car c'eût été une erreur trop grossière, que de mettre *admirable*, au lieu de *je me tairai*. Une telle erreur a été impossible.

In voce exultationis et confessionis : sonus epulantis.		Au milieu des chants d'allégresse et de louange, et des cris de joie de ceux qui sont dans un grand festin.
---	--	---

Dans son extase, où son âme s'est répandue sur elle-même, et a passé par la contemplation dans le lieu du tabernacle admirable, et jusqu'à la maison de Dieu, le Prophète, de son aveu, n'a point passé en silence, mais transporté d'admiration et faisant entendre des chants d'allégresse, et les louanges du Seigneur. *In voce exultationis et confessionis*, ajoutez, *pertransibo in locum tabernaculi admirabilis*, c'est-à-dire, je passerai admirant la gloire de ce tabernacle, et dans mon admiration, j'éclaterai en chants de joie et de louange; ce sera la louange du fondateur de ce tabernacle; et ces chants, *sonus epulantis*, seront l'expression du contentement et de l'allégresse, semblables à ceux qui retentissent dans les solennités, dans les fêtes et dans les festins. Car l'esprit contemplatif qui s'élève jusqu'à la vision de la gloire de la Jérusalem céleste, ne peut le faire sans éprouver des transports d'admiration et de joie. En ce qui concerne les mots, nous avons

sonus, bruit, qui en grec est au génitif; saint Augustin lit le même cas, *soni*; il paraîtrait que notre interprète a mis *sonus* pour *sonitus* au génitif, pour exprimer que les accents de l'allégresse et de la louange étaient ce que l'on entend ordinairement dans les festins. Dans l'hébreu, au lieu de *sonus*, il y a *hamon*, que saint Jérôme traduit par multitude; car ce mot signifie *bruit* et *multitude*. Le mot *epulantis*, qui résulte de l'hébreu *chogeg*, ou du grec *εσπριζοντος*, se dit de celui qui célèbre une fête, *festa celebrantis*: c'est ainsi que lisent saint Augustin et Euthyme. L'interprète latin semble avoir voulu expliquer quelle était cette fête, en mettant *epulantis*; ce terme désigne effectivement la fête d'un repas solennel, comme d'un festin de noce, où l'on fait entendre des instruments de musique, et des épithalames. Cette même expression de *epulantis* se trouve dans le commentaire de saint Jérôme sur ce passage; on ne croira pas qu'il ait été interpolé récemment dans la Vulgate.

5. Quare tristis es, anima mea?
et quare conturbas me?

Spera in Deo, quoniam adhuc
confitebor illi: salutare vultus mei,
et Deus meus.

5. Pourquoi, mon âme, êtes-vous
triste? et pourquoi me troublez-
vous?

Espérez en Dieu, parce que je
dois encore le louer, comme celui
qui est le salut et la lumière de mon
visage, et mon Dieu.

L'élévation de son esprit, et sa joie spirituelle adoucissent l'amertume de ses larmes. *Quare tristis es, anima mea?* Pourquoi suis-je réduit à me nourrir de mes larmes jour et nuit, *dum dicitur tibi, ubi est Deus tuus?* lorsqu'on me dit, où est ton Dieu? Pourquoi me remplir d'un trouble et d'un deuil qui ne finissent point? *Spera in Deo*, c'est-à-dire, quoique vous ne voyiez pas Dieu, dont vous désirez si ardemment la vue, espérez néanmoins en lui, *quoniam adhuc confitebor illi*, parce que le temps n'est point passé et reviendra encore, où en sa présence je louerai mon Dieu, j'exalterai ses miséricordes et lui dirai: *Salutare vultus mei, et Deus meus*; vous êtes mon salut, lorsque vous illuminez mon visage de l'éclat du vôtre, et faites que je vous voie face à face, que je vous connaisse comme je suis connu

de vous, et que par cette révélation je puisse dire : *Tu es Deus meus* : vous êtes mon Dieu. On a d'après l'hébreu et la traduction de saint Jérôme : *Salutes vultus ejus, Deus meus, ad me ipsum*, etc.; le salut qui vient de son visage, mon Dieu, etc. Evidemment, le texte hébreu a été altéré en cet endroit, et une seule lettre, le *vau*, qui n'a pas été mis à sa place, a causé cette confusion : ceci se reconnaît par les mêmes mots qui se répètent à la fin de ce Psaume, et du Psaume suivant. Il ne faut donc pas lire, comme ici, *panau heelohai*, mais *panai vehohai*, ainsi qu'on le voit dans ces mots répétés plus bas. La leçon véritable est celle-ci : *Salutes vultus mei, et Deus meus*. Elle dit *sabutes*, au pluriel, et non *salus*, ni *salutare* ; car bien que notre salut soit unique, néanmoins il renferme plusieurs avantages, dont chacun peut produire le salut.

<p>6. Ad me ipsum anima mea conturbata est : propterea memor ero tui de terra Jordanis, et Hermoniim a monte modico.</p>	}	<p>6. Mon âme a été toute troublée en moi-même. C'est pourquoi je me souviendrai de vous, en pensant à la terre du Jourdain, à Hermon et à la petite montagne.</p>
--	---	--

Le Prophète fait connaître la tristesse et la consolation qu'il éprouvait tour-à-tour ; la tristesse qui lui venait des craintes et des dangers de cette vie, la consolation qui se fondait sur l'espérance et sur la promesse future. *Ad me ipsum anima mea conturbata est*, c'est-à-dire, quoique j'aie dit à mon âme : *Spera in Deo*, espère en Dieu, mon âme me considérant moi-même, mon infirmité, le peu de lumière et de forces qui sont en moi, est saisie d'une grande frayeur, et par là me remplit de trouble. *Propterea memor ero tui de terra Jordanis, et Hermoniim a monte modico*, c'est-à-dire, afin de me guérir de cette terreur et de ce trouble, je détournerai mes regards de dessus moi-même, pour les reporter vers vous ; sur les bords du Jourdain, où je demeure, je me souviendrai de vous, je me souviendrai du fleuve qui réjouit votre cité céleste, et du torrent de vos délices, où s'abreuvent ceux qui vivent auprès de vous ; sur cette petite montagne, appelée Hermon, qui s'élève devant moi, je me souviendrai de votre montagne sainte, que vous habitez avec vos

saints anges, et par ce souvenir je consolerais mon âme, j'apaiserais la violence de mon désir. Quel est ce mont Hermoniim, est-il différent de l'Hermon, on ne saurait le décider. Toutefois il est vraisemblable que c'étaient des montagnes situées dans des lieux différents. Saint Jérôme, dans la vie de sainte Paule, en distingue deux : l'Hermon, qui est une grande montagne, et le mont Hermoniim, d'une petite hauteur. Peut-être l'Hermoniim se trouvait-il en Galilée, près du Jourdain, puisque David rapproche ici le mont et le fleuve.

7. *Abyssus abyssum invocat, in voce cataractarum tuarum.*

Omnia excelsa tua, et fluctus tui super me transierunt.

7. Un abîme appelle et attire un autre abîme, au bruit des tempêtes et des eaux que vous envoyez.

Toutes vos eaux élevées comme des montagnes, et tous vos flots ont passé sur moi.

Le Prophète continue à raconter les tentations et les afflictions de cette vie, et les compare métaphoriquement à l'inondation des eaux, faisant allusion au déluge, arrivé du temps de Noé. *Abyssus abyssum invocat*, c'est-à-dire, une inondation immense, un abîme d'eaux est venu sur moi, et celle-là passée, une autre inondation est accourue, appelée pour ainsi dire par la première. Or ces vastes inondations se sont précipitées *in voce cataractarum tuarum*, avec un bruit formidable, semblable au mugissement des cataractes célestes ouvrant passage aux grandes eaux qui tombaient. *Et omnia excelsa tua*, tous les gouffres les plus profonds, *et omnes fluctus tui super me transierunt*, ces cataclysmes effroyables sont venus fondre sur moi. Le Prophète fait allusion au déluge universel, *in quo cataractæ cæli apertæ sunt*, durant lequel il tomba une si grande pluie que l'on eût dit des cataractes ouvertes dans le ciel, et laissant échapper l'eau avec violence : de cette inondation s'est formé l'abîme, *abyssus*, c'est-à-dire, une masse d'eaux d'une hauteur et d'une profondeur considérable. Cette métaphore, au reste, signifie la multitude des tentations et des dangers par lesquels la divine Providence éprouve ses élus. Or la grandeur de ces dangers est seulement comprise des hommes tels que David, dont la vie était toute spi-

rituelle ; car ils connaissent les pièges multiformes du démon , ils savent combien il importe à l'âme de ne pas perdre la grâce de Dieu. Cette explication nous paraît littéralement exacte ; on ne doit cependant pas rejeter celles de quelques pieux Commentateurs , pour qui la phrase *abyssus abyssum invocat* , veut dire : l'abîme de la misère appelle l'abîme de la divine miséricorde. Autrement : l'abîme de la malice de l'homme appelle l'abîme de la justice divine. Autrement : l'abîme des mystères de l'ancien Testament appelle l'abîme des mystères du nouveau. Autrement encore : l'abîme du cœur humain , qui est impénétrable , appelle l'abîme de la science de Dieu , qui sonde les reins et les cœurs. Ajoutons que par le mot *invocat* , on n'entend pas *implorer* , mais *appeler* ; ce sens est conforme à l'hébreu.

8. In die mandavit Dominus misericordiam suam , et nocte canticum ejus.

8. Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour , et je lui chanterai la nuit un cantique d'action de grâces.

David parle maintenant de la consolation qu'il a reçue , après avoir admirablement décrit la tentation. *In die mandavit Dominus misericordiam suam* , c'est-à-dire , après que les grandes eaux et ces horribles abîmes auront passé , *in die* , au jour de la prospérité , *mandavit Dominus* , le Seigneur a envoyé , *miseri-cordiam* , sa miséricorde , pour me visiter et me consoler. *Et nocte canticum ejus* , c'est-à-dire , au temps de la nuit , au temps de la tentation et de la tribulation , *canticum ejus* , la prière et l'action de grâces qui lui sont offertes , ne cesseront pas de se faire entendre.

9. Apud me oratio Deo vitæ meæ ; dicam Deo : Susceptor meus es.

9. Voici la prière que j'offrirai au dedans de moi , à Dieu qui est l'auteur de ma vie. Je dirai à Dieu : Vous êtes mon défenseur et mon refuge.

Voici le cantique de la nuit , la prière secrète , faite de cœur plutôt que de bouche. *Apud me* , *oratio Deo vitæ meæ* , c'est-à-dire , dans mon sein , il s'élève perpétuellement une prière à Dieu , l'auteur de ma vie ; je lui dirai avec foi et confiance : *Susceptor meus es* , c'est-à-dire , je me fie et me réfugie en vous ;

vous me soutiendrez, si je chancelle; vous me relèverez, si je tombe.

<p>Quare oblitus es mei, et quare contristatus incedo, dum affligit me inimicus.</p>	<p>Pourquoi m'avez-vous oublié? pourquoi faut-il que je marche tout accablé de tristesse, tandis que je suis affligé par l'ennemi?</p>
--	--

Le Prophète s'étonne des épreuves dont se sert la divine Providence pour gouverner ses serviteurs; il semble dire, puisque vous êtes véritablement mon protecteur, *quare oblitus es mei*, pourquoi m'avez-vous oublié, c'est-à-dire, d'où vient que les tentations et les tribulations m'accablent à un tel point que vous paraissez m'avoir abandonné, vous qui êtes mon espérance et ma force? D'où vient, dis-je, *ut contristatus incedam, dum affligit me inimicus*, que je marche dans la tristesse, tandis que l'ennemi m'afflige? et vous êtes mon protecteur et mon aide.

<p>10. Dum confringuntur ossa mea, exprobraverunt mihi, qui tribulant me inimici mei.</p>	<p>10. Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis, qui me persécutent, m'accablent par leurs reproches.</p>
---	--

<p>Dum dicunt mihi per singulos dies : Ubi est Deus tuus?</p>	<p>En me disant tous les jours : Où est ton Dieu?</p>
---	---

<p>11. Quare tristis es anima mea? et quare conturbas me?</p>	<p>11. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste? et pourquoi me remplissez-vous de trouble?</p>
---	--

<p>Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultus mei, et Deus meus.</p>	<p>Espérez en Dieu; parce que je dois encore le louer, comme celui qui est le salut et la lumière de mon visage, et mon Dieu.</p>
---	---

Non-seulement, dit David, l'ennemi m'afflige, tandis que vous en êtes témoin, vous qui êtes mon refuge; mais *dum confringuntur ossa mea*, tandis que je suis tombé dans une extrême faiblesse, au point de ne pouvoir plus supporter les tentations. *Exprobraverunt mihi inimici mei, qui tribulant me, dum mihi dicunt : Ubi est Deus tuus?* c'est-à-dire, ceux qui me persécutent et m'accablent, m'ont reproché la confiance que j'ai en vous, comme si j'avais eu tort de mettre en vous mon espérance; car ils ne cessent de dire : Où est ton Dieu, que tu te vantais d'avoir

pour aide et pour appui ? On fit à Tobie les mêmes reproches : *Ubi est spes tua , pro qua eleemosynas et sepulturas faciebas ?... Manifestè vana facta est spes tua , et eleemosynæ tuæ modo apparuerunt* (Tob. 2.). — Jésus-Christ lui-même fut en butte aux mêmes sarcasmes : *Confidit in Deo , liberet eum si vult* (Matth. 27.). Ainsi donc , David , tombé dans le malheur , était raillé de ses incrédules ennemis. Mais lui , quoique troublé et contristé dans cette conjoncture , relevait son courage et disait : *Quare tristis es anima mea , et quare conturbas me ? Spera in Deo , quoniam adhuc confitebor illi salutare vultûs mei , et Deus meus*. Pourquoi , mon âme , êtes-vous triste ? et pourquoi me remplissez-vous de trouble ? Espérez au Seigneur , parce que je dois encore le louer , comme celui qui est mon salut , et mon Dieu. Ces versets sont les mêmes que le sixième et le septième , et ont été expliqués plus haut.

PSAUME XLII.

Titre et argument du Psaume.

Psalmus David.

|

Psaume de David.

Ce Psaume , qui est sans titre dans l'hébreu , n'en a pas d'autre dans le grec et le latin , que ces mots : *Psaume de David*. Il paraît être un appendice ou un abrégé du précédent. Nous en donnerons une explication succincte. — David prie Dieu de le délivrer de ses ennemis , et se console par l'espérance du bonheur futur.

1. Judica me , Deus , et discerne causam meam de gente non sancta , ab homine iniquo et doloso erue me.

1. Jugez-moi , mon Dieu , et faites le discernement de ma cause , en me défendant d'une nation qui n'est pas sainte ; tirez-moi , par votre puissance , des mains de l'homme méchant et trompeur.

Il paraîtrait que David était persécuté par Saül , ou dangereu-

sement tenté par les démons, contre lesquels n'ayant à espérer aucune protection des hommes, il invoque Dieu comme juge. *Judica me, Deus*, c'est-à-dire, Seigneur, soyez mon juge, car je n'ai personne qui puisse me rendre justice, si ce n'est vous. La version grecque est plus explicite, *κρίνον μοι, judica mihi*, jugez pour moi. *Et discerne causam meam de gente non sancta*, c'est-à-dire, jugez le procès qui m'est intenté par une nation impie. Dans l'hébreu et dans le grec, il y a un élégant rapprochement du substantif et du verbe : en hébreu, *riva, rivi*; en grec, *δικασσον τινι δικην*; de même on dirait en latin, *litiga litem meam*, ou *judica judicium meum*. Comme les verbes ont un sens général, on trouverait ici deux sens : d'abord, il demande à Dieu qu'il soit non-seulement son juge, mais son avocat, il semblerait dire : Jugez-moi et plaidez ma cause; en second lieu, il explique ces paroles : *judica me*, jugez-moi, par celles-ci, *discerne causam meam*, prenez connaissance de ma cause, et jugez-la, en portant une sentence en ma faveur. Il appelle *gentem non sanctam*, des hommes iniques, cruels et impitoyables, comme l'exprime le mot hébreu *lochassid* qui se dit proprement d'un homme sans pitié, comme le prouve la suite. *Ab homine iniquo et doloso erue me*, c'est-à-dire, jugez ma cause, de manière à me délivrer par votre jugement de l'homme inique et trompeur; pris dans un sens général, ou bien dans un sens particulier, et dans la dernière hypothèse, cet homme serait le prince d'une nation impie, par lequel David était persécuté.

2. Quia tu es Deus fortitudo mea, quare me repulisti, et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus.

2. Puisque vous êtes ma force, ô mon Dieu, pourquoi m'avez-vous repoussé? et pourquoi me vois-je réduit à marcher dans la tristesse, étant affligé par l'ennemi.

Ce verset est presque entièrement semblable au onzième du Psaume qui précède, et il a le même sens; il veut dire : Lorsque vous, mon Dieu, *sis fortitudo mea*, vous êtes ma force, et que j'ai placé mon unique confiance dans votre secours, pourquoi paraissez-vous me repousser, et pourquoi me laissez-vous, privé de la grâce, marcher dans la tristesse, *dum affligit me inimicus*?

C'est une sorte de demande familière, inspirée par sa confiance dans le Seigneur, et par laquelle il se plaint que Dieu l'ait réduit à de telles tribulations, comme s'il l'avait déshérité de son amitié.

3. Emitte lucem tuam et veritatem tuam : ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

3. Répandez sur moi votre lumière et votre vérité, elles me conduiront et m'amèneront jusqu'à votre montagne sainte, et à vos divins tabernacles.

A en juger par ce verset, David menait une vie tout à fait spirituelle, comme il a été dit plus haut ; il se mettait moins en peine de s'affranchir des maux temporels que du danger d'offenser le Seigneur et de perdre l'éternelle félicité. *Emitte lucem tuam et veritatem tuam*, c'est-à-dire, accordez-moi la lumière de votre grâce et de votre miséricorde, la vérité et la fidélité ; car *ipsa me deducunt*, elles me guideront dans ce périlleux voyage, *et adducunt in montem sanctum tuum*, et m'amèneront sur votre montagne sainte où est la Jérusalem céleste, *et in tabernacula tua*, et dans votre maison elle-même où se trouve un grand nombre de demeures et de tabernacles pour vos élus. Par lumière et vérité, saint Augustin comprend Jésus-Christ, qui est lumière et vérité. Mais le pronom *ipsa*, ces choses mêmes, dans la phrase *ipsa me deduxerunt*, semble ne pas concourir à cette explication, attendu que dans l'hébreu *hemmah*, et dans le grec, il désigne la pluralité. Une locution semblable se lit dans le Psaume 56 : *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam* ; et il est assez ordinaire que David donne à la lumière le sens de grâce et de miséricorde : *Deus misereatur nostri, et benedicat nobis, illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri* (*Psalm. 66.*). Les verbes *ipsa me deduxerunt et adduxerunt* sont dans l'hébreu au temps futur, *ipsa me deducunt et adducunt* ; quoique les Septante et la Vulgate aient admis le passé, il paraîtrait que l'on a mis un temps pour un autre, selon l'observation d'Euthyme. Souvent, dans le style prophétique, l'Écriture interprète par le passé les choses futures, pour montrer la certitude des prophéties :

3. Et introibo ad altare Dei ,
ad Deum qui lætificat juventutem
meam.

3. Et j'entrerai jusques à l'autel
de Dieu, jusques à Dieu même, qui
remplit de joie ma jeunesse renou-
velée.

Le Prophète annonce ce qu'il doit faire sur la montagne sainte et dans le divin tabernacle; il suivra l'exemple de ceux qui habitent dans la maison de Dieu, et qui ont pour ministère d'offrir le sacrifice de louanges. *Beati, qui habitant in domo tua, Domine, in secula seculorum laudabunt te* (Psalm. 83.). *Introibo ad altare Dei*, je m'approcherai de l'autel de Dieu pour offrir le sacrifice de louanges; tous ceux qui entrent dans cette maison, deviennent prêtres aussitôt, comme on le voit d'après leurs propres paroles : *Fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (Apoc. 5.), vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu. Je ne m'approcherai pas seulement de l'autel, dit David, je m'approcherai, *ad Deum*, de Dieu lui-même, c'est-à-dire, je paraîtrai en sa présence, comme ayant été introduit dans le lieu le plus secret, *ad Deum*, en présence du Dieu, *qui lætificat juventutem meam*, qui réjouit ma jeunesse renouvelée; car dans la patrie céleste, *renovabitur sicut aquilæ juvenus nostra* (Psalm. 102.), votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. L'Apôtre, dans le chapitre quatrième aux Ephésiens, exprime la même pensée : *Occurramus omnes... in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi*. Saint Jérôme traduit le mot hébreu *ghili* par *exultationem*, allégresse; les Septante l'ont rendu par *juventutem*, jeunesse. Ce mot se trouve fort rarement dans les Ecritures; les deux autorités, saint Jérôme et les Septante, sont également respectables. Daniel, au chapitre premier, a employé *ghilchem*, mais ce mot ne veut pas dire *jeunesse*, comme l'ont pensé quelques-uns; il signifie *ressemblance* ou *égalité d'âge*. Saint Jérôme a rendu ce même terme par *coævis vestris*, du même âge que vous; et, d'après cette autorité, Sanctes Pagninus, dans son dictionnaire, donne à *ghil* le sens de *ressemblance*. On n'est donc pas en droit de vouloir corriger les Septante ou la Vulgate.

5. Confitebor tibi in cithara
Deus, Deus meus : quare tristis es

5. O Dieu, ô mon Dieu, je vous
louerai sur la harpe : pourquoi, mon

anima mea ; et quare conturbas me ? | âme, êtes-vous triste ? et pourquoi me troublez-vous ?

Spera in Deo , quoniam adhuc | Espérez en Dieu ; parce que je
confitebor illi : salutare vultus mei, | dois encore le louer, comme celui
et Deus meus. | qui est le salut et la lumière de mon
visage, et mon Dieu.

Le Prophète explique plus clairement le sacrifice qu'il offrira à l'autel du Seigneur, lorsqu'il aura pénétré dans le tabernacle qui n'a pas été fait de main d'hommes, mais qui est éternel dans les cieux. *Confitebor tibi in cithara*, c'est-à-dire, je vous louerai, en confessant vos miséricordes, la justice de vos décrets, enfin toutes vos merveilles ; je ne les louerai pas seulement de bouche, mais par les œuvres ; alors il n'y aura dans mes chants ni désaccord, ni rudesse ; ils seront parfaitement harmonieux, ainsi que les harpes, *citharæ*, c'est-à-dire, les paroles et les actions qui, dans ce pèlerinage, sont rarement bien d'accord l'une avec l'autre. L'Apocalypse aussi parle des harpes, lorsqu'il décrit les louanges des saints dans le ciel : *Habentes singuli citharas in manibus* (Apoc. 5.). *Et vocem quam audivi, sicut citharædorum citharizantium in citharis suis* (Ap. 14.). Le reste a été expliqué à la fin du Psaume précédent.

PSAUME XLIII.

Titre et argument du Psaume.

In finem, filiis Core, ad intellectum. | *Pour la fin, aux enfants de Coré, pour l'intelligence.*

Le titre de ce Psaume ne diffère de celui du Psaume quarantième que par la position du mot *intellectus*, intelligence. Dans le précédent, il y a, d'après l'hébreu, *maschil*, intelligence aux fils de Coré, et dans celui-ci : aux fils de Coré, intelligence, ou bien, selon le grec et le latin, *εἰς σοφιστικόν*, *ad intellectum*, pour l'intelligence. Peut-être aussi n'y a-t-il pas de mystère dans cette transposition. Le mot *intellectus*,

placé avant ceux qui l'accompagnent dans le quarantième Psaume, indique les malheurs passés ou présents que le Prophète déplore; et placé après, comme dans ce Psaume, il annonce des malheurs à venir longtemps après le règne de David : les saints Pères sont d'accord sur ce point. Les Pères grecs, tels que saint Chrysostôme, Théodoret et Euthyme, enseignent que le Prophète parle au nom des Machabées, accablés de maux par Antiochus, et d'autres rois de Syrie ou d'Égypte. Les Pères latins, comme saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, veulent que l'on entende ici les accents des saints Martyrs, persécutés cruellement par les empereurs romains. Mais on peut concilier ces deux opinions, en disant que ce Psaume se rapporte à la fois aux Machabées et aux Chrétiens. Car les uns et les autres ont également enduré des persécutions pour la même cause, pour la confession et la loi du vrai Dieu. Puisque ce Psaume regarde les Martyrs du temps de Néron, aussi bien que ceux qui ont souffert sous Dioclétien, c'est-à-dire, plus de deux cents ans après Néron; il peut s'appliquer avec autant de raison aux martyrs qui sont morts les armes à la main sous Antiochus Epiphane, environ deux cents ans avant le tyran de Rome.

1. Deus auribus nostris audivimus, patres nostri annuntiaverunt nobis,
opus, quod operatus es in diebus eorum, et in diebus antiquis.

1. Nous avons, mon Dieu, entendu de nos oreilles; nos pères nous ont annoncé
l'ouvrage que vous avez fait dans leurs jours, et dans les jours anciens.

Le peuple de Dieu, livré à la persécution et gémissant dans sa désolation, se met à rappeler le souvenir des merveilles que Dieu a autrefois opérées pour la défense de ses fidèles serviteurs, et s'étonne de ce que le Seigneur semble les avoir abandonnés, afin d'émouvoir par là sa miséricorde. C'est pourquoi David a avancé dans le titre que l'on a besoin ici d'intelligence; car Dieu ne change pas lui-même, mais il change de remède selon les temps, selon la maladie de son peuple. *Deus*, Dieu, dit le Prophète au nom de l'Église ou des martyrs de l'un et de l'autre Testament, *auribus nostris audivimus*, nous avons entendu de nos oreilles. Il dit *auribus nostris*, de nos oreilles, pour exprimer une plus grande certitude, lorsque *audivimus*, ou *auribus audivimus*,

nous avons entendu, eût suffi, ce semble. Ainsi écrit saint Jean le commencement de sa première épître. *Quod vidimus oculis nostris, et manus nostræ contrectaverunt*, ce que nous avons vu de nos yeux, et que nos mains ont touché; n'eût-il pas suffi de mettre : *Quod vidimus et contrectavimus*, ce que nous avons vu et touché? Mais la certitude emprunte une grande force à ces expressions *oculis nostris, manibus nostris*, de nos yeux, de nos mains. Il en est de même ici, de la phrase, *auribus nostris audivimus*, qui veut dire, nous avons entendu nous-mêmes. Ils déclarent aussitôt qui ils ont entendu : *Patres nostri annuntiaverunt nobis*, c'est-à-dire, nous avons appris non par une rumeur vague, ni d'hommes inconnus; mais nos pères eux-mêmes, hommes dignes de foi, et qui n'auraient jamais voulu tromper leurs enfants, nous ont annoncé eux-mêmes. Qu'ont-ils donc entendu dire à leurs pères? Le voici : *Opus quod operatus es in diebus eorum, et in diebus antiquis*, c'est-à-dire, nous avons entendu nos pères nous annoncer l'œuvre merveilleuse que vous avez opérée de leur temps, ou sous leurs yeux, et de plus, *opus quod fecisti in diebus antiquis*, l'œuvre accomplie par vous dans les anciens jours, et que nos pères eux-mêmes ont apprise de la bouche de leurs pères. Peu importe qu'il n'y ait pas dans l'hébreu la conjonction *et* : par suite de cette suppression, quelques-uns expliquent ainsi : dans leurs jours, qui sont les jours anciens.

2. *Manus tua gentes disperdidit, et plantasti eos : afflixisti populos et expulisti eos.*

2. Que votre main a exterminé les nations, et que vous les avez établis en leur place; que vous avez affligé et chassé ces peuples.

Le Prophète développe une des œuvres admirables que fit Dieu pour ses fidèles serviteurs, aux jours de leurs pères : *Manus tua gentes disperdidit*, c'est-à-dire, votre puissance a exterminé de la terre de promesse, les nations des Chananéens et des Jébuséens, qui l'occupaient, *et plantasti eos*, et après les avoir repoussés, vous avez établi nos pères dans cette terre. *Afflixisti populos, et expulisti eos*, votre main a exterminé ces peuples, après les avoir accablés dans plusieurs combats, réduits par les

armes et chassés au loin, pour donner leur pays à votre peuple. Ce passage nous fait comprendre ce qui a été dit plus haut : *Patres nostri annuntiaverunt nobis opus quod operatus es in diebus eorum*, nos pères nous ont appris l'œuvre que vous avez accomplie dans leurs jours : on ne doit pas entendre par là le récit immédiat des événements, mais médiat ou continué par la succession des enfants ; car les faits dont il s'agit ici ont eu lieu au temps de Moïse et de Josué : évidemment Moïse ou Josué n'ont pu les transmettre que par leurs successeurs, soit aux Machabées, soit aux Apôtres, soit même à David, qui a écrit le Psaume. Voici une métaphore remarquable dans l'expression *plantasti eos*, vous les avez *implantés*, c'est-à-dire, vous avez si bien établi et affermi les Hébreux dans la terre promise, qu'il serait plus difficile de les en déposséder, que d'arracher des arbres depuis longtemps plantés, et fixés en terre par de fortes racines. De plus, ce que l'on plante, non-seulement tient solidement au sol, mais aussi croît et se multiplie : métaphore plus développée encore dans le Psaume 79 : *Plantasti radices ejus, et implevit terram, operuit montes umbra ejus, et arbusta ejus cedros Dei.*

3. Nec enim in gladio suo possederunt terram, et brachium eorum non salvavit eos.

Sed dextera tua, et brachium tuum, et illuminatio vultus tui : quoniam complacuisti in eis.

3. Car ce n'a point été par la force de leur épée qu'ils se sont mis en possession de cette terre ; et ce n'a point été leur bras qui les a sauvés.

Mais ç'a été votre droite et votre bras tout-puissant ; et la lumière de votre visage, parce qu'il vous a plu de les aimer.

Le Prophète prouve ce qu'il a avancé : *Mānus tua disperdidit eos*, etc., votre main les a exterminés, etc. Car *non in gladio suo possederunt terram*, c'est-à-dire, nos pères, au temps de Moïse et de Josué ont combattu contre les Chananéens ; mais si vous n'aviez été leur aide et leur protecteur, ils n'auraient pas possédé la terre promise, et n'auraient pu échapper aux mains de leurs ennemis ; car les Hébreux étaient moins nombreux, moins exercés à la guerre, et ils attaquaient des places très-fortes. Ce ne

fut donc pas *in gladio suo*, par la force de leurs armes, qu'ils conquièrent la terre de promesse; *neque brachium eorum salvavit eos*, et leur bravoure ne les eût pas sauvés dans le combat de la captivité ou de la mort, *sed dextera tua, et brachium tuum, et illuminatio vultus tui*, mais votre droite et votre bras, et l'éclat de votre visage, les ont mis en possession de la terre, et leur ont conservé la vie ou la liberté, lorsqu'ils en venaient aux mains avec les Chananéens; et cela n'était dû ni à leurs vertus, ni à leurs mérites, *quia complacuisti in eis*, mais il vous avait plu de les choisir pour en faire votre peuple. Cette expression, *illuminatio vultus tui*, est, à proprement parler, un aspect bienveillant, ou la grâce et la faveur, comme nous avons dit au troisième verset du Psaume précédent. On dit que Dieu fait luire la lumière de son visage sur quelqu'un, quand il daigne jeter sur lui un regard serein, ou lorsqu'il a pitié de lui, et lui accorde sa grâce. L'exactitude des événements dont il est ici question, se justifie par le livre de Josué, au chap. 6, où nous lisons que les murs de la ville de Jéricho s'écroulèrent à un seul cri des enfants d'Israël, puis au chap. 10, où il est dit que, pendant que Josué combattait, Dieu lança du ciel une grêle de pierres sur les ennemis: *Et mortui sunt multò plures lapidibus grandinis, quàm quos gladio percusserunt filii Israel* (Josue, 6 et 10.).

4. Tu es ipse rex meus, et Deus meus : qui mandas salutes Jacob.

4. C'est vous aussi qui êtes mon roi et mon Dieu; vous qui avez tant de fois sauvé Jacob par votre seul commandement.

Maintenant le peuple de Dieu exprime son admiration, disant : *Tu es ipse Rex meus et Deus meus, qui mandas salutes Jacob*, c'est-à-dire, vous qui secouriez et protégiez nos pères, parce que vous étiez leur roi et leur Dieu, vous, dis-je, *ipse es etiam Rex meus et Deus meus*, êtes aussi mon roi et mon Dieu, et le même *qui mandas salutes Jacob*, qui avez coutume de sauver votre peuple appelé, du nom de leur père, Jacob. Quelques commentateurs veulent que la conjonction *et*, dans cette alliance de mots *et Deus meus*, soit inutile, et mettent : *Tu es rex meus, Deus*

meus, vous êtes mon roi, ô mon Dieu ! Ils allèguent que cette particule n'est pas dans le texte hébreu ; mais elle se trouve dans les Septante, et tous les anciens Pères grecs et latins, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Chrysostôme, Théodoret, Euthyme, l'admettent ; le sens de la phrase en devient plus sublime. L'Écriture exprime que Jéhovah n'est pas seulement le roi, mais encore le Dieu de son peuple, c'est-à-dire, le juge du monde entier, éternel et tout-puissant ; il peut à la fois protéger son peuple qu'il gouverne, et punir ses ennemis. C'est pourquoi il vaut mieux conserver cette conjonction ; probablement les scribes l'auront omise, ou les Septante ajoutée, pour montrer que le mot *Deus* n'était pas au vocatif, mais au nominatif, et que le nom de Dieu dit plus que celui de roi. On observera encore ici que cette phrase, *qui mandas salutes Jacob*, ne signifie pas, vous qui envoyez, mais vous qui ordonnez le salut de Jacob : tel est le sens de l'hébreu et du grec, le latin seul présente de l'ambiguïté. Ainsi donc *qui mandas* veut dire : vous qui ordonnez que votre peuple soit sauvé, vous qui pouvez le sauver par un seul mot de commandement ou un signe de votre volonté, et avez coutume de le faire. Israël semble dire : *Tu es rex meus*, vous êtes mon roi, vous ne l'êtes pas comme les autres rois, qui protègent par la force des armes ; mais vous êtes aussi mon Dieu, qui par un seul ordre, une seule parole, un seul signe, pouvez sauver Jacob.

5. In te inimicos nostros ventila-
bimus cornu, et in nomine tuo
spernemus insurgentes in nobis.

5. Ce sera en vous que nous trou-
verons la force de renverser nos
ennemis ; et en invoquant votre
nom, nous mépriserons tous ceux
qui s'élèvent contre nous.

Le Prophète démontre que leur Dieu est le (même) Dieu du temps de leurs pères, que le peuple est le même, et que leur espérance en Dieu et celle de leurs pères est la même. De là son étonnement, de ce que le même Dieu agisse avec le même peuple d'une manière si différente : autrefois il le rendait vainqueur, sans qu'il lui en coûtât aucune peine, maintenant il le laisse vaincre et réduire par ses ennemis. *In te inimicos nostros venti-*

labimus cornu, c'est-à-dire, si vous êtes notre protecteur et notre aide, nous aussi nous vaincrons par vous, par notre confiance en votre secours. *Et in nomine tuo spernemus insurgentes in nobis*, c'est-à-dire, et après avoir invoqué votre nom, nous ne craignons point, nous mépriserons l'attaque des ennemis qui s'élèvent contre nous. L'expression *ventilabimus cornu* est métaphorique, et empruntée à la fougue des taureaux, qui de leurs cornes lancent dans l'air tout ce qui s'expose à leur fureur. Nous, dit-il, soutenus par votre puissance, nous chasserons et dissiperons l'ennemi, avec la même facilité qu'un taureau furieux jette au vent la paille avec ses cornes.

6. Non enim in arcu meo sperabo : et gladius meus non salvabit me.

6. Car je ne mettrai point mon espérance dans mon arc ; et ce ne sera point mon épée qui me sauvera.

La comparaison continue entre le peuple actuel et l'ancien peuple de Dieu. En effet, le peuple antique ne possédait pas la terre promise par la force de son épée, et c'est pour cela qu'il dit : Moi, votre peuple d'aujourd'hui, *non in arcu meo sperabo*, je ne me confierai pas dans mes forces, ni dans mes armes. *Et gladius meus non salvabit me*, c'est-à-dire, je sais et j'avoue que, si je parviens à me sauver, je ne le devrai point à mon épée, mais à votre secours.

7. Salvasti enim nos de affligentibus nos : et eos qui nos oderunt confudisti.

7. Puisque c'est vous qui nous avez sauvés de ceux qui nous affligeaient, et qui avez confondu ceux qui étaient animés de haine contre nous.

Le peuple vient de dire : *Gladius meus non salvabit me*, ce n'est point mon épée qui me sauvera, il explique ainsi ces paroles : *Salvasti enim nos de affligentibus nos*, j'avoue que mon salut ne dépend pas de ma force, car toutes les fois que j'ai été délivré de quelque tribulation, vous nous avez sauvés de ceux qui nous affligeaient, vous qui avez confondu, *confudisti*, nos ennemis, *qui oderant nos*, qui nous haïssaient et voulaient nous perdre ; votre protection rendait vains tous leurs

efforts, et ils se retiraient confus des combats que nous engageons contre eux.

<p>8. In Deo laudabimur tota die : et in nomine tuo confitebimur in sæculum.</p>	<p>8. Ce sera toujours en Dieu que nous mettrons notre gloire ; et nous donnerons éternellement des louanges à votre saint nom.</p>
--	---

Le Prophète conclut de tout ce qui précède, que le peuple de Dieu, toutes les fois qu'il sera délivré de ses tribulations, attribuera publiquement ce bienfait au Seigneur, et en rapportera toute la gloire à Dieu même. *In Deo laudabimur tota die*, c'est-à-dire, nous ne mettrons pas notre gloire en nous-mêmes, mais en Dieu, dans toutes les occasions où nous serons arrachés aux mains des ennemis ; et, après avoir invoqué le nom du Seigneur, nous publierons ses louanges et sa gloire jusque dans l'éternité. Ces paroles confirment ce qu'il voulait démontrer, que le peuple était le même qu'autrefois, c'est-à-dire, plein de confiance dans le secours du Seigneur et non dans ses propres forces, comme était le peuple ancien. Le terme *laudabimur*, littéralement : nous serons loués, est une locution hébraïque qui signifie se glorifier. C'est dans un sens analogue que nous disons dans la langue italienne : *Mi lodo del tale*, je me loue d'un tel. Cet hébraïsme se retrouve en plusieurs endroits des Psaumes : *In Domino laudabitur anima mea* (Ps. 33.). — *Laudamini in nomine sancto ejus* (Ps. 104.), etc. Les expressions *et in nomine tuo confitebimur* sont plus explicites dans l'hébreu qui donne *et nomini tuo confitebimur*, nous donnerons la louange à votre nom, au lieu de *en votre nom*, suivant le latin. Saint Augustin pense que ces versets, du septième au dixième, renferment une prophétie sur la victoire future du Christ et des Chrétiens, alors que l'Église triomphera de tous ses ennemis ; mais l'explication précédente, qui est de saint Jean Chrysostôme, semble offrir un sens plus littéral : ici ce n'est pas le Prophète qui parle, mais le peuple de Dieu qui s'étonne de ne pas recevoir de secours du Seigneur, puisqu'il est ce même peuple que Dieu protégeait d'une manière aussi évidente. Il continue donc.

<p>9. Nunc autem repulisti, et con-</p>	<p>9. Mais maintenant vous nous</p>
---	-------------------------------------

fudisti nos : et non egredieris, Deus, | avez repoussés et couverts de confu-
 in virtutibus nostris. | sion ; et vous ne voulez plus, ô mon
 Dieu, marcher avec nos armées.

Ici commence la surprise pénible et la plainte douloureuse du peuple, que ses ennemis ont accablé de maux. *Nunc autem*, autrefois vous nous prodiguez vos faveurs, *nunc autem repulisti et confudisti nos*, et maintenant vous nous avez repoussés et couverts de confusion ; car au temps d'Antiochus, c'était un opprobre d'être appelé Juif ; sous les tyrans de Rome, le nom de Chrétiens était infâme, et les fidèles semblaient abandonnés de Dieu. *Et non egredieris, Deus, in virtutibus nostris*, c'est-à-dire, si nous voulons nous défendre contre les ennemis qui nous affligent, vous ne marchez plus avec nous, comme autrefois, afin de combattre pour votre peuple. Par *virtutes* on comprend les armées, comme l'indique clairement l'hébreu *betsibothenu* ; car les troupes armées sont les forces d'un peuple. *Virtus* ici n'exprime pas la vertu ou force morale, mais la puissance. Or, à l'époque des persécutions, soit d'Antiochus, soit des empereurs, telle était la faiblesse du peuple de Dieu, qu'ils n'osaient faire la moindre résistance, ils supportaient les tribulations et combattaient seulement par la patience. Cependant, bien que mis en déroute et brisés par leur ennemi visible, ils triomphaient avec gloire de leur invisible ennemi. A la vue des hommes, ils paraissaient abandonnés de Dieu ; mais dans le secret, ils recevaient les plus grands secours de la grâce du Seigneur. Dans le Psaume, il ne s'agit que des événements extérieurs, et David laisse aux enfants de Coré le soin de comprendre ce qui se passait dans le secret des cœurs.

10. Avertisti nos retrorsum post | 10. Vous nous avez fait tourner
 inimicos nostros : et qui oderunt | le dos à nos ennemis ; et nous
 nos diripiebant sibi. | sommes devenus la proie de ceux
 qui nous haïssaient.

Voici les détails de la persécution : *Avertisti nos retrorsum post inimicos nostros*, c'est-à-dire, vous avez fait que nous qui étions au premier rang, nous passâmes au dernier, et que nous suivions nos ennemis comme des vaincus et des captifs ; et ces vainqueurs, *qui oderunt nos*, qui nous haïssaient, nous enle-

vaient à leur gré, nous et nos biens, *diripiébant*, et *sibi*, les employaient à leur usage. Saint Jérôme a traduit ainsi sur l'hébreu : *Vertisti terga nostra hosti*, vous nous avez fait tourner le dos à l'ennemi ; ce sens se tire facilement des mots hébreux, qui donnent à la lettre : *Avertisti nos retrorsum ab inimicis nostris*, vous nous avez fait retourner loin de nos ennemis. Mais la version grecque et la latine qui portent : *Post inimicos nostros*, après nos ennemis, ne peuvent s'accorder avec cette traduction, car ceux qui se retournent et qui fuient, ne tournent pas le dos derrière, mais devant l'ennemi. Aussi avons-nous donné, d'après saint Chrysostôme et saint Augustin, une explication qui n'est pas en contradiction avec l'hébreu. Au lieu de ces mots : *Ab inimicis nostris*, loin de nos ennemis, on peut lire comme saint Augustin : *Præ inimicis nostris*, devant nos ennemis, et notre interprétation s'adapte parfaitement à cette leçon. De quelque manière qu'on lise ce verset, il signifie toujours que nous avons été réduits à un rang inférieur, rejetés en arrière, et opprimés sous le pouvoir de nos ennemis.

<p>11. Dedisti nos tanquam oves escarum : et in gentibus dispersisti nos.</p>	}	<p>11. Vous nous avez exposés comme des brebis qu'on mène à la bou- cherie ; et vous nous avez dispersés parmi les nations.</p>
---	---	---

Le Prophète décrit les martyres des saints : c'est toujours le peuple qui parle : *Dedisti nos tanquam oves escarum*, c'est-à-dire, vous avez permis que nous fussions égorgés facilement et en grand nombre, comme les brebis destinées à la boucherie, dont il faut une grande quantité pour la nourriture des hommes, et qui se laissent tuer sans résistance. *Et in gentibus dispersisti nos*, et ceux d'entre nous que les ennemis n'ont pas voulu massacrer, vous les avez fait disperser parmi les nations. On reconnaît ici les exils aux terres lointaines, où les saints étaient souvent relégués.

<p>12. Vendidisti populum tuum sine pretio : et non fuit multitudo in commutationibus eorum.</p>	}	<p>12. Vous avez vendu votre peuple sans en recevoir le prix ; et dans l'achat qui s'en est fait, ils ont été donnés presque pour rien.</p>
--	---	---

David décrit un autre supplice qui consistait à envoyer les

saints Martyrs comme de vils esclaves, soit dans les carrières pour scier le marbre, soit dans les métairies pour soigner les animaux, soit dans les théâtres pour être déchirés par les bêtes, et charmer par ce spectacle les yeux des spectateurs. *Vendidisti*, dit-il, *populum tuum sine pretio* : vous avez livré votre peuple à la puissance de ses ennemis, et vous n'en avez retiré aucun profit; *et non fuit multitudo in commutationibus eorum*, c'est-à-dire, et lorsque les ennemis auxquels vous les aviez livrés voulurent les vendre pour en faire des esclaves, et les échanger pour de l'argent, on ne retira pas quantité d'argent, *multitudo*, de cet échange, c'est-à-dire, ils étaient vendus ainsi que les plus vils esclaves presque pour rien, et étaient occupés aux travaux les plus dégradants. Saint Augustin lit : *Non fuit multitudo in jubilationibus eorum*, et explique ainsi : Il n'en resta pas beaucoup dans les assemblées pour se réjouir dans le Seigneur en célébrant les offices divins; mais les versions grecques varient, et les plus exactes portent le sens de la Vulgate. Or, cette leçon s'accorde avec le texte hébreu, et c'est ainsi que le lisent et l'expliquent saint Ambroise, saint Jérôme et saint Jean Chrysostôme.

<p>13. <i>Posuisti nos opprobrium vicinis nostris, subsannationem et derisum his qui sunt in circuitu nostro.</i></p>	}	<p>13. Vous nous avez rendus un sujet d'opprobre à nos voisins, et un objet d'insulte et de moquerie à ceux qui sont autour de nous.</p>
---	---	--

Aux souffrances du corps, le Prophète ajoute la dérision et l'opprobre. *Posuisti*, dit-il, *nos opprobrium vicinis nostris*, c'est-à-dire, de ce que nous sommes tombés par votre permission dans les malheurs que nous venons de décrire, il s'ensuit que nous sommes un sujet d'opprobre, un objet de moquerie et de dérision pour ceux qui sont autour de nous.

<p>14. <i>Posuisti nos in similitudinem gentibus; commotionem capitis in populis.</i></p>	}	<p>14. Vous nous avez fait devenir la fable des nations; et les peuples secouent la tête en nous regardant.</p>
---	---	---

Par *similitudinem*, on entend proverbe ou parabole, comme l'exprime plus clairement David dans le Psaume 60 : *Factus sum illis in parabolam*. Le Prophète dit donc : *Posuisti nos in simili-*

tudinem gentibus, c'est-à-dire, vous avez fait que notre infortune passait chez les Gentils en parabole ou en proverbe, et que lorsqu'ils voulaient donner un exemple d'une chose horrible, ils citaient notre malheur. Vous nous avez rendus un objet d'insulte par leur branlement de tête, *commotionem capitis in populis*, c'est-à-dire, vous avez fait que les nations des Gentils nous témoignaient leur horreur ou leur mépris, non-seulement par la dérision, mais aussi en secouant la tête.

15. Tota die verecundia mea contra me est, et confusio faciei meae cooperuit me.

15. J'ai devant les yeux ma confusion durant tout le jour; et la honte qui paraît sur mon visage me couvre entièrement.

16. A voce exprobrantis et obloquentis, a facie inimici et persequentis.

16. Quand j'entends la voix de celui qui m'accable par ses reproches et ses calomnies; et lorsque je vois mon ennemi et mon persécuteur.

David explique l'effet de la dérision, qui était sans doute une grande confusion et une grande honte. *Tota die*, dit-il, *verecundia mea contra me est, et confusio faciei meae cooperuit me*, c'est-à-dire, tout le temps que dura cette persécution, ma honte est devant mes yeux, je vois toujours ma confusion, la confusion de mon visage, qui me couvre tout entier comme d'un voile. Or, cette confusion vient, *a voce exprobrantis et obloquentis*, de ceux qui me reprochent ma folie, parce que j'adore Jésus crucifié; ils me reprochent de ne point honorer leurs dieux; ils me reprochent de fausses imputations, des infanticides, des incestes et d'autres crimes semblables, et ils s'entretiennent de ces calomnies. Il fait connaître ensuite quels sont ces hommes qui accusent et calomnient, en ajoutant : *A facie inimici et persequentis*, à la vue de mon ennemi et de mon persécuteur. Mais il semble qu'une telle honte, une telle confusion ne convienne pas aux saints Martyrs, car il est écrit : *Qui erubuerit me, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua et Patris (Luc. 9.)*. *Et qui me confessus fuerit, et Filius hominis confitebitur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum angelis sanctis (Marc. 8.)*. Le Seigneur,

au reste, ne défend pas la honte d'une manière absolue; mais seulement celle qui empêcherait la confession de la foi. En effet, l'Évangile reprend les Chrétiens, l'Évangile n'avertit que ceux qui, cédant à la honte, n'osaient pas confesser le nom de Jésus-Christ, ou même étaient conduits à le nier. Quant à ceux dont il est question dans ce Psaume, ils ne furent point vaincus par la honte, comme on le voit dans les versets suivants.

17. *Hæc omnia venerunt super nos, nec obliti sumus te : et inique non egimus in testamento tuo.*

17. Tous ces maux sont venus fondre sur nous; et cependant nous ne vous avons point oublié, et nous n'avons point commis d'iniquité contre votre alliance.

Après avoir énuméré les bienfaits de Dieu à l'égard des anciens, la ruine et le délaissement du nouveau peuple, le Prophète, au nom de ce même peuple, ajoute qu'on ne peut attribuer la cause de cet abandon à ses péchés, d'où il tire des motifs d'admiration et de plainte. Il s'exprime donc ainsi : *Hæc omnia venerunt super nos*, nous avons souffert ces extrémités, ces tribulations, et cependant, *non obliti sumus te*, nous ne vous avons point abandonné pour des dieux étrangers; car l'Écriture confond ordinairement l'oubli de Dieu avec l'idolâtrie. *Mutaverunt gloriam suam in similitudinem vituli comedentis fœnum, obliti sunt Deum qui salvavit eos* (Psal. 105.); et *immolaverunt demonibus, et non Deo : Deum qui te genuit dereliquisti, et oblitus es Domini creatoris tui* (Deuter. 32.); et dans ce même Psaume, verset 20 : *Si obliti sumus nomen Dei nostri, et si expandimus manus nostras ad Deum alienum*. Ici, ils affirment donc qu'ils n'ont point adoré de dieux étrangers; aussi s'écrient-ils : *Obliti non sumus te, et inique non egimus in testamento tuo*, c'est-à-dire, non-seulement nous n'avons point recouru aux dieux étrangers, vous oubliant vous qui êtes le vrai Dieu; mais nous n'avons point commis d'iniquité contre l'alliance que nous avons contractée avec vous sur le Sinaï, afin de garder vos commandements. Le mot *testamentum* en cet endroit, comme l'indique clairement l'hébreu *berith*, signifie contrat. C'est pourquoi ils protestent n'avoir pas abandonné Dieu, ni péché contre sa loi.

<p>18. Et non recessit retro cor nostrum : et declinasti semitas nostras a via tua.</p>	<p>18. Et notre cœur ne s'est point éloigné ni retiré en arrière ; et vous n'avez point détourné nos pas de votre voie.</p>
---	---

Ils répètent la même chose en d'autres termes, pour mieux faire comprendre leur innocence. *Et non recessit retro cor nostrum*, est la même chose que ces paroles : *Obliti non sumus te*, c'est-à-dire, lorsque nous marchions dans votre voie, attachés à vous de cœur, nous ne nous sommes point retirés en arrière, nous ne vous avons point abandonné. Quant à ces mots : *Et declinasti semitas nostras a via tua*, ils exigent, pour avoir du sens, la répétition de la négation qui précède. *Non recessit retro cor nostrum*, et *non declinasti semitas nostras a via tua*, vous n'avez pas permis que nos pas se détournassent de votre voie, c'est-à-dire, de votre loi ; ce qui signifie identiquement la même chose que ceci : *Et inique non egimus in testamento tuo*, et nous n'avons point commis d'iniquité contre votre alliance. Saint Jérôme traduit clairement sur l'hébreu : *Et non declinaverunt semitæ nostræ a via tua*, nos pas ne se sont pas détournés..... quoiqu'il n'y ait pas dans l'hébreu de négation, et que le verbe *declinasti* soit à la seconde personne du singulier ; aussi saint Jérôme a-t-il voulu rendre la pensée, et non les mots. D'autres interprètes, comme le remarque saint Jean Chrysostôme, ont ajouté la négation. Les Septante, que suit la Vulgate, ne mettent point la négation dans leur texte, parce qu'ils n'en n'ont pas trouvé dans l'original ; mais il faut néanmoins la sous-entendre, comme cela se pratique en beaucoup d'autres lieux. Si on veut expliquer ce passage dans le sens affirmatif, *et declinasti semitas nostras a via tua*, on pourra, par la voie du Seigneur, comprendre la voie de sa miséricorde et de sa grâce, car toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité, dit le même Prophète, Psaume 24 : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas*. On dira alors : Vous avez détourné nos pas de la voie de votre miséricorde, de votre faveur et de votre grâce, de votre secours dans nos tribulations. Cette explication s'accorde assez bien avec ce qui suit.

<p>19. Quoniam humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis.</p>	<p>19. Parce que vous nous avez humiliés dans un lieu d'affliction, et que l'ombre de la mort nous a tous couverts.</p>
--	---

Si nous suivons la dernière explication du verset précédent, nous verrons par celui-ci comment Dieu a détourné les pas de son peuple de sa voie miséricordieuse, parce qu'en effet il l'a humilié dans un lieu d'affliction, *humiliavit eum in loco afflictionis*. Si nous suivons la première explication, la particule *quoniam*, *parce que*, sera redondante, ce qui arrive souvent pour ce mot dans l'Écriture sainte, ou bien elle justifiera la pensée qui suit de cette manière : *Quoniam humiliasti nos in loco afflictionis, ideo et cooperuit nos umbra mortis*, c'est parce que vous nous avez humilié... que l'ombre de la mort nous a couverts. Or, humilier quelqu'un dans un lieu d'affliction, c'est le précipiter dans un abîme de misère : on met *in loco* pour *in locum*. Saint Jérôme traduit de l'hébreu : dans la demeure des dragons. En effet, l'expression *tannin* qui est dans l'hébreu, signifie dragons. Les Septante paraissent avoir traduit le sens au lieu du mot lui-même. Les demeures des dragons sont des lieux souterrains, déserts, horribles, et par conséquent des lieux d'affliction; et parce que les lieux qui attristent sont obscurs, comme les cavernes, les puits, les cachots affreux, le Prophète ajoute : *Et cooperuit nos umbra mortis*, des ténèbres et une obscurité profonde nous ont couverts. Ces termes sont autant de métaphores, qui expriment toute l'étendue de la tribulation, de la persécution. Cette expression : *Umbra mortis*, *l'ombre de la mort*, se trouve fréquemment dans l'Ancien et le Nouveau-Testament; il se joint souvent au mot *tenebrarum*, *ténèbres*, comme on le voit dans Job 3, les Psaumes 87 et 106, Isaïe 9, saint Matthieu 4, saint Luc 1, et ne signifie qu'une grande obscurité. Or, on appelle l'ombre de la mort, obscurité, parce qu'à la mort s'éteint la vie qui est une sorte de flambeau; d'où il suit que la vie éteinte, il ne reste plus que des ténèbres. Saint Augustin dit que notre vie mortelle est l'ombre, c'est-à-dire, l'image de la mort; et que la mort véritable est la damnation que l'on nomme la mort éternelle.

20. Si oblitus sumus nomen Dei nostri, et si expandimus manus nostras ad deum alienum :

20. Si nous avons oublié le nom de notre Dieu, et si nous avons étendu nos mains vers un dieu étranger ;

21. Nonne Deus requiret ista? ipse enim novit abscondita cordis.

21. Dieu n'en redemandera-t-il pas compte? car il connaît ce qu'il y a de caché au fond du cœur.

Ceux que le Psalmiste fait parler ici, prouvent, en prenant Dieu à témoin, qu'ils n'ont point oublié le Seigneur, comme ils l'ont dit plus haut, car *si oblitus sumus nomen Dei nostri, et si expandimus manus nostras ad deum alienum*, ils déclarent qu'il faut demander si Dieu ne recherchera pas ces infidélités : *Nonne Deus requiret ista?* comme s'ils disaient : Il les recherchera certainement, et il découvrira la vérité. *Ipsa enim novit abscondita cordis*, car il connaît ce qu'il y a de caché au fond du cœur; et il saura que nous n'avons pas oublié son nom.

Quoniam propter te mortificamur tota die : estimati sumus sicut oves occisionis.

Puisque nous sommes tous les jours livrés à la mort à cause de vous, et que nous sommes regardés comme des brebis destinées à la boucherie :

22. Exurge, quare obdormis, Domine? exurge, et ne repellas in finem.

22. Levez-vous, Seigneur; pourquoi paraissez-vous comme endormi? levez-vous, et ne nous rejetez pas toujours.

Le peuple de Dieu conclut en demandant à Dieu la fin de la persécution. *Quoniam*, dit-il, *propter te mortificamur tota die*, puisqu'à cause de la confession de votre nom, nous sommes tous les jours livrés à la mort, et qu'il en périt tous les jours un grand nombre d'entre nous. *Æstimati sumus sicut oves occisionis*, c'est-à-dire, nous sommes devenus semblables aux brebis destinées au sacrifice, qui sont égorgées sans résistance ou sans pitié. *Exurge, quare obdormis, Domine?* c'est-à-dire, puisqu'il s'agit de votre cause, et quant vos serviteurs souffrent de si grands maux, pourquoi gardez-vous le silence, comme si vous étiez endormi et que vous ne nous aperceviez pas? *Exurge a somno*, réveillez-vous; faites comme ceux qui sortent du sommeil, et commencent à s'a-

percevoir de ce qu'ils ne voyaient pas. *Exurge in auxilium nostrum, et ne repellas nos in finem*, levez-vous pour nous secourir, et ne nous privez pas de votre assistance jusqu'à la fin, c'est-à-dire, jusqu'à la dernière extrémité; que votre secours mette fin à la persécution. L'Apôtre cite ce passage dans le chapitre huitième aux Romains : *Quis nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? sicut scriptum est : Quia propter te mortificamur tota die, aestimati sumus sicut oves occisionis.*

<p>23. Quare faciem tuam avertis, oblivisceris inopiæ nostræ et tribulationis nostræ?</p>	<p>23. Pourquoi détournez-vous votre visage, et pourquoi oubliez-vous notre pauvreté et notre extrême affliction?</p>
---	---

David continue la prière du peuple, et emploie deux autres métaphores. Dans le verset antérieur, il tire sa similitude; maintenant il l'emprunte à l'action de détourner le visage, et à l'oubli. Ce double reproche ne peut être appliqué littéralement au Seigneur. On dit que Dieu détourne son visage quand il ne nous vient pas en aide, comme s'il ne voyait pas notre misère; et l'on dit qu'il oublie, quand il n'assiste pas ceux qui ont besoin de secours et sont désespérés, et qu'il semble les avoir oubliés.

<p>24. Quoniam humiliata est in pulvere anima nostra : conglutatus est in terra venter noster.</p>	<p>24. Car notre âme est humiliée jusqu'à la poussière; et notre ventre est comme collé à terre.</p>
--	--

Le Prophète poursuit, et sachant que la prière de l'âme qui s'humilie est très-agréable à Dieu, il fait entendre qu'il a été humilié à un tel point qu'il n'est pas possible de l'être davantage. En effet, celui qui prie debout, peut s'humilier en fléchissant les genoux; celui qui prie dans cette posture, peut s'humilier encore en se prosternant à terre; mais celui qui prie ainsi prosterné, ne peut descendre à un degré plus bas d'humiliation. Or, l'homme peut être humilié jusqu'à terre de cœur et de corps : de cœur, s'il pense, comprend et avoue qu'il est poussière, de la même manière qu'Abraham, disant : Je parlerai à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière : *Loquar ad Dominum*

meum, cum sim pulvis et cinis (Gen. 18.); il est humilié de corps, s'il prie prosterné, de même que Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivant saint Matthieu, chap. 26, et saint Marc, chap. 14 : *Procidit in faciem suam super terram, dicens, etc.*; et, conformément à ce que dit saint Luc, chap. 22 : *Positis genibus oravit* : il se mit à genoux et commença de prier, ensuite il tomba le visage contre terre. Telles sont les humiliations, exposées par ceux qui disent dans ce Psaume : *Quoniam humiliata est in pulvere anima nostra, conglutinatus est in terra venter noster* : nous savons que nous sommes poussière, et notre ventre est resté appliqué sur la terre, pendant que, ainsi prosternés, nous vous priions. Tout cela dépeint les maux extrêmes de la persécution, qui les avait réduits à la dernière ignominie, au dernier mépris.

25. Exurge, Domine, adjuva nos : et redime nos propter nomen tuum.		25. Levez-vous, Seigneur, secouez-nous ; et rachetez-nous pour la gloire de votre nom.
---	--	--

Ces Martyrs ajoutent la dernière et la plus puissante raison, qui doit exciter la miséricorde de Dieu pour son peuple, surtout afin que son nom ne soit plus blasphémé. *Exurge*, levez-vous, disent-ils, *adjuva nos*, secouez-nous dans cette tribulation, *et redime nos*, délivrez-nous, *propter nomen tuum*, afin que votre nom ne soit pas blasphémé, mais glorifié. Et comme vous nous avez vendus sans aucun profit, de même rachetez-nous sans rançon, non en vue de nos mérites, mais à cause de votre nom, à cause de votre miséricorde et de votre bonté. Pour faire mieux comprendre ce Psaume, on traitera rapidement quelques questions qui pourraient aisément se présenter à l'esprit du lecteur. Première question. — Pourquoi ceux qui parlent dans ce Psaume se plaignent-ils d'être punis sans cause, lorsque les autres saints imputent d'ordinaire les persécutions à leurs péchés? Témoin Daniel, parlant de la captivité de Babylone : *Peccavimus, inique fecimus, impie egimus, et recessimus et declinavimus a mandatis tuis, et judiciis tuis* (Dan. 9.). Les trois enfants jetés dans une fournaise et miraculeusement délivrés par Dieu, font les mêmes aveux : *Judicia vera fecisti juxta omnia, quæ induxisti super nos, et*

super civitatem sanctam Jerusalem; peccavimus enim, et inique egimus recedentes a te, deliquimus in omnibus (Dan. 3.). Telles sont encore les paroles des Machabées : *Propter nos ipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum*. Saint Cyprien tient le même langage relativement aux persécutions des Chrétiens, dans le sermon cinquième, sur les pécheurs. — Je réponds : On ne peut nier que Dieu ne permette les persécutions pour les fautes de son peuple. Toutefois, de saints personnages s'expriment à ce sujet de différentes manières : tantôt ils représentent par eux-mêmes les membres malades (car nous ne formons qu'un seul corps dont nous sommes les membres), et prennent sur eux les péchés de leurs frères; de cette manière, ils se disent souvent coupables des fautes commises par les autres membres; tantôt ils parlent en hommes parfaits et saints, et alors ils se trouvent être dans la persécution commune, punis sans avoir personnellement péché. Ces passages de l'Écriture ne sont donc point contradictoires : Daniel, les trois enfants et les Machabées, parlaient comme des membres infirmes; les persécutés de ce Psaume remplissent le rôle de personnages innocents et saints. Seconde question. — Pourquoi Dieu laisse-t-il punir les innocents, lorsqu'il permet qu'il s'élève des persécutions pour frapper les coupables? — Je réponds : Dans la persécution, les innocents ne sont pas à vrai dire punis, mais éprouvés; car Dieu se sert des supplices et des tortures, comme d'un creuset ou d'un van, pour purifier son Église et faire distinguer au grand jour le vrai du faux parmi l'assemblée des fidèles, l'or du clinquant et le froment de la paille. *Tribulatio probationem operatur (Rom. 5.)*. *Deus tentavit eos, et invenit eos dignos se : tanquam aurum in fornace probavit illos (Sap. 3.)*. Troisième question. — Pourquoi donc les Saints se plaignent-ils de la persécution, et demandent à la voir finir au plus tôt? — Je réponds : On nous commande de souffrir la tribulation, et non pas de l'aimer; personne n'aime l'objet qui le fait souffrir, bien que l'on aime à souffrir; et malgré cela, on aimerait mieux voir cesser le tourment que l'on endure, comme l'a dit saint Augustin au livre 10 et au chap. 28 des *Confessions*. De plus, la persécution, l'épreuve est dangereuse, puisque la victoire est incer-

taine ; aussi les saints ne présument-ils pas d'eux-mêmes. Quatrième question. — Pourquoi Dieu, dans ce Psaume, par fois accorde à son peuple les biens temporels et la victoire sur ses persécuteurs ; parfois, au contraire, lui ôte les mêmes biens, et le laisse vaincre et accabler par ses ennemis ? — Je réponds : C'est afin que tout le monde comprenne que les biens temporels sont donnés par Dieu aux hommes, et non par les démons, ni par le destin ou la fortune ; aussi les accorde-t-il à ceux qui l'aiment, quand il le juge convenable. Or, afin que les amis de Dieu ne s'attachent pas aux biens du siècle, et ne prennent pas l'étable pour la maison, le lieu d'exil pour la patrie, il leur enlève souvent ces avantages terrestres : explication qui a été plus développée au Psaume quarantième, verset 3.

PSAUME XLIV.

Titre et argument du Psaume.

<p><i>In finem, pro iis qui commutabuntur, filiis Core, ad intellectum. Canticum pro dilecto.</i></p>	<p><i>Pour la fin, pour ceux qui seront changés, intelligence aux enfants de Coré. Cantique pour le bien-aimé.</i></p>
---	--

Tous les interprètes latins, grecs, hébreux enseignent unanimement que ce Psaume est comme un épithalame spirituel, qui contient les louanges du Messie et de l'Eglise son épouse ; le titre, du reste, répond assez bien à cet argument : car, *per eos qui commutabuntur*, pour ceux qui seront changés, le Prophète entend les peuples fidèles qui composent l'Eglise : qui seront changés, dit-il, parce qu'en effet ils devaient l'être par la justification de ce siècle, et par la résurrection dans l'autre ; ils adoraient les idoles, et devaient adorer le vrai Dieu ; ils menaient une vie malheureuse et mortelle sur la terre, et devaient jouir d'une vie heureuse et éternelle dans le ciel. Par bien-aimé, *dilectus*, on comprend Jésus-Christ, dont le Père céleste a souvent dit : *Hic est Filius meus dilectus* (Matth. 3 et 7), et que l'on ne peut connaître sans l'aimer ardemment,

lui qui est parfaitement aimable et beau, miroir sans tache, et splendeur de la lumière éternelle, *Speculum sine macula, et candor lucis æternæ* (Sap. 7). Le sens du titre sera donc : Cantique donné aux fils de Coré, pour être chanté avec intelligence et piété, jusqu'à la fin, et qui a été composé pour ceux qui seront changés, et pour le bien-aimé, c'est-à-dire, pour Jésus-Christ et l'Eglise, pour l'époux et l'épouse. On lit dans l'hébreu, « pour les lis, » lorsque nous avons dans la Vulgate, « pour ceux qui seront changés ; » mais le mot hébreu *Sosannim* a cette double signification, comme l'avoue saint Jérôme dans une lettre à Principia, jeune vierge, dans laquelle il explique ce Psaume avec le plus grand soin : il y a assez d'à-propos, ce semble, d'appeler lis ceux qui doivent être changés, puisqu'en parlant de l'Eglise, cette multitude d'âmes à convertir, l'Epoux s'exprime ainsi : Tel qu'est le lis au milieu des épines, telle est ma bien-aimée au milieu des jeunes filles : *Sicut liliū inter spinas, sic amica mea inter filias* (Cantic. 2).



1. Eructavit cor meum verbum
bonum : dico ego opera mea regi.

Lingua mea calamus scribæ, ve-
lociter scribentis.

1. Mon cœur a produit une excel-
lente parole : c'est au roi que j'a-
dresse mes ouvrages.

Ma langue est comme la plume
de l'écrivain qui écrit très-vite.

Ces deux versets servent de préface au Psaume tout entier. Le Prophète nous prévient que ce Psaume est une véritable prophétie, écrite sous la dictée de l'Esprit saint, et qu'il n'y a rien qui appartienne à son propre génie. Quoique l'Ecriture sainte soit la parole de Dieu, et qu'elle ait été inspirée par le Saint-Esprit, il y a néanmoins une grande différence entre les Prophéties, l'histoire et les épîtres. En effet, pour révéler les prophéties, les écrivains sacrés ne faisaient aucun travail de pensée, de discussion, et de mémoire ; ils disaient simplement, ou ils écrivaient ce que Dieu leur faisait voir : c'est ce que Baruch atteste de Jérémie, à savoir, qu'il dictait toutes ses paroles comme s'il les avait lues dans un livre : *Quod ita loqueretur, ac si in libro aliquo legeret, quod dicebat* (Jerem. 36.). Mais lorsque les auteurs des divines Ecritures écrivaient l'histoire ou des épîtres, Dieu leur inspirait la volonté d'écrire, et les dirigeait pour que leurs écrits fussent

sans erreur ; ils y contribuaient néanmoins eux-mêmes par le travail de la mémoire et de l'esprit , soit en rappelant les événements passés , soit en réfléchissant sur l'arrangement et l'expression de leurs pensées : témoin l'auteur du livre second des Machabées , au chapitre 2. Lorsque David chantait dans ses Psaumes les bienfaits de Dieu , ou ses propres disgrâces , ou les malheurs de son peuple , il s'aidait , en composant ces récits , de sa mémoire et de son génie , bien qu'il fût en même temps excité et dirigé par l'inspiration divine. S'agissait-il de prophéties , comme dans ce Psaume ? il ne les regardait pas comme son ouvrage , il reconnaissait n'y avoir contribué que par le secours de sa voix ou de sa main. Il l'a déclaré dès le premier verset , mais il l'a donné à entendre plus clairement au second livre des Rois , chap. 23 , où il dit : *Spiritus Domini locutus est per me , et sermo ejus per linguam meam* , l'esprit du Seigneur s'est fait entendre par moi , sa parole a été sur ma langue. Il dit donc ici : *Eructavit cor meum verbum bonum* , c'est-à-dire , mon esprit , rempli et surabondamment éclairé de la lumière divine et des révélations d'en haut , a par ma voix communiqué aux hommes ce Psaume , qui contient la parole excellente , la parole agréable et salutaire. Mais il y a quelques remarques à ajouter à ce commentaire. — D'abord , le Prophète se sert du mot énergique *eructavit* , a roté , pour montrer que ce n'est point de sa propre volonté , ni d'après son imagination qu'il parle dans ce Psaume ; car cette vapeur gastrique ne sort point par un acte de la volonté , mais elle s'échappe bon gré mal gré d'un estomac qui est trop rempli. — En second lieu , il a voulu faire comprendre qu'il n'a pas exprimé tout ce que Dieu lui avait révélé , mais une modique partie de ces vastes révélations ; car cette vapeur bruyante est un signe de réplétion , et une petite flatuosité qui se dégage de la plénitude intérieure. Les Prophètes voient beaucoup de choses qu'il n'est pas permis de communiquer à l'homme. C'est pourquoi Isaïe disait , chap. 24 : *Secretum meum mihi* , mon secret est pour moi. Et ceux à qui Dieu fait des révélations , avouent le plus souvent qu'ils n'ont pas d'expressions pour les dépeindre telles qu'elles se découvrent à leurs yeux. Peut-être est-ce pour cette raison que le Prophète a déclaré que son cœur

a produit une excellente parole : *Verbum bonum eructasse cor suum*, les paroles excellentes ne sont pas en grand nombre. — Troisièmement, ce Psaume est appelé la parole excellente, parce qu'il ne contient pas une prophétie de calamités, telles que la ruine d'une ville, la captivité d'un peuple, et autres fléaux semblables; mais qu'il annonce des événements heureux, une grande joie et une grande réjouissance qui en seront la suite. — Quatrièmement, Dieu en décrivant de quelle manière cette parole sort du cœur de David, paraît avoir fait allusion à la production du Verbe éternel, et avoir voulu nous conduire comme par la main à l'intelligence de la génération éternelle du Verbe divin. En effet, la génération du Fils ne s'est point faite comme celle des hommes; le Père éternel ne l'a point eu par élection, et n'a point engendré plusieurs fils, mais il a engendré de la plénitude du cœur ou de la plus parfaite intelligence le Verbe spirituel et la parole unique, et ayant produit selon la nature la parole souverainement bonne, il a pu dire dans le sens propre : *Eruclavit cor meum verbum bonum*. Vient ensuite ces paroles : *Dico ego opera mea Regi*; il se trouve des commentateurs qui les expliquent ainsi : Je confesse mes péchés à Dieu, ou bien, je chante dans ces vers le roi, ou je consacre mes chants au roi, ou je m'adresse dans ce Psaume au roi. Je ne rejette pas ces explications, toutefois je pense que la nôtre se lie mieux avec les mots qui précèdent et ceux qui suivent, car, à notre avis, cette seconde partie du premier verset fait comprendre pourquoi David s'est ainsi exprimé : *Eruclavit cor meum verbum bonum*. N'est-ce pas, en effet, comme s'il disait : Je confesse sincèrement à mon roi, qui est Dieu, toutes mes œuvres; je n'em'attribue point ce qui n'est pas mon ouvrage; aussi n'ai-je pas dit : J'ai écrit ce Psaume, mais *eruclavit cor meum verbum bonum*, mon cœur a produit une excellente parole, non de mon propre choix, mais de la plénitude de votre lumière. L'explication acquiert la plus grande clarté par le verset suivant : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*, c'est-à-dire, ma langue a fait entendre ce Psaume; mais elle l'a fait non comme un organe de mon corps, qui se meut par un acte de ma volonté, mais comme la plume de l'Esprit saint, tenant lieu d'un écrivain qui écrit très-vite. David

dit que sa langue est la plume d'un scribe qui écrit rapidement, et non pas qu'elle est l'organe d'un esprit qui s'exprime très-vite, et cela pour démontrer que sa langue, en publiant une prophétie, est un instrument séparé, distinct du corps, tel que l'est en effet une plume; ou bien il a voulu indiquer que cette prophétie ne serait point emportée par le vent comme les paroles que l'on profère; mais qu'elle demeurerait à jamais, comme les mots que la plume a tracés. Cette locution, *velociter scribentis*, qui écrit rapidement, signifie qu'il ne faut pas de temps à l'Esprit saint pour considérer ce qu'il veut et comment il veut écrire; ceux qui écrivent lentement sont les écrivains qui réfléchissent sur leurs pensées, et sur les expressions qu'ils doivent employer pour les rendre.

2. *Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum.*

2. Vous surpassez en beauté les enfants des hommes, et une grâce admirable s'est répandue sur vos lèvres. C'est pour cela que Dieu vous a béni éternellement.

Le Prophète commence les louanges du Christ; il loue d'abord en lui la beauté, ensuite l'éloquence, la valeur et la force, puis les vertus du cœur, et enfin la dignité et la puissance d'un Dieu ou d'un roi; à ces qualités il ajoute l'éclat de ses vêtements, la magnificence de son palais. Il commence par la beauté, sans doute parce qu'il dépeint l'époux, et que dans l'époux la beauté le cède à l'éloquence, l'éloquence à la force, la force aux vertus, les vertus à la divinité. Il dit donc : *Speciosus forma præ filiis hominum*. Cette pensée semble détachée et obscure, parce qu'il ne fait pas connaître quel est celui qui l'emporte sur tous en beauté; mais, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, il a été dit dans cette intention : *Eructavit cor meum verbum bonum*, c'est-à-dire, il s'est manifesté au dehors quelque chose de la plénitude de la contemplation, une petite partie de tout ce qu'il a vu. Voici donc le sens : On ne doit pas s'étonner si vous êtes appelé Christ, car vous surpassez en beauté les enfants des hommes : *Speciosus forma es præ filiis hominum*; il dit *præ filiis hominum*, vous surpassez les enfants des hommes, et n'ajoute pas les esprits angéliques, parce que Dieu le Verbe n'a pas été fait ange, mais

homme; comme s'il disait : Vous êtes homme, ô mon bien-aimé, mais plus beau que les autres hommes. Et, en effet, Jésus-Christ l'emporte sur les hommes en beauté; si vous considérez sa divinité, vous le verrez orné d'une magnificence infinie; si vous considérez en lui la beauté spirituelle de l'âme, elle l'emporte sur tous les esprits créés; s'agit-il de l'éclat de son corps glorifié, il efface celui du soleil; cet astre et la lune admirent sa gloire. Suivent ces mots : *Diffusa est gratia in labiis tuis*, la grâce est répandue sur vos lèvres. Par là il loue dans Jésus-Christ la grâce de ses discours, qui fait valoir admirablement sa beauté elle-même. Ces expressions de grâce répandue sur les lèvres, *diffusa gratia in labiis*, montrent que les charmes du langage, habituels et naturels dans Jésus-Christ, n'étaient pas le fruit de l'étude ou de l'expérience. Nous lisons dans les Evangiles : *Mirabantur in verbis gratias, quæ procedebant de ore ipsius* (saint Luc, 4.). *Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo* (saint Jean, 7.). Saint Pierre, saint André, saint Jacques, saint Jean, saint Philippe, et surtout saint Matthieu, ont éprouvé la force de son éloquence et la puissance cachée de ses discours, entraînés qu'ils furent aussitôt à son appel, et résolus à quitter tout pour le suivre. Mais n'était-ce pas plus admirable encore de voir obéir à sa voix les vents, la mer, la fièvre, et même les morts? Toutefois, on doit cesser de s'étonner, si le Verbe lui-même, dans sa substance divine, faisait entendre par les organes de chair qu'il avait pris des paroles puissantes et remplies de grâce. On lit ensuite : *Propterea benedixit te Deus in æternum*. Ici se présente un double sens, et de part et d'autre un sens également juste; car *propterea* peut signifier *c'est pour cela que*, ou bien *parce que*; avec cette dernière exception, on dira : *Speciosus es præ filiis hominum, et diffusa est gratia in labiis tuis, propterea quod benedixit te Deus in æternum*, vous surpassez en beauté les enfants des hommes, et la grâce est répandue sur vos lèvres, parce que Dieu vous a béni éternellement; en sorte que la bénédiction éternelle de Dieu est la cause de tant de beauté, de tant de grâce. Par bénédiction, on entend ici la grâce de l'union hypostatique qui doit durer éternellement : de là, en effet, découlent comme d'une source tous

les dons abondamment répandus sur la nature humaine de Jésus-Christ. On peut aussi, selon saint Chrysostôme et d'autres interprètes, prendre le mot *propterea* pour une particule indiquant l'effet; ce qui donnerait le sens suivant : *Quia speciosus es præ filiis hominum, et diffusa est gratia in labiis tuis, propterea benedixit te Deus in æternum*, c'est-à-dire, parce que vous êtes plus aimable et plus gracieux que tous les autres hommes, c'est pour cela que Dieu vous a aimé davantage, et vous a béni éternellement. On ne doit pas conclure de ces paroles, que Jésus-Christ n'a pas été aimé, ni béni par son Père, avant d'avoir montré à la terre sa beauté et la grâce de ses discours, mais que ces dons furent un nouveau mérite, ou un nouveau titre digne de notre amour. C'est pourquoi Jésus-Christ dit lui-même : *Propterea diligit me Pater; quia ego ponam animam meam, ut iterum sumam eam* (Joan. 10.); et l'Apôtre aux Philippiens, chap. 2 : *Humiliavit semetipsum usque ad mortem, mortem autem crucis: Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen*. Néanmoins la première explication paraît préférable.

3. Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime.		4. Vous qui êtes le très-puissant, ceignez votre épée sur votre cuisse.
---	--	---

David passe de l'éloge de la beauté et de l'éloquence, à l'éloge de la valeur militaire; mais il le fait avec emphase et poétiquement, et dit sous forme de prière et d'invitation : *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime*, c'est-à-dire, allons, ô le bien-aimé de Dieu! vous qui n'êtes pas seulement le plus beau et le plus gracieux des hommes, mais aussi le plus puissant et le plus fort, ceignez-vous de vos armes, et venez délivrer votre peuple. Or, quelles sont ses armes? le Prophète nous l'apprend dans le verset qui suit.

4. Specie tua, et pulchritudine tua intende, prospere procede, et regna.		4. Servez-vous de votre beauté et de votre majesté, ainsi que d'un arc tendu; avancez-vous, soyez heureux dans vos combats, et établissez votre règne.
--	--	--

Ces mots : *Specie tua et pulchritudine tua*, peuvent se joindre

aux précédents, pour offrir ce sens : *Accingere gladio tuo, potentissime, specie tua et pulchritudine tua*, armez-vous de votre épée, ô le plus puissant des rois, et de votre beauté et de votre majesté. Les mêmes mots peuvent aussi s'unir aux suivants, et alors le sens serait : *Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede, et regna*, servez-vous de votre beauté, etc. On voit dans l'une et l'autre combinaison que les armes de Jésus-Christ sont sa beauté et sa majesté. Pour l'intelligence de ce passage, il faut considérer que la beauté véritable et suprême, comme parle saint Augustin, est la beauté spirituelle, qui jamais ne se flétrit, qui charme les yeux des hommes et aussi des anges, et de Dieu lui-même, purs esprits qui ne peuvent se tromper. La beauté spirituelle se connaît figurativement par la beauté du corps. En effet, comme celle-ci consiste dans la proportion des membres, et les douces couleurs du visage (une douce carnation); de même la beauté spirituelle consiste dans la justice, qui est une sorte d'harmonie morale, et dans la sagesse, qui brille comme la lumière, ou plutôt, d'après le Sage, l'emporte sur elle : *Luci comparata invenitur prior* (Sap. 7.). Donc l'âme la plus belle a dans la volonté la justice, et dans l'entendement la sagesse. Ces deux vertus rendent une âme belle, et par cela même agréable à Dieu : ce sont deux puissantes armes, par lesquelles Jésus-Christ a vaincu le démon; c'est par elles qu'il l'a combattu, et non par sa toute-puissance, comme il aurait pu le faire, triomphant de la ruse du démon par la sagesse, et de sa malice par la justice. La ruse de l'ange déchu a poussé le premier homme à offenser Dieu par sa désobéissance, à refuser ainsi à Dieu la déférence qui lui était due, à se ravir à lui et à tout le genre humain la vie bienheureuse. Mais à cette ruse se joignit la malice ou l'envie. Les tourments de l'envie excitèrent le démon à cet acte funeste; il lui semblait que l'homme monterait un jour dans le ciel, d'où lui-même avait été précipité. Mais la sagesse de Jésus-Christ a vaincu la ruse infernale : en soumettant à son Père sa nature humaine, il a rendu par son obéissance un bien plus grand honneur à Dieu, que celui qu'Adam lui avait dénié par sa désobéissance, et par là en même temps il a élevé le genre humain

à une gloire bien plus grande qu'aurait jamais été celle qu'il avait perdue. De plus, Jésus-Christ, par son amour qui est la véritable et parfaite justice, a vaincu l'envie et la malice du démon; car il a aimé ses ennemis, il a prié sur la croix même pour ses persécuteurs; il a voulu souffrir et mourir pour réconcilier ses ennemis à Dieu et en faire ses amis, ses frères et ses cohéritiers. C'est ce que David donne à entendre : *Specie tua et pulchritudine tua*, c'est-à-dire, armé de votre beauté qui tire son éclat de la sagesse et de la justice, comme de l'épée et de l'arc, combattez, marchez à la victoire, et réglez; ce qui signifie : Dirigez votre course contre le démon pour le combattre, soyez vainqueur dans le combat, et après avoir vaincu et défait le prince de ce monde, fondez votre royaume, afin que désormais vous régniez dans les cœurs des hommes par la foi et l'amour. Saint Jean Chrysostôme explique ainsi le mot *intende*, dirigez vos flèches; sens probable, attendu qu'un peu plus loin il est question de *sagittæ tuæ acutæ*, vos flèches aiguës. D'après le texte original, il est certain que par *intende*, on ne peut comprendre : faites attention, considérez, mais seulement, *intende sagittas*, dirigez vos flèches, ou dirigez votre course. Quant au sens littéral, saint Jérôme rend ainsi l'hébreu : *Gloria tua et decore tuo; et decore tuo prospere ascende*, revêtez-vous de votre éclat et de votre gloire, et dans votre éclat marchez à la victoire. Mais les Septante ont traduit sur un texte différent, ou bien ont lu autrement les mêmes mots hébreux, en conservant les mêmes lettres. Les Israélites répètent *dans votre éclat*, parce qu'ils lisent *vahadarecha*, là où les Septante ont lu *vahadrech*, ce qui signifie *et intende*, c'est-à-dire, *dirigez*, du mot *darach*. Et le terme *tselach*, que saint Jérôme a pris pour un adjectif et traduit par *prospere*, heureusement, les Septante l'ont pris pour un verbe à l'impératif et rendu par *prospere procede*, ou *prosperare*, avancez heureusement, ou soyez heureux : en effet, ce mot peut avoir ces deux acceptions. Enfin le mot *recab*, que saint Jérôme a rendu avec raison par *ascende*, montez, les Septante l'ont traduit par *regna*, réglez, parce qu'ils ont eu égard plutôt au sens général qu'au mot, interprétant par règne, l'action de monter. Le même mot peut signifier aussi : *Sede in curru vel*

in equo, asseyez-vous sur un char ou sur un cheval, expressions qui conviennent encore mieux à l'action de régner; car les rois, à leur inauguration, montaient un cheval ou une mule, comme on le voit au premier chapitre du livre troisième des Rois, et c'est un droit acquis aux princes qui ont vaincu l'ennemi dans une bataille, d'entrer ainsi sur un char triomphal.

Propter veritatem, et mansuetudinem, et justitiam: et deducet te mirabiliter dextera tua.

Par le ministère de la vérité, de la douceur, et de la justice; et votre droite vous fera faire des progrès miraculeux et étonnants.

Le Prophète explique pourquoi Jésus-Christ doit à juste titre régner; sans doute parce qu'il possède les vertus d'un roi: il semble dire: *Prospere procede et regna, propter veritatem et mansuetudinem et justitiam*, parce que les vertus royales sont son apanage. Le texte hébreu expose si clairement ce passage, qu'il peut servir de commentaire; le voici: *Hhaldebar emeth vehhanuah tsedek: Propter verbum veritatis, et mansuetudinem justitiæ*, par la parole de la vérité et la douceur de la justice. Nous apprenons par là que deux choses sont nécessaires à un roi: être vrai ou fidèle dans ses paroles, et être juste dans ses œuvres; David en dit autant de Dieu le souverain roi: *Fidelis Deus in omnibus verbis suis, et sanctus in omnibus operibus suis* (Ps. 144.), Mais à la vertu du juge, se mêle ordinairement une certaine dureté, qui y laisse comme une tache; aussi à la justice de Jésus-Christ, qui est la plus parfaite, s'est unie la douceur. Jésus-Christ est juste avec mansuétude, car il juge avec impartialité, mais sans morosité, sans dureté, sans hauteur; il n'éloigne pas de lui ses sujets par la crainte, il se les concilie au contraire. Il faut donc expliquer ainsi la phrase de la Vulgate: *Regna propter veritatem*, régnez par la vérité, à laquelle vous êtes toujours fidèle dans vos paroles et dans vos promesses; *et mansuetudinem et justitiam*, et par la douceur que vous mêlez toujours à la justice. *Et deducet te mirabiliter dextera tua*, c'est-à-dire, et lorsque vous régnerez par ces vertus, vous verrez s'étendre merveilleusement votre règne; vous n'aurez pas besoin du secours des autres, mais

votre droite, votre vertu, votre puissance suffira pour vous seconder d'une manière admirable, et donner de l'accroissement à votre empire, jusqu'à ce que vous réduisiez tous vos ennemis à vous servir de marche-pied. L'hébreu diffère un peu de cette version, mais le sens est le même. Saint Jérôme, en effet, traduit : *Et docebit te terribilia dextera tua*, votre droite terrassant les ennemis vous instruira, c'est-à-dire, vous fera voir des événements terribles, la défaite de vos ennemis.

<p>5. <i>Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, in corda inimicorum regis.</i></p>	<p>5. Vos flèches sont très-aiguës ; les peuples tomberont sous vous ; et elles pénétreront jusques au cœur des ennemis du roi.</p>
--	---

Le Prophète fait connaître comment la droite de ce divin roi lui fera accroître son empire, annonçant que cela aura lieu, parce que les flèches, *sagittæ*, que vous lancerez, sont très-aiguës, *acutissimæ sunt* ; c'est pourquoi elles pénétreront jusqu'au cœur de vos ennemis, *inimicorum tuorum corda*, et les peuples, *populi*, vos ennemis mêmes tomberont sous vos coups, et seront soumis à votre puissance. Par flèches, on entend les paroles de Dieu, ou la prédication de la parole divine. Ce terme exprime en général l'arme dont se sert Jésus-Christ pour étendre son royaume ; aussi dit-il lui-même : *Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus (Psal. 4.)*. Or, la parole de Dieu est nommée glaive, flèche, marteau, etc., parce qu'elle ressemble, par comparaison, à une arme quelconque. Elle est appelée flèche aiguë, parce qu'elle a une grande efficacité pour pénétrer les cœurs, et qu'elle est bien plus puissante que l'éloquence du plus habile orateur. *Vivus est enim sermo Dei, et efficax et penetrabilior omni gladio ancipiti (Hebr. 4.)*. On doit lire par parenthèse : *Populi sub te cadent*, les peuples blessés par les flèches vont tomber sous ce roi ; car ils ne sont pas blessés jusqu'au point de perdre entièrement la vie, mais assez pour les faire mourir au péché et renaître à la justice, et par là rester sujets du roi céleste et le servir ; or le servir, c'est régner. Au lieu de *in corda inimicorum regis*, on lit dans le

texte hébreu, dans le grec, et beaucoup de manuscrits latins, *in corde*; mais peu importe cette différence : toujours est-il vrai que les flèches de la parole divine pénètrent les cœurs des pécheurs; il est vrai aussi qu'elles demeurent fixées dans le cœur, qu'elles y entretiennent la blessure causée par l'amour, et qu'ainsi d'ennemis et de pécheurs, elles font des amis de Dieu et des saints. Le texte grec porte : *Sagittæ tuæ et acutæ, potentissime*, et le mot *potentissime*, ô tout-puissant, n'est pas dans l'hébreu; ce qui fait croire que l'auteur de la Vulgate avait un texte grec plus complet qu'il ne l'est dans les éditions modernes; ou il aura certainement reconnu que ce mot ne vient pas des Septante, mais d'une source étrangère.

Le Prophète ajoute avec raison, *præ consortibus tuis*, au-dessus de ceux qui doivent y participer; car bien que les anges aient été aussi glorifiés, et que les hommes doivent l'être, personne néanmoins n'a été élevé ou ne sera élevé à la droite du Père, personne n'a reçu ou ne recevra un nom supérieur à tout nom, excepté seulement Jésus-Christ, chef des hommes et des anges, Dieu et homme tout ensemble. Le même mot *propterea*, indique aussi la cause, et se met pour *quia*, *parce que*; le verset signifierait : *Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem*, vous avez aimé la justice et haï l'iniquité; c'est à cause de cela que Dieu vous a oint d'une huile de grâce spirituelle, de préférence à ceux qui doivent y participer, c'est-à-dire qu'il vous a oint de la grâce de l'onction hypostatique, et il est arrivé de là que l'Esprit s'est répandu sans mesure sur vous, tandis que tous les autres l'ont reçu avec mesure de votre plénitude spirituelle. Cette explication, admise par saint Augustin, paraît l'avoir été également par saint Basile, qui s'exprime ainsi sur ce passage : Jésus-Christ a été naturellement tout amour pour la justice, et tout aversion pour l'iniquité, parce qu'il a eu ces sentiments dès sa naissance, ou plutôt dès sa conception, dès son principe intérieur, tandis que les autres hommes n'acquièrent de vertu que par la pratique et par le travail. Saint Augustin, combattant les Juifs et les hérétiques qui niaient la divinité de Jésus-Christ, remarque que dans cette répétition, *Deus, Deus tuus*, le premier mot est au vocatif, le se-

cond au nominatif; et saint Jérôme, dans la lettre à Principia, enseigne de quelle manière cet endroit doit être entendu. Tel en est le sens : O Dieu, ô Christ! Dieu le Père, votre Dieu, vous a sacré d'une onction de joie. Et saint Augustin affirme que ce sens est parfaitement clair dans le texte grec; il s'ensuivrait que dans les textes grecs qui sont entre nos mains, l'oméga a été changé en omicron, par l'inadvertance des libraires.

6. *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi : virga directionis, virga regni tui.*

6. Votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement : le sceptre de votre règne sera un sceptre de rectitude et d'équité.

David énonce enfin la dignité suprême du Messie; il l'appelle ouvertement Dieu, et déclare que son trône est éternel. Saint Paul a cité ce passage pour prouver que Jésus-Christ est autant élevé au-dessus des anges, que le maître l'est au-dessus des serviteurs, et Dieu au-dessus des créatures. Il dit donc (*Hebr. 1.*) : *Sedes tua, o Christe, Deus*, votre trône, ô Dieu, ô Christ, ne sera point temporel, comme celui de David et de Salomon; mais il demeurera, *in seculum seculi*, éternellement. Et *virga regni tui*, votre sceptre sera toujours le sceptre du droit et de la justice. Cette locution hébraïque, *virga directionis*, s'emploie pour la justice, comme *Deus scientiarum*, pour Dieu qui connaît tout.

7. *Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ præ consortibus tuis.*

7. Vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité, c'est à cause de cela, ô Dieu, que votre Dieu vous a oint d'une huile de joie d'une manière plus excellente que ceux qui y ont pris part avec vous.

Nous pouvons entendre ce verset de deux manières, comme le passage du verset troisième : *Propterea benedixit te Deus in æternum*; car le mot *propterea* désignant l'effet, on aura le sens suivant : *Quia dilexisti justitiam et odisti iniquitatem*, parce que vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix; *propterea Deus unxit te oleo lætitiæ*, c'est pour cela que Dieu vous a sacré d'une onction de joie, c'est-

à-dire, vous a glorifié, *et exaltavit ad dexteram suam, et dedit tibi nomen, quod est super omne nomen, ut in nomine tuo omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum* (Philipp. 2.). Cette glorification est justement dite, *unctio lætitiæ*, une onction de joie, puisque c'est par elle que toute douleur a cessé. Quant on dit, Dieu a oint Dieu, nous ne comprenons pas que Dieu a été oint en tant que Dieu, mais comme homme; Dieu le Père a oint Dieu le Fils, parce que le Fils a été fait homme, et qu'il a reçu l'onction de la grâce, au regard de son humanité. Toutefois Dieu le Fils est dit oint, parce qu'il est homme; celui qui a été oint est dit Fils de Dieu, il est Dieu.

8. Myrrha, et gutta, et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis : ex quibus delectaverunt te filia regum in honore tuo.

8. Il sort de vos habits et de vos maisons d'ivoire une odeur de myrrhe, d'aloës et de cannelle : ce qui a engagé les filles des rois à vous procurer de la joie dans l'éclat de votre gloire.

Ce verset est très-obscur : expliquons d'abord les mots, et le sens ensuite. La myrrhe est un suc connu par son amertume, et odorant; *gutta* est un terme générique, en grec *σταγμα*, qui, dans le commentaire de saint Basile, est une huile distillée de la myrrhe, comme on dirait la fleur, la quintessence de la myrrhe. Il ne paraît pas vraisemblable que le Prophète ait voulu dire, la myrrhe et l'huile essentielle de myrrhe. Il y a dans l'hébreu *ahaloth*, qui se dit en latin *alæ*. L'aloës est aussi un suc amer et odorant, mais d'une autre espèce que la myrrhe; on lit à ce sujet dans l'Evangile : *Nicodemum myrrhæ et aloes quasi libras centum*, que Nicodème acheta pour la sépulture de Jésus-Christ environ cent livres de myrrhe et d'aloës. On doit comprendre par le mot *guttam*, de la Vulgate, l'huile distillée d'aloës; saint Jérôme, dans la lettre à Principia, prétend, comme saint Basile, que c'est de la myrrhe distillée. La cannelle, enfin, est un arbrisseau dont l'écorce est odorante, et fait partie des aromates comme le cinnamome. Ces maisons d'ivoire sont des palais ou des temples magnifiques, dont les parois sont couverts de marbre; car il n'y a pas dans l'hébreu *baith*, qui proprement signifie maison, mais *hechal*, qui veut

dire palais, basilique et temple. Le nom de la version grecque désigne de grands édifices, selon saint Basile. C'est pourquoi il n'est pas probable que les maisons d'ivoire fussent, selon quelques interprètes, des celliers pleins d'aromates; il est moins probable encore qu'elles fussent, selon d'autres, des vases ou des coffres propres à conserver des parfums ou des vêtements; car, disent-ils, on fait des vases et non des palais d'ivoire : cela est vrai, mais on ne veut pas dire ici que ces maisons soient toutes d'ivoire, mais qu'elles en sont couvertes. De même, on appelait maison d'or la maison de Néron, et porte d'or la porte de Constantinople, parce qu'elles étaient dorées, ou recouvertes de lames du même métal; c'est ainsi que nous comprenons les versets suivants : *Domus eburnea, quam ædificavit Achab* (3. Reg. 22.). — *Peribunt domus eburneæ* (Amos, 3.). Saint Grégoire lit, des degrés d'ivoire (liv. 35 de la Morale, chap. 13.); mais cette version vient de l'ambiguïté des termes, comme on le voit dans la lettre de saint Jérôme à Principia. Il écrit que le mot grec *βαρπέων* a deux sens, celui de degrés et de palais; de là l'erreur de quelques interprètes latins, qui ont traduit par des degrés d'ivoire; ces mots ne signifiant rien, il est à croire qu'on les a changés et qu'on a écrit en leur place, des maisons d'ivoire. Par *filice regum*, filles des rois, on peut entendre la foule des divers royaumes. L'Écriture se sert en différents endroits des locutions de filles de Jérusalem, filles de Babylone, filles d'Assyrie, filles de Tyr, pour désigner la multitude du peuple qui compose ces grandes cités ou ces nations. Ce sont peut-être encore les filles des princés; expressions figurées qui représentent les âmes élevées, comme dit saint Basile, car ce langage est tout en figure. Maintenant venons à l'explication du sens : Les aromates désignent les vertus ou les dons du Saint-Esprit, qui exhalent un parfum spirituel; le Prophète venait de dire au Christ : *Unxit te, Deus, Deus tuus*, ô Dieu, votre Dieu vous a oint; c'est à propos qu'il ajoute ensuite : *Myrrha, et gutta, et casia*, la myrrhe, l'aloès et la canelle, pour indiquer les odeurs aromatiques qui ont émané de cette onction. Saint Paul parle de cette émanation parfumée lorsqu'il dit : *Christi bonus odor sumus* (2. Cor. 1.), nous sommes la bonne odeur de

Jésus-Christ. Bien plus, comme Jésus-Christ a, dans sa passion, exhalé les plus suaves odeurs des vertus, et principalement d'une patience courageuse, d'une obéissance humble, d'une charité ardente, c'est pour cela qu'il a appelé amère et odorante la myrrhe qui convient à la patience; il a appelé pareillement amer et odorant l'aloès, qui convient à l'humilité et à l'obéissance : *Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem (Philipp. 2.)*; enfin la canelle est dite chaude et odorante, parce qu'elle convient à la plus ardente charité, qui le fit prier pour ses bourreaux (*Luc, 25.*). Or, ces parfums émanaient des vêtements et des maisons d'ivoire de Jésus-Christ : *Myrrha*, dit David, *et gutta, et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis*, suppléez *manant* ou *manabant*. Les vêtements désignent l'humanité de Jésus-Christ, laquelle couvrait sa divinité d'un vêtement comme d'un voile. Les maisons d'ivoire représentent cette même humanité qui était comme un temple ou un palais d'une pureté et d'une blancheur éclatante, dans lequel la divinité habitait. Il ne doit pas paraître étonnant, si l'on appelle l'humanité une maison; l'Apôtre réunit les deux termes dans la deuxième épître aux Corinthiens, chap. 5 : *Scimus, quoniam si terrestris domus nostræ hujus habitationis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habemus domum non manufactam, æternam, in cælis; nam et in hoc ingemiscimus, habitationem nostram, quæ de cælo est, superindui cupientes; si tamen vestiti, et non nudi inveniamur, nam qui sumus in hoc tabernaculo ingemiscimus gravati, eo quod nolumus expoliari, sed supervestiri, ut absorbeat quod mortale est a gloria.* On voit dans ce passage que le corps mortel est dit maison, tente à la fois, et vêtement; *quod nolumus expoliari, sed supervestiri*, nous ne désirons pas en être dépouillés, mais être revêtus par-dessus; pareillement la maison céleste est dite vêtement et habitation. Ainsi donc l'humanité de Jésus-Christ, dont s'exhalaient les plus suaves odeurs des vertus, peut être appelée vêtement et maison d'ivoire, si toutefois l'on n'aime mieux que le vêtement se rapporte à l'âme, et la maison d'ivoire au corps auquel Jésus-Christ lui-même a donné le nom de temple, en disant : *Solvite templum hoc, et ego in triduo reædi-*

Acabo illud (Joan. 2.). On ne sera pas surpris non plus, que le Prophète exprime la pluralité des maisons d'ivoire ; car un grand édifice est un et multiple à la fois, à cause de la multitude des chambres et des pièces qui le composent ; aussi disons-nous des bâtiments, pour désigner une seule maison. Suit la phrase : *Ex quibus delectaverunt te filiae regum in honore tuo*, c'est-à-dire, par ces parfums qui s'élèvent des vêtements et des maisons d'ivoire de votre humanité, *filiae regum*, les âmes royales et élevées, ou bien les nombreuses populations des divers royaumes, *delectaverunt te*, ont fait vos délices en courant sur vos traces embaumées. En effet, Jésus-Christ éprouve une grande joie, lorsqu'il voit la foule des saints, attirée, entraînée par sa bonne odeur, courir après elle. Quiconque, par le sens spirituel, commence à respirer l'odeur suave qui émane de la patience, de l'humilité et de l'amour de Jésus-Christ, suit avec ardeur ses émanations, et souffrira tous les tourments imaginables, plutôt que d'en être séparé, disant avec l'Apôtre : *Quis nos separabit a charitate Christi* (Rom. 8.) ? Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? C'est pourquoi les filles des rois font surtout les délices de Jésus-Christ, en courant après l'odeur de ses parfums, car c'est pour sa gloire ou dans la pure intention de glorifier Dieu. Les Martyrs, en courant sur les traces de Jésus-Christ par leurs souffrances, contribuaient infiniment à la gloire divine ; ce qui fait dire à saint Jean, au sujet du martyr de saint Pierre, qui lui avait été prédit par le Seigneur : *Significans qua morte clarificaturus esset Deum* (Joan. 21.) ; marquant par quelle mort il devait glorifier Dieu.

9. *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato : circumdata varietate.*

9. La reine s'est tenue à votre droite, ayant un habit enrichi d'or, et étant environnée de ses divers ornements.

Jusqu'ici la prophétie de David ne se rapporte qu'à l'époux ; c'est à l'épouse maintenant qu'elle va s'appliquer, et par l'épouse presque tous les commentateurs entendent l'Eglise ; l'Apôtre, d'ailleurs (*Ephes. 5.*), enseigne ouvertement que l'Eglise est l'épouse de Jésus-Christ : tel est le principal sens de ce verset. Ce-

pendant tout ce qui se dit ici de l'épouse peut être appliqué à toute âme parfaite, et particulièrement à la très-sainte Vierge Marie, laquelle étant la mère de Jésus-Christ selon la chair, n'en est pas moins l'épouse selon l'esprit, et occupe la première place parmi les membres de l'Eglise. Aussi, n'est-ce pas sans raison que l'on chante ce Psaume aux fêtes de la sainte Vierge, et aussi des autres vierges, et qu'il est dit de chacune : *Veni sponsa Christi*, venez, épouse de Jésus-Christ. David donc s'adresse à Jésus-Christ : *Astitit Regina a dextris tuis*; votre épouse, dit-il, qui est reine en même temps, puisque vous êtes roi, se tiendra, *a dextris tuis*, le plus près de vous, et dans la place d'honneur la plus élevée au-dessous du trône royal. Elle y paraîtra, *in vestitu deaurato, circumdata varietate*, avec des vêtements précieux, tels qu'ils conviennent à une reine. Mais examinons chaque mot, *astitit*, s'est tenue, est employé pour *assistet*, se tiendra, acception familière aux Prophètes qui voient les choses futures, comme si elles étaient déjà arrivées. Saint Chrysostôme remarque en outre qu'il n'est pas écrit *sedit*, elle est assise, mais *astitit*, elle s'est tenue debout, parce qu'il ne convient qu'à une personne d'un rang égal de s'asseoir; ainsi le Fils est assis à la droite du Père, comme égal au Père, tandis que l'Eglise, comme inférieure en sainteté, s'est tenue debout avec les puissances célestes devant Dieu. Le mot hébreu *nitseba* signifie se tenir debout, et marque un maintien ferme et stable; le Prophète semble dire : Votre épouse vous est fortement attachée, et elle est si solidement établie dans son union, qu'elle n'a point à craindre d'être répudiée. La reine, en hébreu *schegal*, veut dire épouse et concubine; de là deux interprétations différentes : la reine s'est tenue, selon les uns; la concubine s'est tenue debout, selon d'autres; mais les Septante, pour montrer que ce mot doit s'entendre de l'épouse légitime, ont traduit par reine, parce que ce titre ne se donne jamais aux concubines des rois. — *A dextris tuis*, à votre droite, ces paroles n'expriment pas que l'épouse fût à droite de l'époux, de telle manière que l'époux se trouvât nécessairement à gauche; elles indiquent que l'épouse se tenait au milieu, entre le trône qui était plus élevé et les autres princes. Peut-être aussi le Saint-Esprit

a-t-il voulu faire connaître par là la dignité infinie de l'Eglise ; non-seulement elle est admise au royaume céleste , pour assister avec les anges devant le trône de Dieu, mais elle y précède les anges, en sorte que l'Eglise elle-même est placée à droite, et l'assemblée des anges à gauche. Quoique les hommes sanctifiés soient mêlés aux saints anges et composent une seule et même cité, plusieurs saints hommes précéderont les anges dans le royaume céleste, et il y a dans l'assemblée des saints la bienheureuse Vierge, qui marche à la tête de tous les anges, et le Roi des hommes et des anges, Jésus-Christ qui n'est pas ange, mais homme. C'est à bon droit que saint Jean Chrysostôme excite les hommes à réfléchir sur leur ingratitude envers un Dieu si bon, lorsqu'ils pèchent contre lui. Dieu a appelé le genre humain et particulièrement l'Eglise du sein de la gentilité et de l'idolâtrie, l'a tirée de l'abîme des iniquités et de la fange des crimes, et l'a élevée à une si haute dignité, qu'elle jouit du ciel avec les anges, et porte le nom d'Epouse de Dieu. Et toutes ces faveurs, elle ne les doit qu'à l'amour de l'Epoux céleste, qui *dilexit eam, et tradidit semetipsum pro ea, ut eam sanctificaret, et mundaret, et exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam non habentem maculam, neque rugam* (Ephes. 5.). — *In vestitu deaurato circumdata varietate* ; au lieu de ces périphrases, il n'y a que deux mots dans l'hébreu : *bechetem Ophir, in auro de Ophir*, dans l'or d'Ophir ; saint Jérôme les traduit par *in diademate aureo*, avec un diadème d'or. Il y a encore d'autres versions ; mais les Septante, interprétant le sens général renfermé dans le mot hébreu, l'ont rendu par le vêtement précieux et les autres parures de l'épouse qui sont d'une grande variété, telles qu'un diadème, un collier, une ceinture, des chaussures et autres choses semblables : cette interprétation paraît empruntée à ce qui est dit plus bas : *In fimbriis aureis circumamicta varietatibus*. Quant au sens spirituel, il est expliqué plus d'une fois dans les Pères. Saint Augustin, par l'or, comprend la sagesse, par le vêtement, la doctrine, par la variété, les diverses langues dans lesquelles est prêchée la même doctrine de l'Eglise. Saint Basile voit dans le vêtement d'or la doctrine de l'Eglise, et dans la variété des ornements, les différents

dogmes moraux, naturels, théoriques, pratiques, etc. Saint Jérôme et saint Chrysostôme entendent par vêtement d'or, la grâce de la justification, par variété, différentes vertus, la foi, l'espérance, la charité, l'humilité et d'autres. Cette explication est appuyée par un passage de l'Apocalypse : *Sponsa ornata byssino splendenti et candido*, et par ce commentaire de saint Jean : *Byssinum enim justificationes sunt sanctorum* (Apoc. 19.) : L'épouse est parée d'un lin pur et blanc ; car ce lin est la justice des saints. On pourrait ajouter que la variété des ornements de l'épouse ne consiste pas seulement dans les vertus qui sont nécessaires à chacun, mais encore dans les dons que possède l'Eglise, dons variés et répartis entre ses apôtres, ses martyrs, ses vierges, ses docteurs, ses confesseurs et ses autres membres.

<p>10. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam : et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.</p>	}	<p>10. Ecoutez, ma fille, ouvrez vos yeux et ayez l'oreille attentive ; et oubliez votre peuple et la maison de votre père.</p>
--	---	---

Le Prophète adresse la parole à l'Eglise même, et lui donne de fidèles et pieux avis. Il l'appelle *filia*, ma fille, soit qu'il parle au nom de Dieu le Père, selon saint Jérôme, soit qu'il parle en qualité de Père de l'Eglise, selon saint Augustin ; mais si par épouse on comprend la très-sainte Vierge, David a raison de la nommer sa fille, puisqu'elle est issue de son sang. *Audi, filia*, dit-il, écoutez la voix de votre époux ; *et vide*, examinez attentivement ce que vous entendez ; *et inclina aurem tuam*, obéissez avec humilité à ses commandements, *et obliviscere populum tuum, et domum patris tui*, c'est-à-dire, pour servir plus librement l'époux, oubliez le monde et ce qui est dans le monde. L'Eglise a été choisie parmi le monde, et en est sortie ; quoiqu'elle soit encore dans le monde, cependant, comme l'époux, elle ne doit pas vivre selon le monde. Le monde, en effet, est bien cette foule d'hommes attachés aux biens terrestres ; c'est encore la maison de notre père, du vieil Adam, qui fut jeté du paradis sur cette terre mondaine ; à moins que l'on aime mieux entendre par père le démon, qui est le père de tous les méchants, suivant cette parole de saint Jean : *Vos ex patre diabolo estis* (8.), le

père dont vous êtes nés est le démon. Certainement si l'on réfléchit sur ce que nous avons dit plus haut de l'amour ineffable de l'Epoux qui s'est livré lui-même, pour nous retirer de l'abîme, nous porter jusqu'au ciel, et faire de l'Eglise dont nous faisons partie, sa glorieuse épouse, on n'aura point de peine à détacher ses affections du monde, pour les reporter toutes sur le divin Epoux. Ce terme *obliviscere*, oubliez, est très-énergique : il exprime que nous devons arracher notre cœur aux choses de ce monde, par la pensée et par nos désirs, et même en perdre totalement la mémoire, comme s'il n'eût jamais existé.

<p>11. Et concupiscet rex decorem tuum : quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum.</p>	<p>11. Et le roi désirera de voir votre beauté, parce qu'il est le Seigneur votre Dieu, et que les peuples l'adoreront.</p>
--	---

David explique pourquoi l'épouse doit oublier son peuple et la maison de son père, afin de se consacrer tout entière à l'amour et à l'obéissance envers le céleste Epoux. Il arrivera que le roi désirera voir votre beauté et la posséder en lui. Car la véritable beauté de l'épouse est intérieure, comme ce sera démontré un peu après sur ces paroles : *Omnis puchritudo filiae regis ab intus*, toute la beauté de la fille du roi est intérieure et consiste dans les vertus, et principalement dans son obéissance à ses ordres ou dans l'amour dont émanent tous ses commandements. C'est pourquoi il ajoute : *Quoniam ipse est Dominus Deus tuus*, c'est-à-dire, il sera épris de vos attraits, qui viennent de votre soumission à sa volonté, *quoniam ipse est Dominus Deus tuus*, parce qu'il est le Seigneur votre Dieu. Ce que le Seigneur Dieu exige le plus de ses serviteurs et de ses créatures, c'est l'obéissance. Pour nous faire comprendre que l'époux est évidemment le Seigneur et le vrai Dieu, il dit : *Et adorabunt eum*, c'est-à-dire, votre époux n'est pas tel que vous puissiez prétendre être son égale : il est votre époux par grâce, mais le Seigneur de tous les êtres créés et le vôtre par nature, et tous doivent l'adorer. Dans le texte hébreu il n'y a pas Dieu, mais seulement Seigneur; nous avons, nous : parce qu'il est le Seigneur votre Dieu. Les Septante et saint Jérôme ont traduit par *Dominus Deus tuus*, le Sei-

gneur votre Dieu, et de l'adoration qui lui est due, on déduit qu'il n'est pas seulement Seigneur, mais Dieu; qu'il n'est pas un maître quelconque, mais le souverain Maître ou Seigneur. Il y a dans l'hébreu, *vethischthachavili*, ainsi que dans le grec, *et adorabis eum*, et vous l'adorerez; ce sens n'est point en désaccord avec le premier, car toutes les créatures, et l'épouse elle-même, doivent adorer Dieu. Cette leçon d'ailleurs, *adorabunt eum*, ils l'adoreront, n'est pas nouvelle, on la trouve dans saint Augustin, saint Basile, saint Chrysostôme et d'autres Pères; de plus, saint Jérôme, dans la lettre à Principia, dit que les Septante ont traduit par *adorabunt eum*. Par conséquent, la leçon grecque qui porte maintenant, *προχύνσεις αὐτόν*, *adorabis eum*, ne vient pas de l'édition des Septante, ou a été altérée. Nous avons souvent dit que les Septante eurent les meilleurs textes, il faut donc croire que la leçon hébraïque aura été depuis changée par l'inattention des libraires, erreur d'autant plus facile que dans l'hébreu les mots qui signifient *adorabunt et adorabit*, ne diffèrent que par la dernière lettre, *vau* et *iod*, ayant entre elles une très-grande ressemblance.

12. Et filiae Tyri in muneribus vultum tuum deprecabuntur, omnes divites plebis.

12. Et les filles de Tyr viendront avec leurs présents; tous les riches d'entre le peuple vous offriront leurs humbles prières.

Le Prophète avait dit : *Et adorabunt eum*, ils adoreront l'Époux, il ajoute que l'épouse aussi, telle qu'une reine, sera honorée par des présents et par des prières : *et filiae Tyri in muneribus vultum tuum deprecabuntur*, c'est-à-dire, les filles des gentils, autrefois ennemies de votre époux, se soumettront à votre empire, et viendront vers vous pour implorer vos regards, en vous offrant avec leurs supplications des dons précieux. *Omnes divites plebis*, c'est-à-dire, ce que j'ai dit des filles de Tyr, doit s'entendre surtout des hommes puissants, comme le sont ordinairement les riches. Dans ce passage, presque tous les mots demandent une explication particulière : *et filiae*; on lit dans l'hébreu : *Vbath, et filia*, et de même dans saint Basile, saint Chrysostôme et le texte grec. Cependant saint Jérôme et saint Au-

gustin lisent dans le commentaire, *et filia*. La leçon *et filia Tyri*, la fille de Tyr, signifiera la cité ou le peuple de Tyr, dans le même sens que l'on dit la fille de Babylone, la fille de Jérusalem; la leçon *et filia*, les filles, désigneront les femmes de la ville de Tyr; David cite les femmes plutôt que les hommes, parce qu'il s'adresse à l'épouse et qu'il est plus facile aux femmes d'avoir accès auprès de la reine qu'aux hommes auprès du roi. Mais par épouse on ne comprend pas ici la femme proprement dite, mais l'Eglise qui renferme en son sein les hommes et les femmes; par filles de Tyr on entend tous les gentils des deux sexes. Le mot hébreu *tsor* que l'on traduit par Tyr, a le sens de fort ou puissant, et signifie aussi la ville de Tyr. Il a été interprété ainsi par les Septante, par le traducteur latin et par tous les Pères grecs et latins, excepté saint Jérôme, qui, dans sa lettre à Principia, préfère lire et entendre *filiam fortissimam*, la fille très-forte. Or, Tyr était une ville des gentils, puissante et célèbre, et placée aux confins de la terre de promesse, et c'est par le nom de cette cité limitrophe que le Prophète a désigné tous les gentils. — *In muneribus*, il appelle présents les offrandes que firent les gentils convertis à la foi chrétienne, pour la construction ou l'ornement des églises, pour la subsistance des pauvres et d'autres bonnes œuvres. *Vultum tuum deprecabuntur*; saint Basile et quelques Pères comprennent par visage de l'épouse, la tête de l'Eglise ou Jésus-Christ; mais il est plus naturel de l'expliquer par l'Eglise elle-même, car implorer le visage de quelqu'un est une locution hébraïque équivalant à prier quelqu'un, comme on voit en divers endroits : *Faciem Domini non placavi* (1. Reg. 11.) — *Præoccupemus faciem ejus in confessione* (Ps. 94.). — *Deprecatus sum faciem tuam* (Ps. 118.). On dit, implorer la face, parce qu'en priant quelqu'un, nous regardons son visage, et que d'après la tristesse ou l'hilarité de ses traits, nous jugeons si la personne implorée nous est contraire ou favorable. — *Omnes divites plebis*; ces termes sont employés par opposition, voulant dire : les Tyriennes vous imploreront en vous offrant des présents, non pas toutes, mais les plus riches seulement avec des offrandes.

13. *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus, in simbriis aureis, circumamicta varietatibus.*

13. Toute la gloire de celle qui est la fille du roi lui vient du dedans, au milieu des franges d'or, et des divers ornements dont elle est environnée.

David a souvent parlé de la beauté et de la parure de l'épouse, et dans la crainte qu'on ne se figure qu'il s'agit des grâces du corps, il prévient ici les pensées charnelles, disant : *Omnis gloria*, tout l'éclat de la beauté ou des riches vêtements, *hujus reginæ ab intus est*, de cette reine lui vient du dedans, *et si simbriis œureis ornata, et circumamicta*, et si elle est représentée parée de franges d'or et enveloppée de vêtements brodés, tous ces ornements sont spirituels et intérieurs, et il faut les chercher dans le cœur. De là saint Pierre conseille aux femmes chrétiennes de ne rechercher que la parure intérieure, à l'exemple de cette épouse : *Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus, sed qui absconditus est cordis homo in incorruptibilitate quieti et modesti spiritus* (1. Petr. 3.). On ne doit point pour cela condamner le culte extérieur des églises, à cause de la célébration des sacrements, de l'ornement des autels, de la pompe des cérémonies sacrées : il ne s'agit pas ici de l'exercice matériel du culte, mais de l'assemblée des hommes, qui sont le peuple de Dieu et les membres de Jésus-Christ, dont la beauté et le principal ornement consiste dans les vertus, comme nous l'avons dit plus haut, vertus dont la pratique extérieure enfante, produit les bonnes œuvres, *ut qui ea vident, glorificent Patrem nostrum qui in cælis est* (Matth. 6.), afin que ceux qui les voient, glorifient notre Père qui est dans les cieux, comme l'enseigne le Sauveur. Rien ne semble mieux se rapporter aux franges d'or que la charité, qui est comparée à l'or, parce qu'elle est la plus précieuse et la plus excellente de toutes les vertus, elle est dite semblable à des franges, parce que les vêtements étant terminés et en quelque sorte soutenus par cette parure, il en est de même de la charité qui est la fin de tous les préceptes et de toutes les vertus, et que les commandements émanent de la charité, et les vertus se forment et se perfectionnent par elle.

Nous avons dit ce qu'on entend par vêtement brodé; l'Apôtre semble y faire allusion dans l'Épître aux Colossiens, chap. 3. : *Induimini viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam*, etc. En ce qui concerne les mots eux-mêmes, d'abord le pronom *ejus* ne se trouve pas dans le texte hébreu, ni dans le grec. Néanmoins, saint Jérôme l'admet dans la lettre à Principia et dans le commentaire des Psaumes, d'après une version réputée des Septante; saint Augustin l'admet aussi. Si on lit le mot hébreu avec un point dans la dernière lettre, il signifiera *gloria ejus*. Alors il faudrait attribuer à un hébraïsme ce pronom *ejus*, qui est explétif en latin. Il n'est pas étonnant que l'épouse soit dite fille du roi; car l'épouse du fils du roi est, suivant l'usage, appelée *filia regis patris*, la fille du roi son père, puisque l'époux et l'épouse ne font plus qu'un. Je n'ignore pas que la ponctuation du texte hébreu est différente de celle du grec et du latin; mais il ne faut pas trop se préoccuper de la ponctuation qui a été ajoutée par les rabbins, et se fier plutôt aux Septante qu'à tous les rabbins qui sont d'une époque bien postérieure.

<p>14. Adducentur regi virgines post eam : proximæ ejus afferentur tibi.</p>	<p>14. Des vierges seront amenées au roi après elle, et l'on vous présentera celles qui sont ses plus proches.</p>
--	--

Quoique l'épouse de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Eglise universelle, soit unique et en soit uniquement aimée, toutefois il y a encore après elle des épouses de Jésus-Christ, distinguées des autres fidèles par un insigne privilège; ce sont les âmes qui ont voué à Dieu la virginité de leurs corps, et n'ont voulu plaire qu'à lui seul. L'Apôtre en peint le caractère dans la première épître aux Corinthiens, chap. 7. *Qui sine uxore est sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo : Qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est. Et mulier innupta, et virgo cogitat, quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore et spiritu : quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro.* C'est de ces vierges que parle maintenant le Prophète, et il recommande dans ce verset et le suivant, la virginité, vertu si agréable à Jésus-Christ Vierge, qui

mène paître les brebis parmi les lis. *Adducentur*, dit-il, *regi Christo, virgines post eam*, c'est-à-dire, après sa première épouse ou l'Eglise, on conduira au lit nuptial du céleste Epoux toutes les âmes qui ont consacré leur virginité à Dieu. — *Proximæ ejus afferentur tibi*, c'est-à-dire, on vous présentera, à vous l'époux des âmes, seulement les vierges qui sont les plus proches de l'Eglise, votre épouse préférée, uniquement celles qui sont liées et forment une même union avec elle : conditions qui, au jugement de saint Basile, de saint Augustin et d'autres Pères, exclut les hérétiques et les schismatiques; car la virginité hors de l'Eglise ne donne point le privilège d'épouse. Or, avons-nous dit au commencement de ce Psaume, ce que nous y lisons de l'épouse peut s'appliquer à la bienheureuse Marie, Mère du Seigneur, laquelle à juste titre est appelée la Reine des Vierges; nous ajouterons donc dans le même sens, qu'il faut amener à Jésus-Christ toutes les vierges après elle, ou bien après la Mère du Seigneur, et présenter les proches, c'est-à-dire celles qui approchent de l'épouse en imitant son éternelle intégrité, aux noces du même Epoux et Roi, Jésus-Christ.

<p>15. <i>Afferentur in lætitia et exultatione</i> : <i>adducentur in templum regis</i>.</p>	}	<p>15. Elles seront présentées avec des transports de joie; on les conduira jusque dans le temple du roi.</p>
--	---	---

David dépeint la joie de noces aussi nombreuses : *Afferentur*, dit-il, *in lætitia et exultatione* : les vierges seront amenées aux noces, au milieu des vifs applaudissements et de l'allégresse de la céleste Jérusalem. Peut-être fait-il allusion, en cet endroit, au cantique qu'il est permis au seul chœur des vierges de chanter dans le royaume des cieux, et dont il est question dans l'Apocalypse. *Et cantabant quasi canticum novum ante sedem, et ante quatuor animalia, et seniores : et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra ; hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati ; virgines enim sunt hi, sequuntur Agnum quocumque ierit (Apoc. 14.)*. Heureuses les âmes qui suivent l'Agneau marchant dans la voie de la virginité, et dans des transports de joie chantant le cantique

nouveau , inconnu aux premiers hommes, et que personne autre que les vierges ne peut chanter ! Au milieu de cette allégresse, on les conduira dans le temple du roi, c'est-à-dire dans le tabernacle céleste, véritable palais à cause de sa magnificence, et temple à cause de sa sainteté.

<p>16. Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram.</p>	<p>16. Vous avez engendré plusieurs enfants pour succéder à vos pères ; et vous les établirez princes sur toute la terre.</p>
--	---

Jusqu'ici le Prophète a décrit la dignité et les ornements de l'Epoux et de l'épouse ; il révèle maintenant le fruit de leur union, disant qu'il naîtra de ce mariage spirituel la race la plus heureuse qui doit régner sur tout l'univers. On est incertain si David s'adresse à l'Epoux ou bien à l'épouse. Quelques commentateurs modernes prétendent qu'il parle à l'Epoux, par cette raison que dans l'hébreu les pronoms *tuis* et *tibi*, sont au genre masculin. Au contraire, saint Basile, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin et Euthyme dans ses commentaires, enseignent que ces paroles s'adressent à l'épouse. Saint Jérôme, dans la lettre à Principia, affirme qu'on peut les adapter à l'un et à l'autre, ce qui est vrai ; mais le sentiment unanime des Pères est préférable, et il n'est pas en contradiction avec le texte hébreu, que l'on supprime ou que l'on change les points ; chose facile à voir pour les hébraïsants. Le Prophète avait averti l'épouse qu'il lui fallait oublier son peuple et la maison de son père, ou ses ancêtres ; maintenant il la console en lui promettant une nombreuse postérité, pour remplacer ses pères qu'elle a quittés et qu'elle doit oublier ; et en même temps il prédit que la race issue de l'union du divin Epoux avec l'Eglise son épouse, sera très-heureuse. *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii*, c'est-à-dire pour succéder aux aïeux que vous avez eus et qui sont morts, aux patriarches, et aux prophètes, aux pères que vous avez laissés dans la gentilité et qu'il vous faut oublier, *nati sunt tibi filii*, c'est-à-dire, les apôtres et les disciples de Jésus-Christ, fils d'une si grande perfection qu'ils pourront donner des lois à l'univers entier, c'est pourquoi *constitues eos principes super omnem terram* ; vous les

établirez princes sur toute la terre. En effet, les apôtres, premiers fils de l'Eglise, ont été les législateurs de toutes les nations de la terre, ce qu'avant eux aucun roi temporel n'a pu être. Les empereurs romains, remarque saint Jean Chrysostôme, ne purent donner des lois aux Perses, ni les Perses aux Romains; mais les apôtres en ont donné aux Romains, et aux Perses et aux autres peuples. Dans le premier âge de l'Eglise, à la place des patriarches ses pères, elle eut les apôtres pour fils; de même dans les âges suivants, à la place des apôtres, elle eut pour fils les évêques qui, tous ensemble et non séparément, sont établis princes sur toute la terre: ainsi et par les successeurs des évêques, il naît perpétuellement à l'Eglise des fils qu'après les pères elle place sur leurs sièges et dans leur dignité.

17. Memores erunt nominis tui in omni generatione et generationem.		17. Ils se souviendront de votre nom dans la suite de toutes les races.
--	--	---

David conclut en disant que les noces spirituelles chantées dans ce Psaume, et le fruit de ce divin mariage ou la noble race qui en doit naître, n'auront d'autre fin que la (louange perpétuelle du Seigneur), éternelle gloire de Dieu. Car ces fils qui succéderont aux pères et deviendront eux-mêmes pères à leur tour, *memores erunt nominis tui*, c'est-à-dire, chanteront votre puissance et votre miséricorde *in omni generatione et generationem*, de génération en génération. Dans le texte hébreu et le grec on lit au singulier: *Memor ero nominis tui*, je me souviendrai de votre nom: cette leçon, suivie des Pères grecs, se trouve aussi dans plusieurs manuscrits latins. Puisque saint Jérôme et saint Augustin écrivent dans leurs commentaires *memores erunt nominis tui*, ils se souviendront de votre nom, et que l'Eglise admet cette leçon dans ses offices, et chante ainsi ce verset aux fêtes des apôtres, on n'a pas jugé à propos de changer cet endroit dans les bibles reconnues au temps de Sixte V et de Clément VIII, surtout lorsqu'il n'en résulte aucune différence dans le sens. Les partisans de la leçon: *memor ero nominis tui*, je me souviendrai de votre nom, font parler le Prophète qui promet à Dieu de

chanter en tout temps ses louanges, en reconnaissance des immenses bienfaits qu'il répand sur le genre humain, bienfaits énumérés dans ce Psaume. Comme David, devant mourir, ne pouvait, par lui-même et de génération en génération, chanter les louanges du Seigneur, il a voulu exprimer, disent-ils, qu'il les ferait entendre par d'autres hommes qui se succéderaient tour à tour pour chanter ces Psaumes jusqu'à la consommation des siècles. Or, cette explication n'est point différente de celle qui précède ; car dire : Je me souviendrai de votre nom, et je chanterai vos louanges dans le souvenir et par la voix des autres qui se succéderont à jamais, est la même chose que dire : vos fils qui se remplaceront tour à tour, se souviendront de votre nom, et chanteront perpétuellement vos louanges que j'ai écrites. Saint Jean Chrysostôme remarque que le prophète David, outre beaucoup d'autres prévisions et prédictions, a prévu et prédit, au sujet de ses immortels cantiques, que le chant solennel n'en serait jamais interrompu : cette prophétie s'est accomplie, et nous la voyons tous les jours se réaliser sous nos yeux.

Propterea populi confitebuntur
tibi in æternum, et in sæculum
sæculi.

Et c'est pour cela que les peuples publieront éternellement vos louanges dans tous les siècles des siècles.

De ce que les apôtres et les évêques leurs successeurs doivent conserver toujours dans leur mémoire le nom du Seigneur, chanter et publier ses louanges, le Prophète conclut que les peuples formés à la foi par les évêques exalteront la gloire du Seigneur, *usque in æternum, et in sæculum sæculi*, dans les siècles des siècles, dans la vie présente et future : car dans la céleste patrie, les prières et les pleurs finiront ; mais les louanges et la glorification ne cesseront jamais.

PSAUME XLV.

Titre et argument du Psaume.

*In finem, filiis Core, pro
arcanis.*

*Pour la fin, aux enfants de
Coré, pour les secrets.*

Quelques interprètes modernes pensent que David composa ce Psaume dans sa reconnaissance pour la victoire remportée sur ses ennemis par le secours du Seigneur; mais on doit s'étonner que ce motif ne soit venu à l'esprit d'aucun Père. Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, Théodoret et Euthyme conviennent que ce Psaume s'applique à l'Eglise délivrée des persécutions des infidèles. Ce sentiment est d'ailleurs confirmé par le titre, et l'expression *pro arcanis*; pour les secrets, démontre assez clairement que le Prophète ne parle point des choses passées, mais de l'avenir, qui, au temps de David, était fort obscur, et n'a pu lui être découvert que par révélation. Le Psaume dont il s'agit ici a de la connexion avec le précédent: ce dernier prédit l'exaltation de l'Eglise à cause de ses noces spirituelles avec le roi notre Seigneur Jésus-Christ; l'autre annonce la persécution de l'Eglise et sa délivrance, laquelle, selon saint Basile, s'accomplira définitivement dans la consommation des siècles.

1. Deus nosterrefugium et virtus;
adjutor in tribulationibus, quæ in-
venerunt nos nimis.

1. Dieu est notre refuge et notre
force; et c'est lui qui nous assiste
dans les grandes afflictions qui nous
ont enveloppés:

Les soldats de Jésus-Christ ne triomphent pas moins des tentations en les fuyant qu'en y résistant. Faut-il fuir? Dieu est notre plus sûr refuge; faut-il résister? *Deus virtus*, Dieu donne le courage, Dieu est notre force. Dans l'une et l'autre circonstance, *adjutor est in tribulationibus*, il nous assiste dans nos afflictions, soit en offrant un refuge, soit en donnant la victoire. Ces mots,

quæ invenerunt nos nimis, qui nous ont accablés, indiquent les persécutions cruelles dont l'Eglise fut tout-à-coup assaillie à sa naissance. D'abord, comme on le voit dans les Actes des apôtres, chap. 2 et 3, après l'ascension du Seigneur et la descente du Saint-Esprit, l'Eglise *ædificabatur et crescebat*, s'établissait et croissait dans Jérusalem au sein de la paix et de la plus grande sécurité. *Quotidie perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panes, sumebant cibum cum exultatione et simplicitate cordis, collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem, et Dominus augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum* (Act. 11). Mais peu de temps après il s'éleva une violente persécution; les apôtres étaient flagellés, saint Etienne lapidé, tous les disciples dispersés, excepté pourtant les apôtres. On lit dans le texte hébreu : *Adjutor in tribulationibus inventus est nimis*, dans nos afflictions nous avons trouvé en Dieu un bien puissant secours. Les deux sens sont admissibles; quant à l'exactitude de la leçon, il vaut mieux suivre les Septante, qui sans doute ont lu avec quelque différence le mot hébreu *nimpsa*; autrement, il eût fallu être bien inhabile pour le traduire par *invenerunt*, nous ont trouvés. Saint Basile fait observer que beaucoup ont sur les lèvres ces paroles : *Deus refugium nostrum et virtus*, Dieu notre refuge et notre force, et que bien peu les prononcent du fond du cœur; parce que les hommes, afin de surmonter leurs tribulations, recourent avec empressement à des secours humains, quelquefois même à des pratiques illicites, ne comptant pour rien l'assistance du Seigneur. C'est dans un sens tout opposé que le saint Prophète dit : *Deus nostrum refugium et virtus* : Dieu est notre refuge et notre force; car il avait bien peu de confiance dans les forces ou dans les armes, ou dans l'habileté des hommes.

2. Propterea non timebinus dum turbabitur terra : et transferentur montes in cor maris.

2. C'est pourquoi nous ne serons point saisis de crainte, quand la terre serait renversée, et que les montagnes seraient transportées dans le fond de la mer.

3. Sonuerunt, et turbatæ sunt

3. Ses eaux ont fait un grand

aquæ eorum : conturbati sunt montes in fortitudine ejus. bruit, et ont été tout agitées; les montagnes ont été renversées par sa puissance.

Ces versets présentent beaucoup d'obscurité : nous suivons saint Basile et saint Chrysostôme. Le peuple de Dieu ayant dit : *Deus refugium nostrum et virtus*, déclare que désormais il demeurera inaccessible à la crainte, fussent la terre et la mer être agitées jusque dans leurs profondeurs, et changer de place avec un bruit épouvantable. *Propterea*, c'est pourquoi, dit le peuple de Dieu, *non timebimus, dum turbabitur terra* : nous serions sans crainte quand la terre serait troublée inopinément, lors même qu'elle serait bouleversée, *et transferentur montes in cor maris*, et que les montagnes seraient renversées au milieu de la mer; oui, les montagnes elles-mêmes, dont les fondements semblent avoir été jetés par le Seigneur, et devraient être inébranlables, fussent-elles s'agiter comme des vagues, et se précipiter dans les abîmes de la mer; malgré cela; *non timebimus*, nous serions sans crainte, parce que le Dieu tout-puissant est notre refuge et notre force. *Sonuerunt et turbatae sunt aquæ eorum*, c'est-à-dire, nous ne craindrions point, quand même par la chute des montagnes dans la mer, les flots se briseraient avec des bruits effroyables. Le texte porte *eorum*, c'est-à-dire des mers, parce qu'au lieu de *in cor maris*, dans le sein de la mer, il y a dans l'hébreu *beleb iamim*, et dans le grec ἐν καρδίαις θαλάσσης; *in cor marium*, dans le sein des mers. L'auteur de la Vulgate a traduit le mot *mers* par le singulier *maris*, et a laissé le pronom qui s'y rapporte, *eorum*, au pluriel : de là l'obscurité. *Conturbati sunt montes*, c'est-à-dire, nous ne serions point troublés, quand bien même ces montagnes, arrachées de leurs bases, seraient ébranlées, *in fortitudine ejus*, par la force et la toute-puissance de Dieu. Car Dieu seul peut ébranler la terre, jeter les montagnes au milieu de la mer, et bouleverser la mer et les montagnes. *Viderunt te aquæ, Deus, et timerunt, et turbatae sunt abyssi* (Psal. 76). *Qui respicit terram, et facit eam tremere* (Ps. 103). *Ego sum Dominus Deus tuus, qui conturbo mare, et intumescunt fluctus ejus* (Isaïe, 51). Aussi ces versets témoignent de l'extrême

confiance du peuple de Dieu, qui, sans éprouver de crainte, verrait s'écraser le monde; ils font comprendre en même temps quelle est cette puissance souveraine, capable de troubler et de confondre tous les éléments : perturbation au reste qui s'accomplira à la consommation des siècles, *quando erunt terræ motus maximi per loca, et præ confusione sonitus maris et fluctuum arescent homines præ timore* (Luc, 12.). Non-seulement alors le peuple de Dieu demeurera sans crainte, mais il regardera en haut, comme il est dit dans l'Évangile : *Levabit caput suum, quoniam appropinquabit redemptio ejus* (Matth. 24.). Tout ce passage peut être pris dans le sens figuratif : ainsi par la terre on comprendra les hommes terrestres; par les montagnes, les puissants et les superbes, tels qu'étaient les grands rois et les ennemis de l'Église; par la mer, l'amertume des afflictions et des châtimens qui envelopperont tous les impies au dernier jour. C'est pourquoi la terre sera ébranlée quand les impies, attachés à la terre seulement, seront agités d'une frayeur horrible, *impii terræ amatores, turbabuntur timore horribili* (Sap. 5.); *et montes transferentur in cor maris*, et les montagnes seront jetées au sein de la mer, quand les grands rois qui persécutaient l'Église, tomberont dans les profondeurs de l'abîme; enfin les mers feront entendre des bruits affreux par l'agitation de leurs flots, quand la désolation, qui sera la dernière et la plus horrible, enveloppera les impies et leurs rois, frappés par le bras de Dieu, et c'est alors qu'apparaîtra la toute-puissance de Dieu, armée de sa colère contre les pécheurs.

4. Fluminis impetus lætificat civitatem Dei : sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.

4. Un fleuve réjouit la cité de Dieu par l'abondance de ses eaux. Le Très-Haut a sanctifié et s'est consacré son tabernacle.

5. Deus in medio ejus, non commovebitur : adjuvabit eam Deus mane diluculo.

5. Dieu est au milieu d'elle, c'est pourquoi elle sera inébranlable; et Dieu la protégera dès le grand matin.

Le Prophète montre maintenant pourquoi le peuple de Dieu ne sera point saisi de crainte, quand la terre serait renversée, et les montagnes transportées au sein de la mer : et la raison qu'il

en donne, c'est qu'une amertume immense troublera les impies, tandis que l'Eglise sera remplie d'une joie sans mélange; au lieu de la mobilité des montagnes transportées au sein de la mer, il sera donné à l'Eglise, par la présence de Dieu au milieu d'elle, une perpétuelle stabilité. *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei*, le peuple de Dieu sera sans crainte quand la terre sera troublée, parce que les flots amers de l'Océan ne s'élanceront point sur l'Eglise que réjouira, au contraire, les eaux douces et abondantes d'un fleuve impéteux. Il y a dans l'hébreu *nahar pelagau*, *fluminis rivi*, ou *divisiones*, au lieu que nous avons dans le grec *fluminis impetus*. Les deux sens ne sont point opposés, car des ruisseaux peuvent couler avec plus ou moins de violence, et les Septante ont voulu montrer par là la force et l'abondance des joies qui inondent la cité de Dieu. *Torrente voluptatis tuæ potabis eos* (Ps. 35.). Le Prophète ajoute, *sanctificavit tabernaculum suum Altissimus*, pour indiquer la cause des joies de la cité sainte, c'est que le Seigneur l'a choisie pour sa demeure et qu'il l'a sanctifiée comme son tabernacle, selon cette parole de l'Apocalypse : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis, et ipsi populus ejus erunt* (Apoc. 21.). *Deus in medio ejus non commovebitur*; c'est une opposition à l'instabilité de la terre et des monts. Pourquoi la cité de Dieu craindrait-elle d'être transportée comme eux au fond de la mer? Dieu est au milieu d'elle, il ne s'en éloigne pas, il la soutient dans une éternelle stabilité par sa présence. David nous montre enfin quand ces choses arriveront : *Adjuvabit eam Deus mane diluculo*, tous ces biens seront donnés à la cité de Dieu, lorsque Dieu l'aidera au commencement du jour qui n'aura point de fin, c'est-à-dire de l'éternité. Car l'Ecriture compare le temps de l'infidélité aux ténèbres de la nuit, les siècles de foi à l'aurore, la vision de Dieu à la clarté du jour. *Nox præcessit*, dit saint Paul, *dies autem appropinquavit* (Rom. 13.). *Habetis firmiorem propheticum sermonem*, dit saint Pierre, *cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies illucescat, et lucifer oriatur in cordibus vestris* (2. Ep. c. 1.). L'épouse dit aussi dans les Cantiques. *Donec aspiret dies et incli-*

ventur umbræ (c. 2.). Et le prophète Malachie disait : *Vobis timentibus nomen meum orietur sol justitiæ* (c. 4.). Ceci concorde assez avec l'antique leçon de ce passage, suivie par saint Augustin, rappelée par saint Ambroise, et adoptée par l'Eglise dans l'office ecclésiastique. *Adjuvabit eam Deus vultu suo*, Dieu l'aidera de son plus puissant secours en lui montrant son visage resplendissant comme le soleil de justice au jour de l'éternité, attendu par les saints dès le commencement du monde, et dont saint Paul disait : *Scio cui credidi et certus sum, quia potens est depositum meum servare in illum diem* (2. *Timoth.* 1.).

<p>6. <i>Conturbatæ sunt gentes, et inclinata sunt regna : dedit vocem suam, mota est terra.</i></p>		<p>6. Les nations ont été élevées, et les royaumes prêts à tomber ; il a fait entendre sa voix, et la terre a été ébranlée.</p>
--	--	---

Le Prophète explique clairement ce qu'il a déjà dit enveloppé de figures, la destination de tous les ennemis de l'Eglise, et la peine universelle qui s'ensuivra. Ce qu'il avait dit de la terre et des montagnes, il le dit maintenant plus à découvert des royaumes et des nations : *Conturbatæ sunt gentes*, la mort, dit-il, des nations approche ; et *inclinata sunt regna*, les royaumes s'inclinent sur leur ruine et tombent de la hauteur où ils étaient placés. *Dedit vocem suam*, Dieu a tonné ; et *mota est terra*, et la terre s'est émue et se fond dans la douleur, car le mot hébreu *mug* signifie se liquéfier, se dissoudre.

Or, ce qui est dit ici de la destruction des empires terrestres, a été prédit d'une manière plus claire par Daniel, disant (chap. 2.) : « Que le royaume du Christ consumerait tous les autres, et qu'il resterait seul sur la terre éternellement. » Paroles qui ont été ainsi commentées par l'Apôtre. « Ensuite, la fin lorsqu'il aura remis son empire à Dieu et au Père, et qu'il aura détruit toute principauté, toute puissance et toute force. » (1. *Corinth.* 15.).

<p>7. <i>Dominus virtutum nobiscum : susceptor noster Deus Jacob.</i></p>		<p>7. Le Seigneur des vertus est avec nous : le Dieu de Jacob est notre défenseur.</p>
---	--	--

Au milieu de toutes les ruines de nations et de royaumes, le

peuple de Dieu n'aura rien à craindre, parce qu'il pourra toujours dire : « Le Seigneur des vertus ou des armées est avec nous. Celui qui nous a admis sous sa protection, *susceptor noster*, est le Dieu de Jacob. »

Dieu est le Dieu des armées, parce que les anges qui sont autrement puissants, sont soumis au moindre de ses gestes, d'après cette parole du Psaume 102 : *Potentis virtute facientes verbum illius*. Non-seulement les anges sont ses soldats, mais encore toutes les créatures, d'après ces paroles : *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, faciunt verbum ejus* (Ps. 148), et celles-ci : *Omnia serviunt ei* (Ps. 118.).

L'on peut tirer de ce Psaume deux motifs de confiance pour le peuple de Dieu; le premier, c'est que le Dieu tout-puissant à qui toutes choses obéissent, est son défenseur; le second, c'est que non-seulement Dieu veut le sauver, mais encore Jésus-Christ le veut, car il accepte d'être appelé Dieu de Jacob, du nom de ce patriarche qu'il aime tant et dont il voulut que son Fils naquît.

8. Venite, et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram :

9. Auferens bella usque ad finem terræ.

8. Venez et voyez les œuvres de Dieu, qu'il a fait paraître comme des prodiges sur la terre.

9. En faisant cesser toutes les guerres jusqu'au bout de l'univers.

Le Prophète exhorte toutes les nations à considérer les œuvres de Dieu, surtout celles de la fin des temps, alors que Dieu ayant mis tous ses ennemis sous les pieds de son Fils, il n'y aura plus de guerres, et Dieu régnera seul sans résistance et sans opposition, règne que nous demandons tous les jours par les paroles de l'Oraison dominicale : *Adveniat regnum tuum*.

Venite et videte, approchez-vous par votre foi et contemplez par les yeux de votre âme, *opera Dei, quæ posuit prodigia super terram*, contemplez les œuvres que Dieu fit (le passé étant dans le texte pour le futur, comme il arrive souvent dans les prophéties) si grandes et si admirables qu'on devra les appeler des prodiges. *Auferens bella usque ad finem terræ*, l'abrégé de tous ces prodiges, c'est qu'il ait pu faire disparaître

tellement la guerre de toute la face de la terre, qu'elle n'existe plus.

Saint Jérôme pour : *Quæ posuit prodigia super terram*, a traduit sur l'hébreu : *Quantas posuit desolationes super terram*, ce qui, pour le sens, revient au même, car la guerre ne s'exerce que pour l'exaltation des justes et la destruction des méchants; le mot hébreu *Sammoth* venant de *samam*, *admirari*, *desolari*, signifie également désolation et admiration; c'est pourquoi les Septante purent traduire par *prodigia*, quoique le même mot eût le sens de désolation, que lui a donné saint Jérôme.

<p>Arcum conteret, et confringet arma : et scuta comburet igni.</p>	}	<p>Il brisera l'arc et mettra les armes en pièces; et il jettera les boucliers dans le feu.</p>
---	---	---

Ces paroles sont l'explication de celles-ci : *Auferens bella*; elles nous montrent le Seigneur pour faire cesser les guerres, briser non-seulement toutes les armes offensives comme l'épée, la lance, l'arc, mais encore toutes celles avec lesquelles le soldat se protège, comme le bouclier. Dans l'hébreu, pour armes il y a *chanith*, *lancea*, et si les Septante ont traduit par le mot armes, c'est qu'ils ont compris que sous la dénomination de la lance et de l'arc, il était question de toutes les armes offensives. Pour le mot *scuta*, il y a dans l'hébreu, *currus*, mais il faut remarquer que le mot hébreu *hagaloth*, qui l'exprime, prend le char sous l'acception de la rotondité de ses roues, et que comme le bouclier présente la même forme de rotondité, les Septante ont pu traduire par le mot bouclier; d'ailleurs le sens, qui est que toutes les armes seront brûlées, n'est pas changé par ce changement de mot.

Ces deux versets ont été appliqués par quelques-uns à la paix universelle du monde sous Auguste, et à l'avènement du christianisme; mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit ici de cette paix éternelle qui succèdera à l'agitation du temps, lorsque l'Eglise, de militante, deviendra triomphante après avoir vaincu tous ses ennemis.

<p>10. Vacate, et videte quoniam ego sum Deus : exaltabor in</p>	}	<p>10. Soyez dans un saint repos, et considérez que c'est moi qui suis</p>
--	---	--

gentibus , et exaltabor in terra. | Dieu ; je serai glorifié dans les nations, et je serai glorifié dans toute la terre.

Le Prophète a déjà dit : *Venite et videte*, et pour montrer comment doit s'approcher et considérer celui qui veut entendre les œuvres de Dieu , il ajoute : *Vacate et videte*, et, afin de donner plus de poids à son exhortation, il introduit Dieu lui-même pour la donner : *Dicit Dominus*. La contemplation des choses divines demande un esprit libre. Or, il n'y a rien qui entrave davantage la marche de l'esprit que les préoccupations temporelles dont la racine est la cupidité ; ces préoccupations sont jetées dans l'âme à laquelle elles ne laissent pas de repos, par le désir des richesses, des honneurs, des plaisirs et autres choses semblables. C'est pour cela que Jérémie dit de l'homme contemplatif : *Sedebit solitarius et tacebit , quia levavit se supra se* (*Thren. 3.*). C'est pour cela que le Sauveur nous fait le commandement suivant : *Tu autem cum oraveris , intra in cubiculum tuum , et clauso ostio ora Patrem tuum* (*Matth. 6.*). Lui-même nous a appris ce que c'était que cette porte fermée, lorsque pour prier il se retirait sur le sommet des montagnes, loin du bruit et de l'agitation des choses humaines.

Mais ainsi que nous l'avons dit, l'homme doit vaquer aux choses spirituelles, surtout par le détachement des choses temporelles, car avec le détachement, quelque occupé qu'il soit au service du prochain, il se recueillera facilement lorsqu'il le voudra, et il verra alors que Dieu est seul, qu'il est le commencement et la fin de toutes choses, toute l'espérance des fidèles sur la terre, tout leur bonheur au ciel. Ainsi de David, quoique très-occupé pour l'administration de son royaume ; ainsi de saint Grégoire, quoique très-occupé des affaires de son pontificat ; ainsi de plusieurs autres Pontifes. Ils pouvaient facilement s'élever aux plus hautes contemplations, parce que leurs ailes n'étaient pas appesanties par la boue des affections terrestres. L'Apôtre, quoique accablé sous le poids de la sollicitude de plusieurs églises, et quoique ayant à fournir à sa subsistance par le travail de ses mains, non-seulement pouvait se livrer à la contem-

plation, mais encore être ravi jusqu'au troisième ciel, et y entendre de ces paroles que la langue humaine ne peut pas répéter, et cela parce qu'il était tout à fait dégagé de tout désir de la terre. Tout au contraire, que de personnes qui n'ont rien à faire et qui ne peuvent pas vaquer à la contemplation, parce qu'elles sont enveloppées des désirs terrestres. Le Prophète nous dit donc : *Vacate et videte*. Cherchez un saint repos, ayez un cœur pur et tranquille, et voyez par votre méditation. — *Quoniam ego sum Deus*, que je suis seul le Dieu véritable, et que, n'importe son élévation, aucune créature n'est réellement Dieu ; que je suis seul, *ex quo omnia, per quem omnia, et in quo omnia* (Rom. 11.), sans lequel vous ne pouvez rien et vous n'êtes rien ; dans lequel vous êtes tout et vous pouvez tout.

Exaltabor in gentibus et exaltabor in terra. Lorsque j'aurai accompli ces prodiges dont j'ai parlé, alors je paraîtrai grand devant le genre humain et en présence de toute la terre, et tout genou dans le ciel et sur la terre se prosternera devant moi, car à la fin du monde il n'y aura personne qui puisse méconnaître le royaume de Dieu, et, bon gré, mal gré, ils seront tous obligés de se soumettre à son empire.

Saint Basile et quelques autres entendent ce passage dans un sens mystique du mystère de la croix.

Vacate et videte quoniam ego sum Deus, vaquez et voyez que moi, qui parais un homme, je suis cependant Dieu. *Exaltabor in gentibus, et exaltabor in terra*, je serai exalté d'une façon humiliante sur la croix, au milieu de la terre, mais alors sera mon exaltation véritable, car j'attirerai tout le monde à moi par la foi, et les peuples et les rois se soumettront à mon empire.

Dans l'hébreu il y a : *Cessate et videte*, ce qui peut s'entendre de la cessation des affaires et des désirs temporels, et c'est même l'explication littérale. L'on ne doit pas cependant blâmer l'opinion de ceux qui adressent ces paroles aux impies, interprétant ainsi : *cessate*, lorsque vous verrez les prodiges dont il a été parlé, cessez de persécuter les enfants de Dieu, *et videte quoniam ego sum Deus*, voyez que le Christ est Dieu, et que tous vos

dieux sont des idoles ; que seul il sera exalté à la fin des temps ,
exaltabor in gentibus et exaltabor in terra.

<p>11. Dominus virtutum nobiscum : susceptor noster Deus Jacob.</p>	}	<p>11. Le Seigneur des vertus est avec nous ; le Dieu de Jacob est notre défenseur.</p>
--	---	---

Ce Psaume se termine par la répétition du verset 7 , pour
montrer que par cette exhortation le sentiment des fidèles a été
excité et renouvelé.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE.

	<i>Pages.</i>
Essai historique sur le cardinal Bellarmin	I
Dédicace.	XLIII
Introduction.	XLV
PSAUME PREMIER.	1
PSAUME II	8
PSAUME III	17
PSAUME IV	23
PSAUME V	30
PSAUME VI	36
PSAUME VII	42
PSAUME VIII.	50
PSAUME IX	56
PSAUME X	72
PSAUME XI	77
PSAUME XII	82
PSAUME XIII.	85
PSAUME XIV.	90
PSAUME XV	93
PSAUME XVI.	100
PSAUME XVII	109
PSAUME XVIII	129
PSAUME XIX.	139
PSAUME XX	145
PSAUME XXI.	150
PSAUME XXII	168
PSAUME XXIII	173
PSAUME XXIV . 24	180
PSAUME XXV	193
PSAUME XXVI	198
PSAUME XXVII	210
PSAUME XXVIII.	217
PSAUME XXIX . 29	228
PSAUME XXX	238
PSAUME XXXI	254
PSAUME XXXII.	271

PSAUME XXXIII.	288
PSAUME XXXIV.	305
PSAUME XXXV	329
PSAUME XXXVI.	340
PSAUME XXXVII	363
PSAUME XXXVIII	384
PSAUME XXXIX.	400
PSAUME XL	420
PSAUME XLI.	432
PSAUME XLII	444
PSAUME XLIII	448
PSAUME XLIV	467
PSAUME XLV	496

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.